
3 1761 05238490 6





LA DÉMOCRATIE RELIGIEUSE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'Avenir de l'Intelligence, suivi de : *Auguste Comte; Le Romantisme féminin : Mademoiselle Monk ou la Génération des événements.*

Une Campagne royaliste au "Figaro".

L'Enquête sur la Monarchie (1900-1909).

Quand les Français ne s'aimaient pas. Chronique d'une renaissance, 1895-1909.

Si le coup de force est possible (en collaboration avec H. Dutrait-Crozon).

Dans la collection *Les Écrivains de la Renaissance française :*

L'Œuvre de Charles Maurras :

* *Kiel et Tanger.* La République française devant l'Europe. (Édition définitive.)

** *La Démocratie religieuse.* Édition définitive en un seul volume de : *Le Dilemme de Marc Sangnier, La Politique religieuse, L'Action française et la religion catholique.*

ARTICLES DE GUERRE :

La France se sauve elle-même. De Juillet à mi-Novembre 1914.

Le Parlement se réunit. De mi-Novembre 1914 à fin Août 1915.

Ministère et Parlement. De Septembre à fin décembre 1915.

La Blessure intérieure. De Janvier à fin Mai 1916.

Le Pape, la Guerre et la Paix.

La Part du Combattant.

Les Chefs socialistes pendant la Guerre.

Les Trois aspects du Président Wilson.

Jean Moréas. Étude littéraire. *(Épuisé.)*

Le Chemin de Paradis. (E. de Boccard.)

L'Idée de la décentralisation. (Bureaux de l'Action Française.)

Trois idées politiques : Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve. (Champion.)

Anthinea. D'Athènes à Florence. (Champion.)

Les Amants de Venise. George Sand et Musset. (E. de Boccard.)

Un Débat nouveau sur la République et la décentralisation (en collaboration avec MM. Paul-Boncour, Joseph Reinach, Clemenceau, Xavier de Ricard, Varenne, Clémentel, etc.). *(Épuisé.)*

Libéralisme et Libertés. Démocratie et Peuple. (Bureaux de l'Action Française.)

Idées Royalistes. (Bureaux de l'Action Française.)

L'Étang de Berre. (Champion.)

Athènes antique. (E. de Boccard.)

Inscriptions. Poèmes. (Sant'Andréa, Marcerou et Cie).

LES ÉCRIVAINS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

L'ŒUVRE DE

CHARLES MAURRAS

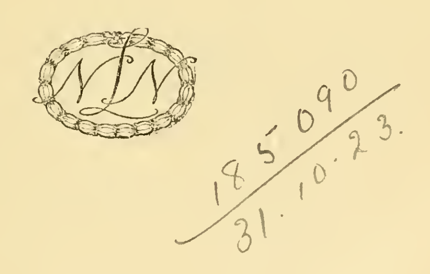
★★

LA DÉMOCRATIE RELIGIEUSE

LE DILEMME DE MARC SANGNIER

LA POLITIQUE RELIGIEUSE

L'ACTION FRANÇAISE ET LA RELIGION CATHOLIQUE



PARIS

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

3, PLACE DU PANTHÉON, 3

MCMXXI

JUSTIFICATION

DES ÉDITIONS ET TIRAGES

1° *Le Dilemme de Marc Sangnier :*

Première édition à 5.500 exemplaires : décembre 1906.

2° *La Politique religieuse :*

Première édition à 3.300 exemplaires, plus 25 exemplaires sur vergé d'Arches : 20 novembre 1912 ;

Deuxième édition, avec corrections, à 3.300 exemplaires : 28 décembre 1912 ;
— — *deuxième tirage*, à 2.200 exemplaires : 25 août 1914.

3° *L'Action Française et la Religion catholique :*

Première édition à 3.750 exemplaires, plus 24 exemplaires sur vergé d'Arches : 29 novembre 1913 ;

Deuxième édition, à 3 300 exemplaires : décembre 1913.

Le présent exemplaire appartient à l'édition définitive, comprenant, sous le titre *la Démocratie religieuse*, les trois ouvrages ci-dessus mentionnés, revus et corrigés.

Le bon à tirer en a été donné le 16 août 1921 à 5.000 exemplaires sur vélin teinté des Papeteries Navarre, numérotés de 1 à 5 000, et à 50 exemplaires sur vélin pur fil Lafuma, numérotés de I à L.

№ 1315

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Des nombreuses études que j'ai consacrées à la démocratie religieuse il a été tiré avant la guerre[1] trois volumes ; tout ce qui forme leur substance a été rassemblé ici.

Le *Dilemme de Marc Sangnier* est le premier-né. Il date de 1903 pour ses pages les plus anciennes, mais n'a paru qu'en 1906. Quatre ans plus tard, une auguste et brillante vérification lui fut décernée par le désaveu que Rome donna aux thèses du *Sillon* désormais séparées du corps de l'Église. La raison naturelle recevait sa confirmation de la théologie.

Le commun inconvénient de ces livres de controverse est qu'ils peuvent rester enchaînés à la place qu'ils ont occupée dans le Temps. Mais il arrive aussi que le Temps leur apporte un surcroît d'influence quand il chemine dans le sens des prévisions manifestées. L'avenir de la veille, revêtant la solide configuration du passé, compose alors un témoignage que rien n'altère, et les variations de l'histoire déposent en faveur de la vérité qui ne varie pas.

Je me permets de signaler page 106 un épisode très vivant sur lequel peuvent se juger les points débattus. On est en juin 1905. Nous discutons, Sangnier et moi, de la guerre et de la paix, de la Patrie et du genre humain, de ce qu'il appelle mon patriotisme territorial et son patriotisme idéal. Sangnier croit comme Jaurès à l'unification croissante du monde : il en déduit que

1. Depuis, un nouveau volume a été ajouté à cette série, en 1917 : *Le Pape, la Guerre et la Paix.*

les certitudes de la paix doivent se consolider chaque jour, au point de rendre inutile toute l'armature politique et militaire de notre pays. C'est ce que veut la doctrine du prophétisme démocratique. Or, au même moment, éclatent les premiers coups de tonnerre avant-coureurs du grand orage : démission Delcassé, recul de notre faiblesse, victoire de la force ennemie, effondrement de la volonté nationale la moins armée sous la menace des canons de Guillaume II. Cette épreuve ne tire pas M. Sangnier de son erreur. Depuis, des faits immenses, orientés dans le même sens, n'ont cessé d'affirmer la multiplication constante des menaces de guerre, la préséance accrue des esprits nationaux et des passions ethniques dans l'univers.

Il y a des cas de dissolution révolutionnaire ? Mais la guerre complique la révolution qui n'est qu'une guerre intestine. Regardez la Russie ! Il est trop clair : le monde se développe de ce côté-là. Rien ne permet d'espérer qu'il renverse son mouvement, puisque toutes les causes qui l'ont déterminé sont au travail pour le presser et pour l'accélérer encore. Que la guerre soit un mal, nous le disons. Qu'il faille le combattre, c'est notre œuvre, c'est notre effort, un de nos buts. Mais on ne réussira à maîtriser ou à modérer le fléau qu'à la condition de le reconnaître tel qu'il est et de ne pas dire qu'il faiblit de lui-même alors qu'il reprend des forces. Un diagnostic faux ne conduit qu'aux mauvais remèdes. C'est l'évidence. Eh bien ! quelle que soit cette évidence, de quelque splendeur qu'aient brillé ces vérités de fait et de droit, ni les unes ni les autres n'ont convaincu M. Marc Sangnier. Sous d'autres mots, relativement aux mêmes circonstances, son langage est celui qu'il tenait il y a quinze ans...

Quelle incurable maladie ! Ni la foudre de Rome, ni l'éclair, prolongé quatre ans, de la plus dure et de la plus vaste tuerie n'auront pu le guérir de son illusion. Tout paraissait dépendre de la question de fait : y aura-t-il encore une guerre ? Les faits de guerre auront parlé, crié, frappé : peine perdue ! Oui, l'immense peine perdue ! Et comment espérer que les gouttes d'encre qui conservent la lettre et l'esprit d'une controverse

seront moins inutiles que le torrent de sang qui en a charrié la confirmation !

Mon livre de la *Politique religieuse*, paru six ans plus tard, contenait des études et des réflexions antérieures au *Dilemme de Marc Sangnier*. J'en ai retranché quelques pages qui ne tenaient qu'à la chronique du mouvement d'Action française. De même les vertes répliques faites à de puissants personnages aujourd'hui défunts ne m'ont pas paru mériter de charger la mémoire des survivants. Quelques amateurs nous diront : « Alors, X... n'a plus son compte ?... » Le fameux X... n'a plus son compte, en effet. Que d'autres ennemis intimes de notre action reposent dans le même tranquille oubli ! Nous le leur accordons volontiers, sans rancune, résolus à ne plus penser désormais qu'à ce qu'ils ont pu faire de bon et de beau. C'est tout ce qui dépasse le niveau sacré de la mort.

Ces éliminations aideront, je l'espère, à dégager le sens des études sur la libre-pensée de l'Église, sa structure aristocratique et monarchique, son Syllabus, sa lutte contre l'usurpation de l'État moderne, sur le caractère des « deux grandeurs ». J'y ai mis le meilleur de ma réflexion.

Serait-il ambitieux d'espérer que la partie subsistante et réimprimée de ce vieil ouvrage laisse entrevoir quelques-uns des traits intellectuels de la grande, sage, haute, lumineuse et puissante figure politique du pape Pie X ? Ou je me trompe fort ou je n'ai pas été tout à fait incompréhensif de sa méthode et de sa pensée.

Lui-même, ce grand homme, a daigné dire, à plusieurs reprises, que mon respectueux commentaire éloigné ne l'avait point trahi. C'est un grand sujet de fierté. Tant pis pour les esprits forts et pour les sots, tant pis même pour quelques contradicteurs plus sournois ! J'aperçois dans le monde religieux des esprits qui nous étaient autrefois des amis publics et qui manifestaient pour nous un enthousiasme presque indiscret, à ce point de nous recruter et de nous envoyer, disaient-ils, leurs propres élèves afin qu'ils devinssent les nôtres. Cette

apologie de Pie X les a retournés. Par la fermentation prolongée d'une vive aigreur, les voilà aujourd'hui de véritables ennemis ! Leur rage n'a cédé ni à la mort du pape ni aux réconciliations de la guerre : débordant toutes nos anciennes affinités littéraires ou politiques, elle excède les convenances morales élémentaires. Ne demandons pas d'où peut venir ce désordre. Il vient de ce désordre même. Il est né d'un dégoût profond et militant de l'ordre. Jusque vers 1906 ces messieurs pouvaient croire que notre goût de l'ordre n'engageait à rien, ne gênait rien et qu'il instituait un dilettantisme nouveau, vague, superficiel et frivole comme leurs autres goûts : c'est alors qu'ils nous manifestèrent tant de faveur ! Mais à cette date, dès qu'ils nous ont vu agir et servir en ce que l'ordre « romain » comportait d'accessible pour nous, dès qu'ils ont découvert que nos idées aboutissaient à l'acte, à la discipline de l'acte, ces amis provisoires ont filé comme des moineaux. Tout naturellement, ils nous en veulent de leur panique. Cela aide à bien comprendre leurs rancunes de mauvais clercs ou de diplomates manqués : une simple émeute des nerfs.

Le troisième des volumes extraits et découpés ici, *L'Action française et la Religion catholique,* réfute les idées de nos agresseurs vers 1913; il était devenu nécessaire de nous défendre. Mais là aussi, j'ai tenu à adoucir des angles suraigus et à planter des népenthès sur les sépultures. Nous avons reçu cette règle de notre cœur. Il va sans dire que nous restons à la disposition de l'ennemi et, pour toute riposte, qui cherchera nous trouvera.

J'ai laissé la fin de ce livre intacte. C'est une requête élevée aux pieds du trône de Pie X à l'heure où l'on tentait de nous faire condamner par lui. La réponse sera connue peut-être un jour. Il ne m'appartient pas de la faire connaître. Mais je peux avouer qu'un regret profond est entré en moi dans la journée de janvier 1914 où je dus renoncer à aller exprimer mon sentiment direct à ce très généreux bienfaiteur de la France.

— Mieux vaut attendre, me dit-on... J'attendis. Le 3 août suivant la guerre éclatait. Le 20, Pie X était mort.

Devant ce tombeau, l'un des plus nobles qui aient orné l'histoire du monde, et de l'un des êtres humains qui ont le mieux senti le bienfait et la difficulté de l'amitié entre nos semblables, qu'il soit permis de rappeler la grande réponse faite à cet ambassadeur du peuple agresseur qui le pressait de bénir les armes de son maître :

— *Je bénis la paix.*

— Mais, aurait insisté l'ambassadeur, Votre Sainteté me permettra de solliciter la bénédiction du Saint-Père pour la personne de l'Empereur.

— *Que l'Empereur s'estime heureux de ne pas recevoir la malédiction du Saint-Père !*

Telle aurait été la réponse approximative. Un seul homme l'a pu entendre. Mais je sais et je pourrais nommer un témoin qui vit l'ambassadeur sortir de l'audience dans un état de désarroi et d'accablement qui ne dément point ce récit.

Explicite ou implicite, la malédiction n'a-t-elle pas suivi les auteurs de la catastrophe du monde ? Je me le suis souvent demandé. Question supra-politique qui aggrave ma peine, une peine violente, de ne pouvoir me représenter ni la physionomie vivante ni le son de la voix du céleste vieillard.

Je vois, j'entends encore, en décembre 1913 et janvier 1914, un prince de l'Église choisi et élevé par Pie X, le cardinal Sevin, archevêque de Lyon, me répéter dans son cabinet de Fourvières : « Il n'arrivera rien. Il ne pourra rien arriver ».

Je n'entends pas, je ne vois pas le pape Pie X prononcer les précieux, les sacrés encouragements dont j'ai reçu l'écho. Et je ne saurais m'en consoler qu'à moitié en me disant que ces relations extraordinaires ne devaient pas sortir du règne de l'esprit.

Il n'en est pas moins vrai qu'elles vivent dans une zone où rien n'est dit, ni vu, ni entendu qui mette en œuvre l'appareil pesant de nos corps.

Août 1921.

LE DILEMME
DE MARC SANGNIER

ESSAI SUR LA DÉMOCRATIE RELIGIEUSE

« Pour un esprit dégagé de toutes les superstitions, un impérieux dilemme doit tôt ou tard se poser : ou le positivisme monarchique de l'Action Française, ou le christianisme social du Sillon. »

MARC SANGNIER.

A

L'ÉGLISE ROMAINE

A

L'ÉGLISE

DE

L'ORDRE

AU

PRÊTRE ÉMINENT

QUI

FUT MON PREMIER MAÎTRE

AU

PARFAIT HUMANISTE

PAR QUI

JE FUS INTRODUIT

AUX

LETTRES PROFANES

INTRODUCTION

I

On se trompe souvent sur le sens et sur la nature des raisons pour lesquelles certains esprits irréligieux ou sans croyance religieuse ont voué au Catholicisme un grand respect mêlé d'une sourde tendresse et d'une profonde affection. — C'est de la politique, dit-on souvent. Et l'on ajoute : — Simple goût de l'autorité. On poursuit quelquefois : — Vous désirez une religion pour le peuple... Sans souscrire à d'aussi sommaires inepties, les plus modérés se souviennent d'un propos de M. Brunetière : « L'Église catholique est un gouvernement », et concluent : Vous aimez ce gouvernement fort.

Tout cela est frivole, pour ne pas dire plus. Quelque étendue que l'on accorde au terme de gouvernement, en quelque sens extrême qu'on le reçoive, il sera toujours débordé par la plénitude du grand être moral auquel s'élève la pensée quand la bouche prononce le nom de l'Église de Rome. Elle est sans doute un gouvernement, elle est aussi mille autres choses. Le vieillard en vêtements blancs qui siège au sommet du système catholique peut ressembler aux princes du sceptre et de l'épée quand il tranche et sépare, quand il rejette ou qu'il fulmine ; mais la plupart du temps son autorité participe de la fonction pacifique du chef de chœur quand il bat la mesure d'un chant que ses choriste conçoivent comme lui, en même temps que lui. La règle extérieure n'épuise pas la notion du Catholicisme, et c'est lui qui passe infiniment cette règle. Mais où la règle cesse, l'harmonie est loin de cesser. Elle s'amplifie au contraire. Sans consister toujours en une obédience, le Catholicisme est partout

un ordre. C'est à la notion la plus générale de l'ordre que cette essence religieuse correspond pour ses admirateurs du dehors.

Il ne faut donc pas s'arrêter à la seule hiérarchie visible des personnes et des fonctions. Ces gradins successifs sur lesquels s'échelonne la majestueuse série des juridictions font déjà pressentir les distinctions et les classements que le Catholicisme a su introduire ou raffermir dans la vie de l'esprit et l'intelligence du monde. Les constantes maximes qui distribuent les rangs dans sa propre organisation se retrouvent dans la rigueur des choix critiques, des préférences raisonnées que la logique de son dogme suggère aux plus libres fidèles. Tout ce que pense l'homme reçoit, du jugement et du sentiment de l'Église, place proportionnelle au degré d'importance, d'utilité ou de bonté. Le nombre de ces désignations électives est trop élevé, leur qualification est trop minutieuse, motivée trop subtilement, pour qu'il ne semble pas toujours assez facile d'y contester, avec une apparence de raison, quelque point de détail. Où l'Église prend sa revanche, où tous ses avantages reconquièrent leur force, c'est lorsqu'on en revient à considérer les ensembles. Rien au monde n'est comparable à ce *corps* de principes si généraux, de coutumes si souples, soumis à la même pensée, et tel enfin que ceux qui consentirent à l'admettre n'ont jamais pu se plaindre sérieusement d'avoir erré par ignorance et faute de savoir au juste ce qu'ils devaient. La conscience humaine, dont le plus grand malheur est peut-être l'incertitude, salue ici le temple des définitions du devoir.

Cet ordre intellectuel n'a rien de stérile. Ses bienfaits rejoignent la vie pratique. Son génie prévoyant guide et soutient la volonté, l'ayant pressentie avant l'acte, dès l'intention en germe, et même au premier jet naissant du vœu et du désir. Par d'insinuantes manœuvres ou des exercices violents répétés d'âge en âge pour assouplir ou pour dompter, la vie morale est prise à sa source, captée, orientée et même conduite, comme par la main d'un artiste supérieur.

Pareille discipline des puissances du cœur doit descendre au delà du cœur. Quiconque se prévaut de l'origine catholique en a gardé un corps ondoyé et trempé d'habitudes profondes qui sont symbolisées par l'action de l'encens, du sel ou du chrême

sacrés, mais qui déterminent des influences et des modifications radicales. De là est née cette sensibilité catholique, la plus étendue et la plus vibrante du monde moderne, parce qu'elle provient de l'idée d'un ordre imposé à tout. Qui dit ordre dit accumulation et distribution de richesses : moralement, réserve de puissance et de sympathie.

II

On pourrait expliquer l'insigne merveille de la sensibilité catholique par les seules vertus d'une prédication de fraternité et d'amour, si la fraternité et l'amour n'avaient produit des résultats assez contraires quand on les a prêchés hors du catholicisme. N'oublions pas que plus d'une fois dans l'histoire il arriva de proposer « la fraternité ou la mort » et que le catholicisme a toujours imposé la fraternité sans l'armer de la plus légère menace : lorsqu'il s'est montré rigoureux ou sévère jusqu'à la mort, c'est de justice ou de salut social qu'il s'est prévalu, non d'amour. Le trait le plus marquant de la prédication catholique est d'avoir préservé la philanthropie de ses propres vertiges, et défendu l'amour contre la logique de son excès. Dans l'intérêt d'une passion qui tend bien au sublime, mais dont la nature est aussi de s'aigrir et de se tourner en haine aussitôt qu'on lui permet d'être la maîtresse, le catholicisme a forgé à l'amour les plus nobles freins, sans l'altérer ni l'opprimer.

Par une opération comparable aux chefs-d'œuvre de la plus haute poésie, les sentiments furent pliés aux divisions et aux nombres de la Pensée ; ce qui était aveugle en reçut des yeux vigilants ; le cœur humain, qui est aussi prompt aux artifices du sophisme qu'à la brutalité du simple état sauvage, se trouva redressé en même temps qu'éclairé.

Un pareil travail d'ennoblissement opéré sur l'âme sensible par l'âme raisonnable était d'une nécessité d'autant plus vive que la puissance de sentir semble avoir redoublé depuis l'ère moderne. *« Dieu est tout amour »*, disait-on. Que serait devenu le monde si, retournant les termes de ce principe, on eût tiré de là que *« tout amour est Dieu »* ? Bien des âmes que la ten-

dresse de l'Évangile touche, inclinent à la flatteuse erreur de ce panthéisme qui, égalisant tous les actes, confondant tous les êtres, légitime et avilit tout. Si elle eût triomphé, un peu de temps aurait suffi pour détruire l'épargne des plus belles générations de l'humanité. Mais elle a été combattue par l'enseignement et l'éducation que donnait l'Église : — *Tout amour n'est pas Dieu, tout amour est* « DE DIEU ». Les croyants durent formuler, sous peine de retranchement, cette distinction vénérable, qui sauve encore l'Occident de ceux que Macaulay appelle les barbares d'en bas.

Aux plus beaux mouvements de l'âme, l'Église répéta comme un dogme de foi : *Vous n'êtes pas des dieux*. A la plus belle âme elle-même : *Vous n'êtes pas un Dieu non plus*. En rappelant le membre à la notion du corps, la partie à l'idée et à l'observance du tout, les avis de l'Église éloignèrent l'individu de l'autel qu'un fol amour-propre lui proposait tout bas de s'édifier à lui-même ; ils lui représentèrent combien d'êtres et d'hommes, existant près de lui, méritaient d'être considérés avec lui : — *N'étant pas seul au monde, tu ne fais pas la loi du monde, ni seulement ta propre loi*. Ce sage et dur rappel à la vue des choses réelles ne fut tant écouté que parce qu'il venait de l'Église même. La meilleure amie de chaque homme, la bienfaitrice commune du genre humain, sans cesse inclinée sur les âmes pour les cultiver, les polir et les perfectionner, pouvait leur interdire de se choisir pour centre.

Elle leur montrait ce point dangereux de tous les progrès obtenus ou désirés par elle. L'apothéose de l'individu abstrait se trouvait ainsi réprouvée par l'institution la plus secourable à tout individu vivant. L'individualisme était exclu au nom du plus large amour des personnes, et ceux-là mêmes qu'entre tous les hommes elle appelait, avec une dilection profonde, les humbles, recevaient d'elle un traitement de privilège, à la condition très précise de ne point tirer de leur humilité un orgueil, ni de la sujétion le principe de la révolte.

La douce main qu'elle leur tend n'est point destinée à leur bander les yeux. Elle peut s'efforcer de corriger l'effet d'une vérité âpre. Elle ne cherche pas à la nier ni à la remplacer par de vides fictions. *Ce qui est :* voilà le principe de toute charitable sagesse. On peut désirer autre chose. Il faut d'abord

savoir cela. Puisque le système du monde veut que les plus sérieuses garanties de tous les *« droits des humbles »* ou leurs plus sûres chances de bien et de salut soient liées au salut et au bien des puissants, l'Église n'encombre pas cette vérité de contestations superflues. S'il y a des puissants féroces, elle les adoucit, pour que le bien de la puissance qui est en eux donne tous ses fruits ; s'ils sont bons, elle fortifie leur autorité en l'utilisant pour ses vues, loin d'en relâcher la précieuse consistance. Il faudrait se conduire tout autrement si notre univers était construit d'autre sorte et si l'on pouvait y obtenir des progrès d'une autre façon. Mais tel est l'ordre. Il faut le connaître si l'on veut utiliser un seul de ses éléments. Se conformer à l'ordre abrège et facilite l'œuvre. Contredire ou discuter l'ordre est perdre son temps. Le catholicisme n'a jamais usé ses puissances contre des statuts éternels ; il a renouvelé la face de la terre par un effort d'enthousiasme soutenu et mis en valeur au moyen d'un parfait bon sens. Les réformateurs radicaux et les amateurs de révolution n'ont pas manqué de lui conseiller une autre conduite, en le raillant amèrement de tant de précautions. Mais il les a tranquillement excommuniés un par un.

III

Église catholique, Église de l'Ordre, c'étaient pour beaucoup d'entre nous deux termes si évidemment synonymes qu'il arrivait de dire : « un livre catholique » pour désigner un beau livre, classique, composé en conformité avec la raison universelle et la coutume séculaire du monde civilisé ; au lieu qu'un « livre protestant » nous désignait tout au contraire des sauvageons sans race, dont les auteurs, non dépourvus de tout génie personnel, apparaissaient des révoltés ou des incultes. Un peu de réflexion nous avait aisément délivrés des contradictions grossières établies par l'histoire et la philosophie romantiques entre le catholicisme du moyen âge et celui de la Renaissance. Nous cessions d'opposer ces deux périodes, ne pouvant raisonnablement reconnaître de différences bien profondes entre le génie religieux qui s'était montré accueillant pour Aristote et pour Virgile et celui qui reçut un peu plus tard, dans une

mesure à peine plus forte, les influences d'Homère et de Phidias. Nous admirions quelle inimitié ardente, austère, implacable, ont montrée aux œuvres de l'art et aux signes de la beauté les plus résolus ennemis de l'organisation catholique. Luther est iconoclaste comme Tolstoï, comme Rousseau. Leur commun rêve est de briser les formes et de diviser les esprits. C'est un rêve anticatholique. Au contraire, le rêve d'assembler et de composer, la volonté de réunir, sans être des aspirations nécessairement catholiques, sont nécessairement les amis du catholicisme. A tous les points de vue, dans tous les domaines et sous tous les rapports, ce qui construit est *pour*, ce qui détruit est *contre* ; quel esprit noble ou quel esprit juste peut hésiter ?

Chez quelques-uns, que je connais, on n'hésita guère. Plus encore que par sa structure extérieure, d'ailleurs admirable, plus que par ses vertus politiques, d'ailleurs infiniment précieuses, le catholicisme faisait leur admiration pour sa nature intime, pour son esprit. Mais ce n'était pas l'offenser que de l'avoir considéré aussi comme l'arche du salut des sociétés. S'il inspire le respect de la propriété ou le culte de l'autorité paternelle ou l'amour de la concorde publique, comment ceux qui ont songé particulièrement à l'utilité de ces biens seraient-ils blâmables d'en avoir témoigné gratitude au catholicisme ? Il y a presque du courage à louer aujourd'hui une doctrine religieuse qui affaiblit la révolution et resserre le lien de discipline et de concorde publique. Je l'avouerai sans embarras. Dans un milieu de politiques positivistes que je connais bien, c'est d'un *Êtes-vous catholiques ?* que l'on a toujours salué les nouveaux arrivants qui témoignaient de quelque sentiment religieux. Une profession catholique rassurait instantanément et, bien qu'on n'ait jamais exclu personne pour ses croyances, la pleine confiance, l'entente parfaite n'a jamais existé qu'à titre exceptionnel hors de cette condition.

La raison en est simple en effet, dès qu'on s'en tient à ce point de vue social. Le croyant qui n'est pas catholique dissimule dans les replis inaccessibles du for intérieur un monde obscur et vague de pensées ou de volontés que la moindre ébullition, morale ou immorale, peut lui présenter aisément comme la voix, l'inspiration et l'opération de Dieu même.

Aucun contrôle extérieur de ce qui est ainsi cru le bien et le mal absolus. Point de juge, point de conseil à opposer au jugement et au conseil de ce divin arbitre intérieur. Les plus malfaisantes erreurs peuvent être affectées et multipliées, de ce fait, par un infini. Effrénée comme une passion et consacrée comme une idole, cette conscience privée peut se déclarer, s'il lui plaît, pour peu que l'illusion s'en mêle, maîtresse d'elle-même et loi plénière de tout : ce métaphysique instrument de révolte n'est pas un élément sociable, on en conviendra, mais un caprice et un mystère toujours menaçant pour autrui.

Il faut définir les lois de la conscience pour poser la question des rapports de l'homme et de la société; pour la résoudre, il faut constituer des autorités vivantes chargées d'interpréter les cas conformément aux lois. Ces deux conditions ne se trouvent réunies que dans le catholicisme. Là et là seulement, l'homme obtient ses garanties, mais la société conserve les siennes : l'homme n'ignore pas à quel tribunal ouvrir son cœur sur un scrupule ou se plaindre d'un froissement, et la société trouve devant elle un grand corps, une société complète avec qui régler les litiges survenus entre deux juridictions semblablement quoique inégalement compétentes. L'Église incarne, représente l'homme intérieur tout entier ; l'unité des personnes est rassemblée magiquement dans son unité organique. L'État, *un* lui aussi, peut conférer, traiter, discuter et négocier avec elle. Que peut-il contre une poussière de consciences individuelles, que les asservir à ses lois ou flotter à la merci de leur tourbillon ?

IV

Sans doute cette société spirituelle a un chef, et que vous trouvez trop puissant. Vous plairait-il mieux d'avoir affaire à 39 millions de chefs commandant à des milliards de cellules nerveuses plus ou moins débandées, à autant de chefs que de têtes, dont chacun pourra motiver sa fantaisie par quelque *Dieu le veut* et la pousser légitimement, s'il lui plaît, aux plus sombres extrémités ? Mais cette anarchie vous effraie, vous admettez l'Église, et vous regrettez seulement qu'elle ne soit pas nationale et qu'elle ait son chef au dehors ; vous souhaitez

la messe et les vêpres en français, un clergé autonome absolument soustrait à toute autorité du « Romain ». Là encore, en calculant la ruine de ce qui est, prenez-vous bien garde à ce qui succéderait ? Vous ne manqueriez pas d'en avoir horreur. Le « Romain » supprimé et, avec ce Romain, l'unité et la force de la Tradition énervées, les monuments écrits de la foi catholique obtiendront nécessairement toute la part de l'influence religieuse enlevée à Rome. On lira directement dans les textes, on y lira surtout la lettre. Cette lettre, qui est juive, agira, si Rome ne l'explique, à la juive.

En s'éloignant de Rome, nos clercs évolueront, de plus en plus, comme ont évolué les clercs d'Angleterre, d'Allemagne et de Suisse, même de Russie et de Grèce. Devenus, de prêtres, « pasteurs » et « ministres de l'Évangile », ils tourneront, de plus en plus, au rabbinisme, et vous feront cingler peu à peu vers Jérusalem. Le centre et le nord de l'Europe, qui ont déjà opéré ce recul immense, offrent-ils un exemple dont vous soyez tentés ? Pour éviter une autorité qui est essentiellement latine, êtes-vous disposés à vous sémitiser ? Je ne désire pas pour mes compatriotes la destinée intellectuelle de l'Allemand ou de l'Anglais, dont toute la culture, depuis la langue jusqu'à la poésie, est infestée, depuis trois siècles, d'hébraïsmes déshonorants.

Un siège central dans l'Église et ce siège dans Rome : l'avantage n'est pas pour Rome seule, ni pour l'Église seule, ni pour les clercs, ni pour les fidèles tout seuls. Il reste infini pour la société et l'État. Pour la société la plus laïque, pour l'État le plus jaloux de ses droits. Je ne parle, il est vrai, que d'États et de sociétés qui soient intéressés à leur propre bien, ou seulement qui n'y soient pas tout à fait hostiles. Il est parfaitement certain que nos révolutionnaires seraient des animaux incompréhensibles et des monstres sans rien d'humain, s'ils apportaient le plus léger esprit de politique générale, le moindre sentiment de prévoyance civique, dans la conduite de leur offensive contre l'Église. Ils sont inexplicables de ce point de vue. Celui d'entre eux qui consentirait à vouloir un minimum d'*ordre*, même un minimum d'*être*, ne pourrait éviter de changer radicalement son point de vue sur ce sujet. Leur attitude ne se comprend que par leur goût inné de la destruction.

Chez quelques-uns, c'est une rage. Il faut les voir ainsi. Cet orateur énergique et souple, ce journaliste ingénieux, ce démagogue, ce lettré vous déconcerte par une haine extravagante de tout ce qu'il nomme « romain », c'est-à-dire, — il l'entend très bien comme vous, — *civilisé, organisé, solide, durable, ordonné?* Il ne vous étonnera plus et vous admirerez au contraire, à travers ses incohérences, une immuable fixité si, au lieu de l'écouter, vous le regardez : ces moustaches de Hun! ce nez, ce crâne à la Mongole! ces idées, pauvres et sommaires assurément, mais concentrées en des formules péremptoires, qui, toujours et partout, de la première à la dernière, qu'il s'agisse d'un jugement sur l'antiquité grecque ou latine, d'un débat sur l'organisation du travail, d'un examen de la mainmorte religieuse ou civile, peuvent être résumées et symbolisées pour les yeux dans ce seul terme : « A bas! » ou dans une seule tendance : *Conserver, maintenir tout ce qui peut ou doit abattre quelque chose ou quelqu'un.* Regardez bien. C'est bien la race des peuples grossiers décrits dans le conte de Fénelon et dont tout le vocabulaire se réduisait au terme « non ». Un « non » perpétuel asséné sur le vrai comme sur le réel, impartial coup de marteau frappé sur d'humbles ustensiles domestiques comme sur les vases sacrés. Je ne me soucie pas de dire à M. Clemenceau qu'il représente la revanche d'Attila. Le chef barbare est-il pour quelque chose dans son affaire? La face de M. Clemenceau porte-t-elle un signe physique de quelque obscure descendance historique? Ou les masques des destructeurs se ressemblent-ils à travers le temps par le fait qu'ils recouvrent d'identiques machinations? Hérédité, tradition, simple concours d'identités mentales, la cause importe peu, mais le fait évident ne manque pas d'une éloquence suggestive.

Jamais barbare aussi complet ni destructeur aussi sincère. Jamais non plus même pouvoir de réveiller ou de rassembler contre lui les consciences et les volontés qu'il menace. Je dois le confesser pour ma part : sans vouloir le surfaire ni m'illusionner sur sa force, qui est faible, en regardant à sa qualité et non à sa taille, c'est en somme à lui que je dois de m'être réveillé un matin les mains jointes, les genoux tout à fait ployés devant la vieille et sainte figure maternelle du Catholicisme historique. Ce suppôt de Genève et de Londres m'a fait

sentir clairement que *je suis Romain.* Par lui, j'ai récité le symbole attaché à mes deux qualités de citoyen français et de membre du genre humain.

Je suis Romain, parce que Rome, dès le consul Marius et le divin Jules, jusqu'à Théodose, ébaucha la première configuration de ma France. *Je suis Romain,* parce que Rome, la Rome des prêtres et des papes, a donné la solidité éternelle du sentiment, des mœurs, de la langue, du culte, à l'œuvre politique des généraux, des administrateurs et des juges romains. *Je suis Romain,* parce que si mes pères n'avaient pas été Romains comme je le suis, la première invasion barbare, entre le ve et le xe siècle, aurait fait aujourd'hui de moi une espèce d'Allemand ou de Norvégien. *Je suis Romain,* parce que, n'était ma romanité tutélaire, la seconde invasion barbare, qui eut lieu au xvie siècle, l'invasion protestante, aurait tiré de moi une espèce de Suisse. *Je suis Romain* dès que j'abonde en mon être historique, intellectuel et moral. *Je suis Romain*, parce que si je ne l'étais pas je n'aurais à peu près plus rien de français. Et je n'éprouve jamais de difficultés à me sentir ainsi Romain, les intérêts du catholicisme romain et ceux de la France se confondant presque toujours, ne se contredisant nulle part. Mais d'autres intérêts encore, plus généraux, sinon plus pressants, me font une loi de me sentir Romain.

Je suis Romain dans la mesure où je me sens homme : animal qui construit des villes et des États, non vague rongeur de racines ; animal social, et non carnassier solitaire ; cet animal qui, voyageur ou sédentaire, excelle à capitaliser les acquisitions du passé et même à en déduire une loi rationnelle, non destructeur errant par hordes et nourri des vestiges de la ruine qu'il a créée. *Je suis Romain* par tout le positif de mon être, par tout ce qu'y joignirent le plaisir, le travail, la pensée, la mémoire, la raison, la science, les arts, la politique et la poésie des hommes vivants et réunis avant moi. Par ce trésor dont elle a reçu d'Athènes et transmis le dépôt à notre Paris, Rome signifie sans conteste la civilisation et l'humanité. *Je suis Romain, je suis humain :* deux propositions identiques.

Rome dit *oui,* l'Homme dit *oui.* Voilà l'identité profonde que m'a fait sentir M. Clemenceau au moyen de sa paraphrase misérable du *non* cher aux sauvages, aux barbares et aux enfants.

Si le diable n'était trop grand seigneur pour être associé à nos contemporains, je dirais que ce simple sénateur radical m'a rendu le même service que le diable dans la nouvelle de Mistral : il a apporté sa pierre, une dernière pierre, au monument de ma conviction essentielle, ou du moins il a illustré d'un symbole satisfaisant tout ce qui m'était suggéré par ma réflexion en art, en morale, en littérature, en histoire. Avec quelques personnages qui lui ressemblent, avec le régime qui les reflète si purement, ils ont parfaitement réussi à nous faire entendre qui nous sommes et ce que nous aimons : très exactement le contraire de ce qu'ils aiment et de ce qu'ils sont.

Comme d'un champ catalaunique engraissé de beaucoup de morts, mon ordre catholique et romain, mon ordre natal se renforce des inepties et des violences que l'on a jetées contre lui. N'ai-je pas saisi une *cause*? Ne sais-je pas le fond de tant de haine et d'amitié ? Tout désormais s'explique par une différence, la plus claire du monde et la plus sensible : un *oui*, un *non*. Ceux-là ne veulent pas, ceux-ci veulent, désirent. Quoi donc ? Que quelque chose soit, avec les conditions nécessaires de l'Être. Les uns conspirent à la vie et à la durée : les autres souhaitent, plus ou moins nettement, que ce qui est ne soit bientôt plus, que ce qui se produit avorte, enfin que ce qui tend à être ne parvienne jamais au jour. Ces derniers constituent la vivante armée de la mort ; ils sont l'inimitié jurée, directe, méthodique, de ce qui est, agit, recrute, peuple : on peut les définir une contradiction, une critique pure, formule humaine du néant.

Le *oui*, le *non* : double série des causes contraires en travail. Le *positif* est catholique et le *négatif* ne l'est pas. Le *négatif* tend à nier le genre humain comme la France et le toit domestique comme l'obscure enceinte de la conscience privée ; ne le croyez pas s'il soutient qu'il nie uniquement le frein, la chaîne, la délimitation, le lien : il s'attaque à ce que ces négations apparentes ont de positif. Comme il ne saurait exister de figure sans le trait qui la cerne et la ligne qui la contient, dès que l'Être commence à s'éloigner de son contraire, dès que l'Être est, il a sa forme, il a son ordre, et c'est cela même dont il est borné qui le constitue. Quelle existence est sans essence ? Qu'est-ce que l'Être sans la loi ? A tous les degrés de l'échelle,

l'Être faiblit quand mollit l'ordre ; il se dissout pour peu que l'ordre ne le tienne plus. Les déclamateurs qui s'élèvent contre la règle ou la contrainte au nom de la liberté ou du droit, sont les avocats plus ou moins dissimulés du néant. Inconscients, ils veulent l'*Être* sans la condition de l'Être et, conscients, leur misanthropie naturelle, ou leur perversité d'imagination, ou quelque idéalisme héréditaire transformé en folie furieuse les a détermines à rêver, à vouloir le *rien*.

Je crois profondément que plusieurs des modernes ennemis du catholicisme conçoivent ce désir avec lucidité. Ils sont radicalement destructeurs, destructeurs avec conscience. Ils nourrissent la claire cupidité du néant. Ils en éprouvent la délectation certaine, absurde et terrible. Comment ne pas être contre eux ? Comment ne pas courir à l'aide du génie de la construction en péril ?

V

L'anarchiste chrétien appelé Marc Sangnier n'a pas eu la vertu de défaire ce que Clemenceau avait fait. Il ne m'a pas inspiré un instant de doute sur les affinités du catholicisme et de l'ordre. Mais d'autres ont connu ce doute. Sangnier montra toujours sa volonté certaine de paraître et d'être aussi bon catholique que possible, ce qui le faisait suivre d'un grand nombre de catholiques : puis ses longues caresses à l'esprit de Révolution entraînaient ses auditeurs et ses lecteurs à traiter comme des ennemies les conditions de la patrie, du progrès et de la tradition. Que le mouvement se continuât, et l'on aurait le droit de se demander si l'ordre allait se trouver d'un côté, le catholicisme de l'autre. Les esprits sages recommandaient le silence, la patience, surtout la confiance : Rome veille, déclaraient-ils. Mais c'était pour la France que l'on devenait anxieux. A quelles conclusions pourraient bien s'arrêter ces prédications, d'un vague extrême, mais d'une véhémence et d'une chaleur inouïes ? Aujourd'hui, des indices très suffisants permettent d'affirmer que l'avenir du catholicisme français n'est pas au *Sillon* : les théologiens s'occupent de ses doctrines. S'ils ne s'accordent pas encore sur le jugement à porter, ils sont unanimes à reconnaître que l'examen et la prudence s'imposent. Par les feuilles qui

suivent, le lecteur pourra voir qu'on n'a pas épargné au jeune directeur du *Sillon* quelque doute sur l'orthodoxie de ses postulats. Il y est dit, en termes nets, que le *Sillon* aurait un jour ou l'autre à désavouer telles tendances inquiétantes ou qu'il serait lui-même éloigné de l'Église. Les plus anciens de ces présages ne datent pas de beaucoup plus de trois années, et nous sommes déjà bien loin du temps où Marc Sangnier pouvait offrir à l'*Action française* un traité de partage analogue à celui qu'édicta le pape Alexandre VI entre les Espagnols et les Portugais d'Amérique : s'arrogeant tous les catholiques et laissant le reste de la France à la Monarchie ! Marc Sangnier n'est plus en état de presser la jeunesse de choisir entre nos diableries et sa sainteté. Les autorités catholiques ont bien voulu nous rendre justice, et elles se méfient de lui.

Vraiment, c'est de sa faute. Comment fit-il pour dédaigner l'expérience à ce point ? Quel est le rêve ou la raison qui lui permit de négliger autant le passé ? Chaque journée apporte un témoignage neuf à nos vérités aussi vieilles que l'univers. Ce petit livre, composé d'articles successifs tous traitant du même sujet, dégage maintes fois les leçons spontanées jaillies de la course des choses. Mais il est des esprits faits à souhait pour échapper aux suggestions les plus claires. Il leur faut des rigueurs directes ou des secousses fortes. Hygiène que l'on peut adopter pour soi : on n'a jamais le droit de la prêcher aux autres. L'Église l'a bien vu. Jadis, elle livrait les endurcis de cette sorte au bras séculier. Sa puissance spirituelle suffira sans doute aujourd'hui à les faire rentrer dans l'ordre.

Paris, le 9 décembre 1906.

ARTICLE PREMIER[1]

« Dilemme impérieux. » Effort pour le résoudre. Première tentative de conciliation.

« *Depuis longtemps nous le pressentions, nous l'avons écrit ici même, il y a quelques mois, pour un esprit dégagé de toutes les superstitions, un impérieux dilemme doit tôt ou tard se poser :*

« *Ou le positivisme monarchique de l'*Action française ;

« *Ou le christianisme social du* Sillon[2]. »

Je n'aime pas beaucoup ce dilemme de Marc Sangnier.

Je voudrais faire voir que j'ai raison de ne pas l'aimer et que Sangnier a tort d'y revenir sans cesse.

L'*impérieux dilemme*, auquel on est surpris de voir un bon esprit s'arrêter, s'attacher avec autant de complaisance, est également dépourvu de valeur logique et de sens réel.

I

Le dilemme de Marc Sangnier ne correspond en rien aux réalités. Le christianisme social, qui n'a pas été inventé en France, n'a jamais exclu le positivisme monarchique. Le prince

1. *Action française* du 1er juillet 1904.

2. Cette formule du *dilemme de Marc Sangnier*, celle que l'on discute ici, a paru dans le *Sillon* du 25 mai 1904, à la fin d'un article consacré aux tristesses et aux déconvenues qui venaient d'accabler M. Georges Deherme, le fondateur de la *Coopération des idées* et de l'*Université populaire du faubourg Saint-Antoine*, dépouillé par arrêt de justice de l'œuvre de toute sa vie. L'*Action française* du 15 mai 1904 avait consacré aux justes plaintes de M. Deherme des commentaires très étendus, que le lecteur aura peut-être avantage à relire dans leur texte : d'une part, en effet, Marc Sangnier s'est largement inspiré de ces commentaires dans les discussions qu'il a soutenues depuis, et d'autre part je m'y suis référé aussi plusieurs fois ici.

Aloys de Lichtenstein, l'archiduc héritier de la couronne austro-hongroise sont les plus illustres représentants du parti chrétien social en Europe : je ne les crois hostiles ni l'un ni l'autre au positivisme monarchique de l'*Action française*, qui, de son côté, ne professe aucune hostilité à l'égard de leurs doctrines. Marc Sangnier répondra qu'il ne parle que pour la France ; mais je demanderai s'il exclut du parti chrétien social le marquis de la Tour du Pin, qui a contribué à fonder ce parti : l'*Action française* n'a jamais exclu le marquis de la Tour du Pin du positivisme monarchique.

Au surplus, Marc Sangnier devrait consentir à jeter sur l'*Action française* un regard moins tendre, mais plus lucide. Il verrait dans nos rangs autant de croyants catholiques que de libertins. Peut-être même verrait-il moins de ceux-ci que de ceux-là. Si notre directeur Henri Vaugeois n'est qu'un admirateur et un amoureux du catholicisme, Léon de Montesquiou, président de notre Conseil d'administration, est bel et bien un catholique croyant et pratiquant. Marc Sangnier pourra le rencontrer au pied des autels. Louis Dimier, Cavalier, Jean Rivain, le baron de Mandat-Grancey, Richard Cosse, le comte de Lantivy[1], professent les mêmes croyances que Sangnier. User des pinces du dilemme pour les exclure du christianisme social, c'est, il me semble, raffiner l'injustice à leurs dépens ; c'est les toucher dans leur spirituel et dans leur temporel et les damner, en somme, après les avoir décriés. Je n'ai pas le mandat de traduire ici leurs protestations, mais, les ayant vus mécontents, j'ai bien le droit de le noter.

Leur mécontentement prouve en effet que Marc Sangnier décrète un conflit éternel entre gens qui peuvent s'accorder. Bien que l'*Action française* se déclare amie du *Sillon*, le *Sillon* a le droit de se déclarer hostile à l'*Action française :* c'est en tant que *Sillon*, mais ce ne peut pas être en tant « que chrétien social », puisqu'il y a d'excellents « chrétiens sociaux » dans le camp de l'*Action française*.

1. Notre contingent de fidèles catholiques s'est augmenté depuis que ces lignes ont été écrites. Il suffira de rappeler la plus importante de ces recrues, Bernard de Vesins, emprisonné du 8 février au 14 juillet 1906 pour avoir défendu, avec quatre compagnons dont trois membres de l'*Action française*, l'église de Saint-Symphorien à Versailles.

II

J'avoue du reste que, nous-mêmes, à l'aile gauche de l'*Action française*, nous avons été les plus surpris quand Sangnier nous a relégués dans une position aussi directement contraire à la sienne; car, estimions-nous, s'ils se recrutaient uniquement parmi les catholiques, s'ils se conformaient à la règle de l'Église catholique, les « chrétiens sociaux » devaient trouver chez nous, sur le terrain économique et politique, des alliés ardents, nullement des contradicteurs; nous nous sentions certains de les seconder avec d'autant plus de vivacité qu'ils seraient plus précisément catholiques et se distingueraient davantage des sectateurs de ce christianisme inorganique qui dicta la Réforme et la Révolution. Toutes nos idées favorites, *ordre, tradition, discipline, hiérarchie, autorité, continuité, unité, travail, famille, corporation, décentralisation, autonomie, organisation ouvrière,* ont été conservées et perfectionnées par le catholicisme. Comme le catholicisme du moyen âge s'est complu dans la philosophie d'Aristote, notre naturalisme social prenait dans le catholicisme un de ses points d'appui les plus solides et les plus chers.

C'est là-dessus que le catholique Marc Sangnier est venu nous dire :

— Non seulement vous ne pensez pas comme nous sur les dogmes surnaturels, mais il y a une incompatibilité radicale entre votre politique positiviste (ou « païenne ») et la nôtre, qui est chrétienne par-dessus tout.

Voilà qui est penser rigidement, voilà qui est parler plus sèchement encore. Car enfin une pensée politique peut être « chrétienne avant tout » sans rien opposer à la nôtre. Elle cherche, il est vrai, dans la métaphysique et dans la religion des justifications que nous n'y cherchons pas. Mais que justifie-t-elle ainsi par le surnaturel ? Des lois naturelles. Or, ces lois naturelles, si nous les saisissons, si nous les formulons dans les mêmes termes que la « pensée chrétienne », nous avons bien le droit de dire que cette « pensée chrétienne » est d'accord avec nous, comme nous avec elle, sur le terrain particulier, défini, spécifié et circonscrit de ces lois.

Des exemples. Les philosophes chinois ont fort bien vu ce que notre maître Le Play formule en ces termes : « l'individu n'est pas une unité sociale » : refuserez-vous de communier avec ces Chinois dans la vérité naturelle? Le mathématicien positiviste Auguste Comte a formulé plus rigoureusement la même loi quand il a dit : « la société humaine se compose de familles et non d'individus », et, non content de donner cette formule, il en a aussi proposé une explication analytique profonde, qui nous conduit jusqu'au seuil de l'ontologie : certains positivistes en sont intimidés; ils n'osent pas suivre leur maître dans cet effort de rationalisme! Pourtant la divergence ne peut les empêcher d'admettre avec lui le point de fait d'abord constaté. Arrive un de ces brillants philosophes platoniciens ou chrétiens, de la race de Bonald ou de Ballanche, qui, dévoilant les desseins de Dieu sur le monde, couronne l'explication mathématique d'une raison métaphysique : ceux d'entre nous qui suivaient Comte dans son théorème se feraient un scrupule de pousser la déduction aussi loin. Ils s'arrêtent. Mais, sur la loi statique des sociétés humaines, en sont-ils moins d'accord avec ceux qui l'expliquent par des hypothèses de métaphysiciens? Et si cette dernière troupe de philosophes se scinde de nouveau à l'endroit où Bonald ouvrira Bossuet et, prenant sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, rendra compte de la famille par le Décalogue, s'il se trouve de purs métaphysiciens que cette théologie révélée éloigne et décourage, en sont-ils moins tombés d'accord avec Bonald et Bossuet du principe premier de la Politique? Ou l'accord est-il moins complet, du fait que ces derniers maîtres recourent à la foi pour achever de légitimer ce principe? Les dissidences de l'esprit peuvent porter sur les doctrines d'explication. Les *doctrines de constatation*, qui recensent les faits et dégagent les lois, refont une véritable unité mentale et morale entre tous les esprits sensés. Le positivisme est une doctrine de constatation.

La pensée politique d'un monarchiste peut être « chrétienne avant tout ». Cela veut dire qu'avant toute autre justification de la monarchie il fera valoir la volonté et les desseins de Dieu ou parlera du droit divin. En quoi ce monarchiste persuadé du droit divin peut-il être gêné d'entendre dire à tel autre royaliste qui ne croit pas en Dieu que le droit des rois vient de la

nature et de l'histoire ? Il lui suffira de gémir de l'irréligion de son frère. En quoi ce dernier monarchiste, ce monarchiste libertin, peut-il être offusqué de voir un ami politique qui croit en Dieu rattacher à Dieu l'institution, la loi qu'il nomme naturelles ? L'un dit : — *Voici la loi de la nature*... L'autre : *Voici la loi de Celui qui a fait la nature.* Divisés sur l'origine des choses, ils conviennent du texte de la loi qu'elles ont reçue. Pour des raisons diverses, nullement inconciliables, ils adhèrent aux mêmes vérités historiques et politiques qu'ils ont observées ou découvertes en commun.

III

Bref, rattachées ou non à la divinité, les lois naturelles existent. Un croyant doit donc considérer l'oubli de ces lois comme une négligence impie. Il les respecte d'autant plus qu'il les nomme l'ouvrage d'une providence et d'une bonté éternelles. En commandant l'effort, l'effort heureux, utile, Dieu prescrit à l'homme le travail de l'intelligence : observation, étude et calcul. Les chroniqueurs nous montrent que la croisade de Gautier Sans-Avoir ne fut point bénie de Dieu, parce qu'elle avait été risquée et menée sans sagesse. Les savantes mesures de Godefroi de Bouillon reçurent au contraire le Saint Sépulcre en récompense.

Un miracle même est soumis à la loi naturelle dont il se joue. Jeanne d'Arc incarna le miracle politique et militaire, mais les opérations de cette sainte fille ont été trouvées très conformes à toutes les lois les plus subtiles de la tactique de son temps. Où l'avait-elle apprise ? Peu importe. Elle la savait. Cette chrétienne sociale atteignait donc à un certain degré de positivisme. Positivisme monarchiste : ce fut par le sacre de Reims que Jeanne commença le salut du pays. Exactement et trait pour trait, c'est le programme de l'*Action française.* Nous disons comme Jeanne d'Arc qu'il faut d'abord un roi, une autorité constituée et reconnue de tous, tout le reste devant ou tout au moins *pouvant* s'arranger par la suite, au lieu que, sans cela, rien *ne peut* s'arranger du tout.

Le dilemme de Marc Sangnier repousse du christianisme

social Jeanne d'Arc, Godefroi de Bouillon et généralement tous ceux et toutes celles qui, ayant réussi quelque grande œuvre humaine, fût-ce avec l'aide de sainte Catherine et de saint Michel, ont pourtant pris la précaution du charretier de la fable et se sont mis en règle avec les lois de l'univers. Sainte Thérèse est repoussée. Repoussés saint François d'Assise, saint Dominique, saint Ignace et saint Paul lui-même. Car ces mystiques supérieurs furent, non seulement d'instinct, mais de propos conscient et délibéré, des positivistes certains. Avant de transfigurer la nature, ils l'interrogeaient et la scrutaient, ils la mesuraient. Ils s'aidaient tout en appelant le ciel à leur aide, et la prudence humaine n'était bannie de leurs conseils qu'en apparence. En prêchant le sublime, ces grands hommes ont eu une vive horreur de l'absurde.

J'ai bien peur que Sangnier n'ait pas suffisamment cultivé ni pratiqué cette sainte horreur. Dans son œuvre jeune et brillante, dont je souhaiterais pour ma part le succès durable, il laisse paraître un mépris outré de la raison pratique telle que la lui enseignent ses nobles modèles. Cela me fait trembler pour l'avenir d'un beau talent, d'une activité généreuse, d'une magnanime jeunesse.

Il sera toujours très difficile d'engendrer un peuple à la sainteté. Sangnier tient à tripler cette difficulté.

— La démocratie n'existe pas, lui crions-nous.

— Nous la réaliserons, répond-il.

— Comment ? insistons-nous.

— En faisant de chaque électeur un saint, en le dotant ainsi d'une âme de roi.

— Mais, objectons-nous encore, jamais peuple ne fut plus éloigné que le nôtre de cette sainteté. La démocratie ainsi entendue n'a pas existé aux âges de foi. Comment naîtrait-elle en plein scepticisme ?

Sangnier revient à son beau rêve :

— Nous changerons le scepticisme.

— Eh! ne serait-il pas plus court de renoncer au rêve de la démocratie ?

Sangnier ne veut pas poser la question en ces termes. Il n'examine pas si, avant d'élever une nation à la dignité angé-

lique, il ne conviendrait point de lui donner les attributs des animaux supérieurs : un cerveau directeur, un système nerveux central et des organes adaptés aux différences fonctionnelles.

Le souvenir du grand et malheureux Savonarole donne à penser qu'il n'est pas toujours bon de graver sur le marbre de la Seigneurie : *Jésus-Christ Roi des Florentins.* Son anarchie mystique, sa chrétienne sociocratie n'eut d'autres effets que l'aggravation du malheur public. Le pape condamna son œuvre, qu'un insuccès éclatant venait de juger. Exemple décisif de la stérilité des plus beaux dévouements en certaines situations politiques troublées. C'est le trouble qu'il faut tout d'abord dissiper. L'œuvre d'un saint Vincent de Paul n'eût pas été possible sans l'œuvre préalable de Henri IV, de Louis XIII et de Richelieu. Celle-ci ne faisait que supporter celle-là, mais, ce faisant, elle l'empêchait de crouler.

* * *

Que Marc Sangnier pardonne à la rudesse, à la franchise de cette doléance. Mais son dilemme le conduit à négliger de parti pris, comme incompatibles avec sa doctrine, telles et telles de nos ressources qui lui seraient d'une aide puissante.

Notre philosophie de la nature n'exclut pas le surnaturel. Pourquoi dans son surnaturel ne sous-entend-il pas la nature ?

ARTICLE DEUXIÈME [1]

Lettre de M. de Marans : *Marc Sangnier n'est pas chrétien social.* — Il nous suffit que Marc Sangnier soit catholique, car son catholicisme est la condition indispensable de tout accord, même de toute discussion utile avec nous.

Beaucoup de bonnes âmes ont d'abord été ébranlées du « dilemme de Marc Sangnier ». Nous avons des amis inquiets, pessimistes. Quelques-uns parlaient bas, en nous prenant la main, et d'un ton douloureux.

Quel malheur, exprimait leur pitié sincère, qu'il n'y ait pas moyen de régler ce conflit avec la religion ! En sortirions-nous quelque jour ? Enfin ! pussions-nous seulement ne pas compromettre, ne pas perdre à jamais, par nos aventures, la cause de la Royauté ! Pussions-nous aussi la soustraire à la cruelle atteinte de ce redoutable argument !

Je souhaiterais à la cause royaliste de ne point rencontrer d'objection plus sérieuse. Celle-ci n'arrêtera guère que les gens qui s'arrêtent, depuis cent quatorze ans, à toutes les toiles d'araignées du chemin. Nos lecteurs sont témoins qu'il n'a pas fallu de grands efforts d'ingéniosité pour nous tirer de ce mauvais pas : il a suffi d'un peu de jugement et de bonne foi. La correspondance assez volumineuse que nous avons reçue depuis quinze jours tend à montrer que le bon sens demeure, au pays de Descartes, la chose du monde la plus communément partagée. Un fait est un fait. En voici un : nous avons été compris et approuvés sans réserve. L'article était écrit par un membre de l'aile gauche de l'*Action française*. Il était écrit pour l'aile droite. Or, nos amis positivistes, tels que le commandant Picot [2],

1. *Action française* du 15 juillet 1904.

2. Aujourd'hui représentant de Monseigneur le duc d'Orléans dans les Vosges.

m'ont assuré d'un assentiment chaleureux, et les catholiques m'ont adressé les témoignages d'une approbation à laquelle je ne saurais songer sans fierté. « C'est parfait », m'écrit notamment un prêtre du sud-ouest, qui veut qu'on le sache notre ami, « vous avez parfaitement raison quand vous dites : « *Notre* « *philosophie de la nature n'exclut en rien le surnaturel.* « *Pourquoi donc le surnaturel de Marc Sangnier ne sous-* « *entend-il pas la nature ?* » Saint Ignace a dit cette parole, qui a été une des forces de la Compagnie de Jésus, si conforme à votre conclusion : « Priez Dieu comme si vous ne comptiez « pas sur vous. Travaillez comme si vous ne comptiez pas « sur Dieu. »

De son côté, M. René de Marans m'a adressé une page des plus intéressantes, qu'il me paraît nécessaire de communiquer au public, avec l'autorisation de l'auteur.

Monsieur,

Je lis dans l'*Action française* votre article sur « le dilemme de Marc Sangnier ». Voulez-vous me permettre d'y ajouter quelques réflexions qui me sont suggérées tout naturellement par mon origine intellectuelle et par mon habitude de fréquenter les milieux chrétiens sociaux ?

Il y a deux choses contenues dans le dilemme de Marc Sangnier. La première c'est qu'il y aurait opposition naturelle entre « le positivisme monarchique de l'*Action française* » et le « christianisme social », et qu'entre les deux il faut choisir. Vous répondez à cette mise en demeure, et, contre votre réponse, je n'ai rien à objecter. Je crois que « positivistes monarchistes » et chrétiens sociaux, s'ils n'ont point absolument les mêmes principes, sont d'accord et ne peuvent faire autrement que d'être d'accord dès qu'il s'agit de réalisations et de doctrine appliquée. Je puis d'ailleurs vous apporter en confirmation mon exemple personnel. C'est parce que, tout jeune étudiant, je m'étais nourri des idées de Vogelsang, de Hitze et de La Tour du Pin, qu'ensuite j'ai lu avec avidité l'*Action française*, que je l'ai comprise et aimée.

Mais dans le dilemme de Marc Sangnier il y a autre chose : c'est que le « christianisme » social est représenté par le *Sillon*. A cela vous ne répondez point, et, sans doute, c'est à un « chrétien social » qu'il appartient de le faire. Je trouve, moi, que la prétention de Marc Sangnier est singulière, et je ne suis pas seul, je crois, à la trouver telle.

Je sais bien que, aux yeux de beaucoup, le *Sillon* représente la

suite de ce qu'on a appelé le mouvement social catholique. Mais, c'est là une dangereuse équivoque. Les « chrétiens sociaux » de France, d'Autriche, d'Allemagne, etc., ont fait une constatation sur laquelle ils reviennent sans cesse : l'état de désorganisation générale dans lequel se trouve notre société occidentale, par suite de la dissolution des liens sociaux. Ils ont demandé une chose principale : l'organisation d'institutions permanentes, capables de secourir la faiblesse des hommes. Et ils ont rencontré en face d'eux un ennemi acharné : le monde des conservateurs et des catholiques libéraux soutenant que lorsque chacun, patron ou ouvrier, ferait son devoir et pratiquerait la vertu, la question sociale serait résolue. Que l'on compare tout ceci avec le thème bien connu du *Sillon*, et l'on verra que, si le *Sillon* a le droit de poser un dilemme, c'est au nom du christianisme individualiste et libéral, et non pas au nom du « christianisme social ».

Aussi les jeunes « chrétiens sociaux » et non seulement ceux qui sont d'accord en tout avec moi, mais aussi ceux qui, pour des raisons ou des prétextes divers, refusent d'étendre à la politique leurs sages raisonnements sociaux, voient, de plus en plus dans le *Sillon*, non un allié, mais le pire des adversaires, le continuateur du préjugé individualiste contre lequel nos maîtres, les fondateurs et les chefs de l'école sociale catholique de France, ont lutté pendant trente ans.

Un seul dilemme existe, mais entre ceux qui veulent faire reposer la société sur la vertu des citoyens et ceux qui au contraire veulent appuyer sur une organisation sociale la faiblesse des hommes. Les chrétiens sociaux, historiquement et rationnellement, se rangeront pour ce dernier parti avec l'*Action française*, le *Sillon* sera malheureusement de l'autre côté et en assez mauvaise compagnie.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes bien dévoués sentiments.

R. de Marans.

Il n'est pas besoin d'exprimer tout le prix que j'attache à l'approbation de ma thèse du 1[er] juillet par un jeune écrivain catholique tel que M. de Marans. Mais peut-être lui suis-je encore plus reconnaissant d'avoir senti et dit, comme il l'a très bien fait, qu'il ne m'appartient pas d'examiner jusqu'à quel point l'action de Marc Sangnier se rattache aux principes et à l'école du christianisme social. Ce sont là des difficultés intérieures particulières aux catholiques et dans lesquelles on ne saurait intervenir du dehors sans commettre une véritable faute de goût.

Marc Sangnier ne peut être pour nous — les libertins de l'aile gauche — que ce qu'il dit, croit et veut être. Nous le

jugeons, nous l'estimons et nous l'aimons d'après la cocarde qu'il arbore ou, si ces métaphores belliqueuses déplaisent, d'après le Symbole qu'il récite tout haut. C'est le Symbole catholique. Nous vénérons de tout notre cœur ce Symbole. Quiconque le profère est qualifié par nous d'ami. Nous ne pouvons l'entendre sans nous rappeler les grands jours de la civilisation, une forme splendide donnée à l'univers, et la puissante discipline imposée aux âmes. Rien d'*individualiste*, rien de *libéral*, là-dedans ! Les plus violentes passions du catholicisme, comme la Charité, sont justement nommées Vertus à cause du rythme secret qui les mesure et les défend ainsi de déviation ou d'excès... Le mysticisme catholique est lui-même régi, policé, soumis à des lois. L'Église contrôle les visions et les extases de ses héros, sa discipline condescend aux dernières moelles de l'être. Elle forme, proprement, la cité de l'ordre, dont tous les mouvements peuvent être dits des progrès. Elle est une société de sociétés, dans laquelle la solitude même se hérisse de saintes fortifications tutélaires. Je ne sais pas d'enchantement comparable à celui de la considérer en moraliste, en politique, en critique et en historien.

Nous avons le devoir de nous attacher à cet élément, à ce signe et à ce symbole : le catholicisme couvre tout, sauve tout. Aussi n'irai-je point me mêler de décider qu'un groupement comme le *Sillon* relève du « christianisme » « individuel » et « libéral », ou de dire qu'un tel christianisme n'est pas catholique. Mais, nous voulons le déclarer, en dehors du vaisseau catholique, il n'existe point de secte chrétienne qui nous satisfasse ou nous rassure au point de vue politique, esthétique, moral et national.

Ces sectes ne sont ni françaises ni, au grand sens du mot, humaines. Nous sommes dans la nécessité rigoureuse de les traiter en ennemies. Le christianisme non catholique est odieux. C'est le parti des pires ennemis de l'Espèce. Tous les faux prophètes jusqu'à Rousseau, jusqu'à Tolstoï, ont été de fervents chrétiens non catholiques. Il ont semé la barbarie et l'anarchie. Nous ne pouvons pas les aimer, ni les tolérer, quelque nom de Dieu qu'ils invoquent. Le huguenot Guillaume Monod se disait christ ou inspiré de christ. Nous n'avons jamais contesté les mérites de ce saint homme, qui furent sans

doute très grands. Mais les extases qu'il prêchait ne servirent, en somme, ni les citoyens ni l'État : et le ciel et la terre, le bon sens et le goût étaient également importunés de ses rêveries. Le frein catholique manquait à son exaltation religieuse. C'est pourquoi lui manquèrent les mesures de la raison. Nous ne voulons encourager aucune folie.

On ne saurait rêver d'alliance ou d'entente politique avec une secte dans laquelle d'abominables inepties ne sont point réprimées ou le sont mollement. Il nous faut les garanties du catholicisme, seul mode organique et organisateur du christianisme. Ces garanties existent en France depuis Clovis. Clovis ne se fit pas simplement chrétien : il évita expressément l'arianisme des Burgondes et des Byzantins, il se fit catholique, catholique romain. Mais, quand elle coupa la tête au successeur et à l'héritier de Clovis, la Révolution n'était point du tout anti-chrétienne ; elle était protestante et anticatholique. Nous ne nous allierons qu'avec des chrétiens catholiques, pour refaire ce qui fut fait depuis Clovis et bassement défait par la Révolution.

ARTICLE TROISIÈME[1]

Première lettre de Marc Sangnier : Où le Dilemme est atténué. — La majorité dynamique. — L'asymptote ou la souveraineté conçue comme la limite mathématique du progrès dans la vertu. — Pour que cette vertu s'exerce : obstacles, épreuves, vœux de martyre. — *Nos réponses.*

Le directeur de l'*Action française*, M. Henri Vaugeois, a reçu de Marc Sangnier une intéressante lettre que nous nous sommes fait un devoir et un plaisir de publier.

Mes lecteurs trouveront à la suite de cette lettre quelques réflexions qu'il a paru indispensable d'y ajouter.

Monsieur le Directeur,

Je n'ai nullement la prétention de reprendre, ici, les longues et si intéressantes discussions qui nous ont déjà plusieurs fois amenés à nous expliquer loyalement sur nos préférences politiques, et auxquelles, je vous l'avoue bien volontiers, je dois d'être parvenu à préciser plusieurs de mes opinions.

Je voudrais seulement rectifier brièvement ce que M. Maurras me fait dire au sujet du travail démocratique et de la conception qu'il me prête, du sens et de la portée de l'effort libérateur.

Nous n'avons jamais eu la ridicule prétention d'affirmer que le *Sillon* résumait et limitait tout le *christianisme social*; nous savons même que la démocratie chrétienne, telle que Léon XIII dans ses encycliques et Pie X dans son *Motu proprio* l'ont si exactement définie et qui doit être dégagée de toute signification politique et envisagée seulement comme une *action populaire bienfaisante*, peut se développer dans une monarchie comme dans une république. Aussi bien, ce que nous avons voulu dire simplement, c'est que les esprits libres et indépendants seraient amenés, tôt ou tard, à s'orienter, soit vers la conception monarchique de l'*Action française*, soit vers la conception particulière du christianisme social qui est celle

1. *Action française* du 15 août 1904.

du *Sillon*. Il me semble même, si j'ai bonne mémoire, Monsieur le Directeur, que vous écriviez la même chose, il y a quelques mois, en constatant que ce départ nécessaire s'imposait aux jeunes générations et ne saurait plus satisfaire l'opportunisme gémissant et inactif des vieux partis d'opposition.

Je sais très bien, d'ailleurs — et j'en tombe aisément d'accord avec Maurras — qu'il y a entre le *Sillon* et l'*Action française* plus d'une idée commune. Les uns comme les autres, nous voulons d'une société organique et non anarchique, nous réclamons qu'elle soit solidement enracinée dans la tradition, vigoureusement soutenue par la hiérarchie ; et, si nous ne donnons peut-être pas exactement le même sens à ces mots, nous n'avons cessé de proclamer, quant à nous, que plus qu'aucune autre organisation sociale, la démocratie nous paraissait exiger la tradition et la hiérarchie. Les uns comme les autres, nous avons résolu de ne pas nous embarrasser dans les scrupules d'un libéralisme attardé et infécond. J'ajouterai même que les uns comme les autres nous avons le respect des lois naturelles qu'il n'est jamais loisible à personne de méconnaître et que la pensée chrétienne n'est pas venue pour abolir, de même que le Christ ne venait pas pour abolir la *Loi* et les *Prophètes*, mais pour les accomplir. Faut-il enfin vous rappeler que nous nous faisons honneur de comprendre et d'aimer la vieille France monarchique qui, par une harmonieuse collaboration du peuple et du roi, a réalisé l'unité nationale dans notre patrie ? Et nous avons si peu le désir de combattre cette force organique qui a fait la grandeur de la France, que nous avons justement la prétention de correspondre à son impulsion même en travaillant à organiser la république démocratique qui nous apparaît comme le terme historique et logique de l'évolution nationale française.

C'est justement pourquoi nous trouvons que Maurras a quelque mauvaise grâce de nous dépeindre comme des sectaires exclusifs et prompts aux excommunications. Comment saurions-nous repousser sainte Thérèse, saint François d'Assise, saint Paul, alors que c'est au contact de leurs exemples et du grand courant de vie qu'ils ont déterminé dans le monde que se fortifie, que s'échauffe notre ardeur ? Nous repoussons si peu les héros mêmes de la vieille monarchie que nous entendons bien nous efforcer de les imiter de notre mieux, non en faisant ce qu'ils ont fait, mais ce qu'ils auraient fait s'ils avaient vécu à notre époque.

D'ailleurs, notre solution n'est sans doute pas ce rêve séduisant suspendu comme entre ciel et terre au mépris des exigences de la raison pratique. Ce n'est pas *à priori* que nous l'avons construite, et si nos amis du *Sillon* ont quelque mérite, c'est peut-être celui d'avoir su se méfier de la vanité séduisante des somptueux édifices intellectuels, d'avoir compris que l'humilité est la grande vertu des esprits comme des cœurs, et que ce n'est déjà pas un si petit mérite que de se laisser faire par la vérité et par la vie.

La grande objection que l'on ne se lasse de faire à notre système, et que Maurras vient justement de reprendre contre nous avec beaucoup de précision, est la suivante :

— *Comment réaliserez-vous la démocratie* ? me demande-t-il.

Et voici la réponse qu'il me prête :

— *En faisant de chaque électeur un saint, en le dotant d'une âme de roi.*

Telle n'est nullement là mon opinion. Il importe absolument que nous nous expliquions nettement, car c'est là le nœud de toute notre controverse.

Non seulement notre démocratie n'exige pas pour se mettre en route une unanimité de saints, elle ne réclame même pas une majorité numérique ; une minorité, peut-être une infime minorité suffit.

Je m'explique.

Les forces sociales sont en général orientées vers des intérêts particuliers, dès lors, nécessairement contradictoires et tendant à se neutraliser. Ce n'est pas ici que j'aurais besoin de faire ressortir comment de la divergence même des intérêts particuliers on déduit logiquement la nécessité d'un organe propre à défendre l'intérêt général qu'il serait puéril de considérer comme la somme des intérêts particuliers. Il suffit donc que quelques forces affranchies du déterminisme brutal de l'intérêt particulier soient orientées vers l'intérêt général, pour que la résultante de ces forces, bien que numériquement inférieure à la somme de toutes les autres forces, soit pourtant supérieure à leur résultante mécanique.

Dès lors, si l'on trouve un centre d'attraction capable d'orienter dans le même sens quelques-unes de ces forces qui se contrariaient et se neutralisaient, celles-ci pourront l'emporter et le problème sera résolu.

Or, le Christ est pour nous cette force, la seule que nous sachions victorieusement capable d'identifier l'intérêt général et l'intérêt particulier. La vérité, la justice, l'amour, la solidarité, sont, pour les idéologues antichrétiens, des entités intellectuelles ; pour nous, ce sont des réalités vivantes antérieures et supérieures à nos individualités propres. Et ce Christ, qui représente à nos yeux ce qu'il y a de plus large, de plus universel, et qui est ainsi l'expression la plus haute et la plus compréhensible de l'intérêt général, vient frapper à la porte de nos cœurs, demande que nous communiions à son corps, à son sang, à son âme, à sa divinité ; il devient notre force dans la lutte et notre récompense pour toujours, si nous acceptons d'être vertueux, c'est-à-dire si nous faisons passer l'intérêt général avant notre intérêt propre ou, plus exactement, si nous reconnaissons que notre intérêt propre se confond avec notre intérêt général.

Voici bien là, tout de même, Monsieur le Directeur, une conception positive, je dirai volontiers réaliste. Et s'il est vrai que, suivant la belle définition de Maurras, *le positivisme n'est qu'une doctrine de constatation*, je demande qu'il me soit concédé, non que ma con-

ception chrétienne est exacte, mais que, grâce à cette conception chrétienne, peut se constituer la force orientée dont nous avons besoin pour mettre en marche notre démocratie.

Je dis « mettre en marche », car si l'on peut atteindre la monarchie, la démocratie apparaîtra toujours, au contraire, comme l'expression d'une orientation, le sens d'un mouvement. Plus il y aura de citoyens pleinement conscients et responsables, mieux sera réalisé l'idéal démocratique ; mais, pour commencer, il n'est pas besoin d'une *majorité numérique,* il suffit d'une *majorité dynamique.* A la limite inférieure nous avons un seul souverain parce que nous n'avons qu'un seul citoyen pleinement conscient et responsable, et nous sommes en monarchie. De ce point de départ jusqu'à cette limite asymptotique à laquelle tous les citoyens seraient conscients et responsables, se place tout l'effort évolutif des sociétés humaines, et voilà justement pourquoi, Monsieur le Directeur, sans rien rejeter de ce qui fait la grandeur et la sécurité de votre doctrine politique, nous continuons notre route vers l'avenir.

Peut-être un jour vos amis seront-ils nos compagnons de voyage ; de tout cœur, évidemment, nous le souhaitons. Qu'ils sachent bien, en tout cas, que la foi démocratique qui échauffe nos cœurs n'exigera d'eux la profanation d'aucun glorieux souvenir, l'oubli d'aucune grandeur passée, le renoncement à aucune force nécessaire.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à ma considération bien distinguée, et permettez-moi de vous redire encore quelle joie c'est pour nous d'avoir trouvé à l'*Action française* une maison où l'on a la force de penser et le courage de dire ce que l'on pense... Combien d'amis, hélas ! ne valent pas des adversaires tels que vous.

MARC SANGNIER.

La meilleure manière de répondre aux lettres d'amis, c'est de les prendre ligne à ligne, sans en sauter un mot. Marc Sangnier me permettra d'en user ainsi, amicalement, avec lui.

I. — Je ne crois pas lui avoir attribué la prétention de résumer et de « limiter » le christianisme social. Sangnier s'annonçait chétien social, et je l'avais présenté comme tel. Un catholique distingué, et d'ailleurs chrétien social lui-même, M. René de Marans, m'écrivit, avec des arguments d'une force extrême :

« Prenez garde, la conception sociale de Sangnier est l'antipode du christianisme social ; il est beaucoup plus près des chrétiens libéraux, puisque, au lieu de songer à créer des institutions sociales, il ne paraît s'intéresser qu'à la vertu des individus... »

J'ai enregistré ces observations en ajoutant qu'il ne m'appartenait pas d'opiner dans le conflit qui s'élevait entre militants catholiques. J'ai dit à M. de Marans et à Marc Sangnier :

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Si je n'ajoutai point, comme dans l'églogue :

Et vitula, tu dignus, et hic...

c'est qu'il ne s'agit plus du tout de chanter les amours des bergers. Des adversaires en présence, l'un a tort nécessairement. Si, d'ailleurs, il m'était permis d'intervenir de mon poste d'observation, ce n'est peut-être pas à Marc Sangnier que je donnerais raison. Mais la parole est aux théologiens.

II. — Il me semble discerner une contradiction entre certaines lignes d'un même alinéa dans la lettre qu'on vient de lire [1]. Si, en effet, le christianisme social ou la démocratie chrétienne, c'est-à-dire « l'action populaire bienfaisante », doit être dégagée « de toute signification politique», pourquoi les esprits orientés vers cette action populaire bienfaisante ne pourraient-ils pas être orientés *en même temps* vers la « conception monarchique » ? Pourquoi Sangnier dit-il : « SOIT *vers l'action populaire* », « SOIT *vers la conception monarchique* » ? Il n'y a pas de SOIT à écrire. Il n'y a point d'alternative à indiquer, ni d'exclusion à prononcer. Il n'y a même pas le moindre choix à faire. Les deux conceptions peuvent être professées ensemble et pratiquées tour à tour.

L'action populaire bienfaisante exclut toute signification politique. D'accord. Le problème politique subsiste pourtant. Dès lors, les personnes sollicitées de faire du bien au peuple peuvent être sollicitées également de résoudre la question politique que leur première sollicitude n'effleura point. Où Sangnier vit naguère un dilemme très rigoureux, j'observe avec plaisir qu'il ne voit plus que deux emplois très divergents de l'activité. Mais je voudrais lui faire admettre que ces deux formes d'activité peuvent être différentes sans être divergentes,

1. Troisième alinéa (page 43), comparer le sens exprimé dans les lignes 2 à 7 à celui que contiennent, immédiatement après, les lignes 8 à 12.

puisqu'elles peuvent se compléter l'une l'autre et ainsi se réaliser dans les mêmes personnes. Les catholiques de l'*Action française* peuvent dire à Sangnier :

— Nous ferons de l'action populaire bienfaisante avec vous. Venez faire avec nous de l'action politique en faveur de la monarchie... Et, de fait, c'est ainsi que les choses se passèrent longtemps, ce qu'il leur est possible de recommencer à couler. Le *Sillon* parut, à un moment donné, vouloir proposer des formules républicaines et un système de démocratie politique. Mais on a lu avec plaisir ce que Sangnier vient de nous écrire : le *Sillon* « peut se développer dans une monarchie comme dans une république ».

III. — « Organique et non anarchique », « enraciné dans la tradition », « soutenu par la hiérarchie », sont des formules excellentes, au chapitre des *idées* qui nous sont *communes*. Pourquoi Sangnier les gâte-t-il en disant que nous ne donnons pas le même sens à ces *mots* ? Si ces mots ont un sens double, ils sont ambigus, équivoques. Employons d'autres mots, pour qu'on s'entende enfin ! pour que tout soit clair ! Peu de mots sont d'ailleurs plus nets, plus précis, plus rigoureux, plus pleins que celui de tradition et celui de hiérarchie. Mais, si, comme Sangnier le fait, on les juxtapose, oh ! alors, la clarté me paraît devenir aveuglante ; car, pour les sociétés temporelles, les seules dont nous parlions et les seules que nous nous proposions d'étudier ici, il y a un point de coïncidence du mot *hiérarchie* et du mot *tradition*, il n'y en a qu'un : et c'est le mot *hérédité*. Les hiérarchies politiques peuvent être instables ou viagères et ainsi n'être pas héréditaires, mais c'est à condition de n'être pas traditionnelles : celles qui sont traditionnelles se transmettent par le sang, par l'hérédité. Et, de même, les traditions politiques peuvent être discontinues, flottantes, à court terme, et n'avoir rien d'héréditaire, mais c'est à condition de n'être pas hiérarchiques ; les traditions hiérarchiques, constituées en ordres solides et précis, ne flottent pas, ne s'interrompent pas à la mort des mortels, elles passent aux survivants, aux fils ou aux neveux : elles sont donc héréditaires...

Non point certes que, à notre avis, tout doive devenir ou redevenir héréditaire dans la société, dans l'État hiérarchique et traditionnel, mais une part y doit être faite à l'hérédité, dans

l'un aussi bien que dans l'autre, sous peine de voir disparaître hiérarchie traditionnelle et tradition hiérarchique.

IV. — Marc Sangnier tient à se conformer aux lois naturelles, c'est un grand point ; il fait profession d'aimer et de respecter la vieille France : nous l'en louons. Il comprend que « l'harmonieuse collaboration du peuple et du roi » *« a réalisé l'unité nationale dans notre patrie ».* Mais comment ne voit-il pas, en jetant un coup d'œil sur les grandes dates du XIXe siècle (1814, 1815, 1830, 1859, 1866, 1870, 1871, 1877, 1897), que cette unité nationale se défait grand train ? Et s'il le voit, comment Marc Sangnier ne pense-t-il pas qu'il faut PREMIÈREMENT chercher à conserver cette unité, dont le maintien est la première condition d'un examen quelconque de toute question politique, religieuse ou morale en France ?

La seule manière de poser les problèmes français, c'est la position nationaliste, et la seule manière de résoudre le problème nationaliste est la solution monarchique : nous l'avons cent fois démontré. Au lieu d'examiner nos patientes études, Sangnier écrit qu' *« organiser la république démocratique »* (nous ne faisons pas de politique, au *Sillon* !) lui « apparaît comme le terme historique et logique de l'évolution nationale française ». Bien. Comme la mort est « le terme » de la vie. Le terme historique et logique de l'évolution nationale française, si elle continue sans son élément générateur et directeur, sans le roi, si elle reste républicaine et démocratique, ce sera la mort de la France. Pour employer le langage mathématique qui plaît à Marc Sangnier, il suffit de prolonger la courbe de l'histoire de ce XIXe siècle, que l'on appellera le siècle des trois invasions, le siècle des trois sièges de Paris : par les gloires stériles du premier empire, par les tergiversations cruelles du gouvernement de Juillet, par les folies démocratiques et les fautes plébiscitaires du second empire, par les inepties de la république conservatrice et les crimes de la république dreyfusienne, on suit un mouvement descendant et très régulier, analogue à celui de l'ancienne Pologne. Nous sommes arrivés à une période de pléthore coloniale, d'impuissance européenne et de discorde intérieure que seule la restauration de l'ordre politique par la Monarchie ou une intervention armée de l'Étranger semblent en état de résoudre.

V. — Je n'ai jamais songé à dépeindre Sangnier et ses amis comme des « sectaires exclusifs et prompts aux excommunications »[1]. Mais ce n'est pas ma faute si, par définition, un dilemme est une exclusion. En faisant un dilemme, en disant : ou *Sillon* ou *Action*, il a paru[2] constituer deux groupes, deux systèmes incompatibles. J'ai protesté, et l'exclusion a été levée, comme le montre bien la lettre que j'analyse. N'excluant plus nos amis catholiques, Sangnier lève du même coup l'interdit qu'il semblait bien avoir jeté sur le magnifique génie pratique, sur la méthode positive et naturaliste d'un saint Paul, d'une sainte Thérèse, d'un saint François.

VI. — « Nous faisons », dit Sangnier, « ce que tels et tels héros eussent fait, s'ils avaient vécu de nos jours. »

On n'est jamais tout à fait sûr de ces choses, l'assurance de Marc Sangnier me trouble un peu. Voici pourquoi. Qu'ils vécussent au premier siècle, ou au XVIe, ou au XIIe, ces grands saints se sont *tous* distingués par la précision extraordinaire de leur pensée. Saint François, que la critique protestante aime à nous donner pour un doux rêveur, fait admirer le profil ferme et pur de ses rêves les plus mystiques, et cela, dès les premiers jours de sa prédication : or, il faut avouer que les vues de Sangnier sont d'un vague désespérant, parfois même d'une contradiction flagrante. Et la grande Thérèse d'Avila eût-elle, en vérité, consenti à écrire dans une même lettre : *Notre action populaire bienfaisante n'a rien de commun avec la politique*, et : *Nous voulons travailler à organiser la république démocratique* ? Franchement, je ne le crois pas. Cette femme de grand génie savait que, dans tout être, si humble et si simple fût-il, la cohérence intellectuelle est la condition, en quelque sorte hygiénique, de la cohérence du sentiment, de l'effort, de l'action, et finalement la condition du succès. Sangnier répondra-t-il que les lois du succès naturel et du bon-

1. Où Sangnier avait-il vu cela dans tout ce qui précède ? Il posait un dilemme. Je disais : il pose un dilemme. Mais l'orateur veut avoir l'avantage des figures dont il se sert sans en avoir aucun dommage. « Je n'ai jamais dit ça. » Il a parfaitement dit cela, bien qu'il le nie, et de quelle voix ! de quels yeux ! Seulement, il ne s'est pas rendu compte que cela était cela. Il n'a éprouvé que la demi-conscience des mots qu'il prononçait et des termes qu'il employait.

2. Sinon voulu.

heur humain ne sont plus aujourd'hui les mêmes que du temps de sainte Thérèse, de saint François et de saint Paul ? Ce serait merveilleux ! Des lois cosmiques en vigueur entre l'époque de Tibère et celle de Philippe II, c'est-à-dire en un espace de seize siècles, auraient brusquement changé depuis quelques années.

VII. — Les « somptueux édifices intellectuels » que Sangnier voudrait nous reprocher trop malignement sont-ils les *maisons* d'un orgueil damnable ? Nous les trouvons, quant à nous, extrêmement simples. L'avenir les trouvera plus simples peut-être. Il n'y a rien de simple comme la vérité une fois retrouvée. A la faveur des confirmations péremptoires que la course du temps ne cesse de nous apporter, savez-vous la réputation qui commence pour nous ? C'est celle d'un Sarcey de la politique, ce sera celle bientôt d'un Sancho Pança puis d'un M. de La Palisse. Il nous arrive d'être ingénieux pour répondre à des adversaires plus ingénieux et tels que Marc Sangnier. Mais, quant à l'ordinaire, nos constructions sont d'un bon sens fort doux, même un peu gros. Nous les connaissons bien : elles ne peuvent inspirer aucun orgueil.

VIII. — Oui, certes, « l'humilité est la grande vertu des esprits comme des cœurs ». Cicéron avait soin de la comprendre dans les éléments d'une juste définition de l'atticisme. Qu'y a-t-il de plus humble, au grand sens humain et divin, que notre conception de la monarchie ?

Nous admettons que, avec du dévouement, de la générosité, de la conscience et de l'habileté, c'est-à-dire avec « la vertu » chère à Marc Sangnier et aussi avec autre chose, une minorité énergique pourra bien accomplir une révolution heureuse, un *coup* momentanément favorable à la tradition, à la hiérarchie, à l'ordre, au bien français. Mais ensuite ! Mais gouverner ! Mais administrer ! Mais tous les jours faire un effort pour s'oublier, lutter contre soi et contre les siens, non une fois pour un grand but, mais dans le détail des plus petites affaires, sans être jamais soutenu par la force vivace d'un intérêt humain un peu direct et proche de soi ! Être sublime à jet continu, héroïque à perpétuité, tendre et bander son cœur sans repos et dans la multitude des ouvrages inférieurs qui, tout en exigeant de la conscience et du désintéressement, veulent surtout la clairvoyance, l'habileté, la compétence, la grande habitude

technique, s'interdire tous les mobiles naturels et s'imposer d'être toujours surnaturel, chrétiennement ou stoïquement, peu importe, nous savons que cela n'est pas au pouvoir des meilleurs. L'héroïsme peut s'élever à des hauteurs vertigineuses. On ne parviendra point à le monnayer dans les infiniment petits. Ceux qui se représentaient sous cet aspect la vertu des républicains de l'ancienne Rome ignoraient les âpres ressorts de cette vertu morale et politique. Qui songe à établir un ordre songe aussi à instituer des habitudes, à utiliser des passions, à canaliser et régler des intérêts. Le sentiment de la limite des forces humaines, même et surtout dans l'homme bon, généreux, dévoué, nous résoudra donc à réserver pour les grands jours ses réserves d'enthousiasme et d'abnégation. Nous ne lui imposerons pas un système politique qui, en l'exposant à toutes les tentations, lui demandera tous les sacrifices. De tous ces sacrifices le plus simple et le plus facile, le plus rapide, consistera à résigner le pouvoir, un instant conquis, entre les mains de ce gérant compétent et héréditaire *dont l'égoïsme même sera intéressé à servir le bien général.* Comprendre cela, qu'est-ce au fond ? un mouvement d'humilité justifiée, née du calcul certain de l'incompétence de particuliers comme nous. Et ne pas le comprendre, qu'est-ce encore ? un mouvement d'infatuation. Cette infatuation républicaine évitée, il suffit d'un acte de clairvoyance pour incliner à l'hérédité monarchique.

IX. — « Nous laisser faire par la vérité et par la vie... » Ah ! la captieuse formule. La vérité, assurément. Mais la vie ! Quelle vie ? Il y a des vies basses, égoïstes ; il en est de nobles, mais aveugles et qui courent ainsi aux pertes certaines. Dans l'ordre politique, comme dans l'ordre religieux, il importe de repousser « l'erreur des aveugles qui se font chefs ». Ce n'est pas moi qui parle ainsi, c'est un grand poète catholique, c'est Dante.

X. — Pour réaliser la démocratie, Sangnier n'en est donc plus à vouloir composer à chaque électeur une âme de saint et de roi ? Là encore sa pensée est plus voisine de la nôtre qu'on ne pouvait le soupçonner jusqu'à maintenant. Comme nous, il songe à former une minorité énergique. Pourvu qu'elle soit formée de saints et de rois, « *une infime minorité suffit* », écrit-il avec un grand sens.

Mais à quoi suffit-elle ?

Redisons, quant à nous, que cette minorité suffirait à battre, dans quelques rencontres décisives, la minorité gouvernante, celle qui oriente la nation française en un sens antinational et anticatholique.

Marc Sangnier va plus loin ; il veut confier à son élite religieuse et morale l'autorité et la responsabilité du pouvoir. Il la constitue en « organe propre à défendre l'intérêt général, — « qu'il serait puéril », observe-t-il avec raison, « de confondre « avec la somme des intérêts particuliers[1] ». Certaines forces seraient affranchies de la tyrannie des intérêts privés : c'est-à-dire, si je comprends bien, elles deviendraient désintéressées. Cette première condition remplie, elles seraient coordonnées entre elles et rendues convergentes au moyen d'un centre d'attraction, le Christ. Dans le Christ et par lui, « la vérité, la justice, l'amour, la solidarité », deviendraient, d'entités purement « intellectuelles », de vivantes réalités. Dans le cœur, dans la chair et dans le sang de ceux qui l'ont élu, ce Christ divin crée par ses promesses, par sa présence et par son amour, des mobiles, des forces, enfin une « vertu » : cette « vertu » puissante de charité civique, qui, en chacun de ces volontaires du Christ, fera passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Et, pour mieux dire, écrit Sangnier, elle les convaincra que ces deux intérêts se rejoignent en Dieu. Le Christ augmentera le désintéressement, il en fera du dévouement, et même il définira ces hautes vertus, il les précisera, en leur donnant pour règle vivante la primauté du « nous » sur le « moi », du tout sur la partie, du corps sur le membre, de l'ensemble sur le détail et, par conséquent, de la cité sur le citoyen.

Ai-je bien compris le système ?

Il est très beau, mais plus insuffisant encore qu'il n'est beau.

Il est très beau, parce qu'il n'a rien de nouveau. Le plaisir intellectuel que me donne la doctrine de Marc Sangnier vient de ce qu'elle éveille en moi les plus nobles souvenirs du moyen âge, pour ne pas remonter jusqu'à l'antiquité. Elle me contraint à penser à la Chevalerie, ou, plus précisément, à tel Ordre religieux et militaire, celui, par exemple, des moines hospita-

1. Je me permets de renvoyer à mon *Enquête sur la monarchie* les lecteurs curieux de la démonstration de cette vérité que l'école libérale a complètement méconnue.

liers et guerriers de mon illustre compatriote Gérard Tenque, Gérard du Martigue, qui fit école d'héroïsme et de sainteté. Ce n'est pas chez nous que l'on contestera aux vertus chrétiennes disciplinées par le catholicisme une vertu d'impulsion et d'enthousiasme. La preuve en est que, dès le premier jour, ceux d'entre nous qui ne font pas profession de foi catholique se sont constitués défenseurs, amis, alliés du catholicisme, non seulement comme Français, mais comme citoyens du monde moderne et sujets de la civilisation occidentale. Les motifs surnaturels, *à condition qu'ils soient guidés et définis par la vénérable sagesse de l'Église*, sont d'un prix infini. Nous avons, quant à nous, le cœur trop bien placé pour dire à nos amis les croyants catholiques : *Vous serez plus braves que nous devant le commun adversaire*, mais nous savons aussi que nous aurons beaucoup à faire pour les surpasser. S'il ne s'agit que de se battre, c'est-à-dire de se risquer, de se sacrifier, de se dévouer, ils ont bien la force des forces, la vertu des vertus.

Mais il ne s'agit pas seulement de se battre. Il faut vaincre. Il faut profiter de la victoire. Ici, au lieu de spéculer à perte de vue, ce qui peut être utile en certains cas, il convient de rouvrir l'Histoire pour apprendre comment les choses ont coutume de se passer. Nous venons de parler de la Chevalerie. Elle a jonché de ses cadavres la route des Lieux Saints, jusqu'au jour où les grands barons, la papauté, Venise, c'est-à-dire les vieux organes politiques de l'Occident chrétien, firent coopérer leurs puissances diverses pour le succès de la première croisade. Gérard Tenque et les siens constituèrent bien la brigade de fer au service de la baronnie du Saint-Sépulcre, du royaume de Jérusalem et plus tard du monde latin tout entier : ils ne prétendirent jamais à y créer un organe du gouvernement, une souveraineté, une règle, eux qui avaient poussé le détachement, le désintéressement, ce que M. Fonsegrive appelait le sens social, ce que Marc Sangnier nomme le sentiment de l'intérêt général, jusqu'au point de souscrire aux engagements monastiques! Rhodes, Malte, ont été des casernes-couvents. Mais ces bastions de la chrétienté ne jouèrent jamais le rôle d'acropole ou de métropole qui était dévolu à Rome, à Paris, à Aix-la-Chapelle.

Donc, la forme guerrière de cet intrépide génie civique que

Sangnier voudrait cultiver dans l'élite, sera loin de suffire à tout, même à la guerre. Il n'y aurait point de Geste française sans elle. Il n'y aurait point de France sans une Jeanne d'Arc. Mais nous avons noté plus haut que cette Pucelle héroïque fut bonne tacticienne : notons aujourd'hui que le Roi à qui elle se présenta et qui lui obéit fut aussi le premier de France qui ait tout à fait prévu le rôle de l'artillerie dans les batailles.

Si donc il faut de braves troupes capables de préférer l'intérêt général à leur propre salut, le salut général à leur propre intérêt, il faut des chefs plus que vertueux : il faut des chefs qui soient capables de connaître exactement *quel est* cet intérêt-là, *où il est, quel est* le moyen de salut et *en quoi* il consiste précisément. Question de clairvoyance et de compétence, qui est distincte de l'héroïsme, mais qui n'est pas non plus une simple question de talent individuel. L'intelligence personnelle de Pierre l'Ermite ne s'était pas éclipsée quand il s'associa Gautier Sans-Avoir. Mais le pauvre chevalier et le pauvre moine étaient seulement dépourvus de supériorités d'éducation et de *position* qui ne manquèrent pas à Godefroi de Bouillon.

Marc Sangnier me pardonnera-t-il un blasphème? En politique et dans l'intérêt même des causes les plus saintes, il est un excès d'héroïsme qui peut être funeste. Gautier Sans-Avoir et Pierre l'Ermite sacrifiaient sans marchander les centaines et les milliers d'existences humaines qu'ils jugeaient nécessaires pour emporter une bicoque, châtier la paresse ou la félonie, faire tels ou tels exemples intimidants. Ils procédaient en véritables Napoléons, avec le talent en moins. Ces héros déclassés excellent à brûler les villes pour faire cuire un petit œuf : les héros encadrés et qui se sentent à leur place ont plus de soin du résultat, lequel importe en politique. Par exemple, un vrai chef, et qui n'est pas improvisé, ménage la vie de ses hommes. Il les mène à Jérusalem combattre les païens et les infidèles : il ne se soucie pas de les faire massacrer en route par les Bulgares ou décimer par la maladie et la faim. Autant que possible, il a un service d'intendance et d'infirmerie, une administration. Il a conclu des traités avec les États sur le territoire desquels il veut passer. Il est économe de sang, d'efforts, de dévouements, en vue de ce qu'il faudra prodiguer plus tard devant l'ennemi qu'il veut abaisser. Que vous dire, mon cher Sangnier? L'ha-

bitude dut être pour quelque chose dans les mesures de prudence et de prévoyance que l'histoire mentionne dans la croisade organisée par Godefroi. Or, je crois bien qu'à la racine de ses habitudes vous trouverez un phénomène naturel, un phénomène d'égoïsme et d'intérêt, d'ailleurs légitime. Ce preux était un prince ; ce chevalier, un souverain. Il tenait de ses prédécesseurs, de ses pairs, certains soucis, certaines mœurs, certains procédés qui n'appartiennent qu'à celui qui commande en propriétaire. Réfléchissez, et dites-moi si la propriété — non des hommes, mais du commandement sur les hommes, auquel donnait droit la possession féodale des terres, — ne fondait point quelques-unes des aptitudes que nous admirons dans ce chef?

Ce qui manquera à l'élite de vos âmes saintes, de vos âmes royales, ce sera justement ce calcul, cette prévoyance, cette habitude de manier des grands intérêts, qui naît de la propriété. Nous avons dit souvent qu'une élite, une minorité peut gouverner convenablement un État. Mais pourquoi? Et comment? Et dans quelles conditions? Réfléchissez encore. Les aristocraties prospères ont eu pour fondement commun la propriété. Les plus grands propriétaires de l'Attique recevant et transmettant par héritage cette fortune amalgamée à la terre de la patrie, ont composé le corps des eupatrides d'Athènes. Les plus grands propriétaires du Latium, chefs d'exploitation agricole, ont donné de même le patriciat romain. Semblable phénomène à Venise, à Florence, à Gênes : l'aristocratie dirigeante y était formée des grandes familles trafiquantes ou industrielles, suivant la nature des territoires et des affaires qu'on y traitait. Partout, la condition commune se retrouve. Autant que les sénateurs ou que les doges, des plébéiens, des soldats et des matelots se sont immolés volontairement au bien de l'État : cependant les corps qui ont administré l'État avec sagesse, avec ordre et avec succès n'étaient composés que de personnages largement intéressés, par les richesses qu'ils possédaient dans l'État, à la rapide perception, à la défense immédiate des intérêts de la patrie. Ces intérêts communs leur avaient, en effet, donné de longue date (outre l'habitude de ne point tout abandonner aux petits intérêts rivaux) le souci d'arriver vite et bien aux accommodements, — transactions de fait sans lesquelles rien n'aboutit. De nobles cœurs, dans des poitrines de purs

idéalistes, dénuées de tout lien avec le monde matériel, feront sans doute, avec une aisance parfaite, le sacrifice d'un temporel dont ils se sentent détachés par profession : mais sacrifieront-ils aussi aisément une idée ? un parti pris ? un caprice ? un goût ? Les héros sont bien pointilleux. Je les crains beaucoup en affaires, et, dussé-je indigner quelques royalistes gothiques, les affaires d'État sont des affaires, elles aussi.

Permettez-moi d'insister encore. C'est capital.

Nos Gaulois contemporains de Jules César n'ont manqué ni de générosité ni de dévouement à la cause de leur pays. Eux qui donnaient leur vie, ils ont su rarement se faire une concession d'amour-propre.

A qui, à quoi l'eussent-ils d'ailleurs faite ? Au bien public ? Mais le connaissaient-ils ? Existait-il pour eux ? C'est à tort que l'on parle d'une nation gauloise. La Gaule était une expression géographique, et son territoire occupé par des races aussi diverses que les Celtes et les Ligures, les Ibères et les Kymris. Ce territoire était lui-même, ce qu'il est plus encore aujourd'hui, d'une extrême variété de cultures et d'exploitation. Les aristocraties qui, d'un territoire exigu, surent fonder de grands empires, possédaient une situation économique très homogène, Carthage et Venise faisant uniformément du trafic, Rome du labour et du pâturage : de là une grande unité de vues parmi ceux qui représentaient l'intérêt économique commun. Ici, mon cher Sangnier, c'est le contraire : les fédérations gauloises souffraient déjà de l'immense variété de l'effort économique français, tel que l'établit la variété de notre géographie.

Grande culture et petite culture, culture de la vigne et culture de la betterave ou des céréales, les intérêts sont déjà en antagonisme dans le seul domaine agricole ! Mais ajoutez les industries qui en procèdent et le commerce, qui est aussi très développé sur notre longue étendue de côtes que baignent deux mers, la disposition rayonnante des voies ferrées, la pente diverse des fleuves qui dicte son ordre aux canaux... Toute élite *morale* qui, d'un pays ainsi construit, se dégagera par élection ou par sélection, pourra bien s'être recrutée — d'un comble de chance — parmi les éléments les plus représentatifs de la fortune nationale : plus ils exprimeront fidèlement la France, plus ils seront en guerre les uns contre les autres, non

par étroitesse de cœur, mais par diversité et tyrannie de leurs points de vue respectifs !

Avec la meilleure volonté du monde, ils travailleront à se neutraliser, à s'annuler les uns les autres, et enfin à *se soustraire* les uns des autres. Une soustraction mutuelle, un amoindrissement mutuel, tel sera leur commun et constant caractère. Ils ne pourront être ajoutés les uns aux autres, comme ils l'ont été autrefois, que par l'opération d'une force d'une autre essence, quoique fondée aussi sur la propriété — la propriété du commandement — par une force représentative des intérêts, mais les dominant, de la même manière que la prospérité politique représente et domine la prospérité économique dans un État.

De quelque façon qu'on la compose et si excellemment qu'on la recrute, nulle aristocratie française ne gouvernera notre France. Très bien faite, comme royaume, la France est un paradoxe géographique, un monstre européen, en régime républicain. La seule absence d'un pouvoir assez fort pour faire converger nos intérêts trop variés nous voue à des luttes furieuses : chaque instant d'une vie pareille équivaut pour le pays à une blessure, qui le divise, qui l'épuise et le rapproche certainement de sa fin.

Que Sangnier ne parle donc plus si exclusivement de générosité, d'héroïsme, de dévouement ! Qu'il n'exagère point l'appel à la vertu ! en un sujet où la vertu est nécessaire, mais insuffisante ! La première charité du *brenn* le plus charitable fut et dut être pour son clan. Il lui était impossible de sentir dans quelle mesure ce clan devait sacrifier ses intérêts vitaux, ses intérêts d'État, aux intérêts d'État de la terre gauloise qui n'existait point comme État. De même aujourd'hui, où la terre de France tend à perdre son rang d'État, les esprits que le vocabulaire patriotique ne grise pas, savent parfaitement que les grands devoirs, les devoirs supérieurs, ceux auxquels tout est sacrifié dans la conscience des meilleurs chefs de parti, des meilleurs chefs d'exploitation et d'industrie, des meilleurs directeurs de la presse et de l'opinion, ne sont plus, ne peuvent plus être les devoirs éloignés, indistincts, nuageux, du patriotisme. C'est à l'*œuvre collective immédiate* que les plus dévoués sacrifient tout et doivent tout sacrifier, en fait : — Mon journal avant tout ! Mon parti avant tout ! Ma ligue, mon hôpital, mon

école, mon bureau de bienfaisance ou ma circonscription électorale avant tout! Des responsabilités de chair vive ou de charges d'âmes pèsent sur l'imagination de ces messieurs : elles s'imposent donc à eux. Ils se sentent le droit de sacrifier leur bien personnel et, les plus héroïques, celui de leur famille : mais leurs ouvriers, leurs compagnons, leurs collaborateurs, ils ne peuvent oser les immoler à des nécessités supérieures qui, pour eux, manquent d'âme vivante ou de corps défini. Chacun a donc son petit royaume, sa seigneurie particulière. Mais, le royaume entier, qui donc aura, je ne dis pas seulement le moyen, mais même, en conscience, le droit d'y songer un peu ? Qui sera en mesure de concevoir assez nettement, assez solidement l'intérêt le plus général pour imposer ou consentir le sacrifice d'intérêts particuliers d'une bonté indiscutable, d'une utilité évidente et d'un prix souvent infini ? Il y a là *matière* à un droit régalien et qui, sans roi, sera moins qu'inexercé : absolument inexerçable.

Les conservateurs aiment à citer comme de *bonnes* Assemblées souveraines la Législative de 1849 et l'Assemblée élue en 1871. Ils ont raison, en ce sens que la France n'y était pas représentée trop inexactement dans ses intérêts économiques et moraux ; on doit à toutes deux de bons décrets, de bonnes lois sur des objets de discipline, d'ordre intérieur, d'administration. Mais la première, ayant laissé l'Empire se constituer, a réuni toutes les conditions de notre déchéance en Europe ; la seconde a signé cette déchéance en laissant faire la troisième République : ces *bonnes* Assemblées ont donc été les plus impolitiques de toutes, si on les juge du même point de vue auquel il faut se placer pour juger Charles VII, Louis XI ou Richelieu. De ce haut point de vue d'État, du point de vue des résultats ultérieurs, auquel il faut se mettre pour juger ces *souverains*, on ne voit pires incapables que ces hommes de Bordeaux et de Versailles qui ont laissé fusiller par M. Thiers 7.000 ouvriers parisiens, et n'ont pas su faire fusiller M. Thiers lui-même ou Gambetta, son acolyte, le jour où le salut national l'exigea ! Ces assemblées, en corps, auraient pu constituer de bons ministères. Elles ont été de détestables *souverains*. Un excellent esprit administratif, une sagesse financière parfaite, sont des qualités très distinctes de l'esprit politique, qui est

fait de vues d'ensemble tournées vers l'avenir par le sentiment du passé.

Aucune oligarchie française ne saurait pourtant donner mieux que les deux Assemblées dont je parle. On a le droit de dire qu'elles représentaient, dans la rigueur étymologique du terme, des aristocraties, la supériorité des vertus, des fortunes, des situations, des traditions et aussi des talents. Même au point de vue intellectuel, c'était le meilleur de la France. Eh bien, depuis vingt-sept ans, les mêmes forces exprimées autrefois par ces assemblées, les mêmes résultantes de tout ce qui fait la *qualité* de ce pays-ci, ne cessent d'être très régulièrement battues, dominées, gouvernées par les forces de l'adversaire.

Cet adversaire, on le connaît. Il est en France, il rallie des multitudes françaises ; mais il n'est pas Français. Et de là vient sa force. Les Français sans leur roi n'ont plus rien qui leur soit bien vraiment, profondément et *sensiblement* commun. Le parti républicain en France serait donc, lui aussi, dépourvu d'intérêt commun, sans cette qualité d'étranger ou de demi-étranger qui distingue pareillement les Juifs, les protestants, les francs-maçons et les métèques, lesquels forment l'axe de ce parti. Leur intérêt commun, c'est que nous sommes leur conquête. Il sont unis par le sentiment, — nécessairement ombrageux, — des différences caractéristiques entre nos mœurs, nos idées et nos traditions indigènes et leurs mœurs, coutumes et traditions à eux. Tout nous condamne donc aux rivalités et aux divisions intestines — fût-ce sur la forme d'une chasuble ou sur le propre d'un diocèse — pendant que l'armée ennemie qui campe en temps de paix sur notre territoire subit des conditions qui la tiennent unie et disciplinée. On me dira du côté de Sangnier et de ses amis ce qu'on dit si souvent du nôtre : En ce cas formons-nous, unissons-nous, disciplinons-nous. Hélas ! ces choses-là seraient faites depuis longtemps si elles étaient pure affaire de volonté ; mais elles dépendent surtout de l'instinct et des habitudes qui naissent de la forme même du territoire et de la mentalité de ses habitants. Ce ne sont pas des volontés, mais des réactions physiques. Les Français, les fruits de la France, sont partagées touts les fois qu'il s'agit de savoir où gît un intérêt commun — tandis que nos conquérants judéo-protestants s'assemblent et se forment en bataillon de marche

toutes les fois que l'intérêt de leur communauté se trouve en question. Cet intérêt du conquérant est donc pressant, décisif, net, distinct. L'autre intérêt, celui du conquis, est donc lointain, discutable, trouble ou confus. L'un mène aux discussions. L'autre pousse à l'action pratique. La division des uns se fait certes de bonne foi, au nom de sentiments souvent généreux et au nom d'intérêts qui ne manquent pas d'étendue, mais ce n'est pas la bonne ni la mauvaise foi, ce n'est pas le tort ou le droit, que nous agitons ; nous mettons en lumière un fait, fait inévitable chez nous, le fait de la division, qui mène aux défaites, opposé au fait de l'union des étrangers, des hétérochtones, qui les a conduits au succès.

Les partis *français* ont été défaits de la sorte par les troupes politiques de l'Étranger en 1877, en 1881, en 1885, en 1889, en 1893, en 1898, en 1902, pour ne parler que des batailles législatives. Mais tous ces précédents ne font point que je croie à leur répétition nécessaire et fatale jusqu'à la fin des temps. Même électoralement, même parlementairement, d'heureux succès peuvent sortir d'une crise quelconque. L'on peut aussi rêver de succès plus brillants, plus radicaux et plus décisifs que des succès électoraux et parlementaires. Comme en 1849 et 1871, la crise peut refaire pendant quelques semaines l'unité d'un peuple alarmé. Violemment ou paisiblement, il peut naître de là une solution, un régime, — et c'est à quoi pourra toujours servir l'action d'une minorité énergique, — et c'est de quoi je suis tombé d'accord avec Sangnier. Seulement cette minorité décisive ne peut être qu'une formation de combat. Elle ne peut fournir un gouvernement, comme Sangnier paraît le dire ou le penser. Elle ne saurait conserver le pouvoir sans exposer le pays aux malheurs déjà décrits de 1851 et de 1875. Il faut donc souhaiter à cette minorité assez de clairvoyance pour renoncer d'ores et déjà au pouvoir et souscrire d'avance sa démission de souverain. Il faut qu'elle soit royaliste.

Ce haut degré d'intelligence, de lucidité politique, ajouté à ce qu'elle possède de désintéressement patriote, constitue un élément de force pour elle. Elle serait moins forte si elle s'abusait et s'illusionnait sur sa force : elle disperserait ses efforts et viserait mal. La petite élite de saints et de rois formée par Sangnier sera bien imparfaite si elle ne voit pas ces vérités

physiques ; et, si elle les voit, elle lui doit d'y adhérer, d'adhérer à la monarchie. L'héroïque et sainte phalange pourra nous délivrer du mal : si, ensuite, elle s'en remet pour faire le bien à la seule autorité bien outillée pour le bien faire, les idées religieuses de Marc Sangnier n'en s'ouffriront pas. Elles ne seront pas contredites mais complétées, mais adaptées à la réalité historique et géographique appelée la France.

Mais lui, qu'en pense-t-il ?

XI. — Est-il besoin de dire que je n'accepte ni la comparaison mathématique de l'asymptote ni la pétition de principe enfermées en des termes tels que *« continuons notre route vers l'avenir »*. Sangnier ne sait pas plus que nous où est « l'avenir ». Il parle et écrit comme s'il avait là-dessus d'autres renseignements que nous, ou des renseignements meilleurs, ou encore comme si, cet avenir étant également connu de lui et de nous, il y courait d'un pas alerte, tandis que nous serions fièrement résolus à nous en éloigner.

La philosophie de l'histoire peut bien nous révéler ce qui arrivera *si* telle cause connue de ruine ou de renaissance survient. Ce qu'on ne peut pas dire, c'est : l'avenir est ici ou là. Un avenir peut être prévu sous condition, non cet avenir absolu qu'évoque Sangnier. Par exemple, on peut faire voir que le succès de la démocratie politique et sociale *serait* la mort de la France. On ne répond rien de substantiel à nos preuves, elles sont donc acquises. Leur objecter « l'avenir », c'est leur objecter l'inconnu. Quelle raison d'imaginer cette x plus favorable à votre souhait qu'au nôtre ? Vous n'en fournissez pas. Vous n'en avez donc pas ; vous vous contentez d'exprimer avec fracas que vous marchez vers l'avenir. Eh ! qui n'y marche aussi ? Marc Sangnier, tous les hommes se hâtent comme vous vers le chemin de la vieillesse et de la mort, et si la plupart des religions nous proposent une explication pour le mystère des tombeaux qui bordent la route, nulle ne nous renseigne sur le mystère des berceaux. Seul le millénarisme des Juifs charnels prétend le percer. Mais depuis deux ou trois mille ans que son impudeur théorise et spécule, il se trompe ou trompe les simples qu'il traîne après lui.

Admettons cependant la rêverie simpliste par laquelle San-

gnier s'est laissé abuser. Prêtons à l'évolution cette régularité qu'il lui prête.

« L'effort évolutif des sociétés humaines » ne simplifie pas les intérêts ; il les complique. Mais des intérêts qui se compliquent ne rendent ni plus simple ni plus facile le travail qui consiste à les dominer et à les embrasser par la pensée. L' « effort évolutif » ne peut donc que rendre de moins en moins accessible l'état d'esprit royal du citoyen « pleinement conscient et responsable » que rêve Sangnier. Un tel état ne dépend point d'élans d'esprit ou de cœur, choses morales, mais d'une chose matérielle : *la position*. C'est par position que le roi des Belges ou le roi d'Angleterre est, de tous les Anglais ou de tous les Belges, le seul « en état de sentir » l'intérêt général des Belges ou des Anglais. La comparaison de l'asymptote est mauvaise parce qu'elle suppose une série de gradations continues, de perfectionnements réguliers, de progrès constants, — une croissance, une poussée intérieure de la vertu, depuis l'état du roi, seul conscient et responsable, jusqu'à l'état d'un nombre *n* de citoyens devenus rois et passés souverains par le simple fait de leur conscience et de leur responsabilité. Marc Sangnier néglige totalement le point de vue de la compétence. Ni information, ni éducation, ni apprentissage de l'antique métier de roi. La bonne volonté fera tout. Il oublie dès lors de nous dire si cette ascension régulière des consciences et des cœurs sera accompagnée, dans chaque individu, d'un égal avancement dans la fortune personnelle, l'influence sociale et la condition domestique. La fortune augmentera-t-elle avec la générosité ?

On voit quelquefois la générosité augmenter avec la fortune. La fortune augmente avec la générosité, dit Sangnier. *Que fait le pain quand on le coupe* et qu'on le distribue ? Loin de se diviser, il se multipliera. Tel est le miracle. L'Église a promis ce miracle pour l'aliment mystique, mais c'est le pain matériel que doit, en bonne logique, multiplier la politique miraculeuse de Marc Sangnier. L'histoire nous montre que souvent les esprits et les cœurs se cultivent et se raffinent, à proportion qu'ils s'élèvent aux conditions d'une vie plus complète. Ce sera ici l'inverse ; comme dans la morale en action et comme dans les palmarès, à chaque progrès de la moralité personnelle, une providence politique et économique viendra

juxtaposer des primes et des couronnes proportionnelles ! Les Dix, les Cent, les Mille patriciens de Sangnier en arriveront de la sorte, fatalement, à cumuler les vertus de saint Vincent de Paul et les biens des Rothschild. Ils seront purs comme le ciel, riches comme la mer, et leur richesse sera sortie de leur pureté. De bonne foi, comment pouvez-vous espérer ce surcroît de miracle ? Et si vous ne l'espérez pas, si tout doit se passer naturellement, croyez-vous que les situations royales, ainsi définies et précisées, s'improviseront ?

La comparaison mathématique n'est juste, on le voit donc, que tant que l'on s'en tient au point de vue de la seule vertu. La perception de l'intérêt général, qui suppose de la vertu et du talent, exige en outre cette qualité impersonnelle, la compétence, qui résulte d'une longue évolution économique et historique *réelle :* mais la pauvre asymptote laisse tout cela de côté.

XII. — Oui, la vertu est belle. De grands saints n'ont pas cru qu'il lui fût donné de trouver le chemin du ciel toute seule. A plus forte raison est-elle insuffisante sur terre, dans les difficultés de la vie politique. Marc Sangnier ne veut pas tenir compte d'un si grand point. Je ne lui fais que ce reproche. Je voudrais pouvoir le lui faire amèrement, car il assume des responsabilités très graves, à n'examiner que l'avenir politique de la religion en France. Dans un article de l'*Ame latine* [1] qu'il faudrait absolument lire et méditer, notre ami M. René de Marans a fait avec une extrême finesse la psychologie de Sangnier sur ce sujet.

Pour lui, dit M. René de Marans, que je regrette de résumer, la réforme de l'individu est devenue le but de l'organisation sociale. Dès lors, Sangnier en vient à préférer, de tous les systèmes, « CELUI QUI NÉCESSITERAIT POUR L'INDIVIDU LE PLUS D'EFFORTS OU, *si l'on préfère, le plus d'exercices* ». Ce goût du tour de force moral pourrait conduire au goût du martyre : pourquoi ne pas voter et faire voter systématiquement pour Dioclétien et pour M. Combes au nom des raisons qui conduisent à défendre la République et la Démocratie ? Ce serait logique.

1. L'*Ame latine* (à Toulouse, rue des Lois, 31) a publié l'importante étude de M. René de Marans dans son numéro de juillet 1904. Il n'est que juste de reconnaître ici la grande part que l'*Ame latine* et son directeur M. Armand Praviel ont prise au mouvement nationaliste et traditionniste.

C'est [continue M. de Marans] la raison de l'admiration de Marc Sangnier pour le régime démocratique, l'ORGANISATION SOCIALE QUI TEND A PORTER AU MAXIMUM LA CONSCIENCE ET LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN. Il est évident qu'ici la démocratie n'est point envisagée *au point de vue des avantages ou des inconvénients qu'elle peut avoir pour le pays,* mais vis-à-vis de l'individu [1], ou mieux de la réforme individuelle. C'est *un motif* de développer l'éducation populaire et on lui en sait gré. Singulier et très remarquable exemple d'un simple instrument se transformant en but.

Dans un pareil système, il est assez naturel d'en venir, comme l'observe M. de Marans,

à souhaiter les institutions qui soutiennent le moins l'homme. Plus l'individu manquera de protection du côté de l'organisation sociale, plus il aura besoin, en effet, d'un appui interne, et cet appui est tout trouvé, c'est la foi au Christ.

Pour rendre le besoin plus aigu, l'appui plus nécessaire, il serait conséquent de favoriser en secret les agents de destruction et de bouleversement. Plus les temps seront durs à l'individu démuni, plus il aura des chances d'exercer sa vertu, plus il aura besoin d'aide supérieure. Si l'on mettait le feu à la vieille société, on verrait de beaux mouvements de gymnastique chrétienne...

Je ne crois pas que ce christianisme à la Néron soit de doctrine sûre. Au fur et à mesure que le sentiment de son rôle s'accroîtra et s'éclaircira, Marc Sangnier se verra conduit à corriger cette doctrine. En voie d'amendement, il ne pourra manquer de la compléter : ce jour-là il sera des nôtres. Je ne peux pas lui dire qu'il sera bien reçu, quoique j'aie, de ce chef, une politesse à lui rendre. Il expose, on l'a vu, et très aimablement, à la fin de sa lettre, l'honnête accueil réservé chez lui à tous nos amis. Le *Sillon* est bien la maison de Marc Sangnier. Mais la royauté française n'est pas le *Sillon* : la royauté française

1. Et non pas même du salut éternel de l'individu — car cela serait encore une vile et méprisable réalité. Cela supposerait une organisation intérieure et extérieure : l'ensemble des institutions qui orientent vers la sainteté, qui l'éveillent ou la défendent. Plus raffiné encore, plus dédaigneux des faits, des résultats, des choses Sangnier semble se proposer plutôt d'atteindre au mérite absolu, c'est-à-dire à un état, purement individuel, subjectif et moral, de haute tension vertueuse.

n'appartient pas aux royalistes, chaque Français y est chez lui du seul fait qu'il y veut entrer. Marc Sangnier sera avec nous, comme nous, sur le même pied que nous, dans la Maison dont le roi est l'usufruitier. Nous n'avons ni promesses, ni menaces, ni conditions à lui faire. Le roi même ne peut vouloir lui demander qu'une chose : vivre et mourir en bon Français.

ARTICLE QUATRIÈME

Lettre du Dr Walter de Keating-Hart et explication de Marc Sangnier : *la restauration de la Monarchie rendrait inutile l'œuvre du Sillon.* — Cette œuvre au contraire ne saurait avoir une pleine efficacité que moyennant le rétablissement préalable de l'ordre politique ou de la Monarchie.

En ce point de la discussion, le *Dilemme*, déjà affaibli par l'objection de René de Marans, perd toute consistance et subit même des transformations si profondes qu'il en devient méconnaissable. Après avoir donné à choisir entre le catholicisme et la monarchie, Sangnier en arrive à tenir le roi de France pour une sorte de précurseur embryonnaire ou de lieutenant provisoire de la démocratie chrétienne. Cette évolution, en partie spontanée, a été notablement stimulée, je crois, par la mise au jour [1] d'une lettre de mon vieil ami le Dr Walter de Keating-Hart, qui relatait la petite anecdote que voici :

... A l'issue d'une conférence donnée par M. Marc Sangnier à Marseille, il y a quelques mois, conférence extra-politique à laquelle pouvaient applaudir tous les catholiques, sans renier leurs opinions respectives, je me suis approché de l'orateur entouré et félicité par ses amis.

Ayant joint mes sincères admirations aux leurs, j'ai voulu savoir si je pouvais sans réserve adhérer au *Sillon* ou si mes convictions royalistes devaient m'en garder.

A nos questions, M. Sangnier a répondu tout d'abord que son journal ne faisait pas de politique, mais que, personnellement, lui et ses amis étaient acquis tout entiers à l'idée républicaine.

— Est-ce simple hasard, ai-je alors demandé, ou bien est-il une raison à ce choix ?

— *Comment voulez-vous*, a répondu Sangnier, *que le* Sillon *et ses adeptes soient royalistes ? Si demain la royauté se rétablissait en*

1. Dans l'*Action française* du 1er octobre 1904.

France, l'ordre y renaîtrait de lui-même et le Sillon *n'aurait plus de raison d'être.*

Ce qu'entendant, je me suis écrié : « Merci, Monsieur, pour le régime monarchique ; je n'en avais jamais entendu pareille apologie. Permettez-moi seulement de comparer votre cas à celui d'un médecin qui refuserait d'employer un remède capable de sauver son malade, sous le prétexte qu'il n'en serait pas l'inventeur. »

Je ne garantis pas le texte des paroles que je cite. Mais le sens tout entier y est, je l'affirme, et quelques personnes présentes à l'entrevue s'en souviennent comme moi.

Je regrette que la discussion ainsi commencée n'ait pu atteindre à sa conclusion nécessaire. Un punch attendait M. Sangnier, et, à l'appel de ses amis, j'ai dû me retirer beaucoup plus tôt que je n'eusse voulu.

Je le regrette d'autant plus vivement que j'ai peine à croire qu'un admirateur aussi convaincu du régime monarchique soit l'irréconciliable ennemi de sa réalisation. Je veux espérer aussi voir un jour un talent oratoire aussi remarquable que celui de M. Sangnier au service de la plus juste et de la meilleure des causes...

Dr Walter de Keating-Hart.

Cette lettre à peine parue, Marc Sangnier adressait la lettre suivante au directeur de l'*Action française*[1]. Comme on va le voir, Marc Sangnier annonçait d'abord son intention de répliquer à nos critiques antérieures. Puis, il courait au plus pressé :

Monsieur le Directeur,

Je compte toujours trouver bientôt un instant pour répondre aux critiques si serrées et si utiles de M. Maurras. La lecture de l'*Action française* du 15 août dernier m'a été vraiment très profitable. Ma vie est si agitée et j'ai si peu le temps de réduire en système les idées qu'elle m'apporte que c'est pour moi une bonne fortune d'être aidé dans ce nécessaire travail de codification intellectuelle par un adversaire qui aime la vérité et qui cherche tout d'abord à voir clair.

Je tiendrai seulement à expliquer aujourd'hui, en deux mots, quelle est la véritable signification des paroles que M. Walter de Keating-Hart me prête dans le dernier numéro de votre revue, avec quelque inexactitude d'ailleurs, et qui pourraient abuser vos lecteurs sur mes sentiments :

— Comment voulez-vous, *me fait dire votre correspondant*, que le *Sillon* et ses adeptes soient royalistes ? Si demain la royauté se rétablissait en France, l'ordre y renaîtrait de lui-même et le *Sillon* n'aurait plus de raison d'être.

1. *Action française* du 15 octobre 1904.

Voici ma véritable pensée :

Il y a, à la crise anarchique dont souffre aujourd'hui notre France inorganique, deux solutions : la solution monarchique qui rétablit l'ordre par voie d'autorité dynastique ; la solution démocratique qui développe la force et l'autorité directrices au sein même de la nation.

L'effort du *Sillon* est absolument indispensable à la seconde solution : la première, au contraire, lui enlèverait, en un certain sens, son utilité.

J'ai donc dit tout simplement que si l'ordre était rétabli par la monarchie, il n'aurait plus besoin de l'être par la démocratie organique ; tout de même que s'il l'était par cette dernière, il n'aurait plus besoin de faire appel au concours de la monarchie.

Inutile, n'est-ce pas ? d'ajouter, Monsieur le Directeur, que la solution démocratique m'apparaît tout à la fois comme supérieure en dignité morale et comme plus opportune et plus aisée, à l'heure actuelle, dans notre pays. Vous savez bien que c'est là le nœud même de nos discussions.

Je ne ferai d'ailleurs aucune difficulté à reconnaître que le *Sillon* ne perdrait pas toute sa raison d'être en monarchie : son action intime sur les âmes et son rayonnement social pouvant demeurer toujours ; mais il perdrait évidemment de son indispensable utilité ; il est vrai que son influence tendrait universellement à rendre la monarchie inutile : c'est que le *Sillon*, bien que se développant tout à fait en dehors de la politique militante, est évidemment animé d'un esprit républicain. Je sens bien, Monsieur le Directeur, que nous ne donnons pas tout à fait le même sens à ce mot chez nous et à l'*Action française*, mais il faut bien parler avec des mots et, sans doute, à force de converser ensemble, nous finirons par nous comprendre parfaitement, sinon par nous entendre.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à mes sentiments bien cordiaux et les meilleurs.

MARC SANGNIER.

Comme tous ceux qui se dévouent à ce qu'ils appellent l'action, Marc Sangnier couronne de fleurs le théoricien prévoyant, mais lui répond à peu près dans les mêmes termes que l'Aréopage à saint Paul : « — Nous vous écouterons une autre fois... » Agir d'abord, on verra ensuite où l'on va ; triste maxime et commune à tous les agitateurs de l'histoire.

Mais, si les avertissements de l'expérience et les prévisions du calcul les laissent fort calmes, nos orateurs se troublent sans mesure du petit fait, du mot ou de l'épigramme de nature à gêner l'action immédiate. Ah ! voilà qui les pique et qui les réveille ! Ils n'ont plus de repos qu'ils n'aient réparé, rattrapé,

repris, expliqué. Oui ou non, Marc Sangnier a-t-il dit à Épinal qu'il se moquait de l'excommunication du pape, ainsi que M. Lapicque l'a rapporté [1]? Oui ou non, Marc Sangnier a-t-il dit à Marseille, en répondant à Keating-Hart, que, « si demain la royauté se rétablissait en France, l'ordre y renaîtrait de lui-même » et que dès lors « le *Sillon* n'aurait plus de raison d'être »? Grave question, grave sujet d'inquiétude pour Marc Sangnier, et plus encore pour ses partisans.

Et de rectifier, d'expliquer et de pallier !

Et, vraiment, cela donne envie de proposer à Marc Sangnier un marché : nous lui offrons quitus des deux phrases malencontreuses, s'il veut nous promettre en échange de faire une retraite de trois jours pleins à l'*Action française*, pour réfléchir, du point de vue de l'intérêt français et de l'intérêt catholique (qui sont liés), à la gravité des responsabilités qu'il assume. Aussi peu politiciens que possible, bien que nous occupant uniquement de politique, nous n'éprouvons aucun désir de créer à Sangnier de petits embarras.

Nous distinguons parfaitement ce qu'il y a de noble dans ses campagnes et de généreux dans son action personnelle. Mais, faute de réflexion de sa part, ces hautes qualités, ces qualités précieuses, travaillent au désastre. Nous voudrions qu'elles pussent servir, au lieu de nuire. Voilà pourquoi, tout en leur rendant justice au risque d'impatienter nos meilleurs amis, nous ne nous lassons pas de signaler l'effroyable erreur de la direction adoptée. Le guetteur de la tour fait sa veillée mélanco-

1. Dans le compte rendu d'une conférence donnée par Sangnier, à Épinal, le 22 mai 1904, paru dans le journal de Saint-Dié, *le Bloc*. Marc Sangnier reconnut le propos dans une lettre que publia l'*Action française* du 15 juillet 1904.

En voici l'essentiel :

« Mon contradicteur m'ayant parlé de l'infaillibilité de l'Église et ne me semblant pas avoir sur cette importante matière des notions suffisamment exactes, j'ai cru de mon devoir de lui expliquer que l'*infaillibilité* n'avait rien à voir avec l'*impeccabilité* ; que les Évêques, que le Pape lui-même, pouvaient faire mauvais usage de l'arme de l'*excommunication*. que la haine, la vengeance ou l'aveuglement pouvaient leur dicter de coupables sentences. Je citais même Jeanne d'Arc excommuniée par un évêque et saint Jean-Baptiste de la Salle mort interdit. Voilà comment je fus amené à rejeter avec quelque vivacité la question de l'excommunication dont M. Lapicque voulait encombrer un débat sur la prétendue incompatibilité entre la démocratie et les dogmes catholiques. Cette objection, tirée de l'excommunication, ne me gênait nullement dans mon argumentation, et j'avais bien le droit de dire que je ne m'en souciais pas. »

lique ; il vous signale, dans un intérêt commun, l'embûche sur laquelle vous vous précipitez. Y tombez-vous, ses taquineries ou ses invectives ne vous auraient pas arrêté. L'accent ami de mes querelles m'allégera de tout remords.

Marc Sangnier ne dément pas les paroles que lui « prête » Walter de Keating-Hart. « Prêter », que veut dire ce mot? Si on lui prête ces paroles, si elles ne sont pas de lui, il n'a pas à en rétablir la « véritable signification ». Mais il rétablit celle-ci. C'est reconnaître que lesdites paroles sont siennes et qu'on ne lui a rien « prêté ». Sans doute il se plaint de « quelque inexactitude ». Mais laquelle précisément? Aussi précis que Marc Sangnier se montre vague, Hart garantit d'ailleurs que « le sens tout entier y est ». Il offre de produire des témoignages confirmatifs. Ce sens est donc exactement rapporté et la lettre de Marc Sangnier précise non ce qu'il a dit, mais bien ce qu'il eût voulu dire.

Et là nous retrouvons la même pensée arbitraire que nous connaissons : « Il y a deux solutions à la crise anarchique dont souffre la France... » Sangnier me réédite la concession d'Athalie : « Ce sont là deux grands dieux ». Eh bien, non. Et non. L'opiniâtre petit Joas a raison :

Lui seul est Dieu, Madame, et le vôtre n'est rien.

Votre solution n'en est pas une, mon cher Sangnier. Le papier souffre tout, mais on ne peut vraiment appeler solution ce qui ne résout rien, laisse subsister le problème et le rend même plus aigu.

D'abord, « la solution démocratique » de Sangnier enveloppe une contradiction dans les termes, car rien de moins démocratique que ce développement de « force » ou d' « autorité directrice » « au sein de la nation ». Comme le montrent les précédentes déclarations de Sangnier, cela constituera et aura dû constituer une élite dirigeante, un corps animé de l'âme des saints, c'est-à-dire, qu'on y consente ou non, une aristocratie. « Démocratie organique », dit-il plus loin. Très bien : cercle carré[1].

1. Voir l'*Action française* du 15 juin et du 15 août 1902 : *Le dossier d'une discussion, Organisation et Démocratie.*

En second lieu, cette solution aristocratico-religieuse est matériellement impossible, impossible en pratique, en fait, étant donné l'état de la France moderne. Marc Sangnier trouve sa pseudo-démocratie chrétienne plus *opportune,* plus *aisée.* Je lui dirai comment : il est plus « opportun » et plus « aisé » de faire de l'agitation démocratique ; ce qui n'est pas aisé, ce qui est *impossible*, c'est d'en faire sortir un résultat catholique ou nationaliste : un succès. Ce que nous proposons, au contraire, n'est pas facile. Et c'est très dur, nous ne l'avons jamais dissimulé. Nous occupons une position difficile. Mais c'est là seulement qu'il n'est pas déraisonnable de se tenir. Toutes les autres positions sont intenables. Il faudra sans conteste beaucoup d'intelligence et de dévouement pour battre l'ennemi, mais il n'est *battable* que là. Ailleurs c'est folie pure que de rien espérer ni risquer. Nous l'avons démontré à Sangnier plusieurs fois. Il n'a rien répondu. Inutile de revenir.

Troisièmement, le procédé aristocratico-républicain présente de grands dangers : quoi que fasse et que dise Sangnier, il sera toujours traité, par les hommes du bloc, de bonapartiste ou de royaliste ; on ne le recevra jamais pour républicain ; il s'entêtera à s'affirmer tel ; il sera donc sommé de fournir, en outre de ses affirmations, les preuves de son loyalisme. Les preuves, en terminologie politique, s'appellent des gages. Et lesquels ? Buffet, dans l'*Enquête sur la Monarchie*, a montré que les gages à donner aux républicains-nés, — juifs, protestants, maçons, métèques, — se réduisent toujours à quelque « infamie ». Une infamie, Sangnier n'en commettra jamais, à son escient : mais, en politique, il est des erreurs pires que des crimes : je lui prédis qu'il sera engagé, peut-être avant peu, dans les pires erreurs afin de *soutenir* son état de républicain.

...Bien inutilement d'ailleurs. Les concessions des modérés ne les sauvent pas des violents. *Mais je ne suis pas un modéré*, dit Sangnier ; *je suis un révolutionnaire, un antibourgeois!* Cette pauvre défense ne trompe pas la foule, qui reconnaît le fils de bourgeois, et de grands bourgeois, à l'accent et au masque, si ce n'est au grain de l'habit. Cette défense m'inquiète pour la fermeté de Marc Sangnier. Il ne faut jamais renier sa classe originelle ; le sentiment de classe est un des facteurs du sentiment national. C'est en reniant leur naissance ou leur

caractère, que les Mirabeau, les Sieyès et les Grégoire ont commencé à décomposer leur pays.

Est-ce sur le terrain social ou sur le terrain national que Sangnier donnera des gages? Il en donnera. Ce platonique amant de l'ordre, que l'on a vu s'armer contre tous les désordres, les augmentera et les servira.

Contradictoire en elle-même, contredite ou contrariée par les circonstances, enfin vouant ceux qui s'y livrent aux chances les plus sûres de déshonneur ou d'infamie, telle est cette démocratie que Sangnier ose appeler une solution, sans trembler, à l'idée d'y rattacher le sort de son œuvre. Cependant, dit-il, le *Sillon* se développe « tout à fait en dehors de la politique militante ». Mais il ajoute que l' « utilité indispensable » du *Sillon* est de résoudre un problème de politique pure : celui de l'ordre public! Comprenne qui pourra de pareils logogriphes...

J'avoue ne pas saisir les deux idées distinctes que Sangnier se fait du *Sillon*, je le défie de les penser toutes les deux en même temps : elles s'excluent. Il faut parler avec des mots, mais encore faut-il que ces mots représentent des idées compatibles. Ce brillant esprit est bien décevant ! Si, las de le presser de vains questionnaires, je consulte mes souvenirs, le *Sillon* m'apparaît comme un mouvement d'éducation populaire, un cercle d'études sociales, très mystique et très pratique tout à la fois, le monde de la fraternité intellectuelle et morale, mû par le souffle de l'amour. Je n'y aperçois nulle part le rouage technique, l'organisme politique destiné à rivaliser avec les monarchies de l'Europe et, le cas échéant, à rendre la monarchie inutile en France. Je me suis même plu à considérer éventuellement le *Sillon* comme une des ressources et des parures de notre royaume à venir. Le zèle et l'activité prosélytiques sont des *biens nationaux* d'un prix incomparable. Tout royaliste en qui revit une parcelle de la prévoyance et du patriotisme des rois ne peut voir sans tristesse de si grands biens méconnaître leur vrai destin.

Sangnier se figure le prince héréditaire comme un factotum suffisant à tout, en vertu d'on ne sait quelle satrapique omnipotence! Sans doute, un roi rétablit l'ordre et, l'ordre rétabli, il se réserve en propre le domaine de pure politique qui n'est qu'à lui : la diplomatie et la guerre, la haute police et la haute

justice, car nous avons vingt fois montré qu'aucune vertu, si généreuse ou vaillante fût-elle, ne saurait administrer sainement et utilement ce domaine d'État, privilège éternel des pouvoirs héréditaires, nationaux, qui se dégagent du sein d'un peuple, ou qui lui sont imposés du dehors. Nous l'avons souvent dit : Vous ne voulez pas des Capétiens ? Vous aurez les Hohenzollern, ou, pendant l'interrègne, les grandes familles juives, protestantes, maçonnes et métèques régneront sur vous ! Tant que les hommes seront engendrés par le sang et que le sang sera versé dans les batailles, c'est par le sang que l'ordre proprement politique sera administré. Monarchiques ou collectifs, anciens ou modernes, américains ou européens, les États (en tant qu'États) sont voués à des principats héréditaires : celui de la République française comme les autres. Vous pouvez, certes, une chose, Marc Sangnier, et votre *Sillon* : vous pouvez aider le sang étranger qui gouverne la France à en rester le maître. Vous pouvez consolider la République, mais je dis : *cette* République. L'œuvre du *Sillon* et les œuvres similaires, les associations de volonté et d'intelligence ne sauront ni fonder ni gouverner l'État. Cela ne saurait faire un doute. Nous sommes d'accord là-dessus, il faut dans notre intérêt même à nous autres sujets, il faut que quelqu'un puisse dire : « *l'État c'est moi* ».

Mais, cette sphère de l'État bien réservée et mise à part, la monarchie n'apporte aucunement aux bons citoyens, aux associations nationales, aux groupements religieux une besogne toute faite, mais, simplement, la faculté d'exister librement, de se développer sans contrainte, de vivre en paix sous des lois justes. Si donc l'ordre était rétabli par la Monarchie, elle ne rendrait pas le *Sillon* inutile, comme vous l'avez dit à Hart ; cet ordre permettrait au *Sillon* de se développer en toute sûreté ; ce que vous appelez la démocratie organique, ce que nous nommons la nation organisée aurait tout à faire : le travail pourrait commencer. Les gens de bien pourraient concevoir l'espérance d'agir enfin *utilement*.

Souvenez-vous des règnes de Henri IV et de Louis XIII, l'un et l'autre si remarquables au point de vue de l'activité ecclésiastique et qui déterminèrent une renaissance du catholicisme. De tels règnes vous serviraient plus que la Ligue, dont

je ne médis point, puisque j'aurais « ligué » pour ma part, jusqu'à la conversion du roi huguenot et non au delà. Les deux premiers Bourbons fournirent à la vie religieuse du pays une aire de paix, une base d'ordre public. Ce que les dissensions gaspillaient fut organisé, concentré, ramassé. Cela permit l'Oratoire, les Filles de Charité, les commencements admirables de Port-Royal. Nous avons souvent dit aux hommes de talent que la République use et décourage ; quelle longue, pleine et utile carrière ils pourraient courir, une fois soutenus par le vœu d'un souverain qui ne tiendrait pas son pouvoir du caprice électif ! Et ces avantages personnels ne seraient de rien en comparaison des avantages publics que retireraient la société, les sociétés, *nos Républiques*, de l'ordre rendu à l'État.

La monarchie rétablit l'ordre, accordez-vous. Eh bien, l'ordre une fois conquis, croyez-vous que l'activité doive s'arrêter ? Elle se multiplie, au contraire par la facilité que l'ordre lui procure. Qu'est-ce l'ordre, en toute chose, si ce n'est pas la possibilité d'un mouvement heureux, le moyen du progrès rapide ? L'ordre n'est qu'un moyen. C'est un point de départ. Rétablir l'ordre restitue une atmosphère favorable à l'activité charitable ou patriotique, économique ou religieuse. Cet ordre rend l'œuvre possible ou meilleure. Il lui garantit la durée, lui fournit des auxiliaires ou des protecteurs. Réfléchissez, vous verrez bien que le monarque fait précisément la condition même de tout ce que votre œuvre comporte d'utile. Cet homme d'armes veille sur le sillon que vous tracez. Il vous dispense de labourer l'épée à la main. Me direz-vous qu'il est plus beau et plus digne de faire à la fois les deux choses ? Je crois, tout au contraire, mon cher Sangnier, que cela est fort laid. Non, cela n'est pas digne d'une civilisation avancée, d'un genre humain sorti de ces confusions de pouvoirs qui sont naturelles aux sauvages. Le beau et le digne, cela consiste à faire quelque chose bien. Cela exige donc quelque division du travail. Plus l'épée et le sceptre sont tenus d'une main exercée et habile, plus vous avez loisir et chance de conduire votre labour.

ARTICLE CINQUIÈME [1]

Troisième lettre de Marc Sangnier. — La monarchie serait, dans l'évolution des sociétés, une étape analogue à l'institution de l'esclavage. — Acte de foi, dans l'avenir de la démocratie. — *Nos réponses.* — Vanité des hypothèses d'évolution sociale. — L'hérédité du pouvoir est la loi constante de la sécurité des États.

Libre à Sangnier, dans son *Sillon*, de se montrer plus exclusif à notre égard que nous ne le sommes au sien : mais c'est là son affaire personnelle et non doctrinale. Que la volonté ou la passion de Sangnier décrète ce qu'il lui plaira : sa qualité de catholique lui interdisant d'adopter à son caprice n'importe quelle doctrine, nous sommes toujours assurés de « tenir » Marc Sangnier dans la mesure où il se tiendra au catholicisme. « Nous », dis-je, hommes d'ordre et de tradition, nous Français patriotes, royalistes conscients ou inconscients.

Cependant sa passion hostile, son désir de multiplier les différends et les désaccords entre nous ne sont pas éléments qu'il faille mépriser, et je suis frappé, pour mon compte, de cette vivacité, de cette âpreté. On dirait même que le soin que nous prenons d'analyser, pour les dissoudre, les obstacles artificiels qu'il élève dans l'intervalle qui le sépare de nous, a le don de fouetter et d'exaspérer sa merveilleuse boulimie de nous fuir. Il a mis au service de cette passion une ingéniosité véritable, un zèle presque aussi ardent, et plus ardent peut-être que celui qu'il dépense à lutter contre les ennemis de sa foi. La fragilité des barricades qu'il édifie, le peu d'étendue et de profondeur des fossés qu'il creuse, le dépitent sans doute, mais ne le découragent point. Un argument faible n'est pas nécessairement dépourvu de portée. Sangnier fait arme et outil de tout, il en

1. D'après l'*Action française* des 15 avril et 15 mai 1905.

compose un ensemble assez spécieux. Qu'il n'y ait rien dessous, cela saute aux yeux de quiconque approche et examine, et l'on est bien obligé de se demander avec quelque scandale comment un prédicateur de charité et d'amour peut en venir, dans la pratique, à se montrer aussi irréconciliable et profondément diviseur. Auguste Comte a fait un vers alexandrin tout exprès pour inviter son disciple à être « conciliant en fait, inflexible en principe ». D'après quel article de la foi catholique Marc Sangnier justifie-t-il une attitude extrêmement molle et facile sur les principes, mais intraitable quand les personnes, les groupes et les coteries sont en jeu?

Ce tour d'esprit ou de caractère, qui peut mener fort loin, s'appela de tout temps l'esprit de parti. Il y a cependant ici autre chose : cet esprit de parti est encore celui d'un parti très particulier, si l'on peut ainsi dire. Notre parti républicain français est très particulièrement attentif, jaloux, ombrageux, pour tout ce qui touche aux questions d'orthodoxie, et Sangnier, qui, sous ce rapport, ne le connaissait pas mal, l'imite le moins mal possible. « Suis-je orthodoxe? » C'est le souci profond, c'est le rêve anxieux de l'inventeur du sillonisme. Il s'efforce donc d'être ce qu'il veut être et, comme il a très justement observé que l'orthodoxie des républicains n'a qu'un symbole négatif et qu'elle se mesure bien moins sur les idées qu'on a que sur les idées qu'on n'a pas, comme il a vu de même que la république est, selon l'expression de M. Anatole France, « simple absence de prince », le bon républicain devient donc pour Sangnier celui qui se sépare et qui s'éloigne de la réaction.

Mais qu'est-ce que la « réaction »? C'est ce que Sangnier ne sait pas. Il ne sait pas que c'est la vieille France, l'antique Église tout entière, et son ignorance lui permet de crier qu'il n'est pas un réactionnaire et qu'il voue à la réaction une haine aussi vive qu'à la maçonnerie. Malheureusement, les vrais ennemis de la réaction, les républicains de naissance, ne se payent ni de mots ni de cris. En signe de pensée sincère et de croyance profonde, il leur faut des actes. Ils en exigent donc. Là, je l'ai déjà dit, commence un risque très distinct, ce risque de « l'infamie » annoncé par André Buffet. Dire : « Je me sépare de la réaction », c'est vite dit. Le faire voir ou le faire croire est moins vite fait quand on est Marc Sangnier, c'est-à-dire un

Français catholique, issu d'un milieu honorable et honoré. La pensée mère du *Sillon* défend de tirer sur l'Église. Quant à tirer sur la vieille France, si cela n'est pas impossible, cela est dur. Il le fallait pourtant, sur la pente où était Sangnier, et Sangnier ne pouvait pas n'y pas descendre. La lettre qu'on va lire montre bien que la glissade n'a pas tardé.

Multipliant à mon égard les formules d'une courtoisie raffinée, non sans accumuler les précautions et les euphémismes à l'égard des idées et des réalités qu'il attaque, Sangnier s'est efforcé d'apparaître, en politique internationale, en politique militaire, aussi frivole, aussi incohérent, aussi insolent même que le plus inconsidéré des pires sectaires de gauche. Vieille histoire : l'histoire de tous ceux qui, à quelque degré, ont tenu au monde conservateur. « N'êtes-vous pas de ce monde-là ? » lui eût-on demandé, comme la servante à saint Pierre. Pour mieux jurer que non, pour mieux soutenir sa qualité de républicain, pour s'exiler plus ostensiblement de ce monde *qui compromet*, il n'a pas hésité à engager des hostilités directes contre tout ce que représente d'honorable, de nécessaire ou de précieux ce monde-là. L'armée, l'État, la patrie « territoriale », ont payé les frais du déplacement et du déclassement de Sangnier ; peut-être aussi bien ne se doute-t-il point de l'énormité du sacrifice moral qu'il a consenti de la sorte ; peut-être bien le malheureux croit-il que c'est pour rien.

Voici la lettre à laquelle j'ai cru devoir préparer le lecteur. Était-ce nécessaire, et, comme moi, ne s'y attendait-on ? Je l'avais prédit à la rencontre précédente, et le lecteur l'avait prévu aussi bien que moi. A cette vieille prédiction, il est aisé d'en ajouter de neuves. On se demande si Sangnier, dévoré, agité de l'esprit de révolte contre l'ordre intérieur et la vie sociale de son pays, pourra tarder longtemps de témoigner la même fermentation libérale et démocratique à l'intérieur de son Église, institution aristocratique et autoritaire. Là-dessus, je dirai au lecteur : Patience ! Ces doutes, ces soupçons, ces pronostics ont été en leur temps les miens. Vous les verrez un peu plus loin. En attendant la réponse que nous feront les faits, on peut être certain que, quelle qu'elle soit, elle viendra à notre appui. Suivant un dilemme nouveau, plus sûr que celui qui a donné son nom à ce petit livre, ou Sangnier restera dans le

sein de l'Église, et les mauvais fils du sillonisme seront étouffés de ses propres mains, ou l'Église sera quittée, et la preuve de l'hétérodoxie de Sangnier sera bien établie sur le mouvement de Sangnier.

Il écrivait donc au directeur de l'*Action française :*

Monsieur le Directeur,

Voici que je trouve encore ce soir un petit instant pour causer avec vous. Certes, j'aimerais pouvoir développer, tout à loisir, mes raisons et mes arguments. Hélas ! la vie agitée que je mène m'en empêche... Et pourtant je dois à la vérité de ne pas laisser croire que je suis, le moins du monde, réduit au silence, si jamais je ne me suis senti plus ardemment républicain et démocrate qu'aujourd'hui à cause des précisions mêmes que la nécessité de répondre à vos objections m'a permis d'apporter à mes doctrines.

Il faut enfin nettement circonscrire le débat. Je n'attaque pas la monarchie, mais j'attaque votre prétention de considérer la monarchie comme la seule forme possible de gouvernement.

Il me semble que votre point de vue est étroit. Lorsque vous me démontrez par le raisonnement et par l'histoire que la monarchie est un gouvernement possible et qui peut fonctionner normalement, je suis certes bien forcé d'être d'accord avec vous : je sais bien que la monarchie a existé, je sais même qu'elle existe encore en quelques lieux, quoique presque partout diminuée et faussée. (Je n'en déduis, du reste, nullement, qu'elle puisse exister aujourd'hui en France.)

Mais quand vous dites que seule la monarchie peut être, je ne puis vous suivre. Je constate surtout que vous semblez avoir quelque difficulté à concevoir autre chose que ce qui a été. De même, vous le savez, au temps de l'esclavage, on affirmait que la liberté rendrait impossible tout travail collectif, et je ne sais pas d'ailleurs jusqu'à quel point l'esclavage n'a pas été une étape nécessaire dans l'organisation du travail.

Pour nous, la monarchie est, de même, une étape. Pour vous, c'est quelque chose d'immuable, d'absolu comme la famille qui est de droit naturel et d'institution divine. Voilà ce qui nous sépare.

Vous supposez que la société demeurera toujours ce qu'elle a été au moment où elle postulait, en quelque sorte, la monarchie comme régime politique — ce qu'elle n'a pas, du reste, tout à fait cessé d'être ; vous considérez comme éternels le patriotisme territorial, la diplomatie, la conception même de l'État tels que la monarchie les ont fixés, non pour toujours mais pour un temps, et, partant de ces postulats gratuits, vous concluez que le salut national exige la monarchie. Vous placez vous-même arbitrairement la conclusion désirée dans les prémisses.

Tout pourtant — et l'histoire, que vous chérissez très particuliè-

rement — prouve avec surabondance que les organisations sociales et politiques sont essentiellement changeantes et variables, correspondant successivement aux diverses phases de l'évolution même des sociétés. L'Empire romain, l'Empire franck, la monarchie carolingienne, puis la capétienne ne pouvaient supporter une uniformité de régime.

Je crois que les transformations sociales et l'évolution morale que seul, du reste, le Christianisme a pu rendre possibles et qui sont commencées depuis bien longtemps déjà, nécessitent l'élaboration d'une organisation démocratique. Et cela en sociologie comme en politique. Le patronat ne m'apparaît pas plus éternel que la monarchie.

Vous jugez que le sens de l'évolution est autre. Nous apprécions différemment, voilà tout. Mais ce que je crois pouvoir affirmer, c'est qu'il vous est impossible de me prouver que les sociétés humaines soient à tout jamais contraintes de se plier aux règles de votre Monarchie. Il faudra bien qu'elles se soumettent aux exigences des lois naturelles qui les régiront toujours nécessairement, je l'avoue, mais je m'imagine avoir suffisamment prouvé que tout ce qu'il y avait dans la monarchie de principes gouvernementaux essentiels se retrouve dans la démocratie organique telle que nous la concevons, sans pouvoir, bien entendu, définir aussi exactement ce qui sera un jour que les monarchistes peuvent le faire de ce qui a été.

Comme ceux-ci, nous avons un organe d'intérêt d'État, un pouvoir qui n'est pas astreint à la tyrannie des majorités numériques ; comme nous, ceux-ci sont bien forcés de soutenir le pouvoir central par le consentement de l'opinion publique ; ils n'échapperont pas plus que nous, moins que nous peut-être même, aux dangers des crises et aux cataclysmes toujours possibles. Les uns comme les autres, enfin, nous sommes forcés de reconnaître que le pouvoir appartient toujours à la majorité dynamique de la nation.

Au fond, ce qui nous sépare surtout, c'est que l'*Action française* ne reconnaît qu'une tradition et qu'une hérédité charnelles ; nous, nous croyons à une tradition et à une hérédité morales.

Mais, m'objectera-t-on, les peuples vivent et évoluent dans le temps et sur la terre. Ce n'est pas une société d'âmes, une église que nous voulons constituer, mais un État temporel.

— Sans doute, mais j'ai, quant à moi, la naïveté de croire que tout l'effort de l'humanité aidée et soutenue par les forces internes du Christianisme doit justement consister à dégager les peuples des tyrannies charnelles pour les élever, petit à petit, jusqu'aux franchises de l'Esprit. Consultez toujours l'histoire. Comparez les anciennes civilisations à celles que le Christianisme a rendues possibles. Comparez l'idée même que les Juifs se faisaient du vrai Dieu, de l'autorité et du pouvoir parmi les hommes à celle que nous sommes devenus capables de nous en faire aujourd'hui. Cela, sans doute, est de la vulgaire et banale observation historique, mais il ne faudrait pas pourtant qu'à force de raffiner on arrivât à méconnaître ce qui est évident.

Il serait peut-être puéril de toujours essayer de taxer d'illogisme, d'inconséquence, les opinions d'adversaires qui trouvent très solides et inexpugnables les positions qu'ils occupent, et quant à nous, nous avouons vraiment que toute la savante dialectique de l'*Action française* n'a nullement pu nous convaincre de la nécessité de la monarchie pour le salut national, à moins que l'on ne voulût dire justement par là le salut de tout un ordre de choses qui ne peut exister qu'avec la monarchie comme clé de voûte.

Au reste pour intéressantes qu'elles soient, ces discussions théoriques ne laissent pas que d'être toujours un peu vaines par quelque côté. Et lorsqu'il s'agit de contingences sociales et politiques, les plus belles théories demeurent impuissantes si elles ne sont enracinées dans la vivante réalité. Or, il n'y a plus en France le moindre loyalisme monarchique. Le duc d'Orléans ne saurait vraiment apparaître à personne comme le *premier des Français* (je ne voudrais du reste nullement lui faire un grief de ce qui résulte de circonstances indépendantes de sa volonté). Tandis que les bons esprits de l'école des néo-monarchistes s'enthousiasment surtout pour un travail d'idées pures, nos humbles camarades du *Sillon*, mêlés vraiment à ce qu'il y a de plus vivant, de plus inconscient peut-être, mais de plus profond dans la société contemporaine, travaillent non à bâtir un système qui satisfasse l'esprit, mais à conquérir des réalités. Ceux-là tracent des plans de campagne imaginaires ou plutôt organisent une nation qui n'est pas à eux, ceux-ci bâtissent, pierre par pierre, la maison qu'ils veulent construire. Ils réalisent déjà leur démocratie dans les groupes qu'ils développent, dans les œuvres économiques qu'ils créent. Sous le manteau vieilli de l'État qui nous opprime, ce sont déjà les cellules vivantes d'un état nouveau qui paraissent. Quelle n'est pas la joie du chimiste lorsque, quittant les livres et les formules, il pétrit lui-même la matière, s'éclaire par une expérience directe et sent l'idée et le système jaillir spontanément des leçons mêmes de la nature qui l'instruit, loyale et sûre collaboratrice de ses efforts ! De même, si nous croyons à la démocratie, c'est surtout, n'en doutez pas, parce que nous la vivons déjà, et vous n'aurez pas sans doute le courage de nous reprocher ce respect que nous professons pratiquement des méthodes positives dont on parle tant à l'*Action française*.

Voici, Monsieur le Directeur, quelques réflexions que je jugeais utile d'apporter ici pour préciser le débat tout en l'élargissant.

Du reste, l'avenir dira qui de nous se trompait. Il est vrai qu'il a fallu à la Monarchie plusieurs siècles pour sortir du sanglant chaos féodal. Nous espérons n'avoir pas besoin de demander un si long crédit... Et après tout, n'est-ce donc pas encore en marchant que l'on peut le mieux prouver le mouvement ?

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à ma considération bien distinguée et à mes sentiments les meilleurs.

Marc Sangnier.

Suivant la méthode constante, nous relisons la lettre et la reprenons mot pour mot, de manière à ne rien en laisser subsister.

I. — On n'est point réduit au silence, quand on a reçu l'éloquence en partage dès le berceau. Mais ce n'est pas au triste parti de se taire que nous voudrions conduire Marc Sangnier ; nous voudrions l'obliger à parler, à s'exprimer, à se dépenser à agir dans le sens de la vérité politique : vérité qui ne laisse place à aucun dilemme, car elle est une pour ce temps et pour ce pays. C'est la Monarchie.

II. — Marc Sangnier se sent plus ardemment républicain que jamais, et ceci est vrai. L'*énormité* de ses paroles de Marseille a déterminé chez lui une réaction violente. Il a craint de paraître suspect d'être suspect. Qui, lui ? avoir fait de pareilles concessions à la monarchie ? Eh bien ! l'on verra ! Et l'on voit. On voit que Marc Sangnier ne s'est jamais *montré* plus républicain qu'aujourd'hui.

Se sent-il démocrate ? D'après sa lettre, éclairée par ses articles et ses discours du *Sillon* ou d'ailleurs, il y a là quelque mirage. Il se veut, il se croit peut-être démocrate. Pour se mieux trouver tel, il donne des définitions de plus en plus flatteuses de la démocratie. Le malheur est que ces définitions font précisément apparaître la conception aristocratique dont je lui ai déjà signalé la présence dans sa pensée, mais dont je lui ai pareillement démontré [1], pour ce siècle et pour ce pays, le caractère profondément irréalisable.

III. — Sangnier reconnaît très loyalement que la nécessité de nous répondre l'a induit à préciser ses doctrines. Le 15 octobre, il nous remerciait de « l'aide » et du « profit » que lui avait valus la lecture de l'*Action française*. Sans prétention, cela est juste. Un coup d'œil sur le *Sillon* de ces derniers mois en ferait la preuve certaine. Sangnier et ses amis ont eu, en ces temps-ci, deux collaborateurs de toutes les heures : d'une part, ce contradicteur plus ou moins précis et heureux de certaines thèses attribuées par erreur à l'*Action française*, M. Bouglé, fameux et fertile intellectuel dreyfusien, auteur d'un livre sur *La science et la démocratie*, et, d'autre part, l'*Action française*

1. Sans la moindre réplique de sa part : donc, la démonstration subsiste.

elle-même. Telles sont les sources politiques de Marc Sangnier et des jeunes écrivains tels que M. Georges Hoog et M. Pierre Fabre, qui le suivent de près. Serait-il exagéré d'aller jusqu'à dire que les doctrines de ces adversaires en ont pris un air de famille avec les nôtres ? Le phénomène est d'ailleurs vieux comme le monde. Deux adversaires qui s'observent et qui se guettent pour s'étreindre finissent par se refléter l'un l'autre plus ou moins. C'est vrai en amour et en guerre. Les engagements répétés, les chocs continuels égalisent à quelque degré l'armement. Marc Sangnier ne croira point que j'aie envie de le blâmer pour ce qu'il imite les valeureux et sages Romains qui empruntaient à tout peuple rival ce que son outillage militaire leur offrait de supérieur. C'est ainsi que le monde fut dompté et changea de face. S'il y a quelque chose de bon dans les méthodes ou les doctrines politiques de Sangnier, nous le leur prendrons sans scrupule.

IV. — « Il faut enfin nettement circonscrire le débat. » Le ciel entende Marc Sangnier ! Qui lui a donné l'éloquence peut lui accorder, un jour ou l'autre, la précision.

V. — Mais, aussitôt après avoir proclamé son amour de la définition, il embrouille tout. Marc Sangnier n'attaque pas la monarchie, mais il « attaque » notre prétention de considérer la « monarchie comme la seule forme possible de gouvernement ». — Sangnier nous a mal lus. Il nous attribue des « prétentions » que nous n'avons pas. D'abord tous les gouvernements dont on discute sont possibles en fait. Seulement les uns sont bons, et conservent l'État, et y maintiennent l'ordre. Les autres sont mauvais, suscitent le désordre et détruisent l'État. Mais nous n'avons point dit que la monarchie fût le seul bon gouvernement. Nous avons dit très exactement le contraire. Nous avons cité des pays et des temps où la République, constituée sur une aristocratie héréditaire et placée en certaines conditions très déterminées, put être florissante et le fut en effet. Ce qui est éternel, c'est le principe d'hérédité : c'est *la bonté du Gouvernement des familles*. Le gouvernement des familles peut être géré à plusieurs, et c'est le système aristocratique ; il est très délicat, il suppose la réunion d'une foule de hasards favorables qui se sont rencontrés rarement dans l'histoire et dans la géographie ; voilà pourquoi il y a été beaucoup moins fré-

quent que l'autre forme dudit Gouvernement des familles, géré par une dynastie unique. La monarchie est ce qui a réussi le plus souvent, étant le plus simple[1].

Si Marc Sangnier veut que le débat soit « enfin circonscrit », qu'il circonscrive tout d'abord ses attaques à nos opinions. Critiquer ce que nous ne pensons pas, ce que nous critiquons avec lui, c'est perdre son temps.

VI. — « Notre point de vue est étroit. » — Il est fixe. Cela est nécessaire pour opérer de bonnes observations. Si le point de vue se déplace, il faut ou en noter les déplacements par rapport à quelque autre point fixe, ce qui revient à se fixer encore, ou se résoudre à faire des observations imprécises et sans valeur.

VII. — Nous ne nous contentons pas de dire que la monarchie est un gouvernement possible, car ce serait une simple niaiserie. Nous ne disons jamais « qu'il peut fonctionner normalement », car ces mots ne signifient rien. Ce que Sangnier s'avoue « forcé » de dire avec nous est donc ou une chose que nous ne disons pas, ou une chose qu'il rature après l'avoir écrite ; car deux lignes plus bas il va ajouter : « Je n'en déduis du reste nullement que la Monarchie puisse exister aujourd'hui en France ». Qu'entendait-il alors par son « gouvernement possible » ? Que l'idée archétypique de la monarchie existait ? Ou que cette idée s'est réalisée parfois ? Cela se savait dans le monde et, quelle qu'ait été la blâmable abondance de notre prose, on nous rendra cette justice que nous n'avons jamais gâté de papier pour dire cela. Dès lors, pourquoi Sangnier s'attarde-t-il à nous écrire que *nous démontrons cela par le raisonnement et par l'histoire* ? L'histoire et le raisonnement nous aident à démontrer tout autre chose que cela, et il le sait bien... Cette feinte oratoire, cette fausse figure de concession présente, en vérité, quelque chose d'apitoyant...

Les vrais objets de notre démonstration ont été : l'impossibilité profonde de la démocratie, de la démocratie véritable, du gouvernement de la foule (le radical *demos* signifie aujourd'hui

1. Les États modernes y semblent très particulièrement voués en raison de la complexité des intérêts en jeu, de l'étendue des territoires et de la variété des industries. Je parle des États, et non des agglomérats de populations tels que la nébuleuse américaine, qui, en pareil sujet, devrait servir de thème d'observation plus que d'argument.

la foule et le nombre, non le peuple au sens de Nation) ; l'impossibilité dans la France contemporaine d'une république aristocratique, c'est-à-dire cléricale, traditionnelle et nationale; la réalité et (à moins de rétablir la monarchie) la nécessité d'une république oligarchique, antinationale, anticléricale, révolutionnaire. Il serait indigne de Sangnier de nier, comme d'éluder, les difficultés que nous lui proposons. Elles *sont* d'ailleurs, qu'il le veuille ou non, et elles agissent. Les Idées sont des choses, ce sont des forces. Les gouvernements peuvent quelque chose contre elles, à condition de les briser toutes petites et de s'y appliquer de toutes leurs forces: tel le duc d'Albe catholicisant les Flandres par la force et *créant* ainsi, à deux siècles de distance, la Belgique moderne. Mais la volonté des simples particuliers ne peut rien contre la démarche victorieuse de ces ardentes filles de la Terre et du Ciel.

VIII. — La monarchie existe donc « encore en quelques lieux, quoique partout diminuée et faussée » ? — Je renvoie le lecteur aux collections de l'*Action française*, notamment au tableau si curieux des régimes politiques européens, que nous avons donné le 1er mars d'après une note posthume de Frédéric Amouretti[1]. Le mouvement signalé en 1900 par notre ami s'est bien accentué ces dernières années. Il est certain que, depuis cinquante ans, toutes les couronnes d'Europe[2] sont en pleine ascension.

Cela, tous les gens informés, tous les habiles le savent. Mais le peuple ne le sait pas. N'y a-t-il pas quelque lâcheté à confirmer, à retenir « le peuple » dans son ignorance à cet égard, quand on n'est pas du « peuple » et qu'on sait ou qu'on peut savoir la vérité ? L'excuse de Sangnier est, je dois le dire, qu'en ceci il est un peu « peuple », c'est-à-dire mal informé de ces matières[3], et qu'on pourrait lui dire, mais avec fonde-

1. *Action française* du 1er mars 1905.

2. Et la couronne de Russie, après la plus malheureuse des guerres, prouve encore par la vigueur et le sérieux de sa défense ce qu'il y a de ressource dans son principe, ce qu'il y a de faiblesse et d'inanité dans le mouvement révolutionnaire même appuyé et payé par l'Angleterre et la Finance juive, ces deux fortes réalités à peu près maîtresses du monde contemporain, l'une aristocratique et l'autre monarchiste.

3. Que de « nobles » sont « peuple » à cet égard, autant que ce jeune homme de bonne bourgeoisie ! Marc Sangnier montre ici la même lacune d'information et d'intelligence qui a été constatée chez tant de ralliés, comtes, ducs et marquis !

ment, cette fois, que « son point de vue est étroit ». La monarchie, dans ses signes et dans ses pompes, se modifie avec le temps. Le roi d'Angleterre porte redingote et haut-de-forme comme un bourgeois de la Cité : en est-il moins l'un des plus puissants monarques du monde ? En est-il moins en progrès de puissance et d'autorité non point seulement sur sa mère, sur ses deux ou trois prédécesseurs immédiats, mais peut-être sur tous les princes de sa dynastie ? Tout ce qu'ont perdu, tout ce que perdent les parlements en Europe, c'est la monarchie qui le gagne. Voilà comment elle est « diminuée ».

Mais « faussée », qu'est-ce que ça veut dire ? Il est parfaitement certain que, si Marc Sangnier bâtit dans sa tête un certain concept préalable de la monarchie, s'il décrète ensuite que toute monarchie est cela, si enfin il compare à ce type arbitraire nos spécimens de monarchie contemporains, il pourra crier à son aise que la monarchie est faussée. Mais ceux qui s'en tiennent au caractère permanent et général de l'institution, *gouvernement héréditaire*, *gouvernement d'un seul*, regarderont comme des modifications heureuses pour cette institution tous les changements et évolutions qui auront étendu et accru, en l'adaptant aux circonstances, les chances de durée du gouvernement unitaire et héréditaire.

IX. — Sangnier ne veut pas nous « suivre » quand nous disons que « seule la monarchie peut être ». Si *peut être* veut dire : *peut être utile et heureuse dans la France contemporaine*, nous ne le disons pas, nous le prouvons. Il le dirait s'il prenait garde à nos démonstrations.

X. — Il « constate surtout que nous semblons avoir quelque difficulté à concevoir autre chose que ce qui a été ». Sangnier est-il sûr de ceci ? Nous lui montrerons tout à l'heure que nous avons vu clairement l'avenir, je dis son avenir à lui. De bonne foi, que conçoit-il de concevable que nous ne concevions pas aussi bien que lui ? Quand nous avons prouvé que quelque rêve est chimérique, ce n'a jamais été seulement par cette raison que les précédents font défaut, mais par l'argument péremptoire qu'il y a des choses réelles et certainement éternelles, qui empêchaient et empêcheront une prétendue nouveauté d'exister.

Ce n'est pas du passé en tant que fait que nous nous armons :

mais, procédé tout différent, nous invoquons les lois dégagées du passé (et d'ailleurs du présent) qui, selon leur degré de précision et de justesse, sont valables pour l'avenir et s'y appliquent nécessairement.

Nous ne disons point : *Ceci ne sera pas, puisque ceci n'a jamais été*. Nous disons : *Ceci ne peut pas être, parce que ceci, qui est et qui sera, devra l'empêcher d'être*. Si, au surplus, nous ne pouvions concevoir que le passé, nous ne verrions pas le présent : or, les analyses que nous avons faites du présent, tant de la situation politique que des ressorts secrets du pouvoir, ont été vérifiées régulièrement par des faits postérieurs à ces analyses.

L'œuvre collective de l'*Action française*, notamment la théorie des quatre États confédérés, expose seule, explique seule la République française contemporaine. Notre anatomie politique est analogue à celle que M. Ostrogorski a faite de l'Angleterre et de l'Amérique. Mais le poids de ses deux volumes in-octavo et sa qualité d'étranger ont composé une autorité à ce petit Juif.

XI. — Marc Sangnier nous ayant reproché d'avoir de la peine à concevoir autre chose que le passé, sans observer que nous concevons tout au moins le présent, ce dont il se montre incapable, emploie, peut-être afin de « circonscrire le débat », un de ces mauvais raisonnements par analogie qu'il conviendrait de dénommer « manches d'avocats » ; cela flotte, souffle, voltige et ne renferme que du vent.

« De même, nous dit-il, de même, vous le savez, au temps « de l'esclavage, on affirmait que la liberté rendrait impossible « tout travail collectif... »

Entre les deux ordres de faits mis ainsi en rapport verbal, il n'existe pas le moindre rapport réel. J'ai déjà dit à Marc Sangnier ce que le passé nous fournit : non seulement des faits, c'est-à-dire des précédents, mais des lois, c'est-à-dire des enchaînements réguliers, saisis par l'observation et confirmés par l'analyse, qui permettent de prévoir le fait conséquent aussitôt que l'on tient le fait antécédent. Or, si, « au temps de l'esclavage » dont raisonne Sangnier, on pouvait avoir observé un fait, l'exécution du travail collectif par la main-d'œuvre servile, on n'avait observé aucune contre-partie de ce fait ; on n'avait vu

nulle part le travail collectif cesser où la main-d'œuvre servile avait fait défaut. Lors donc qu'on affirmait la liaison nécessaire du travail collectif et de la servitude, on n'émettait là qu'une appréciation oratoire, parfaitement arbitraire, et l'on se contentait de dénommer universel un simple fait particulier. Pour peu que Sangnier se donne la peine d'y penser, il reconnaîtra que nos lois politiques, celles qu'il conteste le plus, reposent sur de meilleurs fondements.

Il avouera encore ceci. Les théoriciens de l'esclavage antique avaient tort d'universaliser un fait. Mais ce fait n'a disparu que moyennant trois faits nouveaux, imprévisibles de leur temps, qui sont : l'unité et la paix romaines, le catholicisme, le machinisme moderne. Marc Sangnier distingue-t-il sur l'horizon politique ou économique quelque nouveauté essentielle de la force et du poids de ces trois immenses facteurs ? Je ne la lui ai jamais vu nommer, ni indiquer, ni pressentir.

Sangnier se borne à parler du catholicisme, qui a vingt siècles d'âge et dont nous connaissons les réactions très régulières, très précises, très constantes en présence des phénomènes politiques divers appelés démocratie ou aristocratie et monarchie ou république ; s'il y a certes de nouveaux bienfaits à attendre du catholicisme, ce ne sont pas des bienfaits proprement nouveaux et dont il soit impossible d'avoir idée. Nous savons de même comment les différents régimes politiques jouent leur rôle de cause et d'effet dans le mouvement de transformation économique : par exemple, nous avons pu constater que les meilleures lois ou institutions ouvrières de l'ancien Continent appartiennent à des pays monarchiques, tels que l'Allemagne et l'Angleterre, et nous touchons du doigt en France les désastreux effets économiques et sociaux du régime démocratique et républicain : aucune nouveauté proprement dite n'est donc à attendre sur ce sujet ; on pouvait bien tenir compte de cette inconnue en 1848 ; mais elle est dégagée depuis cinquante-sept ans d'expérience européenne. Enfin, l'on doit également conclure à la stabilité [1] du milieu politique interna-

1. Le lecteur sait du reste que cette *stcbilité* du milieu international n'implique aucunement un état d'équilibre et de paix, mais tout le contraire. Il en reste, en ce sens, que rien n'y annonce l'élimination des causes de conflit, de guerre, *d'instabilité*.

tional pour de très longues suites d'années, pour toutes les prochaines générations que nos prévisions ou nos fautes de calcul peuvent atteindre et affecter : en dépit des déclamations, nulle *pax romana* n'est réellement en vue pour notre univers, aucun des empires modernes ne paraît assez fort pour absorber les autres, aucun des empires modernes ne paraît non plus résigné ni à conclure des alliances perpétuelles, ni, moins encore, à constituer avec les autres empires une fédération étroite. Une puissance inclinait au désarmement, en 1869 ; c'était la France, et elle l'a payé en 1870. Une puissance tendait à la paix universelle en 1898, c'était la Russie, et elle l'a payé en 1904. Les tendances pacifiques, qui ont repris de l'influence chez nous, semblent également devoir être expiées. Le monde est, depuis la fin du XVIe siècle, sous le régime des nationalités rivales ; depuis la Révolution, qui a détruit « l'Europe » comme la Réforme avait détruit la « chrétienté », cette rivalité est devenue plus aiguë qu'à aucun autre instant de l'histoire du monde. Toute vue d'avenir doit en tenir compte : le régime des nationalités ne décline pas.

Sans doute un fait nouveau, qui serait ou d'ordre international, ou d'ordre économique, ou d'ordre religieux, pourrait se produire demain. Mais lequel ? Nous n'en savons rien. Dès lors, sur quoi peut-on se fonder pour dire que ce fait avancera les affaires de la démocratie, quand, tout aussi bien, il pourra les retarder ou les anéantir et qu'il le pourra *mieux*, c'est-à-dire plus avantageusement pour le monde et plus facilement, toutes les autres forces travaillant dans le même sens ? L'École posait en principe : *ignoti nulla cupido*. Mais, si l'on ne peut pas désirer l'inconnu, encore moins peut-on raisonner de lui ou former des actes de foi en lui. Les véritables théologiens rient des spencériens stupides qui veulent identifier la notion de l'inconnaissable et la notion de Dieu. Ainsi les vrais sociologues riront-ils de ces charlatans ou de ces rhéteurs qui croient échapper à l'étreinte des lois connues en invoquant, *en un certain sens qu'ils déterminent*, l'influence ou l'action d'un phénomène qui leur est absolument inconnu.

Dire, une fois qu'on a reconnu une situation défavorable à la théorie qu'on soutient contre l'évidence, dire : *cela changera*, c'est ne rien dire. Il n'est d'ailleurs point sûr du tout que tout

soit sujet à changer. Ce qui n'a point changé dans l'histoire du monde, c'est notre axiome fondamental que *les sociétés sont gouvernées, — quand elles le sont, — sur une base héréditaire.* A tout élément d'ordre et de prospérité correspond toujours un élément d'hérédité politique. Cela se vérifie même en France où notre minimum de stabilité et d'administration, ce qu'on appelle la continuité républicaine, s'explique par l'hégémonie des quatre États confédérés — juif, protestant, maçon, métèque[1], — dont trois au moins sont héréditaires : sans eux, tout se serait bien effondré dans la plus grossière anarchie, mais ils présentent cet inconvénient politique de ne rien avoir de français en possédant toute la France et d'être intimement hostiles à tout l'intérêt national qu'ils ont cependant assumé le soin de gérer.

L'aurore que Sangnier pronostique à tout bout de champ, l'orientation imprévue, les temps nouveaux dont il se réclame, ne peuvent rien nous apporter qui soit contraire à cette loi éternelle de l'hérédité. Et rien n'indique même que ce qui doit changer change en un sens défavorable aux calculs les plus étroitement « réactionnaires », traditionnels et nationalistes : les changements modernes s'opèrent dans le sens le plus opposé à ceux que Sangnier souhaite et que ses calculs inexacts lui ont déjà fait escompter. Ce n'est pas à la paix, c'est à la guerre, ce n'est pas au cosmopolitisme, c'est au retranchement national, ce n'est pas à la démocratie universelle, c'est à des aristocraties farouchement rivales que va le monde[2], et cette évolution,

1. *Juifs, Protestants, Maçons, Métèques.* Les métèques sont nos hôtes exotiques, domiciliés ou naturalisés de fraîche date, ou leurs enfants. Les Juifs sont des étrangers établis en France depuis un temps plus ou moins long. Les protestants sont des Français qui, depuis trois siècles, subissant une cause plus politique que religieuse, tendent à se « défranciser » pour adopter les idées de la Suisse, de l'Allemagne ou de l'Angleterre. Les maçons sont les valets des uns et des autres, recrutés parmi les besogneux ou les ambitieux de toute condition et de toute race. Il faut noter, en ce qui touche à la *Communauté* protestante, que tels sont bien ses caractères généraux : mais de brillantes exceptions personnelles sont à relever. J'ai eu l'occasion d'expliquer cela en détail à un protestant dont l'œuvre sociale est digne d'éloge, M. Gaston Japy. De même le commandant Lauth, protestant, fut bon soldat de la cause patriotique et digne témoin de la vérité dans l'affaire Dreyfus.

2. Ceux qui lisent les communications de la Confédération générale du travail savent que tel est aussi le sens de mouvement socialiste, sur le plus grand nombre de points.

sensible il y a dix ans, est devenue aujourd'hui l'évidence pure. Nos prévisions d'il y a dix ans sont vérifiées. Or, il y a dix ans, ce que nous annoncions n'était pas du passé ni du présent. C'était de l'avenir. Nous étions alors presque seuls, et c'est l'avenir qui, nous donnant raison, nous a procuré tant d'amis. Est-ce que l'avenir doit changer de nom quand il a le malheur de n'être plus conforme aux rêveries de Marc Sangnier ?

XII. — Sangnier continue son raisonnement de l'esclavage :

« ... Et je ne sais pas d'ailleurs à quel point l'esclavage n'a pas été une étape nécessaire dans l'organisation du travail... »

Je ne le sais d'ailleurs pas non plus. Et je le voudrais bien savoir. Et je voudrais savoir ce que vient faire cette queue de phrase cousue au raisonnement analogique de Marc Sangnier.

XIII. — La queue de phrase est expliquée. Ce que nous prenions pour un appendice de pure ornementation inaugurait un développement, ou pour mieux dire, une transition. Cette queue, c'est un pont, jeté entre la théorie de l'esclavage et la théorie de la monarchie.

Rappelez-vous « étape », « étape nécessaire ». Eh bien ! la monarchie fut, « DE MÊME », une « étape » :

« *Pour nous,* poursuit en effet Marc Sangnier, *la monarchie est de même une étape.* »

Nous avons vu jadis, dans la *Quinzaine*, les constructions informes d'un maître d'école en délire, érigeant en loi historique la manière dont la royauté, la république et la démocratie césarienne ont paru se succéder en Grèce et à Rome. C'est à ce pauvre rudiment, dont les bases sont elles-mêmes bien ruineuses, que paraît s'être référé ici Sangnier. Je le lui dirai franchement. Il vaut mieux que ces vieilleries. En tout cas, l'histoire est tout autre. Les Athéniens se sont mis en démocratie après avoir grandi et prospéré en régime aristocratique ; seulement, l'invasion étrangère a suivi la démocratie. Mêmes origines à Rome, mais réactions très différentes. La démocratie a remplacé l'aristocratie, le césarisme a couronné la victoire démocratique, mais le césarisme n'a pu durer et prospérer qu'en redevenant le gouvernement de l'aristocratie. La république de Pologne a évolué de la monarchie dynastique à la monarchie élective : faute des réactions qui s'étaient produites à Rome, elle a eu le sort de la république athénienne. Au con-

traire, les Pays-Bas étaient en république : un adversaire puissant s'étant armé contre eux, ils ont réformé leur gouvernement, la monarchie a succédé à la république, et la défense nationale, redevenue possible, a été heureuse pour eux. Il n'existe pas, en histoire générale, une loi de succession permettant de compter les régimes comme des étapes, de les classer dans l'ordre du temps comme on peut les ranger dans l'ordre de l'excellence, et de dire, par exemple : d'abord royauté, puis république, puis empire, ni du reste de distribuer les mêmes termes dans une succession différente. S'il apparaissait quelque chose de tel dans l'histoire de France contemporaine, ce ne serait qu'un fait ; il faudrait le distinguer très soigneusement d'une loi.

Examinez le tableau suivant où, sous une forme assurément bien sommaire, en simplifiant à l'excès, mais en évitant toute confusion, j'ai tenté de résumer en les qualifiant les principaux traits de notre histoire nationale et les régimes politiques qui y correspondent :

FRANCE

987-1789

Monarchie . . . . Ordre, progrès. Dépression ou pertes réparées constamment ; maintien et élargissement graduel des cadres politiques et sociaux ; extension du territoire : chute de la nation concordant avec l'affaiblissement du pouvoir royal ; relèvement de ce pouvoir, relèvement de la nation, comme le montrent les expériences de 1430 et de 1590. Résultat général : *La France s'est faite.*

1789-1797

République. . . . . Désordre, diminution. La France se défait, se divise à l'intérieur, elle est *finalement menacée du dehors.*

1797-1815

Dictature républicaine . . Conquêtes éphémères, ordre apparent ; en réalité, consolidation du désordre,

affaiblissement en Europe : le but direct de la dictature républicaine est donc manqué. *L'Étranger est entré deux fois dans Paris. Napoléon laisse la France plus petite qu'il ne l'a trouvée.*

1814-1830

Monarchie . . . . Reconstitution partielle à l'intérieur, malgré la double erreur révolutionnaire, le parlementarisme et la centralisation : au dehors, progrès aussi évidents que rapides ; progrès militaire et diplomatique. *La France va reprendre sa frontière du Rhin.*

1830-1848

Monarchie élue . . . . . . (*exercée par un prince de sang royal*). Impuissance libérale et parlementaire. Tentative de conservation à l'intérieur. Épargne. Effroyables difficultés extérieures créées par la Révolution. Mais neutralisation de la Belgique. Amélioration militaire (1832). *Toutes grandes fautes diplomatiques sont du moins évitées.*

1848

République. . . . . Anarchie et inquiétude universelle, *troubles européens, secousses de révolution.*

Décembre 1848-1870

Dictature républicaine . . Fausse façade d'ordre et de tranquillité. Politique révolutionnaire au dedans et antifrançaise au dehors. Unité italienne, unité allemande. *Entrée de l'Étranger dans Paris : la troisième du siècle démocratique.*

1870-19. . .

République. . . . . (*constituée sur une oligarchie héréditaire, mais étrangère au sol français*). Anarchie conservatrice, puis révolutionnaire. Organisation d'un gouvernement contre la religion et contre l'armée. Abaissement européen et gaspillage financier. *Systématisation de la décadence acceptée.*

Ce tableau peut être lu horizontalement ou verticalement. — Verticalement, il ne présente aucun sens logique, aucune signification théorique. On y voit la dictature républicaine succéder par deux fois à l'anarchie républicaine, deux fois aussi la république succéder à la monarchie; ce sont les seules successions concordantes à enregistrer, car la troisième fois, c'est à la dictature républicaine que la république succède. Il n'y a donc rien à tirer de ces apparences fragiles.

— Si, au contraire, on lit le tableau horizontalement, on se rend compte du rapport extrêmement net qui apparaît entre les institutions et la situation du pays. Celles-là se révèlent causes, et celle-ci effet. On saisit le lien entre la monarchie et la constitution ou le relèvement de la France, entre la république et l'abaissement de la France, entre la dictature républicaine (ou empire) et ces contrefaçons de l'ordre et du progrès qui couvrent le désordre et mènent aux chutes profondes. Otez la monarchie, la France penche à sa ruine. Rétablissez la monarchie, la France se relève. Instituez comme en 1830 une moyenne entre la république et la monarchie, la France, suspendue au-dessus de l'abîme, hésite, se retient et respire avant de crouler. Donnez à la démocratie un factotum césarien, et l'écroulement se produit. *Présence, absence, variations*, le tableau précédent bien lu établit la nécessité de la monarchie selon les règles des sciences d'expérience.

A la conception des *étapes* échafaudée par Marc Sangnier, fausse loi dynamique assignant à l'histoire un mouvement qu'elle n'a pas, nous opposons une formule conditionnelle motivée par un rapport constant saisi entre trois régimes politiques et les trois ordres de résultats qu'ils ont donnés jusqu'ici : résultats qu'on peut nommer encore accidentels et fortuits, si l'on s'en tient au simple énuméré des faits, mais qui apparaissent essentiels, nécessaires, si l'on ajoute à l'observation les lumières de l'analyse ; car l'analyse montre *comment* la monarchie a été bienfaisante, la république malfaisante, la monarchie mitigée moins malfaisante, et la dictature républicaine très malfaisante par le ressort intérieur propre à chacune d'elles. Nous avons fait vingt fois cette démonstration analytique. Si Marc Sangnier ne s'en rappelle pas les termes, si nos anciennes et nombreuses études du régime électif ne lui semblent point

suffisantes, il aura la bonté de nous le dire, en ayant soin de spécifier les points sur lesquels il n'est pas satisfait, nous recommencerons, éclaircirons, préciserons, étant en tout ceci absolument aux ordres de Marc Sangnier.

XIV. — Après avoir dit que la monarchie était pour lui « une étape », ce qu'elle ne peut être pour aucun esprit humain qui raisonnera congrûment, il ajoute son habituelle méprise — disons méprise — sur le sens de notre pensée : « Pour vous, c'est quelque chose d'immuable, d'absolu... »

Comment répéter à Sangnier que, selon nous, *l'absolu*, *l'immuable* en science politique, ce n'est pas la monarchie ou gouvernement d'un seul, c'est le gouvernement héréditaire, qu'il soit exercé par un chef de famille ou par plusieurs chefs de famille ? Seulement, les conditions du « gouvernement de plusieurs » sont extrêmement délicates. De plus, elles n'existent pas en France. La seule oligarchie héréditaire qui puisse dominer dans notre pays est celle qui y domine effectivement, celle qui lui est étrangère par la race ou la tradition : c'est l'oligarchie juive, protestante et métèque, servie par l'organisation maçonnique. J'ai déjà expliqué à Sangnier pourquoi une oligarchie nationale capable de « gouverner » notre patrie ne s'y est pas formée et pour quelle cause précise elle ne peut pas s'y former. Il ne m'a jamais répondu directement sur ce point, ni sur bien d'autres. Sa vive intelligence est-elle en défaut ? On dirait plutôt qu'il aime mieux ne pas voir les problèmes qui l'embarrassent. Il passe vite, l'œil baissé, comme en un musée d'impudeurs. Après quoi il réfute victorieusement les idées que nous n'avons jamais professées. Procédé commode et à la portée de toutes les têtes. Je doute que cela puisse mener bien loin. Tôt ou tard, Marc Sangnier en verra la débilité. Et, s'il ne le voit pas, on le verra pour lui, tout autour de lui.

XV. — J'ai tronqué sa phrase. Rétablissons :

La monarchie est donc pour nous, selon Sangnier, « quelque chose d'immuable, d'absolu : *comme la famille qui est de droit naturel et d'institution divine* ». La comparaison serait parfaite ici, moyennant le changement des termes. A la place de monarchie, il aurait fallu dire *gouvernement héréditaire*. L'immutabilité politique est là, en effet. Là est le droit divin pour tous ceux pour lesquels la nature est divine. Là gît l'essentiel

de la nature des sociétés humaines, qui est d'être composées de familles et non d'individus, de se dérouler sur une suite de siècles et non d'être concentrées dans une vie d'homme. « Voilà », ajoute Sangnier, « ce qui nous sépare ». Voilà, lui répliquerons-nous, ce qui *aurait dû nous unir*.

XVI. — Mais nous arrivons à un ordre de choses de première importance. Il faut laisser parler Marc Sangnier, qui va, exceptionnellement, faire entrevoir ici la pointe d'une idée nette : idée que l'on appréciera.

Sangnier nous dit :

« Vous supposez » (non, nous certifions) « que la société demeurera toujours » (non, quelques siècles) « ce qu'elle a été » (non, ce qu'elle est) « au moment où elle POSTULAIT » (non, où elle postule), « *en quelque sorte*, la monarchie comme régime politique, ce qu'elle n'a pas du reste tout à fait cessé d'être » (elle ne cesse donc pas « tout à fait » de postuler, c'est-à-dire de réclamer, pour son bien-être et son bon ordre, la monarchie ? nous ne vous le faisons pas dire). « *Vous considérez comme éternel le patriotisme territorial, la diplomatie, la conception même de l'État*, tels que la monarchie les a FIXÉS non pour toujours, mais pour un temps, et, partant de ces postulats gratuits, vous concluez que le salut national exige la monarchie. Vous placez vous-même arbitrairement la conclusion désirée dans les prémisses [1] ».

1. Il écrivait plus doctement encore dans l'article « Une idole » du *Sillon* du 25 mars : « Ce que nous trouvons dangereux et puéril, c'est de s'arrêter à l'un des moments de l'évolution patriotique, d'affirmer qu'il est définitif et intangible, de délimiter arbitrairement ainsi le patriotisme, de l'accaparer en quelque sorte et de découvrir ensuite avec une ingénuité triomphante (?) qu'il n'y a pas de patriotisme en dehors du nationalisme et que le nationalisme intégral, c'est la monarchie.

« *Évidemment !* On a inclus *a priori* dans le patriotisme le *germe monarchie*. Comment s'étonner ensuite que la monarchie sorte du patriotisme ? De même (!!) certains physiciens, trop oublieux des méthodes expérimentales et amoureux des mathématiques, mettent dans leur transcription algébrique des phénomènes insuffisamment étudiés, la formule même qui traduit leur postulat. Ils admirent ensuite que le développement de la formule donne satisfaction à leurs aventureuses prévisions. Beau miracle, en vérité ! Ils ont imposé la formule au phénomène, et celui-ci est tout à fait innocent des déductions injustifiées qu'apporte docilement la mathématique asservie. » Comment Sangnier n'a-t-il pas honte d'écrire des choses pareilles ? C'est donc gratuitement que nous introduisons, dans la formule des nécessités de l'heure présente et prochaine, la nécessité d'une diplomatie, d'un État, d'un patriotisme « territorial » !...

Constatons-le tout de suite. Sangnier a donc pris rang parmi ceux pour qui

Marc Sangnier apparaît particulièrement gracieux dans la fonction de professeur de logique. Nous aimerions lui voir obser-

l'idée de la « patrie territoriale » est « *une* » simple « *idole* », M. Clemenceau disait un Moloch. Je ne puis marquer aujourd'hui toutes les lamentables erreurs de fait prodiguées par Sangnier au point de départ de sa thèse, en vue de reprocher aux catholiques de l'*Action française* une idolâtrie. L'idolâtrie de Dimier, de Marans, de Montesquiou consiste à professer que la politique, ou science des États et des sociétés, s'applique tout d'abord à défendre, puis à conserver ces sociétés et ces États, théâtre, condition, support, aire et emplacement de tout progrès ou perfectionnement possibles. Voilà notre idole. La thèse serait sans gravité, si elle n'enfermait qu'une simple critique ; nous rétablirions notre véritable pensée et nous passerions. Mais la pensée de Marc Sangnier se montre elle-même engagée, non sans y engager les autres, en de vagues chimères d'autant plus malheureuses que, sans recommander absolument de renoncer à l'idée de patrie ou même de la négliger, elles autorisent en fait toute renonciation et toute négligence sur cet objet. L'article se compose de petites notes flottantes, indiquant une attitude ou une impression plutôt qu'une idée, mais dont le total ou la différence ne se formulerait pas mal en un *nitchevo* tolstoïen : « La patrie n'a pas d'importance », ou : « J'ai affaire ailleurs ». Sangnier paraît vouloir distinguer entre la « patrie territoriale » et je ne sais quelle autre patrie qu'il se garde de qualifier. Il semble considérer comme une nouveauté la fréquence des communications internationales dans l'Europe moderne : comme si, du temps de saint Louis et de Jeanne d'Arc, ces communications n'étaient pas relativement supérieures à ce qu'elles sont de nos jours, et comme si le patriotisme ou le civisme d'alors en eût été diminué ! Sangnier ne sait pas que l'Internationale, d'abord chrétienne, plus tard européenne, a eu deux ennemis, que le premier fut la Réforme, le second la Révolution. Il a vu ici bien des choses, il y reverra donc celle-là. Il apprendra aussi que l'Internationale n'exclut pas les nations, car elle les implique, nous l'avons dit cent fois, notamment le 15 novembre 1899, dans les quatre articles constitutifs de l'*Action française*.

L'Internationale contemporaine a resserré partout le lien des nationalités, ce à quoi Sangnier ne prend pas garde non plus. « La patrie changera de forme, la patrie évoluera, elle évolue », déclare-t-il, sans rien définir. Il ne fait pas « du salut national la fin suprême de tous ses efforts ». « Nous aimons la France, ajoute-t-il, parce que nous entendons nous servir de la France pour travailler « à faire régner plus de justice. » Avant de nous servir de la France, nous commencerons, quant à nous, par la servir. Étant ce que nous sommes et la France étant ce qu'elle est, nous n'avons pas besoin de mettre d'injurieuses conditions au patriotisme. La condition de Marc Sangnier ferait pendant à la fameuse « *France mais* » de M. Arthur Ranc. Pour ressembler d'un peu plus près à M. Ranc, Sangnier lui emprunte les transpositions ordinaires. « La raison d'État justifie tout », nous fait-il dire. Erreur. La raison d'État peut seulement justifier des mesures prises dans l'intérêt de l'État et à l'occasion d'une affaire d'État. Est-ce que Sangnier pense que la raison d'État ne justifie rien ? Qu'il le dise, qu'il soit précis. Ou, si elle justifie quelque chose, qu'il ait la bonté de nous dire quoi : qu'il énonce clairement ce que nous aurions eu le tort de justifier par elle.

Sangnier poursuit en demandant, d'un ton scandalisé, si nous n'aurions pas « inventé ce mot coupable de *faux patriotique* » ? Eh bien, voilà pris sur le vif, chez Marc Sangnier, un état d'esprit net : l'état d'esprit dreyfusien. Et comme toujours cet état d'esprit est accompagné de la tare qui lui est essentielle et constitutionnelle : l'erreur, l'erreur de fait, commise par précipitation, par paresse ou

ver les règles de la science et de l'art qu'il se plaît à nous enseigner. Par exemple, il aurait bien fait de ne point se contredire à deux lignes d'intervalle : après avoir affirmé que la monarchie a été le régime POSTULÉ par un certain statut de la société (patriotisme territorial, diplomatie, conceptions d'État), mieux vaudrait ne point ajouter que cette monarchie a FIXÉ cet ensemble d'institutions sociales ; car il faut choisir : ou cette monarchie était postulée par cette société, auquel cas elle résultait de ces institutions et ne les avait pas fixées ; ou elle avait fixé ces institutions, et, en cet autre cas, ces institutions n'avaient

par cette *vue* que quiconque ne croit pas à Dreyfus doit être au moins un grand pécheur. Cependant il faut aboutir. Je ne lâcherai pas Sangnier qu'il ne nous ait livré le dernier fond, le dernier secret de la mentalité dreyfusienne. Je n'ai pas cherché à l'attirer sur ce terrain, il y est venu librement. Tant pis pour lui. — C'est par amour de la Vérité et de la Justice que vous nous reprochez, n'est-ce pas, Sangnier, le « mot coupable » de faux patriotique ? C'est pour cela, bien pour cela ? Alors, Sangnier, rassurez-vous : le « mot coupable » n'a jamais été écrit ni dit par nous. Par fierté, j'avais jusqu'ici négligé la rectification. Il me plaisait de paraître à des misérables que je méprise l'auteur de la formule tout à fait digne d'eux qu'on m'avait imputée. Il me plaisait d'en assumer la responsabilité. Je ne méprise pas Sangnier, et, si je le tiens pour un esprit égaré, je le sais généreux et juste. C'est pour lui, lui seul, que je rectifie donc. Je ne retrancherai pas un mot de mon jugement de 1898 sur le lieutenant-colonel Henry. Mais qu'on aille chercher dans ce jugement le mot de « faux patriotique » : on ne pourra pas l'y trouver, par la raison qu'il n'y est pas. Ce sont les bandits dreyfusiens qui l'ont imaginé. Et maintenant, j'ai le droit d'ajouter : — Voilà les sources auxquelles un amant du vrai va puiser. Voilà la base de ses appréciations sur des hommes qui, après tout, luttent sur la même barricade que lui et qui servent la cause voisine de la sienne ! Un livre que l'on dit être assez imprégné de l'esprit chrétien porte en toutes lettres : *Ne jugez pas*. Moins ambitieux pour Marc Sangnier, je lui dirai : *Ne jugez donc qu'après information sérieuse*... Si, toutefois, j'osais, j'ajouterais à ce conseil une question. Je demanderais à Sangnier comment il peut se croire en règle avec son propre principe. Nous sommes, par essence, des politiques. Nous sommes défenseurs de la raison d'État. Nous croyons que les personnes soumises à des responsabilités et à des obligations particulièrement graves doivent aussi jouir de droits plus étendus. Un tel système, pour peu qu'il fût interprété largement, nous autoriserait à dire et à faire bien des choses. Néanmoins c'est de notre côté, nous le prouvons sans cesse, que se trouve l'attention aux intérêts et aux idées d'autrui, le respect, le scrupule, la rigueur dans la discussion. Nous ne nous permettons ni petites habiletés, ni échappatoires, ni allégations invérifiées ou suspectes, nous qu'on aime à combler des épithètes de sophistes, d'esprits irréligieux, de penseurs immoraux. Tout au rebours, ces moralistes de profession, pour lesquels la vie politique ne doit être qu'un acte de moralité individuelle, ces vrais chrétiens, ces chrétiens mystiques, se trouvent tout permis et traitent le vrai et le juste de la façon la plus cavalière. On se demandera, dès lors, à quoi sert leur morale et même quel peut être le fruit de leur christianisme. Ces singuliers enfants de Dieu finiront par inspirer de la vanité aux enfants des hommes.

pas à la postuler. En d'autres termes, la monarchie est antérieure ou postérieure aux institutions sociales. Elle ne leur est pas antérieure et postérieure tout à la fois. Ce sophisme mis en lumière et proposé aux réflexions du néo-logicien pour le mettre en garde contre la séduction d'un jargon scientifique dont il ne mesure pas tout à fait le sens à l'instant même où il l'emploie, nous devons retenir deux choses : l'opinion qu'il exprime et le reproche qu'il nous fait.

Le reproche est de ceux qui durent être faits par les théologiens de Byzance aux gens qui leur parlaient de se défendre et de s'armer lorsque Mahomet II canonnait leurs murailles. Il est certain que la monarchie est inutile si le territoire de la patrie, la diplomatie, l'État politique, sont eux-mêmes des institutions périmées qui ne répondent à aucun besoin d'avenir. Encore un peu de temps, et nous jouirons de la paix universelle. Encore un peu de temps, et toutes les frontières seront effacées. Encore un peu de temps, et les hommes ne chercheront plus la patrie qu'au ciel, autour du trône de leur Père céleste. *Le Sillon de France*, cela voudra dire : « œuvre du *Sillon* en France », comme *Sillon de Bretagne* signifie déjà, selon M. Georges Hoog, « l'œuvre du *Sillon* en Bretagne », cette œuvre étant uniforme, identique à elle-même, et tous les points de la planète ne différant que par leur position relative à celles des astres. Les rivalités et les difficultés territoriales étant supprimées, sera de même supprimée toute représentation politique ou sentimentale de ces difficultés, de ces rivalités. Si l'hypothèse est juste, le reproche de Sangnier est vérifié. Ce n'est pourtant qu'une hypothèse, Sangnier le sait-il ?

De cette opinion hypothétique qui consiste à faire bon marché, à traiter de « postulats gratuits » ce que nous considérons, nous autres nationalistes, comme les éléments essentiels d'une politique moderne : patriotisme territorial, diplomatie, conception même de l'État, Sangnier devrait au moins conclure : *alors plus de nation !*

Mais il se borne à dire que l'État, le patriotisme attaché à un territoire et l'organisation diplomatique, ne sont plus les conditions véritables du « salut national ». Que peut bien être le salut national pour Sangnier ? Une nation privée de son aire territoriale peut subsister, comme c'est le cas de la nation

juive, mais ce fut d'abord à l'état de restes. Quel était le salut national de la nation juive après le sac de Jérusalem par Titus ? Ces restes ont duré sans doute dans la dispersion. Mais dès qu'elle a pu prendre conscience de ces membres épars, dès que l'idée de *« salut »* put être entrevue de nouveau, un État juif s'est plus ou moins reconstitué autour de l'église juive ; cet État, que ne représente point mal l'*Alliance israélite universelle*, aspire à recouvrer un territoire, ou des territoires.

De même pour les Grecs depuis la prise de Constantinople. Personne ne parla de salut pour la nation grecque tant qu'un État ne lui fut point reconstitué au moins en rêve ; l'*ethnikê étairia* procéda à cette première ébauche, laquelle se précisa dans l'insurrection de 1821, qui aboutit à Navarin, et à la constitution de la Grèce moderne, pour laquelle les agrandissements territoriaux et les progrès diplomatiques sont le synonyme de progrès nationaux : insensible à l'évolution, ignorante des prophéties de Marc Sangnier, la Grèce demande la Crète.

Si Marc Sangnier était conséquent, il se résoudrait à chasser du cercle familier de sa pensée l'idée de nation comme il en a chassé les idées de territoire, d'État et d'organes d'État. Mais il lui resterait alors à nous démontrer que le fait de nationalité perd du terrain en Europe, en Asie, en Amérique ou en Océanie, et les seuls exemples possibles seraient probablement tirés de la décadence de quelques principicules nègres d'Afrique : si nous lui objections que ces empires noirs ne font que céder aux souverainetés blanches, il se contenterait sans doute de répondre comme il le fait plus loin : « Vous jugez que le sens de l'évolution est autre. Nous apprécions différemment, voilà tout ». Mais cette réponse, étant toute verbale, ne pourra jamais satisfaire que lui et les quelques personnes follement amoureuses du son de sa voix. On n'*apprécie* pas une évolution, on la constate. Si l'on accorde une importance quelconque au « sens de l'évolution », ce fait est : que l'évolution de tous les grands et petits peuples civilisés des deux continents est nettement nationaliste, que cela ne peut plus faire un doute pour l'Europe depuis cinquante ans. Depuis quinze ans, pour l'Amérique, cela crève les yeux. Tout autre phénomène politique ou économique a dû composer avec celui-là, se combiner avec celui-là, se subordonner à celui-là. Il est clair comme un texte clair. Je sais bien

que les avocats ne croient pas aux textes. Un avocat conservateur auquel je montrais un faux de lecture commis par MM. Trarieux et Bertulus au procès de Rennes, me répondait à peu près comme Marc Sangnier : « C'est une affaire d'appréciation ». J'estime, avec un grand poète catholique, que l'on a absolument le droit de répondre à de telles émissions de voix par des coups. Qui use de l'organe matériel de la voix pour nier l'évidence ne peut trouver mauvais que l'on use du poing pour lui restituer ce sentiment des pures certitudes de fait.

Le phénomène d'obstination *nullement intellectuelle, nettement volontaire,* qu'on ne se lasse pas d'analyser ici, présente, au reste, l'avantage de contraindre Marc Sangnier à des concessions positives d'un prix infini. Quand il écrit que « la savante dialectique de l'*Action française* n'a nullement pu le convaincre de la nécessité de la monarchie pour le salut national », et qu'il ajoute cependant : « à moins que l'on ne voulût dire par là le salut de tout *un ordre de choses qui ne peut exister qu'avec la monarchie comme clef de voûte »*, le contexte nous permet de traduire que, d'après lui, Sangnier, si la nation française veut conserver *un ordre de choses* tel que le territoire de la patrie, une diplomatie sérieuse, un État bien constitué et résistant, cet *ordre de choses* ne pourra exister que par la monarchie. La monarchie sera inutile quand la nation pourra subsister sans territoire, sans État, sans diplomatie et, conséquemment, sans armée. Donc, la monarchie n'est pas encore inutile : elle serait utile. Elle est donc nécessaire, tant que le salut de la France sera lié au *salut de l'ordre de choses* dont la monarchie est la *clef de voûte*, lequel, sans monarque, s'écroule. Les impôts, le sang et le temps que la France donne à l'État témoignent que, même dans sa volonté et dans sa pensée, l'état social qui postule la monarchie n'a pas « *tout à fait cessé* d'être » : c'est au nom d'un état social qui n'existe pas « tout à fait » encore, même dans les rêves de beaucoup de républicains et de beaucoup de jacobins qui sont demeurés patriotes, c'est au nom d'un état social dont bien peu, malgré tout, osent concevoir jusqu'au bout l'image, c'est au nom de ce simple rêve que Marc Sangnier défend le principe initiateur et directeur de toute son action...

N'est-il pas frappé d'une disproportion aussi forte ? Le régime invoqué pour autoriser et légitimer son action n'existe pas encore, c'est un projet, un rêve, au lieu que cette action, son action à lui, est un fait vivace et contemporain. L'inutilité de la diplomatie, de l'armée, de l'État, du patriotisme territorial ne saurait être que future, et la propagande de Sangnier est présente. Elle s'exerce donc sans tenir compte des réalités dont les services, au moins provisoires, sont certains par définition, même à ses yeux. Il détermine, il propage un état d'esprit et de sentiment non point adapté aux nécessités certaines du pays, mais relatif à un état des plus douteux. Il ne tient pas compte de l'Europe et de la Terre telles qu'elles existent, mais de la Terre et de l'Europe telles qu'il croit qu'elles seront demain. Républiques, empires, royautés, tous les pays qui nous entourent sont munis des organes dont nous observons la faiblesse de notre côté, et Sangnier, au lieu de poser comme nous le problème de la faiblesse de notre patrie, ou même en le posant, en le résolvant comme nous, en reconnaissant implicitement que notre système démocratique et républicain suffit mal aux exigences d'un patriotisme territorial, constitue mal l'État et engendre une diplomatie détestable, Sangnier se contente d'apprécier l'État, le territoire et la diplomatie, comme des figures de ce monde qui passe, vouées à passer avant lui ! Au lieu de distinguer entre les besoins certains du présent et les besoins plus ou moins probables de l'avenir, de manière à ne pas affaiblir la réalité acquise au profit d'un simple concept éventuel ou jugé tel, il travaille avec une inconscience certaine et une imprudence évidente, à réaliser le fantôme qui le séduit. Cette évolution cosmopolite dont il nous parle, il ne l'attend pas : il la devance. Il ne s'y range pas : il la fait. Encore s'il la faisait partout ! Si la voix de ce Français agissait hors de France et contre l'Étranger autant qu'elle agit à l'intérieur de la France et au profit de l'Étranger ! Elle ferait à nos rivaux et à nos concurrents un dommage compensateur. Mais c'est nous seuls qui souffrons de sa propagande. Ce sont les nôtres seuls qu'il exhorte à se détacher du territoire de la patrie. La mesure de l'influence de Marc Sangnier donne donc la mesure d'une perte sèche pour nous.

Quand les hommes comprendront-ils que ni la destinée ni

l'évolution ne les regardent et que le vers stoïque, qu'il est facile de traduire en langue catholique,

Faites votre devoir, et laissez faire aux dieux,

est la règle dernière de tout citoyen véritable? Je ne poserai pas cette question de philosophie générale à Marc Sangnier. Elle serait capable de le conduire à de nouvelles divagations. Il traduirait en nouvelles folies mystiques ce qui est l'expression de la sagesse attique, de la morale catholique comme de la sociologie positiviste. Mais, puisque j'ai devant moi un chrétien, un homme de conscience et de devoir, une créature excessivement et même exclusivement morale, je lui présenterai cette question en d'autres termes :

— En conscience, lui dirai-je, vous sentez-vous le droit de détruire ces institutions encore existantes, soutenues par l'assentiment vivace encore, malgré tout, de milliers, de millions de cœurs et d'esprits, au nom d'une idée dont vous ne savez rien de précis, hormis que cette idée n'est certainement pas accomplie aujourd'hui, étant, selon vous, à venir, en sorte que vous ignorez même si elle aura des effets bienfaisants ou pernicieux? Le Code, que vous ne récuserez jamais, ordonne nettement que « vous ne tuiez point ». Ne tuez donc point notre France.

Ne me dites pas qu'une société n'est vivante que par métaphore ; je le sais, je l'ai dit en temps et lieux, aussi souvent qu'il l'a fallu, mais cette société ainsi faite comporte et règle les intérêts de nombreuses personnes vivantes. Ces intérêts humains, ces vies humaines, vous les exposez gravement quand vous dépréciez l'idée de patrie ou que vous rabaissez l'importance de l'idée d'État. Vous jouez envers vos auditeurs et vos lecteurs un rôle homicide. Avec ces périodes pleines de fumée et de vent, vous faites des cadavres, des orphelins, des veuves : vous, Sangnier, qui vous êtes engagé *à ne point tuer*. Vous assumez, devant vous-même et devant un juge que vous estimez devoir être plus sévère que vous, la responsabilité de beaucoup de sang et de larmes. La légèreté d'un Napoléon III, d'un Lebœuf, d'un Jules Favre, d'un Jules Simon, d'un Ferdinand Buisson, de tous ceux qui ont concouru à réduire ou à laisser réduire la

force armée de la France entre 1865 et 1870, cette légèreté a été nommée crime non par un simple effet d'imagination oratoire, mais parce qu'elle fut réellement, substantiellement, sanguinaire. Elle a conduit nos soldats à la boucherie. Il est infiniment probable que la France, pourvue d'une sérieuse organisation militaire, aurait pu empêcher la guerre de 1866 et n'eût pas subi l'agression de 1870, ou le choc des deux peuples, plus rapide et plus court, eût été vingt fois moins sanglant. La préparation à la guerre, au moyen d'une diplomatie active et d'une bonne armée, est, selon l'adage romain, la condition de toute paix. Vous pouvez me répondre que la paix ou la guerre sont des épiphénomènes sans importance, que la vie d'un chrétien est un combat perpétuel, que la mort est la fin de l'homme, et qu'il importe peu de mourir debout ou couché... Ces grandes vérités, plus philosophiques peut-être que morales, ne sont cependant pas vérités politiques. Dites donc que la politique vous semble de nul intérêt. Mais, en ce cas, faites, Sangnier, ce que vous dites : n'en parlez plus.

Il en parle, il en parlera, nécessairement, dans l'heure même où il jurera de s'en abstenir, par un de ces tours de jonglerie auxquels se complaît la nature oratoire de l'homme. Il accepte donc et fait accepter à une fraction notable de la France catholique des responsabilités politiques dont nul esprit sensé ne voudrait le fardeau. Un article de lui paru dans le *Sillon* du 25 mars 1905, et qu'on a vu cité et commenté plus haut[1], article écrit tout entier en haine de nous et concluant à représenter le patriotisme, « le patriotisme territorial », redit-il, comme « une idole », cet article éclaire très nettement le mécanisme de la pensée de Sangnier. C'est une mécanique folle. Elle se résume en deux lignes : — Parce que les patries ont varié de forme et d'étendue au courant de l'évolution historique, désintéressez-vous du fruit réel, du résultat vivant de cette évolution. *Désintéressez-vous de la France.*

Marc Sangnier a fait son dilemme. Voici le mien :

Ou Marc Sangnier cessera de développer cette extravagance. Ou, je le prédis sans le demander, comme un astronome impuissant mais clairvoyant prédit le passage d'un astre, ou, dis-je, le

1. Dans la note de la page 96.

clergé français, l'Église de France, le corps de nos prêtres et de nos évêques sauront lui infliger le plus éclatant désaveu.

Les prêtres français ne se désintéresseront point de la France. Ceux qui fondèrent et défendirent nos villes ne se sont jamais désintéressés de notre État. Ils ne l'abandonneront point. On peut leur confier, contre Sangnier, la garde de la terre de la patrie.

ARTICLE SIXIÈME[1]

Suite du précédent. — *Nos réponses* à la troisième lettre de Marc Sangnier.

Il est indispensable de dater cette page : 27 juin 1905.

... A l'automne de l'année dernière [2], Sangnier nous accusait d'avoir quelque difficulté à concevoir « autre chose que ce qui est ». Nous voyions le passé. Il voyait l'avenir. Il nous plaignait donc de fonder la nécessité de la Monarchie sur la nécessité du « patriotisme territorial », de la « diplomatie » et de « l'État » : comme si « l'État », disait-il, la « Diplomatie », le « Patriotisme territorial » étaient des choses nécessaires ! « Postulats gratuits », répétait Marc Sangnier ! État, diplomatie, patriotisme : organes périmés, sentiments surannés qui, sans doute, s'accordent à postuler la Monarchie, mais qui meurent comme elle est déjà morte elle-même...

Sans préjuger du très lointain avenir qu'il nous est aussi impossible d'atteindre que de modifier, nous répondions modestement à Marc Sangnier qu'il se trompait tout au moins pour le siècle auquel il vivait et que, un temps encore, les nations auraient besoin d'un territoire où se maintenir, d'une patrie charnelle et matérielle à défendre, et que, pour présider à cette défense, il faudrait longtemps un État, — pour servir cet État, une diplomatie. Trois saisons n'ont pas encore achevé de couler sur les prophéties de Marc Sangnier. Le présent d'alors s'est enfui, l'avenir d'alors est venu, et ces prophéties sont caduques, les voilà démenties par des faits qu'il est possible de voir et de toucher. Nos prévisions se sont confirmées une fois de plus en pleine discussion. Le cas observé tranche tout. Nous en sommes

1. *Action française* du 1er juillet 1905.

2. La troisième lettre de Marc Sangnier, publiée dans l'*Action française* du 15 avril 1905, nous était arrivée l'automne précédent. Des circonstances particulières m'avaient empêché de la publier plus tôt.

aux préparatifs de bataille. Que la guerre ait lieu ou non, elle est, elle a été, de l'avis général, possible et menaçante[1]. Les financiers eux-mêmes, qui se vantent de travailler à la paix éternelle et universelle, se voient contraints d'en faire un aveu public autour des corbeilles de Bourse. Quant aux démagogues, la plupart mettent une sourdine à leurs déclamations contre l'armée et contre la patrie. Les ministres de la République dreyfusienne, un Rouvier, un Martin, reparlent de l'*amour* sacré... Clemenceau fait le patriote, et Jaurès joue les Célimènes supérieures entre un cabinet qu'il protège et les passions populacières qu'il a mission de partager. Le professeur Hervé reste à peu près seul chef avoué de l'antipatriotisme républicain. A moins que Marc Sangnier...

Je gagerais que Marc Sangnier imiterait plutôt le jeu du misérable Jaurès, avec lequel il présente de curieux points de ressemblance dans le style, dans l'imagination et, ce qui n'est guère à l'éloge de Sangnier, dans la pensée. Rien n'est plus bas, plus vil, plus mou, plus clairement pareil à la condition de fille publique que ce qui tient lieu de pensée à M. Jean Jaurès. Ah ! que Sangnier se tienne en garde contre cette pente. Car son point faible est là. Comme Jaurès, s'il ne se surveille, il jouera oratoirement avec les réalités, les idées et les sentiments qui devraient lui être sacrés. Il jonglera avec le vrai.

Déjà, n'a-t-il pas écrit, dans le *Sillon* du 10 juin 1905, qu'il « *s'affligeait de l'impuissance où nous paraissons être* DE « NE JAMAIS VOULOIR CONSENTIR A ATTAQUER » ses « VÉRITABLES « IDÉES » ? — lui qui, pour nous répondre avec un peu d'aisance et de commodité, ne craint pas de nous attribuer des idées politiques qu'il *doit* pourtant savoir ne pas être les nôtres ! lui qui ne s'est jamais maintenu fermement dans aucune position définie ! lui qui varie, tourne, change, déplace à chaque instant ce qu'il appelle ses doctrines, pour aboutir, sans plus, à multiplier les abus de mots, c'est-à-dire, en somme, les abus d'un talent, d'un trésor, d'une force qui pourraient rendre des services éminents à son siècle et à sa patrie !

Je n'ajouterai pas, n'en ayant pas le droit : *à son Église*. Mais, comme c'est à cette Église que je m'en remettais de juger les paroles imprudentes et dangereuses qu'il a écrites sur le patriotisme, c'est elle, un jour, j'en ai la confiance, qui jugera d'autres paroles, non moins imprudentes, non moins dange-

1. Nous étions, à ce moment-là, en plein incident de Tanger, à la veille de la démission de M. Delcassé.

reuses, publiées dans le *Sillon* du 10 juin, sans signature[1] et donc sous la responsabilité de Sangnier, — d'un style qui ressemble beaucoup au sien, — relativement à l'Armée. L'Église se prononcera tôt ou tard, on n'en saurait douter, sur la question de savoir s'il est permis de dénigrer ce puissant service public, d'affaiblir ce précieux faisceau de forces nationales, sous prétexte que certains résultats, *qui sont des biens incontestables*, y sont obtenus par des mobiles insuffisamment purs, éthérés et parfaits. L'Église dira si l'on peut, en sûreté de conscience, troubler, au moyen d'une prédication mystique, la pratique de *tels* devoirs nécessaires et urgents. Si l'on a le droit de faire honte au soldat de céder parfois à la crainte de la hiérarchie militaire, l'Église permettra sans doute également d'accabler des sarcasmes d'une orgueilleuse et fausse pitié le fidèle tremblant qu'une simple attrition, une contrition imparfaite, jette aux pieds de son confesseur.

Je crois profondément que l'Église de France, je dis la plus étroitement liée à l'Église romaine, ne pourra tolérer des thèses d'anarchie, voilées de moralisme et glissées dans les insinuations que voici :

L'ouvrier, le soldat qui méprise le bourgeois et souvent le hait, a une sorte d'admiration pour l'uniforme galonné du jeune officier qui passe devant lui indifférent, d'allures sévères, pendant qu'il peine et souffre à faire la manœuvre... L'officier est souvent d'autant plus respecté qu'il est plus mal connu. Combien ne doivent tout leur prestige qu'au voile impersonnel qui les couvre et qu'à la participation qu'ils ont à ce réservoir immense de forces répressives qui est la discipline militaire !

Toutes les organisations, qu'elles soient spirituelles ou temporelles, ont le même intérêt à ne pas laisser décomposer le vivant amalgame de sentiments élevés et d'impulsions plus humbles qui assure à l'univers les immenses bienfaits de l'ordre. Dire au soldat ou au citoyen, au prêtre ou au fidèle : — *vous obéissez par peur, peur du gendarme ou peur de l'enfer...* honnir les mobiles de leur obéissance, même en ayant soin d'ajouter, comme l'écrivain du *Sillon*, qu' « au plus profond de ce vice » (préalablement bien flétri) se cache « la pâle fleur d'une timide vertu » : c'est peut-être disposer un très petit nombre à fournir une obéissance de qualité supérieure, mais

1. M. Marc Sangnier a revêtu ces pages de sa signature quand il en a fait un tirage à part.

c'est assurément prodiguer à la multitude des ferments de révolte fondée sur le respect humain. C'est cultiver au cœur des foules la pire vanité et le plus bas orgueil, et cela aux dépens de la sécurité, de la paix publiques. Encore un coup, j'attends avec tranquillité, de la place qui m'est assignée sous le porche, le jugement des autorités ecclésiastiques sur les tendances de cet esprit nouveau [1]. Ceux qui savent un peu de théologie et d'histoire sont aussi tranquilles que moi.

Mais, d'ici à ce que la catholicité se prononce, les citoyens sont mis à même d'admirer les vues de Sangnier en matière politique. Cet homme d'avenir a reçu de l'histoire future, celle qui se faisait à Berlin et à Londres, du temps qu'il parlait, le plus clair et le plus complet désaveu. Ce que Sangnier contre-

1. Mgr Turinaz, l'*évêque de la frontière*, a fait insérer, dans sa *Semaine religieuse*, l'avis suivant, à l'annonce d'un congrès du *Sillon* les 8 et 9 juillet 1905, à Nancy :

« Un congrès qui doit se tenir à Nancy, les 8 et 9 juillet prochain, est annoncé depuis plusieurs mois. Il est inutile de dire que les fervents catholiques qui organisent ce congrès n'ont pas même averti l'évêque de Nancy.

« Il y a sept ans, des tentatives du même genre avaient été faites et elles ont abouti à des résultats qui sont connus de tous. Ces tentatives avaient, il est vrai, obtenu une bénédiction de Rome, mais on a exprimé plus tard le regret d'avoir accordé cette bénédiction.

« Nous comptons plus que jamais sur le bon esprit du clergé et des catholiques. Ils savent que toute œuvre, toute action utile, trouvent dans l'autorité épiscopale non seulement une approbation, mais un concours actif, énergique et incessant. Les œuvres catholiques et sociales, les associations de piété et de charité, sont (les circonstances présentes obligent de le dire) plus nombreuses et plus prospères que nulle part ailleurs, en particulier les patronages de jeunes gens, les messes d'hommes, les fraternités ou associations chrétiennes d'hommes, les associations d'hommes de France, du Sacré-Cœur, et, de plus, une section de la Jeunesse catholique. Un progrès religieux très consolant et très puissant s'est manifesté et se manifeste dans ce diocèse, surtout dans les villes et parmi les hommes.

« Les séminaristes sont non seulement instruits des questions sociales, mais ils reçoivent un enseignement pratique en dirigeant, sous l'autorité de leurs maîtres des catéchismes de tous les degrés, jusqu'au catéchisme de persévérance et d'honneur pour les garçons de la paroisse Saint-Pierre et en dirigeant un nombreux patronage de jeunes gens.

« Un conseil diocésain des œuvres d'hommes, divisé en quatre commissions, dont chacune a dans son ressort une dizaine de groupes d'œuvres, se réunit cinq ou six fois par année, sous la présidence personnelle de l'évêque, et étudie au point de vue pratique la direction et la marche de toutes ses œuvres.

« A tout cet ensemble le très petit groupe qui organise le prochain congrès ne prend et n'a jamais pris la moindre part.

« L'évêque de Nancy se réserve de parler et d'agir quand il le jugera nécessaire. Il a eu, hélas ! trop raison depuis vingt-cinq ans sur toutes les questions qui intéressent la France catholique pour être pressé d'avoir raison une fois de plus. »

signait depuis quelques années, c'était la politique, d'abord nulle et ensuite folle, de la troisième République. La voilà jugée par l'événement. Tout le souhait que l'on peut faire est que ce verdict ne nous coûte point trop de sang ni de larmes, et encore qu'il soit compris, utilisé... D'après tout ce que j'ai vu jusqu'ici de Sangnier, je doute qu'il soit en état de pénétrer le sens anti-démocratique des choses et d'en pratiquer la leçon. Il est trop engagé. Seule, une catastrophe religieuse ou un anathème formel pourront l'avertir. Hors ces deux cas, le son vineux des mots continuera de l'enivrer. Si la guerre éclate, il se croira en règle en accomplissant de son mieux son devoir devant l'ennemi : oubliant qu'il a assumé, en plus du devoir ordinaire, des responsabilités de chef. Si la guerre n'éclate pas, nous l'entendrons certainement déclamer à la manière de Jean Jaurès toute sorte de ridicules fanfaronnades sur l'opposition que le socialisme international, pour la première fois dans l'histoire du monde, aurait mise aux desseins d'un prince belliqueux : comme si, d'une part, la mobilisation des ouvriers allemands eût jamais fait un doute pendant la période aiguë du conflit! Comme si, d'autre part, c'eût été la première fois qu'une mutinerie des peuples ou la guerre à l'intérieur aurait contrarié la politique extérieure d'un souverain !

C'est parce que je tiens Marc Sangnier pour incorrigible, que je le tiens aussi pour infiniment dangereux. Avec toutes les misères de sa pensée, il a deux qualités réelles : l'éloquence de l'orateur et la générosité de l'homme d'action. Tout ce qu'on dira ou qu'on écrira contre lui ne fera pas que Marc Sangnier ne soit un jeune homme de bonne famille, doué d'un incomparable talent de parole, et qui dépense ce qui est plus que la vie pour les hommes modernes, sa fortune, une fortune qui, dit-on, est considérable, en l'honneur de ce qu'il croit vrai. Il se trompe tragiquement. En qualifiant son erreur, je ne veux pas qu'on en méconnaisse le péril pour le vain plaisir de le dédaigner. Ce jeune homme est une puissance. Mais il agit contre l'ordre social et même moral, contre l'ordre politique, contre la France. Voilà pourquoi nous attirons sans cesse l'attention du public sur son action. Si elle n'a pas d'importance, qu'est-ce qui en a ? Si elle en a, pourquoi s'étonner de la minutie de nos analyses ? On combat mal un adversaire si on ne le sait pas par cœur... Je reprends la lettre de Marc Sangnier.

XVII. — D'après le texte de Marc Sangnier publié dans l'*Action française* du 15 avril et auquel j'ai partiellement répondu

le 15 avril et le 15 mai, « l'histoire que nous chérissons », dit-il avec condescendance, « prouve » surabondamment « que les organisations sociales et politiques sont essentiellement changeantes et variables, correspondant successivement aux diverses phases de l'évolution même des sociétés ». Sans trop souligner l'insignifiance profonde de la plupart des termes de cette sonore formule, nous ferons observer que l'histoire ne prouverait pas grand'chose, si elle ne prouvait que cela. Elle prouve aussi et d'abord le contraire, à savoir que bien des choses ne changent pas, dans l'organisation politique et sociale : c'est le précieux de son enseignement que de livrer à un historien philosophe ce que Le Play appelle « la constitution essentielle des sociétés ».

Il y a du changement dans le monde ? Les organes des sociétés changent avec les sociétés elles-mêmes ? On s'en doutait avant d'avoir étudié les preuves « surabondantes » que l'histoire en fournit. Il suffit de regarder autour de soi pour voir naître et pour voir mourir. L'histoire confirme cette vue de nos yeux. Mais l'histoire montre autre chose. Elle dévoile les conditions permanentes et universelles de la vie et du développement des sociétés, quelles que soient ces sociétés. « L'empire romain, l'empire franck », écrit Marc Sangnier (par un K, comme dans *Jack* d'Alphonse Daudet), « la monarchie carolingienne, puis la capétienne, ne pouvaient supporter une uniformité de régime. » Ces quatre types historiques si variés furent pourtant soumis aux mêmes lois organiques : ils naquirent, grandirent et déclinèrent de façon à porter témoignage en faveur de la même vérité politique. C'est l'hérédité collective d'une aristocratie recueillant la succession du sénat de Rome, qui donna la durée et la force à l'Empire romain ; des trois races de nos rois, celle qui fit la France fut précisément celle qui évolua dans les meilleures conditions d'hérédité monarchique [1], lesquelles ont permis la régulière transmission, la continuité rigoureuse de nos desseins.

Si la France avait continué de s'étendre et de se fortifier

1. Voir la belle leçon de M. Auguste Longnon sur la formation de l'*Unité française*. Elle a été publiée dans l'*Action française* des 1er et 15 mai 1904 et à la Nouvelle Librairie Nationale.

sans ses rois, nous conclurions : — Fort bien, l'organe monarchique est devenu inutile... Elle s'est affaiblie et diminuée depuis la chute de la royauté, elle a repris des forces quand la royauté a été restaurée, elle a fait des chutes nouvelles quand la royauté s'est effondrée de nouveau. — Nous concluons de ces concordances que la France eut toujours un urgent besoin de ses rois ; par eux seuls, elle peut renaître, prospérer et grandir.

Mais j'avoue que les mots de renaissance et de décadence, de progrès ou de déclin, sont d'un vocabulaire qui touche bien peu Marc Sangnier. Il est parfaitement détaché de la politique, ce qui ne l'empêche pas d'en être enragé. Quelle que soit la fortune d'un peuple, il la conçoit comme une suite d'écroulements. Plus il voit de révolutions, plus il se réjouit. Un recueil de ses lieux communs oratoires pourrait offrir aux cliniciens les éléments d'une bonne thèse sur le *Sadisme historique et mystique.* Un chef de groupe ou de nation s'intéresse généralement à ce qui maintient et fait vivre les États. Sangnier ne se soucie que de ce qui les tue. Il n'a d'yeux, ni d'oreilles que pour le fracas de leur ruine ou pour l'œuvre de la corruption qui les consume.

Est-ce afin de mieux élever sa pensée vers « cet être immobile qui regarde mourir » ? Il y a des croyants, aussi orthodoxes que Marc Sangnier peut l'être, qui se sont occupés d'histoire politique : Bossuet par exemple. Eh bien, Bossuet ne procède pas de la sorte. Avant de tout noyer dans le torrent providentiel de la mort, ce grand homme aimait à faire admirer, ici l'effort, là la sagesse, ailleurs la longue réussite des travaux humains. Il savait que le chef-d'œuvre de l'homme, ce n'est pas de changer ou de périr comme périt et change sans cesse l'univers : durer, continuer, résister aux forces mortelles, voilà la merveille sacrée. Bossuet l'admire et la montre en exemple en quelque lieu et chez quelque peuple qu'il la rencontre, les prêtres de l'ancienne Égypte ou le sénat romain, ou la famille auguste qui avait donné naissance à son roi.

Plus la loi de nature réitère l'application de la peine de mort, plus la loi d'un heureux labeur, d'une industrie adroite, d'une politique puissante excelle à reculer ces fatales exécutions. Les longues durées historiques méritent, dans le passé, une

admiration studieuse; dans le présent, notre dévouement filial. Qu'il y ait une France, que la France subsiste, que ce trésor territorial, intellectuel et moral soit descendu, à travers les siècles, jusques à nous, c'est un bienfait que tout citoyen et tout homme digne de ce nom doivent s'attacher à prolonger et à perpétuer. Que si la chute finale est inévitable, les ouvriers de la société future ont le devoir de travailler à l'avenir, non, comme on nous le fait dire avec une rare sottise, d'après les anciens plans, mais sur des plans conformes à ces grandes lois éternelles qui permirent aux anciens plans d'être suivis.

XVIII. — Sangnier « croit » que « la transformation sociale et l'évolution morale... nécessitent l'élaboration d'une *organisation démocratique* ». Nous avons déjà répondu à Marc Sangnier, à propos de ces deux mots juxtaposés, qu'autant dire : un cercle carré. On n'organise pas la démocratie. On ne démocratise pas l'organisation. Organiser la démocratie, c'est instituer des aristocraties ; démocratiser une organisation, c'est y introduire la désorganisation : organiser signifie différencier, c'est-à-dire créer des inégalités utiles ; démocratiser, c'est égaliser, c'est établir à la place des différences, des inégalités, des organisations, l'égalité qui est stérile et même mortelle. Si l'organisation démocratique de Marc Sangnier tend simplement à rendre à la nation française sa constitution organique, il faut lui rappeler que cette réorganisation, sans le roi, est une chimère, comme on l'a cent fois démontré.

XIX. — « Et cela » (son cercle carré) « en sociologie comme en politique », ajoute doctement Sangnier.

« Le patronat » ne lui paraît pas « plus éternel que la monarchie ». A quoi nous répondons : *a*) nous ne discutons pas du patronat ; *b*) nous n'avons jamais parlé d'éternité ou d'immortalité de la monarchie, mais de l'éternité ou de l'immortalité du gouvernement héréditaire, qu'il soit unitaire ou collectif, républicain comme à Florence ou monarchique comme à Paris ; *c*) nous parlons de la nécessité de la monarchie « pour la France » ; *d*) le régime du patronat et celui de la coopération ouvrière peuvent parfaitement coexister dans un temps et un pays donnés ; *e*) la coopération ouvrière, ou régime des républiques économiques, serait infiniment plus favorisée en Monar-

chie qu'en République, pour des raisons que nous avons données en temps et lieu[1].

XX. — Ici se place un mot qui a été relevé précédemment : « Vous jugez que l'évolution est autre. Nous apprécions différemment, voilà tout ». Une évolution, répliquions-nous, ne se juge pas : elle se constate. Si l'évolution des races humaines tend à constituer les nationalités ou à les dissoudre, — si l'État, comme la diplomatie, le patriotisme territorial, sont des survivances décrépites ou des idées en pleine vigueur, — si enfin le pouvoir royal diminue ou grandit dans le monde, ce sont là choses qui se *savent* et non du tout dont il soit possible de juger ou d'apprécier suivant l'angle de nos dispositions personnelles. Il suffit d'ouvrir les yeux pour se renseigner là-dessus. Or, que disent, non pas nos dispositions, mais nos yeux ? Si la Norvège s'était séparée de la Suède en 1848, c'eût été, immédiatement et à grand fracas, la proclamation de la République : en 1905, les Norvégiens se résigneront peut-être à la République ; en attendant, ils multiplient les démarches pour avoir un roi[2]. Telle est l'évolution, Sangnier. Tel est le sens de l'évolution. En voulez-vous un bien autre signe ? Regardez ce qui se passe chez les Anglais. Je ne vous décrirai pas le phénomène de leur renaissance monarchique. J'aime mieux céder la parole au correspondant du *Journal des Débats*, qui est un vieux libéral de solide doctrine. Il écrivait de Londres, à la date du 5 mai 1905, les notes suivantes qui ont paru dans le numéro du 7 mai :

Le roi Édouard a été l'objet d'une ovation de la part de la foule qui l'attendait. Le fait n'a rien d'extraordinaire, étant donnée l'affection des Anglais pour leur souverain. Mais ce n'était pas seulement le souverain que les Londoniens acclamaient hier, *c'était le diplomate, l'homme de gouvernement.*

Par une remarquable dérogation à la vieille doctrine constitutionnelle, le peuple anglais s'est accoutumé à regarder le roi Édouard comme le véritable auteur de la nouvelle orientation de la politique extérieure anglaise et à voir en lui le plus habile ministre des

1. Voyez notamment l'*Enquête sur la Monarchie* et la *République et la Décentralisation.*

2. J'étais trop prudent : c'est la monarchie qui a triomphé en Norvège. Ces faits passés, qui étaient alors de l'avenir, ajoutent de nouveaux titres, des consécrations nouvelles à nos calculs.

Affaires étrangères et le plus éminent diplomate que l'Angleterre a eu depuis de longues années [1]. Il est inutile de rappeler que la politique actuelle de l'Angleterre est absolument conforme aux idées et aux sentiments populaires ; et il ne servirait à rien de se demander quelle serait l'attitude du peuple anglais si l'Angleterre se trouvait avoir une politique extérieure qui ne fût pas du goût de la nation. Mais il faut constater le spectacle très extraordinaire auquel nous assistons aujourd'hui, *et qui est si peu conforme aux idées qu'on se fait de la constitution anglaise.* Celle-ci, muette sur tant de points, déclare absolument la doctrine de la responsabilité ministérielle et de la toute-puissance du Parlement. *M. Sydney Low, dans un livre récent, a démontré par des preuves irréfutables, que, à mesure que le Parlement britannique s'est démocratisé, il a perdu beaucoup de son autorité, et que, en cent ans, le pouvoir du ministère, du Cabinet, a augmenté au point que, à l'heure actuelle, il est à peu près tout-puissant.* « *La Chambre des Communes,* dit-il, *n'exerce plus d'autorité* « *sur le pouvoir exécutif, c'est le pouvoir exécutif qui exerce son* « *autorité sur la Chambre des Communes.* »

Le fait est évident ; on en a pu voir la preuve dans la singulière situation politique de l'Angleterre depuis les élections générales en 1900.

Peut-on dire, maintenant, que le Cabinet ait abdiqué en faveur de la Couronne, et que la Couronne prenne aujourd'hui à la direction des affaires une part plus active qu'autrefois ? En réalité, non. *Le pouvoir de la Couronne ou du souverain a toujours été réel, mais il s'exerçait secrètement et de telle façon que le pays n'en savait rien et ignorait jusqu'à l'existence de ce pouvoir qu'il n'hésitait même pas à nier de la façon la plus énergique.* Quand, par hasard, on apprenait que le souverain, comme cela est arrivé il y a une cinquantaine d'années, insistait pour que le ministre des Affaires étrangères lui soumît les dépêches importantes, on criait à l'arbitraire. *Il se trouvait des gens pour déclarer que la Constitution était faussée, sinon violée.*

De nos jours, depuis le nouveau règne plutôt, *le public s'est aperçu de l'existence du pouvoir de la Couronne.* Il n'en connaît pas l'étendue, car nul ne la connaît que le souverain et, avec lui, le premier ministre ; *mais il voit qu'elle existe et il l'approuve.* Et c'est en cela que gît *le fait politique le plus extraordinaire auquel on ait assisté en Angleterre depuis bien longtemps.* Il ne lui déplaît pas, comme autrefois, de voir le souverain prendre ouvertement une part active aux affaires du pays ; au contraire, il s'en réjouit et il lui attribue, peut-être même, une influence et une action exagérées.

1. Du temps où cela aurait bien pu servir à quelque chose, mon ami Frédéric Amouretti ne cessait de nous avertir, par ses articles à l'*Observateur français*, à la *Revue bleue*, à la *Quinzaine*, au *Soleil*, à l'*Express du midi*, des grandes capacités diplomatiques d'Édouard VII, alors prince de Galles. Mais il était convenu à Paris que l'héritier de la Reine Victoria était et ne serait jamais qu'un « noceur » sans importance.

Rien n'est plus curieux que de voir les Anglais, jadis si jaloux de l'autorité du Parlement par lequel ils se flattaient de contrôler et même de diriger les actes du pouvoir exécutif, sauter allègrement par-dessus l'autorité parlementaire et la responsabilité ministérielle et ne plus voir que le souverain comme chef de la politique extérieure du pays et lui en attribuer l'initiative et le succès.

Même phénomène en Belgique, en Italie. Je ne parle pas de l'Allemagne... Même phénomène en Amérique, où le nationalisme impérialiste tend à la dictature. Or, de tels phénomènes une fois reconnus et déterminés, il n'est pas deux manières d'en définir la qualité, le sens, par rapport à « l'évolution ». Évidemment les faits que nous articulons peuvent être faux. Mais, s'ils sont vrais, et ils le sont, ils enchaînent le jugement; ils ne permettent pas de dire, comme Sangnier : « Nous apprécions différemment, voilà tout ». *Votre fantaisie est autre, Marc Sangnier, voilà tout.* Seulement, vous le paierez. Car on paie toujours les erreurs. On paie plus durement les erreurs dans lesquelles il entre quelque chose de volontaire. Et l'on paie enfin le plus durement possible les erreurs dans lesquelles on a traîné les autres après soi.

XXI. — Sangnier croit pouvoir nous affirmer, par-dessus nos « divergences d'appréciation », *qu'il nous* sera *impossible de* lui *prouver* que les « sociétés humaines soient à tout jamais contraintes de se plier aux règles » de « notre » monarchie.

Une fois de plus, Marc Sangnier nous défie de soutenir une doctrine qu'il sait bien n'être pas la nôtre. Répétons que la monarchie n'est ni universelle ni éternelle. L'éternel, l'universel, c'est le gouvernement des familles : l'hérédité. La monarchie est nécessaire au point et au moment du monde qu'on nomme la France, et tant qu'on voudra une France, il faudra y vouloir un roi.

XXII. — « Il faudra bien », poursuit Sangnier, que ces sociétés « se soumettent aux exigences des lois naturelles... »

« Il faudra bien.. » Qu'est-ce qu'il en sait? Les lois politiques laissent à toute société le choix entre leur obéir ou mourir, et c'est la mort, la dissolution et la ruine que choisirent beaucoup de sociétés d'autrefois, la République de Pologne, la démocratie athénienne. Telle que Sangnier veut l'organiser, la société française ferait le même choix, « voilà tout ». C'est

d'un choix à la polonaise que nous voudrions précisément la garder !

XXIII. — Mais les lois naturelles, dit Sangnier, *« régiront toujours nécessairement »* les sociétés. Cette concession n'est pas très heureuse, car elle semble mise là dans l'intention de nous masquer une grosse méprise ; par là-même, elle nous l'indique.

Sangnier confond ici deux genres de « nécessités » : la nécessité pure et la nécessité conditionnelle.

C'est relativement à sa longue durée, à sa prospérité, à sa bonne police, à sa bonne administration — *si* l'on veut qu'elle dure, *si* l'on veut qu'elle prospère, *si* l'on veut qu'elle soit bien administrée ou bien policée, — c'est *par rapport à ces conditions*, qu'une société est « nécessairement » soumise à la loi naturelle du gouvernement des familles.

Cela n'implique pas du tout qu'elle ne puisse se donner un gouvernement démocratique et électif : cela veut dire que, du moment qu'elle adoptera ce gouvernement, elle renoncera implicitement à tout espoir de durer et de prospérer. Une nécessité naturelle rattache à l'hérédité politique le bien social : quand on renonce au terme *hérédité*, le terme *bien social* se dérobe du même coup. On est toujours régi par la loi naturelle, mais on est condamné par elle à mort.

XXIV. — « *Je m'imagine* avoir suffisamment prouvé que tout ce qu'il y avait dans la Monarchie de principes gouvernementaux essentiels se retrouve dans la démocratie organique (!) telle que nous la concevons... »

Imagination, comme l'écrit Sangnier, mais audacieuse. Il a dansé autour de ses affirmations. Il n'en a *prouvé* aucune ni suffisamment ni même insuffisamment. Ses lettres ont été démolies point par point, — et il n'a jamais répliqué qu'en avançant de nouvelles affirmations, auxquelles il ne sera que trop facile de répondre.

XXV. — « ... sans pouvoir, bien entendu, définir aussi exactement ce qui sera un jour que les monarchistes peuvent le faire de ce qui a été. »

Toujours la même prétention à escompter l'avenir. Quel avenir ? Celui qu'on verra dans quatre mille ans ? Vous n'y serez presque pour rien. Nous nous contentons, quant à nous,

de dire ce qui est en annonçant *ce qui va être*, et les événements confirment tous ces pronostics.

Nos lecteurs peuvent d'eux-mêmes vérifier si nous définissons *« ce qui a été »*. Nos doctrines sortent du passé comme le tronc sort de la terre, mais aucune n'a rien d'archaïque, aucune même ne se rapporte exactement à un moment donné du passé, et c'est à la situation d'aujourd'hui, complétée par les meilleures prévisions de demain, que nos institutions royales s'ajustent avec une précision remarquable. Rappelons, par exemple, la formule *Philippe VIII, roi de France, protecteur des républiques françaises :* elle a prévu, elle enveloppe les républiques du *Sillon*.

XXVI. — Comme les royalistes, « nous avons, assure Sangnier, un organe d'intérêt d'État ». — Nous vous avons prouvé, et vous n'avez rien répondu à nos preuves, que le premier caractère de votre organe d'intérêt d'État serait l'incompétence et, au sens étymologique du mot, l'*inhabileté*.

« — Nous avons, poursuit-il, un pouvoir qui n'est pas astreint à la tyrannie des majorités numériques. » — Oui, l'élite des saints, qui sera tyran pour son compte.

— D'autre part, ajoute un ingénieux parallèle de Marc Sangnier, les royalistes « sont bien forcés de soutenir le pouvoir central par le consentement de l'opinion publique ». Exactement « comme nous », conclut Sangnier. En quoi Sangnier se trompe. Condamnés aux fatalités de la réélection, Sangnier et ses amis devront songer sans cesse à faire renouveler leur provision de crédit auprès de l'opinion publique ; il leur sera donc impossible de gérer avec indépendance, contre l'opinion ou même sans l'opinion, les intérêts d'État, comme le fit, par exemple, un Bismarck en Prusse avant 1866. — Au contraire, si l'on institue un gouvernement qui soit pur de démocratie, le consentement de l'opinion n'est plus nécessaire. Il suffira d'un assentiment, d'une simple adhésion tacite. — Mais, étant donné la France contemporaine, il est infiniment plus facile d'y établir la popularité personnelle d'un prince, c'est-à-dire de lui procurer l'enthousiasme de l'opinion, que d'obtenir le simple assentiment de l'opinion publique au gouvernement d'un *Sillon*. Le *Sillon* néglige toujours ce fait évident que, ce qui est populaire en France, c'est moins la République que l'anticlérica-

lisme. Nous aurions obtenu *le plus* en notre faveur avant qu'il eût la moindre chance d'espérer obtenir pour son compte, *le moins*. Or, ce minimum est aussi insuffisant pour lui que ce maximum nous est peu nécessaire.

— Les royalistes « n'échapperont pas plus que nous, moins que nous peut-être même, aux dangers des crises et aux catastrophes toujours possibles ».

Pure insinuation. Ou affirmation pure. D'où Sangnier tire-t-il ces belles pensées ? Évidemment les crises et les cataclysmes *peuvent* toujours ébranler un gouvernement. Mais plus l'opinion est maîtresse, plus le gouvernement est faible devant les crises. Ce n'était pas un gouvernement d'opinion qui félicitait Varron de n'avoir pas désespéré de l'État. Ce n'était pas un gouvernement d'opinion qui résistait, qui survivait à une guerre de Cent ans.... Mais on rougit d'avoir à prouver l'évidence.

— « Les uns comme les autres enfin, conclut Sangnier, nous sommes forcés de reconnaître que le pouvoir appartient toujours à la *majorité dynamique* de la nation[1]. »

Qu'est-ce que cela veut dire ? En des termes moins fastueux, que le plus fort est le plus fort ? On le savait, Sangnier.

1. Dans l'intéressante brochure, *Les idées du Sillon* (Paris, Lethielleux), qui venait de paraître au moment où se poursuivait cette discussion, M. l'abbé Emmanuel Barbier écrivait à propos de la majorité dynamique : « Quand » Marc Sangnier « veut sceller par une formule quelqu'une de ses idées maîtresses, il ne craint pas d'attacher à certaines expressions une signification différente de celle que la langue a consacrée et même un sens opposé au véritable sens du mot. C'est une source perpétuelle de confusion... Majorité et minorité impliquent la notion de nombre. Le nombre et l'influence peuvent bien se faire équilibre, mais non se prendre l'un pour l'autre. Cette *majorité dynamique* est ce qu'on appelle en français : la force ou l'influence d'une *minorité d'élite*. »

ARTICLE SEPTIÈME[1]

Suite du précédent. — Fin des *Réponses* à la troisième lettre de Marc Sangnier.

Lorsque j'écrivais le chapitre précédent, les événements étaient en voie d'établir le degré d'humiliation auquel un gouvernement démocratique et républicain faisait descendre notre patrie frappée d'impuissance matérielle devant les nations de l'Europe et du monde entier. Quelques jours après, la Chambre se préoccupait d'établir la radicale hostilité de la démocratie à l'égard du catholicisme en votant la séparation de l'Église et de l'État. Despotisme anticatholique au dedans, incohérence et débilité au dehors : *vive la république démocratique*, n'est-ce pas, Marc Sangnier ?

XXVII. — « Ce qui nous sépare surtout, c'est, dit Sangnier, que l'*Action française* ne reconnaît qu'une tradition et qu'une hérédité charnelles ; nous, nous croyons à une tradition et à une hérédité morales. »

Tous nos lecteurs savent que nous croyons à l'hérédité et à la tradition morales, l'hérédité et la tradition politiques étant un composé du spirituel (ou moral) et du charnel. Marc Sangnier, comme le jeune Robert Dreyfus[2], nous prend-il pour des élèves de Gobineau ? Et, s'il fait cette confusion, dans quel intérêt la fait-il ?

Il faut renverser la phrase de Sangnier. L'erreur, le défaut,

1. *Action française* du 15 juillet 1905.

2. Robert Dreyfus, jeune écrivain juif, auteur d'études sur *La vie et les prophéties du comte de Gobineau*, avait imaginé de nous mettre à l'école d'un visionnaire envers lequel nous n'avons jamais éprouvé qu'une indifférence tempérée çà et là par une juste horreur : naturellement, c'était pour mieux nous réfuter que M. Dreyfus nous attribuait des idées qui n'étaient pas les nôtres et qui en étaient même très exactement le contraire.

la négation, proviennent de lui. Nous admettons parfaitement une hérédité et une tradition morales, mais il n'admet, lui, *que* cela. Il nie l'hérédité et la tradition du charnel, du matériel, ou du moins n'en tient aucun compte — et nous sommes bien obligés, quant à nous, de voir l'évidence.

XXVIII. — Là-dessus, Marc Sangnier produit un extraordinaire enchevêtrement de confusions et de coq-à-l'âne :

> Mais, m'objectera-t-on, les peuples vivent et évoluent dans le temps et sur la terre. Ce n'est pas une société d'âmes, une église que nous voulons constituer, mais un État temporel.
>
> — Sans doute, mais [et Sangnier, d'un vol preste, va s'enfuir à d'autres sujets] sans doute, mais [se répond-il] j'ai, quant à moi, la naïveté de croire que tout l'effort de l'humanité, aidée et soutenue par les forces internes du christianisme, *doit* justement consister à dégager les peuples des tyrannies charnelles, pour les élever peu à peu jusqu'aux franchises de l'esprit.

En se plaçant à ce point de vue, un théologien répondrait à Marc Sangnier, qu'en effet l'homme chrétien *doit* travailler à s'affranchir des tyrannies de la chair, mais qu'il ne doit pas *commencer* par se considérer, lui-même ni ses semblables, comme s'ils s'en étaient d'ores et déjà dégagés. La besogne libératrice est-elle à faire, ou est-elle faite ? Si elle n'est qu'à faire, les contraintes et les précautions du passé doivent être maintenues contre la matière et la chair tant que celles-ci conserveront leur puissance. Si elle est faite... Mais ici Marc Sangnier dit seulement que l'on *doit* la faire. Il ne nous dira le contraire que plus loin.

Je le répète : assurément, une humanité affranchie des « tyrannies charnelles » serait plus maîtresse de soi, par là même digne de plus de liberté. Mais il ne suffit pas de lui donner en fait plus de liberté pour l'en rendre digne, pour l'affranchir des tyrannies charnelles. De ce que vous disposerez de plus de puissance, il ne s'ensuit aucunement que vous saurez mieux l'employer ; mais, de ce que vous faites un bon emploi de votre puissance, il s'ensuit que vous avez chance d'employer mieux tous les surcroîts que vous en recevrez. Il faut donc rétablir l'ordre des conditions que Sangnier a interverties arbitrairement. La liberté morale est condition de la liberté politique, mais la liberté politique n'est pas également

condition de la liberté morale. Allégez l'âme de son corps : il sera temps ensuite d'alléger le corps des contraintes réelles. Mais Marc Sangnier raisonne, s'il raisonne, à peu près comme le maître qui dirait à son élève : — Supposé que vous ayez des ailes, vous pourriez vous passer de la garde de ce balcon ; retirons cette garde, lancez-vous dans l'espace... L'enfant serait brisé, le maître châtié pour un homicide par imprudence. Les imprudences de Sangnier nous coûteront malheureusement plus d'une vie d'homme.

Mais Sangnier veut prouver que les ailes ont poussé :

Consultez toujours l'histoire. Comparez les anciennes civilisations à celles que le christianisme a rendues possibles. Comparez l'idée même que les Juifs se faisaient du Vrai Dieu, de l'autorité et du pouvoir parmi les hommes, à celles que nous sommes devenus capables de nous en faire aujourd'hui. Cela, sans doute, est de la vulgaire et banale observation historique, mais il ne faudrait pourtant pas qu'à force de raffiner on arrivât à méconnaître ce qui est évident.

Méconnaître quoi ? Et qu'est-ce donc qui est évident ? Qu'il y a du progrès dans le monde ? Que ce progrès est moral ? Que le christianisme y a contribué ? Non point seulement Bossuet, qui concluait à la monarchie, mais Auguste Comte, qui ne concluait pas à la démocratie, ont écrit des pages de la plus profonde sagesse en conformité avec l'objection de Sangnier. Mais en quoi sa « vulgaire et banale observation historique » confirme-t-elle les conclusions politiques de Sangnier, c'est là ce que Sangnier oublie de démontrer. Qu'on se fasse, de nos jours, une idée plus douce ou plus humaine de l'autorité, cela ne contredit en rien cette vue cependant simple, et vulgaire, et banale aussi, qu'il faut une autorité « parmi les hommes », ni cette autre vue, qui apparaîtra, je l'espère, avant peu de temps, non moins simple, non moins banale : que les conditions politiques et économiques du peuple français exigent, si l'on tient à l'existence et à la puissance de ce peuple, que l'autorité y soit monarchique et développe la tradition de Hugues Capet, de saint Louis et de Henri IV.

Avec des mots, des phrases, avec des inflexions de voix, avec des mouvements oratoires, Sangnier espère-t-il boucher l'interstice de ses idées ? Espère-t-il nous dérober l'évidence de ces lacunes ? J'en suis bien désolé, mais son thème fondamental,

le thème sous-jacent et répandu dans toutes les parties de ce qu'on peut nommer avec quelque indulgence son argumentation, son idée fixe que *le perfectionnement moral, l'ascension chrétienne des hommes les rendrait de moins en moins aptes à tout système autre que le système républicain*, est une idée fausse. Elle est fausse absolument pour beaucoup de raisons dont je peux énumérer quelques-unes.

La première raison est qu'il n'existe point de relation directe entre la perfection morale et la perfection des formes politiques, celle-ci étant liée à des objets bien étrangers à la moralité des hommes, par exemple à la condition géographique ou économique de leur terroir. La deuxième raison est que l'état républicain démocratique n'est pas une forme politique perfectionnée, mais bien rudimentaire ou décadente. La troisième, que, si la République réclame en effet beaucoup de vertu de la part des républicains, cela tient justement à ce qu'elle est un gouvernement faible et grossier, que ses vertus intrinsèques sont médiocres, et que sa pauvreté naturelle ne saurait être compensée que par la bonté des individus, à condition pourtant qu'ils soient déjà eux-mêmes bons, et aussi que cette bonté puisse se déployer utilement, ce qui n'a pas lieu dans certaines Républiques où toute bonté d'ordre catholique est proscrite nominativement. La quatrième, qu'il n'y a pas, en fait (« consultez l'histoire », Sangnier), de liaison réelle entre le développement de la vertu « chrétienne » chez les particuliers et le retrait des institutions monarchiques dans l'État : quand la France fut-elle plus croyante et plus vertueuse qu'aux XIIe et XIIIe siècles ? c'est aussi le moment où elle fut le plus monarchique, le plus féodale, le plus « CORPORATIVE » et le moins INDIVIDUALISTE, c'est-à-dire le plus étrangère au système démocratique républicain cher à Sangnier, le plus éloignée du système qui tend à porter au maximum « LA CONSCIENCE ET LA RESPONSABILITÉ CIVIQUES DE CHACUN ».

De son principe faux, Sangnier ne tire même pas des conséquences logiques ; car enfin, si le catholicisme a perdu du terrain en France depuis l'âge d'or de saint Louis, ne conviendrait-il pas, tout d'abord, de reprendre le terrain perdu et puis d'en regagner quelques pouces encore, avant de nous décréter dignes du régime républicain ? Sangnier aurait dû commencer

par ramener l'homme intérieur au niveau spirituel et moral du contemporain des croisades. C'est seulement après avoir opéré cette réforme individuelle, que son principe l'autoriserait à remettre aux surhommes une fois obtenus les franchises civiques dont ils seraient devenus dignes. L'injustice qu'il fait aux chevaliers et aux servants d'un âge héroïque, au profit du moderne babouin dégénéré, a pu se présenter parfois à la pensée de Marc Sangnier, il en aura senti l'inconséquence secrète. Je trouve dans le compte rendu qu'a donné M. Georges Hoog du *IVe Congrès des Cercles d'études et Instituts populaires de France*, tenu à Paris les 25 et 26 février dernier, la trace de cette inquiétude chez Sangnier. Comme d'autres philosophes chrétiens se sont demandé si la méchanceté des foules n'entraînerait pas au rétablissement de la servitude antique, Sangnier a quelquefois entrevu dans ses cauchemars la possibilité d'une Restauration consécutive à nos désordres et à nos folies. Le texte qu'on va lire témoigne du degré de sa résignation et de l'ingénieuse consolation qu'il s'est inventée :

Congrès des Journalistes.

Séance du 24 février. Deuxième séance.

... Le *Sillon* est-il républicain ? demande quelqu'un. Démocratie et République ne se complètent point nécessairement ; Démocratie et Monarchie ne sont pas incompatibles.

— Le *Sillon* ne fait pas actuellement de politique militante. Il n'en est pas moins animé d'un esprit républicain.

— Mais alors, reprend l'interlocuteur de Marc Sangnier, que feriez-vous si la Monarchie était rétablie en France ?

— Ce que je ferais ? dit en substance notre ami. Je vais vous le dire immédiatement. J'irais au-devant du roi, entouré de tous mes camarades du *Sillon*, et je lui dirais : « Sire, vous savez combien amère est notre douleur, car votre présence même sur le trône de France n'annonce-t-elle pas la faillite de nos plus chères espérances ? Mais nous sentons trop la raison d'être de la nouvelle situation, pour vous en vouloir le moins du monde. N'est-ce pas l'anticléricalisme démagogique qui, en accaparant la Démocratie française, vous a rendu nécessaire en ce pays ? N'est-ce pas parce que le peuple n'avait point les épaules assez robustes pour supporter le lourd fardeau du gouvernement, que vous en avez repris la charge ? N'est-ce pas parce qu'il n'était ni assez conscient, ni assez capable de responsabilité que vous nous êtes revenu, Sire, vous, noble cerveau de la pensée nationale ? Mais le *Sillon* progressera,

soyez-en sûr. En développant au sein des masses populaires la conscience et la responsabilité civiques, il les rendra dignes de la vraie Démocratie. Et puisque, dans votre premier acte officiel, vous avez tenu à manifester vos tendances démocratiques (!), nous sommes persuadés que vous vous réjouirez de notre labeur, et que votre plus grande joie sera de redevenir inutile lorsque nous aurons consacré dans les lois cette République démocratique que nous réaliserons d'abord dans les mœurs. Nous ayant ainsi prouvé votre grand amour du peuple et de la Démocratie, nous serons heureux de proclamer bien haut que vous avez, par votre retraite même, magnanimement mérité de la patrie.

Cette petite drôlerie causa, paraît-il, de grands rires[1]. Elle était cependant fondée sur les jeux de mots les plus bas. Mais pourquoi Marc Sangnier a-t-il oublié de pousser son hypothèse jusqu'au bout ? Peut-être se fût-on plus amusé encore si Sangnier avait rapporté la réponse du roi de France. Elle est écrite page 158 du dernier recueil des contes de Jules Lemaître (*En marge des vieux livres : L'école des rois*), au testament de Balthazar, le roi mage, le roi savant : « Le jour où il sera dûment constaté que tous les hommes sont bons et qu'ils sont *égaux* en vertus et en lumières, je prie celui de mes successeurs qui régnera à cette époque d'abdiquer le pouvoir et d'établir dans le pays le suffrage universel et la République... » La réplique royale offre cet avantage évident d'être juste : car (c'est ce que Sangnier ne voit ni ne comprend encore) l'absurdité de la démocratie ne vient pas du tout du peu de vertus ni

1. Pour donner à ces rires un pendant exact, ne peut-il se trouver quelque plaisantin de Genève ou de Lédignan qui conseille à Marc Sangnier de porter au Pape le petit discours qu'il a préparé pour le roi ?

« Si vous existez, Très Saint Père, c'est que la catholicité a encore besoin d'un centre vivant et d'un visible Saint-Esprit. Mais le *Sillon* progressera, soyez-en sûr. En développant au sein des masses chrétiennes la conscience et la responsabilité religieuses, le *Sillon* les rendra dignes du christianisme intégral. Nous sommes persuadés que vous vous réjouirez de notre labeur et que votre plus grande joie, Très Saint Père, ce sera de devenir inutile quand nous aurons réalisé dans nos cœurs cette infaillible vie du Christ que traduit provisoirement l'infaillible parole du Siège romain. Votre retraite magnanime viendra alors sceller de l'anneau du pêcheur la réalisation des immenses progrès que le *Sillon* aura inspirés aux âmes humaines, au fond desquelles Dieu vivra et parlera. »

Je ne dis pas que cette parodie protestante serait de très bon goût. Je dis qu'elle est possible et qu'elle *porterait*. Marc Sangnier ayant dit, ayant écrit et ayant fait le nécessaire pour qu'elle porte. Tous ceux, catholiques ou non, qui ont horreur du protestantisme en subodorent le fumet à chaque feuille du *Sillon*.

du peu de lumières des particuliers, mais de la distribution *inégale* de ces vertus et de ces lumières, quelles qu'en soient, au reste, l'abondance et la pénurie. Le progrès, tout progrès, complique, diversifie, différencie ; il détermine des inégalités croissantes : plus la fortune, l'instruction, la moralité populaire se développeront sous la monarchie, et moins ces progrès auront chance de rendre la monarchie inutile : elle en deviendra même de plus en plus nécessaire pour empêcher entre les possesseurs de tant de biens l'établissement d'un conflit constitutionnel — c'est-à-dire le gouvernement des partis, la République ! — Les consciences et les responsabilités civiques auront toujours besoin d'un juge incontesté, d'un arbitre inflexible, pour être empêchées de se tromper de domaine et d'entreprendre sur la compétence et sur l'autorité limitrophe. Sangnier s'exprime comme si l'insouciance civique et l'intérêt personnel étaient les seuls faibles de l'homme : qu'il me permette de le lui rappeler humblement, *il y a l'ignorance, il y a la présomption, il y a la légèreté et l'orgueil.*

J'ai déjà expliqué tout cela avec détail dans les réponses aux lettres que nous adressait Marc Sangnier en premier lieu. Qu'y a-t-il répliqué ? Exactement rien. Cela ne l'empêche point de chanter victoire.

XXIX. — Écoutez, par exemple :

« Il serait peut-être puéril de toujours *essayer* de *taxer* d'illogisme, d'inconséquence, les opinions... »

Nous n'essayons pas de taxer : nous taxons, mais après preuve faite et même si bien faite que l'on n'a rien pu y redire. La mauvaise humeur de Sangnier est inconcevable. Ce n'est pourtant pas notre faute s'il s'est contredit ou s'il a commis des erreurs tellement grossières que nous parvenons à les faire voir et toucher comme on touche du fer, de la pierre ou du bois.

Mais je poursuis :

XXX. — « ... les opinions d'adversaires qui trouvent très solides et inexpugnables les positions qu'ils occupent... »

Il ne suffit pas de « trouver » une opinion solide pour qu'elle le soit, et le meilleur moyen de la montrer inexpugnable, c'est de ne pas s'en laisser « expugner » en fait. En fait, Sangnier modifie constamment ses thèses ou travestit les nôtres, ou il

s'expose sans défense aux plus cruels démentis des événements, ainsi qu'on va pouvoir en juger six lignes plus loin. Toutes ces manœuvres ne sont pas d'un combattant « inexpugnable ».

XXXI. — « ... Et quant à nous, nous avouons vraiment que toute la savante dialectique de l'*Action française* n'a nullement pu nous convaincre de la nécessité de la monarchie pour le salut national, *à moins que l'on ne voulût dire justement par là, le salut de tout un ordre de choses qui ne peut exister qu'avec la monarchie comme clef de voûte.* »

J'éprouve une joie particulière à transcrire ces derniers mots à la date où je les transcris : le 10 juillet 1905. C'est aujourd'hui 10 juillet que M. Rouvier a fait, à la Chambre, communication des termes de l'accord franco-allemand. Il a témoigné, par là même, de la nécessité d'une diplomatie dans un État moderne, et de la faiblesse de cet organe dans un État démocratique et républicain. Or, avec l'État, avec le patriotisme territorial, la diplomatie constituait, naguère, pour Marc Sangnier, cet « ordre de choses » qui, d'après lui, NE PEUT EXISTER QU'AVEC LA MONARCHIE COMME CLEF DE VOÛTE ! Si cet ordre de choses est nécessaire — proposition bien démontrée à la date du 10 juillet 1905 — la monarchie est également nécessaire : ceci, de l'aveu de Sangnier.

Toute notre « savante dialectique » « n'a pu nullement le convaincre », soit : mais les faits parlent. Avec quel calembour leur fournira-t-il sa réplique ?

XXXII. — Les « discussions théoriques » « intéressantes » sont « un peu vaines par quelque côté »... Une « théorie », c'est proprement une « vue ». Il est certain qu'il ne suffit pas de voir la vérité politique pour la réaliser dans les faits. Si Marc Sangnier avait le malheur d'être cul-de-jatte, il verrait le Mont Blanc sans pouvoir y monter. Mais est-il bien sûr qu'il suffise aussi d'être aveugle pour y grimper tout droit ?

XXXIII. — « Et lorsqu'il s'agit de contingences sociales et politiques, les plus belles théories sont impuissantes si elles ne sont enracinées dans la vivante réalité. »

L'*Action française* enracine ses théories, qui n'ambitionnent pas d'être belles mais d'être justes, dans les réalités que voici et qui sont peut-être vivantes :

L'amour de la patrie,

L'amour de la religion,
L'amour de la tradition,
L'amour de l'ordre matériel,
L'amour de l'ordre moral,
La haine et la crainte de l'anarchie,
La crainte et la haine de l'Étranger, qu'il soit intérieur, qu'il soit extérieur.

Aux patriotes, aux catholiques, aux traditionnels, aux hommes d'ordre, nous disons : — Si vous voulez conserver ce qui subsiste de tous vos biens, si vous voulez épargner l'excès des maux contraires, faites la monarchie qui syndiquera la défense de ce que vous aimez contre ce que vous haïssez. Un roi vous rendra cette défense possible. Français des générations qui n'ont connu que la république et l'empire, c'est-à-dire l'invasion, l'abaissement, l'agitation civile, religieuse et morale, soyez royalistes par volonté patriotique, religieuse et traditionnelle, par besoin et par volonté de l'ordre. Soyez royalistes de tête. Puis vous le deviendrez de cœur. Puis, la monarchie rétablie, un nouveau loyalisme passera dans le sang, dans l'éducation et dans l'âme de vos enfants : le loyalisme envers la France rétablira le loyalisme envers le roi.

XXXIV. — « Or, il n'y a plus en France le moindre loyalisme monarchique... »

Cela est faux, le loyalisme existe sous deux formes distinctes : à l'état de survivance dans un grand nombre de familles fidèles, les unes éparses sur tous les points du territoire, les autres agglomérées en certains cantons de l'Ouest et du Midi ; à l'état de renaissance, dans la poitrine de ces hommes que leur nationalisme a conduits à la monarchie.

M. Despéramont, dans un discours de la Saint-Philippe à Lyon, l'année dernière, a merveilleusement défini la force et les propriétés du premier loyalisme. Quand au second, si mon contradicteur voulait en reconnaître les premiers mouvements, il n'aurait qu'à lire, dans la bibliothèque de la *Gazette de France*, l'admirable récit [1] que nous donna Vaugeois de sa réception à Carlsruhe... On croit développer sur un rythme impassible la chaîne des déductions d'une pensée pure, et l'on

1. *Un Français chez le duc d'Orléans*, brochure.

se réveille, un beau jour, enthousiaste d'un homme : ceux qui furent admis à l'audience de Monseigneur le duc d'Orléans savent quelles profondes vérités de sentiment sont comprises dans cet aveu.

XXXV. — « Le duc d'Orléans ne saurait vraiment apparaître à personne comme *le premier des Français.* »

« A personne » pourra sembler dur pour nous tous.

Je m'appelle *« personne »*. Et je sais des centaines de milliers de Français qui accepteront comme moi le pseudonyme du vieil Ulysse pour infliger le démenti qu'elle mérite à cette gratuite insolence. Aucune force humaine ne saurait empêcher que, dans l'ordre de la primogéniture historique, la Maison de France ne soit la première maison française, son chef, le premier des Français.

XXXVI. — *Mais ce n'est pas sa faute!* ajoute innocemment Sangnier :

« Je ne voudrais du reste nullement lui faire un grief de ce qui résulte des circonstances indépendantes de sa volonté. »

Mais, moi, je fais grief à Sangnier de tant d'inepties indignes de lui, mais qui procèdent, en quelque mesure, de sa volonté. Il dépendrait de lui de faire la police de sa pensée, de l'informer, de l'éclairer, de n'y point cultiver d'aussi ridicules erreurs.

XXXVII. — « Tandis que les bons esprits de l'école des néomonarchistes s'enthousiasment surtout pour un travail d'idées pures, nos humbles camarades du *Sillon*, mêlés vraiment à ce qu'il y a de plus vivant, de plus inconscient peut-être, mais de plus profond dans la société contemporaine, travaillent non à bâtir un système pour satisfaire l'esprit, mais à conquérir des réalités. »

1° Les systèmes de Sangnier sont aussi nombreux que les nôtres; seulement, au lieu de contenter les esprits, ils font le bonheur des oreilles.

2° J'ai dit plus haut quelles réalités de sentiments nous « travaillons à conquérir », ou plutôt à aménager, à défricher, à rendre productives et fécondes. Quant aux réalités plus matérielles, aux *choses*, les nôtres existent, je crois, et elles n'habitent pas le ciel des nuées; elles sont même assez connues sous le nom vulgaire de France.

3° Quant aux « humbles camarades », qu'est-ce que c'est que ce charlatanisme ? Est-ce que Marc Sangnier se figure que nous n'avons pas « d'humbles camarades » comme lui ? Ou qu'il a ce privilège de les avoir plus humbles que nous ? S'il veut dire qu'il est homme d'œuvres, il y a, aussi bien, des hommes d'œuvres parmi nous, et aussi charitables, aussi aumôniers et compatissants que le plus acharné à crier *Démocratie ! Démocratie !* Nous apportons au peuple une vérité dure, mais saine et qui le rendra fort, au lieu que les paroles mielleuses de Sangnier ne pourront que l'empoisonner.

XXXVIII. — Marc Sangnier en appelle au fait.

Nous en appellerons, comme lui, à ce même juge.

« Ceux-là [*c'est nous-mêmes, Messieurs, sans nulle vanité*], ceux-là tracent des plans de campagne imaginaires ou plutôt organisent une nation qui n'est pas à eux. [Est-elle à Sangnier, par hasard ? On le soupçonne d'aspirer à la tyrannie.] Ceux-ci [*les humbles camarades* de Marc Sangnier], ceux-ci bâtissent peu à peu la maison qu'ils veulent construire. [Il y a de temps en temps un éboulement.] Ils réalisent déjà leur démocratie dans les groupes qu'ils développent, dans les groupes qu'ils créent. »

Ce qu'ils défont, ce qu'ils détruisent ne compte plus. Mais, sauf le verbiage démocratique cher à Sangnier, en quoi ceci diffère-t-il des autres œuvres catholiques, si ce n'est par une remarquable fragilité ? « Sous le manteau vieilli de « l'État qui nous « opprime » (oui, et qui vous brisera dès que vous lui paraîtrez un peu dangereux), « ce sont déjà les cellules vivantes d'un État nouveau qui paraissent. » Elles ne se contentent pas de paraître, elles disparaissent aussi. Il n'est bruit, depuis quelque temps, que des manœuvres adelphophagiques auxquelles se livrent les cellules du *Sillon*. L'homme est homme. Il ne suffit pas de l'étiqueter votre frère pour l'empêcher de se sentir différent de vous. La fraternité du cénobite catholique est fondée sur un régime rigoureux, protégé par une organisation plus rigoureuse encore. La fraternité du *Sillon* est fondée sur la désorganisation intellectuelle et civique : elle n'est défendue que par la volonté et l'éloquence d'un homme, ce qui est infiniment peu.

Sangnier produit, en fait, une théorie qui, sous le nom abusif

de démocratie, réclame de ses adeptes le maximum de la vertu, il dit « le maximum de la conscience et de la responsabilité civiques », c'est-à-dire le maximum d'effort. Mais, en fait aussi, le sentiment qu'il favorise et qu'il propage parmi eux, sentiment bien démocratique celui-là, se ramène tout au contraire à la doctrine du minimum de l'effort. Il prêche aux puissants la protection des faibles, ce qui est une chose excellente, mais il ne prêche pas aux faibles le dévouement envers les puissants, et son acte de générosité apparente n'est donc, dans la réalité, qu'un indice de sa timidité devant ces faibles dont les nombres additionnés créent un semblant de force qui paraît engendrer la loi.

Il fait aux Français riches et nobles, qui, en ce moment, sont vaincus, des obligations d'ailleurs justes ; mais il se garde de solliciter en leur faveur le moindre retour de justice populaire : ses paroles tendraient plutôt à exciter de bas en haut des sentiments de mépris caractérisé. Il caresse et flatte le peuple, infiniment plus qu'il ne l'élève et ne le conduit. Quel effort lui demande-t-il ? La plus dure des servitudes contemporaines, celle surtout qui parut la plus dure à Marc Sangnier, jeune bourgeois élevé délicatement, la servitude militaire, est ici dépouillée de tout ce qui en faisait l'honorable compensation.

Sangnier ne veut pas du prestige militaire, il s'efforce de l'analyser pour le mieux dissoudre. Et, quant au devoir militaire, il exonère tant qu'il peut les consciences de tout scrupule à ce sujet.

> Le soldat, dit le *Sillon* du 10 juin 1905, le soldat est traité comme une chose... Il ne choisit rien, il n'y a pas moyen pour lui de coordonner un peu ses actions, d'arranger sa misérable existence ; il sent bien qu'il est une chose inconsciente et irresponsable, qu'il n'a pas le droit de vivre, mais qu'on vit pour lui, ou plutôt que des règlements anonymes commandent à tous et remplacent la vie... Le soldat est voué aux travaux forcés, son métier est un métier d'ilote : la liberté individuelle n'existe pas pour lui, les lois qui protègent les autres hommes ne s'appliquent pas à lui ; il est frappé de mort civique.

L'anonyme auteur de ces lignes, dont le style rappelle si étonnamment Marc Sangnier [1], ayant noté, non la brutalité,

1. C'était lui-même. Voir plus haut, page 108.

mais je ne sais quels airs d'arrogance, chez de très jeunes officiers, déclare à ce propos qu'il *jouissait assez* « de comprendre ce sentiment de révolte qui fermente parfois au cœur des malheureux ». Je le demande en vérité aux patriotes (et bien plutôt qu'aux moralistes), est-ce là développer le courage, la dignité, la fermeté, le sentiment des responsabilités personnelles? N'est-ce pas au contraire réveiller ce qu'il y a de plus individuel et de plus égoïste dans les passions ? Je crains bien que, à la base de ces générosités démocratiques, une observation attentive ne découvre un *moi* lâche et laid [1]; sous cette doctrine de tension et d'effort, une pratique de relâchement général. La démocratie y paraît, non celle que Sangnier se définit, mais la vraie, celle que l'on connaît et telle qu'on l'a toujours vue (« consultez l'histoire ») : agitée, turbulente, diviseuse, diminuante et ignoble enfin.

Les divisions, les excommunications, ont commencé entre

1. Le règne du *moi*, qui s'appelle en philosophie *individualisme* et en politique *démocratisme*, porte peut-être en histoire religieuse le nom de bien des hérésies, notamment du *protestantisme*. On comprendra que je me sois interdit, par système autant que par méthode, toute incursion dans cet ordre de faits. Je ne me priverai pourtant pas de citer d'après le *Sillon* du 10 juin 1905 quelques lignes du récit d'une visite de Marc Sangnier au Cercle des étudiants protestants, rue de Vaugirard :

«... Nos idées sociales soulèvent peu d'objections. Nos hôtes s'intéressaient surtout à la réalité intime de notre apostolat, de notre amitié, du don total que chaque camarade fait de ses énergies à la Cause. Toutes ces choses sont merveilleusement comprises de *quiconque aime et connaît réellement le Christ*, et nous avons pu voir, à travers les mots prononcés par quelques pasteurs présents à la réunion, que cet amour commun pouvait établir entre nous une très profonde sympathie.

« Ce qui nous sépare, — et il fallait le constater aussi nettement que nous constations ce qui nous unit — c'est l'interprétation des mots de « MAXIMUM DE CONSCIENCE ET DE RESPONSABILITÉ ». Pour suivre jusqu'au bout notre inspiration démocratique, *il faudrait, selon nos hôtes protestants, refuser le principe de l'autorité ecclésiastique*. Il faudrait étendre au domaine religieux les aspirations à l'autonomie que nous favorisons dans le domaine social et politique. L'objection est trop délicate (!) et spécieuse (!) pour être discutée (!) en quelques mots. Nous reviendrons sur cette question car il nous paraît nécessaire d'établir que ce « maximum de conscience et de responsabilité religieuses » se trouve précisément dans une société chrétienne où chacun ne prétend pas trouver la vérité en abondant dans son propre sens, mais où *il reconnaît sa propre insuffisance* et soutient son inspiration individuelle *de l'autorité de l'ensemble organique* en qui Dieu est présent. — LÉONARD CONSTANT. »

Les étudiants protestants de la rue de Vaugirard ont parfaitement vu où menait logiquement la tendance individualiste de Marc Sangnier. Celui-ci peut encore s'arrêter à temps, mais la pente existe, et il l'a construite.

sillonistes. Sangnier, en tête du numéro du 10 juillet, jette d'un ton plaintif son verset des Béatitudes : « Bienheureux les pacifiques ! » Il ne fut pas toujours pacifique lui-même. Mais, s'il porta la guerre aux autres, la guerre entre dans sa maison. Cette maison n'est plus l'édifice glorieux et paisible qu'il nous décrivait dans cette lettre, déjà vieille, à laquelle je réponds. Elle ne ressemble plus au signalement qu'il donnait sur un ton de joie orgueilleuse. *Quomodo sedet sola civitas !* Le Jérémie d'aujourd'hui exultait comme les béliers et comme les collines du psaume ; son exaltation était traduite en termes d'un modernisme très pur.

« Quelle n'est pas la joie du chimiste », s'exclamait-il, « lorsque, quittant les livres et les formules, il pétrit lui-même la matière, l'éclaire par une expérience directe et sent l'idée et le système jaillir spontanément des leçons mêmes de la nature qui l'instruit, loyale et *sûre* collaboratrice de ses efforts. »

Pourquoi Sangnier aimait-il tant que cela à user du mot *sûr* en un sujet qui l'était si peu ? Les événements lui ont démontré sa fausse sécurité. Il disait aussi dans l'article *Une idole (Sillon* du 25 mars), à propos de la patrie : « sa lente et *sûre* ascension ». Est-ce que l'adjectif *sûre* aurait été d'un grand réconfort pour la France si l'Étranger, en entrant dans Paris pour la quatrième fois depuis 1789, avait arrêté de nouveau cette « lente ascension » ?

Mais je reprends le chant de triomphe d'il y a huit mois :

« De même, si nous croyons à la démocratie, c'est surtout, n'en doutez pas, parce que nous la vivons déjà, et vous n'aurez pas sans doute le courage de nous reprocher ce respect que nous professons pratiquement des méthodes positives dont on parle tant à l'*Action française.* »

N'est-ce pas qu'il éclatait ici dans toute sa gloire, l'orgueil de l'esprit pratique, de l'artisan heureux, du vainqueur couronné ! En regard de nos humbles pensées livresques et de notre vain positivisme en paroles, on nous disait : « J'ai fait. » On ajoutait : « C'est la vérité, puisque j'en subsiste : nous la vivons. » Mais, d'une pâte d'idées fausses, on ne vit pas, on s'entre-déchire et on meurt. Je ne prédis pas, je ne souhaite même pas au *Sillon* une fin proche ni lointaine, et je désire que Sangnier, qui a déjà beaucoup modifié sa doctrine, trouve un jour le moyen

d'utiliser des « énergies magnifiques[1] », sans insulter aux lois fondamentales de toute organisation intellectuelle ou politique, pratique ou théorique. Telles quelles pourtant, ses doctrines ont fait faillite, si leur critère d'autrefois peut être invoqué aujourd'hui. La vie, la vie ! Mais, votre vie, elle n'est plus si florissante. Vous invoquiez l'expérience. Elle prononce. Il vous arrive ce que notre critique et notre logique, « stériles », estimaient devoir arriver. Cela ne prouve pas que nous ayons raison, mais cela prouve irréfutablement que vous avez tort. Du moment que vous vous donniez pour d'humbles praticiens guidés du *sûr* instinct de l'âme contemporaine, une seule chose vous était défendue : l'insuccès, l'erreur dans l'action. Nous pourrions échouer une fois, deux fois et cent fois, notre échec prouverait notre inaptitude à savoir utiliser nos idées ; il ne prouverait rien contre ces idées elles-mêmes. Mais vous ! L'échec qui établira votre inaptitude pratique démontrera aussi que vous vous prévaliez bien illusoirement d'une harmonie secrète entre votre âme et l'âme du peuple. Votre prétention à travailler dans le sens de « l'évolution » se trouvera détruite du coup.

La voilà donc détruite, puisque voilà détruite votre insolente félicité d'autrefois.

Depuis ces huit mois bien comptés, depuis que vous nous avez apporté les feuillets destinés, disiez-vous, *« à préciser ce débat, tout en l'élargissant »*, depuis que vous vous êtes placé sous l'égide de l'avenir, l'avenir devant dire « qui de nous se trompait » ; depuis, Sangnier, que, en prenant congé de nous, vous évoquiez dans un audacieux raccourci historique « les siècles » qu'il fallut à la monarchie pour sortir du « sanglant chaos féodal », et que vous vous montriez si parfaitement résigné à tous les chaos, à toutes les effusions de sang nécessaires pour réaliser votre songe d'illuminé, non, d'ailleurs, sans faire observer, d'un beau sourire à la Jaurès ou à la Gambetta, que vous comptiez n'avoir pas besoin « d'un si long crédit » ; depuis ces temps de l'automne 1904, où vous prétendiez nous démontrer le mouvement en marchant : — vous avez marché, Marc San-

1. Expression de M. l'abbé Emmanuel Barbier dans *Les Idées du Sillon* (Paris, Lethielleux).

gnier, et le Temps a marché aussi. Moins de trois cents jours ont suffi pour semer en Europe une inquiétude telle que toutes les nations ont pris leur visage de guerre, justifiant, renouvelant et rajeunissant de la sorte ces anciens ressorts politiques que vous traitiez de harnachements archaïques et superflus. Ce misérable espace de temps a suffi également pour troubler votre intérieur ou plutôt pour y faire lever quelques-unes des pestes que vous y aviez semées de vous-même, sans le savoir : pestes conformes aux vieilles lois qui ont présidé de tout temps à la marche des idées dites démocratiques. Ces idées peuvent aider à désorganiser. Elles n'organisent jamais. Vous en souffrez à votre tour, vos organisations en souffrent elles-mêmes, et d'un point de vue supérieur il me serait permis de vous dire, avec la sagesse du peuple, que *c'est bien fait.*

Pris en flagrant délit de désaccord avec les faits, que reste-t-il, Sangnier, de votre lettre de l'an passé? J'assurais, en la publiant, que je n'en laisserais rien subsister, voulant dire par là que j'en ferais la réfutation mot à mot. Cette réfutation est venue, mais non de moi : des choses seules. Si vous les écoutiez au lieu de ne frémir qu'aux répercussions, d'ailleurs sonores, de votre voix, si vous sortiez de ce narcissisme sentimental pour demander à l'histoire et à toutes les autres sciences politiques un enseignement qui vous est indispensable, les débris d'un passé brillant vous serviraient encore aux reconstructions d'avenir. Il n'est pas agréable à un bon citoyen de songer que tant de travaux ardents et tant d'intentions nobles doivent se résoudre en perte sèche pour son pays. Mais, cependant, quel vœu défini former avec vous? Et qu'attendre d'un peu solide?

Vous m'inspirez surtout de la curiosité.

LA VIE DÉMOCRATIQUE[1]

Jeune, éloquent, actif, généreux, déjà populaire, M. Marc Sangnier m'a toujours attiré, je l'avoue. Précisément parce que, sur un très grand nombre de points, sa pensée diffère de la mienne, j'éprouve un plaisir âpre à me demander quels sont nos points d'accord et quels ils pourront être. Nous sommes tous les deux Français. Il est né catholique. Je suis né catholique. Sa politique est passionnément catholique. Je n'imagine pas une politique française qui puisse se montrer, je ne dis pas hostile, mais indifférente au catholicisme. Il m'a toujours paru que notre base commune n'était pas étroite et nous permettait la conversation. Je ne parle pas de discussions en vue de briller, ni, à raison plus forte, en vue d'accentuer et d'accroître les désaccords. Il est une discussion qui tend à éclaircir les idées au lieu de les rendre plus vagues, qui unit au lieu de confondre ou de brouiller. Est-elle impossible avec Marc Sangnier ?

Il vient de publier à la librairie du *Sillon* une brochure fort élégante et qui est pleine d'intérêt. C'est le compte rendu sténographié d'une conférence contradictoire faite à Paris dans le treizième arrondissement sur ce sujet : *la vie démocratique*. Le contradicteur de Marc Sangnier était M. Ferdinand Buisson, qui est précisément député du treizième. Vous connaissez M. Buisson, protestant zélé. Dans ses débuts, il s'efforçait de

1. *Gazette de France* du 14 janvier 1904.

La critique du *Dilemme de Marc Sangnier* se termine en réalité avec les pages précédentes. Cette controverse avait duré de juillet 1904 à juillet 1905. Mais la « conversation » avait commencé dès 1903. (Voir notre lettre à Sangnier publiée dans la revue *L'Action française* du 1er mai et reproduite en partie dans la première édition du *Dilemme*, p. 195 sqq.) — Elle continua en janvier 1904 ainsi qu'en témoigne le présent chapitre, bien antérieur par conséquent au précédent : d'où la différence de ton avec ce qu'on vient de lire. Elle reprit encore en novembre 1905, comme on le verra par le chapitre suivant. (Note de 1921.)

démontrer que la Réforme du seizième siècle fut en France essentiellement nationale et, avant de toucher au déclin de la vie, M. Buisson s'efforce d'immoler notre France à son amour de la religion prétendue réformée. La conduite du politique peut servir à juger les théories de l'historien. Du moment que Sangnier discute avec M. Buisson, pourquoi ne discuterions-nous pas avec Marc Sangnier ?

Celui-ci, par la faute des mots, les généreux mots oratoires, les mots sonores qui circulent depuis bientôt un siècle et demi, me semble se faire de grandes illusions sur les idées, sur la pensée, sur l'esprit de M. Buisson. Qui nous délivrera des mots ? Ou plutôt qui les percera ? Qui en exprimera l'âme réelle ? Toutes nos discussions sont de mots. On a le droit de les trouver merveilleusement byzantines, et pourtant en dernière analyse c'est dans le mot que gît la cause profonde des choses.

Barrès vient de le faire voir par un exemple magnifique, ce n'est pas seulement notre richesse économique et notre force politique qui diminuent, c'est la sève même du sang, c'est la richesse, c'est la force de la race et de la nation qui subissent un fléchissement décisif dans l'ordre des plus sensibles réalités : une frontière linguistique, la frontière du dialecte alsacien et des patois romans de Lorraine, frontière qui n'avait pas bougé en somme depuis le cinquième siècle, en trente-trois années d'annexion allemande, cette frontière a reculé. Voilà un signe des plus nets et des plus cruels qui puissent être cités contre nous. Que faire ? A cette action de l'ennemi héréditaire, il faut répondre par une réaction, me dit-on. Eh ! comment réagir ? Comment agir ? Les actes des hommes sont commandés par la qualité de leur pensée. Mais la pensée est, hélas ! fille du langage. Cela paraît lamentable à dire et n'est que trop vrai : avant d'agir, ou, si l'on aime mieux, pour agir, il nous faut reviser notre langage, châtier nos discours, redevenir maîtres du sens et de la portée de nos mots. La France est bien perdue si ceux qui lui parlent, ceux qui pensent pour elle ne se décident pas à se réformer là-dessus : voir sous les mots les choses ; ne pas permettre aux mêmes mots d'exprimer des choses diverses.

M. Buisson est libéral, Marc Sangnier est libéral. Marc Sangnier et M. Buisson se sont rencontrés sous le prétexte de ce mot. Fort dignement du reste, ils ont échangé les paroles les

plus aimables. Ils se rencontreront de nouveau et, s'ils ne changent radicalement l'un ou l'autre de religion, l'on prévoit qu'ils se rencontreront très souvent, de la même manière. Je les vois : le sourire aux lèvres, ces lèvres remuées par les mêmes syllabes, et ni la force des termes ainsi énoncés, ni l'élan de la sympathie manifestée n'établissant entre eux la moindre alliance *effective*, la moindre transaction *réelle*, le moindre accord *de fait*.

Liberté, liberté... Mais M. Buisson dit liberté *individuelle* et, bien moins que liberté de l'individu, liberté pour l'Individu, liberté en vue de l'Individu..... Laissez-moi vous parler un des dialectes barbares de la philosophie : M. Buisson exige la liberté en vue de l'individuation, ou de la formation de l'individu, ou de la constitution de l'autonomie individuelle. De ce point de vue, tout ce qu'un individu quelconque peut tenter « contre sa propre liberté », contre l'autonomie de sa vie individuelle, est fatalement considéré comme un suicide, c'est-à-dire comme le pire des attentats. Nous avons cent fois indiqué ce point de vue. Ni M. Piou, ni Marc Sangnier n'ont tenu compte de nos observations. Mais ils ont obtenu un premier résultat. Ils ont entraîné beaucoup de braves gens qui n'y songeaient guère à protester et à revendiquer au nom de la liberté des principes libertaires de 1789 et de tout ce qui est cher à M. Buisson. Ces gens-là eussent tout aussi bien protesté et revendiqué au nom de la religion et des traditions nationales. Protestant en faveur d'un objet mieux connu, ils y eussent mis plus de cœur. On les a donc diminués dans le présent. Mais on les a diminués dans l'avenir en leur soufflant un vocabulaire faux et qui les gorge d'idées fausses, c'est-à-dire d'une foule d'erreurs de fait à commettre dans les rencontres futures. Second résultat. Arrivés en présence de l'adversaire, ils ont bien dû s'apercevoir de la vérité du fait que nous indiquions : leur thème libéral n'avait même pas la valeur ni la portée du plus modeste argument *ad hominem ;* leur adversaire parlait bien de liberté, mais non comme eux, ni dans le sens qu'ils donnaient à ce mot. Ils imaginaient une liberté négative, à l'absence ou à la détente du joug. Et lui songeait à une liberté tout autre, règle et balancier de leur vie.

Dès lors, à quoi bon la tactique ? ils espèrent qu'elle servira

à renseigner le peuple. Le peuple sera juge des vrais libéraux et des faux... Je le désirerais pour ma part. Mais il m'est impossible de ne pas voir ce qui est. Ce qu'on nomme le peuple se moque bien de la liberté ! Une fraction (minime, mais violente) du peuple est animée d'absurdes passions anticléricales, adroitement entretenues. Ce peuple-là est disposé à applaudir toutes les mesures qu'on prendra contre le clergé. M. Buisson, qui connaît ces dispositions, en a joué, en joue, en jouera pour réaliser ses conceptions théologico-politiques. Et le peuple sain, le bon peuple ? Il n'y a pas d'exemple, ni en 1904 de l'ère chrétienne, ni deux siècles, ni trois, ni dix avant cette ère, qu'aucun bon peuple ait rien empêché. Partout, de tout temps, le bon peuple, le peuple sain a eu besoin d'être organisé pour agir, — et je voudrais faire comprendre à Marc Sangnier que sa méthode « libérale », ses emprunts au vocabulaire et à la tactique de M. Buisson, sont précisément ce qui empêche le bon peuple et le peuple sain de s'organiser naturellement, c'est-à-dire de voir la nécessité de son Roi.

Que Marc Sangnier nous rende une justice. M. Buisson a précisément dit, le jeudi 26 novembre 1903, à l'Alcazar d'Italie, ce que nous avions prédit qu'il dirait. Il s'est presque servi des termes dont nous avons usé dans la *Gazette* et dans l'*Action* pour définir cette doctrine libérale, individualiste, révolutionnaire, kantiste, jean-jacquiste et luthérienne, qui a fait, nous pouvons le dire, l'objet presque constant de l'étude de notre groupe. Ce n'est ni Vaugeois ni Montesquiou qui me contrediront ; mais les malheureux avocats conservateurs auxquels nous avons essayé de faire comprendre ces choses arriveront-ils à les pénétrer ?

J'en doute un peu ; voici les textes.

M. Buisson. — Je dis, répondant à la question : *Pourquoi donc en voulez-vous tant aux Congrégations* ? — Parce *qu'il faut* que, dans une République, tous les hommes demeurent libres et égaux en droits. Pas un homme n'a le droit d'aliéner sa liberté, pas un homme n'a le droit de dire : *Je renonce à penser par moi-même, j'obéirai à mon chef.* Pas un homme n'a le droit de dire : *Je jure de ne pas me marier.* Celui qui fait cela fait un acte contraire à l'humanité et à la dignité humaine, et c'est pour cela que nous, républicains radicaux et socialistes d'aujourd'hui, nous ne reconnaissons pas comme possible, dans une République démocratique, l'existence légale des Congrégations.

Il n'y a point à raffiner. Si l'on admet ce que M. Buisson appelle plus loin « les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme », si on les admet en les comprenant sans calembour ni coq-à-l'âne, il n'y a qu'à dire amen à M. Buisson.

Sangnier trouve cela « spécieux ». C'est sa thèse qui l'est, spécieuse ! Ou bien plutôt elle procède par une négligence complète du point de vue de l'adversaire. Le point de vue de M. Buisson est le point de vue de la « conscience » toute nue, de la « moralité » toute pure, de la « liberté » absolue. Point de vue théologique, a bien dit Marc Sangnier qui, malheureusement, n'a pas dit que cette théologie était aussi, en cet endroit, une morale, une politique complète. C'est la politique et la morale protestantes. Pour le chrétien de Genève, de Londres ou de Berlin, chacun est à soi-même son prêtre, son pape et son Dieu : donc engager par un vœu quelconque ce sacerdoce, cette papauté, cette divinité qui sont enfermés dans son cœur, les lier d'un engagement « extérieur », est un sacrilège.

Écoutez M. Buisson :

« Une association qui aurait pour base la promesse. l'engagement, le contrat d'abdication de la liberté individuelle, le vœu de pauvreté et le vœu d'obéissance, c'est-à-dire *la diminution individuelle* », une telle association, une Congrégation ne peut être admise ni tolérée, en conscience, par l'État républicain, par l'État démocratique, par l'État engendré des principes de la théologie politique de Berlin, de Londres et de Genève. Nulle thèse ne s'enchaîne plus rigoureusement que celle de M. Buisson. Le premier anneau tient à la Déclaration des Droits de l'Homme et à la Réforme du seizième siècle, le dernier aboutit à la loi sur les Congrégations. Les anneaux du milieu ne se briseront pas. Si vous repoussez le dernier, repoussez le premier ; si vous admettez le premier, admettez le dernier.

Nous l'avons dit plus de cent fois. Le vieil article où nous démontrions ce que nous nous contentons de rappeler aujourd'hui était intitulé *Congréganistes et Congrégations*[1]. Eh bien, M. Buisson a dit le 23 novembre 1903 à Marc Sangnier cette parole que je copie textuellement :

1. *Gazette de France* du 25 septembre 1902, *Action française* du 1er avril 1903. Cet article est reproduit plus loin dans la *Politique religieuse*.

« Je conviens que la loi est extrêmement dure pour les Congrégations et je maintiens qu'elle est extrêmement libérale pour les congréganistes. »

Cela est odieux, mais net. Les amis de Marc Sangnier ont fait entendre de vives interruptions. Lui-même s'est donné le plaisir de faire dire à M. Buisson que cette religion de l'anarchie individuelle se superpose même aux sentiments, aux oblations et aux idées de la philosophie humanitaire. Oui, le culte de l'Homme doit passer avant les droits de l'Humanité. Oui, des *sœurs,* des *frères*, des religieux de toute sorte rendent aux malades des services que ne rendraient pas d'autres citoyens. Oui, ces congréganistes ne rendraient point de tels services sans les vœux religieux qui organisent et stimulent leur dévouement. Eh bien, peu importe ! l'abolition des vœux doit passer avant tout. Quelle *canaille de doctrine* ! redirait Lacordaire. Ayant recueilli cet aveu, Sangnier a pris congé de M. Buisson en ces termes : « C'est tout ce que je voulais obtenir de vous. » Je me demande si c'était là obtenir grand'chose.

J'en avertis Sangnier, tant que la doctrine de M. Buisson restera doctrine d'État, il ne sera pas difficile à M. Buisson d'en voiler les conséquences à l'orgueil, à l'envie, à la jalousie et à la bêtise des foules. Quant à l'élite doctorale, à M. Buisson et aux siens, elle saura toujours répliquer à Sangnier que, s'il y a des devoirs envers le prochain, il y a tout d'abord des devoirs envers soi, la personne humaine a des droits généraux supérieurs à la volonté de tout homme particulier, tout droit de l'homme prime tout devoir humain.

C'est absurde ? C'est contradictoire sans doute ? Oui, tel est bien cet anarchisme protestant. Mais si on lui applique ces qualificatifs mérités, il faut les appliquer aussi à la Déclaration des Droits de l'Homme qui en est la première source française. Tantôt Marc Sangnier traite cette Déclaration de feuille de papier inutile mais inoffensive, tantôt il en admet le point de départ et, par là même, tout. Son cher mot de démocratie le détermine à ce flottement. Je voudrais bien lui faire lire une page de la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai qui m'est arrivée ces jours-ci ; dans un savant article, malheureusement anonyme, un écrivain fort sage déclare que l'une des premières « conditions de la rénovation » de l'intelligence catho-

lique en France serait de renoncer au mot de démocratie. Or Sangnier tuerait père et mère pour l'amour de ce mot. Il ne peut donc y regarder, quand ce cher mot de démocratie est en cause, à quelques petites erreurs de logique et d'histoire. Elles sont pourtant bien fâcheuses, et plus grandes qu'il ne le croit ! Je me demande s'il est absolument incapable d'unir au brillant d'une parole enthousiaste et sympathique un peu de fermeté, de solidité, de raison ! Les faibles seuls excluent la raison du sentiment. Chez les forts, la conviction est d'autant plus chaleureuse qu'elle est fondée sur des motifs plus clairement notés. On trouve dans le discours de Marc Sangnier tous les bons éléments d'une pensée juste. Mais ils nagent, épars, désunis et perdus, au souffle d'une parole enchanteresse, qui ne leur sert pas d'éclaircissement, mais d'excitation, d'accompagnement, de musique. Sangnier dit, par exemple : — *Nous devons garder la France.* Il pose donc le problème en patriote français. La démocratie doit être française. Elle doit réaliser l'unité française. C'est son devoir. Alors se pose la question : — Comment accomplira-t-elle, en fait, un si difficile devoir ?

Marc Sangnier voit notre objection et la reproduit. *En fait*, démocratie c'est division, émiettement, diffusion de la conscience nationale. En démocratie, il n'existe plus de patriciat dirigeant ni même de dynastie en qui l'âme de la nation puisse se penser. A cette objection *de fait*, Sangnier fait une réponse *de droit*. Je cite : « Nous considérons que cette âme de la « nation doit se trouver intégralement dans chacun de nous... » Ce que la démocratie supprime, il le remplace par ce qu'elle devrait engendrer selon lui. Mais d'abord le peut-elle ?

Il dit plus loin :

Pour que la démocratie soit possible, *il faut donc arriver* à une sorte d'identification entre l'intérêt commun et l'intérêt moral particulier de chaque citoyen.

Ce qui fait la force de la conception monarchique, c'est que l'intérêt de l'État tend à s'identifier avec l'intérêt personnel du souverain et de la race régnante. Si la France diminue de gloire ou de richesse naturelle, le souverain s'en trouve diminué ou appauvri.

Or, si nous voulons retrouver cette même force dans la conception démocratique, que faut-il ?

Que nous découvrions le moyen d'identifier en quelque façon l'intérêt de chacun avec l'intérêt de la nation tout entière.

Sangnier ne se dissimule pas la difficulté, « la grande difficulté », dit-il très bien, « d'unir ces deux intérêts trop souvent « contraires ».

Il s'écrie :

Comment y parviendrons-nous ?

Nous ne le pouvons qu'en développant dans la conscience et dans le cœur de chaque citoyen un amour si fort, si généreux, si puissant du bien de tous, une conception si nette et si vive de la justice sociale, un désir si impérieux de réaliser dans son intégrité le concept de la vraie démocratie, que ce soit pour chaque citoyen une injure, une souffrance, une blessure vraiment personnelle, que de travailler contre le bien de la démocratie.

Lorsque nous aurons fait cela, lorsque nous aurons détruit le vieil égoïsme séculaire qui entoure comme d'une armure de haine la plupart d'entre nous, alors la démocratie sera possible.

Elle ne l'est donc pas encore ? Comment faites-vous pour la recommander si souvent du titre de fait, de fait irrésistible, de fait que les aveugles seuls peuvent contester ? Si votre fait démocratique consiste simplement à être désiré, aspiré, appelé par les vœux de la nation, vous concevez toujours que ces vœux tels qu'ils sont ne sont même pas encore réalisables.

Ils pourront se réaliser, dites-vous, mais à quelles conditions ! La condition de ce testament du roi mage de M. Jules Lemaître : la démocratie deviendra possible le jour où l'égoïsme sera balancé par l'altruisme dans le cœur des membres de la démocratie !

Il convient d'admirer ici le procédé de Marc Sangnier. La démocratie n'existe pas. Il veut la faire. En général, on fait ce qui n'existe pas avec quelque chose qui existe déjà : du pain avec de la farine, du levain et de l'eau ; des haches avec du bois et du fer ; ainsi du reste. Nous voulons faire la monarchie avec le mécontentement populaire excité par la République, avec la réflexion et l'autorité de l'élite intellectuelle, avec les forces d'une Administration qui ne peut manquer d'être un jour ou l'autre notre complice. Mais ici, par la belle et naïve gageure d'une imagination purement oratoire, dont la pétition de principe est le mouvement naturel, ici le moyen proposé se trouve être aussi idéal que le but, idéal au même degré, même plus idéal encore ! Marc Sangnier nous pétrit notre avenir prochain

avec de l'avenir lointain. Pour aller de Paris à Constantinople, il raisonne comme si nous nous trouvions déjà à Bagdad. Le chemin de Bagdad, tout d'abord, s'il vous plaît ! Je règle le destin français sur l'avènement de la démocratie universelle. C'est le cas de lui demander :

— Et en attendant ?

En attendant, Sangnier l'a dit, « nous devons garder la France ». Mais la démocratie réelle, par son émiettement réel, par ses haines réelles, par la guerre réelle instituée entre citoyens, par la trahison et la faiblesse qu'elle établit réellement dans l'État, voue la France à un épuisement fatal, sinon même au dépècement qui menace tous les gouvernements électifs. Comment Sangnier pense-t-il donc pourvoir à cela ?

Sous la Monarchie, l'égoïsme du souverain créerait un résultat altruiste : fortune de l'État, paix et sécurité des citoyens. En attendant la démocratie idéale, née elle-même d'une refonte générale de la nature humaine si plaisamment prévue par M. Jules Lemaître, ne serait-il pas bon d'assurer à la France que « nous devons garder », puisque nous tenons à garder une patrie, le refuge de cette Monarchie protectrice ?

Je sais bien que Sangnier termine son développement sur la démocratie idéale et future par un mouvement éloquent qui presse ses amis de convertir les Français au catholicisme. Quand tous les Français seront non point seulement catholiques, mais bons catholiques, et, de plus, pénétrés de la plus ascétique morale du renoncement et de l'amour pur, cette sainte nation réalisera certainement le type achevé de la République altruiste : l'intérêt personnel de tous y sera présent au cœur de chacun, dix millions de rois agiront avec la même unité de sentiments qu'un seul souverain. On voit bien un point noir ou, si l'on veut, un point gris : l'unité de sentiment n'empêche pas les divergences des vues, ce qui peut faire craindre, à défaut de querelles impossibles dans un Etat si saint, quelque lenteur dans l'expédition des affaires. Mais quel que soit cet avenir, il n'est pas prochain, et je répète à Marc Sangnier ma grande question :

— Pour garder la France *(« nous devons la garder »)* que ferez-vous en attendant ? D'ici à ce que la majorité des Français soit catholique, bonne catholique, et pratique la charité

des saints, en attendant que ce moyen de réforme vous soit donné, pour le provoquer si vous en avez envie, à quel autre moyen, à quel outil élémentaire voudrez-vous recourir ? Si la réalisation de ce rêve peut être lointaine, il faut aviser au présent !

La vérité est que Sangnier ne croit pas ce millénaire éloigné ; tout subtil réaliste qu'on le connaisse, il s'est fait à ce sujet une grande illusion et, comme un assez grand nombre de catholiques formés sous le pontificat de Léon XIII, Marc Sangnier croit aux affinités du mouvement révolutionnaire et de ce qu'il nomme la conscience chrétienne. Cette affinité existe à de certains égards. Il y a des rapports historiques et logiques entre le christianisme évangélique des grands et des petits peuples de la Réforme, et les poussées anarchico-démocratiques qui usurpent un peu partout le nom de socialisme. Mais entre ces courants révolutionnaires et le catholicisme, le lien est nul, la nullité apparaîtra de plus en plus.

Il semble qu'on commence à s'en apercevoir en très haut lieu, je veux dire à Rome. Même, à voir et à entendre M. Buisson, Marc Sangnier lui-même a paru se douter de l'immense abîme qui séparait son christianisme hiérarchique, organisé, traditionnel, d'avec les sombres rêves sémitico-germaniques du vieil historien de *Sébastien Castellion* : la présence de ce protestant d'origine a déterminé le langage de Marc Sangnier dans un sens digne de remarque et qui fera plaisir à tout esprit net et critique, à quiconque aime les nomenclatures exactes : par la nécessité de se distinguer et de se définir, Marc Sangnier a usé plus fréquemment, plus volontiers que d'ordinaire, des termes de *Catholique* et de *Catholicisme*.

Eh bien ! qu'il étudie la situation française à ce point de vue. Le christianisme inorganique, un christianisme révolutionnaire, une sorte de protestantisme aigri et excité, y pénètre, y gagne, y conquiert : c'est un fait. C'est un second fait que ce genre de christianisme ne mène pas au catholicisme et qu'il en éloigne furieusement. Troisième fait : le catholicisme, certes, persiste ; il résiste par sa masse, par la force de sa durée et aussi par sa supériorité naturelle. Mais il est difficile de ne pas avouer qu'il a connu, dans le même pays, des âges plus brillants et plus conquérants, le dix-septième siècle, par exemple, ou bien

le treizième. Si jamais, par l'opération du catholicisme, « le ferment de charité » fut « ardent », si le concept du bien de tous fut identifié dans les cœurs au bien de chacun, ce dut être au treizième siècle ou au dix-septième. Il est singulier que l'on n'ait pas réalisé en ce temps-là, que l'on n'ait même pas tenté ni pensé la démocratie. Le moyen était prêt, et l'on ne s'en est seulement pas servi pour viser le but ! Chose plus curieuse, jamais l'égoïsme royal personnifié par les Louis IX, les Louis XIII, les Louis XIV, ne rendit des services plus éclatants, plus durables et plus certains à l'ensemble de la communauté, qui ne parut point s'offenser de cette usurpation et qui n'essaya même point d'imaginer que les mêmes services lui eussent été rendus par l'accord spontané des volontés et des charités personnelles.

A la place de Marc Sangnier, ces petits faits me feraient faire bien des réflexions ! Il aimera mieux me répondre que l'évolution économique et politique n'était pas achevée alors : de telles turlutaines semblent indignes d'un homme instruit. Tant pis ! Je livre Marc Sangnier à Marc Sangnier. Je le livre aussi aux discours, aux exemples, aux actes de M. Buisson. Il me semble impossible que, un jour ou l'autre, Marc Sangnier ne découvre pas le fond protestant des idées libérales, démocratiques, et républicaines. Ce jour-là, il ne pourra plus les souffrir, et sa désillusion nous vaudra, je l'espère, des milliers de bons royalistes.

CONSCIENCE ET RESPONSABILITÉ [1]

Il est tout à la fois très facile et très difficile de détruire les idées dites du *Sillon*. Exprimées en termes directs, elles se réduisent à des sophismes élémentaires. Seulement, ces messieurs ne s'expriment jamais directement. Leur discours s'enroule comme un thyrse autour du sujet, et jamais on ne les a vus réfuter ou même aborder avec netteté une objection nette. Ils multiplient lettres, articles, brochures et volumes. Ils évitent avec grand soin d'y rien établir d'un peu précis, tout en se prévalant de toutes les clartés, humaines et divines, et en se plaignant par la suite de voir méconnaître ce qu'ils osent bien appeler leur précision ou leur clarté.

Prenons, par exemple, la définition qu'ils ont tant répétée qu'elle finira par acquérir une espèce de gloriole :

« La Démocratie est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun. »

Et reprenons nos critiques :

1° Le sujet de la proposition de la phrase est trop vaste. Pour s'exprimer correctement, il aurait fallu dire : *un cas de la démocratie est*, ou bien *la démocratie peut être...*, car, à supposer que la démocratie soit capable d'être cela, il est certain qu'elle n'est pas toujours cela, puisque Sangnier avoue qu'elle est souvent tout autre chose.

2° L'attribut est contradictoire, quant à ses termes. On n'a pas le droit d'appeler, en bon français du moins, « organisation sociale » un régime qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chaque individu, le maximum de cette conscience et de cette responsabilité n'existant, à vrai

1. *Gazette de France* du 26 novembre 1905

dire, que dans un régime absolument inorganique, où le moi, quel qu'il fût, ne se sentirait jamais secondé par les institutions ni par les traditions. Tout ce qu'on accorde au moi de chacun, à la conscience et à la responsabilité de chacun, on le retranche de l'organisation sociale. Pour désigner correctement un tel régime, il fallait dire : un tel état de *désorganisation sociale*, ou d'individualisme.

3° La définition ainsi réformée :

« La démocratie *peut être* un état de *désorganisation* sociale qui tend à porter [ou mieux : *un état de désorganisation sociale telle qu'il tende à porter...*] au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun. »

Cette définition est correcte, mais boiteuse, en ce sens que l'essentiel, le facteur causal et générateur en paraît tout à fait absent.

Pourquoi, en effet, ce régime de pur individualisme a-t-il cette vertu de susciter les consciences ou d'éveiller les responsabilités ?

Parce que, en accumulant les difficultés, il fait apparaître les caractères qui se présument résistants. Cela revient à dire : la démocratie a le même avantage que le martyre. Elle sépare les forts des faibles. En obligeant les uns et les autres à ne compter que sur eux-mêmes, elle fait le départ des héros et des pauvres gens. En élevant les uns et en noyant les autres, elle institue une sélection mystique, elle rend nécessaire l'appel à la grâce de Dieu. Elle suppose, elle postule, pour les moindres actes, l'intime assistance du Christ. Il faut donc, si l'on veut s'exprimer en clair, traduire ainsi la définition :

« La démocratie est un état de désorganisation sociale qui rend l'individu, même bien doué, si misérable, si faible, si solitaire et si démuni que, retranché de tout point d'appui naturel, et coupé de tous les secours que la Providence divine a placés dans le monde à la portée du genre humain, il se sent, comme le chrétien dans le Cirque, obligé, à chaque instant d'une vie si rude, de se tourner vers les sources supérieures et de recourir au monde surnaturel. »

4° Ainsi complétée, la définition serait bonne, à la condition de recevoir un nouveau surcroît d'explications restrictives, à partir du mot *obligé :*

« ... Obligé comme le chrétien dans le cirque, à chaque instant d'une vie si rude, de se tourner vers les sources supérieures et de se recueillir dans un monde surnaturel — *ou de choir, ou de succomber, ou de céder lamentablement aux tentations, de plus en plus puissantes, de toutes les forces du monde inférieur soulevé contre lui, parce qu'il ne rencontre auprès de lui aucun ouvrage de défense, ni aucune protection d'ordre naturel.* »

L'artifice ordinaire du sillonisme est de ne jamais exprimer le second membre de l'alternative. Oui, le citoyen de la démocratie ainsi définie *peut* se sauver en se raccrochant au surnaturel. Il ne le peut même qu'ainsi. Mais il faut alors ajouter qu'il a non seulement la faculté, mais, en outre, une extrême facilité de ne point se sauver du tout, et qu'il en use, en fait, avec une incomparable largesse.

Que devient la démocratie ainsi définie de plus en plus nettement ? Le synonyme de cataclysme, de peste, de bouleversement, d'invasion de barbares et de déluge universel. *« La démocratie est une épreuve dont une âme ferme, et une âme chrétienne doit faire son profit. »* En donnant aux mauvais toute facilité pour faire le mal en claire conscience et en responsabilité directe, — car tout ce qui s'oppose à eux d'ancien, de ferme et de solide se trouve condamné du seul fait de l'individualisme démocratique, — en accordant aux faibles et aux médiocres de larges excuses, car ils sont incapables et de conscience, et de responsabilité dans le bien comme dans le mal, — la démocratie donne aux bons une occasion de s'exercer et de s'élever au sublime de la force chrétienne : la cité des hommes est détruite, mais la cité de Dieu fait briller au loin ses parvis. La démocratie, on en convient, c'est la Terreur : mais Terreur sur la terre, Consolation au ciel ! La démocratie est un fléau, mais ce fléau peut être l'occasion du martyre. *« Si seulement le sang coulait ! »* a écrit un jour Marc Sangnier. — Nous disons, nous : *La démocratie c'est le mal.* — Nous voilà d'accord avec lui. Le désaccord commence quand nous prions qu'on nous délivre de la démocratie comme l'Église chante : *Délivrez-nous du mal.* Au fond, Marc Sangnier dit au mal : *Que votre règne arrive. Ainsi soit-il !*

5° La définition ainsi éclairée n'est donc pas seulement inhu-

maine. Elle est contraire à la sagesse catholique, car l'Église a toujours interdit, comme une bravade dangereuse, l'appétit du martyre et la soif des persécutions. J'imagine, en effet, que l'Église ne s'en tient pas aux calculs superficiels du jeune apôtre du *Sillon*. Elle ne compte pas seulement les triomphes de ses saints et de ses héros : elle prévoit les chutes, les abdications, les capitulations et les perditions de natures moins bien douées qu'abattent des épreuves rudes. Elle ne se laisse pas abuser par l'histoire livresque et la romanesque légende. Elle sait bien que, toutes choses étant égales d'ailleurs, c'est dans les temps calmes, dans les périodes régulières, fussent-elles un peu monotones à distance, que se trouve le vrai maximum de la vraie vertu.

S'il suffisait de tout dévaster pour faire germer le courage et l'héroïsme, héroïsme et courage seraient à bon compte, vraiment ! A surcharger ainsi le ressort personnel, on ne réussira communément qu'à le fléchir ou à le briser, à le relâcher ou à le détruire. *Communément !* dira Sangnier. Car il se moque du commun. Eh bien ! c'est ce dont le catholicisme ne s'est jamais moqué. C'est par un généreux souci des moindres individus nés ou à naître que l'Église a toujours conclu à ce que l'on évite les inutiles bouleversements sociaux. Elle a toujours conclu au maintien de l'ordre.

LA FIN DE LA CONVERSATION

Ici doit se borner ma conversation avec Marc Sangnier. Je le regrette. Et la cause de ce regret n'est pas en moi, n'a jamais dépendu de moi. Rien n'est à retrancher ni à réduire des louanges qui ont été faites de lui chemin faisant. Mais un mot reste à dire, qui ne touche à aucun des interlocuteurs et qui les passe infiniment.

Nous avons vu comment le héros du dilemme rêve d'étreindre et de confondre l'univers en un vaste baiser de paix. A son dernier congrès, il professait devant cinq ou six mille auditeurs et admirateurs qu'il saurait bien *contraindre ses adversaires à l'amour en montrant toujours plus d'amour.* Le mot est du 18 février 1906. Le 20, cet homme d'amour établissait péremptoirement qu'il aimait les hommes et, par-dessus tous les hommes, ses adversaires. Un de ses partisans ayant été frappé, par on ne sait quel misérable, d'un coup de couteau, le président du *Sillon* trouva le moyen d'ajouter à ce malheur un désordre fait de sa main : dans une suite de communiqués aux journaux, il essaya d'attribuer la responsabilité de l'attentat que tous déploraient, à l'*Action française* et aux royalistes. De preuve, aucune ; d'indice, point. Dans cette accusation qui n'était ni fondée ni même motivée, un seul objet était précis : le nom du groupe politique qu'elle visait. On ne put l'attribuer qu'à un seul mobile, l'inimitié, ou plutôt le désir d'établir une inimitié. C'était, à vrai dire, si sot qu'il ne s'est rencontré ni juge d'instruction ni commissaire de police pour la prendre au sérieux. Mais plus le crime demeurait inéclairci et mystérieux, plus on espérait pouvoir dire aux partis de gauche : *Voyez le sang qui coule entre la droite et nous !* Forte naïveté qui n'a pas fait beaucoup de dupes dans le monde républicain.

L'amitié royaliste dut finir pas peser à ce fondateur des « amitiés du *Sillon* ». Il l'aura jugée ou pesante ou, pour user du plus ridicule des termes de notre langage politique, compromettante. Il s'évertuait à penser ou à paraître penser sur Dreyfus comme les protestants, les juifs ou les maçons. Il professait sur la discipline militaire quelques-unes des idées de M. Hervé, sur les frontières les sentiments de M. Jaurès; il rivalisait de cette hardiesse, qu'il croyait intellectuelle ou intelligente, avec les pires ou les plus simples anarchistes en criant, contre l'évidence, que les ressorts politiques des États se détendent dans l'univers. Quelque scandale que puissent déterminer de pareilles doctrines dans les rangs des fidèles catholiques, le monde officiel n'en était pas touché, le parti au pouvoir n'ouvrait pas ses rangs à Sangnier, et *le Temps* lui-même opposait des entrailles de pierre à ses actes de foi les plus républicains. « Je faillis être pour Dreyfus », a-t-il écrit au *Temps*. *Le Temps* a répondu : « Vraiment? » — Cette froideur s'alliait tantôt à des compliments pleins de réserve, tantôt à des brimades pures. Riche ou pauvre, plébéienne ou bourgeoise, la démocratie est ombrageuse. Que lui voulait cet homme jeune, indépendant, éloquent et pieux, ce triple et même quadruple aristocrate? Notre démocratie a dépassé depuis longtemps le stade des Cimon et des Mirabeau : elle veut des meneurs de sa chair et de son rang. Ceux qui sont trop bien nés doivent payer plus que le gage habituel. D'action équivoque en action douteuse et d'action douteuse jusqu'à la mauvaise action, cette puissance impérieuse a dû faire passer Marc Sangnier par une gamme de transitions insensibles, mais irrésistibles.

La calomnie lancée contre les royalistes formait le dernier terme de la série. L'orateur qui a consenti si facilement à éclabousser le trône et les amis du trône, qui étaient à quelque degré ses propres amis, sera jugé capable de consentir bien autre chose : il sera prié d'infliger les mêmes offenses à l'autel.

L'intervention de l'autorité ecclésiastique qui l'a déjà effleuré plusieurs fois de blâmes précis, n'a pu surprendre que Marc Sangnier[1]. Comment n'eût-elle pas été troublée par les allures

1. Plusieurs évêques de France avaient déjà montré à leurs diocésains les périls que le *Sillon* faisait courir au catholicisme. Le lecteur voudra bien obser-

du *Sillon* ? Comment n'eût-elle pas deviné sous l'héroïsme de l'allure un génie de concession et de transaction ? Qui connaît un peu les tendances de Sangnier et, même superficiellement, les grandes lignes du *rationnel* et du *surnaturel* catholiques, devait prévoir entre elles, à plus ou moins brève échéance, l'éclat du désaccord latent.

Un dilemme nouveau se posera alors dans l'esprit de Sangnier : il lui faudra choisir entre l'ordre divin qu'il déclare adorer et l'anarchie humaine qu'il ne se défend pas d'aimer.

ver que ces lignes sont de trois ans et demi antérieures à l'Encyclique sur le *Sillon* dont on trouvera ci-après le texte complet.

APPENDICE

LETTRE DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE X SUR LE « SILLON »

A nos bien-aimés fils, Pierre-Hector Coullié, cardinal prêtre de la S. E. R., archevêque de Lyon ; Louis-Henri Luçon, cardinal prêtre de la S. E. R., archevêque de Reims ; Paulin-Pierre Andrieu, cardinal prêtre de la S. E. R., archevêque de Bordeaux ; et à tous nos autres Vénérables Frères les archevêques et évêques français,

PIE X PAPE

Vénérables frères,

salut et bénédiction apostolique.

Notre charge apostolique Nous fait un devoir de veiller à la pureté de la foi et à l'intégrité de la discipline catholique, de préserver les fidèles des dangers de l'erreur et du mal, surtout quand l'erreur et le mal leur sont présentés dans un langage entraînant, qui, voilant le vague des idées et l'équivoque des expressions sous l'ardeur du sentiment et la sonorité des mots peut enflammer les cœurs pour des causes séduisantes mais funestes. Telles ont été naguère les doctrines des prétendus philosophes du XVIII[e] siècle, celles de la Révolution et du libéralisme tant de fois condamnées ; telles sont encore aujourd'hui les théories du *Sillon*, qui, sous leurs apparences brillantes et généreuses, manquent trop souvent de clarté, de logique et de vérité, et, sous ce rapport, ne relèvent pas du génie catholique et français.

Nous avons hésité longtemps, Vénérables Frères, à dire publiquement et solennellement Notre pensée sur le *Sillon*. Il a fallu que vos préoccupations vinssent s'ajouter aux Nôtres pour Nous décider à le faire. Car Nous aimons la vaillante jeunesse enrôlée sous le drapeau du *Sillon*, et Nous la croyons digne, à bien des égards,

d'éloge et d'admiration. Nous aimons ses chefs, en qui Nous Nous plaisons à reconnaître des âmes élevées, supérieures aux passions vulgaires et animées du plus noble enthousiasme pour le bien. Vous les avez vus, Vénérables Frères, pénétrés d'un sentiment très vif de la fraternité humaine, aller au-devant de ceux qui travaillent et qui souffrent pour les relever, soutenus dans leur dévouement par leur amour pour Jésus-Christ et la pratique exemplaire de la religion.

Les beaux temps du « Sillon ».

C'était au lendemain de la mémorable Encyclique de Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, Léon XIII, sur la condition des ouvriers. L'Église, par la bouche de son chef suprême, avait déversé sur les humbles et les petits toutes les tendresses de son cœur maternel, et semblait appeler de ses vœux des champions toujours plus nombreux de la restauration de l'ordre et de la justice dans notre société troublée. Les fondateurs du *Sillon* ne venaient-ils pas, au moment opportun, mettre à son service des troupes jeunes et croyantes pour la réalisation de ses désirs et de ses espérances ? Et, de fait, le *Sillon* éleva parmi les classes ouvrières l'étendard de Jésus-Christ, le signe du salut pour les individus et les nations, alimentant son activité sociale aux sources de la grâce, imposant le respect de la religion aux milieux les moins favorables, habituant les ignorants et les impies à entendre parler de Dieu, et souvent, dans des conférences contradictoires, en face d'un auditoire hostile, surgissant, éveillé par une question ou un sarcasme, pour crier hautement et fièrement sa foi.

C'étaient les beaux temps du *Sillon* ; c'est son beau côté qui explique les encouragements et les approbations que ne lui ont pas ménagés l'épiscopat et le Saint-Siège, tant que cette ferveur religieuse a pu voiler le vrai caractère du mouvement silloniste.

Car, il faut le dire, Vénérables Frères, nos espérances ont été, en grande partie, trompées. Un jour vint où le *Sillon* accusa, pour les yeux clairvoyants, des tendances inquiétantes. Le *Sillon* s'égarait. Pouvait-il en être autrement ?

Ses fondateurs, jeunes, enthousiastes et pleins de confiance en eux-mêmes, n'étaient pas suffisamment armés de science historique, de saine philosophie et de forte théologie pour affronter sans péril les difficiles problèmes sociaux vers lesquels ils étaient entraînés par leur activité et leur cœur, et pour se prémunir, sur le terrain de la doctrine et de l'obéissance contre les infiltrations libérales et protestantes.

Les conseils ne leur ont pas manqué, les admonestations vinrent après les conseils ; mais Nous avons eu la douleur de voir et les avis et les reproches glisser sur leurs âmes fuyantes et demeurer sans résultat. Les choses en sont venues à ce point que nous trahirions notre devoir si Nous gardions plus longtemps le silence.

Nous devons la vérité à nos chers enfants du *Sillon*, qu'une ardeur généreuse a emportés dans une voie aussi fausse que dangereuse. Nous la devons à un grand nombre de séminaristes et de prêtres que le *Sillon* a soustraits, sinon à l'autorité, au moins à la direction et à l'influence de leurs évêques. Nous la devons enfin à l'Église, où le *Sillon* sème la division et dont il compromet les intérêts.

Le « Sillon » et l'autorité ecclésiastique.

En premier lieu, il convient de relever sévèrement la prétention du *Sillon* d'échapper à la direction de l'autorité ecclésiastique. Les chefs du *Sillon*, en effet, allèguent qu'ils évoluent sur un terrain qui n'est pas celui de l'Eglise ; qu'ils ne poursuivent que les intérêts de l'ordre temporel et non de l'ordre spirituel ; que le silloniste est tout simplement un catholique voué à la cause des classes laborieuses, aux œuvres démocratiques, et puisant dans les pratiques de sa foi l'énergie de son dévouement ; que ni plus ni moins que les artisans les laboureurs, les économistes et les politiciens catholiques, il demeure soumis aux règles de la morale, communes à tous, sans relever, ni plus ni moins qu'eux, d'une façon spéciale, de l'autorité ecclésiastique.

La réponse à ces subterfuges n'est que trop facile. A qui fera-t-on croire, en effet, que les sillonistes catholiques, que les prêtres et les séminaristes enrôlés dans leurs rangs n'ont en vue, dans leur activité sociale, que les intérêts temporels des classes ouvrières ? Ce serait, pensons-Nous, leur faire injure que de le soutenir. La vérité est que les chefs du *Sillon* se proclament des idéalistes irréductibles, qu'ils prétendent relever les classes laborieuses en relevant d'abord la conscience humaine, qu'ils ont une doctrine sociale et des principes philosophiques et religieux pour reconstruire la société sur un plan nouveau, qu'ils ont une conception spéciale de la dignité humaine, de la liberté, de la justice et de la fraternité, et que, pour justifier leurs rêves sociaux, ils en appellent à l'Évangile, interprété à leur manière, et, ce qui est plus grave encore, à un Christ défiguré et diminué. De plus, ces idées, ils les enseignent dans leurs cercles d'études, ils les inculquent à leurs camarades, ils les font passer dans leurs œuvres. Ils sont donc vraiment professeurs de morale sociale, civique et religieuse, et, quelques modifications qu'ils puissent introduire dans l'organisation du mouvement silloniste, Nous avons le droit de dire que le but du *Sillon*, son caractère, son action ressortissent au domaine moral, qui est le domaine propre de l'Eglise, et, qu'en conséquence, les sillonistes se font illusion lorsqu'ils croient évoluer sur un terrain aux confins duquel expirent les droits du pouvoir doctrinal et directif de l'autorité ecclésiastique.

Si leurs doctrines étaient exemptes d'erreur, c'eût déjà été un manquement très grave à la discipline catholique que de se soustraire obstinément à la direction de ceux qui ont reçu du ciel la

mission de guider les individus et les sociétés dans le droit chemin de la vérité et du bien. Mais le mal est plus profond, Nous l'avons déjà dit : le *Sillon*, emporté par un amour mal entendu des faibles, a glissé dans l'erreur.

En effet, le *Sillon* se propose le relèvement et la régénération des classes ouvrières. Or, sur cette matière, les principes de la doctrine catholique sont fixés, et l'histoire de la civilisation chrétienne est là pour en attester la bienfaisante fécondité. Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, les a rappelés dans des pages magistrales, que les catholiques occupés de questions sociales doivent étudier et toujours garder sous les yeux. Il a enseigné notamment que la démocratie chrétienne doit « maintenir la diversité des classes qui est assurément le propre de la cité bien constituée, et vouloir pour la société humaine la forme et le caractère que Dieu, son auteur, lui a imprimés [1] ». Il a flétri « une certaine démocratie qui va jusqu'à ce degré de perversité que d'attribuer dans la société la souveraineté au peuple et à poursuivre la suppression et le nivellement des classes ». En même temps, Léon XIII imposait aux catholiques un programme d'action, le seul programme capable de replacer et de maintenir la société sur ses bases chrétiennes séculaires. Or, qu'ont fait les chefs du *Sillon* ? Non seulement ils ont adopté un programme et un enseignement différents de celui de Léon XIII (ce qui serait déjà singulièrement audacieux de la part de laïques se posant ainsi, concurremment avec le Souverain Pontife, en directeurs de l'activité sociale dans l'Église) ; mais ils ont ouvertement rejeté le programme tracé par Léon XIII, et en ont adopté un diamétralement opposé ; de plus, ils repoussent la doctrine rappelée par Léon XIII sur les principes essentiels de la société, placent l'autorité dans le peuple ou la suppriment à peu près, et prennent comme idéal à réaliser le nivellement des classes. Ils vont donc au rebours de la doctrine catholique, vers un idéal condamné.

Nous savons bien qu'ils se flattent de relever la dignité humaine et la condition trop méprisée des classes laborieuses, de rendre justes et parfaites les lois du travail et les relations entre le capital et les salariés, enfin de faire régner sur terre une meilleure justice et plus de charité, et, par des mouvements sociaux profonds et féconds, de promouvoir dans l'humanité un progrès inattendu. Et certes, Nous ne blâmons pas ces efforts qui seraient, de tous points, excellents, si les sillonistes n'oubliaient pas que le progrès d'un être consiste à fortifier ses facultés naturelles par des énergies nouvelles et à faciliter le jeu de leur activité dans le cadre et conformément aux lois de sa constitution, mais, qu'au contraire, en blessant ses organes essentiels, en brisant le cadre de leur activité, on pousse l'être non pas vers le progrès, mais vers la mort. C'est cependant ce

1. *Dispares tueatur ordines, sane proprios bene constitutæ civitatis ; eam demum humano convictui velit formam atque indolem esse, qualem Deus auctor indidit* (Encyclique *Graves de communi*).

qu'ils veulent faire de la société humaine; c'est leur rêve de changer ses bases naturelles et traditionnelles, et de promettre une cité future édifiée sur d'autres principes, qu'ils osent déclarer plus féconds, plus bienfaisants que les principes sur lesquels repose la cité chrétienne actuelle.

Non, Vénérables Frères, il faut le rappeler énergiquement dans ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle, où chacun se pose en docteur et en législateur — on ne bâtira pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux; non, la civilisation n'est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique.

Il ne s'agit que de l'instaurer et de la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : *Omnia instaurare in Christo*.

Et pour qu'on ne nous accuse pas de juger trop sommairement et avec une rigueur non justifiée les théories sociales du *Sillon*, Nous voulons en rappeler les points essentiels.

Les théories sociales du « Sillon ».

Le *Sillon* a le noble souci de la dignité humaine. Mais cette dignité, il la comprend à la manière de certains philosophes dont l'Église est loin d'avoir à se louer. Le premier élément de cette dignité est la liberté, entendue en ce sens que, sauf en matière de religion, chaque homme est autonome. De ce principe fondamental, il tire les conclusions suivantes : Aujourd'hui le peuple est en tutelle sous une autorité distincte de lui, il doit s'en affranchir : *émancipation politique*. Il est sous la dépendance de patrons qui, détenant ses instruments de travail, l'exploitent, l'oppriment et l'abaissent; il doit secouer leur joug : *émancipation économique*. Il est dominé enfin par une caste appelée dirigeante, à qui son développement intellectuel assure une prépondérance indue dans la direction des affaires : il doit se soustraire à sa domination : *émancipation intellectuelle*. Le nivellement des conditions à ce triple point de vue établira parmi les hommes l'égalité, et cette égalité est la vraie justice humaine.

Une organisation politique et sociale fondée sur cette double base, la liberté et l'égalité (auxquelles viendra bientôt s'ajouter la fraternité), voilà ce qu'ils appellent démocratie.

Néanmoins la liberté et l'égalité n'en constituent que le côté, pour ainsi dire, négatif. Ce qui fait, proprement et positivement la démocratie, c'est la participation la plus grande possible de chacun au gouvernement de la chose publique. Et cela comprend un triple élément politique, économique et moral.

D'abord en politique, le *Sillon* n'abolit pas l'autorité ; il l'estime, au contraire, nécessaire ; mais il veut la partager, ou, pour mieux

dire, la multiplier de telle façon, que chaque citoyen deviendra une sorte de roi. L'autorité il est vrai, émane de Dieu, mais elle réside primordialement dans le peuple et s'en dégage par voie d'élection ou, mieux encore, de sélection, sans pour cela quitter le peuple et devenir indépendante de lui ; elle sera extérieure, mais en apparence seulement ; en réalité, elle sera intérieure, parce que ce sera une autorité consentie.

Proportions gardées, il en sera de même dans l'ordre économique. Soustrait à une classe particulière, le patronat sera si bien multiplié que chaque ouvrier deviendra une sorte de patron. La forme appelée à réaliser cet idéal économique n'est point, affirme-t-on, celle du socialisme, c'est un système de coopératives suffisamment multipliées pour provoquer une concurrence féconde et pour sauvegarder l'indépendance des ouvriers qui ne seront enchaînés à aucune d'entre elles.

Voici maintenant l'élément capital, l'élément moral. Comme l'autorité, on l'a vu, est très réduite, il faut une autre force pour la suppléer et pour opposer une réaction permanente à l'égoïsme individuel. Ce nouveau principe, cette force, c'est l'amour de l'intérêt professionnel et de l'intérêt public, c'est-à-dire de la fin même de la profession et de la société. Imaginez une société où dans l'âme d'un chacun, avec l'amour inné du bien individuel et du bien familial, régnerait l'amour du bien professionnel et du bien public, où dans la conscience d'un chacun ces amours se subordonneraient de telle façon que le bien supérieur primât toujours le bien inférieur, cette société-là ne pourrait-elle pas à peu près se passer d'autorité, et n'offrirait-elle pas l'idéal de la dignité humaine, chaque citoyen ayant une âme de roi, chaque ouvrier une âme de patron ? Arraché à l'étroitesse de ses intérêts privés et élevé jusqu'aux intérêts de sa profession, et plus haut jusqu'à ceux de la nation entière, et plus haut encore, jusqu'à ceux de l'humanité (car l'horizon du *Sillon* ne s'arrête pas aux frontières de la patrie, il s'étend à tous les hommes jusqu'aux confins du monde), le cœur humain, élargi par l'amour du bien commun, embrasserait tous les camarades de la même profession, tous les compatriotes, tous les hommes. Et voilà la grandeur et la noblesse humaine idéale, réalisée par la célèbre trilogie : Liberté, égalité, fraternité.

Or, ces trois éléments, politique, économique et moral, sont subordonnés l'un à l'autre, et c'est l'élément moral, nous l'avons dit, qui est le principal. En effet, nulle démocratie politique n'est viable si elle n'a des points d'attache profonds dans la démocratie économique. A leur tour, ni l'une ni l'autre ne sont possibles, si elles ne s'enracinent pas dans un état d'esprit où la conscience se trouve investie de responsabilités et d'énergies morales proportionnées. Mais supposez cet état d'esprit, ainsi fait de responsabilité consciente et de forces morales, la démocratie économique s'en dégagera naturellement par traduction en actes de cette conscience et de ces énergies ;

et de même, et par la même voie, du régime corporatif sortira la démocratie politique ; et la démocratie politique et économique, celle-ci portant l'autre, se trouveront fixées dans la conscience même du peuple sur des assises inébranlables.

Telle est en résumé, la théorie, on pourrait dire le rêve du *Sillon* et c'est à cela que tend son enseignement et ce qu'il appelle l'éducation démocratique du peuple, c'est-à-dire à porter à son maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun, d'où découlera la démocratie économique et politique, et le règne de la justice, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Ce rapide exposé, Vénérables Frères, vous montre déjà clairement combien Nous avions raison de dire que le *Sillon* oppose doctrine à doctrine, qu'il bâtit sa cité sur une théorie contraire à la vérité catholique et qu'il fausse les notions essentielles et fondamentales qui règlent les rapports sociaux dans toute société humaine. Cette opposition ressortira davantage encore des considérations suivantes.

Le *Sillon* place primordialement l'autorité publique dans le peuple, de qui elle dérive ensuite aux gouvernants, de telle façon cependant qu'elle continue à résider en lui. Or Léon XIII a formellement condamné cette doctrine dans son Encyclique *Diuturnum illud*, du Principat politique, où il dit : « Des modernes en grand nombre, marchant sur les traces de ceux qui, au siècle dernier, se donnèrent le nom de philosophes, déclarent que toute puissance vient du peuple ; qu'en conséquence ceux qui exercent le pouvoir dans la société ne l'exercent pas comme leur autorité propre, mais comme une autorité à eux déléguée par le peuple et sous la condition qu'elle puisse être révoquée par la volonté du peuple de qui ils la tiennent. *Tout contraire est le sentiment des catholiques qui font dériver le droit de commander de Dieu, comme de son principe naturel et nécessaire* » [1]. Sans doute le *Sillon* fait descendre de Dieu cette autorité qu'il place d'abord dans le peuple, mais de telle sorte qu' « elle remonte d'en bas pour aller en haut, tandis que dans l'organisation de l'Église le pouvoir descend d'en haut pour aller en bas » [2]. Mais outre qu'il est anormal que la délégation monte, puisqu'il est de sa nature de descendre, Léon XIII a réfuté par avance cette tentative de conciliation de la doctrine catholique avec l'erreur du philosophisme. Car il poursuit : « Il importe de le remarquer ici ; ceux qui président au gouvernement de la chose publique peuvent bien, en certains cas, être élus par la volonté et le jugement de la multitude, sans répugnance ni opposition avec la doctrine

1. *Imo recentiores perplures, eorum vestigiis ingredientes, qui sibi superiore sæculo philosophorum nomen inscripserunt, omnem inquiunt potestatem a populo esse : quare qui eam in civitate gerunt, ab iis non uti suam geri, sed ut a populo sibi mandatam, et hac quidem lege, ut populi ipsius voluntate a quo mandata est revocari possit. Ab is vero dissentiunt catholici homines, qui jus imperandi a Deo repetunt veluti a naturali necessarioque principio.*

2. Marc Sangnier, *Discours de Rouen*, 1907.

catholique. Mais si ce choix désigne le gouvernant, il ne lui confère pas l'autorité de gouverner, il ne délègue pas le pouvoir, il désigne la personne qui en sera investie [1]. »

Au reste, si le peuple demeure le détenteur du pouvoir, que devient l'autorité ? Une ombre, un mythe ; il n'y a plus de loi proprement dite, il n'y a plus d'obéissance. Le *Sillon* l'a reconnu ; puisqu'en effet il réclame, au nom de la dignité humaine, la triple émancipation politique, économique et intellectuelle, la cité future à laquelle il travaille n'aura plus de maîtres ni de serviteurs ; les citoyens y seront tous libres, tous camarades, tous rois. Un ordre, un précepte, serait un attentat à la liberté, la subordination à une supériorité quelconque serait une diminution de l'homme, l'obéissance une déchéance. Est-ce ainsi, Vénérables Frères, que la doctrine traditionnelle de l'Eglise nous représente les relations sociales dans la cité même la plus parfaite possible ? Est-ce que toute société de créatures indépendantes et inégales par nature n'a pas besoin d'une autorité qui dirige leur activité vers le bien commun et qui impose sa loi ? Et si dans la société il se trouve des êtres pervers (et il y en aura toujours), l'autorité ne devra-t-elle pas être d'autant plus forte que l'égoïsme des méchants sera plus menaçant ? Ensuite, peut-on dire avec une ombre de raison qu'il y a incompatibilité entre l'autorité et la liberté, à moins de se tromper lourdement sur le concept de la liberté ? Peut-on enseigner que l'obéissance est contraire à la dignité humaine et que l'idéal serait de la remplacer par « l'autorité consentie » ? Est-ce que l'apôtre saint Paul n'avait pas en vue la société humaine à toutes ses étapes possibles, quand il prescrivait aux fidèles d'être soumis à toute autorité ? Est-ce que l'obéissance aux hommes en tant que représentants légitimes de Dieu, c'est-à-dire en fin de compte l'obéissance à Dieu, abaisse l'homme et le ravale au-dessous de lui-même ? Est-ce que l'état religieux fondé sur l'obéissance serait contraire à l'idéal de la nature humaine ? Est-ce que les saints qui ont été les plus obéissants des hommes étaient des esclaves et des dégénérés ? Est-ce qu'enfin on peut imaginer un état social, où Jésus-Christ revenu sur terre ne donnerait plus l'exemple de l'obéissance et ne dirait plus : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » ?

Le *Sillon*, qui enseigne de pareilles doctrines et les met en pratique dans sa vie intérieure, sème donc parmi votre jeunesse catholique des notions erronées et funestes sur l'autorité, la liberté et l'obéissance. Il n'en est pas autrement de la justice et de l'égalité.

Il travaille, dit-il, à réaliser une ère d'égalité qui serait par là même une ère de meilleure justice. Ainsi, pour lui, toute inégalité de condition est une injustice ou au moins une moindre justice !

1. *Interest autem attendere hoc loco eos qui reipublicæ præfuturi sint posse in quibusdam casibus voluntate judicioque deligi multitudinis, non adversante neque repugnante doctrina catholica. Quo sane delectu designatur princeps, non conferuntur jura principatus, neque mandatur imperium, sed statuitur a quo sit gerundum.*

Principe souverainement contraire à la nature des choses, générateur de jalousie et d'injustice et subversif de tout ordre social.

Ainsi la démocratie seule inaugurera le règne de la parfaite justice ! N'est-ce pas une injure faite aux autres formes de gouvernement qu'on ravale, de la sorte, au rang de gouvernements de pis-aller impuissants.

Au reste, le *Sillon* se heurte encore sur ce point à l'enseignement de Léon XIII. Il aurait pu lire dans l'Encyclique déjà citée du Principat politique que « la justice sauvegardée, il n'est pas interdit aux peuples de se donner le gouvernement qui répond le mieux à leur caractère ou aux institutions et coutumes qu'ils ont reçus de leurs ancêtres »[1] ; et l'Encyclique fait allusion à la triple forme de gouvernement bien connue. Elle suppose donc que la justice est compatible avec chacune d'elles. Et l'Encyclique sur la condition des ouvriers n'affirme-t-elle pas clairement la possibilité de restaurer la justice dans les organisations actuelles de la société, puisqu'elle en indique les moyens ? Or, sans aucun doute, Léon XIII entendait parler, non pas d'une justice quelconque, mais de la justice parfaite. En enseignant donc que la justice est compatible avec les trois formes de gouvernement qu'on sait, il enseignait que, sous ce rapport, la démocratie ne jouit pas d'un privilège spécial. Les sillonistes qui prétendent le contraire, ou bien refusent d'écouter l'Église ou se forment de la justice et de l'égalité un concept qui n'est pas catholique.

Il en est de même de la notion de la fraternité, dont ils mettent la base dans l'amour des intérêts communs, ou, par delà toutes les philosophies et toutes les religions, dans la simple notion d'humanité, englobant ainsi dans le même amour et une égale tolérance tous les hommes avec toutes leurs misères, aussi bien intellectuelles et morales que physiques et temporelles. Or, la doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées, quelque sincères qu'elles soient, ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur ou le vice où nous voyons plongés nos frères, mais dans le zèle pour leur amélioration intellectuelle et morale non moins que pour leur bien-être matériel. Cette même doctrine catholique nous enseigne aussi que la source de l'amour du prochain se trouve dans l'amour de Dieu, père commun et fin commune de toute la famille humaine, et dans l'amour de Jésus-Christ, dont nous sommes les membres au point que soulager un malheureux c'est faire du bien à Jésus-Christ lui-même. Tout autre amour est illusion ou sentiment stérile et passager. Certes, l'expérience humaine est là, dans les sociétés païennes ou laïques de tous les temps, pour prouver qu'à certaines heures la considération des intérêts communs ou de la similitude de nature pèse fort peu devant les passions et les convoitises du cœur. Non,

1. *Quamobrem, salva justitia, non prohibentur populi illud sibi genus comparare reipublicæ, quod aut ipsorum ingenio aut majorum institutis moribusque magis respondeat.*

Vénérables Frères, il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne qui, par amour pour Dieu et son fils Jésus-Christ notre Sauveur, embrasse tous les hommes pour les soulager tous et pour les amener tous à la même foi et au même bonheur du ciel. En séparant la fraternité de la charité chrétienne ainsi entendue, la démocratie, loin d'être un progrès, constituerait un recul désastreux pour la civilisation. Car si l'on veut arriver, et Nous le désirons de toute Notre âme, à la plus grande somme de bien-être possible pour la société et pour chacun de ses membres par la fraternité, ou comme on dit encore par la solidarité universelle, il faut l'union des esprits dans la vérité, l'union des volontés dans la morale, l'union des cœurs dans l'amour de Dieu et de son Fils Jésus-Christ. Or, cette union n'est réalisable que par la charité catholique, laquelle, seule par conséquent, peut conduire les peuples dans la marche du progrès vers l'idéal de la civilisation.

Enfin, à la base de toutes les falsifications des notions sociales fondamentales, le *Sillon* place une fausse idée de la dignité humaine. D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, que du jour où il aura acquis une conscience éclairée, forte, indépendante, autonome, pouvant se passer de maître, n'obéissant qu'à elle-même et capable d'assumer et de porter, sans forfaire, les plus graves responsabilités.

Voilà de ces grands mots avec lesquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain ; tel un rêve qui entraîne l'homme sans lumière, sans guide et sans secours dans la voie de l'illusion, où, en attendant le grand jour de la pleine conscience, il sera dévoré par l'erreur et les passions. Et ce grand jour, quand viendra-t-il ? A moins de changer la nature humaine (ce qui n'est pas au pouvoir du *Sillon*), viendra-t-il jamais ? Est-ce que les saints, qui ont porté la dignité humaine à son apogée, avaient cette dignité-là ? Et les humbles de la terre qui ne peuvent monter si haut, et qui se contentent de tracer modestement leur sillon au rang que la Providence leur a assigné, en remplissant énergiquement leurs devoirs dans l'humilité, l'obéissance et la patience chrétiennes, ne seraient-ils pas dignes du nom d'hommes, eux que le Seigneur tirera un jour de leur condition obscure pour les placer au ciel parmi les princes de son peuple ?

Nous arrêtons là nos réflexions sur les erreurs du *Sillon*. Nous ne prétendons pas épuiser le sujet, car il y aurait encore à attirer votre attention sur d'autres points également faux et dangereux, par exemple sur sa manière de comprendre le pouvoir coercitif de l'Église. Il importe maintenant de voir l'influence de ces erreurs sur la conduite pratique du *Sillon* et sur son action sociale.

L'esprit et les méthodes du « Sillon ».

Les doctrines du *Sillon* ne restent pas dans le domaine de l'abstraction philosophique. Elles sont enseignées à la jeunesse catho-

lique, et bien plus, on s'essaye à les « vivre ». Le *Sillon* se regarde comme le noyau de la cité future ; il la reflète donc aussi fidèlement que possible. En effet, il n'y a pas de hiérarchie dans le *Sillon*. L'élite qui le dirige s'est dégagée de la masse par sélection, c'est-à-dire en s'imposant par son autorité morale ou par ses vertus. On y entre librement comme librement on en sort. Les études s'y font sans maître, tout au plus avec un conseiller. Les cercles d'études sont de véritables coopératives intellectuelles, où chacun est tout ensemble maître et élève. La camaraderie la plus absolue règne entre les membres et met en contact total leurs âmes ; de là, l'âme commune du *Sillon*. On l'a défini « une amitié ». Le prêtre lui-même, quand il y entre abaisse l'éminente dignité de son sacerdoce et, par le plus étrange renversement des rôles, se fait élève, se met au niveau de ses jeunes amis et n'est plus qu'un camarade.

Dans ces habitudes démocratiques et les théories sur la cité idéale qui les inspirent, vous reconnaîtrez, Vénérables Frères, la cause secrète des manquements disciplinaires que vous avez dû si souvent reprocher au *Sillon*. Il n'est pas étonnant que vous ne trouviez pas chez les chefs et chez leurs camarades ainsi formés, fussent-ils séminaristes ou prêtres, le respect, la docilité et l'obéissance qui sont dus à vos personnes et à votre autorité ; que vous sentiez de leur part une sourde opposition, et que vous ayez le regret de les voir se soustraire totalement, ou, quand ils y sont forcés par l'obéissance, se livrer avec dégoût à des œuvres non sillonistes. Vous êtes le passé, eux sont les pionniers de la civilisation future. Vous représentez la hiérarchie, les inégalités sociales, l'autorité et l'obéissance : institutions vieillies, auxquelles leurs âmes, éprises d'un autre idéal, ne peuvent plus se plier. Nous avons sur cet état d'esprit le témoignage de faits douloureux capables d'arracher des larmes, et Nous ne pouvons, malgré notre longanimité, Nous défendre d'un juste sentiment d'indignation. Eh quoi ! on inspire à votre jeunesse catholique la défiance envers l'Église, sa mère ; on lui apprend que depuis dix-neuf siècles, elle n'a pas encore réussi dans le monde à constituer la société sur ses vraies bases ; qu'elle n'a pas compris les notions sociales de l'autorité, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la dignité humaine ; *que les grands évêques et les grands monarques, qui ont créé et si glorieusement gouverné la France n'ont pas su donner à leur peuple, ni la vraie justice, ni le vrai bonheur, parce qu'ils n'avaient pas l'idéal du* Sillon.

Le souffle de la Révolution a passé par là, et nous pouvons conclure que si les doctrines sociales du Sillon *sont erronées, son esprit est dangereux et son éducation funeste.*

Mais alors, que devons-nous penser de son action dans l'Église, lui dont le catholicisme est si pointilleux que d'un peu plus, à moins d'embrasser sa cause, on serait à ses yeux un ennemi intérieur du catholicisme et on ne comprendra rien à l'Évangile et à Jésus-Christ? Nous croyons bon d'insister sur cette question parce que c'est préci-

sément son ardeur catholique qui a valu au *Sillon* et jusque dans ces derniers temps, de précieux encouragements et d'illustres suffrages. Eh bien ! *devant les paroles et les faits Nous sommes obligés de dire que, dans son action comme dans sa doctrine, le* Sillon *ne donne pas satisfaction à l'Église.*

Action silloniste et action catholique.

D'abord son catholicisme ne s'accommode que de la forme du gouvernement démocratique qu'il estime être la plus favorable à l'Église, et se confondre pour ainsi dire avec elle ; il inféode donc sa religion à un parti politique. Nous n'avons pas à démontrer que l'avènement de la démocratie universelle n'importe pas à l'action de l'Église dans le monde ; Nous avons déjà rappelé que l'Église a toujours laissé aux nations le souci de se donner le gouvernement qu'elles estiment le plus avantageux pour leurs intérêts. Ce que Nous voulons affirmer encore une fois après notre prédécesseur, c'est qu'il y a erreur et danger à inféoder, par principe, le catholicisme à une forme de gouvernement ; erreur et danger qui sont d'autant plus grands lorsqu'on synthétise la religion avec un genre de démocratie dont les doctrines sont erronées. Or, c'est le cas du *Sillon*, lequel, par le fait et pour une forme politique spéciale, en compromettant l'Église, divise les catholiques, arrache la jeunesse et même des prêtres et des séminaristes à l'action simplement catholique, et dépense, en pure perte, les forces vives d'une partie de la nation.

Et voyez, Vénérables Frères, une étonnante contradiction. C'est précisément parce que la religion doit dominer tous les partis, c'est en invoquant ce principe que le *Sillon* s'abstient de défendre l'Église attaquée. Certes, ce n'est pas l'Église qui est descendue dans l'arène politique, on l'y a entraînée et pour la mutiler et pour la dépouiller. Le devoir de tout catholique n'est-il donc pas d'user des armes politiques qu'il tient en main pour la défendre, et aussi pour forcer la politique à rester dans son domaine et à ne s'occuper de l'Église que pour lui rendre ce qui lui est dû ? Eh bien ! en face de l'Église ainsi violentée, on a souvent la douleur de voir les sillonistes se croiser les bras, si ce n'est qu'à la défendre ils trouvent leur compte ; on les voit dicter ou soutenir un programme qui, nulle part ni à aucun degré, ne révèle le catholique. Ce qui n'empêche pas les mêmes hommes, en pleine lutte politique, sous le coup d'une provocation, d'afficher publiquement leur foi. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a deux hommes dans le silloniste : l'individu qui est catholique ; le silloniste, l'homme d'action qui est neutre.

Il fut un temps où le *Sillon*, comme tel, était formellement catholique. En fait de force morale, il n'en connaissait qu'une, la force catholique, et il allait proclamant que la démocratie serait catholique ou qu'elle ne serait pas. Un moment vint où il se ravisa. Il laissa à chacun sa religion ou sa philosophie. Il cessa lui-même de se quali-

fier de catholique, et à la formule : « la démocratie sera catholique », il substitua cette autre : « la démocratie ne sera pas anticatholique », pas plus d'ailleurs qu'antijuive ou antiboudhiste. Ce fut l'époque du « plus grand *Sillon* ». On appela à la construction de la cité future tous les ouvriers de toutes les religions et de toutes les sectes. On ne leur demanda que d'embrasser le même idéal social, de respecter toutes les croyances et d'apporter un certain appoint de forces morales. Certes, proclamait-on, « les chefs du *Sillon* mettent leur foi religieuse au-dessus de tout. Mais peuvent-ils ôter aux autres le droit de puiser leur énergie morale là où ils peuvent ? En revanche, ils veulent que les autres respectent leur droit, à eux, de la puiser dans la foi catholique. Ils demandent donc à tous ceux qui veulent transformer la société présente dans le sens de la démocratie de ne pas se repousser mutuellement à cause des convictions philosophiques ou religieuses qui peuvent les séparer, mais de marcher la main dans la main, non pas en renonçant à leurs convictions, mais en essayant de faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve de l'excellence de leurs convictions personnelles. Peut-être sur ce terrain de l'émulation entre âmes attachées à différentes convictions religieuses ou philosophiques, l'union pourra se réaliser » [1]. Et l'on déclara en même temps (comment cela pouvait-il s'accomplir ?) que le petit *Sillon* catholique serait l'âme du grand *Sillon* cosmopolite.

Récemment, le nom du *plus grand Sillon* a disparu, et une nouvelle organisation est intervenue, sans modifier, bien au contraire, l'esprit et le fond des choses, « pour mettre de l'ordre dans le travail et organiser les diverses forces d'activité ». « Le *Sillon* reste toujours une âme, un esprit, qui se mêlera aux groupes et inspirera leur activité ». Et tous les groupements nouveaux, devenus en apparence autonomes : catholiques, protestants, libres-penseurs, sont priés de se mettre à l'œuvre. « Les camarades catholiques travailleront entre eux dans une organisation spéciale à s'instruire et à s'éduquer. Les démocrates protestants et libres-penseurs en feront autant de leur côté. Tous, catholiques, protestants et libres-penseurs auront à cœur d'armer la jeunesse, non pas pour une lutte fratricide, mais pour une généreuse émulation sur le terrain des vertus sociales et civiques » [2].

Ces déclarations et cette nouvelle organisation de l'action sillonniste appellent de bien graves réflexions.

Voici, fondée par les catholiques, une association interconfessionnelle, pour travailler à la réforme de la civilisation, œuvre religieuse au premier chef, car pas de vraie civilisation sans civilisation morale, et pas de vraie civilisation morale sans la vraie religion : c'est une vérité démontrée c'est un fait d'histoire. Et les nouveaux sillonistes ne pourront pas prétexter qu'ils ne travailleront que

1. Marc Sangnier, *Discours de Rouen*, 1907.

2. Marc Sangnier, Paris, mai 1910.

« sur le terrain des réalités pratiques » où la diversité des croyances n'importe pas. Leur chef sent si bien cette influence des convictions de l'esprit sur le résultat de l'action, qu'il les invite, à quelque religion qu'ils appartiennent, à « faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve de l'excellence de leurs convictions personnelles ». Et, avec raison, car les réalisations pratiques revêtent le caractère des convictions religieuses, comme les membres d'un corps jusqu'à leurs dernières extrémités reçoivent leur forme du principe vital qui l'anime.

Ceci dit, que faut-il penser de la promiscuité où se trouveront engagés les jeunes catholiques avec des hétérodoxes et des incroyants de toute sorte dans une œuvre de cette nature ? N'est-elle pas mille fois plus dangereuse pour eux qu'une association neutre ? Que faut-il penser de cet appel à tous les hétérodoxes et à tous les incroyants à prouver l'excellence de leurs convictions sur le terrain social, dans une espèce de concours apologétique, comme si ce concours ne durait pas depuis dix-neuf siècles, dans des conditions moins dangereuses pour la foi des fidèles et tout en l'honneur de l'Église catholique ? Que faut-il penser de ce respect de toutes les erreurs et de l'invitation étrange, faite par un catholique à tous les dissidents, de fortifier leurs convictions par l'étude et d'en faire des sources toujours plus abondantes de forces nouvelles ? Que faut-il penser d'une association où toutes les religions et même la libre pensée peuvent se manifester hautement à leur aise ? Car les sillonistes qui, dans les conférences publiques et ailleurs, proclament fièrement leur foi individuelle, n'entendent certainement pas fermer la bouche aux autres et empêcher le protestant d'affirmer son protestantisme et le sceptique son scepticisme. Que penser, enfin, d'un catholique qui, en entrant dans son cercle d'études, laisse son catholicisme à la porte pour ne pas effrayer ses camarades qui, « rêvant d'une action sociale désintéressée, répugnent de la faire servir au triomphe d'intérêts, de coteries ou même de convictions quelles qu'elles soient ». Telle est la profession de foi du nouveau Comité démocratique d'action sociale, qui a hérité de la plus grande tâche de l'ancienne organisation, et qui, dit-il, « brisant l'équivoque entretenue autour du plus grand *Sillon* », tant dans les milieux « réactionnaires que dans les milieux anticléricaux », est ouvert à tous les hommes « respectueux des forces morales et religieuses et convaincus qu'aucune émancipation sociale véritable n'est possible sans le ferment d'un *généreux idéalisme* ».

Oui, hélas ! l'équivoque est brisée ; l'action sociale du *Sillon* n'est plus catholique ; le silloniste, comme tel, ne travaille pas pour une coterie, et « l'Église, il le dit, ne saurait à aucun titre être bénéficiaire des sympathies que son action pourra susciter ». Étrange insinuation, vraiment ! On craint que l'Eglise ne profite de l'action sociale du *Sillon* dans un but égoïste et intéressé, comme si tout ce qui profite à l'Église ne profitait pas à l'humanité ! Étrange renversement des

idées : c'est l'Église qui serait le bénéficiaire de l'action sociale, comme si les plus grands économistes n'avaient pas reconnu et démontré que c'est l'action sociale qui, pour être sérieuse et féconde, doit bénéficier de l'Église. Mais, plus étranges encore, effrayantes et attristantes à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent catholiques, qui rêvent de refondre la société dans de pareilles conditions et d'établir sur terre, par dessus l'Église catholique, « le règne de la justice et de l'amour », avec des ouvriers venus de toute part, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise : leurs convictions religieuses et philosophiques, et qu'ils mettent en commun ce qui les unit : un *généreux idéalisme* et ces forces morales prises « où ils peuvent ». Quand on songe à tout ce qu'il a fallu de forces, de science, de vertus surnaturelles pour établir la cité chrétienne, et les souffrances de millions de martyrs, et les lumières des Pères et des Docteurs de l'Église, et le dévouement de tous les héros de la charité, et une puissante hiérarchie née du ciel, et des fleuves de grâce divine, et le tout édifié, relié, compénétré par la Vie et l'Esprit de Jésus-Christ, la Sagesse de Dieu, le Verbe fait homme, quand on songe, disons-nous, à tout cela, on est effrayé de voir de nouveaux apôtres s'acharner à faire mieux avec la mise en commun d'un vague idéalisme et de vertus civiques. Que vont-ils produire? Qu'est-ce qui va sortir de cette collaboration? Une construction purement verbale et chimérique où l'on verra miroiter pêle-mêle et dans une confusion séduisante les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise. Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé et qui profitera aux remueurs des masses moins utopistes. Oui, vraiment, on peut dire que le *Sillon* convoie le socialisme, l'œil fixé sur une chimère.

Nous craignons qu'il n'y ait encore pire. Le résultat de cette promiscuité en travail, le bénéficiaire de cette action sociale cosmopolite, ne peut être qu'une démocratie qui ne sera ni catholique, ni protestante, ni juive ; une religion (car le sillonisme, les chefs l'ont dit, est une religion) plus universelle que l'Église catholique, réunissant tous les hommes devenus enfin frères et camarades dans le règne de Dieu. — « On ne travaille pas pour l'Église, on travaille pour l'humanité. »

Et maintenant, pénétrés de la plus vive tristesse, Nous Nous demandons, Vénérables Frères, ce qu'est devenu le catholicisme du *Sillon*. Hélas! lui qui donnait autrefois de si belles espérances, ce fleuve limpide et impétueux a été capté dans sa marche par les ennemis modernes de l'Église et ne forme plus dorénavant qu'un misérable affluent du grand mouvement d'apostasie organisé dans tous les pays pour l'établissement d'une Eglise universelle qui n'aura ni dogmes ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions, et qui, sous prétexte de liberté et de dignité humaine, ramè-

nerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force, et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et qui travaillent.

Nous ne connaissons que trop les sombres officines où l'on élabore ces doctrines délétères qui ne devraient pas séduire des esprits clairvoyants. Les chefs du *Sillon* n'ont pu s'en défendre ; l'exaltation de leurs sentiments, l'aveugle bonté de leur cœur, leur mysticisme philosophique mêlé d'une part d'illuminisme, les ont entraînés vers un nouvel Évangile dans lequel ils ont cru voir le véritable Évangile du Sauveur, au point qu'ils osent traiter Notre-Seigneur Jésus-Christ avec une familiarité souverainement irrespectueuse, et que, leur idéal étant apparenté *à celui de la Révolution, ils ne craignent pas de faire entre l'Évangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires* qui n'ont pas l'excuse d'avoir échappé à quelque improvisation tumultueuse.

Nous voulons attirer votre attention, Vénérables Frères, sur cette déformation de l'Évangile et du caractère sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu et Homme, pratiquée dans le *Sillon* et ailleurs. Dès que l'on aborde la question sociale, il est de mode dans certains milieux d'écarter d'abord la divinité de Jésus-Christ, et puis de ne parler que de sa souveraine mansuétude, de sa compassion pour toutes les misères humaines, de ses pressantes exhortations à l'amour du prochain et à la fraternité. Certes Jésus nous a aimés d'un amour immense, infini, et il est venu sur terre souffrir et mourir pour que, réunis autour de lui, dans la justice et l'amour, animés des mêmes sentiments de charité mutuelle, tous les hommes vivent dans la paix et le bonheur. Mais à la réalisation de ce bonheur temporel et éternel il a mis avec une souveraine autorité la condition que l'on fasse partie de son troupeau, que l'on accepte sa doctrine, que l'on pratique la vertu et qu'on se laisse enseigner et guider par Pierre et ses successeurs. Puis si Jésus a été bon pour les égarés et les pécheurs il n'a pas respecté leurs convictions erronées, quelque sincères qu'elles parussent ; il les a tous aimés pour les instruire, les convertir et les sauver. S'il a appelé à lui pour les soulager ceux qui peinent et qui souffrent, ce n'a pas été pour leur prêcher la jalousie d'une égalité chimérique. S'il a relevé les humbles, ce n'a pas été pour leur inspirer le sentiment d'une dignité indépendante et rebelle à l'obéissance. Si son cœur débordait de mansuétude pour les âmes de bonne volonté, il a su également s'armer d'une sainte indignation contre les profanateurs de la maison de Dieu, contre les misérables qui scandalisent les petits, contre les autorités qui accablent le peuple sous le poids de lourds fardeaux sans y mettre le doigt pour les soulever. Il a été aussi fort que doux ; il a grondé, menacé, châtié, sachant et nous enseignant que souvent la crainte est le commencement de la sagesse, et qu'il convient parfois de couper un membre pour sauver le corps. Enfin il n'a pas annoncé pour la société future le règne d'une félicité idéale, d'où la souffrance serait

bannie ; mais par ses leçons et par ses exemples il a tracé le chemin du bonheur possible sur terre et du bonheur parfait au ciel : la voie royale de la croix. Ce sont là des enseignements qu'on aurait tort d'appliquer seulement à la vie individuelle en vue du salut éternel ; ce sont des enseignements éminemment sociaux, et il nous montrent en Notre-Seigneur Jésus-Christ autre chose qu'un humanitarisme sans consistance et sans autorité.

Le clergé et l'action sociale.

Pour vous, Vénérables Frères, continuez activement l'œuvre du Sauveur des hommes par l'imitation de sa douceur et de sa force. Inclinez-vous vers toutes les misères; qu'aucune douleur n'échappe à votre sollicitude pastorale, qu'aucune plainte ne vous trouve indifférents. Mais aussi, prêchez hardiment leurs devoirs aux grands et aux petits ; il vous appartient de former la conscience du peuple et des pouvoirs publics. La question sociale sera bien près d'être résolue, lorsque les uns et les autres, moins exigeants sur leurs droits mutuels, rempliront plus exactement leurs devoirs.

De plus, comme dans le conflit des intérêts, et surtout dans la lutte avec des forces malhonnêtes, la vertu d'un homme, sa sainteté même ne suffit pas toujours à lui assurer le pain quotidien, et que les rouages sociaux devraient être organisés de telle façon que par leur jeu naturel ils paralysent les efforts des méchants et rendent abordable à toute bonne volonté sa part légitime de félicité temporelle, Nous désirons vivement que vous preniez une part active à l'organisation de la société dans ce but. Et à cette fin, pendant que vos prêtres se livreront avec ardeur au travail de la sanctification des âmes, de la défense de l'Église, et aux œuvres de charité proprement dites, vous en choisirez quelques-uns, actifs et d'esprit pondéré, munis des grades de docteur en philosophie et en théologie, et possédant parfaitement l'histoire de la civilisation antique et moderne, et vous les appliquerez aux études moins élevées et plus pratiques de la science sociale, pour les mettre, en temps opportun, à la tête de vos œuvres d'action catholique. Toutefois, que ces prêtres ne se laissent pas égarer, dans le dédale des opinions contemporaines, par le mirage d'une fausse démocratie ; qu'ils n'empruntent pas à la rhétorique des pires ennemis de l'Église et du peuple un langage emphatique plein de promesses aussi sonores qu'irréalisables. Qu'ils soient persuadés que la question sociale et la science sociale ne sont pas nées d'hier ; que, de tout temps, l'Église et l'État, heureusement concertés, ont suscité dans ce but des organisations fécondes ; que l'Eglise, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, n'a pas à se dégager du passé et qu'il suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé

par l'évolution matérielle de la société contemporaine : *car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionalistes.*

Mesures pratiques.

Cette œuvre éminemment digne de votre zèle pastoral, Nous désirons que, loin d'y faire obstacle, la jeunesse du *Sillon*, dégagée de ses erreurs, y apporte dans l'ordre et la soumission convenable un concours loyal et efficace.

Nous tournant donc vers les chefs du *Sillon* avec la confiance d'un Père qui parle à ses enfants, Nous leur demandons pour leur bien, pour le bien de l'Église et de la France, de vous céder leur place, Nous mesurons, certes, l'étendue du sacrifice que Nous sollicitons d'eux mais nous les savons assez généreux pour l'accomplir, et, d'avance, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont nous sommes l'indigne représentant, Nous les en bénissons. Quant aux membres du *Sillon*, Nous voulons qu'ils se rangent par diocèses pour travailler sous la direction de leurs évêques respectifs, à la régénération chrétienne et catholique du peuple, en même temps qu'à l'amélioration de son sort. Ces groupes diocésains seront, pour le moment, indépendants les uns des autres ; et afin de bien marquer qu'ils ont brisé avec les erreurs du passé, ils prendront le nom de *Sillons catholiques*, et chacun de leurs membres ajoutera à son titre de *silloniste* le même qualificatif de *catholique*. Il va sans dire que tout silloniste catholique restera libre de garder par ailleurs ses préférences politiques, épurées de tout ce qui ne serait pas entièrement conforme en cette matière à la doctrine de l'Église. Que si, Vénérables Frères, des groupes refusaient de se soumettre à ces conditions, vous devriez les considérer comme refusant par le fait de se soumettre à votre direction : et, alors, il y aurait à examiner s'ils se confinent dans la politique ou l'économie pure, ou s'ils persévèrent dans leurs anciens errements. Dans le premier cas, il est clair que vous n'auriez pas plus à vous en occuper que du commun des fidèles ; dans le second, vous devriez agir en conséquence, avec prudence mais avec fermeté. Les prêtres auront à se tenir totalement en dehors des groupes dissidents et se contenteront de prêter le secours du saint ministère individuellement à leurs membres, en leur appliquant au tribunal de la pénitence les règles communes de la morale relativement à la doctrine et à la conduite. Quant aux groupes catholiques, les prêtres et les séminaristes, tout en les favorisant et en les secondant, s'abstiendront de s'y agréger comme membres : car il convient que la milice sacerdotale reste au-dessus des associations laïques, même les plus utiles et animées du meilleur esprit.

Telles sont les mesures pratiques par lesquelles Nous avons cru nécessaire de sanctionner cette lettre sur le *Sillon* et les sillonistes. Que le Seigneur veuille bien, Nous l'en prions du fond de l'âme, faire comprendre à ces hommes et à ces jeunes gens les graves rai-

sons qui l'ont dictée, qu'il leur donne la docilité du cœur, avec le courage de prouver, en face de l'Église, la sincérité de leur ferveur catholique ; et à vous Vénérables Frères, qu'il vous inspire pour eux, puisqu'ils sont désormais vôtres, les sentiments d'une affection toute paternelle.

C'est dans cet espoir, et pour obtenir ces résultats si désirables, que Nous vous accordons de tout cœur, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 août 1910, la huitième année de Notre pontificat.

Pius PP. X.

LA
POLITIQUE RELIGIEUSE

M. Charles Benoist : « De vous à moi, il n'y a pas tant de différence... »

M. Raymond Poincaré : « Il y a toute la question religieuse ! »

A

MON AMI

LUCIEN MOREAU

MEMBRE DES COMITÉS DIRECTEURS

DE L'ACTION FRANÇAISE

PRÉFACE

La politique religieuse exposée ici me semble offrir trois avantages.

En prenant une vue aussi exacte que possible de l'unité catholique, elle tient compte de la division des consciences françaises.

Elle tend à rallier toutes ces consciences, catholiques ou non, pourvu qu'elle veuillent maintenir la patrie.

Elle rallie les catholiques, non seulement sans leur demander l'atténuation d'aucune sévérité dogmatique ni morale, mais à proportion qu'ils se montrent plus fidèles à l'unité du dogme romain.

Ces avantages ne sont pas proposés simplement par des hommes de foi que le zèle soutient, mais aussi par des incroyants, que l'on cite parfois comme des ennemis de la religion.

Croyants et non croyants, ceux qui proposent cette politique de grande paix sont aussi réputés de furieux diviseurs.

Il ne faut juger de personne ni de rien d'après une opinion courante. Voici un livre qui résume nos idées et nos actes, l'historique d'un mouvement et l'exposé d'une doctrine. J'ai dû laisser, dans la mesure du possible, à ce recueil de documents la nuance de l'heure et la couleur des temps. Il faut nous juger là-dessus.

Mais certaines considérations préliminaires s'imposent.

I. — POUR ARISTE ET POUR CALIBAN

Je tiens à m'excuser auprès des catholiques royalistes, et des catholiques tout court, d'avoir abordé ce sujet.

Les rapports de l'Église et de l'État doivent se régler entre la hiérarchie des fidèles et le souverain. Je ne me crois pas le souverain et je ne suis pas un fidèle. Le catholique royaliste qui se demandera ce que je viens faire chez lui comprendra que la faute en est à notre siècle qui s'est mis à l'envers. Si le siècle était à l'endroit, ce n'est pas de la politique religieuse que j'écrirais. Il n'y aurait pas lieu d'en écrire. Mes idées, mes efforts constants, ces pages mêmes sont le signe de mon regret.

Par exemple, les catholiques opposés aux royalistes, les catholiques démocrates, libéraux et républicains, feront bien de ne prendre aucune part d'excuses qui ne sont pas pour eux. Ils allégueront en vain mon incompétence. Et la leur ?

De par leur loi, de par leurs Constitutions, ils ont perdu le droit de m'interdire de parler sur aucun sujet. Celui-ci est à eux sans doute, mais comme à tout le monde : *res nullius*. Ne m'ont-ils pas redit qu'en ma qualité d'électeur, j'étais le souverain ?

En ma qualité de souverain, le même souci qui exige que je surveille ma politique extérieure, ma politique intérieure, ma politique militaire, ma politique sociale et ma politique fiscale me presse de surveiller ma politique religieuse. La qualité de roi m'ouvre toutes les portes et défend qu'on m'en ferme aucune. Elle autorise l'indiscrétion et elle l'impose : si même je tardais à publier ces feuilles, le personnel de la démocratie et du libéralisme aurait peut-être le devoir de venir faire émeute sous ma fenêtre pour me les réclamer avec des piques et des torches, et des clameurs, à peine plus confuses que son esprit. Ses théoriciens rêvent de vote obligatoire : serait-il moins obligatoire d'opiner que de voter, en démocratie ?

L'initiateur de la démocratie athénienne édicta des peines sévères contre les mauvais citoyens qui négligeaient de se faire inscrire au contrôle d'une faction. Je règne, donc j'opine, et j'opine en Romain : plaise à nos démocrates et à nos libéraux de recevoir ce petit livre avec le respect qu'ils lui doivent, en tout cas, sans étonnement. Leurs principes provoquant les premiers venus à des actes de politique religieuse, en voilà un. C'est, s'il leur plaît, mon Concordat.

— Mais vous êtes païen...

— Quand je serais Guèbre ou Parsi, en serais-je moins souverain ?

— Mais vous vous mêlez de nos questions de théologie...

— Je ne fais jamais de théologie. Mais, quand vos amis les libéraux-radicaux et vos protestants démocrates accusent la politique théologique de l'Église de conspirer contre l'État, je montre qu'elle est au contraire sa bienfaitrice. Et c'est mon droit de citoyen. Et c'est mon devoir d'honnête homme ou de bon Français.

En commençant par faire mon excuse à Ariste, je devais refuser ces politesses à Caliban. Traitement inégal, mais juste.

II. — USAGE D'UN DROIT DE RÉPONSE

Il a suffi qu'un petit nombre de catholiques royalistes fussent choqués de l'intervention d'un profane pour m'imposer le devoir strict d'hésiter et puis de réfléchir mûrement avant d'entreprendre cette publication, quelque faveur qu'eussent obtenue mes études aux yeux du très grand nombre des royalistes catholiques, dont plusieurs déclaraient y reconnaître une *apologétique du dehors*.

La petite satisfaction qu'y trouvaient ces derniers ne pouvant compenser le grave scandale des autres, il ne m'était guère permis de passer outre. La réserve à laquelle je m'étais appliqué n'allait pas sans ennuis quand elle me privait de commenter les belles études politiques et sociales de Mgr Delassus, de M. l'abbé Emmanuel Barbier, du R. P. dom Besse ou de notre éminent et vénérable ami, le P. de Pascal.

Pourtant la patience échappe. Car les provocations se sont multipliées. Je ne saurais certes donner ce nom au volumineux et trop bienveillant examen que M. l'abbé Pedro Descoqs m'a fait le grand honneur de consacrer à mes écrits [1] : la philosophie de ce grave critique est sacerdotale avant tout, notre point de vue politique est à peine abordé chez lui. Mais j'ai été en proie à des nuées de commentateurs hostiles, d'insulteurs délirants, les Fidao, les Pierre, les Lugan, les Laberthonnière. Les pas-

1. *A travers l'Œuvre de M. Maurras*, par Pedro Descoqs (Paris, Beauchesne), in-16.

sions démocratiques et le désordre incroyable de leur pensée ont pu leur enlever parfois jusqu'à la conscience du mensonge, de l'injure et de l'injustice. Mais quand, matin et soir, la politique de la démocratie nous assiège du cri discordant des partis, l'homme de paix qu'on pousse à bout n'a plus qu'une ressource, prendre parti contre elle et lui dire pourquoi.

Ceux qui ont lu le *Dilemme de Marc Sangnier*, l'*Enquête sur la Monarchie*, et l'ensemble de nos études politiques, savent qu'elles n'ont jamais eu d'autre objet que de réunir les membres séparés de la nation française. Sur quelle aire trouver la possibilité d'un accord, tout au moins provisoire, entre concitoyens ? Telle est ma recherche essentielle : tel est le souci qui nous a politiquement ralliés à l'Église de Rome et au Roi de France.

III. — COMPOSITION DE CE RECUEIL

Les deux premières parties de ce recueil, *Affinités politiques et religieuses, la Démocratie dans l'Église,* se recommandent par l'exemplaire sérénité.

Certaines duretés des pages polémiques se justifieront peu à peu. Si j'ai fait expier leurs grands airs à quelques seigneurs de l'Académie et du monde, cela leur apprendra que les mauvaises causes gagnent à être soutenues avec modestie. Comme on n'écrase pas les vérités sous l'impertinence, celles-ci auraient pu se contenter de se redresser. Mais c'est un fait qu'elles ont mordu. Les coups de dent n'auront pas été inutiles en un temps où les idées justes ont besoin de porte-respect.

Et puis notre indigne adversaire fait ce qu'il peut pour mettre la bile en mouvement. *Bilem movet,* dit amèrement l'Encyclique [1]. Parfois aussi, dans la troisième partie du recueil, *Défense politique d'intérêts religieux,* notre sang fait entendre de violentes rumeurs. Mais c'est que l'agression brutale réveille d'antiques raisons de couvrir de nos corps l'Église romaine et la France. La pensée trop rapide précipite la voix et enfle le ton. Je le regretterais si le feu de cette colère n'était pris à l'autel d'une vérité éclatante. L'ardeur de certaines protesta-

1. Encyclique *Pascendi.*

tions écrites sous le coup d'événements abominables pouvait faire hésiter à les réimprimer ; elles datent un peu. A la réflexion, il a paru que la justice, l'antiquité et la noblesse de la cause ainsi soutenue aideront à surmonter l'épreuve du temps.

IV. — LA BONTÉ DE LA FORCE HEUREUSE

Presque toute cette troisième partie se réfère à une année véritablement critique, celle où commença ce que l'on peut appeler l'ère des vérifications : 1906.

De grandes destructions avaient eu lieu auparavant, mais elles étaient fort confuses. En 1906, on a pu distinguer le lien des causes et des effets et en suivre, à l'œil nu, la génération.

Donc, en 1906 (notre ministre des Affaires étrangères étant tombé sur l'injonction de l'Empereur allemand), notre diplomatie, brouillée avec Rome depuis deux ans, est traînée à Algésiras ; le Concordat vient d'être aboli ; la Séparation déclarée, on commence les inventaires, les élections vont avoir lieu, et, quand leur résultat aura donné toute sécurité au pouvoir, le traître Dreyfus bénéficiera d'une réhabilitation frauduleuse due à la forfaiture des plus hauts juges du pays stylés et subornés par le Gouvernement. Un mouvement d'esprits et de forces date de là.

Ceux qui tiennent l'affaire Dreyfus pour un épisode sans importance ne seront pas plus contents de mon nouveau livre que de ses aînés. Pourtant, ils y verraient plusieurs raisons nouvelles de comprendre que cette grande Affaire a bien été l'âme et, pour ainsi dire, le démon de notre vie publique depuis quinze ans. Tout-puissant sur notre politique extérieure et intérieure, ce démon corrupteur et rénovateur n'aura pas touché moins profondément le monde des esprits. M. Daniel Halévy, qui fit sa partie dans l'émeute dreyfusienne, avoue qu'elle a tendu à *détruire la société française*. Elle visait aussi l'intelligence européenne. Notre groupe d'*Action française* s'est formé avec les débris de ce que l'affaire Dreyfus avait détruit de toute part.

Un catholique impartial, M. Ageorges, tient aujourd'hui

l'*Action Française* pour *le seul groupe d'opposition vraiment puissant*. Il l'appelle aussi le *point d'arrivée de toute une génération*. Mais, en 1906, bien qu'âgée de huit ans, elle n'était encore qu'une sorte d'école militaire, et ses actes d'application pratique débutaient à peine à l'extérieur; beaucoup la prenaient pour une simple académie d'intellectuels. Ce n'est donc pas à elle que l'on peut faire honneur des brillantes échauffourées qui marquèrent les premiers mois de 1906. L'honneur en revient à la puissance propre du catholicisme français. Seulement, nos amis s'y couvrirent de gloire, et au premier rang[1].

Nos amis furent également les premiers ou les seuls à sentir et à recueillir la leçon de ce mémorable conflit religieux. La fermeté du Siège romain et le courage des catholiques avaient fait reculer l'agresseur. Un ministère en avait été renversé. Le chef du nouveau cabinet, qui pourtant n'était autre que le destructeur Clemenceau, déclara, dès son avènement, qu'il ne se souciait pas d'une guerre civile *pour quelques chandeliers d'autel*. Mais peu de temps après on eut la bonhomie de laisser s'accomplir par la douceur ce qui avait été rendu impossible à la violence. Ainsi l'heureux exemple de l'utilité et de la bonté de la force ne porta aucune leçon immédiate. Elle ne fut pas perdue néanmoins. On s'en est heureusement souvenu trois ans plus tard, sur un terrain extérieur à la politique religieuse, mais tout à fait limitrophe : un gros bataillon d'opposants, presque tous royalistes et menés cette fois par l'*Action française*, sut punir l'insulteur de Jeanne d'Arc, le siffler, le gifler, jusque dans la Sorbonne, enfin l'en expulser, et contraindre, au bout de cinq mois, les successeurs immédiats de Clemenceau à proposer *la détente* et *l'apaisement*, après avoir rendu la liberté à nos prisonniers.

Cet avantage d'escarmouche aurait pu assurer la victoire définitive. Il n'y fallait qu'un peu d'énergie, de concert et de réflexion. Mais on ne doit jamais demander ces vertus au vieux

1. A Paris, sur 1.400 cartes obtenues de la Préfecture de police pour visites aux prisonniers des inventaires, il y en eut 1.400 délivrées à des royalistes notoires. Et ce fut une bonne partie de ce noyau qui se retrouva en 1909 aux manifestations contre Thalamas. L'acte le plus brillant de la résistance catholique fut celui de Bernard de Vesins à l'église Saint-Symphorien de Versailles, il fut frappé (avec Joseph de Bosker du Hamel) de la plus forte des condamnations prononcées alors : deux ans de prison.

monde conservateur, qui fut toujours le quartier général d'une inintelligence politique invincible : entendant prononcer le magique mot de *détente*, les conservateurs libéraux eurent la sottise de prendre au pied de la lettre ces propositions de paix ministérielle, ils se ruèrent en foule à la duperie. La vérité oblige à dire qu'ils furent bernés cette fois comme il ne leur était jamais arrivé de l'être. La situation contenait tous les avis et les enseignements nécessaires : n'y ayant pas pris garde, leur châtiment devait être monumental.

En 1909, comme en 1906, au lendemain de la campagne Dreyfus-Thalamas comme au lendemain des inventaires, une période électorale allait s'ouvrir. Le Gouvernement ne pouvait admettre que les élections se fissent dans une atmosphère d'hostilité qu'il sentait dangereuse : si l'opposition libérale avait été moins simple d'esprit, elle eût compris que ce qui était danger pour lui était bénéfice pour elle. Elle aima mieux se hâter de renier et de trahir les éléments hardis et heureux qu'elle jalousait, mais dont la vaillance et l'intelligence avaient seules arraché à l'ennemi commun les concessions inespérées. Au lieu de s'allier à d'heureux compagnons de lutte, qui étaient ses bienfaiteurs, l'opposition libérale sauta au cou de l'ennemi.

Résultat désastreux mais juste : elle fut battue avec honte au scrutin qu'elle avait si honteusement préparé.

Justice mal comprise encore. La niaiserie de cette opposition est si pure, elle est si bien abandonnée aux intrigues des fourbes et à la prudence des sots, qu'elle n'a pas encore démêlé le jeu des manœuvriers qui se sont moqués d'elle. Aveuglée par une poignée de journalistes et de rhéteurs intéressés, elle n'a même pas perçu ce que le ministre Briand lui a confessé en termes exprès sans réussir à émouvoir son attention. L'éducation politique des conservateurs libéraux aura fait un grand pas quand ils auront saisi le sens des célèbres paroles par lesquelles, le 11 octobre 1910, quatre mois après l'écrasement électoral des catholiques, Aristide Briand avoua, en plein banquet Mascuraud, que ses propos de désarmement, l'année précédente, lui avaient été imposés par notre offensive de l'hiver :

Par suite de circonstances fâcheuses (on n'est pas le maître des événements, même quand on a le pouvoir), indépendantes de la volonté des membres du Gouvernement d'alors, des difficultés graves

avaient surgi dans le sein du pays ; le pays avait les nerfs tendus ; une campagne ardente de discrédit se faisait contre le régime parlementaire, contre les institutions républicaines. Et il faut bien convenir que l'opinion, mécontente pour des raisons injustes, si vous voulez, mais mécontente, ne faisait pas une atmosphère d'hostilité suffisante à cette agression contre la République. On voyait chaque jour les rues, les prétoires de justice envahis par des bandes désireuses de violences et de désordres ; on voyait des statues de républicains intègres et dignes de notre vénération, maculées, insultées ; on sentait que la bataille électorale allait se passer dans cette atmosphère d'hostilité ; les travailleurs s'écartaient du parti républicain ; le fossé semblait devoir se creuser entre les républicains et eux, si profond qu'il semblait impossible à combler.

Alors, j'ai considéré que le premier devoir du Gouvernement nouveau, c'était de lancer au pays des paroles de concorde...

Pour qui sait lire, ces aveux signifient qu'en politique religieuse, comme en politique tout court, l'avantage demeure à qui a su montrer sa force. Non seulement qui la possède doit la garder, mais les camarades de ceux qui la détiennent manquent à leur devoir, se trahissent eux-mêmes, ainsi que leur fortune, quand ils travaillent contre des frères mieux armés, plus lucides et plus heureux.

Les négociations dénuées d'appui militaire ne mènent qu'aux revers. Cela est vrai en politique internationale et cela n'est pas faux dans la lutte des idées à l'intérieur d'un pays. Tous ceux qui ont avantage à brouiller les cartes essayent bien de dire ou d'insinuer le contraire. Mais ils n'insultent à la force que par secret dépit ou regret envieux.

Va-t-on les laisser faire et, comme en 1909, perdre tous les fruits de l'action ?

V. — VERS LA RÉUNION DES FRANÇAIS : UN OBSTACLE LEVÉ

Assurément la force ne mènerait pas loin si elle ne tendait à l'établissement d'un ordre de choses satisfaisant pour la commodité et la dignité de chacun. Mais, dans la politique religieuse exposée et pratiquée ici, autant la méthode est guerrière, autant la doctrine, en elle-même fort paisible, se recommande par sa vertu pacificatrice.

J'appelle paix ce qui restreint la zone des discussions irritantes et ce qui achemine, sous un rapport ou sous un autre, à quelque unité.

Rendons-nous compte qu'il ne s'agit pas seulement de faire acte de bonne volonté théorique et d'accepter à la légère une formule de l'union. Songeons, avant tout, au réel. Il faut, dès lors, chercher un genre d'union conforme aux conditions matérielles, aux possibilités de la vie publique et privée. On veut d'une union efficace, et non pas d'une union stérile. On veut d'une union qui produise des résultats. On se tromperait de beaucoup si l'on croyait que le premier cri d'union venu peut comporter un état de concert actif et vivant. *Unissons-nous, embrassons-nous, oublions discords et préférences*. C'est vite dit, et tous ces mots-là sont fort bons, mais peuvent n'être que des mots. Les divergences politiques signifient parfois autre chose que des préférences personnelles ou des volontés de partis. Elles peuvent exprimer et définir des nécessités objectives irréductibles, auxquelles l'homme ne peut rien. Si, d'une part, les Français ne sont pas résignés à sacrifier leur patrie, et si, d'autre part, la monarchie est, *en fait*, la condition de la durée de notre France, il n'y a pas de ralliement qui tienne, ni d'abnégation, ni de dévouement à l'Église : tout ce qu'on demandera aux Français d'abandon de leurs sentiments politiques, c'est-à-dire patriotiques, sera perdu aussi pour la lutte religieuse; à suggérer trop de sacrifices, on aura obtenu l'épuisement et l'inertie. On aura réalisé ce type d'union qui consiste à juxtaposer des éléments refroidis, mornes, inactifs, sans rapports mutuels utiles, ou que leurs sourds conflits latents finissent par réduire à l'état de simples cristaux. L'union utile et désirable est celle qui permet, qui conseille et presse d'agir.

Les conditions en varient, certes, de circonstance à circonstance, de nation à nation. En France, les libéraux catholiques ont souvent regretté de ne pouvoir conclure des accords de tolérance mutuelle avec les protestants bien pensants et conservateurs, mais l'essai n'a jamais donné d'autre résultat que l'immobilité ou les convulsions destructives. Au contraire, en Allemagne, le Centre catholique a pu négocier assez utilement avec

des luthériens orthodoxes. Là-bas, la communauté du sentiment chrétien peut servir de base à l'union. Ici, quand elle n'inspire pas les plus âpres rivalités, elle aboutit à des marchés de dupe pour les catholiques, comme cela s'est vu au *Sillon*, et mène à ces infiltrations protestantes analysées par le P. Fontaine. En France, la Réforme est toujours anarchique. Le protestantisme y proteste éternellement. Et aussi le déisme, et aussi la « libre pensée ». Ce sont les critiques et les censeurs du catholicisme et de la France. Quelle alliance, quelle entente conclure avec des microbes toujours virulents[1] ? Peut-être ne le sont-ils plus en Allemagne...

Ce n'est pas une raison de dire : — *Combien ces Allemands sont beaux, combien ces Français sont vilains !* Les Allemands ont pu. Les Français n'ont pas pu. La nature d'une nation et surtout son histoire créent des facilités et des difficultés dont la politique doit tenir compte impassiblement et sans rien généraliser[2]. Je touche à la politique religieuse de mon pays, non pour la mépriser ni pour l'humilier, mais pour induire les intéressés compétents à la régler au plus vite. La question est celle-ci :

— Comment réunir pour agir ?

J'apporte la contribution de l'expérience.

1. Certains dogmes en quelque sorte limitrophes, comme le catholicisme et le protestantisme, peuvent déterminer des conceptions pratiques aussi diverses que l'individualisme ou l'organisation, l'anarchie de l'Église, de la famille, de l'État, ou le respect de tous les justes liens sociaux. Je n'ai pas à expliquer ni moins encore à justifier le fait. Mais je constate et fais constater ce qui est. Une base religieuse minima, soit chrétienne, soit déiste, soit purement morale, entre catholiques et non catholiques, peut conduire ceux-là à de redoutables déboires dans l'ordre de l'action sociale et politique. Ils se trouveront contredits et sacrifiés à chaque pas. Ce n'est pas sur cette base qu'a été construit le *modus vivendi* exposé dans ce livre.

2. C'est précisément ce que n'admet pas un grand organe libéral, le *Bulletin de la Semaine*, qui déclare (31 juillet 1912) : « *Ce qui est vrai en Allemagne, en Belgique, l'est aussi en France.* » Le vrai mathématique, sans doute. Mais s'il s'agit d'une appréciation à porter sur l'utilité, l'inutilité, ou la nocuité de telle ou telle méthode, de telle ou telle manœuvre, comme le succès en est lié à la suite des temps et à l'état des lieux, la vérité peut et doit varier avec les lieux ou les temps, et c'est un sophisme de dire en ce cas que *la vérité ne s'arrête pas aux frontières !* elle s'y arrête fort bien. Et s'il lui arrivait de ne jamais s'y arrêter, c'est que le particulier serait devenu général. Il est vrai que le bois de la Cambre embellit et décore la capitale de la Belgique. Il n'est pas vrai, il est très faux que le bois de la Cambre embellisse et décore la capitale de tous les pays. Voilà à quelles rectifications d'une obscène évidence nous obligent les libéraux.

Si divisée d'esprit que soit la France du XXe siècle, elle ne l'est pas plus que ne l'était à ses commencements notre groupe d'*Action française*. Nous formions comme un microcosme, révélateur fidèle et raccourci exact de ce que serait notre peuple une fois purgé du parasite métèque et juif.

Comme on le verra, notre élaboration d'une politique religieuse a dû se poursuivre dans l'extrême dissentiment religieux. Ne pouvant nous accorder sur la religion, nous avons fini par nous entendre sur la politique à suivre en matière de religion. Différant sur le vrai, nous avons tendu à nous rencontrer sur l'utile : les divergences de spéculation subsistent, mais nous sommes tombés pratiquement d'accord sur la bonté du catholicisme tant à l'égard de la nation que de la civilisation et de l'humanité.

De cette entente préalable sont rapidement sortis des effets heureux : certains esprits touchés de passions anticléricales ont dépouillé ces préjugés, ils ont conçu la politique religieuse de la France comme un vivant hommage aux services et aux vertus de l'Église. Ce résultat d'expérience, fort désagréable à nos libéraux, leur a fait accuser l'*Action française* de surenchère. Nous ne les accusons pas de paresse ni de timidité. Qu'ils veuillent bien se rendre compte que nous suivons notre logique ainsi qu'ils ont suivi la leur. Ces Messieurs *devaient* se borner à promettre au clergé catholique une situation égale à celle des rabbins et des pasteurs du saint Évangile ; mais, de son côté, le nationalisme français avait le droit de reconnaître une dignité politique et morale unique à l'Église, puisque les services qu'elle a rendus à la France ne souffrent pas de comparaison.

De nombreux catholiques en sont devenus nos amis. Ils nous en ont même su un gré bien exagéré, car, parmi nous, le bon esprit agit plus que le bon vouloir. De ce que nous ne partagions pas la foi catholique, il n'en résultait pas du tout que nous dussions ni la persécuter ni lui manquer de justice ou de respect. Du moins, rien n'est plus clair pour les hommes du XXe siècle. Si le XIXe en a jugé autrement, s'il nourrissait une âpre haine du catholicisme, c'est qu'il avait l'unique religion de *la Liberté*. « Pas de liberté contre la Liberté », disait-il à tout ce qui réclamait pour l'Église.

L'Église n'est pas libérale, c'est un fait. Elle en eut le dom-

mage. Mais voici qu'elle a regagné tout ce que le libéralisme a perdu de contact et de liaison avec l'esprit de notre temps. C'est un autre fait historique : la superstition des idées de 1789 s'est évanouie. Hors d'un très petit monde fort restreint à gauche et à droite, les libéraux vivaces forment une race oubliée. Et même parmi ceux qui s'imaginent y croire encore, ces idées prennent figure de corps morts et de survivances. Nos contemporains, fussent-ils sillonnistes, auraient quelque peine à concevoir l'ancienne puissance du verbiage libéral. Mais, il n'y a pas plus de cinquante ans, en 1862, un homme aussi intelligent et aussi détaché qu'Adolphe Thiers, pouvait écrire sans plaisanter :

> Napoléon n'avait que l'instruction qu'il est possible de recevoir dans une bonne école militaire, mais il était né au milieu des vérités de 1789, et ces vérités, qu'on peut méconnaître avant qu'elles fussent révélées, une fois connues deviennent la lumière à la lueur de laquelle on aperçoit toutes choses [1].

Ainsi, en 1862, les idées de la Révolution française faisaient office de soleil, elles donnaient encyclopédiquement la *lumière*, une lumière *à la lueur de laquelle*, le Napoléon de Thiers avait découvert le grand Tout.

Ce flambeau magique est éteint ; par la même occasion, on est débarrassé de sa fumée opaque et des guerres civiles qu'elle engendre depuis cent ans. Débarrassés de cette idée de Liberté, les esprits français n'en sont pas arrivés à se comprendre et à se réconcilier sur la philosophie et sur la religion, mais ils semblent aptes à le faire, et ils ne demandent pas mieux.

Examinons comment réaliser leur vœu dans des conditions d'avenir.

VI. — ITINÉRAIRES PERSONNELS

Les volontés d'accord de la nation entière, vous en êtes vous-même un grand et très bon témoignage, Lucien Moreau, le plus ancien de mes amis de l'*Action française*, vous à qui je dédie ce livre et qui l'avez connu, comme la plupart de mes livres, bien avant qu'il ne fût écrit ; vous que Léon Daudet a

1. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XX.

appelé un jour *notre grand rectificateur*, et qui avez été pour moi bien davantage : tout ce que j'ai produit depuis quinze années sous vos yeux et avec votre aide n'aurait jamais été sans vous, ou aurait revêtu un caractère informe que je suis désormais incapable d'imaginer.

Presque tout ce que j'ai de confiance vient de la tranquillité que votre approbation m'apporte. Cependant, vous nous êtes venu de l'autre extrémité du pays. Bien que nos conversations, non plus que notre action commune, n'aient jamais souffert des différences profondes que votre origine radicale et mon origine conservatrice pouvaient établir entre nous, ces distances existent et elles ont été comblées. Double fait qui mérite que l'on y prenne garde quand on veut méditer sur les difficultés et les facilités de la réunion des Français.

Du point noir où vous étiez placé vers la dix-septième ou la dix-huitième année de votre âge, toutes les apparences devaient vous porter à concevoir l'action du clergé catholique comme une immense fourbe organisée pour conspirer successivement avec les puissants et avec les faibles pour les exploiter tour à tour. Un autel catholique pouvait et devait vous apparaître alternativement comme le perturbateur de l'État et le somnifère du peuple. Sans doute, une raison et un jugement exercés pouvaient aussi tirer des spectacles politiques passés ou contemporains des objections embarrassantes pour cette doctrine : l'État s'appelle assez fréquemment Henri VIII ; le peuple affiche parfois des goûts de septembriseur ; ni l'État ni le peuple n'apparaissent toujours à l'esprit réfléchi dans une majesté supérieure à toute censure. Calmer le peuple ou braver l'État ne pouvaient vous sembler nécessairement criminel. De plus, dès l'aurore de l'affaire Dreyfus, vous suiviez de fort près les manœuvres de deux ou trois clergés qui n'avaient rien de catholique, et cela proposait un élément nouveau à votre réflexion.

Toutefois, ni l'expérience ni la raison n'auraient suffi sans un grand point, plus général, qui m'apparaît avoir été le principe déterminant de votre pensée ; votre classe, la classe des Français détachés du catholicisme, n'est aucunement détachée du patriotisme. Et nous avions donc en commun, vous et moi, ce bon reste de la vieille unité profonde. C'est bien comme

Français que, menacés par le nihilisme intellectuel et l'anarchisme théorique, vous avez fini par vous emparer et vous repaître avidement de ce que le XIXe siècle mourant nous léguait d'organisateur. Notre ami Jacques Bainville, dont la formation n'est pas sans quelques rapports avec la vôtre, dut beaucoup au Breton Renan pour la délivrance de son esprit ; je dois faire le même aveu quant à la formation du mien. Taine, Proudhon et Comte m'ont également bien servi à pénétrer la majesté et la puissance de l'édifice religieux où je ne priais plus. Et Maurice Barrès vivifia pour vous la première lecture d'Auguste Comte. Sans doute enfin que les extravagances morales de vos maîtres de la Sorbonne agirent sur vous à rebours.

Grâce aux maîtres empoisonneurs comme aux maîtres sauveurs, dans les deux cas grâce à la loyale vigueur de ce sang bon et pur que nous avons reçu de nos pères et de nos mères, le vivant exercice du nationalisme français se trouva en conflit presque continuel avec le résidu des passions anticatholiques. Ce dernier préjugé se heurta donc à plus fort que lui. Voulant continuer à former un corps de nation, les idées que nous concevions dans ce dessein eurent l'énergie de dissoudre les composés antérieurs. La notion de la royauté historique vint achever la défaite du XIXe siècle au fond de nos cœurs.

VII. — BONS EFFETS D'UNE EXPÉRIENCE

S'il pouvait arriver que les pages de ce recueil eussent la vertu d'amener un républicain catholique à la monarchie, je m'en réjouirais de grand cœur, mais je me féliciterais encore davantage qu'un anticlérical patriote en fût induit à examiner les frivoles raisons de son hostilité au catholicisme. Ces cas de conscience politique se sont déjà présentés. Ils ont toujours été dénoués de même manière, en faveur de l'Église.

L'expérience de l'*Action française* a montré qu'une prompte justice peut être faite de trois ou quatre préjugés qui ont beaucoup couru :

a) La turlutaine gallicane ne tient plus dès qu'on fait observer que, depuis le Concile, le catholicisme ayant complété sa défi-

nition, il faut le voir comme il se voit et comme il est, non comme il plaît de le rêver.

b) L'idée d'une église nationale, analogue aux églises russe, prussienne, anglicane, naguère caressée par certains nationalistes, est désormais jugée une calamité quand on se rend compte qu'à l'écart du Siège romain, en l'absence des traditions et des interprétations de l'Église, la lettre hébraïque des Écritures, les commentaires des rabbins et leur exégèse, en un mot l'esprit juif, gagnent tout ce que perd l'esprit du catholicisme.

c) L'opposition du Romain au Français, renouvelée naguère par M. Clemenceau, s'est évanouie aussitôt qu'il a été montré que, la France étant notre nom de nation, Rome est celui de notre civilisation.

d) L'épouvantail du *Syllabus* a cessé d'affecter aucun esprit réfléchi.

Ces avantages intellectuels, d'ordre très général, n'ont rien à voir avec les progrès de la foi ou de la pratique. Mais leur effet direct est d'établir, avec un respect profond, le sentiment du privilège catholique en terre française.

Est-ce trop ? Je réponds aux conservateurs timorés que le simple courant des idées du siècle aboutit de lui-même à suggérer ce sentiment.

Est-ce trop peu ? L'expérience est faite. Avant de le condamner comme insuffisant, il faut en connaître les fruits. Chez nous, à l'*Action française*, cette convention du respect de l'Église, une fois établie, aura suffi non seulement à rendre la vie en commun tolérable et facile entre des esprits très divers, mais encore à permettre et à susciter des actions décisives : ce fut entre des catholiques très fervents et des incroyants très respectueux du catholicisme que se combinèrent nos récentes campagnes contre Dreyfus, contre Bernstein, contre Thalamas et pour Jeanne d'Arc (vous y avez été blessé en même temps que bien des ardents catholiques), et ces mouvements de foules, précédés ou suivis de mouvements d'idées, défient toute comparaison avec les résultats obtenus par d'autres groupements : ce n'est pas l'*Action libérale*, ce n'est pas le *Sillon* qui ont produit de tels effets, ni théoriques ni pratiques. Ce genre d'union offre donc le premier caractère de permettre la concorde en vue de l'action. L'action qu'elle suscite se caractérise à son tour par

le succès. Il n'est pas absurde de calculer que le *modus vivendi* si heureusement pratiqué à l'*Action française* ne serait pas moins apte à pacifier le reste du pays. Ce qui s'est fait en petit parmi nous pendant quinze ans peut se refaire en grand dans l'État français pour des siècles. Ce qui a réussi tout seul au milieu des difficultés de trente batailles s'établira sans peine dans la libre atmosphère de paix matérielle procurée par cet État reconstitué.

VIII. — L'ENNEMI COMMUN

Où l'esprit libéral et révolutionnaire, obscurément hostile, sourdement méfiant, ne voyait qu'oppositions, ne relevait qu'antipathies, un esprit d'attention et de vénération se rend compte d'affinités qui conduisent à motiver, par conséquent à fortifier les unions. Le catholicisme et le patriotisme, le catholicisme et l'ordre français, le catholicisme et la pensée humaine, le catholicisme et la civilisation générale, loin de se repousser, s'attirent. Cet attrait naturel décidera l'esprit bien né à se mettre de cœur avec les Catholiques, pourvu qu'ils soient des catholiques véritables et de l'obédience de Rome, d'un « catholicisme intégral »[1]. Les autres n'ont pas d'intérêt. Quand on se trouve uni à de vrais Catholiques, on est toujours certain

1. Nous avons souvent exposé, à cet égard, nos raisons dont plusieurs sont éparses dans ce livre. Mais nous les retrouvons rassemblées avec une vigueur singulière dans cette belle page d'un écrivain qui ne s'est jamais décidé ni classé et dont toutes les préférences naturelles auraient pu être pour le monde libéral, M. Paul Souday, rédacteur au *Temps*. C'est dans le *Temps* (3 juillet 1911), dans le plus grand journal de la République, que M. Souday nous apporta cette précieuse contribution à l'analyse de nouveaux états d'esprit. Analysant le roman posthume de Fogazzaro, le très ennuyeux auteur du *Santo* auquel *Leïla* fait suite, M. Paul Souday terminait par ces réflexions caractéristiques :

« On ne fait point ici de théologie et l'on ne se donnera pas le ridicule d'évoquer le procès du modernisme. Notons pourtant, à un point de vue exclusivement profane, que le bon Fogazzaro retardait, avec sa superstition de la Science et du Progrès et sa manie de les mêler à tout. Les questions métaphysiques et religieuses ne sont pas du même ordre que les questions scientifiques ; et d'ailleurs celles-ci comportent presque autant d'incertitudes. Fogazzaro s'est beaucoup préoccupé de concilier la Genèse et la théorie de l'Évolution qu'il croyait démontrée et désormais inébranlable. Cette théorie n'est pourtant qu'une hypothèse, et l'autorité de Darwin, déjà fort menacée, ne durera probablement pas autant que celle du Pentateuque. Fogazzaro professait une admiration un peu simpliste et béate pour la vie moderne ; il en avait plein la bouche et ne taris-

d'avoir pour adversaires les ennemis directs de tout ce que chérit le meilleur de chacun de nous.

Mais, d'autre part, ces catholiques ne peuvent faire autrement que de découvrir, au premier rang des ennemis qui sont communs au catholicisme et à nous, les principes, les intérêts, les hommes qui composent le régime républicain. L'esprit de ce régime est pétri d'individualisme révolutionnaire ; son personnel est agité de grands intérêts religieux, qui sont tout à la fois anticatholiques et extranationaux... Si la République est *« devenue » « la guerre à l'Église »,* selon le mot de M. Étienne Lamy, cela semble bien expliqué par ce qu'elle l'*était* d'abord

sait pas sur la nécessité d'adapter le catholicisme à cette vie moderne si précieuse. Quel enfantillage !

« Ce temps présent est mêlé de bon et de mauvais : au total, assez plat et bien inférieur à quelques autres. *A quel titre lui attribuer un privilège* et juger insuffisante pour lui une religion qui a suffi à Bossuet et à Pascal ? L'impulsion automatique des naïfs et des ignorants exalte leur époque par dessus toute autre, parce qu'ils ne connaissent point les époques antérieures et parce que celle-ci a la supériorité de les avoir produits au jour. C'est un réflexe élémentaire que de croire au progrès, depuis les origines jusqu'à nous. La doctrine du progrès n'exige un effort que lorsqu'il s'agit de l'étendre impartialement et prophétiquement aux générations qui viendront après nous. Les amoureux du passé peuvent tomber dans quelques excès : leurs préventions s'appuient du moins sur une sérieuse culture, une imagination vivace et un sens critique aiguisé qui leur a permis de juger leur siècle à l'encontre de l'instinct Ils s'élèvent à concevoir que ce qui est caractéristique d'un siècle, moderne ou ancien, n'a que peu de valeur, et que *l'important est ce qui dure*. Le catholicisme a, sur les idées auxquelles Fogazzaro sait si bon gré d'être modernes et qui demain peut-être auront passé, la supériorité de ses dix-neuf cents ans d'existence. Bien loin de vouloir le modifier pour le mettre à la mode, on peut penser que son principal attrait réside au contraire dans une immuable pérennité. Bien loin de le subordonner au siècle, on a le droit de l'aimer par contraste et comme un refuge contre le siècle. Un Veuillot, par exemple, est un écrivain catholique autrement passionnant qu'un Fogazzaro. Allons plus loin : un Huysmans même a plus de saveur. Pour tout dire, à l'opportunisme ambigu et fade des modernistes, il est loisible de préférer, par simple goût des belles choses réalisant la plénitude de leur type, soit la netteté de la pure libre pensée, soit la splendeur traditionnelle du catholicisme intégral. »

Indépendamment de leur portée intrinsèque, ces paroles donnent une idée de ce qui se pense sur le catholicisme chez beaucoup d'incroyants. Les sympathies de la « libre pensée » ont finalement abandonné le protestantisme ainsi que le libéralisme, son succédané. Il y a longtemps que nous annoncions cette métamorphose de l'opinion. Ne soyons plus si pessimistes ! Une aube se fait peu à peu.

[Il est à peine utile de remarquer que M. Paul Souday, alors inconnu, s'est ouvert, depuis 1914, une carrière par la diatribe continue contre tout ce qui est catholique et français. La *Gazette de Francfort* en a félicité le *bekannte « Temps » redakteur*. (Note de 1921.)]

dans son essence, à son état originel. Déjà, les Huguenots du XVIe siècle étaient des théoriciens de la République. Le *devenir* républicain se comprend par des directions générales de pensée et de volonté dépendant de causes profondes, ou bien il ne peut se comprendre.

Le simple bon sens le voit bien : — Quoi ! cet État républicain, qui est, qui fut toujours le plus incohérent du monde dans tous les domaines de la politique, aurait montré le plus magnifique esprit de suite à vider les couvents, à chasser les Congrégations,à fermer les écoles catholiques, à dépouiller le culte : et l'on ne rechercherait pas d'où lui vient ce point de constance monstrueuse, le caractère exceptionnel de cette invraisemblable continuité ! Nous répondre que la politique anticléricale n'est que la folie du moment *(« trente-quatre ans sont si peu dans la vie d'un peuple »),* et ajouter que cela finira bien par passer, ce n'est pas répondre du tout et ce n'est même pas comprendre. La question posée se rapporte justement au contraste de ces trente-quatre ans de laisser-aller général, de discontinuité profonde dans les autres domaines, avec ces trente-quatre ans de régularité exemplaire observée dans le domaine anticlérical. Trente-quatre ans, c'est beaucoup et c'est même tout pour un régime âgé de trente-quatre ans. On peut s'efforcer d'anesthésier la curiosité, on peut tenter de faire taire le besoin de savoir. Mais pour peu que s'éveillent ces envies dangereuses, leur premier murmure reprend : quoi, tout change sans cesse dans ce régime ! comment l'anticléricalisme est-il seul à n'y pas changer ?...

Vous n'arrêterez pas la question de savoir si l'anticléricalisme n'est pas lié à la République, à ce qui fait la chair et le sang de ses créatures et de ses fondateurs, à la structure de ses premiers éléments. Même il deviendra clair que la politique anticléricale ne passera qu'avec la République dès qu'on s'apercevra que la République a tiré son existence réelle et sa forte substance de sa zone protestante, maçonnique et juive [1], laquelle est naturellement en opposition historique, morale et sociale avec le Catholicisme.

1. Jacques Rocafort, dans *Mes campagnes catholiques,* observe que l'étude de ces éléments huguenots et juifs donne de la « clarté » à la « vision ». Et, en effet, elle fournit une explication que l'on ne trouve nulle autre part.

Cette incompatibilité de l'Église et d'une République française date d'avant la Révolution, puisqu'elle était sensible dès les premières manifestations de l'esprit politique de la Réforme. Elle a été claire en 1789. L'éphémère rapprochement de 1848 ne peut faire illusion : ces accords, plus instables encore qu'ils n'étaient apparents, étaient ménagés par l'interposition d'un élément alors nouveau, le libéralisme, que professaient beaucoup de catholiques, mais dont le fondement judéo-protestant ne fait plus de doute aujourd'hui. Le libéralisme étant éliminé en droit du catholicisme contemporain depuis le *Syllabus* et le Concile du Vatican, l'anarchisme républicain ne peut même plus se tromper quant aux jugements essentiels que porte sur lui l'esprit catholique. Il ne peut plus que feindre de se laisser tromper en cas de besoin[1].

1. Au x° Congrès de la Jeunesse laïque qui s'est tenu à Moulins, les 1er, 2, 3 et 4 août 1912, M. Émile Segui a dit dans son rapport (*Annales de la Jeunesse laïque*, d'août 1912, n° 123 de la collection) :

« Non seulement l'Église a encore beaucoup d'influence chez nous, mais l'éducation romaine, tant de fois séculaire, a façonné les *cerveaux français de telle sorte que les* principes républicains ont tout l'air d'hôtes de passage. *Il ne manque point chez nous d'opinions républicaines, mais les tempéraments républicains sont rares.* Il faut les chercher surtout dans la minorité protestante ou juive. *Les protestants, par exemple — j'entends les protestants français, héritiers du calvinisme — sont républicains d'instinct et d'éducation : le libre examen et l'égalité sont à la base de leur organisation religieuse, toute démocratique.* Il n'en est pas de même chez les catholiques, habitués à la servitude religieuse et morale : *les idées républicaines ne reposent pas, chez eux,* sur des bases psychologiques profondes. *Et que de libres penseurs, matérialistes ou athées, sont encore imprégnés de catholicisme ! Combien sont encore,* psychologiquement, *des catholiques ?* »

— Nous avons souvent dit que la politique républicaine n'en voulait pas au *déisme*, ni au *spiritualisme*, mais au *catholicisme romain*. Écoutez M. Segui :

« Ce n'est pas l'idée religieuse qu'il faudrait combattre, mais bien *l'éducation romaine*, toute dogmatique. Pourrons-nous arracher les germes morbides ? Pourrons-nous effacer l'empreinte romaine ? La propagande des libres penseurs tuera peut-être le catholicisme-religion, mais elle a peu de prise sur le *catholicisme-esprit*. Et de celui-ci, l'autre pourrait bien renaître. La République a lutté contre l'Église. Bien des républicains ont pratiqué et pratiquent encore l'anticléricalisme le plus radical... La France en est-elle moins catholique ? On veut remplacer l'esprit catholique par l'esprit laïque. L'œuvre est tentante. Elle est urgente : sur un fonds de catholicisme, la République sera toujours instable. *Si la démocratie doit mourir, c'est Rome qui la tuera.* Anticatholiques dans notre action quotidienne, nous devons l'être *sous un régime de complète liberté...*

« Mais, attention ! *La démocratie repose sur la valeur de la personne.* Elle implique la responsabilité avec la liberté. Son mot d'ordre doit être : Conscience d'abord ! *Fille du Libre Examen, elle est profondément individualiste...* »

Et tous ces excellents aveux sont groupés dans les *Annales de la Jeunesse*

L'Église, qui est chez elle en France, y enseigne, comme en tout lieu, l'autorité, la hiérarchie, l'ordre et la paix. Au contraire, la République se présente chez nous traditionnellement comme une protestation et une critique faite au nom des idées les moins nationales, contre les autorités naturelles de la nation. L'antipathie de la République pour l'Église provient de la manière dont elle se pense et pense l'Église. Sous la République, instinctivement, le fidèle français se sent toujours menacé par une autorité temporelle qu'il estime d'ailleurs peu sûre pour sa patrie; catholique et autochtone, il se trouve deux fois porté à s'enquérir et à se couvrir d'une protection politique sérieuse : quand donc il pense par lui-même ou qu'il suit ses impressions vraies, il lui est difficile de ne pas désirer un autre Gouvernement. C'est ce qui l'achemine ou le ramène à la royauté.

IX. — L'OLIGARCHIE RÉPUBLICAINE

Oh! sans doute, les choses pourraient se passer autrement, si elles étaient autres. Avec des idées républicaines qui ne seraient ni protestantes ni libérales, avec un personnel qui ne serait pas protestant, avec des intérêts qui ne seraient pas juifs, on pourrait faire une République bien différente... Dans la lune, peut-être. En France, ces idées républicaines et catholiques nul homme vivant ne les a ; ce personnel n'existe pas. Toutes les *idées* républicaines qui circulent chez les catholiques, de M. Piou à M. Imbart de la Tour et à M. Marc Sangnier, sont de fabrique huguenote et, quant au nombre, les vrais catholiques libéraux tiendraient à l'aise dans une travée d'académie.

Rien n'est plus significatif que la superstitieuse vénération que prodigue ce petit monde au personnel opportuniste et progressiste dont les trois quarts pourtant, entre Aynard et Siegfried, confinent à Genève et à Jérusalem. Le goût très vif que marquent certains catholiques pour cette compagnie ne vient

laïque, sous ce titre : *« Avec le catholicisme, la démocratie sera toujours instable... »*

Une démocratie en France ne peut vivre qu'appuyée sur des *tempéraments républicains* qu'il faut *chercher surtout dans la minorité protestante et juive.* Il y a douze ans que nous répétons la formule complète : *juifs, protestants, maçons, métèques.*

pas seulement du sentiment de la faiblesse de leur effectif ou de leur solitude, ni de cette illusion qu'en appuyant à gauche, ils auront davantage ce qu'ils appellent bonnement *l'oreille du public*; ces catholiques libéraux ont aussi un instinct très juste : ôtés ces Juifs et ces Protestants, ces Métèques et ces Maçons, ôtée leur clientèle, ôtée l'oligarchie étrangère ou demi-étrangère aujourd'hui maîtresse de tout, et la République actuelle se trouve décapitée de tous ses grands et petits chefs; le personnel de la République s'évanouit! Aynard est peu de chose sans Siegfried et Reinach; mais Piou diminué d'Aynard n'est plus rien qu'une âme sans corps. La bonne République a besoin des pires républicains, juifs, protestants, maçons, métèques; en les caressant, en s'alliant à eux ou à leurs alliés, la bonne République avoue son sentiment secret que l'oligarchie étrangère ou demi-étrangère doit aussi demeurer son *ossature*, comme elle est déjà l'ossature de la République de Reinach et de Steeg.

Encore si l'on pouvait penser que la mauvaise République aura toujours besoin du concours, des suffrages ou même de l'argent de ces républicains de droite! Mais elle ne s'adresse jamais à ces Messieurs que dans les jours difficiles et quand il s'agit de la soustraire à un péril pressant. Une fois le pas franchi, serviteur! Ceux qui ont tendu la main la retirent, ceux qui ont ouvert la porte la referment en ayant soin de rejeter les intrus au dehors. Les protestants de l'espèce des Spuller et des Pressensé, qui avaient tant parlé de l'esprit nouveau en 1894, furent les plus prompts en 1898 à dénoncer le pacte, en criant que les catholiques antidreyfusards le rompaient.

Et ces cris n'étaient même pas soufflés par la mauvaise foi. En voyant des conservateurs adhérer à la République, ces vieux républicains avaient facilement prêté aux nouveaux venus leurs vieilles rêveries contre la patrie ou l'armée et sur le primat de l'individu : lorsque quatre ans plus tard, ils virent l'état d'esprit nationaliste et traditionnel, l'état d'esprit *vieille France*, de néo-républicains tels que M. de Mun, les Spuller ou les Pressensé purent se croire trahis. Leur scandale, parfois sincère, était ressenti et manifesté avec d'autant plus de vivacité et de force qu'il s'accordait avec l'intérêt. L'intérêt du vieux parti républicain en 1894, après Panama et l'Anarchisme,

avait été de s'ouvrir et de s'étendre, mais, en 1898, à l'affaire Dreyfus, il était de se resserrer et de s'épurer.

Depuis, selon l'expression d'un publiciste libéral (*Junius* de l'*Écho de Paris*), qui voit le phénomène et ne l'explique pas, il arrive que les plus braves gens du monde, quand ils s'affirment et se croient bons républicains, s'entendent répondre par les membres du Vieux Parti : — *Non, pas du tout, vous n'en êtes pas*... Et le ton même de la réclamation de *Junius* indique bien que les républicains de sa sorte ne sont pas des sectateurs bien farouches du gouvernement collectif ni du régime électif :

Vainement, ces exilés de l'intérieur s'interrogent, s'examinent. S'ils ne sont pas, peut-être, des républicains d'enthousiasme, ils sentent bien qu'ils sont des républicains de raison ou de résignation. S'ils ne le sont pas tous parce qu'ils sont convaincus que la République est toujours, quels que soient le temps et les hommes, le meilleur des gouvernements, ils le sont parce qu'il leur semble qu'en ce temps-ci et dans ce pays-ci, ils n'ont pas beaucoup de choix et que le meilleur des gouvernements est le gouvernement possible, un gouvernement. S'ils ne proclament pas la forme républicaine supérieure à toutes les autres, ils ne sauraient lui contester cette espèce de supériorité que la dernière des haridelles a, en définitive, sur la jument de Roland, d'être en vie lorsque l'autre est morte[1].

Ce sophisme du *gouvernement existant* peut échapper parfois à l'étourderie de quelques bons Français, inattentifs à cette vérité évidente que la bonne République, restant à établir, n'est pas plus *en vie* que la Monarchie. Mais un Français normal ne saurait pas plus jurer la haine des rois, qui ont fait la France, que la haine de l'Église, qui a civilisé la patrie. Un Français normal ne nourrit pas contre les rois les passions historiques, les rancunes héréditaires ou traditionnelles du Vieux Parti Républicain — juif, protestant, maçon, métèque. En ce sens, le ministre Chaumet a eu raison de dire, selon le mot de Gambetta, que c'était là question de « tripe » et « de tripe démocratique ». N'entendons point : tripe populaire ou populacière. On a tripe démocratique et, avec elle, les autres viscères, et le sang qui y circule, dûment prédisposés à la démocratie quand on n'a participé à l'histoire de France que depuis 1789, ou quand on s'en est séparé entre 1560 et 1685, ou quand

1. *Écho de Paris* du 25 septembre 1912.

on est arrivé de Francfort et de Hambourg depuis deux ou trois générations, sinon depuis deux ou trois lustres, ou encore quand on a été pris tout petit et conduit dans les Loges, et nourri là-dedans d'une ridicule mythologie. Otez donc les quatre nations campées en France, mais ennemies de la France, ôtez ces quatre États, qui peut donc s'intéresser profondément à la République, c'est-à-dire à l'absence de chef et à la division fatale de la patrie ?

Qui ? Je m'en vais le dire. Un très petit nombre d'aristocrates déclassés, une poignée de grands bourgeois, les uns et les autres pourris de luxe et d'arrogance, quelques clercs agités, à propos desquels je note, en historien, que la plupart d'entre eux ont été censurés pour erreurs doctrinales, un démagogue peu intelligent et médiocrement droit comme Marc Sangnier, quelques hommes publics dont l'amour-propre est engagé au ralliement... Le commun caractère de cette troupe infime semble de pouvoir être entraîné par tous les courants, et de l'avoir été, mais d'être organiquement incapable de gouverner, de diriger, d'orienter, je ne dirai pas l'esprit public, mais soi-même. Un seul groupe du monde nationaliste et conservateur fait preuve de passion réglée et lucide, de maîtrise de soi, d'énergie et de patience, — les qualités qui feraient vivre une République conservatrice et nationaliste — c'est le groupe de l'*Action française*, et il est royaliste, rendant ainsi un vivant témoignage indirect à cette très vieille vérité qu'il enseigne : d'oligarchie nationale capable de gouverner notre France, la bonne République n'en montre pas, et ce n'est pas sa faute, car il n'y en a pas.

X. — LE GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

Une oligarchie nationale n'a jamais existé chez nous. Si la France a été gouvernée heureusement et brillamment par ses rois, elle ne l'a jamais été par une aristocratie de son sang. Albert Sorel disait que *l'expression nationale de la vieille Angleterre est un parlement puissant, celui de la vieille France un grand roi.* Les élites françaises, impuissantes à se mettre d'accord, se sont toujours cordialement chamaillées. Jamais, le temps qu'il faut pour fonder et faire vivre un régime, elles ne

se sont soumises au sentiment d'un intérêt public unique et suivi. Je pourrais expliquer pourquoi. Dans cette exposition sommaire des dernières considérations de salut public et d'intérêt national qui rassemblent, poussent, resserrent les uns auprès des autres tous les véritables Français, mieux vaut ne pas entrer dans un détail d'explications trop particulières et m'en tenir à proposer aux intelligences lucides l'âpre fait de nos divisions. Ces divisions sont éternelles. Elles ont au moins deux mille ans, puisqu'elles datent bien de notre Celtil, propre père de Vercingétorix ! Après avoir livré la Gaule chevelue à César et la Gaule romaine aux barbares, nos divisions ont produit, au IXe siècle, l'anarchie féodale ; au XIIIe siècle et au XIVe, la guerre intérieure qui suivit la prison et la maladie de deux rois ; au XVIe, le réveil d'anarchie féodale que l'anarchie religieuse avait provoqué ; au XVIIe siècle, la réaction des deux Frondes et, depuis, cent vingt lourdes années d'invasion étrangère et de conflits intérieurs au terme desquels s'entrevoit la menace distincte d'un démembrement à la polonaise. On peut se récrier sans doute et décider que notre génération réussira en France ce que vingt siècles français ont manqué et ce que le dernier a manqué après eux tous : *« Cette oligarchie naturelle, indispensable à toute République, trouvons-la, faisons-la, improvisons-la... »* Se figure-t-on que ces choses obéissent au vœu d'une seule génération qui n'est même pas unanime ? Il fallut trois cents ans pour créer l'oligarchie judéo-protestante. On ne pourra l'abattre que des coups réguliers de la cognée des rois. Comment rêver de lui improviser un antagoniste ! Avec quoi ? Avec rien du tout !

Ce que peut faire une génération de Français, hommes éphémères que presse la nécessité, c'est de réunir et de ranger dans le meilleur ordre possible tout le disponible, tout le vivant et tout l'allant des énergies du temps, des idées du pays, pour mettre ces puissances au service d'une personne de chair et d'os, résultante et synthèse de dix siècles d'histoire : personnage royal qu'il n'y a pas à constituer, qui est tout formé, qui existe et qui règne déjà sur ses fidèles, de père en fils. Mais, à cet égard, l'heure presse. Il importe de comprendre rapidement ce qui a été vu et compris de tous les convertis de l'*Action française*. Tout instant que l'on perd est gagné par un ennemi

qui ne tend qu'à dissocier ce que nous voulons réunir. Tant que le pays n'est pas gouverné, cet ennemi agit, il manœuvre, il détruit encore, on ne devrait pas l'oublier dans le feu de nos discussions.

XI. — SYSTÈMES DE GUERRE CIVILE : VERS L'UNITÉ FRANÇAISE

Sans parler de l'ennemi de l'extérieur, qui va profiter de notre état de désorganisation matérielle et morale, l'ennemi du dedans utilise contre les Français la forme du terrain sur lequel ils s'agitent, il met en œuvre la nature de notre sol, si varié, et notre passé, si complexe. Cet ennemi ne se contente pas d'exploiter les divergences des intérêts pour tourner nos sucriers contre nos vignerons ou nos propriétaires contre nos prolétaires. Les Nuées qui chauffent les têtes, les passions ennemies, les traditions contradictoires que roule le sang sont aussi appelées à nous démolir. L'histoire de la patrie peut la diviser au lieu de l'unir : Fustel de Coulanges admirait, il y a quarante ans, que, depuis un siècle, elle n'eût guère fait autre chose.

L'histoire officielle, une histoire de haine et de guerre civile, entre-heurte toujours les Français aux Français pour les tourner contre la France. Elle se sert des Albigeois et des Camisards, des Bagaudes et des Templiers, de la Saint-Barthélemy et des Dragonnades : ces incidents, ces accidents, ces antiques blessures vite cicatrisées par le bienfait des hommes et par la fortune du temps, on y insiste, on les avive, on y verse le flot acide et bouillonnant de nos divisions d'aujourd'hui, on s'efforce d'y retenir l'attention pour mieux rejeter dans l'oubli les âges de paix et d'union qui précédèrent et suivirent. Il n'est plus question de l'ensemble de notre passé, mais uniquement, selon la pénétrante expression de notre ami M. René de Marans, de nos « schismes[1] ». Académicien ou maître d'école, qu'il soit M. Lavisse ou M. Devinat, l'adversaire ne méprise rien de ce qui peut devenir instrument de la division de la France ; il le choisit aussi tranchant, aussi affilé que possible. Tout le spirituel du régime républicain s'acharne à

1. Rapport sur le concours du Manuel d'histoire de France (Revue *L'Action française*. du 15 juillet 1908).

faire fonctionner ce grand diviseur. Le patriotisme guerrier, tant exploité en certains cas, est complètement dédaigné aussitôt qu'il est présumé capable de faire oublier les précieuses séparations instituées par *toute l'étendue de la question religieuse*, comme dit M. Poincaré.

Épreuve : M. Poincaré lui-même, ministre national, ministre modéré, le jour même où il croyait devoir déclarer que *« rien de durable ne s'édifie sur le mépris de la tradition »* et que *« c'est folie de vouloir rompre la chaîne entre le passé et l'avenir »,* le même jour [1] ce premier ministre esquivait le bicentenaire de la victoire de Denain, pour la raison trop clairement évidente que le grand soldat qui sauva la France à Denain avait eu le malheur de mener les dragons du Roi contre la rébellion de ces Camisards que la République canonise deux fois, comme hérétiques et comme insurgés. Contre-épreuve : un mauvais Français de la même race, ce Guiton qui fut maire de La Rochelle et allié de l'Angleterre contre l'unité nationale incarnée dans Louis XIII et dans Richelieu, a reçu, en 1911, les honneurs officiels refusés en 1912 à Villars. Même aubaine pour Coligny qui livra le Havre aux Anglais. Même malheur pour Guise qui leur reprit Calais. A la division, à la trahison, les honneurs de la vraie doctrine républicaine ! A l'unité, à la continuité, à l'accroissement national, les dédains ou les silences, les ignorances ou les calomnies de l'État ! Les vrais républicains des Charentes qui avaient souscrit à la statue de Guiton ont refusé de souscrire à celle de Richelieu. Sans doute il reste des républicains pour oser apporter leur obole au grand Cardinal. Mais protestent-ils contre le souvenir de Guiton ? Ils s'en gardent si bien qu'après avoir voté 10.000 francs pour Guiton, ils accordent à Richelieu un billet de cent francs. Dix mille pour cent, tel est le rapport de la passion républicaine à la passion patriotique. Je compte pour rien ces conservateurs gâteux à qui le nom de Richelieu a rappelé une « centralisation déplorable » et qui en ont voté avec les républicains ! Nos républicains modérés sont très modérément Français. Mais nous qui ne le sommes point, nous Français forcenés, qui ne pouvons pas assister sans frémir à ce démembrement mental et moral de

1. 28 juillet 1912, discours de Nancy.

la France, hésiterons-nous à mettre nos cœurs en travers ? Comment tarder à rassembler tout ce qui concorde et converge, groupe et unit, conserve et accroît ? Par la pensée d'abord et dans l'action ensuite, pouvons-nous laisser désunies et inopérantes les forces qui conspirent de l'Église et de la Patrie ?

Nos nationalistes, on les en avertit dans ce livre, seront tout à fait sages d'imiter Maurice Barrès quand il prête main-forte à nos catholiques. Mais, à leur tour, les catholiques seraient très fous de délaisser les nationalistes et les royalistes pour battre la campagne libérale et républicaine. Nos réalités concordantes sont plus fortes que les petites volontés ou les petits intérêts de séparation. Il n'est pas possible de faire entre catholiques et patriotes un partage équitable dans l'héritage de nos gloires et de nos grands hommes. Cela est indivis, et doit rester commun. Si le catholique se borne à sainte Geneviève, sainte Clotilde, saint Rémy, saint Éloi, saint Vincent de Paul, parce qu'il y trouve des personnages d'une hagiographie presque pure, s'il se condamne à négliger Adalbéron, Suger, Richelieu ou Fleury, suspects d'avoir été ou ministres d'État ou compères de rois, ce catholique-là s'appauvrit à plaisir. Il devra même s'appauvrir encore davantage : que fera-t-il de la moitié de Jeanne d'Arc : le sacre de Reims ? S'il lâche Louis XIV, défenseur trop zélé de l'unité catholique, comment se délivrera-t-il de cet infortuné Louis XVI, mort pour l'Église plus encore que pour la Patrie ? Si, au contraire, on laisse ensemble ce qui est tout uni, si l'on évoque le passé comme il passa et la vérité comme elle demeure, la personne et la majesté royales reparaîtront à chaque instant, et ce ne sera pas un si grand malheur, puisqu'on retrouvera composées autour de cette auguste magistrature, dans l'ordre naturel, toutes les forces de notre terre et de notre sang.

Le roi de France est le seul point auquel ces forces aient véritablement conspiré, et, sans lui, elles se débandent. Qui veut l'unité ? Qui veut l'ordre ? Qui aspire à reprendre notre mouvement national ? Ces effets, si on les désire, sont soumis à des conditions : ces fins imposent des moyens. Acceptons-les ou renonçons à former des desseins sans force et des vœux sans sincérité.

PREMIÈRE PARTIE

AFFINITÉS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

On veut toujours combattre le mal à la place où il se montre, on ne s'inquiète nullement du point où il prend son origine, et d'où il exerce son action. C'est pourquoi il est si difficile de délibérer, surtout avec la multitude, qui juge très bien l'affaire de chaque jour, mais qui étend rarement ses vues au delà du lendemain.

GŒTHE.

CHAPITRE PREMIER

LA LIBRE PENSÉE CATHOLIQUE[1]

Fragment d'une étude sur le Congrès de la Libre Pensée, à Rome.

Il ne faut jamais être dupe des mots. Que peut-on bien entendre par celui de libre pensée ? De quoi espère-t-on libérer la pensée ? Ce n'est point d'elle-même, de ses lois qui reflètent les lois de l'univers. Une pensée libre de voir ou de ne pas voir, maîtresse de constater ou de ne pas constater ; une pensée qui pourrait ou qui voudrait se débarrasser des étreintes de l'ordre qui est établi de la terre au ciel et gravé au fond d'elle-même ; une pensée libre de la cohérence, de l'accord avec elle-même, ou affranchie de la rigueur importune du sens critique, ne serait plus une pensée, mais une volonté, un caprice ou une passion. Je ne pense bien que si je pense selon la mesure et dans les chaînes de la raison ; je ne pense d'ailleurs que si je pense bien ; je pense d'autant mieux que je me montre plus fièrement fidèle à la loi de toute pensée. Les plus naïfs, les plus fumeux des bons congressistes romains ne peuvent pas souhaiter (ni même rêver) d'échapper à ces nécessités de l'ordre mathématique ou logique ou physique, sans lesquelles une vraie pensée ne peut se mouvoir et moyennant lesquelles elle s'est élevée aux vérités les plus utiles, à la poésie la plus douce.

De quoi veulent-ils donc « affranchir » la pensée ? Ce n'est pas absolument, non plus, de l'ordre moral. La morale peut gêner les voluptueux, mais non les fanatiques, et je crois bien que c'est le fanatisme qui dominera toujours dans le monde qui se déclare libre penseur ; M. Homais est bon père, bon

1. D'après la *Gazette de France* du 29 septembre 1904.

époux ; le confesseur de la foi monistique, ce ridicule professeur d'Iéna qui se prend pour un philosophe, Hæckel, est un bonhomme qui mène ses disciples boire de la bière allemande, sur les collines allemandes, en vue de la terre allemande, et à la santé de l'empereur allemand : il est bon garde national et sait qu'il faut marcher au pas ; M. Ferdinand Buisson a passé les trois quarts de sa vie à creuser ou à enseigner la morale ; je ne dis pas qu'il la pratique, je n'en sais rien, personne n'en saura jamais rien : mais il est de la race de ces calvinistes français qui font passer l'obligation morale avant toute chose.

Jules Tellier avait autrefois composé un petit recueil de maximes philosophiques, les *Notes de Tristan Noël*, où tout était frondé, famille, patrie, religion. Un de ses anciens maîtres, que je ne puis nommer sans son aveu, mais qui doit se souvenir de cette aventure, porta le manuscrit chez M. Yung, alors directeur de la *Revue Bleue*. M. Yung le feuilleta avec le plus grand intérêt, ponctuant de souvenirs de lettré et de philosophe les blasphèmes ingénieux, les ironies corrosives ou subversives, heureux de voir tomber l'une sur l'autre les colonnes de l'ordre universel. Tout à coup, M. le Directeur fronça les sourcils : « Ah ! pas ça ! Il ne faut pas toucher à ça ! Le devoir, c'est sacré ! » Jules Tellier avait risqué une pointe timide contre l'impératif catégorique de Kant. La libre pensée, telle que l'ont conçue et célébrée les amis de M. Buisson, serait plutôt portée à exagérer qu'à réduire la soumission de l'intelligence à la loi morale. Leurs philosophes favoris, un Kant, un Secrétan, un Renouvier, ont souvent conclu qu'il fallait croire à certaines choses, non qu'elles fussent vraies, n'en étant pas très sûrs, mais parce qu'ils les croyaient un bien absolu. Reste, il est vrai, à retourner la grande question de Pilate: — Qu'est-ce que le Bien ?

Ils ne sont pas athées, quant au plus grand nombre. Beaucoup d'entre eux répondraient à Pilate que le Bien suprême, c'est Dieu. Ce n'est donc pas de Dieu qu'ils veulent essentiellement affranchir la pensée. Nullement : c'est du « dogme », répondent-ils. Et cette réponse est pleine de difficultés. Cependant, il me semble que nous pouvons commencer à serrer, ici, d'un peu plus près et à voir un peu nettement ce qui est entendu par « libre pensée ». Un dogme, en soi, n'a rien qui puisse

empêcher une pensée d'être libre. Bien au contraire : si liberté veut dire force, puissance, expansion, développement spontané, ample, heureux et facile, la pensée n'est guère libre que par un dogme, c'est-à-dire, en bon français, en bon latin et en bon grec, un enseignement.

Une pensée qui n'aurait reçu aucun enseignement pourrait être originale et profonde, elle serait sauvage, il lui resterait l'universalité des sciences et des arts à découvrir et à conquérir. Sa liberté autodidacte serait rudimentaire. La civilisation est soutenue par la tradition d'un enseignement. La science est un corps de doctrines, un faisceau de dogmes, lois de l'esprit ou de la nature, à l'égard desquelles personne n'invoque la liberté de conscience ou la liberté de pensée. Nous ne sommes pas libres d'admettre ou de ne pas admettre le principe d'Archimède en physique ou le postulat d'Euclide en géométrie ; si nous instituons une discussion sur l'une ou l'autre de ces lois, c'est d'un point de vue supérieur ou latéral qui laisse intacte, dans son ordre, l'ancienne et vénérable formule du *dogme* précédemment établi [1].

1. L'hostilité au dogme, c'est-à-dire à l'enseignement, est d'autant plus bizarre qu'elle se produit à une époque et dans un monde, dans une classe et dans un parti où l'on pousse jusqu'à la superstition fétichique le culte de l'instruction, d'un enseignement qui est un dogme et dont les « évêques » ou, en grec, « surveillants », s'appellent en français administratif moderne des inspecteurs. « Une inspection sévère », demandait, le 26 septembre 1912, le Conseil général de la Haute-Savoie. Autant dire : un épiscopat vigilant, tel que le souhaite Pie X. Il n'y a pas à introduire ici la fausse idée de libre discipline ou d'enseignement accepté. Tout enseignement comporte, de la part de l'être enseigné, une attitude « docile », l'étymologie le dit bien. C'est ce dont Auguste Comte s'apercevait quand il disait que la soumission est la base du développement ou qu'on ne peut « sans vénération » « obtenir aucun état fixe de l'esprit comme du cœur, non seulement en morale ou en sociologie, mais aussi dans la géométrie ou l'arithmétique ».

Voudrait-on s'échapper en disant que l'enseignement scientifique est incessamment revisé et renouvelé, tenu en état de mobilité par l'esprit critique, au lieu que le dogme serait « figé » ? Mais d'abord le contraste est imaginaire. Il est des lois scientifiques sur lesquelles il ne s'opère aucune revision. D'autre part, les catholiques montrent aisément que leurs dogmes ont une manière de vivre, de se développer en s'éclaircissant et en se motivant avec plus de force. Reste, il est vrai, un fort élément immobile dans le dogme et un fort élément mobile dans l'enseignement des sciences. Mais d'où vient cette mobilité ? Du progrès de la connaissance. Doù vient cette immobilité ! De la fixité inhérente au cas d'une révélation. De ces deux caractères opposés, chacun mis à sa place apparaît strictement rationnel et complètement légitime. (Note de 1912.)

S'agit-il, en particulier, du dogme révélé ou du dogme surnaturel? Mais la science ne nie pas le surnaturel; elle en fait abstraction, ce qui est bien différent.

Tous les libres penseurs ne sont d'ailleurs pas des naturalistes. Et beaucoup sont de fameux métaphysiciens.

Beaucoup d'entre eux nous symbolisent ce curieux esprit protestant qui a pris toutes les licences contre l'interprétation catholique des Écritures mais qui, devant la lettre des mêmes Écritures, a souvent fait preuve d'une servilité infinie. Ces affranchis de Rome sont les serfs de Jérusalem. L'Allemagne et l'Angleterre sont pétries du texte biblique, et nos calvinistes ont subi la même influence. Lors même qu'ils contestent l'action personnelle et particulière du Divin, l'Intervention céleste dans les choses humaines, la Providence, le Miracle, ils rétablissent tous ces dogmes à l'autre terme de leur pensée; car tous, de M. Homais à M. Buisson, en passant par le digne professeur Hæckel, ont fondé leur vie intellectuelle sur une certaine foi, imprécise, mais forte, en un certain *nisus* concordant de notre univers : tous les êtres aspirent au bien et conspirent au mieux, ils tendent au progrès, à l'amélioration, au perfectionnement en vertu d'une sourde et obscure volonté générale qui les anime.

Ce bien futur *qui se réalise de soi* est une espèce de Messie en esprit et en vérité. Cet optimisme philosophique est un messianisme à peine laïcisé. C'est le raffinement ou la déviation de la vieille foi juive, et, sans ouvrir James Darmesteter qui a si bien expliqué la filiation, il suffit de prendre garde au saint invoqué par Hæckel : à Spinoza. Spinoza était juif. Juif excommunié par la synagogue : Juif et demi. L'optimisme de Spinoza, la foi au progrès de M. Hæckel et des congressistes romains n'est aucunement une donnée scientifique. Cela vient de la théologie, cela y ramène. C'est un dogme, puisqu'on l'enseigne. C'est un dogme surnaturel, puisque les lois de la nature ne le contiennent pas.

Mais, de ce dogme, on pourrait, en combinant la discussion critique au mouvement logique, dialectiquement s'élever à tous ceux qui sont le fond de l'enseignement spiritualiste et catholique. Vous admettez, Monsieur, que le monde se perfectionne. Vous ne défendez pas de croire que ce centre de perfection est

réel, qu'il s'appelle Dieu. Nous voilà fondés à penser que c'est l'attrait de cette perfection qui aspire et achève le monde. Tel est le système de M. Vacherot, tel était celui d'Aristote. Prenez garde que vous n'êtes pas éloigné de saint Thomas d'Aquin, lequel introduit en plein dogme. A moins toutefois qu'il n'y ait dans l'enseignement de la *Somme* quelque dogme particulier qui précisément vous repousse : en ce cas, lequel est-ce donc ? J'ai souvent posé cette question aux profès de la Libre Pensée, avec un insuccès constant. Mais un trait se démêle de leurs explications. Elles sont imprécises. Ils ne repoussent *précisément* aucun dogme philosophique ou même théologique, mais ils détestent en général tous les dogmes qui sont *précis*. On pourrait définir la libre pensée philosophique ou théologique le désir de penser *vaguement*, et tous ceux qui savent ce que c'est que penser, savent aussi que c'est la bonne façon de ne point penser.

Un libre penseur est un homme dont la pensée demande à vagabonder, à flotter. Sa haine du catholicisme s'explique par les mêmes causes et les mêmes raisons qui attachent ou inclinent au catholicisme toutes les intelligences précises, fussent-elles incroyantes : le catholicisme se dresse sur l'aire du vagabondage et du flottement intellectuel comme une haute et dure enceinte fortifiée. La philosophie catholique soumet les idées à un débat de filtration et d'épuration. Elle les serre et les enchaîne de manière à former une connaissance aussi ferme que possible. Au contraire de la science, les prétendus libres penseurs ne retiennent pas ce que cette science *sait*, ce qu'elle dit, ce qu'elle enseigne de certain : la Science, ce n'est pour eux qu'un point de départ d'hypothèses, plus ou moins gratuites, romanesques et poétiques. La poésie de la descendance du singe, le roman de la génération spontanée, parfaitement ! Edgar Poë, Jules Verne, Wells, sont évidemment sortis de Lamarck et de Darwin, mais la popularité d'Hæckel résulte en partie de l'influence de Wells, de Verne et de Poë. (Le jeu de l'histoire est admirable pour ces échanges de réactions.) Il est certain que la science, au delà de ses dogmes, donne infiniment à rêver, et permet d'ailleurs tous les rêves. C'est le lieu de délices de la « libre pensée ». L'auteur de la *Synthèse subjective* avait essayé d'introduire parmi ces rêves un peu de

discipline et de précision : c'est ce qui fait qu'Auguste Comte acquit promptement chez les libres penseurs une réputation de Torquemada.

La libre pensée est la pensée indéterminée. C'est la pensée libre d'elle-même, et par conséquent destructive d'elle-même. C'est une pensée vague et qui se renie en vaguant. Donc une pensée vague est nulle : il a bien fallu que certains libres penseurs y prissent garde. Entre autres, cet Hæckel, qui est décidément ce qu'on appelle dans nos écoles un bon type! S'il s'était contenté de rêvasser aux énigmes de l'univers, il n'en eût deviné aucune et, s'il n'en eût pas deviné, il n'eût jamais fondé son illustre philosophie monistique. Ce qu'il y a de consistant dans sa pensée est dû à un certain degré de détermination, de rigueur et de servitude. S'en étant aperçu (je résume les conversations qu'il a eues avec des journalistes), cet homme veut fonder une ligue en vue d'une libre pensée nouvelle, d'une libre pensée qui aurait le privilège assez paradoxal d'être aussi une pensée déterminée. Quelle que soit la valeur de cette idée étrange, il faut que l'auteur en calcule les effets : je l'avertis qu'il pourra plaire à un certain nombre d'esprits, mais les libres penseurs professionnels ne manqueront pas de l'éviter tout d'abord, ensuite de le fuir et peut-être, plus tard, s'il réussissait trop, de l'excommunier dans un nouveau Congrès de Rome. Que son système réussisse seulement à se formuler, il constituera un obstacle au libre ébat des fantaisies : que, de ce dogme, on dérive une morale et de cette morale une politique, un rituel, un culte, une poétique, il s'opposera de plus en plus aux jeux arbitraires de l'imagination scientifico-politique. Il guidera l'esprit, il réglera le cœur, il présidera à tous les actes solennels de la vie publique, à toutes les graves résolutions de la vie privée. La précision du dogme rendra plus définie et plus directe son action pratique ; c'est-à-dire qu'il ressemblera, et de plus en plus, à l'abomination de la désolation, au Catholicisme.

Notez que je ne fais point là de supposition arbitraire. Je n'ai pas inventé le projet de M. Hæckel. Ce projet existe. C'est un projet de discipline intellectuelle. Le professeur d'Iéna veut résoudre sa philosophie en un certain nombre de propositions ou de dogmes, et les personnes qui y adhéreront le lui feront

savoir, pour qu'il les inscrive. Saluez, je vous prie! cet embryon modeste d'un registre paroissial.

... Ce triangle naissant
Contemple, mais de loin, le cône éblouissant.

Cependant, le triangle n'a qu'à exécuter sa révolution, et le cône sera. La chapelle moniste naîtra de la Ligue moniste et, n'en doutez pas, de la chapelle la sacristie. M. Hæckel peut objecter (et l'objecterait-il?) qu'il ne s'adresse qu'aux intelligences, sans prétendre régler la vie. Mais cette restriction vient d'être condamnée par les Congressistes romains. D'une part, les imaginations protestantes du type de M. Buisson n'auraient pu souffrir une pensée ainsi retranchée et désintéressée de la pratique; d'autre part, les éléments nouveaux, socialistes et anarchistes, n'auraient rien entendu à la libre pensée purement spéculative et théorique : ils l'ont qualifiée de « honteuse ». Non, non, la libre pensée doit être pratique, morale, politique, sociale. Ce qui signifie au premier abord qu'il est essentiel de manger du curé. Ce qui veut dire en outre que la pensée est faite pour devenir action. Si donc l'on fonde une ligue pour le monisme, le monisme devra prescrire certains actes et en proscrire d'autres, organiser une législation, une administration des esprits et des cœurs. Absurde! s'écrie Clemenceau. Est-il absurde de vouloir vivre? vivants, de vouloir être forts? Nous serons plus forts assemblés qu'isolés, ont dit les libres penseurs : de là leur Congrès. Nous serons plus forts réunis sur une pensée précise que sur une pensée vague : et de là leurs projets de Ligue. Mais que deviennent dans cette Ligue à forme de concile les imprescriptibles droits de la pensée vague, esprit et raison d'être de la Libre Pensée? Clemenceau n'a pas tort de le leur demander. Mais ils n'ont pas tort de répondre qu'il faut cesser de penser vague ou demeurer à l'état faible et divisé. Il faut, leur répond-il, demeurer à l'état divisé et faible ou quitter l'objet même de la Libre Pensée. Charmante alternative! Renier son principe ou renoncer à tout développement! Renoncez, gémit ascétiquement Clemenceau. Développez, marchez, répond la puissante logique de la vie. Et elle fait marcher les libres penseurs. Elle les fait marcher, avancer et courir

jusques au portail de l'Église. Elle habille en curés ces mangeurs de curés.

Si nous usions des mots dans leur sens véritable et si nous entendions par libre pensée une pensée libre de ce qui n'est pas la pensée et uniquement assujettie à sa propre loi, cohérente et soumise à la vérité, son objet, mais indépendante de tout le reste, nous dirions que la libre pensée, c'est l'Église, puisque l'Église est la seule force purement spirituelle du monde civilisé, la seule qui, en se maintenant et en se développant, ne se réclame d'aucune force matérielle, mais proclame toujours sa distinction parfaite d'avec ce qui n'est pas spirituel[1].

Abstraction faite de l'Esprit, le monde est fait de chair et d'or. Or, si l'Église catholique rassemble toutes les familles et reconnaît toutes les races, s'il est certain qu'elle ne prétend pas mêler les sangs, étant disposée à faire état de toutes leurs nuances et sous-nuances, le principe du sang est néanmoins tout différent de son principe : comme elle s'abstient de verser le sang, la génération par le sang est étrangère à la hiérarchie de son gouvernement. Elle en est absolument pure. *Abhorret...*

Elle fait aussi profession de pauvreté. L'autre grande force terrestre, l'argent, ne pénètre donc que par abus au milieu de ses sanctuaires. Sa pensée engendre son dogme, son dogme établit sa morale, détermine son culte, et l'on n'a qu'à l'étudier pour observer qu'il n'y a là qu'évolution logique ou transcription psychologique d'un même élément spirituel. Toutes ses disciplines, même rigoureuses, même déconcertantes, sont donc exclusivement rationnelles, puisque, du haut en bas, des principes à leurs conséquences dernières, la chaîne tient et qu'elle est forgée du même diamant. Rien donc de plus autonome, de plus libre ni de plus fort.

Tous les « crimes des papes », tous les procès de Galilée, toutes les flétrissures prodiguées à l'Inquisition ne prévaudront pas contre ce point de fait, et bien compris, ils pourront même le confirmer : nous tenons là un pouvoir purement spirituel. Il sut même imposer sa volonté aux puissances matérielles (ce qui est, proprement, le chef-d'œuvre même d'une Libre Pensée) ; il

1. J'ai esquissé les mêmes idées dans la préface de mon livre *L'Avenir de l'intelligence*.

n'a jamais admis que ces pouvoirs lui fussent supérieurs. L'Église catholique est indépendante, à la différence de l'Église russe, qui est soumise au Tzar, de l'Église luthérienne qui est soumise au roi de Prusse, de l'Église anglicane qui est soumise au roi d'Angleterre, de l'Église maçonnique qui est soumise à la Juiverie, des menues chapelles protestantes et de leurs succédanés, qui en France subissent tantôt la Juiverie, tantôt les caprices de leurs fidèles, et qui, en Amérique, commencent à se ressentir terriblement des influences de l'argent. Au rebours de ces dernières communautés, l'Église catholique est plus qu'indépendante, elle a le positif de toute liberté, elle a la force : les princes lui envoient des ambassadeurs, les banquiers comptent avec elle. Elle a réalisé par la seule force de l'Esprit pur une domination charnelle comparable et supérieure aux empires formés par les moyens de chair. Pure et libre de tout ce qui n'est pas pensée, elle est l'incarnation et l'apothéose terrestre de la Pensée.

Je comprends ces libres penseurs qui se résignent à penser par à peu près : ce ne sont que des esprits faibles. Ceux qui veulent serrer leurs rangs ou seulement concentrer et serrer leurs idées peuvent bien refuser, pour telle ou telle raison déterminée (par exemple s'ils ne peuvent pas croire en Dieu), de faire adhésion au dogme catholique : mais tout ce qu'ils refuseraient de sympathie, de respect et d'admiration au catholicisme, ils le refuseraient aussi à l'essence de leur propre pensée.

CHAPITRE II

PROTESTANTISME ET PROTESTANTS[1]

Une lettre de M. Gaston Japy.

MONSIEUR le Directeur de la *Gazette de France*, ayant reçu de M. Gaston Japy une lettre fort intéressante et fort nette sur la « question des protestants », j'ai demandé qu'elle me fût livrée, de manière à pouvoir la discuter et la commenter aussi longuement que possible. Il n'est point de sujet auquel il soit plus utile de réfléchir. On ne doit y porter que des idées très claires, pour éviter des équivoques et des malentendus qui seraient périlleux.

M. Gaston Japy, protestant de naissance et de religion, est un industriel d'une haute honorabilité et digne des égards particuliers que mérite un très bon citoyen, l'un des hommes dont la parole mérite d'être le plus sérieusement considérée, le plus respectueusement écoutée.

Protestant, il réclame en faveur de ses frères. Examinons ce qu'il dit pour eux, avec toute la déférence et l'attention qui lui sont dues, mais notons tout de suite, pour couper court à toute méprise, que l'on n'a rien à réclamer auprès de nous en faveur des personnes protestantes — *nous n'attaquons pas ces personnes,* — ni au nom de la liberté religieuse, — *ce n'est pas une religion que nous attaquons.*

« Dans votre numéro du 8 février », écrit M. Japy à la date du 12, « vous attaquez les Protestants ».

M. Japy a d'ailleurs dû s'apercevoir de ces attaques avant le 12 février. Elles ne tiennent pas, en effet, à des circonstances

1. D'après la *Gazette de France* du 19 février 1906.

passagères, mais à un état de choses qui dure depuis fort longtemps.

Un protestant sincère et tolérant n'en a pas moins le droit d'exiger les raisons justificatives de ces attaques bien qu'elles aient été *impersonnelles* et purement *politiques*. Nous ne marchandons pas ce droit à M. Japy :

Veuillez permettre à un Protestant qui, dans son humble sphère, lutte, depuis des années, contre le Bloc, de vous prier d'insérer la rectification ci-dessous à votre article.

Il est inexact de dire que tous les Protestants cherchent querelle à l'Église catholique. Il est facile de citer des noms de Protestants ayant combattu les sectaires qui désorganisent la France et ayant lutté contre les lois détruisant les congrégations et contre la Séparation.

Je citerai M. Georges Berger, député de Paris ; M. Sébille, député de Nantes ; dans le Jura, M. Deshayes, directeur du *Jura Républicain*, protestant, a combattu le Bloc et M. Trouillot.

Quantité de mes coreligionnaires, amis de catholiques, ne demandent que la paix religieuse et luttent contre la tyrannie honteuse des francs-maçons.

M. Gaston Japy nous connaîtrait mal s'il nous prêtait le moindre doute ou l'hésitation la plus légère sur le fait qu'il nous objecte. Et, si l'objection est loin de nous embarrasser, le fait nous est connu : nous ajouterons volontiers qu'il nous est précieux. Aux trois noms qu'il nous cite nous saurions en ajouter d'autres et tout d'abord celui de M. Gaston Japy en personne. Et, s'il nous plaisait de publier cette liste, on aurait le plaisir d'y voir quelques-uns des plus méritants d'entre les défenseurs de toutes les causes françaises depuis bientôt neuf ans. On ne dira jamais tout ce qu'il a fallu de fermeté de jugement et de droiture de caractère, par exemple, au commandant Lauth pour maintenir devant les diverses juridictions qui le torturaient, sous couleur de l'interroger, son témoignage invariable qui chargeait le traître Dreyfus. Il fut honni dans son église et poursuivi même par sa parenté la plus proche, qui trônait dans les consistoires et dans les facultés de théologie. Un autre huguenot français s'est honoré par une attitude semblable dans un poste moins exposé : c'est l'auteur de l'*Esprit protestant*, M. Gaston Mercier, du barreau de Montpellier. M. Gaston Mercier est un royaliste avéré, un antidreyfusien

résolu. Je professe une admiration sans réserve pour le commandant Lauth, une estime profonde pour M. Gaston Mercier. Il ne viendrait jamais à l'idée de personne, ici, de soutenir que de tels protestants cherchent querelle au catholicisme ou se désintéressent de leur patrie. On leur est très reconnaissant de leurs efforts et de leurs luttes, on en reconnaît la valeur d'ailleurs éclatante, mais il en faut constater aussi les durs échecs. Ni le commandant Lauth ni M. Gaston Mercier n'ont désabusé leurs coreligionnaires de l'anarchique mystification dreyfusienne, montée contre nous par les Juifs, les Maçons et les Étrangers ; ce n'a été qu'un jeu pour M. Gabriel Monod de démontrer dans la *Revue historique* à M. Mercier que l'immense majorité du « peuple protestant », et aussi l'aristocratie, le sénat, la classe dirigeante du même peuple, ont fait bloc avec les Dreyfus. On peut discuter sur la cause, mais voilà le fait. Triste sans doute, mais réel. La même triste réalité se retrouverait si, des persécuteurs de l'armée, on passait aux persécuteurs de la religion catholique.

Les protestants n'ont pas tous fait cause commune avec le Bloc ? Mais, d'abord, le Bloc entier adhère aux idées et aux hommes du protestantisme, et si, de ces derniers, une faible minorité repousse avec horreur les avances du Bloc, cette minorité est faible dans tout le sens du mot : elle compte très peu de membres, elle n'exerce qu'une médiocre influence. C'est malheureux, mais c'est certain.

M. Gaston Japy n'oublie-t-il pas un peu ce malheur, quand il nous reproche éloquemment d'oublier autre chose ?

> Vous oubliez, Monsieur le Directeur, que nous, Protestants, nous sommes du même sang que vous, Catholiques, que, depuis des siècles, nos aïeux ont répandu, aux côtés des vôtres, sur les champs de bataille, leur sang pour la France.

Assurément, et nous l'avons toujours reconnu, les protestants sont du même sang que nous ; ce sang arrosa autrefois les mêmes champs de bataille pour les mêmes causes françaises auxquelles les catholiques se dévouaient. Quand surtout l'on remonte quelques générations, jusqu'à l'âge contemporain de la Réforme, le type protestant et le type catholique apparaissent indiscernables. Lorsque Crillon et Lesdiguières, l'un pro-

testant, l'autre catholique, celui-ci Provençal, celui-là Dauphinois, se furent battus tout un jour sur la brèche de Sisteron, ils se tendirent la main, dit leur chroniqueur Paul Arène, et ils furent amis le reste de leurs jours. Que n'en fut-il de même de nos autres aïeux ! La violence de leur détestation mutuelle qui inspira des deux côtés de si durs et si beaux courages aurait dû créer une estime mutuelle, et cette estime reconstituer peu à peu, comme l'amitié de Lesdiguières et de Crillon, une communauté de vie nouvelle. Il n'en fut rien. Catholiques et protestants firent bande à part et, tandis que les plus nombreux, les plus puissants, les mieux placés continuaient le large courant de la tradition nationale à l'ombre des vieilles églises, des antiques mœurs, et de la Royauté, le protestantisme s'organisait en province distincte, en diocèse moral et mental tout à fait séparé, sorte d'îlot qui ne communiquait que par certains ponts très étroits avec le reste de la vie française : mais de larges chaussées, de nombreuses passerelles, de spacieuses levées de terre rejoignent au contraire le monde huguenot français à l'Allemagne (par la Suisse), à la Hollande, à l'Angleterre, c'est-à-dire aux peuples d'Europe les moins conformes pour la langue, les mœurs, la civilisation, à notre tradition et à notre origine. Les protestants sont des Français de race, de langage et de mœurs, mais dont les mœurs et même la race et la langue même, un peu arrêtés dans leur développement sur place, ont reçu de l'Étranger de sérieuses infiltrations et des influences très lourdes[1].

A qui la faute ? C'est une manie bien « libérale » d'évoquer le fantôme des responsabilités où cette notion n'a que faire. Il est toujours facile de charger Louis XIV, d'inculper Coligny. Quelles qu'aient été les responsabilités, tels sont les faits : les données de l'histoire, les accumulations du passé ont bien créé cette situation aux protestants en France : ils prennent figure étrangère. Et si un certain nombre d'entre eux s'appliquent à dépouiller cette physionomie de ressemblance avec l'Étranger, c'est au prix de très grands efforts, qui constituent à leur actif

1. Depuis les temps lointains où ces pages furent écrites, elles ont été corroborées point par point du témoignage d'un protestant illustre dont il sera question au chapitre suivant.

un sérieux titre de vertu : titre infiniment rare d'une rare vertu. Ce n'est point, il est vrai, avec ces raretés clairsemées, à peine apparentes, que l'on peut définir le caractère politique ou religieux d'une agglomération de six cent mille âmes, ce qui est à peu près le nombre des protestants français. Nous les définissons par les traits, par les caractères qui sont les plus répétés chez eux et qui leur sont, pour tout dire, les plus communs. Lauth, Mercier, Japy et Sébille peuvent être de très brillantes exceptions. Ce sont des exceptions envers qui nous serions injustes si nous les prenions pour les simples reflets de leur communauté.

Il importe de ne point commettre de faute de jugement à ce sujet... Cela importe même au point de vue le plus pacifique, et si l'on veut conclure une trêve utile et une paix solide avec les protestants. M. Gaston Japy a parfaitement raison de dire que les tueries du passé ne justifieraient point des tueries nouvelles. Au contraire, oserons-nous dire, c'est parce que les pères se sont arquebusés qu'il faut souhaiter aux enfants de pouvoir se tendre la main.

Si autrefois nos ancêtres ont eu le grand tort de s'arquebuser et de se massacrer, demande M. Japy, devons-nous, Français du xxe siècle, nous traiter en ennemis, parce que nous sommes, les uns catholiques, les autres protestants ?

Mille fois non. Il se fait d'ailleurs la même réponse :

Je ne suis pas de cet avis, pour ma part, et je connais de fort nombreux Protestants et quantité de Catholiques qui pensent comme moi et disent : — Que nous importe que vous Protestants vous alliez au temple, si nous Catholiques pouvons aller à la messe, et réciproquement ? En quoi, Monsieur le Directeur, le fait d'aller à la messe ou au temple peut-il nous empêcher d'être bons amis et bons Français ?

La tolérance mutuelle est évidemment le *modus vivendi* qui s'impose aux sociétés civilisées. On serait probablement meilleurs amis, amis plus étroits, plus intimes, si l'on n'avait qu'une foi religieuse comme on n'a qu'un statut civil, et de plus cette unité civile courrait aussi de moins grands risques de se défaire. Mais, ces risques existant, mieux vaut mille fois ne les point aggraver en mêlant aux délicates choses de l'âme les

injonctions brutales, les grossières mainmises du pouvoir matériel. Une foi unique avait l'avantage de maintenir une harmonie précieuse entre les intérêts vitaux de la cité et les intérêts moraux de ses membres : une nationalité où règne l'unité de la foi religieuse échappe à l'influence pernicieuse de ces courants d'idées profondément étrangers, radicalement corrupteurs et destructeurs, tels que Bayle, Rousseau, Mme de Staël, George Sand, Quinet, Michelet et Hugo en introduisirent chez nous. Ni la Révolution, ni le Romantisme français ne s'expliquent sans cette préalable division des consciences que la Réforme nous imposa, et qui découvrit nos frontières intellectuelles du côté du nord et de l'est ; or, le Bloc et toutes les fureurs dont le Bloc est le père, sont de formation romantique, révolutionnaire et conséquemment protestante. Non, non, il n'y a point là de quoi nous massacrer les uns les autres, mais il y a de quoi nous avertir des véritables conditions de la paix, de l'ordre et de l'équilibre français. Même indécise sur le point de savoir quels furent les premiers perturbateurs, l'histoire n'hésite point à désigner ce qui fut la perturbation.

Peut-être également coupables et peut-être également innocents, les hommes se sont succédé : ils ont passé et ils sont morts, se dérobant ainsi à toutes nos prises; mais l'idée qui les anima subsiste ; il demeure nécessaire de la juger. De quelque forme respectueuse, affectueuse même, qu'il faille envelopper, devant les personnes qui croient en cette idée, le jugement impersonnel que nous devons porter sur elle, il est impossible de l'arrêter sur nos lèvres et de le glacer sous notre plume, à moins de donner notre démission d'être raisonnable, d'animal politique et de citoyen prévoyant.

Ce n'est pas persécuter les protestants que de compter les destructions nées du protestantisme en Europe. Ce n'est pas organiser les massacres ni provoquer l'intolérance que de constater courtoisement cette vérité objective que le protestantisme a pour racines obscures et profondes l'anarchie individuelle, pour frondaison lointaine et pour dernier sommet l'insurrection des citoyens, les convulsions de la société, l'anarchie de l'État. La politique du Bloc ne tend qu'à briser ou qu'à détendre tous les liens sociaux au profit de l'individu. Il est bien difficile de ne pas reconnaître dans ce processus la marche constante,

régulière et logique d'un esprit protestant. Certaines raisons peuvent se dérober à des conséquences rigoureuses pour telle ou telle cause, par tel ou tel mobile éloigné ou prochain : mais, indépendantes de nos volontés, de nos passions, de nos caprices et de nos intérêts, les idées continuent d'inscrire une courbe inflexible au fronton de leur ciel serein.

M. Japy ne fait pas assez de distinctions entre l'inconséquence des meilleurs calvinistes et luthériens et la pleine vigueur dévastatrice inhérente à l'idée projetée par Calvin et Luther.

Il écrit :

> Parmi les hommes qui cherchent à détruire la religion, en France, et à imposer le culte grotesque du Pélican, ne voyons-nous pas surtout des hommes d'origine catholique ?

Ces hommes d'origine catholique sont aussi de forte tendance protestante : ils ne se donnent pas la peine d'en faire mystère. Yves Guyot est né catholique ; il veut nous protestantiser. Brisson est né catholique, et il place les protestants dans « l'ossature » du régime de son cœur au même titre que les juifs et que les maçons. Waldeck-Rousseau était né catholique : il célébra l'identité de la Déclaration des Droits de l'homme, première loi de la République, avec les principes du libre examen [1]. M. Loubet, catholique, a publiquement réédité, avec la même persévérance, les hommages du Bloc au principe constitutif de l'esprit protestant.

M. Japy précise :

> Si M. de Pressensé, M. Pelletan, sont protestants d'origine, MM. Combes et Clemenceau, Jaurès, Rouvier, Dubief, Trouillot, Lafferre et tant d'autres sont d'origine catholique.

M. Japy a dit plus haut que les ennemis de la religion étaient « surtout » d'origine catholique. Il entreprend ici de démontrer ce sentiment. Il cite donc neuf sectaires, sur lesquels il ne trouve que deux protestants : nous pourrions compléter sa liste, y introduire par exemple M. Ferdinand Buisson, qui est des théoriciens de la secte, mais acceptons, pour plus de com-

1. Réponse au pasteur de Saint-Étienne, le 12 janvier 1902.

modité, des chiffres flottants et arbitraires. La proportion du sectarisme chez les protestants y apparaît véritablement énorme. Les protestants sont 500.000; et ces 500.000 donnent *deux* sectaires destructeurs de la religion (1 pour 250.000) ; les catholiques sont 36 millions, qui ne donnent à eux tous que *sept* sectaires (1 pour 5.142.857) : ils devraient en donner *cent quarante-quatre* si le sectarisme des hommes d'origine catholique est égal à celui des protestants originels. Le sectarisme de ces catholiques est au sectarisme des protestants d'origine comme *sept* à *cent quarante-quatre*. Le sectarisme catholique est plus de vingt fois moindre, d'après les nombres mêmes que M. Gaston Japy nous a fournis spontanément, et seule l'habitude l'a pu rendre insensible à l'énormité de la différence.

S'il avait pris garde à la question de proportion, M. Gaston Japy ne nous parlerait pas des protestants sectaires dont la majorité relative est énorme, comme d'une infime minorité.

« Quelques protestants ! » écrit-il :

N'est-il donc pas injuste de dire *les Protestants*, parce que *quelques protestants* marchent avec les hommes amenant l'anarchie et la tyrannie en France ?

Nous disons *les* protestants, parce que l'esprit protestant, la communauté protestante, les corps, l'intérêt, le courant intellectuel et moral du protestantisme, vont du même côté et penchent dans le même sens que la majorité des personnes protestantes. Le commandant Lauth est un héros antidreyfusien. Mais les Lauth forment une famille, une communauté, une organisation dreyfusienne. Le commandant Lauth a été ce qu'il a été, *quoique* Lauth, *quoique* protestant. Et les autres Lauth et le reste du « peuple protestant » ont été ce qu'ils furent, *parce que* Lauth et *parce que* protestants. Il me semble que notre façon de parler est conforme aux réalités, aux classifications habituelles du langage. Le système de M. Japy tendrait au contraire à nous faire prendre l'accident pour l'essence et la règle pour l'exception.

Que penseriez-vous, Monsieur le Directeur, de nous protestants, si nous disions : les catholiques sont tous des fanatiques, prêts à nous massacrer, parce que quelques exaltés, prétendant pratiquer le culte catholique, tiennent des propos inconsidérés,

Franchement, nous ne connaissons pas de catholiques « prétendant pratiquer le culte catholique » et « tenant des propos inconsidérés », c'est-à-dire concluant à massacrer les protestants : il y a eu des menaces de guerre civile : pas *une* n'a été motivée, même de très loin, sur une considération d'ordre religieux. Quand *les* protestants aidaient de toutes leurs forces au sauvetage du traître et à la désorganisation de l'armée, on les a menacés de les traiter en ennemis publics ; j'ai lu bien des outrances depuis vingt ans, je n'ai pas lu une seule fois des menaces contre les protestants en tant qu'hérétiques. S'il y a des faits, en voilà certainement un. Et si l'on répond que le fanatisme religieux se colorait d'un prétexte de politique, je répondrai simplement que l'on rêve éveillé.

Il n'y a qu'à signer les appels à la concorde auxquels M. Gaston Japy se complaît en terminant. Mais que ne prêche-t-il un aussi suave évangile aux Doumergue et aux Réveillaud ! Que n'excommunie-t-il de sa basilique chrétienne les haineux prêcheurs du *Signal* et les sournois brouilleurs de cartes des *Débats* et du *Temps !*

La religion du Christ dit : — *Aimez-vous les uns les autres.* Si donc Catholiques ou Protestants nous ne songeons qu'à semer la haine et la guerre civile, nous ne sommes pas Chrétiens, par conséquent ni Catholiques ni Protestants, ne l'oublions pas.

Il évoque ensuite le visage de la patrie. Comme autrefois Ronsard, il s'apitoie publiquement *« sur ce peuple mutin divisé de courage »*, et, nous qui éprouvons même pitié que lui, nous le félicitons de l'éprouver si vivement, étant donné les idées maîtresses de sa doctrine et les principes de sa religion, qui tendent à l'émiettement systématique et à la division de tous les éléments sociaux. Déraciné, dissocié, décérébré même par ses doctrines, ce bon Français s'élève contre ses propres postulats historiques et philosophiques, et, s'il y met peu de logique, la vigueur de sa volonté et la force de son amour n'en apparaissent que plus magnifiquement méritoires. Quelle indignation frémissante à la pensée d'être traité de « juif », assimilé au juif !

Nous ne sommes pas de Palestine, nous Protestants, nous sommes de France.

Devant les dangers qui menacent notre chère France, n'est-il donc pas nécessaire de songer à la Patrie et de sonner le rappel de tous les bons Français, qu'ils soient catholiques ou protestants ; si ce rappel avait résonné, il y a des années, notre pays ne serait pas tombé où il est !

J'ose espérer, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien insérer, dans votre estimable journal, cet appel à la concorde d'un protestant de France. Je ne doute pas que votre loyauté me donne satisfaction.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Gaston JAPY.

M. Japy l'oublie, ce n'est pas nous qui classons le protestant dans la juiverie : c'est lui qui se met avec elle. Mais, qu'importe, d'aussi nobles paroles doivent être entendues. On ne peut pas promettre à M. Gaston Japy d'épargner désormais la puissante communauté politique qui travaille évidemment contre les intérêts capitaux de la France. Mais on peut, on doit lui promettre de se souvenir, à chaque heure de ce combat, de sa belle et juste réclamation : « Nous ne sommes pas de Jérusalem ». Il y a chez les protestants un vieux ferment de sang de France. Comment rendre à cet élément sa suprématie profonde ? Et comment le faire prédominer sur les éléments qui lui sont venus du dehors ? Il me semble que ce doit être en extirpant, non pas les hommes protestants, qui sont de nos frères, mais l'esprit protestant, qui est notre ennemi et le leur.

CHAPITRE III

CONFESSION GÉNÉRALE D'UN PROTESTANT FRANÇAIS[1]

Il n'est pas commun de voir critiquer le protestantisme dans une revue juive, par un protestant, membre d'une des tribus protestantes les plus honorées et les plus puissantes de ce pays. C'est pourquoi je prierai tous ceux de nos lecteurs disposant de la faible somme de vingt-cinq sous, de se procurer *La Revue* (ancienne *Revue des Revues*) (du juif naturalisé Finkelhaus, dit Finot), en son numéro du 1er décembre 1911, et d'y couper précieusement l'article de M. Onésime Reclus, *les Protestants en France*. Ces quinze pages pourront faire un service utile, notamment confirmer et vérifier, avec des preuves non suspectes et des aveux probants, ce que nous ne cessons de dire et d'écrire depuis quelque vingt ans, sur la prééminence illégitime de l'État huguenot en France et ses offenses à la tradition morale et à l'esprit de la nation.

Ni avant de le lire, ni après l'avoir lu, il ne faudra témoigner la moindre surprise. Eh! quoi, un protestant contre le protestantisme? Il n'est rien de plus naturel. L'habitude de protester et de réclamer contre tout mène à se déchirer soi-même. L'anarchie protestante devait se retourner contre les protestants. Cela s'est déjà vu par quelques exemples célèbres : le pasteur Dide en France, le fils de pasteur Nietzsche en Allemagne. On le revoit par M. Onésime Reclus.

I

Au lieu de commencer l'article par son commencement, il faut d'abord jeter les yeux sur ce savoureux paragraphe 2 de

1. D'après l'*Action française* du 5 décembre 1911.

la page 321, d'après lequel, le protestantisme n'ayant pas « perdu toute force agressive », « l'ardeur du prosélytisme n'étant pas éteinte », « le moment a paru favorable à une grande entreprise ». M. Reclus ne nomme pas cette entreprise, mais il en laisse deviner le nom, qui n'est autre que la *conversion de la France au protestantisme, à la faveur du Gouvernement, de l'École et de la haute et basse Presse démocratique.*

M. Onésime Reclus énumère les circonstances et les conditions de ce moment jugé favorable à la conquête huguenote :

Des dirigeants tellement pénétrés de « michelétisme », de « quinétisme », d' « hugotisme », de « garibaldisme », d' « intellectualisme », de libre pensée (ou soi-disant telle), d'incompréhension de l'histoire qu'ils en sont enfantins ; la prêtrophobie prise dans son sens le plus étroit, la haine et l'horreur du prêtre catholique seul, comme si pasteurs, évangélistes, colporteurs bibliques, rabbins, muftis, et *tutti quanti*, n'étaient pas aussi des prêtres ; l'éclatante prospérité des nations en presque totalité ou en grande majorité protestantes attribuée uniquement à leur protestantisme, sans aucun égard au milieu, au climat, au sol, à la jeunesse ou à la vieillesse du peuple, à l'étoile bénigne ou maligne [1] ; le fabuleux triomphe de Bismarck ; le parlementarisme anglais, le libre-échange anglais et le *make money* anglais devenus les trois grandes religions non révélées ; et, comme conclusion naturelle au spectacle du monde moderne : Comment ne préférerions-nous pas à notre pauvre catholicisme caduc cette Réforme qui a fait les Anglais si riches, les Hollandais si patients, si tenaces, les Allemands si savants, les Scandinaves si vertueux et les Yankees si puissants ?

Tel est le rêve des admirateurs et des amis du protestantisme en France. Telle est leur suggestion. Maurice Pujo l'a mise à la scène dans ses mémorables *Nuées*. Ceux qui veulent donner une morale à la France la tiennent toute prête depuis trois siècles environ, et c'est la morale commune à ces riches Anglais, à ces Hollandais patients et tenaces, aux doctes Allemands, aux Yankees puissants et aux « vertueux Scandinaves »,

1. On est reconnaissant à M. Onésime Reclus de ce dédain qu'il marque ainsi à la « nuée » de la prospérité des nations protestantes. Ceux qui manœuvrent cet argument de réunion publique oublient, par exemple, entre les facteurs de prospérité moderne la houille et, entre les peuples prospères, la Belgique. Ils ne tiennent pas compte non plus de la *déprotestantisation* graduelle des peuples protestants prospères, qui évoluent simultanément, semble-t-il, vers des formes qui se rapprochent du catholicisme ou vers l'agnosticisme le plus complet.

morale plus ou moins tempérée, laïcisée, masquée, mais reconnaissable toujours à l'odeur et à la saveur. On veut user des forces de l'État, de la presse et de l'école pour entraîner le peuple français au protestantisme. Avant de laisser faire, il est bon d'écouter M. Onésime Reclus. Son style chaud, un peu touffu, est plein de couleur.

M. Onésime Reclus examine deux choses : quel droit auraient les protestants à nous faire ainsi la leçon ? A quelle conséquence française ou anti-française aboutit l'école où se donne cette leçon ? Nous l'avons souvent dit. Mais voici une autorité devant laquelle les indécis s'inclineront.

II

M. Onésime Reclus commence par noter que la France a « élevé des autels à la majorité ». Elle a fait du suffrage universel, de la moitié plus un son maître et son Dieu. Or, « en divisant le nombre des Français par celui des protestants » (650.000, dit-il), on trouve qu'ils ne font pas même le soixantième de la nation. Nous éprouvons un certain plaisir à transcrire les résultats de ce calcul par la « règle de trois » que nous avons souvent opéré.

Étant donné leur nombre, dit M. Onésime Reclus, les huguenots (c'est-à-dire en allemand, *Eidgenossen*, les compagnons, les confédérés du serment)

ne devraient donc avoir qu'un ministre, un député, un sénateur, un juge de paix, un fonctionnaire, un préfet, un sous-préfet, un trésorier-payeur général, ainsi de suite, sur soixante et au delà : soit un cinquième de ministre (il n'y a que dix ministres), dix députés au plus, cinq sénateurs, un préfet et demi, six sous-préfets, quarante-huit à quarante-neuf juges de paix. En stricte justice ils ne compteraient qu'infinitésimalement dans l'infinie machinerie de l'État, au lieu d'en être presque le rouage essentiel. La même anomalie avantage encore plus les israélites. Ils n'auraient droit qu'à un trentième de ministre, à un député et demi, à moins d'un sénateur, et à moins de huit juges de paix. Menus bureaucrates, majestueux *ronds-de-cuir*, distributeurs de la justice, mandataires du peuple souverain, administrateurs et délégués sont, pour ainsi dire, choisis en raison inverse de l'extraordinaire infériorité numérique des gens de la religion prétendue *réformée* et des fils du patriarche Abraham d'Ur en Chaldée.

On sait les protestants peu nombreux, ajoute M. Onésime Reclus. Cependant, on s'exagère encore leur nombre. « On le proportionne involontairement à la place démesurée » qu'ils se sont acquise :

Parfois, souvent même, on entend qualifier de protestante telle ville du Sud, du Sud-Ouest ; or, cette ville est catholique, *aux trois quarts, aux quatre cinquièmes, aux neuf dixièmes.*

A mieux connaître telle ville réputée protestante, on comprend très bien qu'elle en ait le renom. Le député, un protestant, en est originaire. Le maire est protestant, l'adjoint aussi, et peut-être la plupart des conseillers municipaux ; le médecin, le notaire, le juge de paix, le percepteur, le grand épicier, le maître négociant, presque tous les *honoratiores*, et les hommes les plus riches, et par conséquent, les plus considérés !

M. Reclus n'explique pas par les mêmes causes que nous cette disproportion du nombre des protestants avec leur importance politique et sociale. Il ne se rend pas compte de la force de ce petit État cohérent et uni dans la masse (« dissociée et décérébrée », comme dit Barrès) de la France du XIXe siècle. Et cela l'oblige à en revenir aux faibles et fabuleuses explications qu'un Monod, le professeur Stapfer, dont le nom prit deux *p* lorsque les Stappfer étaient Suisses, fournissait il y a dix ou douze ans, dans la même revue à laquelle collabore M. Reclus :

— *Nous sommes les plus forts parce que nous sommes les meilleurs, les plus fiers, les plus fins, les plus beaux, les plus malins et les plus sages ; nous sommes les premiers parce que, de droit naturel, le premier rang revient aux lions, donc à nous.*

Pour M. Onésime Reclus, ces arrogants propos ne sont plus vrais, mais ils eurent leur vérité. Le protestantisme fut une aristocratie. Seulement elle est dégénérée, elle dégénère. En moins de deux générations, la prospérité l'aura corrompue.

Je le demande à toute personne de bon sens, qu'est-ce qu'une aristocratie douée des premiers avantages de l'intelligence et du cœur et à laquelle trente ou quarante ans d'influence et de richesse auront suffi pour consommer sa ruine ? Il est trop clair que ses vertus étaient de façade, et ses mérites d'illusion. Un observateur perspicace qui avait pu observer le protestantisme méridional à son âge héroïque, Auguste Comte, a su très bien

remarquer, à propos d'un protestant qu'il avait aimé tendrement, son professeur de mathématiques, Encausse, la faiblesse intime et profonde du protestantisme français. Les Français de ce culte ont vécu à l'écart de l'esprit et du cœur de la France aux deux époques décisives de la formation et de l'organisation du pays, l'époque de François Ier et de Ronsard, l'époque de Richelieu et de Bossuet. Préservé ainsi de quelques menus défauts de la civilisation nationale, le protestantisme n'en a pas connu les qualités les plus hautes et les plus profondes, qui tiennent à l'ordre et à la direction de nos idées et de nos mœurs.

III

M. Onésime Reclus n'hésite pas à reconnaître que le monde huguenot communiqua avec l'étranger beaucoup plus que ne le faisait le reste de la nation. Et quel étranger ! celui de l'est et du nord, « l'Allemand, le Hollandais, l'Anglais, l'Anglais surtout », c'est-à-dire le plus dissemblable de nous. Que de fois nous avons marqué cette conséquence directe du retour des exilés de 1685 ! Le retour de l'émigration de 1815 n'amena qu'une couche superficielle d'apports anglo-allemands. Le retour de 1790 institua, tout au contraire, entre les protestants français et les religionnaires du nord et de l'est, un mouvement de va-et-vient qui dure encore.

Des relations continuèrent entre les émigrés et leurs parents restés en France ; en même temps, de nombreux étrangers, luthériens ou anglicans, venaient s'établir dans nos villes, principalement dans nos grands ports, pour fins de commerce et d'industrie.

Il s'ensuivit que maintes familles, notamment des familles de pasteurs, envoyaient un ou plusieurs de leurs enfants, soit en Allemagne, soit de préférence en Angleterre, et Écosse, soit chez des pasteurs, soit chez des laïques, soit dans des institutions strictement réformées où l'on comptait bien qu'ils s'affermiraient dans les principes de la Réforme en même temps que dans le mépris pour la doctrine catholique romaine.

De ce séjour chez les « frères » d'outre-Rhin et chez les « frères » d'outre-Manche, de ces souvenirs de jeunesse, quoique pour beaucoup ce fût la jeunesse cloîtrée, presque tous revenaient avec la germanomanie, encore plus avec l'anglomanie. Ils restaient tels parce que la littérature chrétienne protestante est beaucoup plus riche en

terre anglaise qu'en terre française, malgré le secours de Genève, de Lausanne, de la *Feuille religieuse du canton de Vaud*, des traités, pamphlets, brochures, livres sermons, de la Suisse romande...

A n'en pas douter, cette connaissance des langues septentrionales défrancisa maints huguenots.

IV

Il résulte de cet exposé de M. Reclus, que nos deux thèses sont exactes. Premièrement, la domination incontestable du monde protestant est celle d'une minorité infime, et qui s'exerce contrairement au « droit » de la démocratie, qui est le gouvernement de la majorité, laquelle, en France, n'est et ne peut être que catholique *(« il n'y a guère en France que des catholiques vrais ou faux »)*. Secondement, le règne de la minorité protestante tend à nous dénationaliser, à nous « défranciser », que les protestants soient patriotes ou non (ce n'est pas la question, il ne s'agit pas des volontés, ni des intentions), leur esprit, leurs mœurs, leurs façons de sentir et de vivre se sont peu à peu éloignés des façons, des mœurs et de l'esprit de notre pays. Issus de bons et authentiques Français du XVIe siècle, leur type a dévié sous les influences de conceptions et de sensibilités étrangères, profondément différentes de nos traditions historiques les plus vivaces.

C'était ce qu'il fallait démontrer.

Mais M. Onésime Reclus ne s'en tient pas là. Il en dit bien plus long sur la corruption présente des huguenots :

On l'ignore généralement : les calvinistes, qui furent les plus féconds des Français, sont maintenant les derniers parmi les évocateurs de la vie française : *ils sont trop riches*.

Dans les plus opulentes de nos vallées du Sud-Ouest, pour ne parler que de celles-là, telles paroisses calvinistes n'opposent en moyenne qu'*une* naissance à trois, voire à quatre décès ! Si nous avons bonne mémoire, il n'y a plus que sept *parpaillots* dans un bourg hautement et magnifiquement situé qui regorgea de vie protestante ; et à vingt-cinq lieues de là, à peine si deux à trois dizaines de fidèles (en convoquant le ban et l'arrière-ban) assistent au *culte* dans un charmant temple, ombragé de tilleuls, qui fut trop petit, il y a cinquante ans au plus, pour contenir tous les *disciples* à la Noël, à Pâques, à la Pentecôte, à la Communion de septembre.

Cette vignette de philosophie morale est divertissante. Mais elle exorbite nos thèses. Et nous laisserons semblablement de côté le chapitre amusant où l'écrivain huguenot et fils de huguenots « pleure de rire » au défilé des « cent cinquante manières de comprendre et d'adorer » qui sont propres à la religion protestante. Ce « poudroiement » des « églises » autour du « roc de l'Église » sera lu avec intérêt par les ecclésiastiques compétents, comme un bon appendice à l'inébranlable *Histoire des Variations*. Qu'il me suffise de transcrire, au terme du constat, les bonnes et savoureuses lignes par lesquelles M. Onésime Reclus a terminé une confession générale, qui sans être une abjuration, ni même une accusation, pourra donner à bien des protestants français quelque envie d'abjurer, à bien des patriotes quelque volonté d'accuser.

« Cela dit sans approuver le moins du monde les merveilles de la très sainte Inquisition, ni toutes sortes de campagnes tendant à diviser entre eux les Français... »

Il ne s'agit pas de les diviser, cher monsieur Reclus, il ne s'agit que de les unir ou de les réunir, afin de briser ensemble le plus insupportable et le plus inique des jougs.

CHAPITRE IV

L'INDIVIDU CONTRE LA FRANCE[1]

NOTRE « *CONTR'UN* »

Déclaration des devoirs de l'homme en société. — Distinction de la politique et de la morale. — Les parasites de l'individualisme français : les quatre États confédérés. — Vers le Roi de France.

A la fin de 1897, peut-être encore en janvier et février suivants, celui qui devait être le fondateur de l'*Action française*, M. Henri Vaugeois, était très assidu, impasse Ronsin, aux séances de l'*Union pour l'Action morale,* alors comme aujourd'hui dirigée par M. Paul Desjardins, quelque peu présidée par M. Gabriel Séailles et patronnée de haut par M. Ferdinand Buisson. M. Vaugeois rencontrait là une curieuse foule d'israélites et d'étrangers, mêlés de ces Français de famille italienne, allemande, anglaise, scandinave, suisse, nègre ou turque, qui se prétendent communément de « doubles Français ». Comme dans la comédie de M. Maurice Pujo, *les Nuées*, le principal objet des travaux de cette Union était de « donner une morale à la France ». M. Axel Constierne y collaborait avec M. Daniel Ventresohn.

I

L'impasse Ronsin s'était placée sous l'influence de doctrines assez complexes, mais non très divergentes : prédication de

1. D'après le *Correspondant* du 10 mai 1908. — Ce chapitre a été écrit en collaboration avec M. Lucien Moreau.

J.-J. Rousseau, spinosisme, kantisme, Emerson, Ibsen, Tolstoï, et l'école protestante de Renouvier. Pour instruire l'individu à tirer de lui-même sa propre règle, on commençait par s'efforcer de le délivrer de toute loi ne venant pas directement de lui. La loi « extérieure » est de pure contrainte, de pure immoralité : on peut donc la subir, on ne peut pas l'accepter et la loi intérieure, qui mérite seule le nom de Loi morale, reste subjective à chacun, ne s'impose que par elle-même : elle se déshonore et s'annule aussitôt qu'elle fait appel à une autre autorité que la sienne.

A cette révolte méthodique contre les règles correspond l'exaltation du dieu intérieur. Toute prohibition, toute entrave ou limite étant traitée en adversaire si elle ne sort pas du vrai fond, du seul fond de la conscience qui la reçoit, et si l'examen établit qu'elle émane du « dehors » (religion ou société, famille ou État), — au contraire, l'inquiétude, les murmures, l'élan du cœur ou le frisson des nerfs, quelque trouble ou perturbatrice qu'en puisse être la cause, bénéficieront d'une prévention favorable ; de plain-pied, cela aura droit à la sympathie, au respect, comme les vraies voix de la conscience, celles qui disent : *Fais, Ne fais pas,* celles dont le règne obéi mérite d'éveiller autant d'enthousiasme et plus d'admiration que « la vue du ciel étoilé... »

Ce culte exclusif et réfléchi de la spontanéité individuelle, joint au mépris de tout le reste, doit être désigné par son nom d'*individualisme :* tant pis pour les commentateurs qui mettent sous ce mot toute espèce de choses (égoïsme ou même héroïsme !) hormis ce qu'il signifie réellement.

A rétablir, à rapprocher les noms de choses on en comprend mieux les rapports : l'individualisme religieux s'appelle la Réforme ou le libre examen ; l'individualisme politique s'appelle la Révolution ; l'individualisme dans l'art, c'est le Romantisme. Tout cela, au vrai, ne fait qu'un. Si le grand intérêt de la vie se réduit à l'apport individuel de *chaque* être humain, quel qu'il soit, que valent les lois, les mœurs, les institutions, les coutumes ? Cet héritage social est mauvais au fond, la transmission héréditaire est funeste. Les produits élaborés et filtrés par la suite des générations ne peuvent compter pour grand' chose : il convient, il est juste, il est noble et brillant de recréer

le monde à chaque matin, il est beau d'y recommencer à discuter et à vérifier indéfiniment tout, langues et prosodies, codes politiques et constitutions religieuses. Le recommencement vaudra d'autant plus qu'il se fera sur une table rase ; avant de construire l'idéale cité, on doit d'abord balayer toutes les réalités anciennes. Elles encombrent indûment le terrain : la destruction devient le premier en date de tous les devoirs.

Les hommes qui propageaient de telles doctrines étaient pour la plupart des bourgeois fort rangés, très souvent éducateurs officiels de notre jeunesse, pourvus de situations sociales et d'honneurs : ainsi la destruction qui venait d'eux ne pouvait alarmer personne. Et, d'autre part, élèves et maîtres se croyaient parfaitement détachés de ce que la parole ou l'action peuvent mettre en morceaux : la *liberté d'esprit* étant leur unique devise, ils s'interdisaient avec stoïcisme les attachements particuliers du cœur ou de la pensée. En dehors du siège de la conscience morale, tout était déclaré parfaitement indifférent, même la branche sur laquelle ils se trouvaient assis : or, ils la sciaient de leur mieux.

II

Entre 1885 et 1897, bien peu, parmi les jeunes gens qui se piquaient de ne point retarder, purent échapper à cette influence des Diogène respectables, des nihilistes bien vêtus : bien peu furent d'un autre bord que Ravachol et Émile Henry. Le catholicisme, de sa nature, eût dû combattre ces tendances : pourtant de jeunes catholiques furent touchés en grand nombre et contaminés plus ou moins. Nos partis de droite eux-mêmes, irréductibles en apparence, se trouvèrent intérieurement affectés. Pouvait-il en être autrement ? Ce que l'on respirait impasse Ronsin n'était que l'extrait concentré d'une atmosphère plus ou moins diffuse partout ailleurs, et qu'avait bien favorisée la littérature poético-philosophique du XIXe siècle à peu près entier. On n'appartient pas impunément à une patrie abaissée et surmenée par cent années de révolutions et de guerres ; pour que la volonté de réaction surgisse, il faut que le senti-

ment de la dépression soit devenu intolérable : vers 1890, on était déprimé, mais *on n'en ressentait pas encore le malaise.*

Le jeune Français cultivé n'en était pas à mépriser sa nationalité, ni sa classe originelle, ni son petit pays natal. Il se contentait de ne pas songer à cet ordre d'idées qui ne lui offrait ni matière à réfléchir, ni point de départ pour agir, ni prétexte d'une œuvre d'art : pures banalités dénuées de tout intérêt ! On croyait au contraire utile et significatif d'admirer Kœnigsberg à cause de Kant, Genève en raison de Rousseau, Yasnaïa Poliana pour l'amour de Tolstoï. Admirant l'Étranger de nous arriver de si loin, nos étudiants n'avaient pas l'idée de se dire : « Et nous ? Et le cercle natal ? » Indifférence de l'imagination qui n'était pas silence du cœur, car la plupart continuaient d'aimer sans le savoir l'ensemble des réalités tutélaires dont ils éprouvaient confusément le bienfait.

III

Quelques-uns de ceux qui avaient le plus complètement méconnu le mystérieux dépôt de leur tradition, qui s'étaient le plus pénétrés de morale protestante, d'esthétique juive et de prophétisme international, eurent donc le sujet d'une stupeur profonde, le jour où ils durent se reconnaître avant tout des Français : individualistes peut-être, mais tout d'abord des fils de bons Français et de bonnes Françaises prêts à sacrifier l'individualisme pour la patrie ! L'Affaire Dreyfus leur jetait ce trait de lumière. La culture philosophique les avait habitués à rechercher les principes et les raisons des choses : où la foule ne vit qu'un traître à maintenir au bagne et des perturbateurs à châtier, M. Vaugeois et ses amis, M. Pierre Lasserre, M. Maurice Pujo et les autres, commencèrent à distinguer, sous l'émeute hébraïque, la doctrine qui nous dissout depuis les Droits de l'Homme et le décret de Le Chapelier ; ces anciens « Compagnons de la vie nouvelle » sentirent qu'ils optaient pour la France réelle contre l'idée politique et morale qui tourmente l'Europe depuis la Réforme, et qui empoisonne la France depuis la Révolution.

Si l'on pouvait renouveler et rendre tout à fait intelligible le langage archaïque de La Boëtie — en le retournant, — il faudrait dire que nos amis rédigèrent, alors, en quelque sorte, le *Contr'un* du XIX[e] siècle mourant. Ils formulèrent la protestation éclatante non pas seulement contre le juif ennemi des Français, mais contre l'individu ennemi de tous les individus qu'englobe la société, contre l'*Un*, contre l'unité individuelle adoptée pour mesure, pour règle et critère de tout. Le jour où des Français cultivés et intelligents se déclarèrent favorables à la sentence judiciaire prononcée par un tribunal délibérant à huis-clos contre un être humain dont ils ne pouvaient juger eux-mêmes la cause puisqu'ils n'en avaient pas le dossier, ces Français ne se contentèrent pas de réagir contre un préjugé ancien et profond que toute leur vie intellectuelle avait créé et soutenu en eux : ils rompaient aussi avec la pensée directrice de la Révolution, ils rédigeaient le premier article du symbole contre-révolutionnaire, — la *Déclaration des devoirs de l'homme en société.*

Devoirs qui ne commandent pas de regarder toute décision de justice comme infaillible et éternelle, tout jugement régulier comme irrévocable et impossible à reviser : mais devoirs qui interdisent de crier ou de croire à l'erreur judiciaire sans en avoir de fortes raisons. Devoirs qui n'enseignent pas à être inhumain, mais qui veulent qu'on se montre d'abord clément, bon et pitoyable pour le corps social dans lequel et par lequel subsistent les milliers et les millions d'êtres humains les plus proches de nous[1].

Telle était, en ces années 1897 et 1898, l'importance du cas Dreyfus : en se posant, il posait le cas de conscience du siècle. Prendre parti pour la société contre Dreyfus, contre l'individu, contre l'*Un*, c'était se mettre en mesure de retrouver la morale et la politique des beaux siècles antérieurs, morale et politique tellement oubliées qu'elles en furent toutes neuves. Dans l'agitation d'une guerre civile fermenta une renaissance de philosophie politique.

1. Sur les faits concrets de la cause Dreyfus, et sur leur valeur juridique et morale à l'époque dont je parle, on peut se reporter à ma préface du *Joseph Reinach historien*, de Henri Dutrait-Crozon. — Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1 vol. in-8°.

IV

M. Vaugeois, M. Pujo, M. Lasserre, ne le reconnurent peut-être pas tout de suite, mais leur adversaire le vit pour eux. Car c'est au nom des principes individualistes, reçus jusque-là pour indiscutablement vrais, que l'adversaire les somma de revenir au parti qui s'y conformait en sacrifiant *la patrie entière* à un simple doute en faveur de Dreyfus, de l'*Un*. Et l'adversaire ne se trompait pas : si rien n'est plus sacré au ciel et sur la terre que le corps vivant d'un individu quel qu'il soit, il n'est pas besoin d'un doute sérieux, ni de l'ombre même d'un doute, pour remettre en question une condamnation prononcée : du fait même qu'elle *est*, la condamnation est suspecte ; le condamné est sympathique du fait qu'il est un condamné. La société qui condamne est la vraie coupable. Voyez ce que les romantiques ont fait et ont dû faire de l'ancien *res sacra miser*. Relisez les *Misérables*, les *Derniers jours d'un condamné* de Victor Hugo. L'échafaud est injuste, parce qu'il est l'échafaud. Et de même, le bagne. Donc, une revision est-elle demandée, par le premier venu et pour qui que ce soit, *de plano* cette revision doit s'imposer, et les non-revisionnistes ne peuvent être que des cœurs durs et des esprits étroits ; pour obtenir cette revision, des excès seront légitimes, la passion aura raison, la violence sera le droit. Si l'individualisme est vrai, il sera juste et bon de tout secouer, de tout ébranler et bouleverser pour effacer la condamnation de n'importe quel individu : désorganiser l'opinion, l'armée, les lois et l'État, détruire la paix, la défense et la sécurité de la nation, tout est légitime pour *Lui*. Un certain nombre de braves gens à l'esprit faux ou bien faussé par cette doctrine devaient être dociles aux suggestions intéressées des meneurs protestants, étrangers, francs-maçons et juifs ; ils n'hésitèrent point à pratiquer ces maximes absurdes : elles s'imposaient avec une rigoureuse logique ; et, pour les rejeter, il eût fallu d'abord abandonner le principe individualiste et libéral.

C'est d'ailleurs ce qu'abandonnaient, de leur côté, plus ou moins résolument, plus ou moins consciemment, les millions de bons Français qu'un instinct de conservation nationale oppo-

sait au parti de Dreyfus. Mais l'individualisme n'existait dans la masse qu'à dose faible et combattue. Au lieu que, en réagissant avec la masse contre les plus graves préjugés du XIX[e] siècle, les dissidents de l'impasse Ronsin changeaient leur axe intellectuel, leur centre moral. Ils durent donc s'examiner sur une réaction si imprévue et si radicale. Il leur fallut savoir où ils allaient, d'où ils venaient, reviser leurs convictions anciennes, analyser leurs conceptions nouvelles...

Analyser tout en vivant, étudier tout en bataillant, ce fut, dès l'origine, le programme des anciens tenants de l'Action morale, devenus les fondateurs de l'*Action française.*

V

Aurait-on mieux fait de ne point combattre avant d'avoir achevé l'analyse ?

Mais jamais, depuis que le monde est monde, on n'attendit d'avoir une idée claire pour agir. L'oiseau qui sort du nid et prend son vol fait une pétition de principe, enseignent de graves manuels de philosophie ; et tous les traités de tactique commencent, paraît-il, par un aphorisme de Napoléon : « On s'engage, et l'on voit après. »

La *Ligue de la Patrie française* s'était opposée à la *Ligue des Droits de l'Homme*; au Comité de l'impasse Ronsin, dont l'action voulait être morale, c'est-à-dire, en langage kantien, « individualiste », s'opposa le nouveau comité, dont l'Action voulait être française. Donnons à ces verbes de volonté tout leur sens : tendance, avec conscience, délibération et définition de plus en plus nette du but. Le nationalisme instinctif de l'*Action française* n'était pas plus éclairé que celui de la *Patrie française* : mais il tendait à s'éclairer. Il ne s'écartait pas du champ de bataille, il y portait seulement le goût de mieux viser, de frapper à la tête, de rallier les intelligences. C'est en pensant à cet effort que M. Maurice Barrès écrivait dès 1899 : *« Il n'y a aucune possibilité de restauration de la chose publique sans une doctrine »,* et c'est pour correspondre à cette parole que l'*Action française* essaya pour la première fois de définir sa direction.

Rien n'est plus saisissant que la page des tâtonnements dans le premier *Faust*. A mesure que le vieux solitaire de Gœthe prend, éprouve et rejette successivement les termes de « Verbe », d' « Esprit », de « Force », destinés à traduire le texte sacré dans sa chère langue allemande, on se représente les efforts successifs de la pensée sincère. La première formule que donna l'*Action française*, certain soir de novembre 1899, ne serait pas moins suggestive. Trois points y étaient posés comme fondements essentiels de l'accord, et, sur les deux premiers (nature sociale de l'homme, nécessité moderne des nations pour l'Humanité), on n'a jamais rien eu à changer par la suite. L'*Action française* n'a pas varié davantage sur le début de l'autre article : *« Entre Français, toutes les questions pendantes, tous les problèmes diviseurs doivent être coordonnés et résolus par rapport à la nation. »* Mais elle ajoutait alors que *« les groupements naturels des Français doivent se faire autour d'un commun élément national »,* et ce terme encore si vague d' *« élément »* était éclairé aux lignes suivantes de manière à laisser voir un tâtonnement assez grave : *« Par-dessus leurs sentiments »,* disait-on, *« les Français doivent se classer suivant le plus ou moins de profondeur et d'intensité de leur foi française. »*

Se classer d'après l'intensité de leur foi française ! En quoi les patriotes ainsi distribués et classés auraient-ils pu découvrir et formuler une solution à la crise ? Pareil programme se ressentait des méthodes subjectives de l'impasse Ronsin : on prétendait se compter sur des sentiments, au lieu d'envisager les choses ou les idées qui déterminent les sentiments ; on parlait de l'opinion des Français, et non pas des besoins réels de la France. Quelques mois de réflexion, et la nécessité de préciser (pour écarter des objections spécieuses), suffirent à dégager la formule définitive. Le vague *« élément national »* cité plus haut fit place à un terme net, celui qu'on trouve partout, depuis, dans les publications de l'*Action française*, celui qu'on pourrait appeler le commun dénominateur auquel ont été ramenés tous les problèmes à résoudre : *l'intérêt national.*

« Un vrai nationaliste place la patrie avant tout ; il conçoit donc, il traite donc, il résout donc toutes les questions poli-

tiques pendantes dans leur rapport avec l'intérêt national; avec l'intérêt national, et non avec ses caprices de sentiment; avec l'intérêt national, et non avec ses goûts ou ses dégoûts, ses penchants ou ses répugnances; avec l'intérêt national, et non avec sa paresse d'esprit, ou ses calculs privés, ou ses intérêts personnels. »

Aimer la patrie, croire aux destinées de la patrie, ne suffit donc ni à chaque nationaliste, ni au chef de la nation ; il ne suffit pas à ce dernier d'être le fondé de pouvoir du sentiment national. Il lui faut la notion profonde des intérêts de ses nationaux, non de quelques-uns seulement, mais de tous, des nationaux vivants, des nationaux à vivre ; il lui faut le pouvoir de défendre au besoin la France éternelle contre le caprice ou l'avidité de quelques-uns, ou de beaucoup, ou même de l'ensemble des Français d'une époque, — absolument comme on défend la chasse contre les chasseurs ou la pêche contre les pêcheurs : car la somme des intérêts particuliers, ou même des intérêts collectifs français, ne donne pas du tout l'intérêt général de la nation française, qui est parfois tout autre, et qui doit toujours prévaloir.

Pour appliquer correctement ces principes, pour mener à bonne fin des études où l'analyse du réel observable se compliquait à chaque instant de généralisations délicates, il fallait de toute nécessité récuser constamment l'obsédant fantôme de la morale, de la morale individualiste étudiée sous Kant, en Sorbonne ou bien à l'impasse Ronsin. En examinant la structure, l'ajustage et les connexités historiques et sociales, on observe la nature de l'homme social et non sa volonté, la réalité des choses, et non leur justice : on constate un ensemble de faits dont on ne saurait dire après tout s'ils sont moraux ou immoraux, car ils échappent de leur essence à la catégorie du droit et du devoir, puisqu'ils ne se rapportent pas à nos volontés.

Comme il y eut des phénomènes purement chimiques ou physiques dans l'organisation d'un Descartes ou d'un saint Vincent de Paul, toute société se construit suivant des nécessités naturelles dont il s'agit de connaître exactement l'essence, non d'affirmer ou de contester la justice et le bien fondé. Nous ne savons s'il est juste qu'un fils ne puisse choisir son père, ou

qu'un citoyen soit jeté dans une race avant d'avoir manifesté le libre vœu de sa conscience. Nous savons que les choses ne sont pas maîtresses de se passer autrement. Est-il juste qu'une opinion bien intentionnée, quand elle est absurde, puisse perdre un État? Peut-être, mais, pour le salut de cet État, l'important ne sera point de décider si la chose est juste, mais de la connaître pour l'éviter. L'infaillible moyen d'égarer quiconque s'aventure dans l'activité politique, c'est d'évoquer inopinément le concept de la pure morale, au moment où il doit étudier les rapports des faits et leurs combinaisons. Telle est, du reste, la raison pour laquelle l'insidieux esprit révolutionnaire ne manque jamais d'introduire le concept moral à ce point précis, où l'on n'a que faire de la morale ; il a toujours vécu de ce mélange et de cette confusion, qui nuisent à la vraie morale autant qu'à la vraie politique. La morale se superpose aux volontés : or, la société ne sort pas d'un contrat de volontés, mais d'un fait de nature.

C'est ainsi que Vaugeois se trouve amené à s'écrier un jour : « *Nous ne sommes pas des gens moraux.* » Et, à le bien voir, il est impossible de rien faire de plus moral que cette honnête distinction entre deux ordres que l'on confond malhonnêtement.

VI

L'évolution politique des « moralistes » repentis et leur étude du salut public et de l'intérêt national purent être hâtées par la rencontre qu'ils avaient faite d'un compagnon nouveau, d'une origine et d'un passé très différent du leur. A l'avantage d'être royaliste, il ajoutait cette particularité d'être un adversaire très ancien, très constant et très déterminé de cette *Union pour l'Action morale* d'où ses nouveaux compagnons provenaient. Il avait critiqué, dès 1892, l'opuscule fondamental de M. Desjardins dans les colonnes de la *Gazette de France ;* il avait mené de vives campagnes dans la *Revue encyclopédique* et la *Revue bleue* contre la troupe des « cigognes », comme on appelait ces néo-chrétiens. Il en avait dénoncé le cosmopolitisme littéraire, l'individualisme politique et moral. L'affaire Dreyfus, qui s'était encadrée comme à point nommé dans ses prévi-

sions, n'apportait aucune modification dans sa vie intellectuelle et, sans négliger les faits de la cause en discussion, il en traitait volontiers comme d'une doctrine. « Dreyfusien », disait-il, plutôt que « dreyfusard » ; « dreyfusianisme » plutôt que « dreyfusisme ». Sa discussion se décomposait presque toujours en trois temps : il montrait d'abord aux partisans de l'innocence qu'ils ignoraient les faits connus de l'Affaire et qu'ils ne pouvaient donc prétendre à se prononcer sur les faits restés inconnus ; — puis il rattachait leur pensée directrice, d'où leur injuste précipitation dérivait, aux Droits de l'Homme, à Kant, à Rousseau, à la Réforme, tous éléments dits chrétiens et non catholiques ; — enfin, il démontrait que cette religion de l'anarchie divinisée nous était prêchée, conseillée et parfois imposée en fait par de puissants agrégats historiques ou ethniques intéressés à nous supplanter dans notre patrie.

Sur ce dernier point, il ne fut pas difficile de tomber d'accord entre un royaliste ayant beaucoup vécu dans les milieux républicains et des républicains patriotes qui n'avaient qu'à se souvenir de leurs fréquentations de l'impasse Ronsin et de la Sorbonne. Ils avaient vu à l'œuvre le groupe juif, étranger par définition aux races françaises, et le groupe protestant, ce dernier français par ses origines, mais qui se détache de siècle en siècle de la civilisation nationale pour se pénétrer des influences anglo-germaniques : monde fermé et retranché, fort par sa communauté d'intérêts et de rancunes, sinon de foi, surtout par l'harmonie de ses principes religieux et moraux avec les principes politiques du régime établi [1]. Entre le juif et le protestant, leur servant de syndicat ou de bureau d'affaires, s'étend le groupe maçonnique, ses domesticités et ses convoitises. Vient enfin le groupe des « métèques », souvent juifs, souvent protestants, souvent maçons, souvent aussi dépourvus de tout lien personnel avec ces trois communautés, mais liés entre eux par le fait d'ignorer, de méconnaître, ou de haïr à l'unisson les sentiments et les intérêts de notre pays.

1. Je rappelle ici le mot synthétique de M. Waldeck-Rousseau au pasteur de Saint-Étienne, le 12 janvier 1902 : « *Il existe une entente naturelle entre le régime républicain et le culte protestant, car l'un et l'autre reposent sur le libre examen.* »

Ces étrangers sont peu nombreux (tout au plus neuf cent mille). S'ils s'attribuent une extrême supériorité d'esprit, d'activité et de valeur morale sur l'ensemble de la multitude française, ils n'ont jamais donné le moindre commencement de preuve de cette prétention. Il est inexact que le juif soit supérieur par la vivacité de l'intelligence ou l'esprit de suite aux Français. Ni les mœurs ni l'esprit critique du protestant ne témoignent non plus d'aucun avantage sérieux. La franc-maçonnerie ne représente pas davantage une élite, et ce n'est point la fine fleur de leurs habitants que nous envoient l'Angleterre et la Suisse, l'Allemagne et l'Asie-Mineure, la Belgique et le Portugal, même quand nous habillons les nouveaux citoyens en secrétaires d'ambassade ou en directeurs du haut enseignement. Ils nous dominent, c'est certain. Méritaient-ils de nous dominer ? Ou cette conquête peut-elle s'expliquer autrement ?

VII

En vertu de son principe individualiste, la Révolution a relâché ou dissous les liens sociaux des Français : elle a réduit notre peuple à un état de division atomistique, où tout individu vit isolé des individus concurrents. Toutes les sociétés secondaires dont se compose cette société générale, une nation, ont été frappées par le régime nouveau. Les organisations professionnelles sont interdites ou paralysées. La bienfaisance, l'instruction publique, la science même (par la mainmise sur l'Université et l'Institut), deviennent services d'État. Les provinces sont abolies, les privilèges des villes anéantis, les communes rurales réduites à l'incapacité d'exister, les grandes communes urbaines étroitement assujetties au pouvoir central. Une partie de l'appareil religieux a été fonctionnarisé par le Concordat, et l'effort des gouvernements révolutionnaires n'a cessé de travailler contre la libre association catholique, contre le clergé régulier. Les Congrégations ont pu résister fort longtemps, parce qu'elles avaient affaire à une hostilité très définie et qu'elles possédaient un centre romain. Mais comment la famille française eût-elle conçu *la pensée* de lutter contre les dispositions obliques du Code

civil, ou la province française contre la division du département, ou les corps de métiers français contre la « liberté du travail »? Ces collectivités n'étaient représentées par aucun organe vivant. Des ouvriers souffraient et criaient, des patriotes s'indignaient, des chefs de famille gémissaient, rusaient, trichaient. Mais ces résistances particulières et quelquefois contradictoires contre un mal général engendraient parfois des maux équivalents ou supérieurs ; elles ne pouvaient s'opposer à la conséquence directe de cette désagrégation élémentaire : l'ennemi de l'intérieur, à petits pas muets et sûrs, s'emparant des clefs du pays.

La position de cet ennemi au milieu de nous, au milieu de notre société étrangère, le tenait organisé contre nous ; les lois révolutionnaires n'entamèrent donc pas les instigateurs et les profiteurs de la Révolution. De profondes sympathies de culture, des affinités mentales et morales indiscutables (Bible et Talmud, culture anglaise, culture allemande, rituel maçonnique), la communauté de position naturelle aux conquérants dans le peuple conquis, tout fédérait et confédérait ces groupes voisins. La confédération de leurs quatre États (juif, protestant, maçon, métèque) en multipliait la puissance totale, l'or juif consolidant la discipline spontanée, la pensée protestante y faisant régner un certain type d'intelligence, la servilité maçonnique assurant l'exécution du détail, l'essaim volant des métèques établissant les relations et les connivences nécessaires avec l'Étranger, source abondante de renforts et de subsides aussi souvent qu'il en fut besoin.

Comment la France désorganisée eût-elle résisté à cette organisation aussi solide que souple ? Ce n'était pas en tant que France qu'elle se trouvait dominée, mais en tant que nation dissociée ; ce n'était pas en tant que juifs, protestants, métèques et maçons que les vainqueurs devaient vaincre, mais en tant qu'armée manœuvrant contre une multitude confuse. Chacun d'eux n'était aucunement supérieur à chacun de nous : mais chacun de nous était seul contre leur force à tous. Il leur était facile de s'emparer des principales forteresses sociales, et bientôt même de l'État centralisé, au moyen duquel ils affermissaient encore leur domination. Maîtres de l'État, ils distri-

buaient libéralement à notre peuple les mirages de l'idée individualiste et démocratique, le dogme du moindre effort et de la consommation sans réserve. Au surplus, la Constitution démocratique avec son régime électif et son système de gouvernement des partis se chargeait de briser ou de dissoudre au profit de ces étrangers chaque effort de réaction de la France.

Tel étant le mécanisme de l'occupation et de la conquête étrangère, celui qui l'expliquait et le détaillait de la sorte aux fondateurs de l'*Action française* en déduisait qu'il fallait naturellement commencer par briser l'État électif qui éternise la servitude en abusant les asservis. Et, selon l'instinct naturel de toute nation qu'opprime une oligarchie, il concluait à une dictature nationaliste. Puis, pour des raisons tirées de la structure et de l'état de la France, de sa géographie, de sa psychologie et de son histoire, il établissait que cette dictature devait résider dans une personne et non dans une communauté; mais, personnel ou collectif, le chef d'une nation, société héréditaire soucieuse de se maintenir, devait être héréditaire, et ce chef historique, capable de représenter dans le temps et dans l'espace l'unité durable et cohérente de la nation, surtout d'une nation exposée à la fantaisie d'unités individuelles plus ou moins étrangères à son génie, à sa tradition, à son sang, ce n'est ni plus ni moins que le Roi de France. Toute l'*Action française* se rangea peu à peu à cette vérité.

Ainsi l'Individu, héros des Droits de l'homme et héritier légitime de la Réforme, s'étant logiquement tourné contre la France, non moins logiquement le patriotisme français a réagi en emportant et en balayant les idées quatre-vingt-neuviennes depuis les profondeurs du mystère des consciences jusques au sommet de l'État. L'idée du Roi conçue comme l'incarnation de notre intérêt général achève le retour, la renaissance et la revanche des garanties suprêmes de la communauté que la démocratie anarchique sacrifiait gaiement à l'intérêt d'un seul. Voilà donc le *Contre'Un* du XVIe siècle retourné point par point. La véritable tyrannie est celle de l'étranger et du barbare, et elle s'exerce au profit des sentiments, des intérêts infé-

rieurs. La véritable autorité est libératrice. Elle est, au vrai, le bien public[1].

1. L'essentiel de ce chapitre, paru au *Correspondant* de 1908, sous la signature de Lucien Moreau et la mienne, détermina un bien curieux revirement de pensées chez M. l'abbé Léon Jules, qui en a fait le récit dans l'*Action française* quotidienne du 5 octobre 1912 :

« Après avoir lu et médité l'article du *Correspondant*, je résolus de le réfuter. Je m'aperçus vite que ce n'était pas chose facile. Le raisonnement était d'une logique très serrée, et surtout beaucoup de questions n'étaient que sommairement indiquées. Pour le surplus, on renvoyait à l'*Enquête sur la monarchie* de M. Charles Maurras. J'achetai donc ce livre et me mis en devoir de l'analyser.

« Je l'analysai la plume à la main, et, je l'avoue, avec le vif désir de le trouver en défaut. Ce travail m'occupa pendant plus d'une année ; mais enfin, il fallut bien en convenir, Maurras avait raison : le parlementarisme, issu de la Révolution, ne pouvait, tant au point de vue historique qu'au point de vue de la logique positive, résister à un examen sérieux. Il fallait en revenir à la Monarchie antiparlementaire. »

DEUXIÈME PARTIE

LA DÉMOCRATIE DANS L'ÉGLISE

... *Risponder si vorrebbe non colle parole ma col coltello a tanta bestialità.*

... On voudrait répondre non avec les mots, mais à coups de couteau, à une si grande bêtise.

DANTE, *Convivio*, l. IV, c. XIV.

CHAPITRE PREMIER

SUR LE NOM DE DÉMOCRATIE

Notes à une Encyclique de Léon XIII [1]

> « Voyez l'encyclique du Pape : il est démophile et non démocrate. »
>
> *(Lettre d'un ami catholique.)*

Depuis que l'Encyclique sur la « Démocratie chrétienne » était annoncée, tout le monde s'attendait bien à ce qu'un Pape bon humaniste et fin lettré, qui reproduit sans peine les plus difficiles mètres d'Horace et qui écrit peut-être le meilleur latin de son siècle, évitât les tristes faiblesses auxquelles succombent, à propos de démocratie, tant de pauvres têtes en Europe. Mais le Saint-Père a surpassé les espérances, et ceux qui s'intéressent au sort de la civilisation dans notre Occident lui en garderont une profonde et respectueuse gratitude. Pour avoir consenti à la République, le Saint-Père ne cède point à la Barbarie.

Il traite avec le dédain qui lui est permis (à Lui seul !) la question des mots. Après avoir exposé aux fidèles ce qu'il admet, ce qu'il ordonne et ce qu'il défend, Léon XIII écrit :

> ... S'il faut nommer cela *action populaire chrétienne* ou *démocratie chrétienne*, cela importe peu, pourvu que les enseignements émanés de Nous soient observés intégralement, avec une égale complaisance.

Mais quels sont ces enseignements ?

Le mot de démocratie a deux sens, également courants et qui sont mêlés à plaisir.

1. D'après l'*Action française* du 15 février 1901.

1° Au premier sens, conforme à l'étymologie, *démocratie* veut dire le gouvernement du peuple, de la foule, du plus grand nombre. *Gouvernement de tous par tous*, écrivait, l'automne dernier, un des chefs de la démocratie chrétienne en France.

Le Pape exclut ce premier sens.

Qu'il soit tenu pour condamné *(nefas sit)* de détourner à un sens politique le terme de démocratie chrétienne. Sans doute la démocratie, d'après l'étymologie même du mot et l'usage qu'en ont fait les philosophes, indique le régime populaire ; mais, dans les circonstances actuelles, il ne faut l'employer *(sic usurpanda est)* qu'en lui ôtant tout sens politique et en ne lui attachant aucune autre signification que cette bienfaisante action chrétienne parmi le peuple...

2° Quant au second sens, invoqué volontiers par d'excellents nationalistes, même par de beaux royalistes, il est plus subtil. *Démocratie*, alors, désigne « l'état démocratique de la société », état de confusion et de mélange qui supprime toutes les classes ou qui substitue à leurs nombreux rapports mutuels un système uniforme de nivellement et d'égalité.

Le Pape exclut pareillement la démocratie ainsi entendue au sens « social ».

La démocratie chrétienne, dit-il, doit maintenir la distinction des classes, qui, sans contredit, est le propre d'un État bien constitué (DISPARES *tueatur ordines, sane proprios bene constitutæ civitatis*).

La démocratie chrétienne, ajoute-t-il, doit accepter de donner à la communauté humaine une forme et un caractère en harmonie avec ceux qu'a établis le Dieu créateur *(eam demum humano convictui velit formam atque indolem esse qualem Deus auctor indidit)*.

Nos amis naturalistes traduiront aisément en maxime de droit naturel cette haute doctrine de la beauté du monde et de l'ordre de l'univers, ici inspirée par le sentiment d'un droit divin. Nécessité de subordonner pour coordonner et pour ordonner, il n'y a point de faribole d'orateur qui puisse aller contre cette mathématique !

Mais, pour qu'on ne se trompe pas sur son intention précise, le Pape prend soin d'observer que, si l'on veut juger sainement de la démocratie chrétienne, il faut laisser de côté les opinions de certains hommes « sur la puissance et la vertu d'une démo-

cratie chrétienne, opinions qui ne sont pas exemptes de quelque excès ou de quelque erreur *(quæ immoderatione aliqua vel errore non careant)* ». Laissant ces exaltés à leur rêve, Léon XIII enseigne que « l'action sociale chrétienne », par laquelle il définit la démocratie et que notre ami Henri Vaugeois a nommée la démophilie, ne pourra s'opérer selon la méthode démocratique (au sens historique et philosophique du terme) : cette œuvre, dit le Pape, exige le concours de la hiérarchie. Je cite :

Il faut surtout appeler à son aide les bonnes œuvres de ceux à qui leur situation [*locus*, c'est-à-dire leur *position*, leur fonction publique et économique, leur rang, quelle qu'en soit l'origine], leur fortune et leur culture intellectuelle et morale donnent le plus d'autorité dans la cité. Si cela fait défaut, à peine pourra-t-on faire quelque chose de valable pour cette utilité publique à laquelle l'on tend.

Le Pape n'avait pas négligé, au début de la lettre, de bien marquer que la démocratie chrétienne, tout en s'employant au service des classes inférieures, ne négligeait point, ne mettait point de côté, n'omettait ni ne traitait par « prétérition » *(prœterire)* les supérieures. « L'utilité de celles-ci, écrivait-il, n'est pas moindre *pour la conservation et l'amélioration de l'État.* » Telle est la sagesse papale. Telle est la haute politique du catholicisme romain, avec laquelle on ne s'étonnera plus que des esprits tout pénétrés de Politique naturelle trouvent utile et nécessaire de construire au plus tôt une barricade contre l'anarchie libérale et la barbarie égalitaire qui menacent.

Avez-vous noté un détail ? C'est le critère politique du Pontife romain. Il juge des idées et des maximes politiques selon qu'elles tendent ou qu'elles ne tendent pas « à la conservation et au perfectionnement de l'État : *ad conservationem perfectionemque civitatis* ». C'est la pure devise de l'*Action française.* C'est notre critère tout pur. Un des nôtres, Léon de Montesquiou, n'a-t-il pas proposé, l'an dernier, de substituer à la souveraineté de la volonté populaire la *souveraineté du salut public ?*

CHAPITRE II

SUR LE TEXTE DU « SYLLABUS »[1]

— *Qui vous meut? Qui vous poinct?*

RABELAIS.

QUELQUE diversité de sentiment et de volonté que les non-croyants de l'*Action française* aient apportée au commun effort, le point de vue du bien public, d'une part, et, d'autre part, le soin de se défendre de toute autre idée préconçue les a menés ou ramenés peu à peu à cette évidence que, *sur la terre,* qu'il s'agisse du spirituel ou du temporel, de l'ordre moral ou de l'ordre matériel, les vues, les intérêts, les suggestions et décisions du catholicisme concordent avec les intérêts essentiels de la patrie française et du monde civilisé. Je parle de ces intérêts entendus aussi exactement que possible. Je parle du catholicisme interprété dans sa stricte définition.

I

Il ne s'agit point de ce traditionnisme grossier qui formule : *Nous avons été catholiques; nous le serons, dès lors, toujours...* Comme si l'évolution religieuse, le changement de religion, étaient des phénomènes tout à fait inédits et sans exemples dans l'histoire! Il s'agit de bien autre chose : de quelque chose qui démontre que, en politique ou en sociologie, toute séparation d'avec le catholicisme, bien loin d'exprimer un progrès, dénote un recul. On ne traite donc plus d'une simple question de fait. C'est de savoir quel est, quel a été, et

1. D'après l'*Action française* du 15 mai 1906.

quel peut être le meilleur fait, le fait le plus heureux et le plus favorable, que nous nous occupons ici.

On peut nommer cela le droit, ou le bien, ou l'utile. De quelques mots qu'on use, il faut constater la coïncidence des choses. Les plus hautes valeurs politiques et sociales, assignées et fixées par la critique et la science positives, sont identiques à celles que désigne l'enseignement de l'Église. Les vérités politiques et sociales que la simple analyse a élevées au rang d'évidences pures se retrouvent ainsi, les unes indiquées, les autres explicites, dans la synthèse catholique. Je ne referai pas, après Bourget [1], l'énumération homérique des Docteurs et des Pères du réalisme naturel, qui rejoignent les Docteurs et les Pères d'une doctrine théologique dont il nous est impossible de contester le *réalisme surnaturel*. C'est une simple expérience que je rapporte. J'écris, je transcris les Mémoires de quelques amis et les miens. Où la science naturelle des sociétés nous éloignait des divagations à la mode, il se trouvait que la doctrine catholique s'en éloignait aussi. Où nous nous rapprochions de la tradition la plus respectable et aussi la plus méconnue, la même doctrine imposait le même mouvement Où, enfin, la critique ou la science nous déterminaient à exiger certaines nouveautés et certains renouvellements, le catholicisme apportait des indications, des suggestions et des conseils que je me garderai d'appeler parallèles, puisque les parallèles ne se rencontrent pas, mais convergeant, mais conspirant vers le même point idéal. Le langage théologique nous apparaissait en beaucoup de cas une sorte de traduction, surélevée et sublimée, de notre langage empirique. Et partout les deux langues se répondaient en perfection.

Le profond respect des faits qui nous animait nous défendait d'altérer en rien ce grand fait. Mais, plus encore que notre méthode, notre principe, qui était un extrême désir du Salut public, une énergique volonté du Bien public, concourait à nous rendre infiniment curieux, prodigieusement attentifs et vigilants devant un fait aussi précieux. Ce principe nous inspi-

1. Le même numéro de l'*Action française* publiait le discours prononcé par Paul Bourget à l'inauguration de la *chaire du Syllabus* à l'Institut d'Action française. Bourget avait rappelé les noms de Taine, de Comte, de Fustel, de Renan, de Balzac, de Bonald et de Le Play.

rait le vœu, le désir, je voudrais oser dire l'*appétit* profond de synthèse et d'accord. Oh ! cette bonne volonté ne nous aveuglait certes point. Nous éprouvions avec vivacité le devoir de nous montrer difficiles en fait de preuves. Mais, si l'esprit vérifiait avec une jalousie soupçonneuse chacune des coïncidences et concordances observées, l'heureuse issue de chaque opération ne nous inspirait aucune tristesse. Soyons sans pudeur. Avouons. La perspective de nous accorder, plus étroitement que nous ne l'avions espéré, avec un certain nombre de nos concitoyens eut même pour effet de nous inspirer une franche allégresse, et je connais des monstres qui le dirent tout haut. — *Quel bonheur,* s'écriaient ces Gaulois dénaturés, *qu'on puisse s'entendre un peu sur la politique, si l'on ne s'entend plus sur la théologie !*

Il est permis d'apprécier sévèrement de pareilles dispositions. Une race comme la nôtre, qui a reçu de ses aïeux les plus lointains le goût prononcé de la guerre civile, est sans doute coupable de ne pas s'en tenir à ce rite de division. Même dérogation aux vieux us nationaux se constata vers la fin du XVIe siècle, quand le parti des Politiques se mit en tête de placer sur le trône Henri IV. De quoi se mêlaient ces gens-là ? Ne convenait-il pas que de loyaux Français continuassent à se dévorer? Mais ces hommes cyniques, préférèrent au point d'honneur héréditaire l'hérédité du bien public. Si nous avons des prédécesseurs, les voilà. Comme, à l'envi, ils négligèrent leurs diverses qualités de ligueurs ou de huguenots pour ne se souvenir que de leur titre de Français, nous fîmes litière de nos antécédents historiques immédiats : uniquement soucieux du vrai et du bon, ceux d'entre nous qui avaient des traditions anticléricales les refoulèrent; ceux qui s'étaient formé personnellement des préjugés anticatholiques les dépouillèrent. Leur étude, leur examen de la question religieuse en France commença, à la seule lumière des intérêts de leur pays. Ils reconnurent, à l'étude, ils sentirent, à l'examen, qu'une seule attitude leur convenait devant l'Église : le respect, l'amitié et la déférence. Quelques-uns allèrent à la piété et à l'amour. Ces sentiments grandirent ou s'affermirent quand des vexations tout d'abord ridicules, puis odieuses, retirèrent au catholicisme français, non seulement ses justes privilèges historiques, non

seulement son régime d'égalité avec les autres cultes, mais le droit d'exister et de se développer pacifiquement. Il nous fut difficile de cacher notre indignation et notre souffrance. Des esprits assez courts, dont le cœur est placé très bas, ont pu interpréter à leur manière, qui manque autant de clairvoyance que de noblesse, notre langage et notre action sur ce sujet. J'écris ce qui a été et comme cela a été. Si ma simplicité mécontente quelqu'un, il y ajoutera tous les ornements de son goût. Croyant ainsi nous peindre, il fera, sans le flatter, son propre portrait.

Ceux qui n'étaient pas catholiques, ceux qui appartenaient à diverses nuances de ce que l'on appelle la libre pensée, d'accord en politique pour conclure à la monarchie, s'unissaient donc aussi sur un même article de politique religieuse, qui portait la nécessité de préférer, d'appuyer et de privilégier le catholicisme, au nom de la France, de la Civilisation et de la Raison. Quand l'Institut d'Action française fut projeté, nos amis catholiques, ceux qui formaient notre aile droite, firent donc accepter sans aucune peine qu'une des chaires de la fondation fût spécialement consacrée à la Politique catholique. Ce n'est un secret pour personne que, non contente d'applaudir à cette pensée, la « gauche » de l'*Action française* y a collaboré, au point même d'avoir fortement appuyé la désignation et, si l'on veut, le baptême de la chaire du *Syllabus*. Il eût été fort indiscret de témoigner d'une opinion en ces matières. Mais, l'opinion étant manifestée par des catholiques habiles et compétents, nous confessons l'avoir servie, favorisée et secondée de toutes nos forces.

II

Outre en effet que le *Syllabus* est, de tous les documents émanés de Rome, le plus ultramontain et, par là, le moins suspect de concession aux turlutaines gallicanes, qui n'ont rien de commun avec le culte du passé de notre nation, — c'est aussi dans le *Syllabus* que se montre et se définit la politique catholique la plus rigoureuse, la plus précise et, qu'en même temps apparaît, se rassemble et se pose, avec le plus de netteté, le génie réaliste ou l'esprit d'organisation du catholicisme. Qui-

conque, fût-il né iroquois ou brahmane, aimera ce que nous aimons, celui-là ne peut se défendre d'aimer le catholicisme considéré dans le texte du *Syllabus*. Inversement tout catholique, fût-il un peu touché de l'esprit libéral, s'il est amené à méditer sur ce noble texte, doit se sentir, estimons-nous, en quelque sympathie d'intelligence, de méthode, de civisme et de patriotisme avec nous. L'affinité psychologique éclate même dans ces passages du *Syllabus* qui ne regardent et ne peuvent regarder que le for intérieur des consciences catholiques.

Nous avons beaucoup dit cela à nos amis. Nos amis, catholiques ou non, ont parfois accueilli cette exposition avec un sourire. Ils estimaient sans doute que nous avions raison au fond, mais trop raison, trop durement raison, pour qu'il fût permis de nous concéder ce point sans bataille. Cette bataille, nous la livrons aujourd'hui, ou plutôt nous les mettons à même de la livrer, personnellement, à leurs préventions et à leurs prudences. Nous plaçons sous leurs yeux ce terrible répertoire du *Syllabus,* avec des notes destinées à provoquer la réflexion et l'analyse dans le sens de nos préoccupations sociales. Comme Joseph de Maistre montre, dans le premier chapitre de son traité *Du Pape*, que le privilège le plus choquant, le plus affreux, le plus sauvage du Pontife romain, l'Infaillibilité, est aussi le partage de tout pouvoir constitué, qu'il soit de Stamboul ou de Londres, nous nous proposons de faire sentir que telle règle, comparable, en son apparence première, au brodequin des anciens juges tourmenteurs, n'est que l'application, la vérification, très simple, très nécessaire et très légitime, d'un principe plus général tombant sous le sens propre et reçu par le sens commun. Cela n'ôte rien à l'originalité particulière de chaque règle. Et cela ne *tend* pas le moins du monde à en naturaliser ni moins encore à en laïciser la source. D'où que provienne cette loi, jaillie du ciel ou germée du sein de la terre, il est un point, il est un trait par où elle s'ajuste à la nature humaine à laquelle elle est destinée : l'analyse de ce *trait*, l'observation de ce *point* et du champ des convenances circonvoisines fait, à mon sens, le souverain intérêt de l'étude du *Syllabus* pour le moraliste, le jurisconsulte et le politique.

Le *Syllabus* est une table des matières divisée en dix titres

et comportant quatre-vingts articles. Chaque article se réfère à des documents antérieurs, dont il nous a semblé oiseux de transcrire le nom. Quant à nous reporter à ces documents, le travail, souvent fait, a donné lieu à des discussions dans lesquelles nous serions bien entrés si l'énoncé des articles nous eût paru prêter à l'équivoque. Mais non. La phrase est claire, et le sens net. On peut bien les développer et les expliquer : non les éclaircir. Nous avons renoncé, de moins bon cœur assurément, faute de place, à reproduire la Lettre Encyclique *Quanta cura* (8 décembre 1864), qui introduit au *Syllabus*.

III

A relire ici cette belle lettre, on eût été touché de l'insistance avec laquelle le chef de l'Église parle du rapport de certaines « erreurs » avec les « tempêtes » qui les suivirent. L'influence des idées sur les choses s'y trouve affirmée avec une solennité faite pour ébranler les plus sceptiques de nos mystiques. Le pape insiste également sur la relation étroite « de l'ordre religieux et de l'ordre social » : *catholicæ religionis civilisque societatis fundamenta*, dit le même membre de phrase. Mais nous ne saurions résister à l'attrait de deux paragraphes, d'un sens si beau, si fort, si juste, et si proche de nous qu'il faut les citer à tout prix.

Notre vieille ennemie la liberté-principe va passer un mauvais moment, ainsi que ce naturalisme, ou matérialisme historique, dont nous avons le droit de dire que personne ne l'a combattu plus que nous :

Il ne manque pas d'hommes qui appliquent à la société civile l'*impie et absurde principe* du « Naturalisme », comme ils l'appellent : ils osent enseigner que la *perfection du gouvernement et le progrès civil exigent absolument* que la société humaine soit constituée et gouvernée sans plus tenir compte de la religion que si elle n'existait pas, ou du moins sans faire aucune différence entre la vraie religion et les fausses. De plus, contrairement à la doctrine de l'Écriture, de l'Église et des Saints-Pères, ils ne craignent pas d'affirmer que « *le meilleur gouvernement* est celui où l'on ne reconnaît pas au pouvoir l'obligation de réprimer, par la sanction des peines, les violateurs de la religion catholique, si ce n'est lorsque la tranquillité publique le demande ».

Nous soulignons certaines articulations du discours, qui sont essentielles, pour qu'un lecteur inattentif ne lui fasse point dire ce qu'il ne dit pas en effet. Le texte ne dit pas qu'il faut, aujourd'hui, dans le monde contemporain, commettre le gouvernement de la cité à la loi religieuse et user, au besoin, pour cela de la contrainte matérielle. Le texte dit qu'il est absurde de croire que *la perfection* des sociétés et le *plus grand bien* politique puissent consister dans l'indifférence de la société à la religion. Le texte porte qu'il est absurde de dire, *en général*, que le meilleur gouvernement soit le moins disposé à mettre ses forces physiques au service de la force religieuse. Le texte définit et rejette un type intellectuel faux : une fausse manière de penser. Il nous avertit qu'une concession, une tolérance, concession faite et tolérance admise pour éviter un plus grand mal, ne donne pourtant pas le modèle des constitutions politiques. Il affirme que ce modèle consisterait dans une société où l'État serait apte à servir l'Église, absolument comme un organe non frappé de paralysie ni d'ataxie est apte à servir les décisions de l'esprit, qui énonce sa volonté.

Quoi de plus simple et de plus vrai ? Et peut-on douter que, dans une société normale, l'unité de conscience soit un bien qu'il vaille la peine de sauver en y mettant le prix ? Tout dépend de ce prix sans doute. Et ce prix, les va-et-vient de l'histoire peuvent seuls l'établir. Mais nous ne faisons pas en ceci de l'histoire, ni de la politique contemporaine. Nous examinons les principes généraux qui doivent présider à toute idée de salut public. Ces principes du *Syllabus* ne sont pas plus cruels ni plus rigoureux que leurs contraires. Ils expliquent l'Inquisition ? Mais est-ce que la *Déclaration des Droits de l'Homme* n'explique pas, tout aussi bien, la Terreur ? Est-ce que le *Libre Examen* n'explique pas les interminables batailles, les bûchers, les prisons qui ont souillé trois siècles d'histoire européenne? Toute idée vive enferme, en puissance, du sang. Mais, entre l'idée du *Libéralisme* et celle du *Syllabus*, il y a exactement la même différence qu'entre une vaine boucherie et la chirurgie bienfaisante. Pour opter entre ces deux idées qui, étant des idées humaines, risquent de faire de la peine en même temps que du plaisir, de causer du rire comme des larmes, de multiplier les cadavres aussi bien que les nou-

veau-nés, il conviendra de retrancher, de part et d'autre, leur commun coefficient de joie ou de misères et de rechercher, simplement, laquelle, dans son expression la plus générale, a raison. Quelle est la vraie? Quelle est la bonne? Quelle est, non la douce, ni l'agréable, non l'amère, ni la choquante, mais l'utile? Quelle est celle qui apporte, en définitive, le plus d'ordre, de paix, de progrès, de bonheur aux hommes? Ainsi posée, la question ne fait plus de doute. Irrésistiblement, on opte pour le *Syllabus*.

Continuons donc la lecture de cette page capitale de la préface, sans perdre de vue ces distinctions et ces observations, qui nous suivront dans la lecture de la pièce elle-même :

En conséquence de cette idée absolument fausse du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'Église catholique et au salut des âmes, et que notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, appelait un *délire*, savoir que « la liberté de conscience et des cultes est un *droit propre à chaque homme*, qu'il doit être proclamé et assuré DANS TOUT ÉTAT BIEN CONSTITUÉ et que les citoyens ont *droit* à la pleine liberté de manifester hautement et publiquement leurs opinions, quelles qu'elles soient, par la parole, par l'impression ou autrement, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile *puisse* le limiter ». Or, en soutenant ces affirmations téméraires, ils ne pensent pas, ils ne considèrent pas qu'ils prêchent une *liberté de perdition*, et que, s'il est *toujours* permis aux opinions humaines d'entrer en conflit, il ne manquera jamais d'hommes qui oseront résister à la vérité et mettre leur confiance dans le verbiage de la sagesse humaine, vanité extrêmement nuisible que la foi et la sagesse chrétienne doivent soigneusement éviter, conformément à l'enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même.

Quand la religion est bannie de la société civile, la doctrine et l'autorité de la révélation divine sont rejetées, la vraie notion de la justice et du droit humain s'obscurcit, se perd, et la force matérielle prend la place de la justice et du vrai droit. On voit donc clairement pourquoi certains hommes, ne tenant aucun compte *des principes les plus certains de la saine raison*, osent publier « que la volonté du peuple, manifestée par ce qu'ils appellent l'opinion publique ou de telle autre manière, constitue la loi suprême, *indépendante de tout droit divin et humain ;* et que, dans l'ordre politique, les faits accomplis, par cela même qu'ils sont accomplis, ont la valeur du droit ». Mais qui ne voit, qui ne sent très bien qu'une société soustraite aux lois de la religion et de la vraie justice ne peut avoir d'autre but que d'amasser, d'accumuler des richesses, et, dans tous ses actes, d'autre loi que l'indomptable désir de satisfaire ses passions et de se procurer des

jouissances ? Voilà pourquoi les hommes de ce caractère poursuivent d'une haine cruelle les Ordres religieux sans avoir égard aux immenses services rendus par eux *à la religion, à la société et aux lettres* ; pourquoi ils déblatèrent contre eux en disant qu'ils n'ont aucune raison légitime d'exister : ils font écho aux calomnies des hérétiques. En effet, comme l'enseignait avec tant de vérité Pie VI, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, « l'abolition des Ordres religieux blesse l'État qui fait profession publique de suivre les conseils évangéliques ; elle blesse une manière de vivre recommandée par l'Église, comme conforme à la doctrine des Apôtres ; elle blesse, enfin, les illustres fondateurs d'Ordres qui ne les ont établis que par l'inspiration de Dieu ». Ils vont plus loin, et dans leur impiété ils prononcent qu'il faut ôter aux citoyens et à l'Église la faculté « de donner publiquement l'aumône » et abolir la loi qui, à certains jours fériés, « défend les œuvres serviles pour vaquer au culte divin ». Tout cela sous le faux prétexte que cette faculté et cette loi sont en opposition avec les principes de la véritable économie publique.

Posez l'index sur la dernière des lignes citées et remontez, sans rien sauter, jusqu'à la première : vous trouverez dûment flétrie et condamnée chacune des erreurs ou des insanités que nous critiquons chaque jour pour des motifs qui n'ont absolument rien de religieux ni même de moral. Voici le libéralisme économique, qui interdit toute intervention de l'État, et voici, plus haut, l'Étatisme qui substitue une aumônerie administrative et publique à la charité des particuliers et des corps. Voici cette théorie de la dignité humaine, — libérale, individuelle, protestante, essentiellement conforme à « l'*insurrection de l'individu contre l'espèce* », — en vertu de laquelle on a interdit les Ordres religieux parmi nous. Voici le dogme du matérialisme historique, qui est peut-être le plus naïf, le plus faussement réaliste de tous les dogmes révolutionnaires. Voici le naturalisme et le fatalisme, victimes coutumières, risées habituelles de notre ami Lucien Moreau. Voici le pire des faux dieux, la Volonté du peuple, sous ses divers affublements. Et voici enfin cette « liberté de perdition », ce « délire » de la liberté de conscience et des cultes, conçue comme « un droit propre à chaque homme » : idée qu'un esprit juste ne peut supporter sans dégoût, — *chaque homme* reconnu, de droit, le juge souverain du vrai et du faux !

Tout cela est bien juste. Mais, plus encore que la vérité ou que la justesse, on savoure, ici, à la suprême puissance, la

manière dont cette vérité-là nous est présentée. Oui, sa beauté, sa force, sa haute et fière pertinence, c'est, il me semble, d'émaner d'une intelligence hardie, d'une pensée complète, par là même exclusive et intolérante. L'Homme peut composer, s'apitoyer, tendre la main, donner son cœur. Mais la Pensée trace son cercle et, si vous en êtes dehors, elle vous signifie simplement que vous êtes hors d'elle, que *vous errez*.

... « Je ne vous connais pas », « je ne vous connais plus », c'est tout le sens de l'anathème. On s'est largement attendri sur les victimes de la sentence. Il doit être permis, aujourd'hui, d'admirer de combien de secours était cette sentence pour l'innombrable peuple obscur qu'elle défendait et raffermissait. La *définition* des logiciens n'est pas seulement le délice de l'imagination esthétique : elle est la sûreté de l'esprit qui se meut. Elle offre, en matière morale et religieuse, le même avantage qu'un fossé surmonté d'un talus que son rempart couronne. Institution cruelle et impitoyable, si l'on en juge par les grimaces du pauvre ennemi culbuté, mais pieusement tutélaire, véritable monument de miséricorde, refuge, protection, asile de pitié, si l'on veut bien songer aux amis, aux concitoyens innocents, qui en sont abrités et gardés sains et saufs.

De ce point de vue, de cet ordre, l'ordre et le point de vue de la méthode intellectuelle et morale, ce n'est pas seulement le conseil politique du *Syllabus* qu'utilisent nos libertins. Je voudrais faire entendre, à force de le répéter, combien le mode d'expression du dogme catholique donne, s'il est exactement pénétré et compris, un enseignement précieux. On pourra y apprendre le sens exact, l'usage approprié de la distinction juste et nette, la vue simultanée du semblable et du différent, la synthèse prompte et solide des divers points d'un même terme, l'enchaînement suivi des termes divers, enfin la bonne construction d'un ordre résistant. De pareilles leçons seront avantageuses à tous, même à ces écrivains de la *Lanterne*, qui imprimaient, le 11 mai dernier, justement à notre sujet : *Parler de positivisme à propos du* Syllabus *est l'indice d'un toupet phénoménal ou de la plus singulière aberration. Ces « mots hurlent d'être accouplés. »* L'auteur de cet entrefilet ignore évidemment ce qu'est le *Syllabus* et ce qu'est le positivisme, et c'est donc lui qui fait la bête et qui hurle en croyant

entendre des mots hurler. Le *Syllabus*, en soi, reste le type et le modèle de l'architecture logique.

Assurément, il a des murailles et il a des voûtes, des piliers et des fondements. Il n'est pas tout en portes, en fenêtres, en ouvertures. Il n'est pas composé de vide aérien, ni d'espace nu. Il existe, il pose, fonde, décrit une figure déterminée : circonscrit, il exclut ce qui n'est pas à lui. Le reproche de *défendre à l'esprit humain d'aborder certains problèmes*, reproche que lui adressait, l'autre jour, un jeune savant de nos amis, ce reproche n'a point de sens. Le *Syllabus* catholique ne défend l'abord d'aucun problème. Mais, de certains problèmes, il formule sa solution. L'admettez-vous ? Vous êtes dans le sein de l'Église. Ne l'admettez-vous pas ? Vous n'y êtes pas. Quelque dure que cette « excommunication » puisse paraître, elle n'est point le propre du *Syllabus* ni de l'Église. Toute doctrine, tout système, toute réalité excommunie pour exister. Au sens d'indétermination, la liberté pure est le néant pur. Mais la merveille, ici, c'est l'ampleur de l'ensemble, et la perfection du détail. Un petit nombre de catholiques semblent tenir expressément à ce que le *Syllabus* ne les oblige point en conscience, parce qu'il n'émane point d'une autorité surhumaine, le Pape Pie IX n'y ayant manifesté que ses opinions personnelles. Eh bien ! je souhaiterais, moi aussi, pour d'autres raisons, que tous les bons et vrais catholiques pussent penser cela : car je pourrais, sans risque de froisser aucune amitié, écrire que voilà un chef-d'œuvre de la sagesse et de la providence du génie humain.

SYLLABUS OU RÉSUMÉ

DES PRINCIPALES ERREURS DE NOTRE TEMPS SIGNALÉES DANS LES ALLOCUTIONS CONSISTORIALES, ENCYCLIQUES ET AUTRES LETTRES APOSTOLIQUES DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX. *(La doctrine catholique est donc le contrepied de tout ce qui suit.)*

§ I. — *Panthéisme, naturalisme et rationalisme absolu.*

I. — Il n'existe aucun Être divin, suprême, parfait dans sa sagesse et sa providence, qui soit distinct de l'universalité des choses ; Dieu est identique à la nature des choses, et par conséquent assujetti aux changements ; Dieu, par cela même, se fait dans l'homme et dans le monde ; tous les êtres sont Dieu et ont la propre substance de Dieu. Dieu est ainsi une seule et même chose avec le monde, et conséquemment l'esprit avec la matière, la nécessité avec la liberté, le vrai avec le faux, le bien avec le mal, et le juste avec l'injuste [1].

II. — On doit nier toute action de Dieu sur les hommes et sur le monde [2].

III. — La raison humaine, considérée sans aucun rapport à Dieu, est l'unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal ; elle est à elle-même sa loi, elle suffit par ses forces naturelles pour procurer le bien des hommes et des peuples [3].

1. Ce paragraphe, si remarquable par la vigueur dont les prémisses métaphysiques amènent les conclusions morales et politiques fait inévitablement songer à M. Jaurès, le Panthéiste de Toulouse, ainsi que l'appelle un de nos amis. On ne sait pas assez que M Jaurès est bon panthéiste comme le montrent ses deux thèses de doctorat. On ne voit pas assez le lien du panthéisme et de la social-démocratie. Un Dieu immanent sacre la force des choses et divinise l'évolution des sociétés. Il sacre et divinise de la même manière tels arrêts fantaisistes des consciences isolées. Et il enseigne aussi à ne rien distinguer afin de tout confondre. Beaucoup de semi-protestants de nos adversaires ne seraient pas socialistes, démocrates ni dreyfusiens sans la vertu de ces conceptions panthéistiques fondamentales.

2. C'est le « Dieu républicain » d'Alfred de Musset. Il laisse faire et laisse passer, comme l'État de Léon Say.

3. Individuelle ou générale, cette « raison » paraît avoir ici pour caractère essentiel le grand attribut libéral : *l'indépendance*. Or, tout est dépendant et interdépendant : voilà ce que disent ensemble la critique, l'expérience, la science.

IV. — Toutes les vérités de la religion découlent de la force native de la raison humaine ; d'où il suit que la raison est la règle souveraine d'après laquelle l'homme peut et doit acquérir la connaissance de toutes les vérités de toute espèce [1].

V. — La révélation divine est imparfaite, et, par conséquent, sujette à un progrès continuel et indéfini qui répond au développement de la raison humaine.

VI. — La foi du Christ est en opposition avec la raison humaine, et la révélation divine non seulement ne sert de rien, mais elle nuit à la perfection de l'homme.

VII. — Les prophéties et les miracles exposés et racontés dans les saintes Ecritures sont des fictions poétiques et les mystères de la foi chrétienne sont le résumé d'investigations philosophiques ; dans les livres des deux Testaments sont contenues des inventions mythiques, et Jésus lui-même est un mythe.

§ II. — *Rationalisme modéré.*

VIII. — Comme la raison humaine est égale à la religion elle-même, les sciences théologiques doivent être traitées comme les sciences philosophiques.

IX. — Tous les dogmes de la religion chrétienne sans distinction sont l'objet de la science naturelle ou philosophie ; et la raison humaine, n'ayant qu'une culture historique, peut, d'après ses principes et ses forces naturelles, parvenir à une vraie connaissance de tous les dogmes, même les plus cachés, pourvu que ces dogmes lui aient été proposés comme objet.

X. — Comme autre chose est le philosophe et autre chose la philosophie, celui-là a le droit et le devoir de se soumettre à une autorité qu'il a reconnue lui-même être vraie ; mais la philosophie ne peut ni ne doit se soumettre à aucune autorité.

XI. — L'Église non seulement ne doit, dans aucun cas, sévir contre la philosophie, mais elle doit tolérer les erreurs de la philosophie et lui abandonner le soin de se corriger elle-même.

XII. — Les décrets du Siège Apostolique et des Congrégations romaines empêchent le libre progrès de la Science [2].

1. Ici commence une série de propositions strictement religieuses. Nous n'aurons pas l'indiscrétion d'y pénétrer. Il nous suffira d'admirer l'extrême inconséquence et l'inconsistance bizarre des mixtures de « rationalisme » et de religion que le *Syllabus* poursuit avec tant de logique au nom du principe et de l'économie générale du catholicisme. Admirez notamment, au paragraphe X, la distinction piteuse, ébauchée par quelque cerveau libéral, entre la philosophie et le philosophe.

2. Cet article XII répond à l'objection de notre ami, citée plus haut : *les décrets du Siège apostolique et des Congrégations romaines* n'empêchent en effet d'aborder aucun problème ; essentiellement, ils n'ont trait à aucun problème que veuille aborder la science.

XIII. — La méthode et les principes d'après lesquels les anciens Docteurs scolastiques ont cultivé la théologie ne conviennent plus aux nécessités de notre temps et au progrès des sciences [1].

XIV. — On doit s'occuper de philosophie, sans tenir aucun compte de la révélation surnaturelle [2].

§ III. — *Indifférentisme. Latitudinarisme.*

XV. — Il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie d'après la lumière de la raison [3].

XVI. — Les hommes peuvent trouver le chemin du salut éternel et obtenir le salut éternel dans le culte de n'importe quelle religion.

XVII. — Au moins, doit-on bien espérer du salut éternel de tous ceux qui ne vivent pas dans le sein de la véritable Église du Christ.

XVIII. — Le protestantisme n'est pas autre chose qu'une forme diverse de la même vraie religion chrétienne, forme dans laquelle on peut être agréable à Dieu aussi bien que dans l'Église catholique.

§ IV. — *Socialisme, Communisme, Sociétés secrètes, Sociétés bibliques, Sociétés clérico-libérales.*

Ces sortes de pestes sont souvent frappées de sentences formulées dans les termes les plus graves dans l'Encyclique *Qui pluribus* du 9 novembre 1846, dans l'Allocution *Quibus quantisque* du 20 avril 1849, etc.

1. La méthode *des anciens docteurs* avait pour principal défaut d'être loyale et claire ; le libéralisme, qui n'est qu'une pêche en eau trouble, commence par supplier les gens de ne point définir les termes, de ne point les qualifier, ni les enchaîner, ni les mettre en réaction les uns sur les autres : moyennant quoi, sans doute, si l'on peut espérer de vivre en paix avec son voisin, on ne peut rêver d'entrer en conversation étroite et suivie avec lui : où serait la langue commune ?
Le préjugé antiscolastique aurait pour dernier effet la disparition du langage et la suppression de tout rapport intellectuel entre les hommes. En défendant la méthode *des anciens docteurs*, c'est la civilisation et l'humanité que l'Église défend.

2. Des critiques non catholiques se sont souvent demandé comment cette bizarre dissociation avait pu se former dans la pensée d'un catholique.

3. Il est très singulier qu'en effet, dans leur manie de subjectivisme, des libéraux qui sont des croyants ne reconnaissent aucun privilège, aucun droit particulier, à ce qu'ils tiennent cependant pour le vrai objectif ! Le libéral n'est rien qu'un esprit désorganisé. Car enfin, si vous admettez qu'il existe une vérité *religieuse* (reliant les individus entre eux et chaque individu à lui-même), vous ne pouvez admettre qu'elle soit à la merci du premier doute *individuel :* vous devez en conclure que l'homme, même sollicité par ce qu'il nomme sa raison, reste enchaîné par la force de l'adhésion antérieure de tout son être. Sa volonté, sa foi (traduisez sa fidélité), doivent le garder et, littéralement, le sauver. Cette psychologie peut suggérer les grandes lignes d'un système complet d'hygiène morale et même sociale.

§ V. — *Erreurs relatives à l'Église et à ses droits.*

XIX. — L'Église n'est pas une vraie et parfaite société pleinement libre ; elle ne jouit pas de ses droits propres et constants que lui a conférés son divin Fondateur ; mais il appartient au pouvoir civil de définir [1] quels sont les droits de l'Église et les limites dans lesquelles elle peut les exercer.

XX. — La puissance ecclésiastique ne doit pas exercer son autorité sans la permission et l'assentiment du gouvernement civil [2].

XXI. — L'Église n'a pas le pouvoir de définir dogmatiquement que la religion de l'Église catholique est uniquement la vraie religion.

XXII. — L'obligation qui concerne les maîtres et les écrivains catholiques se borne aux choses qui ont été définies par le jugement infaillible de l'Église, comme des dogmes de foi qui doivent être crus par tous [3].

XXIII. — Les Souverains Pontifes et les Conciles œcuméniques se sont écartés des limites de leur pouvoir ; ils ont usurpé les droits des princes et ils ont même erré dans les définitions relatives à la foi et aux mœurs.

XXIV. — L'Église n'a pas le droit d'employer la force ; elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect [4].

1. C'est la théorie de la *liberté octroyée :* elle n'est même pas juste pour les libertés communales ou professionnelles ! Toute doctrine de l'État dispensateur et distributeur des droits sera dissoute par cette simple observation que la société, tant spirituelle que temporelle, est antérieure, tant logiquement qu'historiquement, à l'État.

2. Vieille et plaisante prétention de quelques docteurs gallicans, lesquels se diviseraient d'ailleurs sur le détail, suivant qu'on entendrait par « la puissance ecclésiastique » ou Rome ou l'Église de France. On doit voir aujourd'hui que l'extravagance condamnée à l'article XX du *Syllabus* pourrait se définir le monde renversé : car comment le spirituel pourrait-il solliciter « permission » ou « assentiment » du temporel ? Auguste Comte répondrait par un rire d'indignation.

3. Les « maîtres » et « écrivains », ayant plus de droits que les autres, en ont aussi plus de devoirs. Si les simples ouailles peuvent se contenter d'adhérer aux dogmes définis par le « jugement infaillible » de l'Église, les « écrivains », les « maîtres » doivent montrer, en outre une prudence singulière dans les sujets où la définition dogmatique n'est pas intervenue. Prudence impliquant une déférence extrême envers les simples conseils, une stricte obéissance aux simples règles de discipline.

4. L'article XXIV et ceux qui suivent doivent être examinés au flambeau de cette question préalable : — Oui ou non, l'Église est-elle une force morale autonome ? Si oui, les solutions du *Syllabus* ne font pas de doute : l'Église a le droit d'user de la force matérielle dont elle peut disposer dans les sociétés pleinement et unanimement catholiques, comme, dans un animal vigoureux, la volonté a le droit de mouvoir le bras ; ce que l'Église a de pouvoir temporel ne dépend point de l'Etat ; elle a le droit d'acquérir ou de posséder, d'exercer une

XXV. — En dehors du pouvoir inhérent à l'épiscopat, il y a un pouvoir temporel qui lui a été concédé ou expressément ou tacitement par l'autorité civile, révocable par conséquent à volonté par cette même autorité civile.

XXVI. — L'Église n'a pas le droit naturel et légitime d'acquérir et de posséder.

XXVII. — Les ministres sacrés de l'Église et le Pontife Romain doivent être exclus de toute gestion et autorité sur les choses temporelles.

XXVIII. — Il n'est pas permis aux évêques de publier même des Lettres apostoliques, sans la permission du Gouvernement.

XXIX. — Les grâces accordées par le Pontife Romain doivent être regardées comme nulles, si elles n'ont pas été demandées par l'entremise du Gouvernement.

XXX. — L'immunité de l'Église et des personnes ecclésiastiques tire son origine du droit civil.

XXXI. — Le for ecclésiastique pour les procès temporels des clercs, soit au civil, soit au criminel, doit absolument être aboli, même sans consulter le Siège apostolique et sans tenir compte de ses réclamations[1].

XXXII. — L'immunité personnelle, en vertu de laquelle les clercs sont exempts de la milice, peut être abrogée sans aucune violation de l'équité et du droit naturel. Le progrès civil demande cette abrogation surtout dans une Société constituée d'après une législation libérale[2].

autorité temporelle, etc. ; elle ne sort pas de son rôle en se mêlant des affaires de l'État ; mais l'État sort du sien en s'introduisant dans les affaires de l'Église... Tout ceci entendu très généralement et déduit des définitions du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, mais sujet, en pratique, à toutes sortes de nuances et d'amendements proportionnels à la force et à l'étendue de la foi catholique dans chaque société donnée. L'exercice d'un droit est autre chose que ce droit.

Encore ne faut-il pas oublier — si l'on veut juger équitablement le passé à la clarté de ces principes — que les princes du moyen âge se prenaient volontiers pour des dignitaires ecclésiastiques : les deux sociétés purent leur apparaître confondues et représentées dans leur personne. Pour notre France, en particulier, n'exagérons pas la gravité de certains conflits ; le prince qui disait : *l'État, c'est moi !* s'inclinait comme ses ancêtres devant ses confesseurs et ses prédicateurs. A se mesurer et à se limiter l'un par l'autre, les deux grands Pouvoirs amis et concurrents ont peut-être augmenté leur conscience, leur puissance et leur dignité respectives. L'incertitude de l'état de choses antérieur au *Syllabus* et au Concile détermina une sorte d'émulation qui, dangereuse en elle-même, donna plus d'un heureux effet. Jamais l'Église n'eut plus d'autorité que sous l'ancienne Monarchie. Et jamais le pouvoir civil ne fut mieux défendu, plus armé ni plus influent dans l'Église. Le saint roi Louis IX peut être dit anticlérical, et c'est à Philippe le Bel que fut accordée la canonisation de son aïeul.

1. Toutes les juridictions particulières sont d'ordre social, de « droit » naturel, donc antérieures à l'État. L'État les détruit quelquefois et la force des choses les rétablit toujours. Exemple : nos conseils de prud'hommes.

2. Même observation que dessus. L'égalité et l'uniformité sont si peu « le progrès » qu'elles fournissent la plus oppressive des règles. Seul le privilège affranchit.

XXXIII. — Il n'appartient pas uniquement de droit propre et naturel à la juridiction ecclésiastique de diriger l'enseignement des choses théologiques [1].

XXXIV. — La doctrine de ceux qui comparent le Pontife Romain à un prince libre et exerçant son pouvoir dans l'Église universelle, est une doctrine qui a prévalu au moyen âge.

XXXV. — Rien n'empêche que, par un décret d'un Concile général ou par le fait de tous les peuples, le souverain Pontificat soit transféré de l'Évêque romain et de la ville de Rome à un autre évêque et à une autre ville.

XXXVI. — La définition d'un Concile national n'admet pas d'autre discussion et l'administration civile peut exiger qu'on traite dans ses limites.

XXXVII. — On peut instituer des Églises nationales soustraites à l'autorité du Pontife Romain et *pleinement* séparées de lui [2].

XXXVIII. — Trop d'actes arbitraires de la part des Pontifes romains ont poussé à la division de l'Église en orientale et occidentale.

§ VI. — *Erreurs relatives à la société civile, considérée soit en elle-même, soit dans ses rapports avec l'Église.*

XXXIX. — L'État, comme étant l'origine et la source de tous les droits, jouit d'un droit qui n'est circonscrit par aucune limite [3].

XL. — La doctrine de l'Église catholique est opposée au bien et aux intérêts de la société humaine [4].

1. L'on a discuté de cela !

2. L'adverbe *pleinement* est remarquable comme atténuation et fine réserve. Une forte erreur de tels nationalistes, illusionnés sur la portée et la nature des rêveries gallicanes, est de penser que l'unité romaine implique uniformité ou centralisation rituelle. La diversité des uniates d'Orient répond suffisamment à cette confusion. Mais le Gallicanisme était vraiment séparatiste. Il représenta, à mon sens, une de ces lourdes et redoutables surcharges du pouvoir régalien qui usa et dispersa ce pouvoir hors de sa véritable sphère, comme tant d'autres surcharges centralisatrices qui datèrent de Mazarin et de Colbert ! Sans faire de querelles à la mémoire du grand roi et de ses ministres, sans leur faire l'injure de les assimiler à l'Assemblée Constituante, dont leur sagesse n'aurait jamais admis la doctrine bornée, on peut voir dans les faits déplorables qu'ils accomplirent le germe des principes destructeurs qui se dégagèrent plus tard. Les quatre articles ne sont pas la Constitution du clergé ; la brèche de Marseille n'est pas la suppression des anciennes provinces : et néanmoins il y eut bien un peu de ceci dans cela ! Le mot de *responsabilité* est trop fort pour un simple précédent, inconscient et involontaire. Mais le précédent vaut la peine d'être regretté.

3. C'est l'ineptie originelle de toute la sociologie démocrate. On en a lu plus haut la critique. Si l'on parle droit, la source des droits sociaux, c'est la société, et nullement l'État.

4. Nous nous tuons ici à prouver le contraire. De quoi nous veulent male mort les catholiques libéraux, heureusement fort peu nombreux.

XLI. — La puissance civile, même quand elle est exercée par un prince infidèle, possède un pouvoir indirect négatif sur les choses sacrées. Elle a, par conséquent, non seulement le droit d'*exequatur*, mais encore le droit qu'on nomme d'*appel comme d'abus*.

XLII. — En cas de conflit égal entre les deux pouvoirs, le droit civil prévaut [1].

XLIII. — La puissance laïque a le pouvoir de casser, de déclarer et rendre nulles les conventions solennelles *(concordats)* conclues avec le Siège Apostolique, relativement à l'usage des droits qui appartiennent à l'immunité ecclésiastique, sans le consentement de ce Siège et malgré ses réclamations [2].

XLIV. — L'autorité civile peut s'immiscer dans les choses qui regardent la religion, les mœurs et le régime spirituel. D'où il suit qu'elle peut juger des Instructions que les pasteurs de l'Eglise publient, d'après leur charge, pour la règle des consciences ; elle peut même décider sur l'administration des sacrements et les dispositions nécessaires pour les recevoir [3].

XLV. — Toute la direction des écoles publiques dans lesquelles la jeunesse d'un État chrétien est élevée, si l'on en exempte dans une certaine mesure les Séminaires épiscopaux, peut et doit être attribuée à l'autorité civile, et cela de telle manière qu'il ne soit reconnu à aucune autre autorité le droit de s'immiscer dans la discipline des écoles, dans le régime des études, dans la collation des grades, dans le choix ou l'approbation des maîtres [4].

XLVI. — Bien plus, même dans les Séminaires des clercs, la méthode à suivre dans les études est soumise à l'autorité civile.

XLVII. — La bonne constitution de la société civile demande que les écoles populaires, qui sont ouvertes à tous les enfants de chaque classe du peuple, et en général que les institutions publiques destinées aux lettres, à une instruction supérieure et à une éducation plus élevée de la jeunesse, soient affranchies de toute autorité de l'Eglise, de toute influence modératrice et de toute ingérence de sa part, et qu'elles soient pleinement soumises à la volonté de l'autorité civile et politique, suivant le désir des gouvernements et le courant des opinions générales de l'époque [5].

1. Ces articles XLI, XLII, sont réglés par la considération, énoncée ci-dessus, que le temporel ne peut prévaloir sur le spirituel, non plus que le moins noble sur le plus noble.

2. Cet article violé par MM. Combes, Delcassé et Loubet énonce un usage du droit commun en même temps que de cette politesse française qui fit longtemps autorité en Europe.

3. Ces misères n'ont peut-être qu'un intérêt historique. Et peut-être aussi les reverra-t-on...

4. L'État, quel qu'il soit, est le fonctionnaire de la société. Une société catholique a manifestement le droit de surveiller l'éducation religieuse et morale de ses enfants, et cette surveillance ne peut appartenir qu'à son Église.

5. Quelle anarchie a toujours préparée et préparera fatalement une telle

XLVIII. — Des catholiques peuvent approuver un système d'éducation en dehors de la foi catholique et de l'autorité de l'Église et qui n'ait pour but, ou du moins pour but principal, que la connaissance des choses purement naturelles et la vie sociale sur cette terre [1].

XLIX. — L'autorité séculière peut empêcher les évêques et les fidèles de communiquer librement entre eux et avec le Pontife Romain.

L. — L'autorité séculière a par elle-même le droit de présenter les évêques et peut exiger d'eux qu'ils prennent en main l'administration de leurs diocèses, avant qu'ils aient reçu du Saint-Siège l'institution canonique et les Lettres Apostoliques.

LI. — Bien plus, la puissance séculière a le droit d'interdire aux évêques l'exercice du ministère pastoral, et elle n'est pas tenue d'obéir au Pontife Romain en ce qui concerne l'institution des évêchés et des évêques.

LII. — Le Gouvernement peut, de son propre droit, changer l'âge prescrit pour la profession religieuse, tant des femmes que des hommes, et enjoindre aux communautés religieuses de n'admettre personne aux vœux solennels sans son autorisation.

LIII. — On doit abroger les lois qui protègent l'existence des familles religieuses, leurs droits et leurs fonctions ; bien plus, la puissance civile peut donner son appui à tous ceux qui voudraient quitter l'état religieux qu'ils avaient embrassé et enfreindre leurs vœux solennels ; de même, elle peut supprimer complètement ces mêmes communautés religieuses, aussi bien que les églises collégiales et bénéfices simples, même de droit de patronage, attribuer et soumettre leurs biens et revenus à l'administration et à la volonté de l'autorité civile.

LIV. — Les rois et les princes, non seulement sont exempts de la juridiction de l'Église, mais même ils sont supérieurs à l'Église quand il s'agit de trancher les questions de juridiction.

LV. — L'Église doit être séparée de l'État, et l'État séparé de l'Église [2].

exclusion de tout pouvoir spirituel ! *Pleinement soumises à la volonté de l'autorité civile et politique,* nos écoles sont aujourd'hui des foyers de socialisme, d'antimilitarisme, d'antipatriotisme. Le *Syllabus* montre pourquoi : — « *Suivant le désir des gouvernants et le courant des opinions générales de l'époque* » et du ministère en fonction.

1. A partir de l'article XLVIII, les erreurs condamnées portent cette marque de l'absurde : la contradiction dans les termes. Elles mènent à la confusion des fonctions, au triomphe de l'incompétence et au renversement de toute juste relation du spirituel et du temporel.

2. Rappelons que nous définissons autrement les rapports du spirituel et du temporel. Mais comment admettre, dans une société catholique, ce monstre ou plutôt ce cadavre : l'âme d'un côté, de l'autre le corps ?

§ VII. — *Erreurs concernant la morale naturelle et chrétienne.*

LVI. — Les lois de la morale n'ont pas besoin de la sanction divine, et il n'est pas du tout nécessaire que les lois humaines se conforment au droit naturel ou reçoivent de Dieu le pouvoir d'obliger [1].

LVII. — La science des choses philosophiques et morales, de même que les lois civiles, peuvent et doivent être soustraites à l'autorité divine et ecclésiastique [2].

LVIII. — Il ne faut reconnaître d'autres forces que celles qui résident dans la matière, et tout système de morale, toute honnêteté doit consister à accumuler et augmenter ses richesses de toute manière, et à se livrer aux plaisirs [3].

LIX. — Le droit consiste dans le fait matériel ; tous les devoirs des hommes sont un mot vide de sens, et tous les faits humains ont force de droit [4].

LX. — L'autorité n'est autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles [5].

LXI. — Une injustice de fait couronnée de succès ne préjudicie nullement à la sainteté du droit.

LXII. — On doit proclamer et observer le principe de *non-intervention* [6].

1. Morale indépendante, dit Kant. Loi souveraine parce que la Loi, dit Rousseau. Ici encore, la politique théologique trouve correspondance et analogie dans la politique positive qui subordonne la loi au bien le plus général. En logique catholique, le plus général de tous les biens, le souverain bien, s'appelle Dieu.

2. Quel pouvoir spirituel, assuré de représenter une synthèse quelconque, négligerait ce haut contrôle de la science et de la loi ? Et quel savant adhérent à cette synthèse, quel législateur affilié à l'organisation que ce pouvoir éclaire *voudrait* négliger le visa de ce pouvoir spirituel, interprète de la vérité théorique et dépositaire des règles de la vie ?

3. Observons que la fonction propre du pouvoir spirituel est d'empêcher cette plate conduite de l'existence individuelle.

4. Tout au moins analogue à la doctrine catholique, la politique réaliste définit le droit comme un fait couronné des consentements de l'histoire, c'est-à-dire un fait d'une bienfaisance éprouvée ; or, d'entre « tous » les faits humains, cela en écarte un grand nombre, notamment les faits visés à l'article LXI : les injustices qui débutent par le succès.

5. Nous allons plus loin dans le même sens : cette « somme », qui ne saurait produire une autorité, ne fournit même pas, d'après nous, la juste expression de l'intérêt public. Et nous le prouvons.

6. En quelque sens que l'on entende la non-intervention, elle a été souvent funeste à ceux qui l'ont professée *comme un principe*. C'est ainsi que les capitalistes ont laissé s'accumuler beaucoup de rancune et d'envie dans les classes qu'ils employaient. C'est ainsi que les princes ont laissé faire beaucoup de révolutions chez le voisin. Et les uns et les autres ont dû le payer par la suite.

LXIII. — Il est permis de refuser l'obéissance aux princes légitimes et même de se révolter contre eux [1].

LXIV. — La violation d'un serment, quelque saint qu'il soit, et toute action criminelle et honteuse opposée à la loi éternelle, non seulement ne doit pas être blâmée, mais elle est tout à fait licite et digne des plus grands éloges, quand elle est inspirée par l'amour de la patrie [2].

§ VIII. — *Erreurs concernant le mariage chrétien.*

LXV. — On ne peut établir par aucune raison que le Christ a élevé le mariage à la dignité de sacrement [3].

LXVI. — Le sacrement de mariage n'est qu'un accessoire du contrat et qui peut en être séparé, et le sacrement lui-même ne consiste que dans la seule bénédiction nuptiale.

LXVII. — De droit naturel, le lien du mariage n'est pas indissoluble, et, dans différents cas, le divorce proprement dit peut être sanctionné par l'autorité civile.

1. L'insurrection *n'est pas* le plus saint des devoirs Il *est* des gouvernements légitimes. Mais quels sont ces gouvernements ? Notre maître Drumont écrivait. le 12 mai 1906 : « En réalité, il n'y a pas eu de légalité depuis l'envahissement des Tuileries au 10 août 1792. Un régime qui avait des siècles d'existence pouvait passer pour légal. Depuis cette époque, en dehors des gouvernements sortis de Brumaire et de Décembre, qui ne peuvent être offerts comme des exemples de légalité, les régimes qui se sont succédé n'ont représenté que le succès d'un mouvement populaire parisien : la volonté de quelques hommes résolus et braves qui, au mois de juillet 1830, au mois de février 1848, au 4 septembre 1870. se sont assis le plus tranquillement du monde sur la légalité du moment. » (*Libre Parole.*)

2. Nous pensons qu'il sera utile de rappeler, sur cet article, ce que nous avons répondu à Marc Sangnier, dans *le Dilemme de Marc Sangnier* (pp. 97-98, en note), au sujet de notre Défense du colonel Henry. Sangnier avait suivi les auteurs dreyfusiens, et nous avait attribué l'invention de « ce mot coupable de faux patriotique ». Nous l'avons renvoyé au texte. Nous lui avons montré que le mot coupable avait été inventé par ceux-là mêmes qui nous l'imputaient. Ceux d'entre nous qui ont composé leur synthèse subjective par rapport à l'idée de Patrie en ont tiré des lois un peu supérieures à l'utilité immédiate et grossière de la patrie. Cette idée de Patrie. *pulcherrima rerum*, ne leur commande rien de « criminel » ni de « honteux ». Elle ne sert donc point à fausser la nature humaine ni à favoriser les instincts d'artifice ou de férocité... — Mais en cas de nécessité ? Mais lorsque le salut public est menacé ? — Le cas de nécessité n'est pas le cas de moralité. En cas de nécessité, s'approprier un pain n'est pas le voler, faire la guerre n'est pas organiser l'homicide : une autre loi, une *loi suprême* ou *extrême*, intervient alors, et c'est d'elle que dépend en grande partie la casuistique du stratagème. Pour juger équitablement du colonel Henry, c'est surtout au point de vue de ses devoirs d'état que nous nous sommes placés.

3. Rappelons que l'indissolubilité du mariage marque un des accords les plus sérieux de ta stricte observance comtiste avec la morale catholique.

LXVIII. — L'Église n'a pas le pouvoir d'apporter des empêchements dirimants au mariage ; mais ce pouvoir appartient à l'autorité séculière, par laquelle les empêchements existants peuvent être levés.

LXIX. — L'Église, dans le cours des siècles, a commencé à introduire les empêchements dirimants, non par son droit propre, mais en usant du droit qu'elle avait emprunté au pouvoir civil.

LXX. — Les canons du Concile de Trente qui prononcent l'anathème contre ceux qui osent nier le pouvoir qu'a l'Église d'opposer des empêchements dirimants ne sont pas dogmatiques ou doivent s'entendre de ce pouvoir emprunté.

LXXI. — La forme prescrite par le Concile de Trente n'oblige pas, sous peine de nullité, quand la loi civile établit une autre forme à suivre et veut qu'au moyen de cette forme le mariage soit valide.

LXXII. — Boniface VIII a le premier déclaré que le vœu de chasteté prononcé dans l'ordination rend le mariage nul.

LXXIII. — Par la force du contrat purement civil, un vrai mariage peut exister entre chrétiens ; et il est faux, ou bien que le contrat de mariage entre chrétiens soit toujours un sacrement, ou que ce contrat soit nul en dehors du sacrement.

LXXIV. — Les mariages et les fiançailles, par leur nature, relèvent du droit civil.

N. B. — Ici peuvent se placer deux autres erreurs : l'abolition du célibat ecclésiastique [1] et la préférence due à l'état de mariage sur l'état de virginité.

§ IX. — *Erreurs sur le principal civil du Pontife Romain.*

LXXV. — Les fils de l'Église chrétienne et catholique disputent entre eux sur la compatibilité de la royauté temporelle avec le pouvoir spirituel.

LXXVI. — L'abrogation de la Souveraineté civile dont le Saint-Siège est en possession servirait, même beaucoup, à la liberté et au bonheur de l'Église [2].

N. B. — Outre ces erreurs explicitement notées, plusieurs autres

1. J'ai montré, dans *Une Campagne royaliste au Figaro*, quel inconvénient moral et politique aurait toute formation d'une tribu de Lévi. A ne considérer la chose que sérieusement, ce serait de la graine de révolution religieuse. Pour la prendre gaiement, il faut relire l'*Aînée* de M. Jules Lemaître.

2. Est-il possible d'omettre ici la remarquable convergence de l'intérêt français et de l'intérêt catholique dans la question romaine ? Le pouvoir temporel du Pape constituait un providentiel obstacle européen à l'achèvement de l'unité en Italie. Nous avons tout fait, de 1854 à 1870, pour tourner ce précieux obstacle et, depuis que nous l'avons laissé détruire, nous nous attachons à priver le Saint-Siège de notre concours, de manière à le rejeter vers le Savoyard. Quelle folie (et que l'on n'eût pas commise à Versailles) !

erreurs sont implicitement condamnées par la doctrine qui a été exposée et soutenue sur le principat civil du Pontife Romain, que tous les catholiques doivent fermement professer.

§ X. — *Erreurs qui se rapportent au libéralisme moderne.*

LXXVII. — A notre époque, il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes [1].

LXXVIII. — Aussi, c'est avec raison [2] que, dans quelques pays catholiques, la loi a pourvu à ce que les étrangers qui s'y rendent y jouissent de l'exercice public de leurs cultes particuliers.

LXXIX. — Il est faux que la liberté civile de tous les cultes et que le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions, jettent plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et propagent la peste de l'*Indifférentisme* [3].

LXXX. — Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne [4].

1. Voilà pourtant qui serait bien utile, partout où ce serait possible, à la cause de la civilisation générale, également menacée par le protestantisme et la démocratie, l'anarchie des esprits, la barbarie des cœurs.

2. « *Avec raison* », qui est la version de la librairie de la rue François I[er] que nous suivons en tout ceci (*Bons livres, éditions exactes et belles*, rue François I[er], n° 8), ne traduit pas très exactement le « *laudabiliter* » du texte. Le mot latin veut dire « *louablement* », ou « de façon qu'il y ait lieu de s'en féliciter ». Le Pape — comprenons-le bien — ne veut pas, et avec raison, et à bon droit — *jure !* — que l'on prenne un pis aller pour un Bien digne de louange. Mieux vaudrait assurément que les cultes étrangers pussent bénéficier en secret d'une simple licence, la publicité, la légalité et la gloire étant justement réservées à la religion de l'Etat.

3. Le libéralisme conduit au scepticisme et à la corruption. Le Pape interdit de soutenir le contraire. Le sens commun aussi.

4. Chacun doit estimer que le Pontife romain représente un principe supérieur au libéralisme : la civilisation moderne, le progrès, tout le *positif* du monde contemporain, c'est lui, Pape, qui en est la figure vivante.

CHAPITRE III

L'ÉGLISE ET LA DÉMOCRATIE[1]

Réponse à la question de M. d'Haussonville

L'HOSTILITÉ que les démocraties latines témoignent à l'Église est d'autant plus étrange que rien n'est et n'a toujours été plus démocratique que son organisation. Au temps où l'Europe, et la France en particulier, était gouvernée par la féodalité qui eut sa raison d'être, et qui était un progrès par rapport à l'état inorganique des sociétés barbares, l'Église offrait déjà le parfait modèle d'une société démocratique où la naissance ne conférait aucun droit, où le plus humble avait accès et pouvait parvenir aux plus hautes dignités, voire à la plus haute de toutes. Lorsque au régime féodal se substitua peu à peu le régime aristocratique et monarchique, aucun changement ne fut apporté à la constitution de l'Église, et si, en fait, la noblesse reçut dans la distribution des dignités ecclésiastiques une part trop large, cependant une part très large également continua d'être faite à l'élément plébéien. Qu'ils fussent issus de l'aristocratie ou du peuple, les clercs du même rang étaient égaux entre eux. Un Bossuet marchait de pair avec un La Rochefoucauld, si tous deux étaient évêques, et le primait si le La Rochefoucauld n'était qu'abbé. Souvent même je me suis demandé comment ceux qui professaient que *la démocratie c'est le mal et la mort*, peuvent concilier cette doctrine avec le respect qu'ils conservent pour l'Église. Quoi qu'il en soit, l'Église catholique, par sa doctrine, comme par sa constitution, est essentiellement démocratique... »

1. D'après l'*Action française* du 15 décembre 1905.

Ainsi s'est exprimé le comte d'Haussonville au *Figaro* du 29 novembre 1905.

I

Le comte d'Haussonville énumère, depuis plusieurs mois, dans le *Figaro*, tous les différents avantages que les catholiques français peuvent trouver au régime américain et suisse de la Séparation des Églises et de l'État. Grand sujet de grandes querelles, qui ne peuvent manquer de diviser les meilleurs éléments de la nation française en un temps où leur unité rigoureuse importe le plus au pays.

Les premiers responsables de ces divisions malheureuses sont les pouvoirs républicains qui, en votant la Séparation, ont, une fois de plus, démérité de la patrie. Ils sont secondés de très près par ces esprits prétendûment conservateurs, mais assurément faux et par là destructeurs, qui croient faire l'union en répétant : « Unissons-nous », sans prendre garde qu'on ne s'unit pas en l'air et que la volonté de s'unir ne suffit pas à réaliser l'union : cette union qu'ils célèbrent suppose l'adoption d'un programme d'idées communes; mais ce programme, quel qu'il soit et quel qu'il puisse être, sera toujours, de sa nature, par ce qu'il contiendra et ne contiendra pas, l'élément diviseur, irritant et débilitant par excellence, — à moins que, par sa simplicité, par sa force, il ne tende *uniquement* à rendre impossible la division, — c'est-à-dire à moins qu'il ne pose d'abord, comme un principe indiscuté, la réalisation préalable du facteur matériel de *notre* unité et, donc, qu'il ne commence par stipuler l'institution de la Monarchie. Ce principe réalisé, tous les accords et toutes les transactions sont possibles. Ce principe absent, rien ne tient : la France redevient le pays de la décomposition mutuelle. Même chez les bons, surtout chez eux, tout se dissout et tout se combat à l'envi.

La question religieuse ne fait donc pas exception à une règle bien connue de ceux qui ont examiné attentivement l'état réel de la France. Cette question, dans la mesure où la religion se lie à notre territoire, à nos mœurs, à notre avenir, ne se résout

que par une solution de politique générale. Tel est aussi le sort de ces hautes questions d'économique ou de diplomatie qui préoccupent aujourd'hui nos concitoyens. Toutes sont parvenues à un degré d'acuité et de profondeur tel, vraiment, qu'aucune ne peut former un cas particulier, ni isolé, et qu'il n'est plus possible de les distinguer de leur cause supérieure. Et, la cause, c'est que notre pays n'a plus de roi et que cependant il aspire à en avoir un. Mot à mot, il en a besoin, il en a faim. Cette faim, si elle n'est pas absolument consciente et ne se traduit pas dans la formule d'un désir exprès, est cependant trahie par des signes extérieurs et des troubles intérieurs, qui sont, en politique, les équivalents de la fièvre ou de l'amaigrissement en physiologie. Dès lors, tous les examens de symptômes, tous les traitements de détail, ne nous dispensent pas de remonter jusqu'à la cause. Ils y obligent au contraire. Et qui se refuse à céder aux sollicitations de faits évidents se condamne à ne plus en comprendre le sens ; ses médications seront chimériques.

Il serait facile d'énumérer au comte d'Haussonville de combien de manières il a vérifié cette loi. Royaliste, tantôt il considère la royauté comme le simple objet de ses « préférences personnelles » (mot charmant qu'il écrit parfois et qu'il mérite d'avoir inventé), « préférences » qu'il peut trouver utile ou généreux de sacrifier sur l'autel de la patrie ou de la religion, — tantôt il la tient pour une sorte d'institution supplémentaire et décorative servant de faîte et de couronne à un édifice de lois et de mœurs, bien plutôt que de pierre d'angle ou de pilier central destiné à tout fonder, à tout soutenir. Royaliste, vous dis-je, mais de cette façon, le comte d'Haussonville devait aboutir en matière de politique religieuse à quelqu'une de ces solutions faussement pratiques, c'est-à-dire incohérentes et inconsistantes, médiocrement ordonnées et établies sur des nuages ou sur de l'air pur, auxquelles se complaisent les amis ralliés et libéraux de M. Jacques Piou. Mais je ne me propose point d'en donner ici l'analyse. Quelque tentant que puisse m'apparaître le problème, il est du ressort des seuls croyants catholiques : je ne l'aurais même pas effleuré si M. d'Haussonville avait respecté cette division naturelle des genres et des sujets. Je lui aurais su gré de ne point nous introduire dans

cette affaire. Mais il nous demande une explication, et l'on n'a pas coutume, ici, de se dérober.

Si directe, si personnelle [1] que fût son allusion, elle touche un objet tout à fait distinct et supérieur. Le collaborateur du *Figaro* a mis en cause notre doctrine et notre méthode essentielles. Mais a-t-il bien saisi ces méthodes et ces doctrines qu'il discute depuis longtemps? Et, s'il s'est trompé sur un sujet aussi simple, d'où vient son erreur?

II

Le comte d'Haussonville demande « comment ceux qui professent que la démocratie c'est le mal et la mort, peuvent concilier cette doctrine avec le respect qu'ils conservent pour l'Église ». Car, ajoute-t-il, « essentiellement, l'Église catholique est démocratique ». Et il a dit un peu plus haut : « Rien n'est et n'a toujours été plus démocratique que l'organisation de l'Église catholique. » Non seulement cela lui semble vrai, mais il y voit « un fait qu'on ne saurait contester ». Toutefois, ce qu'il nous défie de contester, il vient lui-même de le juger si profondément contestable qu'il l'a tout d'abord « défini », c'est-à-dire adouci, et ensuite étayé du mieux qu'il a pu contre les objections qu'il a senties pleuvoir... Les deux précautions étaient sages : il faut bien avouer qu'elles ont été vaines ; car cette thèse incontestable se trouve et se prouve d'une fausseté absolue.

Certes, M. d'Haussonville avait bien raison de définir ce qu'il entendait par « organisation démocratique », « essentiellement démocratique » de l'Église : si l'on juge de la bonté d'une définition d'après le nombre des caractères qu'elle exclut, celle-ci est vraiment parfaite. Qu'on en juge. La démocratie ne nous est pas donnée ici pour le gouvernement du nombre, bien que tel soit le sens le plus vulgaire de ce mot : l'Église catholique n'est pas gouvernée par le nombre. Elle n'est pas non plus comprise comme l'élection des magistrats à tous les degrés : l'Église n'élit que son chef, mais au sein d'un collège

1. « L'égalité, c'est le mal. L'égalité c'est la mort », avions-nous dit dans notre commentaire de la réponse de Paul Bourget à l'*Enquête sur la Monarchie*.

moins nombreux que les cinq classes de l'Institut. La démocratie de M. d'Haussonville ne se peut non plus identifier à l'individualisme, dont l'Église excommunia toutes les formes, — ni à la centralisation, que la juridiction immense et la dignité infinie reconnues par l'Église à tout évêque et même au moindre vicaire de campagne, repousse non moins formellement : l'absorption de tous les pouvoirs, de tous les intérêts et de tous les droits dans le mécanisme d'une administration uniforme n'a jamais convenu à cette Église qui comprend d'ailleurs des rites divers et dont toute l'organisation se résume en ces deux mots splendides, *discipline* et *autonomie*.

M. d'Haussonville est donc obligé de renier les caractères historiques de la démocratie : s'en tiendra-t-il à leur commune source psychologique ? Et, comme nous faisons, définira-t-il la démocratie essentielle par l'égalité ?

Il sait trop bien que la formule ne peut convenir au corps ni à l'esprit du catholicisme. Car est-ce les fonctions qui participeraient de l'égalité dans l'Église ? Mais, pour saisir la gradation de leurs inégalités continues, il suffit de les énumérer, du portier au lecteur et du lecteur au chantre, de là, par une pente hiérarchique aussi certaine, aussi réelle que sensible, au curé, au pontife et au pontife universel. Dira-t-on que voilà un point de vue bien extérieur et superficiel ? Regardons au dedans. L'Église, qui enseigne qu'il est plusieurs demeures chez le Père céleste, n'admet ni l'égalité des mérites humains, ni l'égale distribution des grâces divines. Les âmes, inégales, sauf en leur libre arbitre et en leur aptitude à être rachetées, reçoivent d'inégales faveurs surnaturelles. Tel est le fond du dogme et tel en est le contenu. Quant à la manière dont le dogme est connu, notez qu'il ne prend point sa source dans la multitude des âmes. Il leur est enseigné de haut. L'Éternel a choisi, entre toutes les heures de tous les jours qui devaient s'écouler depuis la création du monde, une heure et un jour privilégiés. Mais, à cette heure de ce jour, soixante-douze hommes, choisis entre les multitudes qui vécurent à cette date, reçurent le dépôt de l'Esprit en langues de feu. Cet Esprit, il faut l'accueillir ou le rejeter tel qu'il se répand : point d'amendement, point de correctif personnel. Autoritaire, antiparlementaire, ce dogme catholique a les caractères de la science, dont les Doc-

teurs savent produire la « raison ». C'est un dogme traditionnel dont les Pères défendent et transmettent la pureté. La succession des Papes établit à travers la très longue suite des âges un lien de paternité spirituelle et de filiation mystique, qui rappelle inévitablement les procédés les plus antidémocratiques du régime patriarcal, c'est-à-dire de l'aristocratie et du patriciat. Plus on « regarde ce parfait modèle d'une société démocratique », plus on y compte d'éléments contraires à son genre de perfection.

Or, M. d'Haussonville n'accorde à tout cela ni égard, ni regard, pour la raison (sa grande et unique raison) que « la naissance ne conférait aucun droit » dans l'Église et que, dès lors, « le plus humble avait accès et pouvait parvenir aux plus hautes dignités, voire à la plus haute de toutes ». — L'Église n'a point admis d'élément d'hérédité charnelle : donc, l'Église est démocratique : donc, elle l'est *essentiellement :* donc, elle est *le parfait modèle* de l'organisation démocratique...

L'auteur de ce beau raisonnement passe pour un esprit modéré, tempéré, hospitalier aux idées, soucieux de rechercher entre elles le point d'équilibre et de juste milieu. Je ne crains pas de dire que voilà la réputation la plus follement usurpée : car ce texte nous donne exactement le droit d'appeler le comte d'Haussonville un énergumène, j'entends un écrivain qui cesse de se posséder devant son idée favorite. Il est trompé, mené, traîné, berné par elle. Dès qu'elle est présente, il ne se tient plus.

Il convient de noter cet exemple flagrant de la furie aveugle, sauvage délirante où peut être jeté, un fort galant homme. Des affirmations vigoureuses, des assertions violentes : mais, pour les fonder, rien du tout. Entre toutes les propriétés de la démocratie, l'Église catholique ne réalise, d'après lui-même, ni les plus fréquentes, ni les plus fortes. Il en cite *une* et n'en peut citer de seconde. Encore (et toujours de son propre aveu !) ce caractère « démocratique », l'absence de transmission héréditaire, n'apparaît-il point à un degré très pur dans la constitution de l'Église ? Je vous supplie d'analyser en quels termes il nous en avertit :

> Si, en fait, la noblesse reçut dans la distribution des dignités ecclésiastiques une part trop large, *cependant* une part *très large également* continua d'être faite à l'élément plébéien.

Il y eut donc partage? Il y eut donc mélange? Le régime *essentiellement* démocratique, le *modèle parfait* de la démocratie n'a donc rien eu ni d'essentiel, ni de parfait? « Trop large » d'une part, « très large également » de l'autre! Cela fait des mesures, et des tempéraments, et des modérations, et des balancements et des accommodements bien étranges pour un modèle, pour un type, pour une perfection! *Cependant! Si! Très! Trop!* De bonne foi, quelle misère que cet afflux de restrictions avant et après l'énoncé d'une théorie absolue, d'une théorie que l'on nous mettait au défi de « contester! »

Non seulement son auteur la conteste : il la meurtrit et il la détruit de ses propres mains.

N'étant fanatiques de rien, ni de l'Égalité, ni de la Liberté, ni même de l'Hérédité — simples analystes et purs critiques seulement désireux de donner à nos études une utilité, à nos conclusions une fin pratique — nous ne nous abaisserons jamais jusqu'à ce point de juxtaposer dans nos propos, — au moyen de fictions grammaticales ou oratoires, très dignement symbolisées par ces conjonctions pénibles et ces adverbes douloureux, — les conceptions qui se combattent et qui se ruinent l'une l'autre : mais nous les comparerons les unes aux autres, en vue d'en garder l'essentiel et de le composer de façon cohérente. La part que fit l'Église à l'hérédité a pu faire broncher le christianisme égalitaire du comte d'Haussonville : nous expliquons très naturellement cette part en observant que l'Église du moyen âge et de l'ancien régime était devenue un souverain temporel et détenait une portion considérable de propriété matérielle; la donation carolingienne exprime très bien le grand fait qui, depuis Constantin, tendait à l'existence : or, toutes les fois qu'il se produit un fait de ce genre, un fait de propriété et de souveraineté, souveraineté qui dure et propriété qui prospère, les lois politiques du monde, lois divines pour les croyants, lois naturelles pour les naturalistes, exigent l'apparition d'un certain facteur, d'un certain élément appréciable d'hérédité, élément naturel, étant donné que l'homme est un animal qui se reproduit, élément bienfaisant sans lequel les phénomènes de durée et de conservation ne se produiraient pas. Le règne temporel de l'Église rend raison de la contribu-

tion variable, mais toujours réelle, que les grandeurs de chair apportèrent à sa grandeur.

Ainsi, dans la Rome papale, l'aristocratie dite des princes romains fut associée, à quelques égards, au gouvernement. Ainsi certains États politiques ont part à la nomination des cardinaux qui nomment le Pape. Ainsi dans l'élection du Pape, certaines Maisons héréditaires jouissent du privilège de l'*exclusive*. Ainsi, depuis que la papauté a perdu sa souveraineté temporelle, l'intervention de ces puissances terrestres apparaît-elle un gros scandale, étant dénuée de motif[1]. Dans la mesure où l'âme catholique se mêlait au corps et au sang de la chrétienté, il était naturel qu'elle se rangeât à certaines lois de ce corps. Elle menait le monde : cela n'était possible qu'à la condition de l'atteindre sans en révolutionner la structure et l'économie. Elle le pénétrait en s'unissant à lui ; en prenant contact avec lui, il fallait bien qu'elle reçût quelque impression de sa forme et de ses surfaces.

Mais, dans l'ordre spirituel, c'est-à-dire en droit strict (et, en fait, dans une « large » mesure), l'Église échappait clairement aux nécessités de ce genre : *non, la naissance n'y conférait aucun droit!* Ce point qui procure une satisfaction sans mélange à M. d'Haussonville devrait nous rendre, estime-t-il, insolents ou du moins irrespectueux à l'égard du catholicisme ? C'est donc que M. d'Haussonville nous suppose une telle passion de l'inégalité et de l'hérédité que nous puissions la préférer à la logique et au bon sens. Il nous prendrait alors pour ses propres disciples. Pour nous croire capables de le devenir, il oublie nos doctrines dont il parle et celles de l'Église catholique au nom desquelles il croit parler.

Les doctrines de l'Église : car son objection sous-entend qu'il puisse y avoir « naissance » dans l'Église, à laquelle le « baptême » seul introduit[2] : la naissance étant un phénomène qui ne se produit pas au sein des sociétés spirituelles, comment y aurait-elle un privilège quelconque ? L'Église ne se perpétuant point par la génération, ses dignités se distribuant à des

1. La voici supprimée, faute de raison d'être.

2. A noter pourtant que le droit *naturel* de la transmission héréditaire paraît impliqué dans le dogme de la transmission du péché originel.

célibataires, comment éprouverait-elle des dispositions favorables ou défavorables à un ordre de choses qu'elle ignore complètement? Il faut confondre, il faut mélanger à plaisir le civil et le religieux, le spirituel et le temporel, pour réussir à aligner les termes matériels, à composer les signes graphiques de l'objection à laquelle ce raisonneur étrange a tout confié.

Mais *nos propres doctrines* sont méconnues en outre. Au lieu de rechercher comment nous admirons l'Église, M. d'Haussonville aurait aussi bien fait de s'étonner que nous, qui *admettons* telles ou telles propriétés des angles d'une ligne brisée, nous puissions nous permettre de *considérer* une figure comme le cercle, dont la circonférence ne montre aucun angle à l'œil nu! *Admettre* ceci interdit-il donc de *considérer* cela? La question n'embarrasserait que parce qu'elle n'a aucun sens et n'existe que par abus de langage et mise en rapport toute labiale de termes qui ne présentent rien de commun. Nous disions que la démocratie, en tant qu'elle est absence d'hérédité et suppression de toute inégalité de naissance, est le mal et la mort des sociétés *civiles*, des États *politiques*, et l'on nous répond que l'Église, que nous savons bonne et vivace, compte la naissance pour rien...

— C'est, nous résignons-nous à répliquer, que l'Église, en effet, n'est pas Société civile, ni État politique.

— Mais *cependant,* insiste-t-on, elle a fait une certaine part à la « naissance », à certains jours de son histoire.

— Précisément, répondons-nous : elle a fait cette part toutes les fois qu'elle a ressemblé à un État politique, à une Société de citoyens.

— Dans son ordre, dès lors, elle est contre l'hérédité?

— Son ordre ne comporte ni acception, ni exception de l'hérédité : son ordre ignore cette chose...

— Mais puisqu'elle l'ignore...

— Elle *peut* l'ignorer, et c'est précisément ce que ne *peut* pas l'ordre civil et politique.

— Pourquoi pas?

— Vous y voilà donc! Vous ne savez pas le pourquoi de l'hérédité politique, vous, notre docteur, notre maître, vous le meneur des objections et des contradictions! Vous ne faites pas de différence entre la société naturelle qui se développe

dans le Temps et la société spirituelle qui vit dans l'Éternité. Vous refaites la vieille réflexion de Pascal : *On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau dans la tempête celui des passagers qui est de meilleure maison,* sans voir que son vaisseau ressemble trait pour trait à la barque de Pierre d'où sont absents les faits de naissance et de génération, au lieu que le vaisseau de l'État se reconnaît à ce caractère essentiel de charrier la race humaine qui se continue et se reproduit à son bord. Ces conditions distinctes veulent des régimes distincts, et tout régime politique qui ne tient aucun compte de ces conditions existantes se trompe aussi entièrement qu'il se tromperait s'il comptait des conditions qui n'existent pas : c'est un régime d'imaginaires et qui se mentent à eux-mêmes par omission.

Seuls des imaginaires peuvent demander à l'État de tenir pour non avenue la transmission héréditaire, mode par lequel se continuent naturellement la vie et les biens dans l'humanité. Et seuls d'autres imaginaires pourraient demander à l'Église, dont tous les trésors sont mystiques, dont la vie se transmet spirituellement, de faire un cas quelconque des héritages de la chair.

— Hérédité à part, vous la tenez donc pour une aristocratie ?

— Sans consentir à poser, ne fût-ce que pour *la mettre à part*, cette question de l'hérédité qui n'est point à poser raisonnablement en ce lieu, sans vouloir parler d'angle à propos de circonférence, je réponds que l'Église possède tout ce qu'une société spirituelle peut posséder des organes d'une monarchie aristocratique : le monarque d'abord, entouré d'un très petit nombre d'électeurs, qu'il a nommés lui-même et dont il ne s'estime, à aucun degré, la créature ; ce monarque régnant au nom d'un droit supérieur et divin, disposant d'une autorité qui est sans seconde et sans partage ; ne subissant que la tradition, mais la précisant au besoin ; — puis, tous les groupes fédérés au-dessous de lui se recrutant soit par sa nomination expresse, soit par un alliage de sélection et de cooptation, qui est la merveille de cette oligarchie de justes et de saints, si justes et si saints qu'ils se présentent à l'histoire comme dépouillés de tout corps, ne représentant que les intérêts de la spiritualité la plus pure !

Si l'on doute de cet évident aristocratisme de l'Église catholique, quelle certitude admet-on ? Celle-ci, vingt fois séculaire, est œcuménique. On peut la voir autour de nous, dans nos villes, dans nos campagnes : elle se vérifie au fond de l'Oubanghi, comme dans le centre romain.

Je renoncerais à rien expliquer, si le moindre de nos lecteurs, et M. d'Haussonville même, ne s'expliquait tout seul, en présence d'un pareil fait, l'admiration, le respect et l'amour de tous les écrivains de l'*Action française* pour cette nef de l'Ordre intellectuel et moral.

III

La méprise de notre censeur est donc certaine. Mais elle est bien considérable ! Comment a-t-elle été possible ?

Il ne me paraît pas difficile, il me paraît utile et urgent de reconstituer sa filière d'idées ou plutôt d'obsessions.

Quand il s'occupe de démocratie, M. d'Haussonville prend garde qu'elle nie la Naissance, sans voir qu'elle nie aussi quantité d'autres choses justes et belles qui mettent la Naissance en bonne compagnie. Et, d'autre part, vient-il à traiter de l'Église, le premier objet que M. d'Haussonville observe est de même qu'elle ne tient aucun compte de la Naissance, sans s'arrêter à considérer qu'une foule d'autres inégalités, privilèges, grâces, faveurs, dons du ciel ou biens de fortune sont éminemment appréciés par l'Église. La Naissance, voilà donc le thème qui l'hypnotise. Et sans doute parce que lui-même il est *né*. Il est *né*, voilà son honneur. Il est *né*, voilà son malheur. Honorable, attristant, délicieux et fatal, ce point brillant qui tire à soi toute l'attention dont cet esprit ailé dispose ne permet aucun autre déploiement à sa réflexion. Tandis qu'il en calcule le dommage et l'éclat, il s'en trouve tout à la fois gêné, confus, inquiet et vain. Tous les jours de sa vie font autant de nuits du 4 août ; il abdique, il renonce ; mais c'est en grande pompe, dans un fracas de magnificence qui retient ou reprend tout ce qu'il a donné.

« Je suis plus que les autres, sans le mériter : c'est injuste. » Tel est le premier stade. « Je vaux autant que d'autres : mais l'éclat d'un beau nom fait parfois du tort au mérite. » Tel est

le second stade. Ce mélange de scrupule et de vanité, en enfermant la réflexion dans la plus petite enceinte du moi, peut obscurcir la conception juste de la valeur et de l'utilité d'un titre historique. Les soucis personnels distraient leur homme des considérations générales. Ils le refoulent sur lui-même, ils lui donnent le goût de ne plus se quitter. Il ne se quitte plus. Par « aristocratie », il entend la « noblesse », ou plutôt *sa* noblesse, celle dont il est, avec la position où l'histoire l'a mise. Cette noblesse, c'est lui-même : tout seul ou peu s'en faut! C'est pourquoi il veut en sourire. C'est pourquoi il en fait, modestement et aimablement, bon marché. Et c'est pourquoi il n'entend pas que les gens du commun en traitent jamais : non, ce sujet est de sa chasse, il lui est réservé. Défense d'y toucher. M. d'Haussonville ne le souffre point ; que, si le mal arrive, il en souffre à faire pitié !

Quelqu'un se met-il à penser, sur le chapitre des privilèges? Lui, qui sent avec force tout ce que cette affaire recèle d'élégie, de tragédie et de comédie, se demande, au fait, que penser et se rend un compte assez vague qu'il ne pense rien. *Sa* généalogie dans laquelle peuples et rois ont çà et là pratiqué des coupes sanglantes ne le rassure point en ce qui regarde *sa* félicité. Quant à l'ordre de la vérité, il demeure perplexe, faute d'un point duquel juger. Des querelles d'ancienneté ou de préséance ont fini par accaparer les ressources de son esprit. En traitant de ces babioles, il croira « vivre noblement » de la vie de l'intelligence. Et se tenant pour un maître de ce grand monopole, il ajoutera, à l'adresse du genre humain, des traits d'impertinence, dont aucune avanie ne le corrigera.

Osons dire la vérité : la qualité, la naissance, la race, le privilège, ainsi conçus, ainsi séparés de la profession de servir l'État, deviennent des anachronismes ridicules et incompréhensibles : on en fait de petites divinités aussi strictement personnelles, aussi fausses, aussi menteuses chez un Gobineau, par exemple, que put être chez Kant l'idée du devoir ou chez Rousseau l'idée du droit. Nuées! comme l'on dit ici. Jules Lemaître sourit des simples qui se croient « d'une autre chair que les autres ». Fustel ruine l'illusion de ceux qui se figurent descendre tous d'un sang supérieur de Germains conquérants établis sur les races de Gaule. L'analyse prolongée de ces

erreurs, de ces travers, deviendrait aisément cruelle. La critique historique et la scène comique sont assez bien armées pour en faire justice. Mais quel paquet de verges saura rapprendre à l'aristocrate oublieux l'essence des devoirs qu'il remplace par l'insolence ?

N'en doutons pas. S'il doute que l'égalité soit la Mort et le Mal, c'est aussi qu'il ignore que le bien et la vie de *tous* sont liés aux inégalités que l'ordre commande. Il imagine que son droit, simple usufruit, est une propriété personnelle. Et dès lors ce trésor d'histoire, cette fonction d'État, oui, ce *bien national*, ne sont plus à lui, puisqu'il les ignore. Il en jouit aussi peu que nous, moins que nous qui savons qu'il pourrait en user. L'âge vient. L'homme fait retraite. Il se voit débordé, à des hauteurs vertigineuses, du grand flot de ces multitudes qui ne l'ont plus voulu ni comme sénateur, ni comme député, ni comme conseiller général. Mais, sous d'autres rapports, il se perçoit ensuite juché lui-même à quelques centaines de pieds au-dessus de l'abîme sur lequel il s'est incliné en vain. Il n'y a donc plus que le Peuple et Lui, — Lui et quelques amis, parents, proches, voisins, en présence du Peuple. Ce petit monde signifiera pour lui l'Aristocratie, et tout le reste sera la Démocratie. Ceci est l'avenir, cela est le passé. Ici, les souvenirs, et là-bas, les forces. Aux unes l'espérance, aux autres une juste et pieuse pelletée du sol maternel qu'il s'applique à recevoir sans trop défaillir.

Or, cette vue est fausse en tant qu'elle touche au Présent : car le Présent est tout différenciation, inégalité, sélection, effort de classement et de hiérarchie dans l'extraordinaire variété des couches sociales qui se rencontrent et se distribuent. La conception du comte Othenin d'Haussonville lui rend le Présent inintelligible, elle le rend lui-même inerte et comme perclus : elle annule ces qualités de dévouement, ces vertus de charité, de philanthropie, qui distinguent un grand nombre de ses pareils. Ces *absents*, ces membres d'une aristocratie qu'ils supposent fermée à tout jamais, sauf à l'usurpation d'une juiverie qu'ils méprisent tout en l'exploitant, ils ont beau prodiguer leurs concours aux œuvres les plus proches de la vie du peuple : le peuple leur reste fermé. Ni ils ne le comprennent, ni ils ne le connaissent. La vie politique, le langage poli-

tique se referment sur eux automatiquement, à peine en ont-ils approché. Ils ne l'effleurent même pas. Comme un mur de diamant, il leur interdit ses abords. Non la morgue, mais un excès de complaisance personnelle, l'oubli d'une fonction éternelle, qui saura revivre sans eux, ont causé le maléfice et l'enchantement. Enchantement si absolu, si complet maléfice qu'ils s'étendent jusqu'à l'étude que peuvent faire du Passé leurs esprits ainsi déformés.

La vieille France elle-même leur apparaît — absolument comme aux révolutionnaires — absolument coupée en deux : d'un côté, les Grands, parmi lesquels se trouve rangée, de la manière la plus inattendue, cette pauvre petite noblesse terrienne qui n'eut souvent que son épée au service du roi, et, d'autre part, tout le reste de la Nation ! Cela est très sensible dans le texte du comte d'Haussonville cité plus haut : ici, *« un La Rochefoucauld »*, et là (sans doute incommensurablement plus bas, dans l'échelle sociale), *« un Bossuet ! »*

Ne dites pas que Bossuet, né d'une vieille famille de magistrature dijonnaise, lors même qu'il n'eût pas tenu à la noblesse de robe proprement dite, appartenait encore à l'aristocratie, puisqu'il jouissait des privilèges du Tiers : le même historien a bien objecté à M. Paul Bourget l'ascension de Colbert au XVIIe siècle ! Haut et puissant seigneur Othenin d'Haussonville oublie ses Necker et ses Curchod. Ou bien la chère histoire suisse lui a fait négliger celle de nos classes françaises : il en est à croire qu'un marchand drapier rémois appartenait à la dernière lie du peuple ; il ne distingue plus entre un bourgeois, un maître ouvrier, un gros et un petit paysan. Ces nuances lointaines, portant sur des individualités trop chétives, sont devenues indiscernables au sublime regard du contemplateur romantique.

... Arrivé à ce point de son évolution, ce démocratisme d'aristocrate acquiert enfin une couleur à laquelle il convient de donner son vrai nom : c'est la plus folle arrogance nobiliaire et c'est donc le contraire exact de l'aristocratie.

CHAPITRE IV

L'ÉGLISE ET LA DÉMOCRATIE[1]

(SUITE.)

Orthodoxie de notre thèse, d'après un lecteur compétent. — Un traité de théologie : avis du cardinal Gibbons. — Haute discipline des races élevées par l'Église.

JE tiens à publier trois documents intéressants reçus en conséquence de mon dernier article ou qui m'ont été communiqués à cette occasion.

I

Tout d'abord, d'un ecclésiastique éminent par la doctrine, le savoir, la culture et l'intelligence, ce mot sur une carte :

Toutes mes plus cordiales félicitations, cher Monsieur, pour l'article *L'Église et la Démocratie*. Un théologien de profession ne se serait pas exprimé avec plus d'exactitude et d'*orthodoxie*.

II

D'un prêtre que je n'ai pas l'honneur de connaître, ancien professeur de philosophie au Petit Séminaire de ..., cette agréable et curieuse lettre adressée à notre Directeur et doublée d'une note plus agréable et plus curieuse encore, bien que rédigée dans un médiocre latin :

Les articles de l'*Action française* m'intéressent toujours ; en ce pays de ralliés, vos idées ont, entre tant d'autres avantages, celui de

1. D'après l'*Action française* du 1er mai 1906.

la nouveauté, de l'originalité. Mais il est tout naturel que l'*Église et la Démocratie* de M. Maurras retienne plus particulièrement l'attention d'un ecclésiastique. Mon avis sur la question ne confirmerait que faiblement l'avis de votre ami et collaborateur ; mais voici deux citations intéressantes au premier chef, malgré leur style barbare.

... Si l'*Action française* veut, sur cette question, opposer à M. d'Haussonville l'opinion commune des théologiens catholiques, approuvée par le démocratique cardinal Gibbons, je désire expressément que mon nom ne soit pas prononcé.

Voici les textes annoncés :

1° DE FORMA REGIMINIS IN ECCLESIA

Triplex est regiminis forma in genere : monarchica, *in quâ suprema regendi potestas* uni *competit ;* aristocratica *in quâ eadem paucis et optimatibus conceditur ;* democratica, *in quâ potestas radicaliter est in* omnibus civibus collective sumptis, *et ab his committitur quoad* exercitium *aliquot magistratibus libere selectis. Illæ autem tres formæ possunt inter se quasi permisceri et temperari, v. g. monarchica potest temperari aristocraticâ vel democraticâ, vel duabus simul. His autem positis, forma regiminis in Ecclesiâ Christi* NON EST DEMOCRATICA *; nam probavimus supra (n.* 49 *sq.) potestatem docendi ac regendi non singulis Ecclesiæ membris collatam fuisse, sed Apostolis eorumque successoribus. Item non est* aristocratica, *quia, licet eadem autoritas collegio Apostolorum et Episcoporum concessa fuerit, unus ex eis constitutus est* caput *collegii, ita ut singuli Apostoli vel episcopi non possint suam potestatem exercere nisi dependenter a capite. Ergo forma regiminis est vere monarchica : siquidem plenitudo potestatis docendi atque regendi Petro ejusque successoribus Romanis Pontificibus, collata fuit, ut demonstravimus ubi de Primatu (n.* 70 *sq.)*

Disputant insuper theologi utrum forma regiminis sit monarchia simplex *vel* temperata... *Controversio... quæ de nomine est potius quam de re.*

TANQUEREY (chez DESCLÉE, Tournay). *ynopsis totius Theologiæ dogmaticæ.* Tome Ier, pages 463, 464.

2° APPROBATION DU CARDINAL GIBBONS

Nova editio imprimatur, Baltimore, die 17a *Junii* 1899. † *Jacobus Card. Gibbons, Archiep. Baltimorensis.*

Tome Ier, page VI.

« La forme du gouvernement dans l'Église du Christ n'est pas « démocratique, NON EST DEMOCRATICA » : que M. d'Haus-

sonville se débrouille comme il l'entendra, avec ce bon texte, revêtu d'un *imprimatur* de Baltimore, ou qu'il aille se plaindre aux mânes de Tocqueville et de Laboulaye s'il n'est pas content de l'Américain ; nous admirerons une fois de plus la vertu du catholicisme qui impose au Nouveau-Monde les principes de la raison et les mesures du bon sens.

III

Il n'est pas sans intérêt de voir traiter la même question d'un point de vue plus libre, tout historique et tout moral, par un ecclésiastique français qui nous semble très vivement, très profondément attaché aux modalités nationales de son Symbole universel. Catholique sans doute, et ainsi frère d'élection de tout homme fils de la femme, mais en outre Français passionné, Latin et « Romain » exalté, tel nous apparaît le vénérable rédacteur du *Pèlerinage d'Aigny-sur-Marne en l'honneur de saint Martin et de tous les saints ae France,* qui a bien voulu s'occuper, à plusieurs reprises, de la Ligue et de la Revue avec une attention, une amitié, une chaleur d'esprit et de cœur dont nous lui sommes reconnaissants.

Notre ami inconnu[1] examine comment et pourquoi la famille ethnique à laquelle il est si fier d'appartenir ne peut se bien trouver de la démocratie ni d'aucun de ses succédanés.

Veuillez, je vous prie, dans chaque paroisse de France, interroger ce qu'il y a de meilleur, les vraiment braves gens, les vraiment pieuses chrétiennes, et constater chez tous, sans exception, une invincible horreur de la « politique ».

Du peuple, allez aux classes supérieures : les meilleurs soldats, les meilleurs magistrats, les meilleurs religieux, les meilleurs professeurs, les meilleurs médecins, les meilleurs artistes, tous ceux qui sont à leurs affaires, détestent à mort la politique. Et s'ils en font, s'ils se mettent en avant, s'ils engagent des batailles électorales, c'est par un effort héroïque et par un sacrifice d'autant plus absolu qu'il est sans espérance.

Cet étonnant Marc Sangnier écrivait un jour, si j'ai bien retenu le sens de son article : — Ah ! Messieurs les soldats, vous voilà pris. Vous vous étiez réfugiés dans l'armée pour échapper à la politique.

1. Cet ami s'est fait connaître : M. l'abbé Appert a professé avec éclat à l'Institut d'Action française. (*Note de 1912.*)

Vous comptiez vous terrer dans le devoir professionnel. Qu'on est heureux, pendant que les autres luttent sur l'océan social et dans la tempête démocratique, de faire pivoter des bonshommes sur un champ de manœuvre et de renouveler l'âme des canons ! Vous avez le courage militaire, vous n'aviez pas la valeur civique ; vous vous dérobiez au rôle obligatoire de tout citoyen, c'est-à-dire à la bataille intestine, premier élément de toute démocratie. Mais la bataille va vous chercher chez vous. C'est un châtiment et c'est un avertissement...

Si les soldats savaient répondre, ils diraient à Sangnier : — *Et vous êtes buse au point d'appeler la démocratie un progrès ?...* Mais ils ne répondent pas à Sangnier, et ils démissionnent et ils rentrent dans leurs foyers.

L'horreur du peuple catholique latin pour la politique s'explique par ses croyances et par ses mœurs...

Il adore au ciel un seul Dieu, roi universel, un seul Dieu le Père tout-puissant qui tient dans sa main le globe terrestre et gouverne les hommes par la sagesse et par l'amour ; il invoque une reine unique, bénie entre toutes les femmes, qu'il appelle « la Toute-Puissance suppliante ». Et quand les dames de l'élite française s'en vont à l'Élysée implorer Mme Loubet, dans une procession qui rappelle la montée des matrones troyennes au temple de Minerve, elles croient encore saluer dans la respectable citoyenne l'ombre de la bonne Vierge Marie, mère de miséricorde.

Sur terre, il révère un seul pape, monarque universel des âmes, chef immortel toujours le même sous des prénoms successifs, qui ne tient rien de l'élection populaire, pas plus que l'évêque, roi du diocèse, et que le curé, roi de la paroisse. Sur toute l'échelle, l'Unité ; à tous les degrés, l'autorité venue d'en haut et descendue parmi les hommes, comme le présent le plus précieux du Dieu qui a promis la Paix aux hommes de bonne volonté.

Au temporel, il voit les nations, comme les créatures de Dieu, prédestinées à des rôles en quelque sorte personnels, dont Dieu seul a le secret, et qu'il développe dans la suite des générations par le ministère des rois et des chefs d'Etat, ses lieutenants responsables et ses instruments.

Ainsi, chez les latins, l'intelligence, l'imagination, la sensibilité, sont monarchiques.

Les vertus le sont aussi.

... Les vertus latines sont monastiques : c'est dire qu'elles sont monarchiques. Nos forces sont des puissances d'ordre, de discipline, de hiérarchie, de sacrifice, de fidélité et, par-dessus tout, de probité ; trésor inépuisable dans un régime d'autorité, lorsque le roi, qui ne peut vouloir que la grandeur de la nation, cherche des soldats généreux, des magistrats intègres, des artistes idéalistes, des ouvriers dévoués, ressources annihilées dans les constitutions d'État qui se nomment régimes de liberté, parce qu'elles ont démuselé

toutes les forces animales, l'ambition, la cupidité, l'ivrognerie, le mensonge et l'*empire de la langue, c'est-à-dire la République.*

Si quelqu'un proteste que l'idée de République n'évoque pas toutes ces horreurs, qu'il veuille me permettre de ne pas lui définir la République abstraite, mais les républiques latines, qui sont insurrection des instincts contre l'ordre, du raisonnement contre le dogme, de l'imagination contre la tradition, de toutes les poussées anarchiques contre l'antique discipline.

Quand même la République ne serait pas cela, elle aurait encore l'antipathie des meilleurs esprits pour un autre motif, qui est qu'elle divise la vie, qu'elle trouble la paix du travail, et qu'elle contraint les profanes à décider sur des questions qui ne sont pas de leur ressort. Le bon ouvrier, qu'il soit cultivateur, mécanicien, peintre, médecin, professeur ; les bonnes femmes, mères de famille, les grand'mères qui lisent leurs vieux livres de prières, ne trouvent pas que la journée soit assez longue pour leur travail de chaque jour, ni que leur force d'esprit soit assez vigoureuse pour suffire aux progrès de leur tâche personnelle. Avec quelle haine ils envisagent ces élections perpétuelles, ces discussions, ces campagnes politiques qui ne font que les distraire de leur métier ou de leur méditation ! Et le fond de leur âme jette des cris de colère : — Laissez-nous donc la paix ! Qu'un médecin soit médecin, que l'architecte bâtisse des maisons et qu'un roi dirige la politique. A chacun son métier.

... La canaille, en général, se dit républicaine. Comment peut-elle l'être, puisque la vertu, d'après Montesquieu, est le fondement des républiques ?

Le peuple est si mauvais républicain qu'il ne rêve que dictature et qu'il cherche sans cesse un homme pour lui tout abandonner. Il ne vote pas sur un programme, mais sur un nom. Si le président était à l'élection, depuis longtemps l'Empire, je ne sais lequel, serait fait...

Cependant, il s'est rencontré quelques belles âmes de sincères républicains, comme l'abbé Lemire. Ceux-là sont éternellement bernés. Ils sont très utiles à la révolution qui, par eux, entame le bloc conservateur et le dissout. Et si un jour la France demandait à rentrer dans ses traditions, ce sont ceux-là qui rameraient pour rejeter le vaisseau en pleine mer.

L'âme de la République, c'est une secte religieuse, mystique, secrète. On connaît son nom, ses desseins, ses moyens. Elle n'a qu'un but : imposer sa doctrine. Elle séduit, elle corrompt ou elle écrase. Elle fait ou défait le droit, selon son intérêt. Je ne vois pas dans ces procédés les signes d'un tempérament républicain.

L'*Action française* n'avait parlé, le 15 décembre, que des chefs, des pasteurs de l'Église catholique. Mais la pénétrante analyse que l'on vient de lire enregistre le résultat de la disci-

pline intellectuelle et morale donnée par l'Église aux races supérieures qu'elle a instruites et enseignées. Non, la démocratie, le libéralisme, l'esprit de la République, de la Révolution et de la Réforme, n'ont rien de latin. Tout cela tire, en fait, son origine des forêts de la Germanie. Cette honteuse « sédition de l'individu contre l'espèce » nous est arrivée des contrées où « l'espèce » est la moins humaine, l'individu le moins policé. L'Anarchie, c'est la Barbarie. Et l'Église a été la grande civilisatrice.

CHAPITRE V

L'ÉGLISE ET LA DÉMOCRATIE

(Suite.)

Carte de visite au comte d'Haussonville[1].

Aussi discrètement que possible, j'ai fait connaître quelques-unes des approbations et des confirmations accordées par de graves autorités ecclésiastiques à l'exposition que j'ai tentée des rapports de l'Église et de la Démocratie, pour répondre à la thèse dirigée contre nous, dans le *Figaro*, par le comte d'Haussonville. Un document donné à Rome le 11 février 1906 et adressé le 17 du même mois *urbi et orbi*[2] achève de détruire toute pensée de conciliation entre les vues égalitaires du châtelain de Coppet, citoyen du canton de Vaud plutôt que de la France, et la doctrine hiérarchique de l'Église universelle.

Nous devons à la vérité, nous devons aussi à nous-même de transcrire quelques lignes précieuses de cet insigne document :

L'Écriture nous enseigne, et la tradition des Pères nous le confirme, que l'Église est le corps mystique du Christ, corps régi par des « Pasteurs » et des « Docteurs », *société d'hommes, dès lors, au sein de laquelle des chefs se trouvent qui ont de pleins et parfaits pouvoirs pour gouverner, pour enseigner et pour juger*. Il en résulte que *cette Église est par essence* une société *inégale*, c'est-à-dire une société comprenant deux catégories de personnes, les Pasteurs et le troupeau, *ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles*. Et ces catégories sont *tellement distinctes* entre elles, que dans *le corps pastoral seul* résident

1. D'après l'*Action française* du 1er mars 1906.

2. L'Encyclique *Vehementer nos*.

le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger *tous* les membres vers la fin de la société; quant *à la multitude, elle n'a pas d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses Pasteurs.*

Cela est signé : PIE X, PAPE.

Cette déclaration pontificale exprime, au reste, une doctrine aussi ancienne que l'Église. Et doctrine d'ailleurs conforme dans ses dispositions d'ensemble à des nécessités morales et politiques aussi anciennes que le monde. Dès que ce monument de sagesse romaine m'a été connu, j'ai estimé utile de l'adresser avec ma carte, par les voies promptes du réseau pneumatique, à l'illustre académicien auprès de qui et par la faute de qui j'ai dû m'improviser répétiteur de théologie et de droit canon. On m'a dit que, ces mois derniers, il avait témoigné quelques inquiétudes touchant la sûreté de nos renseignements quant à cette structure politique de l'Église. La parole du Pape l'aura tranquillisé.

Si toutefois le texte papal ne suffit point à M. d'Haussonville, on peut lui proposer la glose autorisée d'un homme de gauche, rédacteur à l'*Humanité*.

M. Albert Thomas écrivait, le 18 février 1906, que l'encyclique enveloppait une doctrine, et une doctrine politique :

Et c'est là, en effet, l'intérêt de l'Encyclique.

C'est que, par-delà les raisons historiques, par-delà les arguments de circonstance, elle dit les vraies raisons de l'opposition cléricale. *Ce que la loi de Séparation atteint, c'est le principe d'autorité; ce qu'elle ruine, c'est la communauté de principes de la société civile et de la société religieuse.*

Tous les bons esprits avoueront qu'il sera difficile de mieux dire ou même de dire aussi bien. Mais M. Albert Thomas arrive, plus loin, à se surpasser. Il appelle l'Encyclique du 11 février « une réplique du *Syllabus* ». La réplique admirable d'un original glorieux. Les plus opaques anarchistes, les révolutionnaires les plus intéressés à l'obscurité et à l'ignorantisme finiront par collaborer ainsi à manifester cette gloire. Notre académicien, qui est homme de loisir, n'y a pas encore pris garde.

CHAPITRE VI

L'ÉGLISE ET LA DÉMOCRATIE

(SUITE ET FIN.)

Un dernier éclaircissement [1].

L'*Association catholique* du 15 mars publie, page 253, dans sa chronique, les notes suivantes :

> ... Il y a une exagération, tout au moins une insuffisance de précision dans les désirs du *Sillon*, comme il y en a une autre dans les tendances du groupe qui controverse en ce moment avec lui, l'*Action française*. D'une part, les *forces sociales* de notre religion visent *plus haut* qu'à réaliser une forme spéciale de gouvernement, fût-ce une démocratie politique ; d'autre part, dans l'Encyclique de Pie X, retraçant les lignes *aristocratiques* de la constitution de l'Eglise, on ne saurait rien inférer pour la constitution des sociétés civiles.

L'auteur de ces lignes, M. Louis Crespeaulx, s'installe dans une de ces positions moyennes qui ont la réputation d'être confortables. A mi-chemin des « exagérations » ou des « insuffisances de précision » qui seraient communes à l'*Action française* et au *Sillon*, il espère trouver, à défaut de la vérité, la tranquillité. M. Crespeaulx s'est fait une grande illusion dont il aut le tirer.

Nous « n'exagérons » rien. Nous n'avons sur la conscience « aucune insuffisance de précision » comparable à celle que commet involontairement le rédacteur de l'*Association catholique*. Jamais nous n'avons parlé les premiers de la constitution de l'Église. Ce sont les démocrates chrétiens, les anarchistes chrétiens, les socialistes chrétiens et les catholiques

1. D'après l'*Action française* du 1er avril 1906.

libéraux qui nous ont accusés de méconnaître ou de blasphémer la constitution de l'Église en écrivant de la démocratie, de la démocratie civile, de la démocratie politique, tout le mal qu'il faut en penser. Cette accusation nous a obligés à une réplique. Et nous avons dû répliquer que la constitution de l'Église catholique n'était pas la démocratie, mais son contraire. Rien de plus, rien de moins. Nous n'avons donc rien inféré, pour la constitution des sociétés civiles, de ce que M. Louis Crespeaulx semble vouloir nous reprocher. L'indiscrétion est venue de ses amis, et non de nous. C'est l'étude des sociétés temporelles qui nous a conduits à penser que leur prospérité ne se produit pas sans la constitution aristocratique. Que cette condition se retrouve dans les sociétés spirituelles comme l'Église, c'est un fait qui ne nous fournit le thème d'aucune « inférence », mais le moyen d'une vérification.

M. Crespeaulx ne craint pas de confesser *les lignes aristocratiques de la Constitution de l'Église*. S'il a écrit cela spontanément, et sans que nos analyses et nos exemples aient été pour rien dans ce coup d'audace clairvoyante, nous en sommes fort satisfaits. Si, au contraire, nous avons contribué à le renseigner et à l'éclairer, nous en sommes plus satisfaits encore. Dans les deux cas, il voudra bien nous accorder que, en bonne justice, ses leçons de prudence ou de précision n'ont pas à s'adresser à nous.

TROISIÈME PARTIE

DÉFENSE POLITIQUE D'INTÉRÊTS RELIGIEUX

Nous apprenons sans aucune surprise, mais avec une juste fierté, qu'un certain nombre de nos ligueurs, à Paris et en province, ont été arrêtés au cours des manifestations relatives à l'inventaire des biens d'église. Nous les félicitons de grand cœur.

En revanche, quelques correspondants... ont la simplicité de nous demander si un bon royaliste doit prendre part à la résistance du clergé...

Nous renouvelons le mot d'ordre de 1902 :

« Oui, mais *au premier rang.* »

Il importe de rendre à la France tous les services qui sont en notre pouvoir.

Nous avons servi l'armée française ; il faut servir l'Église de France, par devoir religieux si nous sommes croyants, et, si nous ne le sommes pas, par devoir patriotique. Nous contribuerons de la sorte à faire comprendre que les royalistes ne sont que des patriotes plus conscients et plus clairvoyants que les autres.

(Bulletin de la Ligue d'*Action française*, 1er février 1906.)

CHAPITRE PREMIER

CONGRÉGANISTES ET CONGRÉGATIONS[1]

A Marc Sangnier et à ses amis du *Sillon*.
A Georges Deherme et à ses amis de la *Coopération des idées*.

Un sentiment de convenance qui sera compris de chacun m'interdit de rien dire de la polémique engagée entre M. Ferdinand Brunetière et M. Ferdinand Buisson[2]. Sans nous mêler à la querelle des deux Ferdinand, n'est-il pas possible de revenir sur l'article de M. Buisson qui en a été le point de départ[3]? Il ne me semble pas que cet article ait été lu ni compris autant qu'il méritait de l'être.

I

M. Buisson est l'un des meilleurs soutiens du régime, beaucoup moins à cause de son talent, talent de professeur qui ne passe point l'ordinaire, ou de son savoir qui est exactement de la même qualité, que pour l'excellence de la position qu'il occupe. Au fait, c'est un talent que de choisir une position pleine d'avantages, ou bien, si l'on est né sur cette position comme ç'a été le cas de M. Buisson, c'est un savoir réel que de la reconnaître, de l'apprécier et d'en faire usage

1. D'après la *Gazette de France* du 25 septembre 1902 et l'*Action française* du 1er avril 1903.

2. Polémique fort confuse et qui ne s'est pas terminée avec précision.

3. Lettre au directeur du *Temps*, parue le 17 septembre 1902. M. Buisson a repris tous les termes de cet article dans ses discours à la Chambre. On ne lui a *rien* opposé.

à sa valeur. Nos amis seraient sages d'utiliser leurs forces, leurs armes et leurs munitions comme M. Buisson utilise les siennes.

1° Protestant, il a su de très bonne heure ce que tant de bons catholiques ne soupçonnent que depuis que M. Waldeck-Rousseau l'a publiquement confessé, l'*entente naturelle* du régime républicain et du culte protestant, l'un et l'autre fondés sur le libre examen ;

2° Membre de l'Université, M. Buisson a compris qu'il fallait toutefois présenter son protestantisme essentiellement germanique sous des couleurs françaises ; s'il a soutenu en Sorbonne une thèse sur Sébastien Castellion, c'était en vue de disputer à la patrie de Martin Luther et de l'infliger à la nôtre, l'initiative honteuse du plus complet des reculs de l'esprit humain, la prétendue Réforme religieuse du XVIe siècle ;

3° Enfin directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, M. Buisson fit de nos écoles publiques le vestibule des temples de sa « religion ».

Devenu député depuis quelques mois et constatant que, dans sa triple carrière religieuse, universitaire et administrative, aucun élément du régime ne l'avait entravé, mais que tout, au contraire, l'avait servi et secondé, il continue en paix à tirer l'inflexible conséquence de ses principes, comptant sur les mêmes succès.

Il les aura. Sans doute ses principes sont faux. Ils sont horribles, ils sont stupides, ils sont abjects et nous pouvons dès aujourd'hui entrevoir à quels malheurs politiques, économiques, moraux et nationaux ces principes sauront précipiter notre France [1]. Mais, jusqu'à ce moment de la culbute finale, M. Buisson triomphera, parce qu'il s'est placé au point central de son erreur dont il ne démordra jamais et que, pour l'en chasser, il faudrait que nous eussions la sagesse de nous placer au centre de nos vérités, et c'est un lieu qui fait horreur à la plupart de ceux qui marchent avec nous.

1. Il est permis d'observer que ces prévisions ont paru plus de trois ans avant « l'humiliation sans précédent » (juin 1905) qui inaugura cette nouvelle série de malheurs. (*Note de 1912.*)

La grande lettre de M. Ferdinand Buisson à ses amis du *Temps* avait la force et la plénitude de sens d'un manifeste politique. C'était une lettre-ministre, à laquelle les doctrinaires du régime, qui sont en même temps ses plus utiles manœuvriers, M. Jaurès, M. Francis de Pressensé, M. Camille Pelletan lui-même, pourraient mettre leur signature. On peut résumer ce grand article en moins de cinq lignes.

— *Nous voulons la liberté du congréganiste, conformément à la Déclaration des Droits de l'homme et aux principes généraux du Droit moderne, ou révolutionnaire. Mais, conformément aux mêmes principes, nous ne voulons pas la liberté des Congrégations.*

II

A moins d'en contester le principe fondamental, cette thèse est inattaquable. Elle n'est certes point forte par elle-même, car elle est, en soi, d'une ignominieuse faiblesse : elle est forte des concessions qu'on lui a faites, parce qu'elle est liée, logique et conséquente. Si vous concédez à M. Ferdinand Buisson qu'un patriote sain d'esprit puisse adopter les principes du droit dit moderne ou révolutionnaire, vous lui concédez par là même tout ce qu'il veut de vous.

Malheureusement, ces concessions sont dans l'air.

Nos amis et nos alliés ne rêvent que de céder du terrain ou d'invectiver contre ceux qui n'en cèdent pas. Je lis à l'instant, au *Journal des Débats*, que M. Georges Picot, étant allé défendre la liberté d'enseignement à Orléans, n'a rien imaginé de mieux que de la placer sous le patronage des trois Révolutions de 1870, 1848 et 1830 ! Vraiment, quelqu'un voit-il que ces calembredaines puissent servir à rien ? Pour peu qu'ils aient lu leur histoire, nos adversaires sauront bien répondre que les auteurs de la loi de 1875 étaient en réaction contre les auteurs de la Révolution du 4 septembre, que les auteurs de la loi Falloux étaient en réaction contre les auteurs de la Révolution de Février et que, si l'enseignement n'était pas « libre » sous la Restauration, il avait du moins un programme catholique : les auditeurs de M. Picot demanderaient-ils davantage ?

Voilà les répliques d'une enfantine facilité auxquelles on s'expose en matière d'histoire ! En matière de philosophie et de haute morale politique, elles sont plus faciles encore. Sans doute, on peut toujours ergoter sur le texte des trois Déclarations des droits de l'homme et du citoyen. Ces médiocres morceaux de la littérature révolutionnaire sont rédigés d'une manière si confuse et d'ailleurs inspirés d'une pensée si trouble, la pensée de Rousseau, qu'il y a moyen d'en exploiter les contradictions contre leurs dévots. Mais ces dévots peuvent toujours y trouver des échappatoires.

Je supplie les personnes qui ont lu une fois la lettre de M. Buisson de se donner la peine de la relire et de la comprendre, dans la mesure et dans le degré où elle doit être comprise. Elle résume tout ce qu'a dit la théologie révolutionnaire depuis Kant, en Allemagne, jusqu'à son disciple français, M. Charles Renouvier, jusqu'aux disciples de ce disciple, M. Henry Michel, par exemple. Ne croyez pas que les noms que je trace soient de petites gens. Ce sont vos maîtres. Vous êtes menés par eux. M. Henry Michel fait un cours en Sorbonne, il inspire le *Temps*. Le « spirituel » de la France républicaine est dirigé par le cénacle de M. Renouvier, absolument comme la France catholique est dirigée par le Pape, par les Congrégations romaines et par les évêques français. Nos Kantistes sont les directeurs de l'enseignement. Certains livres, certains systèmes, certains noms sont proscrits par eux : les écoles n'en entendent jamais rien dire, et je ne parle pas des écoles primaires, ni même des collèges et des lycées ; je parle de ces Facultés où des hommes qui se disent et qui se croient indépendants enseignent des garçons de seize à vingt-cinq ans. Rien ne peut exprimer et nul ne peut exagérer l'importance et l'influence de cet Index huguenot et révolutionnaire quand il s'agit d'organiser le silence sur un homme ou sur une doctrine. Lucien Moreau l'a bien nommé, le *bâillon libéral*.

III

La seule doctrine que patronne et que subventionne cet Index est celle-ci.

Il y a au monde un objet respectable, et il n'y en a qu'un : l'homme individuel. La société n'est une « chaîne » tolérable que parce qu'elle peut être quelquefois un moyen de perfection et de progrès pour l'homme individuel. Celui-ci, quel qu'il soit, en est donc le but ou l'excuse.

Il en est aussi le principe. Toute société légitime est censée résulter d'un contrat, d'un libre pacte entre des personnes conscientes, raisonnables et libres. Elles n'aliènent pas leur liberté, elles la juxtaposent, comme de petits cubes pareils, égaux de taille, de dimension et de poids. Cette liberté, cette conscience et cette raison individuelles font le prix, l'honneur, le bien de la vie.

L'État les garantit, voilà la fonction de l'État.

Et comme il représente, en réalité, la communion, le chœur, l'accord des individus dignes de ce nom, il a, on ne dit pas le droit, mais on dit le devoir rigoureux de défendre et de développer la liberté individuelle, au besoin contre ceux de ses détenteurs qui seraient assez fous ou assez criminels pour aliéner cette liberté.

Pas d'individus contre l'Individu. Pas de libertés contre la Liberté. Vous avez tout pouvoir, excepté de vous enchaîner. Toute licence, excepté de dire : assez de licence.

Un congréganiste est un homme et un citoyen. Mais justement, au nom de ses droits d'homme et de citoyen, on lui dit : *halte-là,* quand cet homme et ce citoyen vient de s'affilier à une Congrégation. Ce *halte-là*, c'est une barrière qu'on lui oppose, dans son intérêt et pour son honneur, devant une affiliation qui décréterait sa mort civile et morale. Il y a dégradation et dégradation ; celle-ci est la dégradation définitive, radicale, essentielle.

Un homme peut s'alcooliser : jusqu'à la folie déclarée, il reste un homme pourvu de l'ensemble des attributs de l'humanité. Un citoyen peut, par gageure ou par religion, se couper le nez ou le doigt ; il reste un citoyen, mutilé, mais encore capable des devoirs de la vie civique. Ce citoyen, cet homme conservent, en effet, leur raison, leur conscience et leur liberté individuelle. Mais qu'ils se démettent de ces trois attributs entre les mains d'un être abstrait, la Congrégation, ou de cet être concret, le Supérieur, leur qualité

d'homme et de citoyen disparaît du même coup : ils cessent d'être membres de la société comme de l'État, l'État et la société ne retrouvant plus en eux le seul élément qu'ils reconnaissent et consacrent : l'individu libre et conscient, pratiquant sa pure raison.

En bref, le vœu d'obéissance enveloppé dans toute idée de Congrégation détruit la Liberté, l'élément essentiel du contrat social : la doctrine huguenote et républicaine veut défendre cette Liberté, elle a donc le devoir de détruire dans leur racine ces vœux d'obéissance en traquant, de toute part, ces Congrégations. Liberté entière est laissée aux congréganistes d'user de leur qualité d'homme et de citoyen; comme membres de Congrégations, la loi les frappe, et doit les frapper : c'est un scandale pur que, depuis un siècle, on ait si peu appliqué une loi aussi juste et aussi raisonnable.

O bonheur ! M. Waldeck-Rousseau est venu, et derrière lui M. Combes, par qui l'Individu va rentrer enfin dans ses droits.

IV

Si j'ai bien débrouillé la pensée des docteurs de ce droit individuel, le lecteur comprend le fond de cette pensée :

— Antérieurement à la loi qui les proscrit, le fait des Congrégations constitue à lui seul plus qu'un délit, un crime. Avant que d'être un fait illégal, c'est un fait illégitime et c'est presque un fait monstrueux. On légifère contre ce fait, comme étant contraire à la règle du droit naturel.

Par conséquent, quiconque admet la théorie révolutionnaire du Droit, avec sa base, l'*individu*, *fondement naturel des sociétés*, doit admettre, en bonne logique, la conclusion de M. Buisson et de ses amis. Tout peut être permis en bon Libéralisme, sauf de tuer la liberté. Tout peut être licite, en Individualisme, sauf d'aliéner ce qui la fonde : l'absolu de l'individu. A la rigueur, les pires fautes, les plus grands crimes, y compris le parricide et l'infanticide, peuvent être innocentés sous ces deux régimes, non pas ce crime, ni cette faute contre l'âme même de l'institution : jurer l'obéissance à un autre que Soi.

V

Ce principe est d'ailleurs absurde.

Il est plus qu'absurde : non seulement il se détruit à peine posé, par un jeu de contradictions qu'il serait fastidieux de développer[1], mais il est, en fait, le contraire des lois qu'ont établies les diverses sciences de l'organisation des sociétés. Les probabilités et les certitudes concordent dans ce grand sujet : tout *indique* d'abord, comme tout prouve ensuite, qu'il n'y a pas une seule proposition démocratique qui ne soit d'une radicale fausseté; il suffit d'en prendre le contre-pied pour se retrouver en pleine réalité. Du seul fait qu'un Buisson attaque les Congrégations sans attaquer les congréganistes, nous sommes avertis de ne point défendre les congréganistes, mais les Congrégations.

J'ai parlé d'*indice* du vrai. J'appelle des *indices* ces faits qui, sans emporter, par eux-mêmes une évidence décisive sont pourtant de nature à arrêter fortement la méditation et à provoquer des doutes qui sont utiles. Si je croyais à la religion du libéralisme et de l'individualisme, si j'admettais qu'il fût contre nature de renoncer à sa liberté et de jurer obéissance à un autre que soi, il est un petit fait qui m'induirait à examiner sérieusement une telle croyance : le petit fait ou le grand fait que la plus répandue, la plus fréquente, la plus utile de toutes les associations humaines implique justement un beau serment d'obéissance. La femme qui se marie jure en effet l'obéissance à son époux, et le Code civil renferme la consécration de cet usage. Je n'ai pas à examiner s'il est observé par les dames, et peu importe ici. Mais le fait du serment est à peu près universel, à peu près éternel, et peut-être suffit-il donc à témoigner qu'il n'est point contre nature que l'être humain résigne sa volonté et fasse serment d'obéir.

Les diverses législations révolutionnaires, y compris celle de la troisième République, qu'il s'agisse de la portée du serment de mariage ou de la propriété des salaires dans le ménage,

1. L'analyse du principe *l'homme naît libre,* suffit à en établir la fausseté *a priori*. Mais, dans les pages qui suivent, nous l'examinons *a posteriori*.

paraissent d'ailleurs médiocrement favorables au vieux lien matrimonial. Preuve nouvelle ou, pour mieux dire, indice nouveau que les lois de la Révolution ont à se mettre en règle avec celles de la nature. Pour les esprits qui tirent le droit naturel de l'histoire naturelle, il y a là un beau filon à remonter[1].

VI

Qu'est-ce que l'Association? Y a-t-il un « droit » d'association pour l'individu? Ne serait-il pas plus exact de dire qu'il y a pour lui un devoir, une obligation et, parlons en meilleur français, une *nécessité d'association* dans tous les cas où il veut vivre?

Allons plus loin. L'individu forme-t-il la société? La produit-il? Où? Quand? N'est-ce pas, au contraire, la société qui forme l'individu? N'est-il pas partout son produit?

Considérons encore le monde des êtres qui vivent. Il y a des espèces (elles sont très inférieures) où l'individu détermine une sorte de société; ce sont les espèces où la reproduction s'opère par voie de scissiparité. Un être, dont toutes les parties semblent homogènes et presque identiques, se partage en deux, voilà deux êtres tout semblables. Ce n'est point notre cas. Il faut chez l'animal supérieur un couple, il faut deux individus très différents pour produire un troisième individu. Cet être nouveau ne naît pas d'*un générateur*, *ni même de deux générateurs*, *mais plus subtilement de la société de ces générateurs*. L'ASSOCIATION EST TOUT AUTRE CHOSE QUE L'ADDITION DES ASSOCIÉS. Et elle commence par paraître leur mère.

Mais, dans le genre humain, d'une part le nouveau-né est si

1. M. Buisson disait dans l'article que je discute : « *La Déclaration... ne parle que des individus, c'est-à-dire des êtres humains en chair et en os, les seuls que produise la nature et que rapproche la société.* » La société les rapproche tout formés, n'est-ce pas ? Elle ne les fait pas, elle n'est pas leur première génératrice? M. Buisson ne l'admet point, puisqu'il ajoute : « *Quant à reconnaître à un groupement artificiel d'hommes, quels qu'ils soient, — à une caste, à une famille* [la famille, un groupement artificiel !], *à une corporation industrielle ou à une communauté religieuse, — des droits naturels analogues à ceux de l'individu, nos pères n'y ont pas songé, ou plutôt ils se sont révoltés à cette idée qui représentait pour eux l'ancien ordre de choses.* » Pourtant ces grands ancêtres reconnaissaient des droits à la patrie, cet autre groupement artificiel. Il serait curieux de savoir si M. Ferdinand Buisson approuverait cette inconséquence. (*Note de 1912*.)

faible, d'autre part il est appelé à de tels degrés de développement que la société ne le quitte jamais. Elle le reçoit et le continue, elle l'a précédé et elle le suit ; antérieure et postérieure à chacun de nous, cette grande fée bienfaisante, qui dispose partout de quelques industries et traditions utiles, mais qui, parmi nos races d'occident, centralise un immense capital civilisateur, notre société humaine (sans être débitrice des plus vastes génies qui ont toujours reçu d'elle bien plus qu'ils ne lui ont apporté) semble la créancière universelle de nos semblables. Vraiment, comme Léon de Montesquiou l'a si bien remarqué dans la *Raison d'État*, l'on ne peut pas dire : « 1° L'homme, 2° la société. » Il faut absolument se ranger au parti de dire : « 1° La société, 2° l'homme. »

Je note, pour le plaisir de nos libéraux, que M. Paul-Boncour, ancien secrétaire de M. Waldeck-Rousseau[1], associait, le 31 août dernier, dans le *Figaro*, à la thèse de Montesquiou, celle de « la sociologie moderne ». Telle est en effet la seule position scientifique naturelle du problème. La thèse de M. Buisson, des protestants et des révolutionnaires est d'un mysticisme follement rétrograde.

Si la société humaine produit l'individu humain, elle ne peut pas être composée de ce qu'elle produit, d'individus. La société est composée de sociétés, c'est-à-dire de groupements d'êtres humains qui pourront être hommes un jour à la faveur de la Société[2], mais auxquels il est naturel, en attendant, de vivre groupés, soit pour continuer la vie, comme c'est le cas des familles, soit pour la fortifier, l'accroître et l'embellir, c'est le cas des communes et des syndicats, des nations et des religions, des corps, des compagnies littéraires, scientifiques ou artistiques de toute sorte. M. Ferdinand Buisson et ses pareils se figurent que ces Associations sont des groupes fictifs auxquels l'État veut bien concéder l'existence et la vie ; mais il est dupe des formalités administratives. Dans la réalité, l'État est de beaucoup postérieur à ces groupements. Il les reconnaît, il en tient registre. Il ne les crée pas.

1. Le même qui a été ministre du Travail dans le ministère Monis. (*Note de 1912.*)

2. Est-il nécessaire de dire que ce vocabulaire ne préjuge absolument rien sur les origines de l'homme ?

Comme elle est supérieure à l'individu, la société est supérieure à l'État. Il est aussi naturel à l'homme d'être d'un corps de métier que d'une famille et de tirer à l'arc ou de jouer aux boules, que de se marier. Quand l'État se forme, non seulement les familles, mais des associations de toute sorte sont ou formées ou ébauchées depuis longtemps. Il est bien une pièce centrale de la société, mais ajustée pour la défendre et l'organiser, non pour la détruire. L'État, organe régulateur et protecteur, fait la police à l'intérieur et à l'extérieur de son groupe : il a tout avantage à n'avoir rien à faire de plus.

VII

Je vais dire à M. Buisson quelque chose qui ne manquera pas de le choquer : c'est que l'État, quand il est bien institué, n'a presque pas affaire aux individus. C'est sur les sociétés dont il a la charge, et c'est aussi sur leurs rapports mutuels, que s'exercent ses principaux attributs : seuls les criminels, avec les héros et les saints, personnalités d'exception, ont des rapports avec l'État qui a le droit de connaître ces anomalies, ou pour les honorer, ou pour les châtier. Ajoutons à la liste des personnes en commerce direct avec l'État, le petit nombre des fonctionnaires, y compris les armées de terre et de mer. Pour tout le reste, un État normal laisse agir, sous son sceptre et sous son épée, la multitude des petites organisations spontanées, collectivités autonomes, qui étaient avant lui et qui ont chance de lui survivre, véritable substance immortelle de la nation.

Dans ces sphères distinctes, douées de privilèges aussi variés que leurs fonctions, se développera, non l'introuvable Individu qui n'y fleurit ni tous les vingt-cinq ans, ni tous les cent ans, ni jamais, mais la faune et la flore humaines des individus différents, bien nourris de leur territoire, préservés par cet air de leur classe et de leur pays, et stimulés aussi par l'atmosphère des groupes facultatifs auxquels leur honneur, leur intérêt ou leur plaisir les a régulièrement agrégés.

Du « cercle » de petite ville à l'Institut de France, il y a série continue de groupements, aussi naturels les uns que les autres.

L'individu y trouve des droits proportionnés à son rang et à ses services, à sa dignité et à sa valeur. Ainsi le moindre de nos compatriotes est-il privilégié du destin. Riche ou pauvre, il est patricien puisqu'il participe à la noble qualité de Français et qu'il jouit ainsi des puissantes prérogatives et de l'immense patrimoine matériel et moral mis gratuitement à sa disposition par tout ce qu'ont fait nos aïeux.

De leur œuvre immémoriale, entretenue et continuée par la tradition, découlent toutes les vertus, toutes les valeurs individuelles dont la nature n'avait fourni que le germe : la volonté, la liberté, le sentiment, la raison, au degré où la société française a su élever tout cela. Fleur de la culture française, l'individu français n'en est certainement ni le principe, ni le but, ni la racine, ni le fruit.

VIII

Le mouvement de nos pensées nous a conduit insensiblement de l'abstrait au concret, et des conditions générales de l'individu dans une société à la condition de l'individu français dans la France contemporaine.

On me dira que j'ai perdu en route les Congrégations. Mais, en vérité, je ne le crois pas. Il me semble que j'ai légitimé leur existence en montrant que le droit naturel mettait la société avant l'homme, l'Association avant l'individu, donc la Congrégation avant le congréganiste, et cela *dans l'intérêt même du congréganiste, de l'individu et de l'homme.*

On insistera, on demandera : — Mais, en laissant de côté les lois révolutionnaires qui contestent ce droit, comment est-il possible de prouver que les Congrégations aient le droit naturel d'exister ? A quoi il est facile de faire la réponse de Bossuet relativement à l'existence de Dieu : — *Et pourquoi ne serait-il pas ? Qu'est-ce qui le limite ? Qu'est-ce qui l'empêcherait d'être ?* s'écriait-il à peu près. De même : pourquoi les Congrégations ne seraient-elles pas ? En dehors des prohibitions dont nous venons de constater l'absurdité, qu'est-ce qui les empêche d'être ? Elles sont. Et (autre *indice* d'un grand prix !) toutes les lois dictées contre elles depuis cent ans n'ont pu les empêcher d'être, et de pulluler.

C'est un grand fait. Nous ne sommes pas empêtrés d'une théorie sur l'obéissance ou sur la liberté. S'il y a des associations telles que le mariage où un être promet à un autre être l'obéissance, pourquoi n'y aurait-il pas des associations d'un autre type où plusieurs êtres promettent obéissance à un seul?

D'ailleurs, et ceci coupe court : — *il y en a.*

— Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse, moi État? Ce n'est pas mon rôle de provoquer ou de former les Associations : elles se forment en dehors de moi. Je ne leur demande qu'une chose, se faire connaître de moi, car je dois présider à leurs relations mutuelles, je dois empêcher qu'elles ne se volent et ne se tuent, ou ne tuent et ne volent les particuliers isolés. Je réprimerai une compagnie de voleurs à cause de ses vols, et non parce que ses membres obéissent à un chef. Vous dites que l'Ordre du Temple est une pépinière de scélérats? Voilà, du moins, une accusation précise. Nos tribunaux ou les tribunaux de l'Église (grande association avec laquelle il faut agir) vont traduire à leur barre cet Ordre du Temple; et nous tâcherons de savoir ce qui en est! En attendant, l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem secourt les malades, panse les blessés et convertit les infidèles; l'Ordre de Saint-Benoît recopie diligemment des grimoires précieux; l'Ordre de Saint-Dominique donne des orateurs et des hommes d'État; l'Ordre de Saint-François enseigne la douceur, la patience et la paix. Je vous prie et requiers et, au besoin, ordonne de ne pas mêler la question des crimes ou délits commis par les Templiers, avec le sujet des autres Congrégations, compagnies, corps, ordres et communautés.

Voilà comment l'État peut parler des Congrégations. Il sera toujours prêt à écouter les griefs de droit commun élevés contre telle ou telle, aussi bien que contre toute autre Association. Je dis *aussi bien*. C'est exagérer. La question est plus complexe, en vertu de ce fait historique et géographique d'un pouvoir spirituel qui coexiste avec le pouvoir de l'État. Le tribunal qui jugera une Congrégation ne pourra être purement administratif. Il sera religieux, diplomatique, international. Cela découle de la nature même des faits en présence. On ne règle pas une question lorsqu'on en oublie les données. Or, les

données sont telles. On pourrait les concevoir beaucoup plus compliquées. Mais l'État en débrouille qui sont plus difficiles. Ce que ni l'État ni personne ne saurait débrouiller, c'est l'idée de former un grief contre l'essence même des Congrégations.

Au nom de quoi, s'il vous plaît ? L'intérêt national ? Sujet à discuter. Les mœurs ? Autre sujet de discussion. Le monopole économique ? La mainmorte ? Autres questions, autres questions (précises du moins celles-là), et qui ne touchent en rien au fond des choses : *la nécessité naturelle qui fait qu'il existe des Congrégations,* comme il existe des salons, des cafés, des académies, des Chambres de commerce et des orphéons. A moins de crimes particuliers qu'il s'agirait de bien prouver, l'Association, congréganiste ou autre, crée, du fait même qu'elle existe, de la richesse, de la puissance, de l'activité, du progrès ; aux hommes juxtaposés et que le calcul additionne, elle substitue des hommes organisés et qui se multiplient l'un l'autre par le travail et la réflexion en commun, par la discipline commune. Tout esprit positif, conscient des besoins du genre humain comme des besoins de la France, défendra ce trésor contre l'anarchie et la barbarie, contre la division et la rébellion, synonymes de République et de Protestantisme.

Quelle que soit la dignité personnelle des congréganistes, elle est de beaucoup dépassée par la dignité générale de la congrégation. Il ne convient donc pas de défendre le droit des Congrégations par celui des congréganistes, mais le droit des congréganistes par le droit des Congrégations.

C'est ce qu'il eût fallu démontrer à M. Buisson.

Le Jésuite ne dira pas : — *Je suis un homme qui use des droits de l'Homme*, mais bien : — *Je représente la haute discipline d'un Ignace de Loyola. Je participe de la noble compagnie intellectuelle et morale qui enrichit le monde d'un François-Xavier et d'un Bourdaloue. Le personnel de ma Société, son œuvre historique, sa précieuse et profonde contribution à l'œuvre de la France, du catholicisme et de la civilisation générale, voilà les garants de mon existence, voilà mes titres au genre de vie que j'ai embrassé.*

Le problème peut être bien posé, me dit-on. Mais on ne vous écoutera pas.

Et je réplique : — Êtes-vous écouté davantage ?

De plus, chacun vous rit au nez, et *les indifférents* plus encore que les *sectaires*. Je prétends, quant à moi, intéresser les indifférents. J'espère même, un jour ou l'autre, les gagner à la force de la vérité politique.

Par l'affaire Dreyfus, la Confédération judéo-protestante nous a induits à épurer, en la fortifiant, notre idée de l'État. Par l'affaire des Congrégations religieuses, la Fédération judéo-protestante nous fera définir notre conception de la société. Au rêve oriental, germano-judaïque, rêve individuel, libéral et mystique, nous opposerons la pensée occidentale, la pensée classique traditionnelle, scientifique et sociale ; aux Nuées subversives, la civilisation helléno-latine, l'ordre français : les esprits de la qualité de M. Buisson, têtes de barbares ou d'esclaves, finiront bien par réintégrer à coups de lanière l'ergastule ou la bauge qui nous les ont vomis.

CHAPITRE II

LA POLITIQUE DE LÉON XIII [1]

Par toute la presse française, il n'y a qu'une voix, on pourrait dire un cri, la voix ou le cri de l'admiration pour les résultats politiques du long pontificat qui vient de finir. Il faut bien que chacun rende hommage à certaines évidences dont la lumière force les esprits les plus aveuglés. Les vingt-cinq ans de ce règne ont certainement modifié la face du monde moderne.

D'après tout ce que Léon XIII a su maintenir dans les pays catholiques et tout ce qu'il a conquis ailleurs, chez les schismatiques, on peut dire que la diplomatie de ce Pape s'efforçait de reconstituer quelque chose de l'unité chrétienne telle qu'elle exista avant la Réforme et le grand schisme d'Orient. L'arbitrage des Carolines, entre une Allemagne protestante et une Espagne catholique, évoque l'irrésistible souvenir médiéval, quand les princes germaniques ou anglo-saxons s'en rapportaient à Rome de leurs procès territoriaux ou des contestations qu'il leur arrivait d'avoir avec leurs sujets. Les récentes démarches de Guillaume II ou d'Édouard VII témoignaient publiquement, à la face des Églises nationales de Prusse ou d'Angleterre, qu'ils tenaient l'Église de Rome et son chef pour de hautes autorités de l'univers spirituel. Que pouvait souhaiter de plus celui que les docteurs et les prédécesseurs d'Édouard VII et de Guillaume II affectaient de tenir pour le simple évêque de Rome ? Une reconnaissance générale de son autorité ? Il ne semblait pas que les choses fussent orientées contrairement à ce souhait.

Même spectacle satisfaisant en Amérique. Toutes les per-

1. D'après la *Gazette de France* du 23 juillet 1903.

sonnes bien informées savent qu'on s'abuse peut-être sur la façade catholique américaine. Non que les fidèles nouveaux groupés autour des Gibbons et des Ireland manquent de vertu ou de foi, mais parce que leur allure si confiante, si généreuse et qui a paru téméraire dans l'optimisme, pourrait bien être corrigée par leur Amérique elle-même. Avant peu, nous verrons si les descendants des puritains les plus intraitables abandonneront sans combat les vieilles positions traditionnelles de l'antipapisme. Je suis de ceux qui sont convaincus que la guerre antique passera bientôt, qu'elle est même passée d'Angleterre en Amérique. Je suis de ceux qui croient que la prospérité catholique due à la tolérance de cette jeune terre est destinée à s'envoler aussi rapidement que le songe d'une ombre. La résistance s'organise. Elle se prononce, et elle agira. Le sang peut-être coulera. Il n'en reste pas moins certain que les résultats immédiats de la politique pontificale en Amérique sont brillants. Ils plaisent à l'œil, comme ils enchantent l'imagination. Et de tels résultats sont tellement disproportionnés à toutes les espérances qu'il était permis de concevoir raisonnablement que, là encore, il est nécessaire de s'incliner avec respect. Comme en convenait à plusieurs reprises la *Petite République* d'hier, celui qui a fait cela était un grand politique.

Cette politique n'a essuyé en somme, dans les vingt-cinq ans de son opiniâtre labeur, qu'un échec qui soit radical, car je n'appelle pas échecs les insuccès provisoires auxquels est préparé d'avance tout homme qui nourrit quelque dessein puissant. Il faut échouer trente fois avant de réussir une seule, et l'art du politique n'a absolument rien de l'allure de ce lion que Léon XIII aimait à invoquer dans ses poésies comme un patronage héraldique. Le roi des animaux, qui se détourne dédaigneusement d'une proie que son premier bond a manquée, ne méritera jamais l'estime des Machiavels. La première visite de Guillaume II au Vatican y causa une immense déconvenue. On la subit le sourire aux lèvres et l'on recommença à préparer des jours meilleurs. Toute l'Europe sait que ces jours sont venus. L'alliance du César allemand et du Pape romain a eu lieu par la suite aussi resserrée qu'il a plu à Léon XIII de la souhaiter : c'est lui qui a dû tempérer le zèle apostolique de son cher fils de Prusse et lui dire : — Tout beau, j'ai pourtant

d'autres fils !... Du côté allemand, comme du côté anglais, où l'affaire des ordinations anglicanes avait paru ralentir le zèle unioniste, Léon XIII a su recevoir ou même provoquer de petits échecs sans mauvaise grâce, c'est-à-dire sans rien fléchir ni aliéner ; le temps, que les Italiens appellent *galantuomo*, les a effacés et corrigés pour ainsi dire à lui tout seul.

Mais, sur un point, il le faut avouer, sur un seul point l'échec s'est trouvé être immédiat, complet, constant, et ce point est compris entre 5°55 de longitude Est et 7°7 de longitude Ouest, entre 42°20 et 51°5 de latitude Nord. Si ces indications ne suffisent pas, je dirai que ce point géographique s'appelle la France. Personne ne conteste l'étendue ni la gravité de l'échec pontifical. Bien peu tentent de le couvrir. M. Brunetière ne nous fournit qu'une explication oratoire quand il nous dit que l'Église a l'éternité devant elle et que Léon XIII ne travaillait pas en vue d'un résultat immédiat, car c'est là précisément la merveille qu'il faudrait qu'on nous expliquât : en Allemagne et en Italie, en Espagne et en Angleterre, en Amérique et en Russie, Léon XIII s'est proposé des fins politiques prochaines, et, ces fins, il les a atteintes ; ces résultats immédiats, il les a obtenus. S'il n'en visait point de pareils pour notre France, il faudrait nous dire pourquoi et si, les ayant visés, il les a manqués, il faut dire pourquoi encore.

Devant l'abondance des fruits recueillis hors de France par la politique de Léon XIII, l'imagination, la réflexion, la raison elle-même, sont tout d'abord tentées par une conjecture qui, si elle était juste, serait d'une immense tristesse. Sa Sainteté, pourrait-on dire, a réussi son œuvre partout où il Lui a convenu de réussir. Il Lui a convenu, dans sa Sagesse profonde, d'échouer pour la France, et Elle a échoué conformément à cet insondable dessein. En d'autres termes, l'échec français faisait partie d'un plan général comprenant des réussites sur tous les autres points du globe : notre pays était sacrifié de propos très délibéré. Mal évident, mal considérable, mais consenti et concédé en vue d'un bien plus grand, tel que, par exemple, la réunion du monde anglo-saxon, l'amitié allemande, la préparation de la République en Italie, etc., etc. Cette thèse a été quelquefois soutenue en France par des esprits ingénieux et sagaces. Et l'on pourrait faire valoir en sa faveur plus d'un argument

spécieux. Toutefois, si on lui applique l'attention qu'elle mérite, on s'aperçoit qu'elle ne supporte pas l'examen.

La politique pontificale pouvait se tromper sur la France. Elle ne pouvait pas prendre son parti de l'abandon de la France. On en pourrait donner des raisons de principe et de sentiment. Mais de puissantes raisons d'intérêt, qui ont bien leur valeur pour des politiques aussi avisés que ceux du Vatican, ne doivent pas être perdues de vue. J'ose dire que ni le Saint-Siège ni sa Chancellerie n'auraient donné de 1880 à 1890 les directions dont le catholicisme français a tant souffert s'ils en avaient prévu l'effet. Le cardinal Lavigerie n'aurait jamais prononcé son célèbre toast, on n'aurait pas fortifié ce toast par une encyclique si l'on avait pu calculer ou même concevoir, par exemple, que le Gouvernement français serait un jour assez sot pour compromettre par une politique constante l'existence des missions françaises en Orient ; on en restait au mot de Gambetta : l'*anticléricalisme n'est pas un article d'exportation*. Les alarmes dont la Cour romaine a témoigné témoignent à leur tour de l'erreur commise et de la parfaite bonne foi avec laquelle cette erreur prodigieuse fut consommée. Non, Léon XIII, non, le cardinal Rampolla lui-même, ne nous avaient pas sacrifiés dans le plan général de leur politique, et bien au contraire, ils croyaient nous y donner la première place, la plus enviable, la plus brillante, la plus honorée. Ils voulaient accorder à la République française toutes les préséances dues au catholicisme français.

Nous voyons qu'il y avait là une erreur, peut-être même une erreur double. Jusqu'à quel point le cardinal secrétaire d'État dut-il en partager la responsabilité avec le feu Pape ? Nous ne nous occupons que de ce dernier. Il eut l'intelligence assez profonde et l'âme assez haute pour n'être point traité en souverain fainéant. Un maire de palais n'a point régné sur lui. Ce que d'autres ont fait en son nom, je crois pour ma part qu'il l'a voulu, ou désiré, ou approuvé. Ils l'ont seulement confirmé dans une voie qu'avait choisie, dans la plénitude de son intelligence, l'archevêque de Pérouse et le camerlingue de 1878. Si donc il y a quelque méprise dans sa politique, je ne trouve pas équitable de l'en décharger ; lui-même revendiquerait ce fardeau, qui a sa noblesse.

— Dans toutes les œuvres humaines, nous dirait-il, et la politique, même apostolique, a quelque chose d'une œuvre humaine, il faut pour expliquer la bonne comme la mauvaise fortune rechercher avec soin les conditions, les principes, les circonstances, et, absolument comme lorsqu'il s'agit de composer de beaux vers latins, se réciter à soi-même le vers technique :

Quis ? Quid ? Ubi ? Quare ? Quoties ? Cui ? Quomodo ? Quando ?

C'est seulement quand on a bien retourné les aspects de ces causes que l'on se rend un juste compte des événements. L'histoire de ma vie, les conditions de ma pensée fourniront la raison de ma politique...

Pour ma part, plus j'y songe, plus il me semble nécessaire de tenir compte des idées personnelles de Léon XIII, de son goût pour la France, en nous souvenant aussi de l'âge du Pontife, afin d'en bien comprendre la signification. Ce n'est rien de dire qu'il était né en 1810 si l'on ne prend garde en même temps qu'il était de la sorte de la génération d'Alfred de Musset et de Montalembert, nés comme lui en 1810, de M. de Falloux, né en 1811, de Proudhon, né en 1809, et que le moment décisif de sa vie intellectuelle a dû être l'*année 1848.*

Il avait trente-huit ans : toutes ses idées étaient mûres. Disciple, mais disciple orthodoxe de Lamennais, condisciple de Lacordaire et de Gerbet, il devait nécessairement s'informer avec avidité de tout ce que faisait la France à ce moment-là. Or, la deuxième République se qualifiait par deux événements auprès desquels les journées de Juin, l'anarchie et la jacquerie pâlissaient singulièrement pour qui la regardait de Rome : le caractère généreusement religieux du premier mouvement républicain, l'intervention romaine en 1849.

Un jeune prélat italien devait être frappé de ces deux faits engendrés l'un de l'autre : disparition d'un gouvernement boudeur envers l'Église, avènement d'une nombreuse Assemblée qui synthétisait l'état d'esprit catholique de la France. Il aurait fallu être en France et de plus y suivre les événements de très près pour démêler que les Assemblées de la deuxième République furent bien superficiellement républicaines ou ne le

furent pas du tout [1]; il y fallait un sens plus vif encore de nos réalités françaises pour observer que ce sentiment catholique était profondément imprégné de toutes sortes de sentiments, d'idées, de mœurs, de goûts qu'on nommait déjà conservateurs et que l'on aurait pu appeler nationalistes. Isolé par une analyse chimique, le sentiment catholique demeure très puissant en France, mais le renfort des autres traditions lui ajoute beaucoup d'énergie et de résistance.

Il est douteux que Léon XIII ait bien démêlé ce dernier trait. Son passage à Bruxelles, pays de langue française, mais différent de notre patrie, dut contribuer, pour une grande part, à l'illusionner là-dessus. Figurez-vous l'état d'esprit d'un homme de haute intelligence et de grand savoir qui, voulant connaître la moyenne de la religion de la France, ne quitterait pas la colline de Fourvières ou le sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray. Il aurait une idée très juste de la piété bretonne ou de la piété lyonnaise. Mais ces exceptions brillantes lui cacheraient la grande règle et le niveau commun. Nous ne sommes ni une Bretagne, ni une Flandre, ni un Lyon. Quelque haute importance qu'aient ces nobles régions animées d'un mysticisme ou d'un esprit de foi si caractérisé, non seulement l'ensemble du sentiment religieux français est moins exalté, mais c'est aussi quelque chose d'autre. Au centre, à l'est, au sud, on est tout aussi bon croyant et même aussi bon pratiquant qu'en Bretagne, mais, par exemple, en politique religieuse, on marcherait moins volontiers derrière M. le Recteur. On va trouver M. le Curé à l'église. On craint un peu son autorité au dehors. État d'esprit fort ancien chez la plupart de nos Gaulois, et qui leur est très spécial. Tel quel, ni l'Italie, ni l'Allemagne, ne le connaissent. Il faut en tenir compte en France si, au bas mot, 32 ou 33 millions de Français sur 40 en sont pénétrés.

En même temps, phénomène presque contradictoire mais certain, ces 33 millions de Français ont coutume d'associer profondément la religion, sinon ses ministres, à tout ce qui est *autorité, ordre, gouvernement, patrie*. Ils n'ont pas été persécutés par les Hollandais, comme les Flamands, ni par leurs con-

1. Les légitimistes avaient pris une grande part à la Révolution de février L'esprit monarchique domina l'Assemblée législative.

citoyens protestants, comme les catholiques d'Allemagne, pendant de longues suites de générations. La persécution en France est intermittente, les périodes en sont courtes, et ce sont, comme aujourd'hui encore, des périodes d'anarchie ou de semi-anarchie politique. Sous la Terreur, on a persécuté le prêtre lorsqu'on guillotinait le roi et la reine. En 1880, on a chassé les Congrégations, quand le Maréchal venait de se retirer plutôt que de laisser désorganiser l'armée nationale. Aujourd'hui, la crise politique et militaire accompagne de même la crise religieuse. De ces concordances historiques constantes il résulte que, dans l'esprit des catholiques de France, le désordre religieux est étroitement lié par l'expérience au désordre politique, comme l'ordre politique se lie à l'ordre religieux. L'ancien nonce à Bruxelles connaissait-il ces concordances ? En tenait-il un compte suffisant ? Se disait-il qu'un pays en révolution, comme était cette France depuis cent ans, est plus difficile à connaître que le pays de gouvernement légitime, traditionnel, consacré, pacifique, avec lequel il était appelé à négocier ? Enfin, ne lui disait-on pas, avec une insistance folle, que l'alliance avec le Trône était la seule cause des malheurs de l'Autel ? Ainsi, d'un abus passager et secondaire, on se servait pour lui cacher le fait entier, général et profond : la solidarité de la religion et de l'ordre public en terre de France.

Pour les hommes de la formation du cardinal Pecci, les années qui suivirent 1848 déterminèrent une véritable période de deuil. Depuis Pie IX, libéral repenti, jusqu'au Gouvernement français, redevenu autoritaire, en passant par l'Allemagne et l'Italie où le suffrage universel manié par Bismarck et Cavour allait *servir* à des constructions militaires, l'Europe semblait condamnée à l'abjuration complète des doctrines qui avaient bercé la jeunesse du siècle. La guerre de 1870, l'avènement de la troisième République, l'insuccès de la Restauration monarchique française durent être salués, dans un certain petit groupe d'idéologues, comme des espèces de biens : un champ d'expérience, la France, était rendu aux théoriciens de la liberté. Peu importait que le reste du monde se développât sous tous les rapports et, par le progrès même de la civilisation, se rapprochât de l'illustre centre romain : c'était en

France — *en France !* — que la marche des faits méritait d'être suivie et favorisée. La France n'était-elle en majorité catholique ? Ne fournissait-elle le plus fort contingent de héros aux missions ? Ne payait-elle la contribution la plus forte au trésor de l'Église ? Une France pareille ne pouvait nommer que des représentants catholiques. Sa première Assemblée nationale s'était perdue par des essais de restaurations dites ou crues impopulaires ; une autre assemblée de ce genre, non moins capable de vouer la France au Sacré-Cœur mais incapable de songer à la restauration monarchique, tel était le rêve papal !...

J'admettrais volontiers que Léon XIII eût fait, à plusieurs reprises, dans les audiences privées où il développait ses pensées personnelles, des déclarations analogues à celles qu'on enregistrait hier dans *Gil Blas :*

— Je sais que la majorité française est catholique de cœur, sinon de fait ; d'autre part, votre pays est républicain. Il était donc nécessaire à tout bon chrétien de cesser la lutte contre une forme de gouvernement acceptée du plus grand nombre ; au lieu de créer une agitation stérile, il fallait s'efforcer d'envoyer à la Chambre des républicains sympathiques à l'Eglise. On les aurait trouvés, car ils auraient eu à compter avec des électeurs aussi fermement décidés de maintenir la République que la Religion.

J'utilise ce texte parce qu'il permet de saisir sur le fait la double méprise. La France est « catholique de cœur » et aussi de tradition, d'habitude, de mœurs, d'esprit, mais n'a point, dans son ensemble, le genre de catholicisme militant qui permet, comme en Allemagne, comme en Belgique, d'envoyer au Parlement des majorités strictement catholiques, animées de l'unique, du pur désir de défendre les prêtres et de faire régner l'Évangile dans l'État. Notre pays « est républicain » en ce sens que la République y est un fait et que beaucoup d'honnêtes esprits dévoyés, beaucoup de médiocres esprits démoralisés s'étaient résignés à la République, mais, au rebours de ce qui se passait en 1848, sous la deuxième République, la troisième République n'excite une passion, une vertu, un sentiment énergique et victorieux que *dans la mesure où elle est anticatholique*. Preuve : tous les catholiques sincères interrogés sur leurs idées politiques commencent par dire ou qu'ils n'au-

raient pas d'objection contre la monarchie ou même qu'ils la préfèrent en théorie ; la République est donc pour eux un pis-aller. Je vois bien des hommes courageux, M. Fonsegrive, M. Sangnier, s'entraîner quelquefois à l'amour d'une République idéale. Qu'ils me permettent de douter de la solidité de leur sentiment. L'expression qu'ils en donnent sur l'effort, presque l'héroïsme [1].

Il n'y a pas de plus grande méprise que de confondre la troisième République avec la seconde. La seconde République ne fut qu'un mouvement d'anarchie pure et d'anarchie impure, de libéralisme conservateur et de libéralisme anarchique, mouvement vite réprimé. La troisième, tout au contraire, est une anarchie systématisée, réglée et exploitée par des pouvoirs étrangers qui, entre eux et pour eux, ne sont pas anarchiques. Au-dessus du suffrage universel et de ses tourbillons amorphes planent, on l'a écrit cent fois, des puissances mystérieuses dont il faudra bien que Rome apprenne le nom. La République anticatholique n'a vécu, ne vit, ne vivra que du pouvoir occulte de l'État juif et de l'État protestant liés entre eux par l'État maçonnique et reliés à l'Internationale par l'État métèque. Ces quatre États confédérés sont les vrais maîtres de l'État républicain français. Otez-les, et c'est une crise d'anarchie tout à fait aiguë ; car sans eux, si la forme républicaine persiste, la routine et la fantaisie du nombre ne seront modérées ni conduites par aucun pouvoir organique, et l'on sait, et l'on vient de faire observer pourquoi, une théocratie catholique, *un gouvernement des curés,* serait impossible chez nous.

A la lumière de ces impossibilités qui mettent en relief certaines réalités, l'échange des correspondances entre les chefs de l'État républicain ou les ministres de la République et l'auguste vieillard du Vatican donne l'idée d'une longue suite de quiproquos. Par exemple, l'idée de traiter légèrement notre clientèle catholique en Orient est sans nul doute une ineptie au point de vue français, elle n'entre pas dans une pensée française : mais ce point de vue français n'est pas celui des Quatre

1. Cela fut vrai. Le dépit et l'entêtement ont fini par changer les cœurs. La République baisse dans le monde républicain ; elle n'est plus *aimée* que de ces ralliés. (*Note de 1912.*)

États confédérés qui sont les maîtres de la France. La curie romaine aventurait toujours ce postulat, *fort naturel*, que la France avait un gouvernement national. Et ce gouvernement, si conscient qu'il fût de son essence profonde qui était judéo-protestante et antinationale, n'avait pas à se presser de désillusionner par des paroles expresses son illustre interlocuteur : c'était dans les faits seulement qu'il marquait la vivacité de son esprit hostile. Le ministre en fonction faisait mine de protester faiblement et pour la forme quand Rome le menaçait d'aliéner telle partie du patrimoine français, mais les maîtres de ce ministre, mais les Ranc, mais les Pressensé, mais les Reinach, mais les Jaurès, applaudissaient à la cantonade ce beau résultat : — Vous voulez *nous* ôter les missions de la Chine? Vous dites que l'on convoite *notre* protectorat moral de Syrie? Eh! qu'on les prenne, qu'on les emporte et qu'il n'en reste plus rien! Notre anticléricalisme et notre anticatholicisme sont d'une qualité qui mérite désormais de passer les mers. Au contraire de Gambetta, nous ne craignons plus qu'on l'exporte. Même nous le souhaitons de tout cœur...

M. Delcassé gardait pour lui ces beaux textes. Il ne les télégraphiait pas aux Romains. Il leur télégraphiait quelquefois des actes qui équivalaient à ces paroles. Mais les actes, les faits sont de vrais cryptogrammes. La politique pontificale fut longtemps dépourvue de la grille qui eût permis de les déchiffrer. Elle hésitait, elle tâtonnait. Elle lisait à faux. Et le quiproquo, commencé dans les conversations diplomatiques entre la Curie et l'État français continuait entre la Curie et les catholiques français. Ceux-ci avaient cessé pour la plupart de rien comprendre à la direction politique qu'ils recevaient. Leur mécontentement se traduisait par bien des signes. Mais ceux-ci étaient-ils traduits avec exactitude au Vatican? Tous les personnages qui approchèrent Léon XIII pendant ces derniers temps disent que cet esprit si ferme et si puissant éprouva quelque crainte d'être tombé ici dans une erreur de fait. Une des dernières sentences de l'illustre mort, reproduite dans les journaux, parle même de cette erreur, comme probable, et M. Clemenceau a bien tort de s'en être scandalisé : le dogme catholique ne reconnaît l'infaillibilité qu'au pape docteur de la foi.

Socrate faisait admirer au jeune Alcibiade la petitesse de la Grèce dans le monde, et de l'Attique dans la Grèce, d'Athènes dans l'Attique et du domaine d'Alcibiade dans la ville des Athéniens. On pourrait dire que, matériellement, la France tient aussi une place exiguë dans l'orbe œcuménique et qu'une erreur commise en France se perd dans la beauté, le nombre, l'étendue et la durée des succès du pontificat. Nous ne pouvons dire cela parce que nous sommes les Français et, ne le fussions-nous point, parce qu'il faut une France au monde et, en particulier, au monde catholique. L'erreur commise ici sera longtemps cuisante aussi bien à la France qu'à l'Église elle-même. La douleur que nous en ressentons ne doit cependant pas nous fermer à l'évidence de l'équité. Sans les Français et hors de France, la Catholicité a été conduite par Léon XIII à un très haut degré de puissance et de gloire. Que son successeur, quel qu'il soit, s'occupe de guérir les plaies de la France, et l'œuvre léonine, enfin corrigée, obtiendra, chez nous, son couronnement.

CHAPITRE III

AU SEUIL D'UNE FAUTE...[1]

Le général Récamier et Bernard de Vesins. — Nationalisme et Catholicisme. — De l'Affaire Dreyfus aux Inventaires : la contiguïté des terrains nationaux. — Les diviseurs de l'armée et de la patrie : que ces diviseurs sont des traîtres. — Les inventaires vus de Rome et d'Algésiras. — Un ministre de la police qui serait patriote... — Préjugé nationaliste contre le pape. — La séparation d'avec Rome. — Chant hébreu de M. Anatole France.

Je voudrais avertir mes amis nationalistes qu'ils sont sur le seuil d'une faute. Faute qu'ils commettront sans doute : c'est une faute à la gauloise, — faute d'entente et de concert, comme nos pères aimaient déjà à en commettre aux temps de la guerre des Gaules, — faute d'union et de cohésion nationales. Mais faute qui, pour être dans le sang de la race ou dans la figure de notre territoire prodigieusement varié, n'a cependant rien de fatal et pourrait fort bien être épargnée à la France, si les chefs voulaient et savaient, si seulement ils consentaient à se donner la peine de réfléchir, si, au lieu de se résigner à se laisser conduire par l'humeur de leurs troupes, ils songeaient à leur imposer la direction utile, l'impulsion réfléchie.

Mes amis, nos amis les nationalistes français, prendront-ils nettement parti pour la défense religieuse ? Ou, sous prétexte que le salut de la patrie n'est pas clairement ni directement engagé dans l'affaire, s'abstiendront-ils ? Ou la seconderont-ils avec mollesse ? Ou même iront-ils jusqu'à désapprouver et blâmer ? Je n'oublie pas que les journaux nationalistes ont donné, ces jours-ci, avec un ensemble parfait, en faveur de notre énergique ami le général Récamier et des braves jeunes

1. D'après la *Gazette de France* des 1er et 2 mars 1906.

hommes qu'il avait su grouper. Ils ont dignement publié, commenté et loué les actes et les paroles du général, ils ont applaudi à sa ferme défense, ils n'ont pas omis de souligner comme il convenait l'espèce de terreur qui a saisi le tribunal républicain devant ce vétéran de la défense nationale, officier général du cadre de réserve et commandeur de la Légion d'honneur ; ce tribunal qui n'a pas osé prononcer une condamnation trop dure, mais qui, par une égale peur de ses maîtres, — juifs, protestants, maçons, métèques, — n'a pas osé davantage acquitter tout net. Réduit à la cote mal taillée de la condamnation avec sursis, le tribunal a donc subi en frémissant la nécessité morale des circonstances et leur loi que la pudeur publique lui imposait, mais il s'est vengé en « salant » — comme l'on dit, je crois, dans ce jargon — tel et tel des plus jeunes compagnons du général, et en particulier René d'Aubeigné, blessé au front dans la bataille et juridiquement frappé de quatre mois de prison sans sursis ! La presse nationaliste s'est montrée équitable envers René d'Aubeigné. Elle l'a salué comme il le méritait et, en vérité, comme s'il n'eût pas été catholique croyant et pratiquant, comme s'il n'eût pas été royaliste d'*Action française*.

Il me plaît de vous signaler cette attitude décente parce que différents symptômes permettaient de craindre que l'on ne s'y tînt pas. Trouvez-vous que, dans ce monde et dans ce milieu, on ait été je ne dirai pas généreux, mais reconnaissant, mais équitable envers ce noble Bernard de Vesins ? La *Libre Parole* et l'*Intransigeant* ont été parfaits. Mais eux seuls. Il me souvient même de certaine note des Comités nationalistes de Versailles déclarant sèchement qu'aucun membre de leurs groupes et formations n'avait pris part à la défense de l'église Saint-Symphorien. Eh bien ! tant pis pour leurs formations ! Tant pis surtout pour les rédacteurs de ces notes malencontreuses ! La ville du grand Roi jouit d'une représentation législative et communale qui affiche autant de nationalisme que de libéralisme ou de libéralisme que de nationalisme. Je lui souhaiterai, en sus de ces beaux titres, une chose plus belle, qui est l'esprit politique. Ces citoyens de Versailles, ces fils directs de la pensée unitaire du grand monarque, devraient avoir un sens plus net et plus concret de l'unité des choses de France. Vesins a

témoigné qu'il le possédait, ce sens-là ! Et l'avenir se chargera de démontrer que les plus brillantes qualités personnelles ou collectives sont fatalement annulées chez ceux qui ne conçoivent point l'intime cohésion et la liaison rigoureuse de certains sentiments, de certaines réalités : de la religion traditionnelle par exemple et de la réalité nationale. Celle-ci, celle-là, sont attaquées ensemble. Si vous vous obstinez à les défendre séparément, vous expierez votre division avant peu.

* * *

Les catholiques, il y a huit ans, ne commirent pas cette faute. Bien rares ceux d'entre eux qui, voyant l'armée attaquée, n'essayèrent pas de la doubler des forces de l'Église. Comme tout juif, tout protestant, ou peu s'en faut, se prononça pour Dreyfus et pour l'anarchie, tout catholique, ou peu s'en faut, se déclara servant de l'ordre, de l'armée et de la patrie. Assurément, on n'eut aucune incorrection ni aucune imprudence à reprocher au clergé ; jamais il ne s'est moins mêlé aux affaires politiques ; son opinion dans la grave et délicate Affaire se manifesta à peine : mais son sentiment ne fut jamais douteux. Le P. Didon n'hésita point, dans un discours célèbre, à affirmer la juste et sainte alliance du froc et de l'épée, du corps des officiers et des Congrégations religieuses, et le P. Du Lac supporta héroïquement toutes les conséquences de cette association de mots et de choses, dont il fut le bouc émissaire.

Nationalisme, Catholicisme, furent donc alors, pour tous, des termes, non équivalents, mais correspondants et symétriques. Sabre et goupillon eurent l'honneur de se rencontrer dans les mêmes insultes. C'est grâce à cette union étroite, issue de la nature de la France et conseillée par l'esprit français, que, dans une forte mesure, l'invasion étrangère put être repoussée, la vraie lumière faite et la vraie justice rendue. L'ennemi a bien pu s'emparer du pouvoir. Il n'a pu réussir à purifier les origines de ce pouvoir. Il n'a pu s'emparer de l'opinion publique. Dreyfus reste Dreyfus : le traître. Le président Loubet qui l'avait gracié a quitté l'Élysée sans que son favori ait été réhabilité[1].

1. Il n'a été réhabilité, depuis, que par un crime d'Etat qui a rendu sa condition plus misérable encore. (*Note de 1912.*)

Voilà ce qu'a pu obtenir, sur le terrain patriotique, une opposition désunie et en lutte perpétuelle contre elle-même. L'immense majorité des catholiques avait compris qu'il s'agissait par-dessus tout de sauver la patrie, si l'on pouvait, et tout au moins de bien mériter d'elle : un commencement d'union a pu avoir lieu, par là il a pu se produire une ébauche d'action, un linéament de victoire.

Il serait honteux qu'après ce précédent les nationalistes pussent songer à faire défection ou à manquer d'entrain dans une nouvelle bataille. Des alliés jadis secourus qui oublient de secourir, quand leur tour d'agir est venu, se rendent à jamais indignes d'alliances ultérieures. Ils se perdent en s'isolant. Que ceux-ci ne m'allèguent point l'incommodité du terrain! Pour tout nationaliste un peu réfléchi, le terrain n'aura pas changé depuis 1898. Le terrain est le même, exactement. C'est encore et toujours le terrain national. Il est vraiment fou d'en douter. Oui ou non, cette guerre religieuse dont on peut ne voir que les mobiles spirituels, mais dont un homme d'État doit considérer les effets pratiques, oui ou non cette guerre engagée pour le spirituel engage-t-elle le temporel de la France? Oui ou non, produit-elle une guerre civile? Fait-elle, oui ou non, de la France entière une émeute? Fait-elle, oui ou non, couler le sang français sous des balles françaises? Et ne divise-t-elle point, non seulement le pays, mais l'élite, la force, la garde même du pays, cette armée que tous les efforts des patriotes de tous partis s'appliquaient autrefois à serrer, à unir, à maintenir compacte autour du drapeau lumineux? Toutes les diversités de la conscience nationale se conciliaient autrefois devant ce symbole de l'unité française. On les fait se déchirer à son ombre.

Oui, oui, c'est devant le drapeau, c'est au front de la troupe que les chefs sont « forcés » de prendre un parti personnel et de manifester la décision de leur loi religieuse. « Forcés » est bien le mot. Je ne l'ai pas trouvé. J'en dois la découverte et le premier usage à un connaisseur excellent des choses de l'armée, notre confrère M. Charles Malo. M. Charles Malo a très bien observé, dans le *Journal des Débats*, que les officiers catholiques ont été « poussés » et « forcés » à désobéir. M. Malo en fait remonter la responsabilité à un sous-préfet, qui, par un

bon hasard, s'appelle Ottenheimer (comme le principal collaborateur de la loi Briand au Conseil d'État s'était appelé Grunebaüm, ce qui veut dire en allemand l'arbre vert). Il est fort naturel que les révoltes les plus vives du sentiment religieux soient sorties des excès de zèle, des gaucheries, des maladresses de détail de quelques fonctionnaires plus particulièrement pénétrés de l'esprit de la Loi, de l'esprit du régime. Qu'est-ce à dire? et qu'est-ce que cela signifie?

Eh! comprenez-le donc! Il a été promulgué une législation telle que des serviteurs du pays, irréprochables jusque-là, en sont *poussés*, en sont *forcés* à la révolte! Telles dispositions ont été prises par le pouvoir, telles mesures édictées, que la police et la population en sont réduites, en sont poussées, en sont forcées d'un bout à l'autre de la France à se prendre au collet! Cette loi, par son texte et son application, par sa tendance et par sa direction certaine, jette dans le pays un trouble. Ce trouble diviseur, ce trouble énervant et sanglant, loin d'être combattu par la loi et par le pouvoir, auteur de toute loi, c'est ce pouvoir, c'est cette loi qui le déterminent! Et la paix, et l'union, et l'ordre public, se trouvent donc ainsi trahis par leurs gardiens. Les écrivains qui ne savent pas comment l'esprit nationaliste pourrait prendre parti en un tel conflit national sont de bien terribles aveugles. Ce parti, votre principe vous l'indique bien clairement : le principe nationaliste décrète de haute trahison le gouvernement qui morcelle et dissout le pays.

La trahison serait trop claire en tout temps et à toute époque. Naturellement et honnêtement, jamais cabinet, président, roi, empereur, pouvoir public ou pouvoir occulte ne créa de gaieté de cœur, en aucun pays, sauf dans l'intention de le perdre, un pareil état de tension, de malaise et de violence. Mais aujourd'hui, en cet hiver 1905-1906, cette initiative réunit tous les caractères du crime ou de la folie. Nos amis de la Ligue d'*Action Française* ont signalé dans leur dernière déclaration l'empressement avec lequel MM. Sonnino et Sacchi, du nouveau ministère italien, anticléricaux avérés l'un et l'autre, avaient démenti les projets de législation anticléricale qui leur étaient prêtés. En Italie où règne un souverain excommunié, à Rome capitale de la maçonnerie autant que du catholicisme,

repaire des grands juifs, où l'infiltration protestante a revêtu les formes hideuses du libéralisme, l'intérêt national a suffi à faire comprendre que l'état de l'Europe commandait d'éviter à l'intérieur du pays toute dissension. En revanche, nous connaissons, à merveille, grâce à un instantané du *Matin*, dans quels sentiments MM. de Radowitz et de Tattenbach, membres de la Conférence d'Algésiras, apprirent la nouvelle des bagarres de Sainte-Clotilde.

Ces messieurs souriaient ou riaient franchement [1], sans doute aux avantages que leur promettaient nos querelles. Avantages moraux immédiats, puisque nous nous diminuions devant les diplomates qui représentaient l'Europe à la Conférence. Avantages matériels qui, pour être futurs, n'en reposaient pas moins sur des calculs sérieux, réalisés depuis. Il n'était pas besoin pour les Allemands et pour tous nos divers ennemis en Europe d'être grands logiciens pour tirer quelques conclusions intéressantes des prémisses posées dans les journées de Sainte-Clotilde, de Saint-Roch et de Saint-François-Xavier.

* * *

— Si, devaient-ils songer, si la classe qui fournit à l'armée française le plus d'officiers se bat contre l'armée qui envahit les églises et tout en criant de son mieux « vive l'armée »! lui dispute le parvis et le sanctuaire, il est à penser que le corps des officiers commandera cette besogne sans entrain, il se trouvera même des circonstances où il pourra refuser de le faire, et ce sera un nouveau germe de dissension jeté dans ce corps. Ce que l'Affaire Dreyfus, l'expulsion des Congrégations et la délation auront commencé, l'inventaire des biens d'églises le continuera. La confiance entre égaux se relâchera. Puis, de chefs à soldats, que deviendra l'obéissance? Viennent quelques nouvelles grèves de Limoges ou de Brest, les soldats en seront

1. « Il faut voir rayonner à l'horizon deux ministres allemands! Le profil de M. de Radowitz témoigne d'une intime et profonde satisfaction goûtée avec lenteur, savourée avec force, comme à la nouvelle d'une grande victoire calculée et prévue, mais enfin qu'on avait attendue jusque-là. Quant à M. de Tattenbach, sa béatitude intense s'épanouit très franchement dans un large sourire. » (*Déclaration de la Ligue d'Action française*, 14 février 1906.)

plus disposés à mettre la crosse en l'air; peut-être aussi tels officiers de l'autre bord à favoriser, soit sous main, soit ouvertement, la Révolution. *Ainsi* poursuivaient nos bons ennemis d'Algésiras et d'ailleurs, *ainsi mûrira pour la Prusse, pour l'Italie et pour l'Angleterre, le beau fruit de la France en décomposition ! Ainsi la lutte religieuse et sociale, en consumant ce peuple à l'intérieur abrégera, simplifiera, les opérations à mener du dehors. Bientôt peut-être n'y aura-t-il plus qu'à s'approcher pour le cueillir : alors une simple promenade militaire en verra la fin...*

*
* *

... Mais qui osera dire que ce calcul des effets certains de toute guerre religieuse remonte seulement aux premiers jours du mois passé? Qui ne sait que ce calcul-là, Bismarck l'a fait en gros voilà plus de trente-cinq ans ? Le détail, qu'il n'a pas prévu, d'autres plus rapprochés, contemporains des origines de la loi Grunebaüm-Briand, l'ont pu faire certainement, et ils l'ont fait. Comme les conseillers de la reine Victoria machinaient l'Affaire Dreyfus pour arrêter Marchand dans l'est de l'Afrique, les conseillers de Guillaume II ont suscité le mouvement anticlérical et séparatiste pour arrêter l'effort de nos diplomates et de nos soldats au nord-ouest africain. Au fur et à mesure que la crise s'accentuait, que la situation se tendait entre les puissances européennes, nos anticléricaux et nos révolutionnaires, nos séparatistes et nos antimilitaristes poussaient ainsi leur pointe dans le Parlement et dans le pays. Au profit de qui ? Et par quels moyens? Un ministre de la police qui serait patriote aurait, du jour au lendemain, les mains pleines des preuves que la coïncidence s'explique par des connivences et que les connivences se traduisent par un large afflux des subsides qui sont de tradition à Berlin et ailleurs.

L'or russe, l'or prussien, l'or autrichien, après l'or juif, ont préparé ainsi le partage de la Pologne. L'or persan ou macédonien faisait de même les affaires des grands et petits rois à travers les fières démocraties de l'ancienne Grèce. En 1882, nous avons vu l'or anglais aplanir au Parlement français toute difficulté dans la question d'Égypte, et, quinze ans plus tard, les

mêmes guinées opérer, pour Dreyfus, contre le cabinet Méline-Hanotaux. Les pouvoirs étrangers qui se priveraient de ce moyen d'influence sur les gouvernements d'opinion, moyen pacifique, doux, conciliant et philanthropique, ces pouvoirs-là, à leur point de vue national, seraient jugés sévèrement dans leur pays. Leurs nationaux, dont ce procédé épargne le sang, leur font un devoir d'en user. Notre Constitution leur en donne tous les moyens. Que ce moyen ils l'utilisent, que ce devoir ils le remplissent, c'est la seule explication satisfaisante des désordres gratuits, absurdes, sans raison et même sans prétexte, auxquels nous assistons dans notre pays. L'or étranger, l'influence, la volonté de l'Étranger, c'est l'unique racine d'une guerre de religion si opportunément ou inopportunément déchaînée. Il appartiendrait aux nationalistes de la voir et de la faire voir à chacun. Quelques journalistes adroits pourront, du reste, en s'avançant dans cette direction, relever des pistes heureuses. Ce n'est pas seulement en astronomie que la vérité abstraite certainement connue peut conduire à la découverte de faits concrets d'un relief très net, d'une éblouissante lumière. Il n'est pas naturel qu'un gouvernement se conduise comme notre gouvernement. Il est impossible que ses mobiles soient patriotiques et nationaux. Il est inévitable, il est nécessaire, il est fatal que l'Étranger ait passé par là. Cherchez, nationalistes : si vous cherchez bien, vous trouverez vite.

* * *

Vous trouverez certainement si vous savez chercher. Et vous chercherez bien si vous savez vous affranchir du ridicule préjugé qui paralyse quelques-uns d'entre vous, toutes les fois qu'une question de catholicisme plénier se pose devant eux en France. Ce n'est pas le préjugé anticlérical proprement dit. Votre âme est assez libre, votre esprit assez fort pour comprendre ce qu'un clergé, en soi, représente d'autorité et d'ordre et ce que le clergé français représente de tradition, de services rendus, services collectifs impliquant, imposant une gratitude profonde de la communauté nationale. Le préjugé dont je parle est antipapalin. Il est hostile au Pape considéré non plus comme un souverain étranger, mais comme un étranger tout court.

« Cet Italien. » Quelle erreur de nomenclature! Si notre nom de nation est la France, notre nom de civilisation est Latinité. Intellectuellement, moralement, à partir d'un certain niveau, une patrie est commune à tous les esprits latins, à tous les esprits romains et, par une extension aussi légitime que nécessaire, à tous les cerveaux et à tous les cœurs catholiques. Ce n'est pas de la religion, c'est de l'histoire. Ce n'est pas du dogme, c'est de l'observation et de la science. On peut regretter ce lien, on peut désirer être d'une communauté humaine plus rétrécie, mais la vérité est que le monde ne s'est pas encore ratatiné à la misérable mesure de ce désir. Oh! cela nous viendra peut-être, cela n'est pas encore venu. La nation française conserve sans doute et elle maintient, en durant, l'ordre et le développement de l'esprit français; mais cet esprit même se recommande par l'universalité et la catholicité. Universalité profonde. Catholicité éminente, générale, constante. La société des esprits français peut dire d'un Germain germanisant ou d'un Italien dégénéré, c'est-à-dire de deux types de révoltés et d'anarchiques : « Ce barbare ou cet étranger », mais elle ne saurait appeler étranger ni barbare, dans l'ordre spirituel, aucun digne fils de l'Église, à quelque race humaine qu'il appartienne; à plus forte raison ce père, ce Pontife, tête et visage où se reflète toute la tradition du monde pensant.

Subtilités? Aucunement. Pures vérités du bon sens le plus épais et le plus simple, confirmées par tous les rapports de l'histoire quand on l'interroge avec la volonté de la comprendre et de l'employer. Cette fameuse Église nationale, cette Église de France séparée de son tronc romain, qui fait la turlutaine de quelques nationalistes auxquels le rêve napoléonien impose en ces matières une sorte de paralysie et qui ne peuvent plus développer leur pensée, puisqu'elle est tout entière butée sur un simple mot assez vide, — cette prétendue Église de France, ce clergé national, savez-vous ce que ce serait? Une Église aussi peu française que possible. Un clergé antinational. J'ai expliqué cent fois comment[1]. J'ai dit cent fois que ce qui s'est passé en Angleterre et en Prusse se passerait inévitablement en

1. Cf. « Contre le schisme » dans la brochure : *Une Campagne royaliste au Figaro*, et, plus haut, pp. 23-24, notre préface du *Dilemme de Marc Sangnier*.

France. Dans la mesure même où l'on s'affranchirait de Rome, on se lierait à Jérusalem. Ce que la tradition pontificale et ecclésiastique perdrait serait immédiatement gagné par la Bible, et la Bible, livrée aux interprétations individuelles ou soumise aux arrêts d'un corps sans cohésion, faute d'unité et d'autorité spirituelles, cette Bible, impuissante à fixer aucun dogme, exercerait tout au contraire, *par ses détails, par ses formules isolées, par le tour primitif et inculte de ses textes divers, très diversement invoqués,* une influence tant politique ou morale que littéraire dont il est impossible aux croyants comme aux incroyants, de ne pas distinguer les sombres dommages. Tous les peuples qui ont traversé la crise de la séparation d'avec Rome ont connu aussi la crise biblique qui en résulte inévitablement : la poésie, les arts, les mœurs, la politesse de l'esprit, la civilisation générale en ont reçu au XVIe siècle des blessures qui sont loin de s'être cicatrisées. Janssen en a fait pour l'Allemagne un historique saisissant. Tout lettré se compose une idée de ce que fut le recul, en Angleterre, en comparant au goût de Shakespeare (qui, s'il ne fut pas catholique lui-même, porte encore les signes de l'humanité, de la liberté et du naturel catholiques) le génie et le goût de ce puritain de Milton.

Au moment où se sont établies les diverses églises nationales, les nations séparées ont bien pu ériger en profit et en bénéfice la perte sèche du trésor de vingt-cinq siècles de culture ; mais peu à peu les mieux doués ont fini par s'apercevoir que leur propre passé, leur hérédité personnelle, leur patrimoine ethnique, en ont été aussi brisés et mutilés. Pour un vrai luthérien, un luthérien sérieux, sérieusement résolu à s'asphyxier plutôt que de sortir de la cage du folk-lorisme originel, les Henri, les Otton et, à plus forte raison, les Frédéric apparaissent des héros bien trop romains, bien trop humains pour être acceptés pour Germains : Charlemagne lui-même est jugé une espèce de traître à l'horreur sacrée des grands bois. On doit donc reculer jusqu'au bon sauvage gothique, antérieur à toute industrie, à toute urbanité et à toute raison : il est pasteur, il est pillard, il est migrateur et nomade. Regardez-le bien, de plus près : cet Arminius, tel que l'a conçu le XIXe siècle allemand, est frère puîné de Luther. Il est né de l'inspiration de

Luther. Il a reçu de lui, avec la Vulgate allemande, la poésie et la musique des tentes de Sem. Il a cru se regermaniser puissamment en rompant tout rapport avec la vieille unité romaine. Simplement, il s'est enjuivé.

* * *

Français, ceci s'appelle un avis au lecteur. Pour rendre mon avis plus clair, voulez-vous un exemple national et contemporain de ce que peut, de ce que doit déterminer de soumission aux idées juives et au style juif, l'hostilité au catholicisme ? Il n'y a qu'à relire de cruelles paroles publiques qui pourraient être de Jaurès et qui sont plus cruelles parce que M. Anatole France les a signées. Elles traitent de l'avenir de notre patrie, plus généralement de patrie en général :

Les patries doivent entrer non pas mortes, mais vivantes dans la fédération universelle. C'est par la vertu des peuples fidèles à leur génie, respectueux des autres, respectueux d'eux-mêmes, que se réalisera un jour le rêve du vieux prophète d'Israël : « *La maison d'Iaveh sera établie sur le sommet des montagnes, et s'élèvera au-dessus des collines...* » Alors, toute les nations s'y rendront ; les peuples innombrables la visiteront, disant : « *Montons à la montagne d'Iaveh, afin qu'il nous enseigne ses voies et que nous marchions dans ses sentiers.* » Iaveh jugera entre les nations. Il jugera entre les peuples innombrables. De leurs épées, ils forgeront des hoyaux, et de leurs lances des faucilles.

Ce fils de Voltaire évolue, comme on voit, dans le sillage du pire Renan : Renan hébraïsé, Renan germanisé. Un certain particularisme national est invoqué pour exclure Rome, pour exclure, en excluant Rome, tout ce que raconte d'un peu net et brillant la chronique du genre humain. Seulement ce nationalisme n'exclut pas le cosmopolitisme : un respect égalitaire du génie de tous les peuples, qu'ils soient athéniens ou hurons, nous est recommandé. Puis, rendez-vous final est pris sur la montagne du Millénaire, coupe-gorge socialiste ou coupe-bourse financier, au bout de quoi rayonne, sous le vocable de la paix internationale et de la guerre sociale, un lucide avenir de confusion barbare, d'anarchique désolation.

Au contraire, c'est en se recatholicisant dans une très large

mesure, je veux dire en appliquant à leur système certains principes de politique empruntés à la catholicité, que jadis la Grande-Bretagne, plus récemment la Prusse, sont revenues à un état de puissance civilisée et civilisatrice. On ne saurait trop engager les nationalistes français à considérer ces exemples et surtout à ne pas les comprendre à rebours : ce n'est pas d'avoir rompu avec Rome, c'est d'avoir plagié certaines grandes idées romaines et françaises que grandirent Londres et Berlin. Les nationalistes français qui ne verraient pas ce grand point risqueraient plus qu'une faute. Ils commettraient un véritable crime contre leur patrie, traduisons mot à mot, contre le sang des pères, contre les os même des morts. Je les défie d'oser porter de ce côté une dévastation dont la postérité éloignée aurait à souffrir. Ceux qui rêvent à tout propos *bloc contre bloc*, union patriotique ou conservatrice contre l'union des sans-patrie et des démolisseurs, ceux-là doivent se souvenir qu'il faut commencer par s'unir avec ceux qui composent le plus grand nombre, cette immense majorité d'êtres humains dont la cendre se cache dans les tombeaux et dont l'âme et le sang frémissent en nous. La condition de notre unité civique et de nos progrès nationaux vit certainement à ces profondeurs. Rome éternelle symbolise une vie sociale accrue et défendue par des millions d'entreprises et d'expériences antérieures, l'addition de toutes les conquêtes de la science, de l'industrie et de l'art, la critique attentive et l'ablation heureuse des erreurs, des folies et de toutes les autres puissances de la mort. Expérience et tradition, ordre et progrès : la double maxime romaine n'annonce rien d'heureux aux peuples assez fous pour être tentés de la fuir.

CHAPITRE IV

LES DEUX GRANDEURS

A PROPOS DU PAPE ET DU PRÉSIDENT[1]

I

Monsieur Loubet n'a pas été assassiné comme Carnot, chassé comme Grévy, acculé à la démission comme Thiers, Mac Mahon et Casimir-Périer, ni mystérieusement supprimé comme Félix Faure.

M. Armand Fallières, dans son trajet du Luxembourg à l'Élysée, n'a pas eu à redouter les affres d'un enlèvement. *Merci, mon Dieu!* répètent les organes républicains; et le cri de satisfaction que leur arrache toute transmission de pouvoir un peu pacifique et régulière contient l'aveu public de l'insécurité profonde et de l'infinie fragilité du régime. Dans leur joie, faite de si grands éléments de surprise, ils trouvent tout beau, tout parfait. La cérémonie de dimanche éveille çà et là des cris d'enthousiasme touchants. Le discours de M. Loubet a été jugé merveilleux, celui de M. Fallières admirable, et le message du nouveau président va aux nues.

Ceux de nos confrères de gauche qui n'ont pas perdu le sentiment du véritable nom des choses se sont donné beaucoup de mal pour arranger en style attique (simplicité sévère, austère nudité, vous voyez çà d'ici) ce double modèle du style le plus plat. Nous ne sommes pas insensibles, quant à nous, à leur très méritoire effort de rédaction. Tout ce qui est national est nôtre, et toute preuve d'ingéniosité ou de talent de la part de publi-

1. D'après la *Gazette de France* du 23 février 1906. — L'Encyclique *Vehementer nos* avait paru le 11 février; M. Fallières venait d'être élu à la place de M. Loubet.

cistes français est infiniment agréable et satisfaisante pour nous. Deux ou trois entrefilets des *Débats* et du *Temps* firent nos délices. Mais, vraiment, je ne sais si les *Débats* et le *Temps* ont mieux réussi en ce genre qu'un journal de province, *la Tribune de l'Aube*, dans lequel un critique universitaire des plus aimés, M. Henri Chantavoine, s'est appliqué à peindre en beau M. Fallières et, le misérable! à tenir parole. Le portrait eût valu la peine qu'on l'exposât à Paris. Intelligence et sensibilité y font un ménage agréable. On découvre avec attendrissement que « c'est une grandeur » et que même c'est un « charme » de la République, comme la conçoivent les Athéniens du monde de M. Chantavoine, que cette transmission paisible du « pouvoir d'un citoyen à un autre, sans trouble, sans apparat et sans comédie ». Après le couplet de la transmission, vient celui de la vie privée et des souvenirs personnels. « La bonhomie » de M. Fallières (et l'on veut bien noter qu'elle n'est pas d'un faux bonhomme) n'a, au reste, point nui au caractère ni à l'énergie de cet homme public : quand il fallut être caïman à la Haute-Cour de 1899, eh bien! M. Fallières sut être caïman avec « vigueur », avec « sang-froid ». Puis, avis à Guillaume II : « *Il* est très patriote et il ne craint pas de le dire », *il* est grand lecteur de Michelet, que M. Chantavoine n'oublie pas de qualifier de « grand historien » pour ses lecteurs ruraux. Ils auront la satisfaction supplémentaire d'apprendre que M. Fallières n'aime pas seulement les chastes orgies des muses ; c'est un « vigneron passionné », et qui connaît le prix des prunes. Je regrette que l'espace me manque un peu pour vous transcrire le détail de cette idylle. Mais ce n'est point l'essentiel. L'essentiel pour M. Chantavoine, et sans doute pour tous les esprits de sa formation, le voici :

M. Fallières n'aura ni « saisissement » ni mouvement de « vanité » en s'éveillant à l'Élysée chaque matin. M. Fallières n'aura point d'infatuation ni de solennité. M. Fallières ne sera pas « salué par des hérauts d'armes au manteau bleu de roy fleurdelysé ». Il ne fera pas, il ne dira pas, il ne sera pas... Tant de négations, sous la plume d'un habile écrivain, sont excellemment significatives, elles nous témoignent assez que, pour M. Chantavoine qui s'en réjouit, comme pour M. l'abbé Lantaigne qui s'en désole, la République en France n'est qu'*ab-*

sence de prince[1] : c'est quelque chose qui n'est pas ce que l'imagination et la sensibilité de la France peuvent s'attendre à voir au sommet de l'État. Si l'on en cherchait un aveu plus probant et plus autorisé que celui de M. Chantavoine, je l'emprunterais à une pièce de vers composée du vivant de M. Carnot par un des dignitaires les plus considérables de la troisième République, membre de l'une des familles qui nous gouvernent en secret, M. Édouard Monod, pasteur de l'Église réformée à Marseille. Vieux vers souvent cités, que l'on ne regrettera point de m'entendre rééditer pour la circonstance... Et, si l'on veut, vers détestables, mais parfaits :

Avec ton habit noir et ta cravate blanche,
Ton regard ferme et droit, ta face ouverte et franche,
Ton front noble et pensif sous l'épais sourcil brun
Creusé par le souci de l'intérêt commun,
Ton grand cordon — parure à nulle autre égalée —
Qui traverse en sautoir ta poitrine étoilée,
Je t'admire, Carnot, et te trouve plus grand
Que, sous l'or des galons, un futur conquérant !
Dédaigneux des respects d'un courtisan servile,
Je m'incline devant ta Majesté civile,
Fier d'être gouverné bourgeoisement par toi
Plus que si tu portais le vain titre de roi.
Oh ! la bonne, la belle et raisonnable chose
Que gouverner sans faste et présider sans pose...

Il est, je suppose, inutile de souligner la concordance des deux textes ou l'identité des deux sentiments. Je souhaite à M. Chantavoine qui, assurément, comme il le dit « sans intérêt et sans flatterie », a souhaité une bienvenue chaleureuse au nouveau président de ne connaître aucun des déboires qui atteignirent le pasteur Monod. En 1889, il faisait compliment au vertueux Carnot d'avoir écarté Rouvier comme suspect de tripotage, de s'être distingué par son horreur des malversations et des pots-de-vin.

Toi que l'honnêteté fit monter au pouvoir,
Pour qui le savoir-faire est moins que le savoir
Gardé par notre estime et par ta vertu même,...

1. Voir l'*Orme du Mail*, premier volume de l'*Histoire contemporaine* de M. Anatole France.

En 1894, ni l'estime ni la vertu ne gardèrent le nouveau président du couteau de Caserio, et la réputation de cette « Minerve barbue », comme l'appela M. Anatole France, dut subir un assaut posthume plus cruel, plus sanglant encore.

Une seule des prophéties de M. le pasteur, celle du distique final, se réalisa. Sadi-Carnot présida bien l'Exposition de 1889 selon qu'il avait été écrit :

> Et tu présideras cette auguste revanche
> Avec ton habit noir et ta cravate blanche.

Mais il n'est plus guère question d'Exposition universelle pour le septennat de M. Fallières, et, si l'occasion d'une revanche s'offrait, elle serait du genre de celles que M. le pasteur ne peut trouver *augustes* puisqu'elles sont militaires. M. Henri Chantavoine a l'esprit trop bien fait et il est trop bien renseigné pour ignorer les effroyables négligences, les désavantages tragiques auxquels le parti et le système républicain nous ont entraînés et exposés de ce côté-là. « Les circonstances extérieures sont difficiles », elles sont « compliquées », M. Chantavoine en convient. Mais il fait un acte de foi dans la volonté de Fallières. Eh ! le voudrait-il, votre Fallières, quel moyen, quel pouvoir, quelle autorité posséderait-il pour faire exécuter ses plus honnêtes volontés !

*
* *

Il s'est engagé résolument, le jour de son élection, à ne laisser « en souffrance » aucun des droits que lui confère la Constitution. Il a, dans son message, déclaré que, s'il devait gouverner avec son parti, il se tenait pour obligé à gouverner dans l'intérêt général de la nation et pour le bien de tous. Ce sont de gros engagements. Si les promesses d'user du droit présipentiel s'accordent avec ce goût d'une autorité personnelle que la France a toujours témoigné à ses gouvernements, elles peuvent, un jour ou l'autre, contrarier l'intérêt vital des électeurs et grands électeurs de M. Fallières. Admettons que le nouveau président ait le courage de livrer la bataille, il n'y sera pas le plus fort, et l'on aura mille ressources pour l'obli-

ger à se soumettre ou à se démettre[1]. Quant à ce qui est du souci de l'intérêt national, il est difficile d'imaginer que le protégé de MM. Pelletan et André veuille mettre en accusation les destructeurs de l'armée et de la marine : or, sans des exemples éclatants et terrifiants, cette destruction commencée ne peut que se poursuivre. Nos querelles sociales résultent de ce que l'avenir économique de la nation est et doit être sacrifié aux présentes convoitises des capitalistes ou des collectivistes, cela est de l'essence même du régime. Nos querelles religieuses naissent surtout de la nécessité électorale de faire diversion aux exigences de ces classes antagonistes : là encore, il est bien impossible de parler d'intérêt général sans se mettre en opposition directe avec l'esprit des institutions. On défie M. Fallières de rien pouvoir, ni même de rien vouloir pour rompre le cercle. Il a parlé, mais en Gascon. Peut-être son prédécesseur dauphinois s'est-il montré beaucoup plus fin en évitant de rien dire ni de rien écrire qui eût le moindre sens. *Il y a,* disait Ponchon, le jour de l'élection de M. Loubet,

Il y a quelque apparence,
Tout de même, que l'on eût
Trouvé beaucoup mieux en France
Que ce Loubet saugrenu.

1. M. Fallières n'a pas eu à livrer de bataille. Sa présidence a été celle de tous ses prédécesseurs républicains. Un écrivain, Henri Leyret, les a ainsi caractérisés dans le *Temps* du 3 septembre 1912 : — Leurs messages à tous promettaient de remplir « tout leur devoir ». Mais, dit M. Leyret, « ce devoir, comment l'entendaient-ils, quel sentiment en avaient-ils ? Toute la question est là. *Or, il faut bien le dire,* et déjà *l'Histoire ne s'en défend pas,* le sentiment du devoir qui les animait était *trop particulier, trop localisé :* c'était ce sentiment noble, mais étroit, qui soutient les chefs d'une armée en campagne. Lorsque dans leurs messages ils parlaient de leurs obligations, de leurs responsabilités, *ils pensaient à leur parti, ils pensaient à la République* (qui le leur reprocherait ?) et dans leur *exaltation* démocratique, à leurs yeux s'engager à garder la Constitution, ce devait être *la défendre uniquement contre les ennemis du régime* — sans plus.

« Là gît leur erreur. En s'obstinant à ne surveiller dans leur garde présidentielle que les survivants des « *anciens partis* », comme disaient nos pères, ils ont laissé grandir et dominer les pires ennemis de la Constitution — les tyrans parlementaires ». Mais, on le demande à M. Leyret, comment s'y seraient-ils pris autrement puisqu'ils en dépendaient, ces tyrans étant les générateurs de leur élection, ces tyrans pouvant les réélire ou les écarter, ces tyrans pouvant les briser au moyen d'une opposition un peu continue ? Ces créatures des partis devaient fatalement mettre au premier rang des devoirs les devoirs envers leur parti, et c'est le contraire qui eût été incompréhensible.

Mais c'est bien parce qu'il était un personnage de soixante-dix-septième ordre qu'un Loubet saugrenu a pu se maintenir jusqu'à l'extinction de son mandat présidentiel. M. Fallières, qui essaie de faire le brave, pourra faire autre chose, tout lui réussira tant qu'on saura que les paroles et les gestes ne l'engagent à rien et qu'il exécute une simple parade de théâtre. Le rôle devient tout de même un petit peu plus compliqué que du temps de M. Loubet. C'est que les circonstances européennes sont moins simples, et ce gros Gascon garde le droit de gâter les choses en une heure où les choses ne demandent qu'à se gâter.

II

Voilà un triste ton pour parler des choses de France. On me le pardonnera. Ce n'est pas le mien. C'est le ton des hommes du jour. Tout, dans leur langage, comme dans leurs actes, se réduit à de misérables rivalités de personnes et de partis. Les partis nouveaux valent les anciens...

Allez voir l'un des jeunes adhérents de la nouvelle alliance démocratique dont MM. Paul-Boncour et Léon Parsons ont pris l'initiative.

Eh bien! dira-t-il du plus loin, *vous devez être satisfait. Nous avons* « *admis* » *la patrie.*

— *Oui, oui, un article de vos statuts admet en effet la* « France mais » *de M. Ranc, la France de la Révolution, c'est-à-dire la France conditionnée par vos préférences religieuses et politiques. Votre ami Clemenceau ne vous a pas convertis à son patriotisme inconditionnel, mais n'en a pas moins signé sur votre liste.*

« Pourtant, cette patrie, que, pour une raison ou pour une autre, vous voulez maintenir, d'une volonté qui, telle quelle, reste honorable, comment, par quel organe, par quelle institution espérez-vous la faire durer ? »

De quelque question que vous pressiez ces jeunes gens, ils ne feront là-dessus aucune réponse. La question, au vrai, ne les arrête pas [1].

1. La question se pose davantage aujourd'hui. Mais elle a pour effet de provoquer des ralliements à la monarchie. (*Note de 1912.*)

Le problème difficile de la Constitution de l'État central, ce problème de la force nationale, de la conservation et de la durée nationale, n'arrête plus les jeunes républicains. Ces jeunes gens ou se détachent de la République ou se désintéressent de l'avenir français. Il y a là un fait, et tellement significatif qu'il a la force d'une loi. On peut dire que, de plus en plus, ce partage s'opérera. L'obsession économique qui conduit inexorablement tout démocrate républicain conscient au socialisme d'État ou au collectivisme, cette obsession élimine tout souci proprement politique, tout sentiment de l'intérêt national. Dans cet état d'esprit, on peut se croire patriote et ne point songer aux problèmes de la structure de l'État. M. Sangnier en donne un bon exemple à droite, comme font à gauche les jeunes amis de M. Clemenceau. Les meilleurs veulent avoir grand soin des individus français. Ils n'ont aucun soin de la France. Et cependant la France apparaît pour longtemps la condition commune du bien moral et matériel des individus qu'elle a suscités et formés. Cette France une fois perdue, ce capital volatilisé, on s'apercevra que l'on en vivait et que chaque individu en était bénéficiaire : il faudra recommencer la rude expérience de l'Allemagne sujette et de l'Italie asservie ; au nationalisme prévoyant et préventif de Barrès et des écrivains de l'*Action française*, succédera ce nationalisme obligatoire et curatif des nationalités vaincues et opprimées ! De longues générations d'Orsini et de Sand, de Kœrner, de Kossuth et de Canaris devront se succéder avant le retour de l'Indépendance : et combien de Louis IX, de Louis XI et de Henri IV, combien de Suger, de Richelieu, de Colbert avant la reconstitution du magnifique avoir indignement gaspillé par les Loubet et par les Fallières, les André et les Pelletan, tant pour le roi des Juifs que pour le roi de Prusse !

III

De telles inquiétudes qu'il faut oser sentir et qu'il faut oser exprimer si l'on est patriote ne laissent pourtant pas d'inspirer des tristesses voisines du découragement fataliste : — Voilà donc ce pays ! Et voilà les chefs du pays !

L'anxiété augmente quand on regarde autour de soi et qu'à

interroger les grandes organisations qui nous pressent, on est bien forcé d'y saluer, tout au moins au premier abord, l'ouvrage d'un sang ennemi. Il y a une grande force maritime : elle est anglo-saxonne et protestante, deux fois barbare par conséquent. Il y a une grande force militaire : elle est allemande, protestante, deux fois barbare. Il y a une grande force financière : elle est cosmopolite et juive, c'est-à-dire barbare encore et anarchiste, par-dessus le marché. L'analyse a beau démêler tout ce qu'il entra d'éléments classiques et catholiques les uns conservés et les autres retrouvés ou captés, dans les trois fortes organisations qui se disputent le monde. Le choc du fait matériel n'est pas moins brutal. L'*homme romain*, l'enfant direct et légitime de la Civilisation générale, peut sentir sa raison solide et résistante, il est au moins troublé dans sa chair.

Lui qui a le droit et le devoir de se féliciter chaque soir et chaque matin d'être né homme et non point bête, civilisé et non barbare, homme d'ordre et non de révolution, un doute peut naître en lui de pareils contrastes entre le rapport de ses yeux et les conclusions les plus fermes de sa pensée. Il se demande si la sauvagerie, l'anarchie, la démence et la niaiserie n'ont point raison, en fin de compte, contre l'humanité. Il cherche dans le monde une grandeur ordonnée et ordonnatrice qui ne soit ni un paradoxe, ni un scandale pour lui. Il cherche un fait vivace, un fait prospère, un fait heureux dont les premières apparences ne démentent point tout ce qu'il sait des lois de la vie, de la prospérité, du bonheur. Il le cherche jusqu'à ce qu'il ait songé au Catholicisme. Le catholicisme montre ce fait. Le catholicisme réalise cette grandeur. Par son ordre et sa vitalité, le catholicisme rassure et appuie quiconque peut souffrir de ce désespoir. Mais on doit avouer que jamais l'espérance qui vient de lui ne fut plus belle, ni plus brillante pour les hommes de ma génération que depuis la lecture du document extraordinaire adressé de Rome aux Français.

L'admiration, lorsqu'elle est intime et sérieuse, ne profane rien de sacré. Ceux qui, comme moi, se souviennent que le royaume de France naquit de l'Église, ceux qui savent que, si Français est notre nom de peuple, notre civilisation s'appelle romaine, que l'Église a été le véhicule de cette civilisation et

que ne pas en convenir, c'est disconvenir d'une partie de notre nature de Français, c'est la renier implicitement, c'est faire schisme d'avec quelques-unes de nos traditions essentielles, ceux-là ne manquent pas de voir dans l'Encyclique — outre un document religieux — un feuillet ajouté aux chartes nationales, un feuillet détaché des Codes éternels de la justice et de la raison.

D'ignorants fanatiques croient pouvoir élever la vieille objection dix fois réfutée ici que l'on tire de l'origine romaine de la Lettre ou de la naissance vénitienne du Pape : la vérité est cependant que toutes nos générations de Français, non seulement catholiques mais raisonnables, toute la suite de ceux de nos pères et de nos maîtres qui, avant que la France fût, préparèrent la France et honorèrent le genre humain semblent lancer leur foudre par la bouche auguste du Vieillard :

> Nous réprouvons et condamnons la loi votée en France...
>
> Nous la réprouvons et condamnons comme violant le droit naturel, le droit des gens et la fidélité publique due aux traités ; comme contraire à la constitution divine de l'Église, à ses droits essentiels et à sa liberté ; comme renversant la justice et foulant aux pieds les droits de propriété... *Nous la réprouvons et la condamnons comme gravement offensante pour la dignité de ce siège apostolique, pour notre personne, pour l'épiscopat, pour le clergé et pour les* CATHOLIQUES FRANÇAIS...

Il nous a bien fallu admirer la magique beauté de ce mouvement. Mais a-t-on assez vu combien cette beauté généreuse jaillit de l'ordre même des sublimes raisons qu'elle développe ? Une seule voix, mais puissante comme un chœur, et n'articulant rien qui ne soit dérivé très directement, par un irrésistible élan, de tous les faits antérieurement allégués et groupés dans une majestueuse harmonie. Cela est beau comme l'Antique, me dit-on. Eh ! c'est l'Antique même, conservé ou ressuscité.

Pas un détail qui ne soit significatif et, lié à l'ensemble de la doctrine, qui ne la réfléchisse entière, en un brusque abrégé. Le choix de certains mots tels que *décatholiciser* en un endroit où l'on eût pu attendre « déchristianiser » semble tenir compte des moindres détails de la situation des esprits et viser nettement les infiltrations hérétiques ; tel autre, bien mis à sa place, semble brandir le fer et le feu des sentences contre toute inten-

tion de schisme clérical. La Démocratie des deux mondes, l'académique et l'autre, reçoit en plein cœur ce carreau :

> L'Église est, par essence, une société *inégale*, c'est-à-dire une société comprenant deux catégories de personnes, les pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles. Et ces catégories sont tellement distinctes entre elles que, dans le corps pastoral seul, résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société ; quant à la multitude, elle n'a d'autre devoir que celui de se laisser conduire, et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs.

Il n'est pas jusqu'aux intérêts temporels de la nation qui ne soient considérés dans cet incomparable exposé de doctrine. On nous avertit que nulle nation ne peut vivre ou prospérer sans l'union et la concorde des âmes. On nous prévient que la loi nouvelle ruine cette concorde et cette union. On y insiste, avec la convenance et la discrétion nécessaires, pour spécifier que cette union et cette concorde sont plus utiles que jamais « dans la situation présente de l'Europe », et on convie à la défense de l'Église non point seulement les Français catholiques, mais *« ceux qui, aimant vraiment leur pays, ont encore à cœur le salut de la patrie... »*.

Qui donc a écrit de ce pape qu'il est plus religieux que politique ? C'est une puissante sottise. La politique est formée d'une vue limpide des choses et de la connaissance d'un petit nombre de principes qui ne sont pas faits de main d'homme, mais que l'expérience humaine, devenue peu à peu la sagesse, a mises au jour lentement. Ces principes, la théologie catholique ne les a jamais méconnus. Il est de fait qu'elle les enseigna toujours. Cela explique qu'un excellent théologien, un théologien rigoureux, celui qui se rattache à l'école du *Syllabus* est souvent très bon politique.

S'il a des yeux et qu'il découvre le détail, il comprend ce détail grâce au secours des vues d'ensemble. Il ne perd pas sa direction dans l'immensité.

N'alléguez pas que cette grandeur sereine est d'ordre purement moral, ou spirituel, ou théorique. Si vous savez ce que c'est que la matière ou que le temps voici du temporel, du matériel à foison : ce discours théorique sera *certainement* répété

en pratique dans trente ou quarante milliers d'églises, chapelles, oratoires ou autres lieux de cultes répandus sur toute l'étendue du pays ; soixante-dix-neuf archevêques ou évêques, trois mille quatre cent quarante-cinq curés, vingt-huit mille six cent soixante-huit desservants, six mille trente et un vicaires la reprendront dans son texte et dans son esprit, la prêcheront, la vivront et la feront vivre ; en tout, près de quarante mille chefs et sous-chefs encadrant, resserrant, de plus près qu'autrefois, des millions de croyants dociles, reprendront, répéteront et enseigneront la cadence de cette pensée...

Quand la scélératesse et la folie combinées du monde républicain auront attiré sur la France quelque morcellement à la polonaise, je me demande si les cadres ainsi régénérés de l'Église traditionnelle ne feront pas les cadres de l'inévitable réveil ultérieur de la nation. Pour le moment, ils forment les ressorts, les moteurs, les exécuteurs visibles et sensibles des condamnations solennelles que Pie X vient de fulminer contre les destructeurs et les ravageurs du pays. Par le lien immatériel qui les unit au Chef suprême, un fait *matériel* immense se produit; la répercussion spontanée dans les consciences, l'obéissance simultanée des volontés et des intelligences par toutes les moindres parcelles du pays. L'aigle de l'empereur volait de clocher en clocher. C'est de tous les clochers, de toutes les chaires de France que va sortir au même instant le tonnerre pontifical.

Aucun pouvoir n'est en état d'empêcher cette organisation immémoriale de fonctionner. Aucun pouvoir n'est en état d'en réprimer ou d'en châtier sérieusement l'exercice. C'est donc un pouvoir matériel vraiment sans pareil.

CHAPITRE V

PAR L'ÉGLISE DE FRANCE L'AFFRANCHISSEMENT DE L'ESPRIT[1]

A PROPOS D'UNE RÉUNION DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS A L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

I

MONSEIGNEUR Latty, évêque de Châlons[2], passe, je crois bien, pour républicain, mais, en tout cas, pour un prélat très sévèrement confiné dans les offices supérieurs de la morale et de la religion. Ses *Considérations sur l'état présent de l'Église de France* n'en fournissent pas moins, en quelques pages, trop peu nombreuses et trop courtes, quoique parfaitement claires, des lumières du plus grand prix sur ce pays-ci. Il faut avoir lu cette brochure pour se rendre compte de certaines choses et, conformément à notre principe, pour *connaître avant de juger*.

Connaître l'auteur tout d'abord. Sur son étendue et sa portée d'intelligence, voici un jugement des prétentions et des exigences de l'américanisme, où l'auteur se montre et se peint :

... Il ne s'est plus agi seulement de revoir et de mettre au point nos méthodes et nos programmes d'études, ou d'orienter notre ministère sacerdotal selon les formes nouvelles de la vie publique, ou d'élever nos vertus et nos actes au degré d'énergie et de perfection que semblent commander les crises de toutes sortes qui sévissent dans le monde entier : cela ne pouvait plus suffire. Il fallait encore rompre avec nos traditions et renoncer à notre propre esprit. Rien ne devait plus se faire que selon l'esprit germanique ou anglo-saxon.

1. D'après la *Gazette de France* du 31 mars 1906.

2. Mgr Latty est aujourd'hui archevêque d'Avignon.

Seuls les Allemands savaient penser, seuls les Anglais et les Américains savaient agir. Il fallait passer l'Atlantique pour trouver une conception meilleure des vertus chrétiennes et des vœux religieux : la nôtre était usée, ou propre seulement à d'autres temps. Nous ne savions même plus élever la jeunesse ; et nos religieuses enseignantes, notamment, n'étaient plus que des naïves ou des attardées auprès des « institutrices de Wellesley ».

En note de cette page d'un trait si juste et si sévère, se lisent des motifs suivants :

Il y a un moyen facile de constater la différence profonde qui existe entre l'esprit français et l'esprit américain : c'est de lire seulement quelques-uns des plus beaux discours des évêques d'Amérique. Les affirmations y suivent d'autres affirmations, tantôt éblouissantes comme des éclairs, tantôt positives et fermes comme des jugements. On est, d'abord, satisfait ; et l'on s'attend à voir le discours aboutir à quelque démonstration lumineuse et forte d'une vérité. La curiosité est ainsi piquée et soutenue quelque temps. Mais la continuité des affirmations finit par lasser : ce sont trop de « vérités » à retenir, et des vérités qui n'ont de cohésion que dans les hauteurs du monde des idées. Il est certain que cette manière de « discourir » est la meilleure pour les Américains ; car les orateurs sont applaudis et produisent d'heureux effets. La logique française est d'un autre ordre.

On me pardonnera cette introduction qui a l'avantage de faire connaître ce juge averti et lucide. Le lecteur suivra, je pense, avec une attention particulière ses vues sur le passé français et ses prévisions relatives à l'avenir. On comprendra que je néglige toute la première partie de l'ouvrage, relative à des points de discipline intérieure, dont les autorités compétentes auront seules souci. La considération de certains défauts ou de certaines lacunes observables dans le monde ecclésiastique français est conduite avec beaucoup de mesure et de dignité, ce qui n'exclut d'ailleurs point la vivacité. Mais cette première partie, qui résume un ouvrage antérieur, *Le clergé français en 1890*, aboutit à signaler, parmi les causes actives et profondes de la demi-décadence du clergé, « le régime concordataire ». Ce régime est qualifié de « bien très relatif, précaire », conditionné de trop de « servitudes », et qui devait « conduire l'Église de France à la ruine ». Tant de royalistes, depuis Maistre et Bonald jusqu'à Bourget, tant de positivistes,

depuis Auguste Comte jusqu'à Hippolyte Taine, ont émis la même opinion ! Nous nous félicitons de la retrouver telle quelle sous la plume de Mgr Latty. Nous ne prétendons ni le compromettre ni le tirer à nous. Nous observons la concordance.

Si la Séparation a été et demeure une abominable sottise, puisqu'elle a prétendu « délivrer » l'État de l'Église en refusant à celle-ci toute autonomie convenable, en la plaçant même, en quelque sorte, sous la surveillance de la police, l'abolition du Concordat, ou plutôt la décomposition et la chute de ce fruit gâté avant d'avoir mûri sera peut-être un fait utile et précieux, le point de départ du renouvellement et de la renaissance du catholicisme français. Je brusque un peu la chose, et je force l'accent. Mais enfin, l'exposé de Mgr Latty ne laisse pas de tendre à faire penser cela.

Telle étant la principale génératrice du mal : un clergé fonctionnarisé et bureaucratisé, quel est donc, d'après Mgr l'évêque de Châlons, l'avenir d'un clergé délivré de toute situation officielle, et ne connaissant plus l'État qu'à titre de surveillant ou d'adversaire ? Mgr Latty se trouve ici contraint d'examiner quel est l'avenir de l'État français. Voici une page à lire et à relire, tous les termes en étant pesés avec une attention remarquable :

Sans nous livrer à aucune espèce de pronostic sur l'avenir de la démocratie en France, nous pouvons bien dire, avec tout le monde, que l'Etat tend de plus en plus à centraliser entre ses mains les diverses forces du pays, et à s'assujettir les individus dans l'immense réseau de ses services. Ira-t-il longtemps encore sur cette voie et voudra-t-il tout absorber,... et ne rien laisser vivre et respirer que par lui ? Est-ce une collectivité ou un seul homme qui en personnifiera la puissance, et qui en présidera les Conseils ? On peut se poser ces questions.

Cependant, une forte poussée se fait sentir dans les couches inférieures de la société ; il y a là des multitudes qui réclament plus de justice et plus de pain. Elles ont des prétentions qui sont légitimes, raisonnées, et d'autres qui le sont moins. Elles sont organisées, disciplinées, toujours prêtes à l'action ; et elles subissent des préjugés de classe et d'irréligion qui les rendent presque inaccessibles aux prises du Christianisme. C'est avec l'aide de la loi qu'elles veulent arriver à leurs fins, et elles ne laissent pas de dire qu'elles y emploieront, au besoin, la force et la révolution. C'est une ascension méthodique et tumultueuse du peuple vers les hauteurs et la souveraineté effective de l'Etat.

Que sortira-t-il de ces *mouvements contradictoires de l'État et du peuple ?* Un despotisme légal ? un bouleversement économique ? une instabilité plus grande dans les institutions politiques et l'exercice du pouvoir ?

Quoi qu'il puisse arriver, il n'est pas téméraire de dire que les libertés individuelles auront à soutenir bien des combats ; que les droits de la conscience seront souvent menacés ; et que la dignité de l'homme et la sécurité du citoyen seront en proie à tous les hasards. *Qui sait même si, parmi ces différentes mutations de la chose publique, la grandeur et l'indépendance de la nation n'auront pas de grands risques à courir ?*

Or, seule, l'Église pourra faire un contrepoids utile à tant de chocs et sauver les vrais intérêts du peuple ; car, alors, rendue à elle-même, elle sera maîtresse de ses destinées et de toute son action.

Indépendante dans sa sphère propre, elle apparaîtra mieux avec son caractère et dans son rôle de puissance spirituelle...

Elle se dressera, dit plus loin Mgr Latty, « comme une maîtresse de vérité, un refuge des esprits libres ». Ne sera-t-elle pas aussi, comme pour le monde gallo-romain, la dernière « maîtresse » de notre civilisation, et le dernier « refuge » de notre nationalité ? Tout nous suggère l'hypothèse à laquelle il semble que l'auteur de ces *Considérations* se soit défendu de glisser, par le scrupule de sa dignité épiscopale qui doit interdire à la pensée aucune aventure. Pourtant, quelques pages plus loin, il ne se dissimule pas que l'histoire recommence, et l'on se demande si cette histoire sera essentiellement différente de celle d'Adalbéron et de Hugues Capet. Son langage est républicain. Mais il est permis de penser que certaines hauteurs découvrent à l'esprit des horizons plus vastes que celui de la République ou de la démocratie :

On prévoit généralement que la loi de Séparation produira des effets politiques d'une grande portée : laissons-les venir. Nous aurons des droits à défendre et des libertés à recouvrer : gardons-nous de les compromettre en les mêlant à des questions ou à des prétentions qui rappelleraient un autre âge. *Un jour viendra où nous pourrons discuter, en des réunions privées, les titres des divers candidats au pouvoir, choisir à notre aise et appuyer de notre influence ceux que nous jugerons les plus aptes à prendre les intérêts de la religion :* même alors il importera que nous nous tenions résolument à l'objet évangélique de notre mission, et que nous abandonnions aux laïques les querelles tumultueuses du forum. Mais, avant que ce jour arrive, bornons-nous à notre œuvre de réorgani-

sation, et prenons une attitude si nette, si indépendante, si dégagée des disputes et des intrigues de la politique, que le peuple voie, enfin, que nous n'affectons ni prépotence, ni domination.

Ce qui suit va paraître fort éloigné de notre point de vue « politique d'abord » et même directement contraire à cette méthode. Patience. Lisez bien. Il vous souviendra d'Aristote déclarant, à peu près : — *s'il faut politiquer, il faut politiquer, et, s'il ne faut pas politiquer, il faut politiquer encore*, ne serait-ce que pour échapper à la politique. Vous trouverez plus loin un exposé de cette politique antipolitique qui fera la meilleure de toutes les politiques. Mais, tout d'abord :

Il y a plusieurs raisons graves qui conseillent cette attitude au clergé, et qui doivent le déterminer à se tenir loin de l'arène des partis : toutes sont tirées de sa dignité, de la nature de sa mission, et de l'état des esprits dans notre pays de France. Nous ne voulons présenter ici que deux considérations d'ordre pratique, dont la portée ne saurait échapper à quiconque n'ignore pas tout à fait son temps : c'est qu'aujourd'hui, moins que jamais, il n'est permis de faire fond sur *la conscience et la responsabilité* des hommes publics.

Un homme même très probe dans sa vie privée, dès qu'il est investi d'un mandat électif ou d'une fonction d'État, semble prendre une conscience nouvelle et se faire une morale toute d'occasion. A-t-il quelquefois des scrupules dans ses décisions ? on ne le sait pas toujours. Que plus de cent mille religieux et religieuses soient exilés, et leurs biens confisqués ; que cinquante mille prêtres soient dépossédés de leurs droits et réduits à la mendicité ; ou que d'innombrables citoyens soient frappés arbitrairement, et voient leur carrière brisée, leur famille jetée dans la détresse, leur patriotisme mis à une cruelle épreuve : *est-ce que l'homme public a coutume de s'arrêter à ces menus faits, lorsqu'il a un ordre à donner ou un vote à émettre ?* Ce n'est pas que la justice ne puisse protester au fond de lui-même : mais il a bientôt fait d'en étouffer la voix dans une impérieuse *raison d'État ou de parti* ; ET CETTE RAISON N'EST, LE PLUS SOUVENT, QUE CELLE DE SON PROPRE INTÉRÊT.

Si, du moins, la responsabilité encourue par les hommes publics était précise, effective, personnelle, et tirait réellement à conséquence pour eux ! *Mais comment la saisir, et sur qui la faire porter, parmi tant de pouvoirs divisés, éphémères et changeants ?* Le moyen d'atteindre l'homme d'État qui a décrété une mesure inique ou fait voter une loi néfaste ! *Il a disparu.* Le moyen d'exiger d'un ministère qu il tienne les engagements des ministères qui l'ont précédé ? *Il a d'autres idées.* UN TEL SYSTÈME DE GOUVERNEMENT PEUT LONGTEMPS ÉCHAPPER AUX PLUS GRAVES RESPONSABILITÉS. A la longue, sans doute, elles se feront sentir, et le pays en essuiera, peut-être, quelque

irréparable dommage : *mais, alors, ceux qui en furent responsables seront hors d'atteinte.* Louis XIV et Napoléon portèrent, du moins, la peine de leurs fautes *: à qui peuvent s'en prendre les prêtres catholiques de notre temps, si leurs droits sont foulés aux pieds ?*

Aussi bien ne doivent-ils jamais perdre de vue *cet état particulier de la chose publique en France :* à défaut, ils s'exposeraient à tous les mécomptes et à toutes les mésaventures. Qu'ils s'abstiennent de faire appel aux pouvoirs publics : qu'ils ne se prévalent, auprès d'eux, ni de la raison, ni de l'histoire, ni d'aucune considération d'espèce religieuse : aujourd'hui, *il n'y a pas de justice pour nous, pas même de pitié.* NOUS NOUS TROUVONS EN PRÉSENCE D'UN RÉGIME TROP *anonyme* ET TROP *impersonnel* POUR QU'IL VEUILLE NOUS ENTENDRE MAIS POINT ASSEZ POUR QU'IL NE PUISSE NOUS HAIR.

Voilà, je crois, de grandes paroles. Elles marquent où est la plaie. Quant à la profondeur et à la gravité de cette plaie politique, quant à son rapport avec les destinées essentielles du pays, destinées en péril, destinées qui seront peut-être « profondément modifiées », Mgr Latty ne se forge aucune chimère. Il voit. Et voyez :

Il est constant que la loi de Séparation est une loi de haine et de guerre contre l'Église : mais qui sait si elle n'est pas aussi un *signe d'une désagrégation intime et organique de la France ?*

Voilà plus d'un siècle que ce malheureux pays fait des révolutions pour se donner un gouvernement, — il ne sait quel gouvernement. Il s'agite, se tourne et se retourne, sous le prestige trompeur *d'un idéal mal défini et d'aspirations plus chimériques encore :* à quoi a-t-il abouti ?

Qu'on dispute, tant qu'on voudra, sur cette question, et qu'on produise, pour la résoudre dans un sens ou dans un autre, les faits les plus contraires ou les plus favorables. Voici le fait qui les domine tous, la réalité brute et incontestable qui saute à tous les yeux : *une division extrême règne d'un bout à l'autre de la France, dans tous les rangs et entre tous les éléments de la société.* Il y a division dans les idées et dans les intérêts ; division d'homme à homme, de classes à classes, de partis à partis, et cela jusqu'à vouloir s'opprimer les uns les autres ; division si réelle et si radicale qu'on peut se demander si elle n'a pas atteint, entamé, rompu le *lien social lui-même.*

Car, quel est le lien qui rassemble et unit encore, aujourd'hui, les diverses pièces de notre édifice national ? Sur quoi portent ses fondations ? Est-ce sur les institutions politiques ? Beaucoup de Français les détestent. Sur le régime économique ? On l'attaque et on le bat en brèche tous les jours. Sur les traditions historiques, morales, religieuses ? On les a tronquées ou reniées : elles ont perdu publiquement leur valeur.

Aussi, avons-nous vu le patriotisme baisser et s'affaiblir, à mesure que baissaient et s'affaiblissaient les idées, les sentiments et l'effort dont il est la belle et féconde expansion. Nous ne parlons pas, certes, de ces hommes qui ont toute patrie en horreur et qui en combattent même la notion. Mais que peut bien dire, que peut bien inspirer ce mot magique et suave à ceux qui sont mis hors la loi et le droit commun ? qui ne peuvent trouver des juges, ou qui n'en trouvent que de suspects ? qui sont systématiquement écartés de tous les services publics, ou qui sont contraints d'opter entre leur morceau de pain et leur conscience ? qui voient s'évanouir et disparaître, dans des divisions et des luttes sans fin, *le charme de vivre, libres et confiants sous l'égide d'un Etat impartial, juste et bienveillant* ? Et on les compte par centaines de mille, ces expatriés au sein de leur patrie.

De là des froissements intimes, des colères secrètes, de sourdes rancunes, qui semblent trahir, chez trop de Français, une épreuve très aiguë de leur patriotisme. De là des murmures à peine contenus, et, plus d'une fois même, des expressions de lassitude, de doute et de désespérance qui sont comme les symptômes historiques de la décomposition dans le corps d'une nation. Dante exilé maudissait sa patrie : qui ne tremblerait, qui ne serait ému de douleur, à la pensée qu'il pourrait y avoir de ces malédictions dans notre France bien-aimée ?

Voilà le grand mal dont souffre la nation ; et, nous le répétons, la Séparation de l'Église et de l'État en est un signe bien plus alarmant encore.

« Une force, à la fois anarchique et tyrannique, semble se jouer de la France. » Cependant, Mgr Latty ne désespère pas. Il unit, comme Taine, la cause de la religion à celle de la patrie. Il conclut, presque, par ce mot ou plutôt par ce cri, que je voudrais que de plus influents pussent répéter et perpétuer :

« *Prêtres catholiques,* SI FRANÇAIS ! »

Il est permis de beaucoup attendre, d'attendre infiniment de leur patriotisme et de leur savoir, l'un et l'autre enfin déliés par la ruine du Concordat. Il me semble que les *Considérations* de Mgr Latty donnent un fondement très réel à cette espérance.

II

M. l'abbé Delfour est connu par de très bons livres, écrits avec vigueur, et quelquefois avec un peu de crudité, conduits avec méthode, et qui soutiennent, en critique littéraire, une

doctrine religieuse remarquablement nette. Vous avez certainement lu un volume de sa *Religion des contemporains* ou de *Catholicisme et Romantisme*. Vous n'avez sans doute point lu l'article étonnant et considérable qu'il a publié dans l'*Université catholique* de Lyon sur le thème de « l'*Autre France* ».

Le temps de le résumer comme il conviendrait me faisant défaut, il me suffira de l'extraire au point capital. L'*Autre France* est l'étude, prise d'après le vif, d'une de ces petites communautés protestantes qui forment en Languedoc des corps distincts, presque aussi étrangers à la nation que l'État Monod, mais plus autochtones. M. l'abbé Delfour, qui est du pays, a observé et noté leurs opérations. Bien mieux, il en a saisi précisément l'idée directrice. Cette idée, il a essayé de l'analyser et de la proposer en un tableau qui parle directement aux yeux de l'esprit. Le voici. M. Delfour commence par le point de vue religieux. Il aboutit grand train à une très large et très haute généralisation politique :

Ce que nous affirmons, nous.	*Ce qu'ils affirment, eux.*
I. La France, aussi longtemps qu'elle fut vraiment la fille aînée de l'Église, exerça sur le monde une véritable magistrature. Pour l'exercer encore, il lui suffirait de redevenir catholique.	I. En droit et en fait, la supériorité appartient aux nations protestantes. Or, la France repoussa le calvinisme ; malheur irréparable ou difficilement réparable.
II. Les historiens, même libres penseurs, reconnaissent que le protestantisme, considéré comme parti politique, fut toujours antifrançais. Quant à la Révolution, elle a fait de la France une puissance du second ordre.	II. L'histoire de France tout entière n'a qu'une raison d'être : la gestation de la Réforme et de la Révolution. Il en résulte que la révocation de l'Édit de Nantes a infiniment plus d'importance historique que les croisades ou l'épopée de Jeanne d'Arc.
III. La France est un pays classique et latin, une pépinière de missionnaires et de soldats. Son rayonnement extérieur se confond, ou peu s'en faut, avec l'apostolat catholique.	III. La France doit être romantique, c'est-à-dire, tributaire, intellectuellement, des nations protestantes. Son intérêt est de renoncer au protectorat catholique.

IV. Voici le principe essentiel de la vie morale.

La réalité du tout de Dieu, telle que l'a définie Bossuet, implique la subordination de l'individu à la famille et à la patrie, la pratique de l'abnégation et du sacrifice, l'amour de l'autorité et de la tradition.

IV. Voici le principe fondamental de la vie morale.

La pratique du libre examen engendre le subjectivisme, l'individualisme, la théorie des Droits de l'homme.

V. Le Français, tel que l'ont façonné quatorze siècles d'histoire, ne déploie ses merveilleuses qualités civiles et militaires que sous un gouvernement paternel et fort. Même dans l'opposition, il garde un état d'esprit gouvernemental.

V. Le citoyen d'une République doit être avant tout protestant; en d'autres termes, vivre dans un état permanent de protestation et se préparer toujours à l'insurrection comme au plus sacré des devoirs. Même lorsqu'il est à la tête du gouvernement, il conserve une mentalité d'opposition.

VI. Au fait, les Français de France, vaincus, désemparés, sont devenus des parias, sur le sol même de leurs ancêtres.

VI. Aussi, les électeurs de Vézenobres-Aiguesvives *(la petite cité protestante étudiée par M. Delfour)* comptent-ils parmi les maîtres de France. Ils vont de victoire électorale en triomphe parlementaire.

VII. La France elle-même décline.

VII. Peut-être leurs succès amèneront-ils le déclassement définitif de la France. Mais, comme disait le grand protestant, *à d'autres le monde!* L'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis remplacent la France [1].

1. Il est intéressant de noter une vérification nouvelle de cet état d'esprit signalé en 1906 par M. l'abbé Delfour chez un bon protestant de 1911.

Le Dr Elie Pécaut, rendant compte, dans le journal *La Frontière*, du 9 juillet 1911, des fêtes du couronnement de Georges V, ne se lasse pas d'admirer (avec une exagération certaine) « l'heureuse nation que ne déchire aucune profonde discorde où cent millions d'hommes sont d'accord sur les principes essentiels, sur les fondements de la cité commune, où les divergences d'opinion ne portent que sur les points secondaires ». Et, sans doute, ces louanges données à l'unité du Royaume-Uni ne concordent pas très bien avec l'esprit politique de la Réforme. Ce qui suit nous remet dans la direction :

« Pourtant, quand est passé le petit frisson d'envie bien pardonnable, quel est

On n'a rien écrit de plus net sur la question. M. Delfour professe ouvertement son aversion pour les conclusions politiques directes, nous sommes là-dessus en désaccord avec lui. Mais il voit le problème, il le sent, il le pose. Par-delà le désordre établi ou systématisé par la démocratie et si parfaitement décrit par Mgr Latty, voilà nommées, marquées, nettement définies les forces vives qui, ayant intérêt à instituer le désordre dont elles vivent aujourd'hui, ont rendu possible l'établissement de cette démocratie, le maintien et l'accroissement de cette République. Voilà, bien mis au clair, le plus « conscient » des quatre États Confédérés qui occupent la France : ce n'est point l'État juif, ce n'est point l'État maçon, ce n'est même point l'État métèque, — c'est l'État protestant, celui qui élabore et répand la pensée religieuse, politique, morale, philosophique et littéraire d'un Gouvernement d'anarchistes au service d'une civilisation de barbares.

Notions perdues, notions voilées par la perversion et l'étouffement de presque tout ce qui a pensé en France au XIXe siècle. Notions longtemps méconnues dans le clergé même, puisque le clergé se trouvait enrégimenté, bâillonné, mutilé par sa fonction d'État. Notions que le clergé relève, qu'il répare, qu'il imposera peu à peu, dès l'usage de sa liberté ou plutôt de son

celui d'entre vous qui ne sent que les souffrances de notre pays, que les déchirements même qui ouvrent dans le sein de la France de si profondes blessures, sont la rançon et la condition d'une destinée supérieure dans l'humanité ? Qui de nous ne comprend que ces déchirements, que ces douleurs sont le fécond martyre de l'enfantement ? Tel est le génie propre de la France, qu'elle oublie de vivre pour elle-même et de chercher son intérêt, pour se vouer tout entière — *au prix de quelques risques mortels !* — à réaliser l'Idéal. »

Les anthropologistes recherchent le type intermédiaire entre l'homme et le singe. Voilà, pris sur le vif, la conception intermédiaire entre le patriotisme commun à tous les bons Français (qui aiment mieux ne pas se consoler des « blessures » de la patrie) et l'antipatriotisme mystique des Quinet, des Michelet et des Naquet qui aiment et souhaitent le martyre de la France, car les souffrances de ce « Christ des nations » rendent un utile service au reste de l'univers et notamment aux peuples futurs.

Comme tout se tient, le lecteur ne sera pas fâché de voir en quels termes ce protestant qui fait cadeau de notre avenir aux autres nations peut, dans le même article, parler de notre passé : « *Comment nous défendre, nous Français de mépriser ou de haïr notre monarchie dont la folie et l'abjection n'ont cessé de croître jusqu'à la fin, notre monarchie qui n'a su que piller en saignant le pays pour payer ses orgies après avoir perdu toute la France coloniale et ruiné le patrimoine du pays!* » Cela fait suite à un éloge extravagant de la couronne anglaise.

autorité en vertu de sa vieille fonction, de sa nature même de *pouvoir spirituel*.

On ne peut s'empêcher de saluer, au premier jour d'une assemblée de l'Église de France, cette haute promesse d'affermissement de l'intelligence française. Tous les Français dignes de ce nom y sont intéressés, ajoutons : tous les membres du monde civilisé.

CHAPITRE VI

LA LEÇON POLITIQUE D'UN FAIT RELIGIEUX

A PROPOS DE L'ENCYCLIQUE « *Gravissimo officii* » REJETANT LES ASSOCIATIONS CULTUELLES[1].

Un grand événement agite la France. C'est un événement religieux, et, à cet égard, il regarde uniquement la conscience de l'Église ; mais c'est aussi un événement politique, le Pape Pie X ne le dissimule pas puisque, se plaçant un instant à ce point de vue, il mentionne en termes exprès le « grand détriment apporté à la chose publique elle-même ». L'encyclique *Vehementer nos* en témoignait déjà, la fortune de la nation et la paix de l'État ne sont jamais absentes des préoccupations d'un esprit qui embrasse le monde. Cela autorise peut-être les patriotes français à ne pas en faire complètement abstraction.

***

J'ai lu plusieurs fois le texte papal. Il faut être M. Briand, c'est-à-dire un grand familier des nuées démocratiques et libérales, pour se plaindre de n'y pas trouver assez de clarté. Si vous ne savez pas le latin, lui répond très spirituellement l'*Osservatore,* prenez la traduction française, elle est authentique et autorisée. Quant à M. Jaurès, qui parle de *fausses clartés,* il qualifie très exactement sa manière.

Au surplus, ce n'est pas pour M. Aristide Briand, ni pour M. Jean Jaurès, ni pour les conservateurs libéraux, fussent-ils

1. D'après la *Gazette de France* du 19 août 1906.

personnes pieuses, que sont faits le texte et la traduction de l'Encyclique. Elle s'adresse aux évêques français, et c'est un plaisir toujours digne d'une admiration renaissante que de voir la simplicité, l'aisance et la promptitude avec laquelle un épiscopat national, quel qu'il soit, exécute et pratique l'ordre émané de son centre romain.

Obéissance ? Le mot est faible. On dirait d'une volonté spontanée, éveillée dans chacun des membres, qui révèle à chacun ou son propre désir, ou son propre intérêt ou le plus intime et le plus vital de ses devoirs. Cette discipline des esprits et des cœurs dans le catholicisme fera la haute admiration de toute intelligence qui se donnera la peine de la comprendre. Certes, elle a été de tout temps un fait assez sensible, mais je ne peux m'empêcher d'admirer comment, depuis 1870, depuis la définition de l'Infaillibilité, l'institution vivante du dogme en venant au secours des bonnes volontés spontanées, a rendu certain et facile ce qui jadis sembla poser un problème inquiétant.

D'inquiétude, à vrai dire, il n'y en a pas eu. De bonne foi, chacun prévoyait ce qui s'est passé. A Paris comme à Rome, on savait que tout le monde s'inclinerait. La plupart des doutes étaient feints. Tous les doutes sincères provenaient ou d'esprits tout à fait étrangers au contact du catholicisme ou de pauvres illusionnés qui ont soin d'ignorer les choses pour en parler commodément. Tel est le chemin fait depuis trente-six ans. Tel est le résultat d'une énonciation de principes opérée une fois pour toutes par un Concile universel. Voilà la première leçon de politique pratique donnée par la vie même de l'Église de France : les meilleures dispositions des sujets, des fidèles peuvent être perverties, les meilleures décisions de l'autorité peuvent être incomprises ou négligées : pour créer de bonnes habitudes de discipline et de docilité, munissons-nous, premièrement, de solides institutions, et remarquons que, dans la vie de l'intelligence, les institutions solides s'appellent des idées générales précisées et définies : les dogmes.

*
* *

Mais les suggestions à tirer de l'ordre et de l'unité de l'Église découlaient déjà, en grand nombre, de toute lecture attentive

et sérieuse de l'Encyclique de cet hiver. Ici, la leçon, le conseil, le modèle de politique pratique est, il me semble, de qualité plus pressante encore, car la décision pontificale pourrait être, si l'on peut dire, décalquée du domaine religieux auquel elle s'applique pour être reportée telle quelle dans le domaine civil. Le mystique Souverain de l'âme française a fourni un exemple de réflexion et de décision aux citoyens français. Il est utile d'étudier le document à cet égard. Le processus de la pensée pontificale n'apparaît pas un simple guide spirituel; au temporel, c'est un modèle.

Un mot pourra bien en qualifier la direction constante. C'est : *prévoyance*. Le Gouvernement français offrait à Rome, d'une main, la guerre immédiate, brutale, certaine, et d'autre part, la paix à de certaines conditions. Que valent ces conditions, s'est demandé Rome. Il est bien remarquable que la question se soit posée. Ainsi Rome n'est pas pour la paix à tout prix ? Ainsi l'idée de difficulté, de conflit, l'idée de guerre, ne la fait pas tomber instantanément en faiblesse? La paix est une bonne chose, c'est entendu. Peut-être même est-ce un des plus grands biens possibles. Encore faut-il en voir le prix. C'est ce que Rome a voulu voir. Sa volonté de voir, d'examiner, mériterait un monument, presque un autel, dans notre pensée. Car enfin, dans tous les milieux, à chaque querelle qui se présente au jour le jour, n'est-ce pas avec la turlutaine de la paix, de l'union et du bon accord, que l'on tue les initiatives, que l'on décourage les volontés et que l'on annule les campagnes les mieux conduites, celles qui ont donné les meilleurs résultats ?

* * *

Rome a donc mis en balance les deux termes de l'alternative : la guerre d'une part, de l'autre une certaine paix, au bout de laquelle se dessinait, avec une clarté parfaite, quoi donc ? une autre guerre, certaine celle-ci, quoique obscure et couverte, la guerre des catholiques français et de l'État francais, aggravée de la guerre intestine, constante, toujours accrue, de tous les éléments catholiques entre eux, guerre des bons et des vrais catholiques contre les faux et les mauvais, mais aussi guerre des tièdes contre les pieux, des relâchés contre les régu-

liers, sans compter un antagonisme fatal des ouailles et des pasteurs et aussi de ce que l'on appelle le haut et le bas clergé. Selon la pénétrante parole de l'évêque de Marseille[1], la loi voulait « démocratiser » l'Église. Démocratiser, c'est détruire par le moyen de la révolte.

Voici que Jacques Rocafort dresse dans l'*Éclair* de ce matin un tableau très vif des événements dont j'ai essayé de déterminer le schème abstrait. Il est impossible de mieux réaliser par la pensée les conséquences d'une situation législative donnée :

Le principe même des associations cultuelles était la subordination à la majorité des voix, dans un groupe déterminé de laïques, de la liberté du sacerdoce. Un curé, pour une raison ou pour une autre, aurait déplu à la majorité de son association paroissiale, celle-ci lui aurait coupé les vivres, et voilà le curé moralement supprimé. Eût-il gardé la majorité, l'affront d'être contesté par une minorité, si petite fût-elle, l'eût aussi discrédité.

Répliquer que l'hypothèse était chimérique, du moment qu'il ne devait y avoir dans l'association que des membres approuvés à l'origine par le curé lui-même, c'est une pure naïveté. Les membres des associations ne seraient donc pas des hommes ? Du fait qu'ils seraient catholiques, ils n'auraient plus ni intérêts ni passions ? Il n'y aurait jamais eu de laïques mécontents de leur curé ? ou de laïques rivaux entre eux ?...

Si l'ingérence des laïques n'avait pas dû dépasser les affaires matérielles, on aurait pu la négliger, que dis-je ? on eût été en droit d'en espérer de bons fruits, mais il était évident que affaires matérielles et affaires spirituelles, ici, étaient connexes. Les cultuelles, ayant la bourse, auraient agi plus ou moins directement sur l'organisation du culte et sur le choix des ministres. Il y aurait eu des « libéraux » aussi dans ces associations.

C'est justement dans cette prévision qu'on avait déposé dans la loi, à l'usage de ces messieurs du Conseil d'Etat, les amorces nécessaires pour leur intervention : le cas de « scission dans l'association nantie », le cas où « l'association attributaire n'est plus à même de remplir son objet », le cas où elle « cesse » de le remplir, le cas où « les édifices sont détournés de leur destination », etc.

L'ère des chicanes était ouverte, indéfiniment, par où la Maçonnerie dirigeante avait médité de faire passer le schisme, non pas un grand schisme, *mais un grouillement de schismicules* partiels et locaux, à forme protestante, qui eût abaissé la majesté de l'Église et émietté sa puissance.

1. Mgr Andrieu, depuis cardinal-archevêque de Bordeaux.

« Un grouillement de schismicules partiels et locaux à forme protestante », voilà ce qui pouvait et devait sortir des bienfaits de la paix, du bonheur d'une solution conciliante, des avantages d'un conseil de bénignité. Le « suicide » de l'Église, dit très bien Rocafort. Il en aurait été certainement de même, *quant aux suites*, de la constitution de sociétés dites canoniques, et qui auraient pu coexister soit pour un temps, soit en certaines circonstances avec la loi telle qu'elle est. *« Il n'est point permis d'essayer cet autre genre d'association »,* dit le Pape, et cette phrase, la plus remarquable de l'Encyclique, en accuse à mon sens le haut esprit politique, en souligne pour nous l'essentielle leçon. *Ce n'est point aux faits, c'est aux conséquences des faits que le Pape a eu égard tout d'abord.* Il a regardé en avant. Sur le siège, élevé de dix-huit siècles, d'où il lui est prescrit de considérer l'univers, les hauteurs du passé lui donnent la puissance de tenir un compte essentiel, presque unique, de l'avenir.

Une mesure qui fermerait l'avenir au catholicisme ne lui paraît pas catholique. Est-ce profaner cette vue que de la transposer et de dire pour notre compte, pour notre usage de citoyens français, qu'une mesure ou une attitude qui expose et compromet l'avenir politique ne peut être appelée non plus une attitude ni une mesure politique ? Gouverner, c'est prévoir, dit-on. Et on le dit beaucoup. On ne le comprend pas assez. Comprenons cet acte d'une intelligence éminemment réaliste, dont la force parvient à se représenter les choses à venir avec une vigueur qui suffit pour écarter les tentations, les alliciations et les autres sollicitations du présent ! Ni l'or du ministère des Finances, ni le fer de la Guerre et de l'Intérieur n'ont eu de prises sur la vigoureuse image que se faisait de l'avenir l'esprit de Pie X. Cette image, construite sur d'exactes mesures, après de sérieux, profonds et sages calculs qui avaient rendu sensible ce qui ne l'était pas, a prévalu, comme plus réelle, comme plus pressante et plus menaçante, sur les petites évidences concrètes des périls et des avantages immédiats. La leçon est là, la forte leçon. Une fois de plus, l'Église, en sommant ses fidèles d'obéir, les subordonne à ce que la raison et la sagesse enseignent de plus noblement pratique et de plus dignement expérimenté.

* * *

Je ne sais pas si comprendre c'est égaler, comme on l'a prétendu. Du moins est-ce imiter. Les citoyens français qui sont catholiques, ceux qui ne le sont pas, mais qui tiennent le catholicisme pour un élément de paix publique, d'ordre intellectuel et moral et de tradition nationale, ceux enfin qui, sans préciser autrement leur pensée, sont attachés soit à ce qu'ils nomment confusément la Liberté, soit à l'ordre matériel, tous les bons citoyens qui appartiennent à l'une des trois catégories précédentes et qui forment le gros de la masse conservatrice française vont voir se poser devant eux un problème très analogue et presque équivalent à celui qui s'est posé au Vatican et que le Vatican a parfaitement su raisonner et résoudre à sa gloire. La résistance est aujourd'hui pour les uns et les autres de droit, de devoir, de nécessité. C'est le fait qui, pour eux, ne se discute pas. Reste à savoir comment ce fait-là sera compris et pratiqué. C'est pour le bien savoir qu'il faudra sans doute une grande faculté de prévoir.

Sur les questions religieuses, Rome donnera des instructions pratiques. Elle refusera d'en donner, elle le refuse déjà, pour qui sait lire l'Encyclique, sur les questions qui sont proprement politiques. Nos concitoyens seront invités à user de leurs « droits », en ayant soin de se conformer aux lois de la vie chrétienne et aux règles de la charité évangélique. Mais ces droits, dans la mesure où ces droits sont civiques, Rome, avec son horreur bien connue de l'abus du pouvoir, Rome évitera de les définir. Rome ne dispensera donc ni d'être hommes, ni d'être Français, ni d'être des êtres raisonnables et des citoyens prévoyants. Au contraire, elle y invitera, et déjà elle y encourage très fermement. J'en conclus donc qu'il va falloir réfléchir un peu. J'en conclus qu'il faudra imiter le magnifique processus intellectuel d'où l'on a vu jaillir la deuxième Encyclique : voir ce qui est, et penser à ce qui sera ; se rendre compte de l'*action* de la Résistance, de la *réaction* du Pouvoir et de la série des *répercussions* alternantes de ces deux groupes d'activité hostiles, dans l'avenir.

L'avenir, certes, se découvre assez clairement des terrasses

de la Sibylle. Mais Paris, mais la France ne sont pas non plus des lieux médiocres, et les neuf cents ans de l'histoire capétienne accrus du dernier siècle de nos révolutions ne font pas un observatoire misérable non plus. Un citoyen français, établi sur la tradition de la France, éclairé aussi par les convulsions de l'histoire de son pays, peut, s'il a l'âme droite ou l'esprit net, essayer, sans outrecuidance, de se rendre un compte précis de l'avenir de sa nation. Il n'aurait qu'à donner sa démission de citoyen si on lui contestait ce droit. C'est bien le moins que, dans l'interrègne démocratique, l'esprit français, qui est, pour ainsi dire, de sang royal, puisse, sans usurper aucune prérogative, exercer l'une de ses fonctions les plus naturelles, qui est de prévoir et de prédire afin de pourvoir et de prémunir.

*
* *

Prévoyons donc ce qui se passe, et qualifions-en les deux éléments ; le catholicisme national qui veut vivre, le gouvernement antinational qui veut le tuer.

Cette âpre volonté de vivre égale assurément la volonté de faire mourir, mais celle-ci ne se laisse ni fléchir, ni tromper, ni dévier. Aucune illusion n'est possible. On n'en a pas à Rome. On ne peut en avoir en France, grâce au sage conseil romain. Tout le problème est donc de savoir laquelle des deux volontés en présence usera des moyens les plus efficaces, la première pour persévérer dans la vie, la seconde pour briser cette belle vie. Un orateur de droite s'écrierait ici : « Non, ce n'est pas possible, non, vous ne tuerez pas le catholicisme français... » J'espère certes bien que M. Combes et M. Briand ne viendront pas à bout des évêques de France, comme j'espère bien que Guillaume II ne viendra pas à bout des armes françaises. Je l'espère, je le souhaite, je le veux. Encore ne le voudra-t-on utilement qu'à la condition de se bien garder contre les malheurs, les erreurs et les fautes. Une défaite militaire et un partage européen sont des choses possibles. Il n'est pas non plus impossible que la tradition catholique soit chassée de notre pays, et c'est en se disant que cela n'est pas impossible que l'on se mettra en mesure de la sauver. Et si l'on se dit le contraire, la quiétude endormira.

Le catholicisme français, se trouvant menacé de mort, se trouve dès lors condamné à prendre une série de précautions pour se maintenir et se sauver. On lui coupe les vivres, il assure sa subsistance. On défend à ses prêtres d'enseigner, il organise un enseignement laïc mais conforme à sa foi. On lui interdit, on lui arrache, on lui ferme tels édifices, il en construit, il en ouvre d'autres. Et tout cela suppose des sacrifices considérables. Sacrifice de temps, sacrifice d'argent, et je n'ajouterai pas sacrifice d'énergie, puisque, dépensées collectivement ou en particulier, les forces se refont du fait même qu'elles s'exercent : et cependant l'effort continué sans fruit ou dont le fruit est brusquement retranché à peine apparu constitue aussi une épreuve amère et dure, qui décourage bien des vertus ! Nos adversaires ne sont sans doute pas des aigles, comme on a la faiblesse de le croire souvent. Mais on aurait tort de les tenir pour des buses. Ils ont tout à la fois l'expérience du pouvoir et celle de l'opposition. Comme dans tous les partis de guerre civile, leurs cervelles, insensibles au bien public et aveuglées sur les périls extérieurs, sont lucides et hardies quand il s'agit d'un ennemi intérieur. N'en doutons pas, c'est à fatiguer et à lasser les catholiques par d'incessantes escarmouches, par une série de petits combats déprimants, que tous ces gens-là vont viser. Ils y visaient en confectionnant la loi de Séparation. Si le rejet pontifical a trompé ce premier calcul, ils vont l'utiliser sur un autre terrain : sur ce terrain nouveau de la résistance directe leur tactique ne sera pas modifiée.

Quand, sous d'autres vocables, à l'abri de telle ou telle disposition légale, moyennant telle ou telle interprétation, vous aurez reconstitué vos cadres dissous, relevé vos écoles, rouvert vos églises, bâti des églises nouvelles, constitué un nouveau culte ou privé ou public — réorganisé enfin de toute part les conditions de la nouvelle vie, il vous suffit de vous souvenir de l'histoire des vingt dernières années pour songer combien tout cela sera fragile ! Le Pape vous demande de vous munir de conditions *« de pleine sécurité »*, il écrit même à ce sujet un adverbe bien romain, qui ne manque pas d'ironie en un point où le mouvant et le provisoire sera la loi : *« irrévocablement »* dit-il. Oui, oui, pour annuler ce précieux mais précaire résultat de tous vos efforts, il suffira du texte d'une loi, du papier d'un

décret. Après bien des misères et des troubles, après des épreuves sans fin, de magnanimes dévouements, d'héroïques contributions, quand les ruines faites par la loi de Séparation commenceront à s'effacer du sol de la France, un nouvel équilibre s'étant produit, des habitudes nouvelles ayant cicatrisé la plaie faite aux anciennes mœurs, quelques insanités votées par les deux Chambres ou seulement délibérées en Conseil des ministres ruineront en une heure vos labeurs de plusieurs années !

Tel serait immanquablement, dans le duel à mort dont on a vu les conditions, le résultat d'une campagne de résistance qui serait purement défensive et ne consisterait qu'à réparer les maux ou les pallier au fur et à mesure de leur apparition. Telle serait la conséquence d'une politique religieuse qui serait purement religieuse, qui se cantonnerait sur le terrain religieux, qui ne voudrait agir que sur le terrain religieux. L'utilité de cette sorte de résistance est assurément évidente. Elle s'impose. Elle est placée, de sa nature, au-dessus des contestations. Ce que je signale, c'est le péril de la pratiquer exclusivement. Si l'on pratique cette exclusion malheureuse, on sera dans la situation du belligérant qui voudrait échapper aux coups de son adversaire sans vouloir lui en porter aucun.

Axiome : — La politique religieuse, comme la politique économique, comme la politique sociale, est d'abord *une politique*. Elle consiste donc en tout premier lieu à s'emparer et à s'assurer du pouvoir. Rien n'est fait de certain, rien n'est fait de sérieux contre un adversaire quelconque si on lui laisse le moyen d'édicter la loi, de l'interpréter et de l'exécuter. La conquête du pouvoir par les catholiques est donc le seul moyen certain d'une résistance sérieuse. Œuvre à longue, à très longue portée assurément. Œuvre de transformation profonde et radicale. Œuvre aussi fort complexe et dans laquelle tout — hommes, lois et institutions — peut être remis en question. La question pourtant est unique : — Comment la conquête du pouvoir peut-elle être entreprise, conduite, effectuée ? D'autres voies s'ouvrent-elles qu'un certain emploi de la force ? Et ce recours à l'*ultima ratio* n'est-il pas lui-même subordonné à certaines réformes de certaines régions de l'esprit public ?

Cette solution positive, la seule positive, est d'une complexité immense. J'ajoute qu'elle n'est pas plus commode à manier que simple à concevoir. Seulement, elle est l'unique et elle est la vraie. C'est quelque chose. L'autre est absurde, l'autre tombe sous l'anathème que l'histoire du monde, tout comme le Siège romain, prodigue, en toutes ses pages, aux imprévoyants. Même sur le terrain proprement religieux, une procédure purement religieuse n'embrasse qu'un système de réparations successives et précaires qui correspond dans la méthode de nos guerres civiles à la tactique des *petits paquets* dans la guerre coloniale. Veut-on équiper un corps suffisant pour atteindre l'ennemi à son centre et lui arracher cet avantage supérieur que lui donne la libre possession du pouvoir ? Ou préfère-t-on disperser ses ressources dans l'édification d'une multitude de petits fortins inutiles qui seront rasés à peine jaillis de terre ? L'union pour ce dernier objectif serait un désastre : vous serez unis dans l'espace et coupés de vos œuvres, isolés de vous-mêmes, à chaque pas du temps et à chaque succès de votre ennemi. Il n'y a qu'un moyen d'enchaîner, d'unir, de centraliser fortement vos actions, d'en capitaliser, en quelque sorte, les efforts, c'est de les entraîner à une manœuvre offensive vers un but sage et rationnel.

* * *

La « *bonté prévoyante* » invoquée le 10 août par le Souverain Pontife semble ainsi déployer au regard des catholiques français l'éternelle alternative offerte à toutes les sociétés et à tous les peuples : ici, la politique (car la mauvaise politique est encore une politique), la politique des recommencements et des redestructions infinies, exécutée, soufferte par des troupeaux sans réflexion comme sans chef ; là, la politique éternelle, éternellement couronnée et récompensée, celle qui, discernant les causes du mal et les causes du bien, s'occupe méthodiquement de soutenir les unes et de ruiner les autres, sans se laisser même émouvoir, ni détourner, ni décourager, par le tumulte des agents subalternes et secondaires ou le bruit des petits effets prochains qui projettent de l'illusion ou de l'effroi dans l'imagination du vulgaire.

Rome a su voir de loin. Je souhaite aux conseils de l'Église de France un regard aussi étendu : il ne serait pas nécessaire de leur rappeler que, si les pompes régulières de l'Église ont joué, au ve siècle, dans le baptistère de Reims, un rôle capital au berceau de notre Monarchie nationale, c'est un rôle de révolution, de révolution bienfaisante, qu'un successeur de saint Rémy sut tenir, au xe, au berceau de notre dynastie nationale : avec un peu de réflexion et de prévoyance l'œuvre d'Adalbéron renaîtrait d'elle-même, sans que l'on eût eu besoin de songer à ce précédent.

Après tout, cette République est-elle plus sacrée que la race de Charlemagne ?

CHAPITRE VII

POUR LES CLOCHES DE SURESNES[1]

Nos compliments à M. Louis Lambert, du *Gaulois*. Voilà une idée bien lancée! Les cloches de l'église de Suresnes ayant été fondues pour le bronze de Zola, une souscription nationale va pourvoir à les remplacer.

L'*Action française* s'inscrit, naturellement. Et, naturellement, à peine installées au clocher, ces cloches neuves en descendront pour servir à quelque statue du traître Dreyfus. Le *Gaulois* rouvrira aussitôt une souscription dont le produit ne tardera pas à être envoyé à la fonte pour la statue équestre du traître Ullmo. Troisième souscription des conservateurs libéraux, en manière de protestation, de « réponse », « la meilleure réponse », écrira M. Louis Lambert. Troisièmes remplaçantes : au premier Juif qui trahira, au premier Vénitien qui fera son éloge, le gouvernement de la trahison voudra dédier quelque monument géminé dont la matière première ne pourra manquer d'être fournie par le bronze pieux. Mais les croyants, les indépendants et les opposants seront là pour des cloches nouvelles et pour de nouvelles statues. Nos Juifs se fatigueront de trahir, nos métèques d'écrire le panégyrique de la trahison, et le Gouvernement lui-même de leur élever des autels, avant que le monde de Droite ne soit las de payer la note du culte ennemi.

Si la confiscation des cloches de Suresnes, leur incorporation au buste des Zola, des Dreyfus, des Ullmo et de leurs semblables compose un symbole parfait du régime républicain, il faut avouer que le remplacement indéfini de ces mêmes cloches symbolise tout aussi exactement le genre d'opposition que les « bons Français » font à ce régime depuis trente ans.

1. D'après l'*Action française* du 11 août 1908.

Je n'incrimine pas, je ne censure pas, ayant une horreur profonde de l'inutile. On l'a vu : l'*Action française* souscrit. Nous nous conformons à notre état de conservateurs. Nous prenons notre part de l'admirable et misérable mentalité dont il est impossible que nous n'ayons pas gardé ou reçu quelque empreinte, moutons toujours tondus de la protestation oratoire et laborieuses fourmis de la reconstruction en vain.

Nés producteurs, non destructeurs, nés gardiens de l'ordre et non révolutionnaires, la première pensée des bons Français n'est jamais de répondre à des décrets de guerre civile par une offensive tendant à briser ces décrets dans leur source première, dans leur facteur initial. Ils ne songent pas à imposer la rétractation de l'injure, ni le retrait de l'injustice. Ils ne prennent pas de mesures contre la cause afin de prévenir le retour des effets. De la violence ? Fi. De la révolte ? On n'est pas des « jacobins blancs » [1]. Ce qu'on fait tout de suite et ce qui se recommence depuis trente ans, c'est un effort immédiat pour réparer le dommage à peine causé. Avant de rendre le coup, on panse la plaie. Quand elle est bien guérie, l'ennemi survient et la rouvre. Elle recommence à saigner. Alors, on la repanse. Et ainsi de suite.

Quand les religieux furent chassés de France pour la première fois, nos amis ne songèrent pas à chasser les expulseurs du pouvoir : ils s'appliquèrent à trouver des biais ingénieux pour faire rentrer les expulsés en conformité avec les lois existantes. Et quand les écoles primaires furent laïcisées, on s'occupa de construire des écoles libres à côté. Même tactique pour l'enseignement secondaire et supérieur. La même, pour les services d'assistance et d'hospitalité. Des gens de cœur, et de grand cœur, disaient : *« Nous ne pouvons pas faire le bien ici, nous irons le faire plus loin. »* Comme on en voulait, non à la place où ils faisaient le bien, mais au bien qu'ils faisaient, parce que c'était le bien et qu'il venait d'eux, la législation et l'administration les traquèrent dans les refuges qu'ils venaient de s'accommoder. Chassés des maisons de l'État, ils le furent de leurs maisons. Après ce qu'ils avaient reçu des générations

1. Épithète adressée à Bernard de Vesins par le juge juif Worms, de Versailles, après l'assaut de l'église Saint-Symphorien.

anciennes, on leur prit ce qu'ils tenaient des nouvelles, de leurs efforts d'hier, de leurs travaux mêmes du jour. Le lazzarone Viviani établi à l'archevêché et le juif Cahen aux Oiseaux, la main noire de la confiscation plane déjà sur d'autres immeubles, propriété d'œuvres incontestablement laïques, mais dont Cahen et Viviani, Ullmo et Dreyfus ont besoin.

Or, je vous le demande, qu'est-ce donc qui pourrait borner les vœux de Dreyfus et d'Ullmo ? Et quel obstacle voyez-vous aux concupiscences de Cahen et de Viviani ? Tout, au contraire, les excite à ce désir fructueux et bon. Les spoliés de ce matin seront dès ce soir à l'ouvrage ; ils se remettront à construire, palais ou hangars, de nouvelles maisons où, le premier plâtre essuyé, l'ennemi n'aura plus qu'à faire porter sa valise.

Pour ma part, je refuse toute admiration à l'audace de cet ennemi.

C'est la complaisance des victimes qui est admirable.

Il existe, de nos jours, quelques grandes âmes douées magnifiquement parce qu'elles ont reçu le génie de l'action « pratique ». Elles se sont perdues corps et âmes dans cette action. Mais la fatalité de notre temps veut qu'elles ne conçoivent cette action-là qu'immédiate.

— *Prenez garde, Madame !* disais-je à l'une d'elles, voilà quelques années : *le Gouvernement finira par vous prendre votre...* (Je prononçai le nom de l'une de ses fondations.)

— *Me prendre N... !*

Sillonnés d'un beau jet de foudre, les grands yeux s'adoucirent instantanément : il en rayonna un sourire plus calme que le bleu des mers sous un ciel serein. J'en reçus une vive sensation de mon ridicule. La femme éminente à laquelle je venais de faire entrevoir un avenir aussi imaginaire que l'éventualité d'une persécution était « bien » avec M. Combes, lequel, sans posséder au juste les paroles de la vie éternelle, paraissait être pour longtemps l'arbitre de la politique française. C'est pourquoi les ouvriers de la fondation N... travaillaient paisiblement pour l'éternité : maçons, charpentiers, couvreurs, zingueurs, gaziers et électriciens faisaient rage. Aujourd'hui, tout est terminé. Je crois aussi que la République est à l'œuvre. Elle forge ses armes contre N... J'entends dire que Mme X... ne sourit plus.

Rien n'est beau comme l'ivresse de l'enthousiasme dans une de ces âmes très grandes, très hautes, très pures. Quelque chose est plus beau pourtant. C'est l'alliance de ces vertus passionnées avec une raison complète. Je dis complète, afin que la *raison politique* n'en soit pas exclue. Raison qui se compose de souvenir et de prévoyance, et aussi d'audace.

Le passé se répète et se répétera. La mystérieuse substance de l'avenir ne peut pas être imaginée trop différente du passé, On se comportera à notre égard comme on s'est comporté jusqu'ici. On nous prendra tout ce que nous aurons amassé et édifié sans avoir su le défendre par une offensive bien dirigée. Le même bras nous cherchera et nous menacera tant qu'il nous suffira de préserver notre poitrine sans essayer d'atteindre celle de l'ennemi. En tout, partout, il en sera comme des cloches de Suresnes : vingt fois payées, refondues vingt fois, jusqu'au jour où, désespérées d'être toujours atteintes dans ce petit clocher de banlieue parisienne, nous nous apercevrons que c'est à la place Beauvau qu'il nous faut porter, non pas du bronze, non pas de l'or, mais du fer.

Politique d'abord. Politique offensive et visant le régime.

Hors de là, tout se réduira de plus en plus à souscrire pour les fêtes de l'ennemi [1].

1. Les cloches de la souscription du *Gaulois* ont été bénites et installées dans l'été de 1911 ; M. Arthur Meyer était, je crois, parrain, et, en tout cas, Mme Meyer était la marraine.

Attendons...

CHAPITRE VIII

POLITIQUE D'ABORD [1]

La politique religieuse est une politique. — De toutes les politiques, la seule juste est celle d'où l'on peut dominer simultanément et pratiquer successivement toutes les autres. — Les plus utiles défenseurs de la religion : défenseurs énergiques et réfléchis de la nation.

Aujourd'hui, tout est à la défense religieuse parce que la religion se trouve attaquée. Parions que demain la défense religieuse sera presque oubliée, si, comme on nous l'annonce, la guerre sociale éclate.

Qui ne remarque l'avantage ainsi fourni à l'adversaire ? Ses plans, ses plans à lui, sont liés, complets, généraux, et son offensive menace tout le corps de nos défenses matérielles et morales : mais précisément parce que nous portons toutes nos ressources sur le point qu'il vient d'attaquer, — la religion — précisément parce que nous avons dégarni tout le reste pour faire face à cette attaque, la réflexion la plus élémentaire lui conseille de nous amuser par quelques démonstrations faites sur ce point-là et, à la faveur du rideau des petites attaques, de se précipiter, avec le gros de ses forces, sur les points que nous avons cessé d'occuper. Les grèves du nord et de l'est, favorisées par la catastrophe de Courrières, peuvent n'être que la préface du mouvement révolutionnaire que l'on voit se dessiner un peu de tous les côtés.

Un phénomène tout pareil pourra se produire dans l'ordre militaire si les difficultés extérieures arrivent avant la conflagration sociale ou si elles viennent la compliquer, ainsi qu'il est plus que probable, ou si (autre hypothèse bien plausible)

1. D'après la *Gazette de France* du 18 mars 1906. Le ministère Sarrien-Clemenceau venait d'être constitué.

les étrangers de l'intérieur — juifs, protestants, maçons, métèques — redoublent leur propagande pour la désertion ou cherchent à rendre quelque lustre à la cause de l'éternel Dreyfus. Le ministère Sarrien-Clemenceau est évidemment formé à souhait pour cette besogne de réhabilitation[1]. De l'Intérieur, et notamment de cette Sûreté générale où a été transportée une partie de l'ancien service d'espionnage militaire, on peut beaucoup pour déshonorer le drapeau français. On peut, on peut beaucoup en faveur de Dreyfus dans un Cabinet où les sceaux sont tenus par Sarrien, Sarrien l'introducteur timide, le tremblant, l'hésitant initiateur de la première revision de septembre 1898, Sarrien qui aura tant craint jadis les suites de cette impudence première qu'il en a acquis presque de la bravoure et presque de l'aplomb! Oui, à tout prendre, ce ministère-là peut oser cela. Et s'il l'ose, ou si les prédicateurs de désertion se font plus pressants, ou si Algésiras tourne mal, Guillaume II se décidant à faire un pas en avant ou Édouard VII imprimant à notre diplomatie un mouvement trop énergique, eh! bien, dans tous ces cas où la défense de l'armée ou du territoire s'imposera, que pourra combiner d'utile l'opposition française? Elle disposait naguère, elle dispose encore sur bien des points d'un armement et d'un outillage nationalistes : mais ce point-là n'étant plus menacé momentanément, nous oublions qu'il dépend d'un retour des circonstances ou d'un caprice de l'ennemi qu'il soit menacé derechef, et nous le désarmons ou nous l'abandonnons, ou nous le découvrons, ou nous le négligeons. — C'est de la folie.

Les démocrates chrétiens, les anarchistes chrétiens et aussi les libéraux du meilleur monde conservateur et rallié nous expliquent très gravement qu'il faut sacrifier *tout* à la défense religieuse. Ce sentiment serait du plus magnifique héroïsme si la défense de la religion de la France exigeait le moindre

1. Ces lignes étaient écrites plus de trois mois avant la réhabilitation de ce traître, que rien ne permettait de prévoir à ce moment-là : ce furent les élections radicales et radicales-socialistes de mai qui déterminèrent le cabinet Sarrien-Clemenceau à réveiller, dès le mois de juin, cette cause qui sommeillait dans les cartons de la Cour de Cassation depuis novembre 1904, c'est-à-dire depuis l'effondrement de l'accusation lancée contre les quatre officiers Rollin, Dautriche, Mareschal et François. — *Note de 1912.*

sacrifice de la défense du pays et de l'armée ou de la défense de l'ordre social, de la propriété légitime et du bien privé de chacun. Mais, loin de s'exclure mutuellement, loin même de se gêner par aucun frottement, ces trois causes — patrie, société, religion — s'appellent, s'engrènent, s'entrelacent, se complètent et se défendent l'une par l'autre. Un conflit entre elles est imaginable à Berlin, à Rome, à Londres, à Pékin, ou dans la lune ou dans les étoiles : ici, chez nous, réellement, historiquement, politiquement, le conflit idéal et théorique n'a point d'objet. Ce que cet ennemi du nom romain, ce barbare de Clemenceau désigne par le nom de Rome, c'est uniment cette civilisation catholique dont nous sommes les produits et dont ce qu'il y a de bon ou de brillant dans l'esprit même de M. Clemenceau est le client, le tributaire et le débiteur. Oui, sans Rome, Paris ne se comprendrait, ne se soutiendrait, ne se maintiendrait ni dans son excellence ni dans sa pureté. On ne saurait donc dire que la défense religieuse amoindrit la défense nationale ou qu'elle est amoindrie par elle, ou que la défense sociale ait rien à souffrir de l'une ni de l'autre. Le problème à résoudre n'est pas d'établir une proportion des parties de défense nationale à « sacrifier » pour la partie ou pour le tout de la défense religieuse. Beaucoup plus simplement, il ne s'agit que de trouver l'ordre le plus simple, la disposition la plus commode et la plus pratique pour obtenir le triple objet désigné par cette formule :

Défense religieuse + (et non : —) *défense sociale* + (et non : —) *défense nationale.*

*
* *

Défense religieuse, Défense sociale, Défense nationale.

Classant ces trois objets selon leur importance, j'ai suivi l'ordre décroissant. Il est certain que la religion (pour les incroyants, la civilisation) est plus noble que le cadre social et qu'ainsi elle le domine. Il n'est pas moins certain que la société, dans ses traits les plus généraux, exprime un ordre d'idées et d'intérêts plus vaste que l'ordre strictement national. Mais, du point de vue tout pratique et en quelque sorte tout *militant* qui nous occupe, du point de vue de la succession dans le temps, cet ordre idéal est-il le plus heureux et le plus favorable ?

Au point de vue de l'action et de la guerre, au point de vue de la marche à suivre pour classer et coordonner nos propres mouvements, n'est-ce pas l'ordre inverse par lequel il faut commencer : d'abord la nation — ensuite la société — enfin la religion ? La question est légitime. Suivant notre comparaison, qu'on a peut-être lue souvent, le soc qui enfonce et laboure a plus d'importance pour l'œuvre du labourage que le bœuf dont l'office n'est que de traîner la charrue, et cependant c'est le bœuf qui passe devant, et l'on ne peut pas renverser cette classification naturelle sous prétexte qu'elle témoigne d'un respect insuffisant de l'importance et de l'utilité du soc. Le bœuf est *pour* le soc, il passe donc *avant* le soc comme le moyen d'arriver à un but se trouve utilisé avant d'être à ce but. Un aphorisme de philosophie scolastique enseigne quelque chose qui ressemble assez à cette parabole de bon sens et de sens commun [1].

Au surplus, le nationalisme, s'il est complet, s'il est logique, pourvoit *pratiquement* à la défense de la religion et de la société. *Pratiquement,* la défense religieuse et la défense sociale ne pourvoient point à la défense nationale ou n'y pourvoient que d'une manière secondaire, lointaine et insuffisante. Le point de vue le plus étendu, celui d'où se combinent les actions les plus générales est donc ici, *pratiquement*, le point de vue nationaliste.

Tel n'est point le sentiment de nos anarchistes chrétiens [2]; l'un d'eux a reproché aux nationalistes et aux royalistes de ravaler la cause de l'*Église universelle* aux basses proportions d'*un syndicat national.* Ces gens-là feront rire à force d'abuser de la patience du papier et de la candeur des auditoires. Car,

1. *Finis est prior in intentione, sed est posterior in executione.* Saint Thomas d'Aquin : *Somma theologica prima secundæ,* q. XX, art. 1, ad 2um.

2. En 1901, M. de Lur-Saluces remarquait avec beaucoup de finesse que, dans un volume de 500 pages, *La Crise sociale,* de M. Fonsegrive, il était à chaque instant fait mention de « la société », mais que la France, la nation française, l'Etat politique français ne paraissait pour ainsi dire jamais. Pas un mot de ce qui devait nous faire vivre comme nation. Des services appropriés, aucun souci. Mais depuis, les événements ont imposé à ce monde-là la préoccupation de la patrie. Et Marc Sangnier même agite un drapeau tricolore, l'ancien contempteur du patriotisme territorial, l'ancien admirateur du général André, et qui bafouait l'idée de Revanche sur le théâtre du Sillon !

cette Église universelle, on oublie de nous dire si on la persécute universellement? La loi de Séparation a-t-elle été promulguée hors de nos frontières? Les gendarmes de M. Dubief ou de M. Clemenceau opèrent-ils hors de France? La guerre religieuse est-elle étendue à tous les lieux où vivent des fidèles, des curés, des évêques ou seulement aux évêques, aux fidèles et aux curés français? Et, si ceux-là seuls sont en cause, si, de l'Église universelle, la communauté française est la seule soumise à une certaine persécution, il faut bien qu'elle adopte un certain mode de défense et qu'elle agisse conformément à des circonstances, à des conditions, à des temps, à des lieux, à des âmes même, dont le caractère commun est de ne pas être universel, mais français. Elle ne s'est pas dégradée, ni humiliée, cette Église universelle, en tenant compte des conditions des mœurs et de l'esprit d'un pays pour s'établir dans ce pays : en quoi pourrait-elle être dégradée ou humiliée, si elle tenait compte des mêmes conditions pour instituer sa défense?

En fait, l'humiliation est tout imaginaire. C'est comme catholiques que les royalistes vont combattre dans les églises; c'est comme catholiques qu'ils peuplent les prisons et encombrent les hôpitaux, et ainsi rendent-ils témoignage d'une foi dont l'objet ne s'arrête ni à la France, ni à la terre, ni au système du soleil qui nous emporte sur les flots d'éther étoilé. Mais — quand, à la veille de la loi de Séparation, ces catholiques ont réfléchi et médité sur le caractère de cette loi, — quand ils se sont consultés sur la valeur des engagements pris, sur le degré de confiance due aux textes légaux et administratifs, aux législateurs et aux applicateurs en fonction, — quand ils ont pesé le pour et le contre des différentes solutions pratiques offertes, — quand ils ont mesuré, dans le présent et dans l'avenir, les effets de leur langage et de leurs actions, — même chez les mystiques, même chez les plus stricts, même chez les plus scrupuleux et les plus consciencieux, chez les hommes dont la vie morale est toute d'impulsions profondes et dont tous les soupirs sont en quelque sorte soumis à cette loi intérieure qu'est une foi, soyez-en sûrs, il a bien fallu s'occuper de la Terre et du lieu de la Terre où le Ciel les a établis : les considérations nationales, les considérations civiques ont joué un rôle, tenu une place, mesuré, nuancé et déterminé le

conseil. Soyez-en sûrs aussi : non seulement chez les défenseurs des églises, mais chez ceux-là mêmes qui n'ont pas voulu les défendre, chez les partisans de la soumission à la loi injuste, chez les prêcheurs de résignation et de passivité, chez ceux qui conseillaient de tendre l'autre joue et qui ne pensaient qu'à mettre leurs meilleurs amis sur la croix, chez ceux-là mêmes le calcul des réalités nationales ou locales était chose vivante et présente et dominatrice. Ces ralliés, ces démocrates, qui disaient le plus : *« pas de politique »*, n'étaient pas ceux qui en faisaient le moins.

Et ceux qui se sont dévoués le plus religieusement, ceux dont le dévouement était le plus pur de tout mobile terrestre, ceux qui offraient leur vie, ceux qui donnaient leur sang, ceux qui, en ce moment, subissent la prison avec la certitude de ne souffrir que pour leur foi et pour leur Église universelle, et ainsi de satisfaire aux justes colères divines, ceux-là mêmes, les Vesins, les Maître, les Jean Fillion, les Romanet du Cailland, les René d'Aubeigné, étaient si vraiment animés d'un ardent esprit civique, ils étaient si vraiment placés par nature ou par réflexion à ce belvédère central des nécessités nationales, qu'ils se trouvent appartenir à la Ligue qui a mis sur son drapeau *Politique d'abord* et qui *tranche et résout toutes les questions politiques pendantes du point de vue de l'intérêt national :* à la Ligue d'*Action française*[1].

1. Dans la *Gazette* du 11 mars précédent, nous avions écrit après le succès de la campagne qui avait abouti le 9 février à la chute du Cabinet Rouvier et à la suspension des inventaires :

« Ainsi Cabinet, Chambre, Conseil d'Etat, administrations, tout a cédé en fin de compte à la résistance effective, à la légitime offensive des catholiques français. Heureusement pour nous, plus heureusement pour la France, les royalistes n'ont pas été étrangers à ce mouvement. Dès la première heure, ils s'y sont associés de tout cœur et au premier rang. S'il est ridicule de dire qu'ils l'aient organisé (ce qui eût été de leur part la pire maladresse et le meilleur moyen de le faire échouer, contre leurs intérêts les plus immédiats, les plus sensibles, les plus généraux et les plus profonds), s'il est absurde de parler de complot politique ou d'exploitation politique, un fait concret subsiste, ce fait que rien ne détruira : quand il s'est agi de l'avenir de la religion catholique en France, quand le sentiment catholique s'est insurgé, quand on a eu besoin de courage, de dévouement, entre les plus courageux et les plus dévoués s'est montrée une forte majorité d'hommes et de femmes qui n'a même pas besoin de crier *Vive le Roi* pour être classée royaliste. Entre les auteurs de la résistance, entre les vainqueurs de janvier-février-mars 1906, les royalistes tiennent la tête, tant pour avoir occupé les postes les plus dangereux que pour le sang versé, les blessures

Le Livre d'Or de l'*Action française* établit par des faits que cette position nationale du problème ne préparait point mal à résoudre le cas de la religion offensée : sans avoir le moins du monde visé ce but particulier, la Ligue l'a atteint parce que, pratiquement, il se trouvait compris dans le but général qu'elle s'était marqué.

La position inverse aurait-elle le même avantage? Encore un coup, j'en doute, et je ne le crois pas. Je crois que la prédiction de Démosthène aurait, une fois de plus, raison contre l'imprévoyance de nos Athéniens : au lieu de marcher à la tête de l'événement, on se laisserait manœuvrer par l'événement. La situation changerait de face, à peine serait-on organisé pour y correspondre : tout à coup, de nouvelles nécessités nous presseraient, et nos formations spéciales — spéciales à tels objectifs vite passés et dépassés — n'y pourraient opposer aucun obstacle suffisant, il faudrait improviser d'autres cadres, et ainsi de suite, et indéfiniment. On ne cesserait pas d'être manœuvré et par conséquent battu en détail. Une vue d'ensemble, une prévision d'ensemble est seule capable de sauver tout.

En politique même, il n'y a guère d'actuel que l'éternel. Il n'y a de *spécial à tout* que le général. Le programme de l'*Action française* correspond à toutes les variations du problème français. Sa généralité en prévient les moindres espèces. C'est pourquoi, sans rejeter aucune alliance éventuelle, en adhérant d'avance à toutes ces unions qui sont ou qui seront utiles à la triple défense de la religion, de la société et de la patrie, en les

acquises, les jours, les mois, les ans de prison et les francs d'amendes subis. En confessant ainsi leur foi, ils ont rendu à la cause de la patrie, qui est la cause du Roi, un incomparable service : en se faisant frapper, ils se sont désignés ; ils ont conquis un titre à l'amitié de la patrie.

« Je ne l'écris pas pour m'en étonner. *Rendez service* est le vieux mot d'ordre royal. C'est en rendant service au pays que les descendants de ceux qui avaient fait la France ont continué de régner sur nous. C'est en rendant service que la Monarchie restaurée de 1814 et 1815 s'est imposée à l'acceptation des contemporains, puis à la gratitude éternelle de l'avenir. C'est en souvenir et en imitation de leurs princes que les fidèles de la monarchie, notamment à la dernière guerre et, depuis, dans l'armée métropolitaine et coloniale, se sont distingués et signalés en toute occasion. Toute la « manœuvre » politique des royalistes a toujours tenu dans cette formule. Elle a été explicitement enseignée par le Duc d'Orléans dès son avènement sur la terre d'exil. »

acceptant et en les désirant toutes, nous nous tenons à ce programme. Nous le maintenons en entier : *politique d'abord, — politique nationaliste, — politique du nationalisme intégral.*

Et cela signifie aujourd'hui que, la religion étant attaquée sur le terrain politique, il faut la défendre politiquement ; que cette défense suppose et nécessite une pensée toujours présente de l'intérêt de la nation et, par exemple, de manière à ne pas permettre à un *indigne*, à un homme de la qualité de M. Clemenceau, d'usurper les fonctions de défenseur de l'armée et de champion du patriotisme ou, par exemple encore, de manière à prévoir les va-et-vient, les revirements, les fatales complications, les interférences inévitables de la situation sociale, religieuse et patriotique ; qu'enfin, pour bien satisfaire à ces conditions, pour bien voir tout, pour voir en face et à leur place, dans leur ordre et dans leurs mouvements naturels, les trois grandes causes en jeu, il demeure essentiel de les considérer d'une intelligence et d'un cœur royalistes : lieu privilégié, véritable lieu géométrique et jouissant d'une propriété centrale unique, puisque de ce haut lieu tout se dispose également en vue de l'action, tandis que, des points de vue choisis en des lieux différents, tout se confond, s'embrouille ou se contredit, en fin de compte, se ruine et se détruit... [1]

Je recopierai donc la Déclaration de la Ligue d'*Action française :*

Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République, en

1. Ceux qui disent *politique d'abord* ne le disent pas seulement en politique religieuse. ils le disent aussi en politique nationale. Croit-on pourtant que cela les doive empêcher de remplir leur devoir militaire, de prendre part aux manifestations patriotiques. de propager toutes les œuvres françaises à leur portée ? Croit-on que, la guerre venue, ils ne courront pas à la frontière pour repousser l'envahisseur, remettant à d'autres circonstances et à d'autres moments la destruction de la République ? Il n'en serait pas moins enfantin de crier à la contradiction. Remplir un devoir immédiat exigé de leur dévouement à la patrie, cause idéale de leur royalisme, ne les empêche pas de savoir (et de bien savoir, de savoir en sachant pourquoi) la nécessité essentielle de la monarchie pour la réorganisation et pour le salut du pays. Ce devoir immédiat par lequel ils seront liés n'empêchera pas non plus que, sachant combien l'Etat démocratique est l'ennemi profond de la France, leur premier acte libre, le premier acte qui ne leur sera pas commandé par la nécessité pressante, sera de mettre fin au régime ennemi.

France, est le règne de l'Étranger. L'esprit républicain désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit français.

Notre unique avenir est donc la monarchie, telle que la personnifie l'héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France. Seule, la monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent.

Organe nécessaire de tout intérêt général, la Monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur.

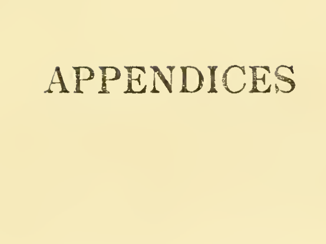
— Je m'associe à l'œuvre de la Restauration monarchique.

Je m'engage à la servir par tous les moyens.

Paroles vieilles d'une année[1]; mais, à quelque instant qu'elles doivent reparaître, elles demeurent les plus fraîches et les plus neuves et les plus à propos que puisse concevoir la raison.

Et elles m'apparaissent commentées et traduites parfaitement par ces autres paroles que lançait hier une catholique de grand cœur et de grand esprit, mi-riant, mi-pleurant, à ceux qui lui répétaient : *« Pas de politique! »* — *« Ils m'amusent ! avec leur* pas de politique, s'écriait-elle. *Est-ce qu'on se battrait aux portes des églises, si nous avions le Roi ? S'ils n'avaient pas leur République, les Juifs auraient-ils pu porter cette loi de Séparation ? »*

1. Il y avait alors un an, il y en a sept aujourd'hui que la *Ligue d'Action française* délibérait (le jour même où elle se fondait) cette déclaration. (*Note de 1912.*)



APPENDICES

APPENDICE I

LIBÉRALISME ET LIBERTÉS : DÉMOCRATIE ET PEUPLE[1]

Un collaborateur du *Peuple français,* le journal de M. l'abbé Garnier, a reproduit, sous ce titre légèrement ironique : « C'est clair », les lignes suivantes détachées d'un article de moi :

« ... J'ajouterais, pour être absolument clair, que c'est par dévouement aux libertés réelles que nous excluons absolument tout libéralisme : comme c'est par respect et par amour du peuple que nous excluons toute démocratie. »

Là-dessus, mon confrère anonyme ajoute, en termes fort courtois, que ce que je trouve absolument clair lui paraît « malheureusement » bien obscur. Ce malheur est possible, et je le regrette. Je n'imagine pourtant pas que l'on puisse formuler en termes plus nets l'opposition de la doctrine libérale, ou libéralisme, et des libertés réelles, concrètes, pratiques, — ni qu'on puisse déclarer moins obscurément l'incompatibilité du bien réel du peuple avec la démocratie conçue comme doctrine ou comme institution.

Cette antinomie (il est vrai), cette opposition (j'en conviens), je me contentais de les affirmer : je n'en fournissais pas la démonstration. Mais celle-ci a été donnée mille fois par d'autres, par moi-même, et l'on ne peut pas toujours se recommencer. Si toutefois cette répétition peut convenir au rédacteur du *Peuple français,* je suis à ses ordres.

I. — LE LIBÉRALISME

Le libéralisme est la doctrine politique qui fait de la Liberté le principe fondamental par rapport auquel tout doit s'organi-

1. D'après la *Gazette de France* du 3 septembre 1905. — J'ai tenu à reproduire ici cette pièce tant pour sa signification propre que pour l'honneur qui lui a été fait du suffrage éminent que l'on verra noté plus loin.

ser en fait, par rapport auquel tout doit se juger en droit. Je dis que le libéralisme supprime donc en fait toutes les libertés. Libéralisme égale despotisme. Je le démontre.

En religion.

Dans l'ordre religieux, la liberté-principe peut tout admettre hors l'aliénation de la liberté, d'elle-même. Un homme qui aliène sa liberté personnelle n'est plus un homme, dit la philosophie libérale. Il a perdu son rang et sa dignité. Mais, objectera-t-on, il fit acte de liberté en immolant sa liberté? Il n'avait pas ce droit de l'immoler. La liberté, c'est l'intangible. « Pas de liberté contre la liberté. » Dès lors, point de vœux monastiques. Dès lors, point de Congrégations. C'est le sophisme protestant des Renouvier et des Buisson. Mais qu'on y prenne garde : ce raisonnement est sophistique parce que le point de départ en est faux : il n'est point vrai que *la* liberté soit un principe fondamental. Mais, si la prémisse était vraie, la conclusion le serait aussi. C'est très logiquement, très rigoureusement que M. Buisson a déduit la loi de 1901 du principe libéral. Dans le principe libéral, la liberté des ordres religieux serait chose immorale. Dans le principal libéral, cette liberté doit être étouffée. Et voilà donc une première liberté dont la conquête exige au préalable le renversement du principe libéral. Si nous nous dévouons à la liberté des congrégations religieuses, liberté définie, *liberté réelle* et pratique, nous devons faire la guerre au libéralisme.

En économie politique.

Dans l'ordre économique, la liberté-principe veut que la concurrence des libertés individuelles, d'où le bien doit sortir inévitablement, soit œuvre sacrée. Il n'y a qu'à laisser faire et à laisser passer. Toute intervention de l'État ou de la Société mérite le nom d'attentat et presque de profanation. Le statut du travail doit donc être individuel. Autant par respect pour sa liberté propre que par vénération de la mécanique du monde, l'ouvrier doit respecter les injonctions du décret Le Chapelier et s'interdire sévèrement toute association, corporation, fédération, tout syndicat d'ordre professionnel, de nature à troubler le libre jeu de l'offre et de la demande, le libre échange du salaire et du travail. Tant pis si le marchand de travail est un

millionnaire maître absolu du choix entre 10.000 ouvriers : liberté, liberté! La liberté économique aboutit donc, par une déduction rapide, à la célèbre liberté de mourir de faim. J'oserai l'appeler une liberté négative, abstraite ; mieux : une liberté soustraite. Toute liberté réelle, toute liberté pratique, tout pouvoir libre et certain de conserver sa vie, de soutenir sa force, est refusé à l'ouvrier tant qu'on lui refuse la liberté d'association.

Il a fallu le déclin des idées libérales pour obtenir, dans l'ordre économique, un certain degré de liberté d'association. Pour étendre cette liberté, pour l'étoffer, pour la nourrir, on devra écraser tout ce qui subsiste du libéralisme dans les esprits. Êtes-vous dévoué au libéralisme, ouvriers, ou préférez-vous vos libertés, libertés de fait ? C'est à vous d'opter, mais il faut opter. Il faut « exclure tout libéralisme » ou renoncer à toute liberté effective.

En science politique.

Dans l'ordre politique[1], le libéralisme, exprimé à la première phrase du *Contrat social* et au premier article de la Déclaration des Droits de l'homme, porte que l'homme naît libre. Le libéralisme veut dégager l'individu humain de ses antécédences ou naturelles ou historiques. Il l'affranchira des liens de famille, des liens corporatifs et de tous les autres liens sociaux ou traditionnels. Seulement, comme il faut vivre en société, et que la société exige un gouvernement, le libéralisme établira le gouvernement de la société en accordant un suffrage à chaque liberté et en faisant le compte de ces souverains suffrages. La majorité, exprimant ce que Rousseau appelle la volonté générale, exprimera ainsi en quelque sorte une liberté générale : la volonté de la majorité devient dès lors un décret-loi contre lequel personne ni rien ne saurait avoir de recours si utile et si raisonnable, ou si précieuse et si sacrée que puisse être cette chose ou cette personne. La liberté-principe établit une règle qui ignore méthodiquement les forces et les libertés particulières ; elle se vante de créer toute seule la liberté de chacun ; mais, en pratique,

1. De larges extraits de ce paragraphe et du précédent ont eu l'honneur d'être cités par S. Ém. le Cardinal Billot, qui a été appelé « le premier théologien du monde », pages 36 et 37 du tome II de son *Tractatus de Ecclesia Christi : De habitudine Ecclesiæ ad civilem societatem.*

l'histoire le montre bien, cet individualisme affaiblit les individus. C'est son premier effet. Le second est de tyranniser, sans sortir du « droit » tous les individus n'appartenant pas au parti de la majorité, et ainsi de détruire les derniers refuges des libertés réelles[1]. Tels sont les deux effets successifs de la Liberté politique (ou volonté du peuple) sous son aspect le plus connu, qui est celui de la « démocratie libérale » ou démocratie fondée sur la Liberté, Liberté fondant son gouvernement.

Il y a une autre forme de libéralisme, plus aiguë, plus logique, à laquelle arrivent toujours, quand ils ont persisté dans l'opposition, les partis libéraux : ils se font anarchistes purs. Le principe libéral, en ce cas, ne détruit pas seulement ces liens de famille, de tradition et de relation, créateurs de forces de résistance et centres de pouvoirs : il renverse l'État, il nie la Patrie. Il livre donc l'État à l'arbitraire du désordre et aux coups des révolutions, comme il ouvre la Patrie aux armes de l'Étranger. Par ce libéralisme absolu, l'homme *né libre* tend à perdre : 1° la liberté d'aller et de venir dans la rue sans être assommé ; 2° son indépendance de citoyen d'une nation déterminée.

Telle est la conséquence naturelle du libéralisme non mitigé : il tue la société et, par là même, toutes les libertés contenues dans la société existante. Quant au libéralisme mitigé, s'il laisse subsister la société, il la caporalise sous la moins juste, la plus rude et la moins responsable[2] des dictatures, celle du nombre.

*
* *

Ainsi, libéralisme et despotisme, c'est tout un. Le dévouement aux libertés commande donc le sacrifice de l'idole et de la nuée Liberté.

« Est-ce clair ? »

1. « Verum, quale tandem œnigma quod systema sociale super libertatem, ad « libertatem et pro libertate constructum *tam evidenter* ad despotismum et subs- « tractionem omnis realis libertatis ducat ? Cujus novi generis mirum istud est, « quod doctrina politica in pura, ut volunt, philosophia fundata, dictaturium « numeri, *quâ nihil, magis antiphilosophium cogitatur*, pro summa habeat aucto- « ritate ». Cardinal Billot : *Tractatus de Ecclesia Christi*, II.

2 Il faut ajouter « la moins philosophique », comme dit le Cardinal Billot, et l'on peut dire aussi : la plus folle.

II. — LA DÉMOCRATIE

La démocratie est le gouvernement du nombre.

On appelle encore démocratie l'état social démocratique, — un état égalitaire de la société dans lequel les différences de classes seraient inexistantes ou abolies.

On appelle enfin démocratique un ensemble d'idées et un corps d'institutions ou de lois, *tendant* soit au gouvernement du nombre, soit à l'état égalitaire de la société.

Je dis que, par respect et par amour du peuple, nous excluons toute démocratie, sous l'un quelconque des trois aspects précités.

Et je le prouve.

Le gouvernement du nombre.

Il faut exclure le *principe* du *gouvernement du nombre,* parce qu'il est absurde dans sa source, incompétent dans son exercice, pernicieux dans ses effets[1]. Nous prions nos contradicteurs de prendre garde à ces mots : « principe du gouvernement », surtout à *principe.*

Car, si, sous le nom de gouvernement du nombre, vous parlez d'autre chose, si vous donnez au nombre un maître, un souverain, — loi divine ou humaine, loi abstraite ou vivante[2], — vous pouvez dire : « J'ai associé le nombre au gouvernement » ; vous ne pouvez pas dire que le nombre *est* le gouvernement, car ce gouvernement serait gouverné lui-même, selon votre propre langage, par un maître, par un guide, par une

1. Cité par S. Ém. le Cardinal Billot (*Tractatus*, p. 37).

2. Je destine cette remarque à ceux qui promettent de baptiser la démocratie. Ce baptême n'est pas plus impossible qu'autre chose. Mais l'effet du sacrement sera de déplacer le siège et l'axe du gouvernement *d'une manière aussi radicale qu'un coup d'État ou qu'une Restauration.* Ce ne sera plus la démocratie qui gouvernera : ce sera la loi catholique. Les vertus de ce gouvernement et ses bienfaits seront ceux du catholicisme, non ceux de la démocratie, dont la nature sera plutôt de les contrarier et de les retarder. Et, toutes choses supposées égales d'ailleurs, on pourra se demander encore si le règne du catholicisme n'aurait pas été obtenu plus vite, à meilleur compte, dans des conditions plus durables, au moyen de la monarchie ou de l'aristocratie. — Mais la monarchie n'existe plus ! L'aristocratie n'est qu'un nom ! — Vraiment ? Et votre République théocratique, existe-t-elle ? Le catholicisme des masses, leur conversion, leur disposition à recevoir une loi religieuse, ne sont-ce pas des choses à créer et des simples possibles, tout comme l'aristocratie ou la monarchie ?

règle autre que lui. Cela peut être mieux, cela peut être pis, c'est tout autre chose, à coup sûr : c'est autre chose qu'un gouvernement ayant son *principe* dans le nombre.

Or, c'est de ce dernier que nous voulons parler; il est le seul en discussion.

Donc, nous respectons trop le peuple pour aller lui dire : — *Il suffit de compter les voix des incompétents, pour résoudre les questions d'intérêt très général qui exigent de longues années d'étude, de pratique ou de méditation; il suffit de recueillir et d'additionner les suffrages des premiers venus pour réussir les choix les plus délicats*[1].

Nous aimons trop le peuple pour aller lui chanter ces choses. L'amour et le respect du peuple nous permettent de proposer au peuple, j'entends par là l'ensemble des citoyens organisés, la gestion des intérêts où il est compétent, ses intérêts locaux et professionnels. Le même sentiment nous oblige à lui refuser la gestion des intérêts généraux de la nation, je dis la nation française, parce que ces intérêts sont beaucoup trop complexes pour être également et clairement sensibles à la pensée de tous.

Prise en fait, « la démocratie c'est le mal, la démocratie c'est la mort[2] ». Le gouvernement du nombre tend à la désorganisation du pays. Il détruit par nécessité tout ce qui le tempère, tout ce qui diffère de soi : religion, famille, traditions, classes, organisations de tout genre[3]. Toute démocratie isole et étiole l'individu, développe l'État au delà de la sphère qui est propre à l'État. Mais, dans la sphère où l'État devrait être roi, elle lui enlève le ressort, l'énergie, même l'existence. « Nous n'avons plus d'État, nous n'avons que des administrations. » La forte parole de M. Anatole France se vérifie partout où l'erreur démocratique affecta les institutions et les lois. C'est un fait que la démocratie corrompt tout. Nous le disons au peuple, parce que cela est.

Dire au peuple ce qui n'est pas, serait lui manquer de respect. Lui débiter des fables pernicieuses, c'est tantôt le haïr, tantôt le mal aimer. Profiter, pour lui faire ce mensonge, de la confiance naïve qu'il a voulu placer en vous, c'est abuser de lui, le trahir et vous dégrader vous-même. Voilà pourquoi nous prenons le peuple à témoin de la vivacité de notre haine pour

1. Cité par S. Ém. le Cardinal Billot (*Tractatus*, p. 37).

2. Voir l'*Enquête sur la Monarchie*.

3. Cité par S. Ém. le Cardinal Billot (*Tractatus*, p. 37).

la démocratie et pour ce principe, absolument faux, de la souveraineté du nombre. Notre honneur est en cause, en même temps que la sécurité française et tous les autres biens publics.

L'état social démocratique.

Quant au « fait » de l'état social démocratique, nous le reconnaîtrions s'il s'agissait de la Norvège ou de quelque pauvre canton de la montagne suisse où parfois il subsiste une certaine égalité, une équivalence de conditions entre citoyens. Mais nous sommes en France, dans le riche pays de France, dans un beau vieux pays que différencièrent profondément quatorze siècles d'activité politique, civile, militaire et économique ! Non, cette égalité n'existe pas dans notre pays. Oui, les différences de classes y existent. Non, on ne les y a pas abolies.

J'ajoute : — Ni en France ni dans le reste du monde, c'est-à-dire ni en Amérique ni en Europe, y compris la plus pauvre Suisse, la plus égalitaire Norvège, n'existe une tendance des conditions et des classes à s'égaliser. Les choses, loin de se niveler, se différencient de plus en plus : en premier lieu par l'effet du progrès matériel et financier ; en second lieu par suite des progrès du socialisme (doctrine essentiellement aristocratique, en dépit de ses attaches provisoires avec la démocratie, doctrine d'*organisation* ouvrière, comparable au mouvement bourgeois et communaliste des XIe et XIIe siècles) ; en troisième lieu, par la rencontre des nationalités et des races, qui, loin de fusionner, se heurtent en vue de se subordonner les unes aux autres : la guerre universelle, en désignant de quel côté sont les plus forts, tend à instituer la hiérarchie générale. L'Amérique que l'on nous donne pour le peuple de l'avenir, est précisément un pays très sensible aux nécessités de l'organisation économique et militaire : la démocratie existe bien chez elle, à quelque degré, mais dans le passé : ses premiers colons du XVIIe siècle, les transfuges du *May flower*, presque égaux entre eux, furent démocrates ; ses habitants d'aujourd'hui dédaignent la démocratie à peu près dans les termes qu'employait leur Edgar Allan Poe : « En dépit de la voix haute et salutaire des lois de gradation qui pénètrent si vivement toutes choses sur la terre et dans le ciel, des efforts *insensés* furent faits pour établir une démocratie universelle. »

Rien ne montre mieux l'échec de ces « efforts insensés » que le caractère de tels mouvements récents qui se présentent sous

une forme démocratique. Ils n'ont rien de démocratique, au fond. Par exemple, le suffrage universel est désiré en Angleterre *pour* éviter le protectionnisme; dans la monarchie austro-hongroise, *pour* faire prévaloir les aspirations de certaines nationalités ; ou *pour* secouer le joug de certaines autres ; en Allemagne, en Belgique, en Russie même, *pour* favoriser un mouvement socialiste ; mais nulle part on ne réclame l'égalité politique en elle-même, comme cela se voyait par toute l'Europe en 1848.

L'avenir, comme le progrès, est à l'ordre. Il n'est pas à l'égalité. Si nous persuadions le peuple français des triomphes futurs de la démocratie, nous lui enseignerions une erreur dont il souffrirait par la suite. De plus, nous parlerions contre notre pensée. C'est donc par respect pour le peuple que nous lui disons la vérité toute franche, c'est par amour du peuple que nous lui épargnons les flagorneries qui le perdraient.

L'esprit démocratique.

Le même sentiment nous interdit d'encourager le peuple à considérer comme désirable soit le gouvernement du nombre, soit l'état démocratique de la société. Sans doute, les deux désirs et les deux idées existent de nos jours. Cependant ils n'existent point seuls. D'autres tendances, d'autres désirs, d'autres idées existent et peuvent, bien utilisés, s'opposer à l'effort funeste, empêcher cet effort de se réaliser. C'est à quoi justement nous avons toujours travaillé : l'amour vivant de la patrie peut vaincre le démon de la fausse sagesse individuelle, ou encore le légitime intérêt personnel et professionnel, qui implique l'ordre matériel et la paix sociale, résister aux subversions du génie de l'égalité.

Si l'égalité constitutionnelle, qui nous livre à l'Etranger de l'intérieur — Juif, Protestant, Maçon, Métèque, — avant de nous livrer à l'Etranger du dehors — Anglais ou Allemand, — si cette égalité légale et verbale se développait librement jusqu'à son terme, elle créerait l'égalité sociale, le nivellement économique, l'universel appauvrissement. Est-ce donc ce qu'il faut désirer pour le bien de chacun et de tous ?

Aucun pays, aucun Etat ne subsistèrent de ce poison. Mais certains Etats dépérirent par la vertu de la petite goutte vénéneuse, dont un mot répété infecta les esprits. L'Athènes antique avait des énergies précieuses. La Pologne moderne fut

un peuple plein de vigueur. Athènes, Varsovie, ont été les victimes de l'intoxication démocratique. Elle fut à très faible dose, puisque ni les esclaves athéniens, ni les serfs polonais ne possédaient de droits politiques : eh bien! une simple nuée devenue loi, une fiction constitutionnelle, dont les réalités se jouèrent souvent, ont été assez fortes pour livrer à la guerre civile, puis au pouvoir de l'étranger, ces deux races illustres qui valaient mieux que leurs vainqueurs.

L'égalité ne peut régner nulle part; mais son obsession, son désir, établissent un esprit politique directement contraire aux besoins vitaux d'un pays : l'esprit démocratique tue la discipline militaire et le peuple a besoin d'une armée; l'esprit démocratique, par l'envie qu'il distille, tue la concorde civile, la cordialité, la paix entre particuliers, et le peuple a besoin de concorde, de paix, de cordialité. *Morbus democraticus!* répétait Summer Maine. L'amour et le respect du peuple interdisent donc de lui suggérer le désir de cette maladie. Avec Machiavel et Dante, nous ne conseillerons jamais au peuple de crier : « Vive ma mort ! »

* * *

Le rédacteur du *Peuple français* est-il satisfait ?
« Est-ce clair ? »

APPENDICE II

JUGEMENTS PORTÉS PAR DES THÉOLOGIENS SUR MON LIVRE « LA POLITIQUE RELIGIEUSE »

LE THÉOLOGIEN DU « BLOC CATHOLIQUE »

Voici tout d'abord une étude qu'a bien voulu consacrer au livre, dans le *Bloc catholique* de Toulouse, une personnalité « particulièrement autorisée » du monde religieux. Les extraits que l'on va lire de ce très pénétrant, très perspicace et très rigoureux examen inviteront le lecteur à se reporter au texte de l'article, modèle d'exposé critique et logique.

L'éminent théologien auteur de cette étude commence par dégager la pensée du livre, le point de vue où s'est placé l'auteur pour l'écrire.

« Il s'agit donc de politique religieuse. Mais, qu'on y prenne bien garde, *il ne s'agit pas de religion*. L'auteur ne parle pas de religion. Ce n'est pas une question religieuse qu'il traite. C'est une question politique, exclusivement politique. Il est vrai que cette politique a pour objet la religion ; mais, précisément, parce qu'il s'agit de politique, c'est du point de vue politique, et non du point de vue religieux, que la religion est ici considérée. Encore serait-il plus exact de dire que ce n'est pas la religion qui est considérée, mais une société religieuse, une société religieuse très déterminée, la société religieuse qui s'appelle l'Eglise romaine.

Il est impossible de mieux définir.]

« L'auteur, se plaçant au point de vue français, au point de vue de ce corps social qui est la nation française, existant comme nation, avec ses caractères distinctifs, son sol, sa population, son histoire, et voyant en face de lui, non seulement en

France, mais dans le monde, cette autre société nettement caractérisée par sa doctrine, par sa hiérarchie, par son action dans le monde, qui s'appelle l'Eglise catholique romaine, se demande quels doivent être les sentiments de la nation française et de quiconque a le bonheur d'appartenir à la nation, à l'égard de cette société religieuse.

[*Tout le livre tient dans les limites de la question ainsi posée.*]

[On objecte cependant à l'auteur que la position qu'il a prise] « est une position peu en harmonie, sinon même en opposition formelle, avec la position ordonnée par le Souverain Pontife et les évêques de France ».

« Il semble, dit le théologien du *Bloc catholique*, que l'opposition des deux procédés d'action ne peut être ni plus flagrante ni plus irréductible. D'un côté, en effet, l'on a pour cri de ralliement : *Politique d'abord!* De l'autre, le mot d'ordre qui revient sans cesse est celui-ci : *Pas de politique !* s'unir exclusivement sur le terrain de la *défense religieuse en dehors et au-dessus de tous les partis politiques*, entendant par là très expressément les partis qui se spécifient en raison des diverses réformes de gouvernement : république, empire, monarchie.

« Mais ici encore, regardons de plus près ; et *voyons si, même sur ce point, on n'est pas victime d'une déplorable équivoque.*

« Lorsque le Souverain Pontife et les évêques de France demandent à tous les catholiques français de ne pas faire de politique, au sens qui vient d'être précisé, et de se mettre en dehors et au-dessus des partis politiques dont nous venons de parler, quels sont bien le sens et la portée de leurs instructions ? Est-ce à dire que, purement et simplement, pour les catholiques de France, le bien consiste à être en dehors et au-dessus de tous les partis, se désintéressant de tous les partis, et fuyant jusqu'à leur ombre, — ou, simplement, qu'en raison des dissentiments que provoquent ces divisions des partis — dissentiments qui ne peuvent point se terminer par un quelque chose s'imposant à tous, du point de vue catholique, il est mieux de ne mettre en avant, même comme moyen de défense religieuse. que ce sur quoi tous les catholiques français peuvent et doivent s'entendre ; — réservant, cependant, tous les droits de la vérité politique française que les catholiques, plus que tous les autres, ont le droit et le devoir de promouvoir ?

« Et qui ne voit les conséquences de l'une ou de l'autre de ces

acceptions ? Entendre les directions dont il s'agit dans le premier sens, c'est faire de l'Eglise l'apologiste et la promotrice de l'indifférentisme politique en matière concrète de tel pays déterminé. Ce qui est manifestement contraire à la raison et aux plus formelles déclarations de Léon XIII. Car si l'Eglise, avec la raison philosophique elle-même, proclame qu'en soi il *peut être* indifférent pour un pays qu'il soit régi par telle ou telle forme politique, d'ailleurs légitime et raisonnable, *elle n'a jamais entendu enseigner qu'il soit indifférent, à tel pays, d'être régi par telle ou telle forme...*

« Il y a donc, à n'en pas douter, une vérité politique d'où dépend très certainement le bien d'un pays, soit au point de vue naturel et humain, soit au point de vue des intérêts surnaturels des hommes qui vivent dans ce pays. Et s'il en est ainsi, pourrait-il être légitime et bon de se désintéresser de cette vérité politique, même et surtout au point de vue catholique ? N'y a-t-il pas, au contraire, une obligation stricte de *s'informer de cette vérité* et de s'y conformer dans la mesure même où on la connaît et dans la mesure où il est possible de la servir ? Que si, pour des raisons et des contingences particulières, on est obligé de la taire, ce ne pourra jamais être qu'un pis-aller, non un idéal ou une perfection en soi. Quant à la mise en œuvre des autres moyens d'action ou de défense religieuse, en dehors ou indépendamment de l'action politique au sens dont il s'agit, on peut la promouvoir comme une nécessité qu'il faut subir, mais non certes comme une chose meilleure en soi, ou comme la seule chose qui importe et dont il vaille la peine de s'occuper. Nul doute, en effet, que tous les autres moyens d'action ou de défense religieuse ne puissent être *fécondés et multipliés pour ainsi dire à l'infini, par le fait qu'on aura dans le pays telle ou telle forme de gouvernement.* Et si quand, de fait, se trouve dans un pays une forme de gouvernement qui semble avoir pour tare indélébile et en quelque sorte organique, dans ce pays, *l'hostilité la plus foncière à l'Eglise catholique romaine,* des hommes viennent proposer de substituer à cette forme une autre forme d'ailleurs exigée, à leurs yeux, par la nature même du pays et qu'ils veulent qu'elle ait pour l'Eglise catholique romaine les sentiments et la conduite dont témoigne la *Politique religieuse*, ces hommes-là n'ont-ils pas quelque droit de dire aux catholiques de ce pays : Politique d'abord !

« *Non pas que pour eux, comme on feint de le leur attribuer, la politique l'emporte sur la religion, ni même les moyens politiques sur les moyens proprement religieux;* mais parce

que dans un Etat désorganisé au point de vue religieux *où plutôt organisé en sens hostile à la religion*, il est infiniment plus important, pour assurer le bien de la religion, de transformer d'un seul coup, si possible, l'organisme politique de cet Etat, que de travailler à des œuvres partielles isolées de perfectionnement moral portant sur les unités ou sur les groupements locaux éparpillés dans l'immense étendue de cet Etat. Et donc, si l'on peut travailler soi-même à cette transformation *sans d'ailleurs nuire à ces autres œuvres de défense ou d'action religieuse,* pourquoi ne pas le faire ? Pourquoi surtout, ou au nom de quels principes, blâmer ceux qui le font, et les traiter en ennemis ou en suspects, du point de vue des intérêts religieux, qu'ils sont les premiers à vouloir servir, et à vouloir servir en raison directe de leur excellence, proclamée par eux, hautement, et sans comparaison dans l'ordre de dignité, la meilleure et la première ?

« Qu'on cesse donc », s'écrie en terminant l'auteur de ces vigoureuses réfutations, « d'opposer ce qui, loin d'être contraire, est si harmonieusement hiérarchisé ! »

VÉRIFICATION

Dans le même sens, un autre théologien nous écrivait parallèlement à la doctrine du *Bloc catholique* :

« Vous voulez « ramener les âmes à Dieu » et c'est très beau, mais comment y arriverez-vous ? *Mais n'existe-t-il pas un obstacle politique à la restauration religieuse ?* Et sachant que tant que durera cet obstacle *politique,* le bien, sauf miracle, n'arrivera pas à triompher, comprenez-vous tout l'intérêt de la canaille à nous voir abandonner une lutte politique seule capable de nous sauver ?

« Il faut tenir compte de la nature d'une société pour y bâtir la surnature. Un gouvernement s'oppose à votre action religieuse, empêchez-le de le faire... et si le seul moyen est de le renverser, renversez-le. »

JUGEMENT DES « ÉTUDES RELIGIEUSES »

Peu après, paraissait dans les *Études*, fondées par les Pères de la Compagnie de Jésus (n° du 20 juin 1913), un article de M. l'abbé Yves de la Brière sur la *Politique religieuse.* Le lecteur nous saura gré de reproduire tout ce qui a trait au noyau du livre.

Après avoir montré et critiqué divers aspects de la préface et l'épilogue, M. Yves de la Brière écrit :

« D'autres publications de M. Maurras, étrangères d'ailleurs à son action politique, et où l'auteur développe ses conceptions philosophiques et littéraires, appelleraient, de notre part, des critiques fort graves. Mais, sur ce terrain positif et pratique des rapports actuels de l'Eglise et de l'Etat en France, nous devons dire que M. Maurras défend toujours les mêmes droits et libertés de l'Eglise que, de leur côté, les écrivains religieux, y compris les rédacteurs des *Etudes*, ont défendus avec toute leur énergie, durant la même période et devant les mêmes adversaires.

« Plusieurs chapitres et un appendice traitent de la démocratie et du libéralisme catholique (p. 255-304 et 393-401). M. Maurras commente, sur ce point, avec un rare bonheur d'expression les enseignements doctrinaux de Léon XIII et de Pie X. Certaines pages de Charles Maurras ont eu l'enviable privilège d'être reproduites dans le Traité *De Ecclesia*, au sujet des rapports entre la puissance religieuse et la puissance séculière, par un théologien aussi exigeant et rigoureux en matière d'orthodoxie que le cardinal Billot. D'autre part, une controverse sur la part de l'élément démocratique dans le gouvernement de l'Eglise ayant mis le positiviste Charles Maurras aux prises avec un académicien catholique libéral, la justice nous impose de reconnaître que l'exacte interprétation de l'enseignement du Saint-Siège fut manifestement du côté de M. Maurras.

« Peu d'écrivains étrangers à notre foi religieuse auront proclamé avec autant de relief que M. Maurras la merveilleuse fécondité de l'Eglise catholique en toutes sortes de bienfaits pour la vie des peuples. Mais notre fierté de croyants s'accommode mal de voir reconnaître cette fécondité morale et sociale du catholicisme sans qu'on reconnaisse pareillement l'origine transcendante où le catholicisme trouve le secret divin de sa fécondité. Nous ne voulons pas admettre qu'un ami du dehors, tel que M. Maurras, reste toujours captif du paganisme hellénique et des préjugés positivistes. Dans les bienfaits séculaires de l'Eglise, auxquels il rend hommage avec tant de droiture, il devra discerner mieux que le signe d'une grande institution historique, il devra discerner, comme parle le Concile du Vatican : *un grand et perpétuel motif de crédibilité* en faveur de la religion chrétienne et *un témoignage irréfragable de sa mission divine.* »

JUGEMENT DE LA « REVUE THOMISTE »

Presque en même temps que les *Etudes*, la *Revue Thomiste* donnait les appréciations suivantes sur le même ouvrage.

« Il se trouve que le religieux bénédictin Dom Besse et le non-croyant Charles Maurras se rencontrent dans les mêmes conclusions en ce qui est de la politique religieuse. Ils demandent, l'un et l'autre, que l'Eglise catholique soit traitée dans l'Etat et par l'Etat, comme la suprême bienfaitrice des hommes qui, par suite, doit être considérée, non d'un œil hostile, ou jaloux, ou dédaigneux, mais avec la plus profonde déférence.

« Maurras veut que l'Etat, chargé des intérêts matériels, soit à l'Eglise, chargée des intérêts spirituels ce que le corps est à l'âme. Et, sans doute, nous le répétons, il ne donne, de cette définition, que des raisons extérieures, si l'on peut ainsi dire, ou politiques et humaines. Mais, pour être d'un ordre inférieur, par rapport aux raisons spécifiquement religieuses et catholiques, elles n'en demeurent pas moins des raisons vraies.

« D'autre part, comment ne pas se réjouir de voir apporter, dans le temps où nous vivons, par un homme du dehors et qui ne laisse pas de s'imposer aux pires ennemis de l'Eglise, un hommage, tout extérieur sans doute et d'un ordre purement humain, mais un hommage vrai à l'Eglise catholique, comme celui que forme la *Politique religieuse* ? Il y a, dans ce livre, telles pages qui resteront parmi les plus belles qu'aient jamais écrites, hommage rendu à l'Eglise catholique, ses admirateurs du dehors. Et n'est-ce pas déjà un précieux hommage entre tous, que cette identification de l'Eglise catholique avec l'idéal de la « civilisation », au sens plein de ce mot, si bien que toute hostilité à cet endroit est tenue pour un signe indubitable de « barbarie » ? Du seul point de vue social et politique, les avantages assurés par l'Eglise sont déclarés tels qu'être son ennemi, c'est du même coup être l'ennemi du genre humain. »

JUGEMENT DU R. P. PÈGUES

Enfin, dans le *Bloc catholique*, à ce même propos des concordances du R. P. Dom Besse et de Maurras, le théologien éminent auquel on doit un très beau commentaire et une traduction complète de la *Somme théologique*, le R. P. Pègues, professeur au Collège Angélique, à Rome, écrit :

« Un autre livre, analogue à celui du R. P. Dom Besse, que,

du reste, le *Bloc catholique* appréciait dans un de nos derniers numéros, *La Politique religieuse,* de Charles Maurras, reproduisait lui aussi, tout entier, le Syllabus de Pie IX. Quel signe des temps que de voir s'unir ainsi pour en appeler au Syllabus intégral, comme à un document sauveur, deux esprits aussi divers que Charles Maurras et Dom Besse! Et les conclusions de leur politique sont identiques, à l'endroit de l'Eglise catholique. »

Ces libres jugements d'esprits supérieurs, qui répondaient à beaucoup de sourdes calomnies, ont contribué à la diffusion d'un ouvrage qui dissipe les préjugés et qui, fixant les patriotes sur la vérité politique, les initie au respect et à l'admiration du catholicisme.

L'ACTION FRANÇAISE
ET
LA RELIGION CATHOLIQUE

... L'esprit républicain désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel...

(Extrait de *la Déclaration de la Ligue d'Action française.*)

A

L'HÉROÏQUE MÉMOIRE

DE

L'ENSEIGNE DE VAISSEAU

JEAN

GABOLDE

CATHOLIQUE FERVENT

PATRIOTE D'ACTION FRANÇAISE

QUI

PASSIONNÉ POUR SON DEVOIR

RECUEILLIT

UNE MORT SUBLIME

A TOULON LE XXV SEPTEMBRE MCMXI

DANS LA CATASTROPHE DE LA « LIBERTÉ »

EN

SE PORTANT A L'AIDE

DU

CUIRASSÉ EN FEU

INTRODUCTION

Tous les évêchés, chapitres, doyennés, séminaires et presbytères de France sont depuis quelque temps inondés de petits écrits qui nous diffament. La naïveté des imputations, portant avec soi son remède, commence par émouvoir médiocrement ceux des destinataires qui se trouvent être de nos amis. Mais, comme les auteurs de l'envoi sont subsidiés par un mystérieux malfaiteur dont la bourse est inépuisable, ils procèdent volontiers par accumulation, et quand dix ou douze exemplaires ont été condamnés au feu ou à la corbeille à papiers, ce qui arrive ensuite finit par prendre le chemin de Paris pour nous être communiqué, non sans porter sur la couverture ou la marge les stigmates certains d'un généreux mépris pour le libelle autant que pour le libelliste. Pourtant, l'expéditeur ne perdant pas courage, au quinzième envoi l'on s'inquiète. On se demande ce que peut vouloir dire cette pluie de papier calomnieux sur un groupe d'hommes, parfois sur un seul de ses membres...

Nous avons commencé par hausser les épaules en nous bornant, de temps à autre, à relever quelque méprise fantastique, quelque falsification prodigieuse. Toutefois, est-il sage de laisser nos accusateurs enchérir les uns sur les autres et travestir impudemment notre œuvre, notre action, simplement notre caractère ? Un dédain qui ne s'exprime pas n'agit pas. Au contraire, une erreur et un mensonge qu'on ne prend point la peine de démasquer acquièrent peu à peu l'autorité du vrai. Les cinq cent mille kilomètres carrés du territoire de la France, les 39 millions de ses habitants composent une aire spacieuse et un public considérable où peuvent se développer en liberté, et presque en toute impunité, les plus dangereux préjugés : si nombreux qu'ils soient, en effet, les lecteurs de l'*Action fran-*

çaise, ou ceux de mon livre *La Politique religieuse* ne forment, là-dedans, qu'une petite troupe. Elle est alerte, vive, bien armée : depuis plusieurs années qu'elle est soumise à la lapidation des Fidao-Giustiniani, des Pierre, des Lugan, des Laberthonnière, des Hoog, des Chalenave et de tous les autres, il peut lui arriver de manquer de munitions pour une riposte.

— Répondez! Répondez ! ont dit plusieurs voix.

Nous avons déjà répondu ; l'agresseur a été réduit au silence pour quelques saisons, beaucoup moins par la clarté de nos arguments, dont il se moque un peu, que par l'effet du bain de honte où il se voit plongé à chaque retour offensif. Mais, comme nous avons mieux à faire que de l'y tenir enfoncé, le malheureux recommence aussitôt qu'il n'est plus tenu. Recommencerons-nous indéfiniment, quant à nous, à lui opposer des vérités presque trop grossières ?

Nos amis en sont laissés juges.

C'est leur avis que nous écoutons.

— Répondez! Répondez !

Je vais répondre, soit.

Mais je réponds sans illusion. Nulle réponse décisive ne peut réduire des intérêts au silence. Pénétrons-nous de la vérité : c'est à des intérêts que l'*Action française* a affaire.

Si justes, si sincères, si pertinentes que soient estimées nos réponses passées, présentes ou futures, quelque explication satisfaisante que l'on y trouve, la passion de nos ennemis, loin d'en être abattue, sera stimulée et nourrie : leurs intérêts seront d'autant plus inquiets que nous leur aurons asséné des vérités plus fortes en nombre plus grand.

L'expérience permet d'écrire que le débat profond ne porte sur aucune des questions que l'on affecte de soulever, une par une ou toutes à la fois ; il ne s'agit ni de religion ni d'histoire sacrée, ni de morale littéraire, ni de philosophie du droit. Il s'agit de savoir non pas qui a raison, mais si un certain personnel politique et philosophique aura raison de nous, s'il aura, comme on dit familièrement, *notre peau*. Les impostures libérales et les folies démocratiques débitées contre nous n'ont pas d'autre origine.

De leur succès moral dépendent en effet bien des choses matérielles.

Tel journal libéral, sans action et sans influence, a fini par lasser tous ses commanditaires, à force de loger son esprit politique dans le coffre-fort de son directeur ; ce journal commence à être tout à fait dédaigné du public : retrouvera-t-il des lecteurs ? On l'espère, mais à condition que l'*Action française* disparaisse.

Si l'*Action française* disparaissait, tel rhéteur libéral se flatte aussi de rattraper les auditeurs qui commencent à fuir ou à donner des signes de méfiance et d'hilarité dès qu'il prend la parole pour ne répandre que du vent.

Tels jeunes chevaliers d'industrie oratoire et électorale, candidats ici ou là, se disent tout de même que les choses iraient bien mieux pour eux et que la bonne foi des populations serait surprise à bien meilleur compte si l'*Action française* n'existait plus.

Tels abbés démocrates auraient aussi le champ plus libre, ils seraient délivrés d'une objection vivante que notre mouvement, du seul fait qu'il existe, inflige à leur imprudente prédication.

Il est certain, nous les gênons. Notre ami, Léon de Montesquiou, leur a bien dit pourquoi [1]. Je résumerai ses paroles.

Autrefois on pouvait parler et écrire indéfiniment sur la prétendue nécessité d'accommoder l'enseignement traditionnel aux idées modernes, libérales, démocratiques et révolutionnaires ; même on pouvait s'étendre là-dessus sans être beaucoup contredit. On pouvait déclarer le courant de ces idées irrésistible, et soutenir que tout ce qui rêvait de s'y opposer serait fatalement défait, emporté, ruiné, submergé sans remède. Or, voilà quinze ans que nous résistons à ces idées, voilà quinze ans que nous allons de succès en succès, voilà, de plus, quinze ans que nous sommes les seuls « conservateurs » à connaître ce phénomène d'avantages et d'accroissements continus.

Quelle insulte à la philosophie du progrès libéral et démocratique !

Ce succès des idées de l'*Action française* n'est discutable qu'à

1. Dans la brochure *La politique de l'Action française. Réponses de MM. Lugan et J. Pierre*, par Lucien Moreau et Léon de Montesquiou.

la condition de fermer les yeux à l'évidence et de se refuser à lire les signes les plus palpables des modifications de l'esprit public. Personne ne croit plus aux nuées de 1789 ni à celles de 1848. On les place sur l'étagère comme des objets de musée et des curiosités de collection. L'usage en est devenu absolument nul. Les derniers tenants du libéralisme démocratique se sont réfugiés dans une petite portion du monde catholique et dans quelques repaires d'anarchistes internationaux. Le reste, tout le reste de la masse de l'opinion française, presque entièrement délivré de logomachies meurtrières, est de plus en plus pénétré et comme imbu de nos idées. Plus encore qu'elles ne sont pensées dans leur ensemble, ces idées sont vécues et pratiquées, parfois assez ouvertement, dans le monde officiel gouvernant. On les avoue. Le ton du jour est d'invoquer l'autorité, la continuité, l'ordre, l'organisation provinciale, l'organisation professionnelle, en bref le contrepied du formulaire libéral. Le prestige perdu par la Révolution est allé à la tradition, l'activité perdue par les idées démocratiques anime aujourd'hui les doctrines que l'on peut appeler, en général, « archistes ». Cela est l'œuvre propre de l'*Action française*. C'est cela que les libéraux, les démocrates, les sillonistes ne peuvent pas se rappeler sans souffrir et sans nous haïr.

Pour deux raisons.

D'abord par rage d'assister au triomphe d'idées qui sont les antagonistes des leurs. Mais aussi parce que ce triomphe indiscutable leur ravit tout moyen d'utiliser l'excuse hypocrite de *l'air du siècle* qui les aurait condamnés (sans qu'il y eût de leur faute) à multiplier les pactes et les compromis avec une erreur qu'ils avaient reçu l'ordre et la mission de combattre. Nous fournissons la preuve — la preuve par le fait — que le courant auquel ils prétendaient ne pouvoir pas résister était si parfaitement résistible qu'une bonne critique — la nôtre — en est venue à bout.

Devant ce résultat, que peuvent-ils dire en effet ? Prétendre qu'il est dû à la seule valeur de notre effort équivaudrait pour eux à se rabaisser à notre avantage ; ils n'y tiennent point. Mais alléguer alors que ce résultat est le simple fruit des circonstances sociales et politiques les condamne d'une autre façon : ce serait avouer que la Révolution est en baisse, comme

nous le disons. Ni ils ne peuvent ni ils ne veulent laisser soupçonner cette vérité qui déchirerait le bandeau des illusions, qu'ils maintiennent obstinément sur les yeux de tout public qu'il peuvent atteindre.

Encore si ces vérités de fait et de droit n'étaient pas reprises sans cesse par nous ! On pourrait s'en accommoder à la muette. On pourrait évoluer en catimini vers une sorte de combinaison nouvelle où la part du vrai serait quelque peu améliorée : par exemple, au lieu de quatre éléments de révolution et de deux éléments de tradition, on pourrait augmenter d'un élément et demi la juste part de cette dernière, quitte à les rétrocéder avec armes et bagages à la première alerte venue. Seulement notre *Action française* est un peu là ! Et nous passons pour monter une bonne garde.

Il y a dix ans, on nous traitait d'« intellectuels » enfermés dans la tour d'ivoire. Il est sorti de cette tour des hommes, des actes, des faits qui ont causé ce changement profond dans l'esprit public. Mais jadis, notre manière d'avoir raison ne faisait souffrir que les docteurs du libéralisme. Ils ne se rappellent point sans grave amertume ces temps anciens où, s'étant hasardés à tâter d'une discussion loyale et courtoise avec nous, l'évidence de la vérité leur serra la vis autour du col : du moins le supplice était-il subi à l'écart en assez petit comité ! Le grand public n'en savait rien. Cela est bien changé ! Car, depuis, les événements ont éclairci et vérifié les paroles : les fameux maîtres de la *Quinzaine* et du *Bulletin de la Semaine*, les hommes du *Sillon* récapitulent avec aigreur et colère ces dix ans de défaite et d'humiliation auxquelles l'*Action française* a passablement collaboré, disent-ils.

Désespérant de l'issue de tout débat honnête, ils ne songent qu'à obtenir une revanche dans l'ordre du fait brutal.

Il s'agit d'arriver à la disparition d'un rival abhorré ou de lui imposer du moins une certaine diminution d'influence. C'est leur unique espoir d'une reprise de prestige personnel. Il n'est point d'autre chance de ramener l'esprit public au libéralisme et à la démocratie.

Une électricité de jalousies déçues, de cupidités malheureuses, de concurrences dépitées, vient fournir à l'intrigue que je dénonce sa force motrice ; mais l'idée fixe et directrice, la

voilà : désintéressée chez les uns, alimentaire chez les autres, l'erreur révolutionnaire nous fait l'insigne honneur de nous craindre par-dessus tout. En nous dénonçant par mille moyens au clergé, aux congrégations, à l'enseignement catholique, à l'épiscopat, elle se repaît de sa dernière illusion.

Il convient de la lui ôter. Il y a même fort longtemps que cela convenait : des esprits fraternels, réfléchis, perspicaces, m'y invitaient souvent. Le projet de cette réponse, tel que l'avaient conçu leurs justes calculs politiques, n'est pas d'hier; mais j'avoue avoir reculé de jour en jour l'exécution de mon devoir et je ne sais jusqu'où m'eût conduit ce retard, né du mélange de dégoût, d'indifférence et de respect que m'inspire la littérature de nos diffamateurs, si, lisant le dernier produit de M. l'abbé Pierre sur les *Nouveaux défis de l'Action française*, une articulation de cette brochure ne m'eût, à la lettre, indigné.

CHAPITRE PREMIER

LES ÉLÉMENTS D'UNE IMPOSTURE

Siegues umble emé l'umble e ma fièr que lou fièr. MISTRAL.

I

LES DEUX MARTHES

D'APRÈS un chapitre de mon livre *Anthinea*, intitulé « l'Etang de Marthe et les hauteurs d'Aristarchê », M. l'abbé Jules Pierre élève contre moi l'accusation suivante, libellée en gros caractères d'imprimerie :

« Où l'on voit comment un « païen athée »[1] *peut faire de la plus touchante des traditions un conte abominable et transformer la plus charmante physionomie de sainte en celle d'une répugnante coquine. »* C'est le titre d'un chapitre long de cinq pages et dans lequel le lecteur est formellement invité à reconnaître que M. Maurras est *« plus fort que Thalamas »*, bien que sa victime ne soit point Jeanne d'Arc, mais *« sainte Marthe »*.

Je cite :

Il a trouvé dans sa Provence une des plus gracieuses traditions de nos origines chrétiennes, celle de sainte Marthe, sœur de Lazare et de Marie, qui a fourni à l'auteur de *Mireille* le plus touchant et le plus admirable chant de son ravissant poème, où « les saintes », descendues de l'empyrée, consolent Mireille expirante en lui montrant par leur exemple que pour l'âme qui croit et qui souffre et qui espère, « la mort, c'est la vie ».

1. Si je suis athée, comment suis-je païen ? Et, païen, comment suis-je athée ? M. l'abbé Pierre ne veut même pas m'accorder le seul bénéfice du temps.

Où quatre mille dieux n'avaient pas un athée.

Ayant trouvé cela, voyons ce que j'en ai fait, d'après M. Pierre :

M. Maurras sait que son propre village, « sa chère Martigue » « se fait gloire de tirer son nom de l'amie de Jésus ».

Ce païen ne peut souffrir la pensée d'une telle origine et alors comme l'on dit que Julien l'Apostat se faisait gratter la tête pour y effacer les traces de l'eau du baptême, ainsi le païen M. Maurras va gratter impudemment « sa chère tradition » afin d'arriver à ne nous laisser plus trouver à Martigues autre chose que le souvenir d'une gredine.

Comment s'y prendra-t-il pour flétrir cette fleur de tradition si gracieuse et si pure, et arriver à opérer ce renversement de valeur si prodigieux ?...

Il appelle à son secours tout ce qu'il a de lecture et de ruse.

Il a trouvé dans Plutarque que Marius, venant en Provence combattre les Cimbres, se fit accompagner par une devineresse née en Syrie, du nom de Marthe ; qu'il s'en servait pour inspirer de la confiance aux soldats, mais que d'ailleurs l'armée se moquait de Marius et de sa devineresse.

Cela tient une demi-page et c'est tout. Et la tradition locale n'a pas gardé trace du passage de la sorcière qui retourna *sûrement*, comme elle était venue, avec son général.

Et c'est de cette aventure méprisable et méprisée que M. Maurras s'applique à faire le substitut de la glorieuse protectrice de Martigues.

Il faut assister, *pour y croire*, à ce travail d'anti-Hercule s'appliquant à ramener l'ordure dans les écuries nettoyées d'Augias.

Je ne m'adresse pas à l'auteur de cette page, mais au public mal informé qu'elle peut tromper.

Avant de se résoudre à examiner de plain pied ces assertions extraordinaires, l'homme ainsi accusé d'avoir flétri, souillé, gratté une feuille sacrée de l'histoire de son pays, cet homme a bien le droit d'apprendre à son lecteur que vingt-sept années d'activité littéraire et politique ont été dévouées par lui à défendre l'héritage de nos traditions, particulièrement en ce qui touche le passé de ce coin de terre chéri.

Il est du groupe des fils intellectuels de Mistral, il est des premiers à avoir secondé par toute la France l'œuvre magnifique de Maurice Barrès. Amoindrir les gloires du sol natal, effacer les souvenirs du sang indigène, non point même les travestir ni les méconnaître, mais simplement les oublier, c'est la faute qu'il n'a cessé de flétrir comme une honte et de dénoncer comme un crime. L'écrivain au nom duquel M. l'abbé Pierre

ose attacher cette imputation est rangé au nombre des promoteurs de notre renaissance du patriotisme local, il est cité parmi les initiateurs du sentiment fédéral et national aujourd'hui devenu si fort que les chefs de gouvernements républicains ont dû, plus d'une fois, lui sacrifier les principes et la nomenclature de la Révolution, sans s'occuper des craintes ou des scrupules de leur ami le juif Joseph Reinach, toujours attentif au danger « des réveils du passé »!

Quelle qu'ait été ma part dans cette œuvre, je dois ajouter que M. l'abbé Pierre ne la conteste aucunement. Il se borne à contester ma sincérité. De l'exposé qu'on vient de lire, il ressort clairement que M. Pierre estime que je n'ai fait que mentir depuis que j'écris.

J'aurais surtout menti sur ce que j'ai au monde de plus précieux. Devant le doute ignoble qui ose s'élever, c'est à peine s'il m'en coûtera de répliquer : je ne craindrai pas d'avouer à quelle profondeur m'atteint cette calomnie. Il n'y a pas de honte à en publier les raisons. Notre Provence religieuse mêlée aux premiers murmures de mon enfance va peut-être plus loin en moi. Ne me connaissant pas un seul ascendant qui soit né hors de ce pays, il est assez naturel que je me sente relié, par toutes les fibres de l'être, aux formes que la race a données à son élan vers les espaces supérieurs.

Comme les noms de Notre-Dame de Lumière ou de Notre-Dame de la Garde, ou de Notre-Dame de Grâce, ou de Notre-Dame des Anges, le nom et la bonté des Saintes ont bercé mon enfance. A peine grandi, c'est sur la voiturette qui nous menait à la Sainte-Baume que me fut accordée la première révélation de la splendeur des nuits d'été ; la mystérieuse forêt de la Madeleine, parsemée de rochers vêtus d'une mousse profonde, éveillait pour moi les accords d'une vie instinctive plus ancienne que je ne suis, où plongent toutes mes racines : ces troncs géants du désert de la Pénitence, ma mémoire la plus lointaine les unit naturellement aux flambeaux de Noël, aux chansons des Rois Mages, aux carillons du temps pascal, à la mélancolique commémoration de la mort dans notre cimetière maritime agité de pieuses flammes errantes.

Ces anciens sentiments, contemporains de la plus extrême fraîcheur de la vie, n'ont pas d'intérêt hors de moi, mais je dois

dire qu'il n'est rien qui me soit plus intime. Je m'y trouve adhérer par tout ce qui m'est personnel, ma tête même en est quelque peu prisonnière et, si l'on en voulait un exemple concret, je n'aurais qu'à me rappeler l'espèce de consternation où me jetèrent les travaux de Mgr Duchesne sur l'apostolicité des Églises de Provence en un âge où je me trouvais aussi loin que possible de la foi catholique; plus tard encore, quand ils me parurent favoriser à quelque degré un certain vagabondage de l'imagination légendaire, je n'accueillis ces travaux qu'à la condition stricte de ne pas dépouiller le vieux sol provençal de sa parure et de son honneur historiques. Il ne m'était pas impossible de faire parler le disciple Trophime[1] comme un sectateur de Zénon d'Élée, cependant c'était en Provence que je lui faisais tenir ce langage, à l'époque et à l'heure établies par la tradition.

Beaucoup plus tard encore, quand l'occasion se présenta de dire à quel point les ravages de la fausse critique m'avaient exaspéré, je la saisis avec bonheur. Certes, l'hypercritique de notre histoire a le droit de sourire de ce sentiment préconçu, qui peut lui sembler un parti-pris respectable, ou le signe d'une surprenante servitude d'esprit; mais mon hypercritique à moi, M. Pierre, s'il est honnête, a le devoir d'en tenir compte et, tout en notant que je m'exprime sur ce sujet avec « mon emphase ordinaire », il ne peut ignorer que l'acte de dégrader une tradition provençale, cet acte, tel qu'il me l'impute, doit correspondre, en me jugeant sur les lois que je me suis faites, à un parricide par la pensée.

L'énormité de l'imputation n'a peut-être pas été envisagée complètement par M. l'abbé Pierre, faute de réflexion et de sang-froid de sa part. Mais elle ne l'aurait pas arrêté. Après tout, pourquoi pas? Il n'aperçoit aucun dommage à ce que je tue père et mère.

Au contraire, plus j'en ferais...

Mais d'autre part, son assaut têtu et violent, que l'énorme et l'absurde excitent, loin de l'embarrasser, n'est pas sans me conférer quelques droits, et plus que des droits. Il ne m'est plus permis de laisser passer le libelle sans montrer, de façon publique,

1. La *Consolation de Trophime*, dans le *Chemin de Paradis*, 1894. Nouvelle édition : Paris, De Boccard, 1920. In-16.

que, dans l'accusation que je relève, tout, absolument tout, a été inventé. Quelque improbable que puisse paraître cette rencontre d'affirmation catégorique et de fiction absolue, absolument rien n'y est vrai. On est confondu d'avoir à donner un démenti aussi complet. Mais ce sont les faits qui le donnent.

Je n'ai pas eu à aller chercher dans Plutarque la prophétesse Marthe, par la raison que les historiens provençaux l'y ont cherchée et trouvée pour moi ; je n'ai pas eu à dépouiller sainte Marthe du patronage et de la protection de la ville de Martigues par la raison que M. Pierre est, à ma connaissance, le seul qui ait fait cette attribution.

Seul, M. Pierre a prétendu que, si l'autre Marthe, la Marthe syrienne, contemporaine du consul Marius, se fixa dans les lieux les plus stagnants de la contrée, ce fut *« uniquement pour plaire à M. Maurras, qui a besoin de la conduire dans les marais de Martigues pour lui donner la place occupée dans les traditions nationales par sainte Marthe »*. Cette folle dépossession de sainte Marthe m'est attribuée par M. l'abbé Pierre uniquement de sa grâce. Je ne me propose pas de le démontrer, je vais le montrer.

Ma petite ville natale, qui s'élève à deux lieues et demie au sud-est de Fos (*Fossæ Marianæ*) d'où partirent, dit-on, les premiers travaux du camp de Marius et le grand canal qu'il creusa, le Martigue, a tiré son nom — *Marthicum stagnum*, l'étang de Marthe, — d'une Marthe qui n'est point celle qui débarqua aux Saintes, ou qui fut l'authentique patronne de Tarascon, car elle lui est antérieure de plus d'un siècle. Les auteurs qui ont traité du Martigue ont si bien distingué les deux personnages qu'ils ne parlent que de la Marthe de Marius.

Page 259 du second volume de sa belle *Statistique des Bouches-du-Rhône*, le comte de Villeneuve, préfet de Marseille sous la Restauration (1824) écrit que la Marthe de Marius

rendait ses oracles dans un lieu écarté et d'accès difficile. Elle avait fixé sa demeure dans les îles dont la réunion forme aujourd'hui la ville de Martigues et qui étaient alors désertes et inhabitées. Cette sibylle, qui joua un si grand rôle dans l'armée de Marius, donna son nom aux étangs boueux dont nous parlons, car Mastramela ou Mastromele, nom donné à l'étang de Berre par Festus Avienus et dont Pline a fait Astromela, signifie à la lettre marais de Marthe (ΕΛΟΣ).

Voilà ce que l'on écrivait il y a quatre-vingt-dix ans, et quarante-quatre ans avant que l'auteur d'*Anthinea* fût au monde.

Après un demi-siècle, en 1862, M. Saurel, auteur de l'*Histoire de Martigues*, page 37, évoque exactement la même origine de nom et de lieu.

Enfin, trente-six ans plus tard, en l'année 1898, dans un savant travail sur *les Paroisses du diocèse d'Aix* (au volume traitant des paroisses de l'ancien diocèse d'Arles), ouvrage revêtu de l'approbation de Mgr Guillibert, alors vicaire général d'Aix et ancien curé-doyen du Martigue, M. l'abbé Constantin, voulant limiter son travail aux faits établis et aux pièces certaines, commence le chapitre relatif au Martigue par ces mots : « *Sans parler des Phocéens et des Celtes, sans faire intervenir Marius et Marthe,* etc... » Mon chapitre d'*Anthinea* ne fut écrit que trois ans après ce chapitre.

Lors donc que le vénérable abbé Constantin s'exprimait de la sorte, ce que M. l'abbé Pierre a bien voulu appeler « *mon travail d'anti-Hercule* » n'étant pas commencé, la prophétesse de Plutarque était déjà installée dans la région depuis fort longtemps. Historique ? Mythique ? C'est une autre question. Légendaire ou réelle, Marthe syrienne revenait sur ces bords bien avant que je fusse né, je n'y suis pour rien, « *sûrement !* » comme dit M. l'abbé Pierre, ni l'effort de lecture et de ruse qu'il me suppose.

Mais qui sait si sans avoir inventé de toutes pièces la Marthe de Marius, sans l'avoir proprement introduite au Martigue, je n'aurais pas, dans la perversité de mon cœur, quelque diable aussi me poussant, tourné et manœuvré l'état des traditions, les données de l'histoire, de telle sorte que, par ma volonté et mon opération, la mémoire de la prophétesse Marthe se soit trouvée enrichie de tout ce que mon artifice aura su enlever à la Marthe chrétienne ? Ce n'est plus tout à fait ce que dit M. Pierre. Mais n'a-t-il pas exagéré quelque vérité de cet ordre ? Avant moi, n'y avait-il pas eu deux Marthes au Martigue ? Sans doute je n'en ai laissé subsister qu'une seule, celle qui répondait aux exigences du paganisme intégral... Si M. Pierre n'est pas de force à se modérer ainsi, telle est l'explication que peuvent se donner les lecteurs raisonnables, car enfin il a écrit en toutes lettres que « *mon propre village* », ma « *chère Mar-*

tigue »[1] se *« fait gloire »* de tirer son nom de l'amie de Jésus. Texte formel, ton péremptoire : comment le dirait-il s'il n'en savait absolument rien ?

Il assure que *« je le sais »*. Non. Je ne le sais pas. Je ne sais pas ce qui n'est pas. Ma petite ville ne se faisant aucune gloire de contenir aucun souvenir de sainte Marthe et sainte Marthe n'y étant pas honorée comme « la protectrice de Martigue », je ne saurais savoir cela. Je sais tout le contraire.

Notre ville, dans son ensemble, est sous le patronage de saint Géniès. La fête patronale la plus importante est célébrée pour la saint Pierre, patron de la puissante corporation des pêcheurs.

Des trois paroisses de la ville, l'une est dédiée à sainte Marie-Madeleine, l'autre à saint Louis évêque, et la troisième à saint Géniès.

Je revois les autels de chacune des trois églises. A Sainte-Marie-Madeleine de l'Ile, sont des tableaux ou des statues du Sacré-Cœur, de saint Joseph, de la Pentecôte, de la Tradition des clefs à saint Pierre, de sainte Catherine, de saint Michel, de saint Antoine, des âmes du Purgatoire, de saint Honorat, du bienheureux Gérard Tenque, fondateur des Chevaliers de saint Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte : je n'y vois pas de sainte Marthe[2]. Dans la même circonscription religieuse, la chapelle de la Congrégation des Filles est sous le vocabulaire de la Vierge, la chapelle de l'Hôpital sous le vocable de saint Jacques. Autres chapelles : la Visitation (à sainte Élisabeth), les Tertiaires de saint Dominique, les Dames du saint nom de Jésus, les Pénitents blancs, ceux-ci fondés en 1306 sous le vocable de sainte Catherine. Je suis né à l'Ile. On n'y a jamais invoqué spécialement sainte Marthe, sauf devant M. l'abbé Pierre : autant dire personne ni rien.

A l'église de Saint-Géniès de Jonquières, il y a des tableaux

1. Ces guillemets m'attribuent une locution que nul de mes compatriotes n'emploiera : *lou Martegue* est masculin.

2. Passant au Martigue en janvier 1914, c'est-à-dire un mois après la publication de ce livre, je me suis aperçu qu'il y avait dans cette église, au-dessus du maître autel, près du plafond, un portrait médaillon de Marthe, faisant vis-à-vis à Lazare. Le frère et la sœur de Marie-Madeleine ne sont là qu'en souvenir de celle-ci. (*Note de 1921.*)

de l'Annonciation, de saint Pierre-ès-Liens et de sainte Marguerite. Sur le territoire de la paroisse s'élèvent la chapelle de l'Annonciade, de la Congrégation des Filles (à la Vierge), des Tertiaires dominicains et de l'ancien Hôpital de la Charité. M. l'abbé Constantin, dans le livre déjà cité, récapitule d'anciennes chapelles : celles des Capucins (dédiée à saint Joseph), de Saint-Éloi, de Sainte-Anne, de Saint-Symphorien, du Saint-Nom de Jésus, des Pénitents noirs, enfin de Saint-Lazare. Saint Lazare fut le frère de sainte Marthe. Nulle trace de dévotion particulière à sa sœur.

A l'église Saint-Louis d'Anjou s'élève un autel des Saintes-Maries, surmonté d'un tableau ancien où fut introduite, après coup, une sainte Marguerite : on n'y relève pas de sainte Marthe. Il y a sur le territoire de la même paroisse de Ferrières, où ma famille maternelle a vécu de tout temps, une chapelle de Saint-Joseph, une chapelle de Saint-Jacques, une Notre-Dame de Pitié, des Pénitents bleus, une Présentation appartenant à la Congrégation des Filles, une chapelle de Saint-François appartenant aux Capucins, une « Notre-Dame de Codde » et enfin l'ermitage de Notre-Dame de Miséricorde qui domine tout le pays. Toujours aucune sainte Marthe. En fait de souvenirs, monuments, témoignages d'un culte spécial, rien du tout.

J'ai cette fortune rare, unique, inouïe, de pouvoir faire toucher du doigt ce néant.

Dix ans comptés après la première édition d'*Anthinea*, c'est-à-dire en 1911, M. le curé de Saint-Louis d'Anjou de Ferrières a placé sous le vocable de sainte Marthe les Dames de l'ouvroir de sa paroisse. La pétulance de M. l'abbé Pierre lui fera certainement crier ici à la restauration d'un ancien culte oublié. Point du tout, la preuve en découle des termes dans lesquels M. le curé dans son *Bulletin paroissial*[1] introduisait cette patronne, qu'il savait nouvelle :

Les Dames de l'Ouvroir. — Quand le Pasteur des âmes, prêchant son Evangile, parcourait les sentiers de la Galilée et de la Judée, plus d'une fois il dut laisser, avec du sang de ses pieds sur la pierre, quelques morceaux laineux de ses habits aux ronces du chemin.

1. *Bulletin paroissial* de Ferrières, septembre-octobre 1911.

Puis après de longs jours de fatigue physique et de peines morales, il dut sentir le besoin d'aller, pour une nuit, dormir sous le toit tendrement hospitalier de Béthanie. Et là, tandis qu'il reposait, à l'heure avancée où Marie méditait encore les paroles de vie, tombées tantôt de ses lèvres divines, la vigilante Marthe réparait les méfaits des épines sur la robe du Maître.

Les dames de l'ouvroir sont les mêmes que les sœurs du Saint-Sacrement. Elles se sont dit qu'en ce bas monde ce n'était point assez de réaliser en soi Marie la contemplative, mais qu'il fallait aussi pourvoir aux nécessités de Jésus. Le sacrifice de nos autels, la présence du bon Maître au Tabernacle, l'exposition du Saint-Sacrement veulent des ornements et des linges sacrés. Désormais c'est aux Dames de l'Ouvroir, sous la direction de Mademoiselle Marie Mandine, la providence de notre sacristie, qu'incombera l'entretien des ornements et du linge sacré.

A ce même Bulletin d'avril-mai 1912, on lit :

Sainte Marthe est *devenue* la patronne des Dames de l'Ouvroir.

Ce *devenue* est clair. Pas un mot d'un autre culte antérieur, si lointain fût-il, de sainte Marthe au Martigue. Aucune allusion à l'induction étymologique pourtant facile, *Martigue, Marticum, sainte Marthe*. Pas l'ombre du souvenir dont le pays se ferait « gloire ! »

M. l'abbé Magnan, alors curé de Ferrières, était particulièrement attentif à toutes nos traditions, et quand il a si complètement négligé le roman de M. l'abbé Pierre, personne dans la ville ni dans le diocèse ne s'en est ému parce que personne n'en avait entendu parler. Il n'y a pas un nom de lieu-dit Sainte-Marthe, à trois lieues à la ronde, en mettant le compas sur l'un quelconque de nos trois clochers. Je vois des Sainte-Marthe à Aix, à Marseille et naturellement à Tarascon, je n'en vois aucune au Martigue. S'il y en a, elles doivent être si peu connues que leur réputation n'est pas venue jusqu'à moi, qui suis du pays, ni par conséquent jusqu'à l'abbé Pierre qui n'en est pas. Son histoire est complètement inventée.

Il nous a même ôté la ressource de supposer qu'un mystificateur habile s'est joué de sa bonne foi. Un mystificateur aurait su son métier, il n'eût jamais appelé « village » une ville qui comporte trois paroisses, dont le diamètre couvre une longueur de plus d'un quart de lieue et dont la population, déchue

aujourd'hui à 5.000 âmes, était encore évaluée, voilà quarante ans, à 8.000 habitants. Elle en comptait 10.000 avant la Révolution, 16.000 avant la peste de 1720. M. Jules Pierre a construit sa diffamation avec des fantaisies qui n'existaient que dans sa tête. Il n'a pas consulté un répertoire géographique. Il n'a même pas eu recours au modeste instrument de travail qui s'appelle un bon dictionnaire. La fausse sainte Marthe, patronne du Martigue, est le simple fruit de sa rêverie malveillante.

II

TEXTES FRANÇAIS, TEXTE LATIN

Malveillance profonde, sans mesure, sans frein et dont j'ignore absolument la source.

Que lui avons-nous fait? Pour ma part, je ne pense pas avoir causé jamais de préjudice à M. Pierre, que j'ignorais profondément avant qu'il se fût porté à tous ces excès contre moi. Mais connaissais-je mieux ces faux témoins du procès de Versailles qui, l'hiver dernier, à la risée universelle, déposaient m'avoir vu porter la main sur un uniforme français? M. Pierre double la dose : c'est l'Eglise et la France qu'il prétend me faire outrager.

Des lettrés délicats pourront s'étonner de nous voir descendre à réfuter de pareilles grossièretés. Je ne saurais leur contester que M. l'abbé Pierre soit au-dessous de la critique. Mais, eux qui censurent, est-ce qu'ils ont craint de ramasser à ce triste niveau l'aliment de leurs perfidies à notre adresse? Si inférieure que soit la situation intellectuelle et morale de l'auteur des *Nouveaux défis de l'Action française,* il est tout au moins de plain pied avec les passions et les intérêts qui se servent de lui.

Peut-être leur est-il un peu supérieur. Sa sincérité n'est aucunement improbable. Supposons-la complète, elle montre à quelles extrémités peut être conduit l'esprit que gouverne un soupçon quand il construit le monde sur des préventions irritées.

Pour faire lever dans sa tête tous ces champignons fabuleux, il a suffi de l'homonymie des deux Marthes et du fait que j'avais noté une confusion populaire entre ces personnages.

J'avais écrit :

Le peuple apprit et conserva ce nom d'autant plus volontiers qu'une autre étrangère de même nom, venue dans la barque de Lazare et de Maximin, aborda, dit-on, dans ces parages au siècle suivant. Les deux types se confondirent, tous deux distincts de l'autochtone et tous deux venus de l'Asie.

En fait, cette confusion notée en ces termes généraux s'est produite non au Martigue, mais dans la zone-frontière du pays de la prophétesse Marthe et du pays de sainte Marthe. Mon livre a même précisé qu'au flanc des Alpilles, non loin des Baux, un rocher que les paysans appellent les *Tres Mario,* c'est-à-dire les trois Maries, est aussi celui sur lequel les doctes ont cru longtemps reconnaître la première Marthe flanquée de Marius et de sa femme Julia. On incline à penser depuis qu'il ne s'agit ni de Marthe, sœur de Marie, ni de Marthe Syrienne, mais de trois personnages de la mythologie celtique. Eh! pour M. l'abbé Pierre, du moment que j'avais parlé d'une confusion qui s'était produite, il était clair qu'elle ne pouvait provenir que de moi ; j'en devais être l'artisan délibéré et volontaire : le nom de Marthe flottant sur les eaux de la mer de Berre et quelques lignes de la *Vie de Marius*, ne pouvant avoir été mis en relation que par moi, j'avais dû tirer de l'oubli universel la Marthe païenne, j'avais dû la substituer à la Marthe chrétienne qui, avant moi, ne pouvait manquer, d'après M. Pierre, d'avoir dominé toute ma contrée. La fable de sainte Marthe, reine du Martigue, et la fable non moins gratuite de son éviction par mon ministère, cette histoire de fleur flétrie et de sainte histoire grattée, découle tout entière, pour mon aimable diffamateur, du programme infernal que son imagination m'a tracé. L'échafaudage peut crouler, mais non sa foi profonde que je ne saurais vivre autrement que pour nuire à la cause dont il s'estime le seul défenseur éclairé. Je le satisferai quand j'aurai fait tout ce qu'il me prête, avec quelque chose de plus.

Ce misérable parti-pris a suivi M. l'abbé Pierre au long de toutes ses lectures. Le même esprit sévit dans ses discussions d'histoire, de morale et de philosophie. Leur résultat, choisi à l'avance, ne sert qu'à illustrer ce qu'il a préconçu de l'inimitié

fondamentale de ma pensée. Il m'est impossible de rien écrire dont M. Pierre ne doive extraire un contre-sens offensant pour les catholiques, choquant pour les esprits honnêtes et diffamatoire pour moi.

Il sera bon d'en fournir ici quelques spécimens.

Dans *Anthinea*, traitant de la décadence du goût d'après la statuaire helléno-romaine, à la suite de considérations portant sur des objets d'esthétique pure, dont une maxime de La Bruyère : *« Il est dans l'art un point de perfection... »* fait le centre vivant, j'avais dit :

Seul, un buste au milieu de cette galerie lugubre manqua de me faire sourire. Il représentait un pauvre homme d'empereur, le vieil Hadrien, épanoui dans son atticisme d'école. Je le jugeai fort à sa place et le saluai en rêvant. Hélas ! tout compte fait, le monde romain s'acquitta mal auprès de la Grèce. A quoi pensaient-ils donc, ces administrateurs modèles, qui ne sauvèrent pas leur éducatrice des pièges que lui ouvraient son intelligence et son ouverture d'esprit ? *Ce furent de mauvais tuteurs.* Non seulement ils ne surent point la guérir des lèpres sémites, mais, tout le mal qu'Alexandrie n'avait pu faire au monde grec, Rome, on peut le dire, le fit. Il est vrai que Rome, à son tour, périt du même mal, en entraînant son lot d'hellénisme et d'humanité.

Retenez ce mot de « mauvais tuteurs ». Il s'applique à la Grèce, à l'hellénisme, à l'atticisme. Ni l'idée religieuse ni l'histoire religieuse n'est évoquée. M. Pierre s'en charge et traduit :

M. Maurras et les athées, ses dignes collaborateurs, adressent aux empereurs persécuteurs un seul reproche, c'est de n'avoir pas assez persécuté, d'avoir été « de mauvais tuteurs » du paganisme expirant.

Seuls me préoccupaient le buste d'Hadrien et peut-être son arc qui dégrade aujourd'hui encore les ruines d'Athènes : M. l'abbé Pierre suppose que je pense aux persécutions contre les chrétiens. Pour vérifier l'hypothèse, il lui suffit de remplacer les mots *hellénisme, atticisme* et *Grèce* par l'expression de « paganisme expirant ». Mais elle est de lui.

Paganisme, hellénisme ; il ne faut pas demander à M. l'abbé Pierre de voir d'aussi pâles nuances. Il y a des couleurs plus fortes qui ne l'arrêteront pas... Au beau milieu de la citation

d'un texte de moi, M. l'abbé Pierre trace avec opportunité quelques points suspensifs afin d'arriver à ces mots, qu'il puisse transcrire en les détournant de leur sens :

« ... Il ne devrait y avoir qu'un cri parmi les moralistes et les politiques sur les dangers de l'hypocrisie théistique. »

M. l'abbé Pierre met *hypocrisie théistique* en grosses lettres et ajoute en note :

Remarquez l'audace de cette expression. M. Maurras est si bien persuadé qu'il n'y a que les niais qui puissent croire en Dieu, que tout homme d'esprit qui déclare y croire est, de ce fait, aussitôt déclaré coupable d'hypocrisie théistique !

Avant de rétablir le passage antérieur à la coupure et profitablement supprimé, disons tout de suite qu'il s'agit dans tout ce morceau, et de la façon la plus explicite, du *déisme non catholique,* de l'idée de Dieu en dehors du catholicisme et très précisément dans les communions séparées.

Dans mes *Trois Idées Politiques*, j'écris, page 11, à propos de la renaissance religieuse provoquée par Chateaubriand, qu'elle a négligé la forte substance de la doctrine, qu'elle a contribué « à notre anarchie religieuse » et que son auteur m'apparaît, plutôt qu'un « épicurien catholique »[1], « un protestant honteux vêtu de la pourpre de Rome ». *« Examinée de près »*, ajouté-je, *« elle diffère seulement par le lustre du pittoresque et les appels aux sens du déisme sentimental propagé par les Allemands et les Suisses du salon Necker. »* A cette dernière phrase s'accroche une note, la note sur « les déistes » renvoyée en appendice à la fin du livre. En tête de cette note, page 58, sont répétées en caractères italiques, de manière à commander et dominer tout le morceau, les cinq lignes sur les Allemands et les Suisses précités, évidemment non catholiques, explicitement désignés comme professant un « déisme sentimental ».

Les Allemands et les Suisses du salon Necker sont mis là en vedette pour affecter tous les développements de la note, note consacrée tout entière au déisme des protestants, sauf au point où je parle explicitement de la théologie catholique, on verra dans quels termes.

1. Expression citée par Sainte-Beuve.

Dès la première ligne j'y demande si *toujours* et dans *tous* les cas, le déisme protestant et à la Rousseau, le déisme de Voltaire ou de Robespierre, est une idée « bienfaisante et politique » et je rappelle qu'elle *peut tourner à l'anarchie*. Où M. Pierre me fait dire qu'il n'y a que les niais qui peuvent croire en Dieu, je dis fort clairement qu'il y a des esprits hypocrites et des esprits passionnés que l'idée de Dieu, quand elle est affranchie des définitions catholiques, *peut* égarer et *peut* troubler.

Dès lors, dans cette page écrite avec un tour épigrammatique dont j'ai exprimé le regret [1], les termes d'*hypocrisie théistique* tombent exactement sur ce qu'ils visent : le déisme philosophique, le déisme du Vicaire savoyard, de Mme Sand, de Hugo, le déisme inorganique et chaotique par lequel les révolutionnaires de la philosophie et de l'art légitiment tous les désordres des idées et des mœurs. Voici les derniers mots du passage que M. Pierre, gêné, a dû remplacer par des points de suspension :

« ... Accru à l'infini, multiplié par l'infini, chaque égoïsme se justifie sur le nom de Dieu et chacun nomme aussi divine *son idée fixe ou sa sensation favorite, la Justice ou l'Amour, la Miséricorde ou la Liberté* ».

C'est à cet endroit, et à cet endroit seulement, à la suite d'une analyse de la perversion qui met l'idée de Dieu au service du caprice individuel, c'est là que j'ai parlé d'hypocrisie théistique : un reproche adressé, de façon expresse, à des fraudeurs non-catholiques, M. l'abbé Pierre s'arrange pour le faire choir sur les catholiques seuls !

Ce n'est pas plus difficile que cela.

Pour me faire appliquer à *tous* les croyants en Dieu ce qui ne s'appliquait qu'à quelques-uns, et non des plus intéressants, il a suffi d'un coup de ciseaux bien placé.

Innocemment ? Je veux m'obstiner à le croire.

1. Note préliminaire des *Trois Idées*, édition de 1912 : « Il me paraît bien vain d'y changer grand'chose, hormis quelques paroles aiguës que j'ai pris plaisir à effacer : s'il fallait tout récrire, je n'aurais pas de peine à m'abstenir d'un certain courant d'épigrammes. L'expression d'un sentiment qui se cherchait côtoie ici, à chaque instant, le formulaire d'une pensée qui se trouvait. »

Dans la même note de mes *Trois Idées,* j'ajoute, à propos de l'idée de Dieu telle qu'elle est conçue, ordonnée, organisée par le Catholicisme :

Admirable système dans lequel chacun peut communiquer personnellement avec Dieu, à la condition de s'élever par ce nom à des pensées plus générales, à de plus généreux sentiments, mais qui ne permet point qu'on attribue à l'Infini ses propres bassesses, ni qu'on en autorise ses rébellions. Le Dieu catholique garde immuablement cette noble figure que lui a dessinée la haute humanité. Les insensés, les vils, enchaînés par le dogme, ne sont point libres de se choisir un maître de leur façon et à leur image. Celui-ci reste supérieur à ceux qui le prient.

M. l'abbé Pierre biffe tranquillement tout ce qui est relatif aux *pensées générales*, aux *généreux sentiments*, c'est-à-dire à l'action positive de la notion catholique de Dieu sur *la haute humanité* qui peut grandir ainsi au-dessus d'elle-même. Moyennant ces deux oublis utiles, il dénonce

..... tout ce qu'il y a de saveur dans cette déclaration de M. Maurras nous montrant dans le catholicisme les insensés, les vils, enchaînés par le dogme.

L'aristocrate Voltaire disait : *Il faut de la religion pour le peuple.* L'aristocrate M. Maurras dit : *Il faut des dogmes pour les insensés et les vils.* Nul ne contestera que M. Maurras n'ait la palme de l'insolence envers la religion.

On me fait dire qu'il faut une religion pour le peuple, à l'endroit même où je rends gloire au catholicisme d'être l'expression religieuse de la haute humanité, et de n'avoir conçu par le nom de Dieu que des qualités vraiment divines en rejetant toutes les autres !

Je m'abstiendrai stoïquement d'examiner si un faussaire eût pu me traduire d'autre façon.

Voici un trait plus délicat.

Je m'étais permis une fantaisie. Analysant un jour, au fil de la plume, à la revue de la presse que je signe Criton, dans l'*Action française*, le jugement de Bernard Shaw sur la femme qui, dit-il, « semble attendre l'homme parce qu'elle est immobile », mais qui en réalité l'amène « par ses résistances affectées à lui demander sa main », « comme l'araignée au centre de sa toile »,

attire la mouche innocente, il m'était arrivé d'écrire en souriant :

On a bien entrevu quelques traits de cette philosophie dans Schopenhauer, mais quelle réfraction et quelle inversion ils ont subie chez l'écrivain anglais ! La créature aux cheveux longs et aux idées courtes devient l'archétype de la Raison : « La femme est au fond un « être de raison, et sa sentimentalité n'est qu'une affectation lui per« mettant de conquérir l'imagination malade de l'homme. »

Ces derniers mots étant de Bernard Shaw, je continuais pour mon compte :

Il ne serait peut-être pas difficile de trouver dans cette opinion le reflet lointain d'une des vues les plus curieuses de la sagesse antique : depuis Pallas Athénê, conseillère d'Ulysse, patronne et oracle d'Athènes, jusqu'à la Diotime, du *Banquet* de Platon, qui instruisit Socrate de la nature de l'amour, il semble bien que les Grecs aient toujours conçu la Pensée comme un Dieu féminin. Le dieu d'Aristote lui-même, le moteur immobile établi au centre de tout, ne ressemble-t-il pas à « l'araignée » de Bernard Shaw ?

Dire que je tiens beaucoup à cette improvisation d'un soir d'humeur philosophante serait mentir. A tout prendre, la page dit ce qu'elle dit. Voici ce que M. Pierre lui fait dire. Il cite en avant-garde ce texte de Proudhon :

« Je hais par-dessus tout un Dieu qui ne s'explique pas, et je m'en délivre en lui disant : Dieu, retire-toi !... Tu n'es que le bourreau de ma raison, le spectre de ma conscience. »

M. Maurras a écrit *de même* : «Le dieu d'Aristote, établi au centre de tout, ne ressemble-t-il pas à l'araignée de Bernard Shaw ? »

Ainsi, je parle d'une certaine conception de Dieu, spécifiquement différente de la conception catholique (d'après laquelle Dieu n'est pas seulement cause finale du monde, mais aussi sa cause efficiente); je parle, en écolier qui joue, du dieu d'Aristote immobile au centre de l'univers qu'il n'a pas créé, et M. l'abbé Pierre me fait parler, comme Proudhon, de Dieu absolument.

J'ai un jour rapporté, dans une chronique de journal évoquant des souvenirs de collège, le classique argument qui fait partie de la démonstration habituelle de l'existence de Dieu et

d'après lequel *il n'y a pas de nombre infini.* Je ne sais pourquoi l'idée de la non-existence de ce nombre semble scandaliser M. l'abbé Pierre, car il écrit en note : *C'est M. Maurras qui souligne;* puis, dans la même page, un peu plus bas, il m'accuse d'avoir « rendu compte » de mon « athéisme » « par l'impossibilité de concevoir un nombre infini » !

Faut-il renvoyer M. Pierre au cathéchisme de persévérance ?

Il est vrai qu'il ajoute tout aussitôt ce texte de moi pris dans un de mes livres, et d'ailleurs sans aucun rapport avec la chronique citée plus haut, postérieure de plusieurs années :

L'infini ! le sentiment de l'infini ! Rien que ces mots absurdes et ces formes honteuses devraient induire à rétablir la belle notion du fini. Elle est bien la seule sensée. Quel Grec l'a dit ? La divinité est un nombre, tout nombre est terminé.

J'avais écrit : *Tout est nombré et terminé.* Nonobstant cette infidélité au texte cité, le lecteur se doute peut-être que l'infini est pris ici dans un sens assez particulier, l'infini en puissance, celui qu'on peut appeler romantique, exactement l'indéfini. J'en vais donner la preuve. Dans le livre d'où il les a tirées, les lignes citées par M. Pierre sont immédiatement précédées de celles-ci qu'il ne cite pas :

... Il existe sous le nom de pensée moderne un amas de doctrines si corrompues que leur odeur dégoûte presque de penser. Vous ne me soupçonnerez pas d'y être allé puiser le fondement de ma philosophie première. Ces doctrines procèdent de quelques docteurs arrogants dont les noms sont difficiles à prononcer. Ils viennent de contrées où l'on jouit peu du soleil et, selon qu'ils sont nés en pays tudesque ou breton[1], ils entreprennent de nous glacer l'univers, ne permettant d'y voir qu'une conjonction de solides atomistiques ou nous perdant dans leur astrologie de l'infini.

J'ai surtout en horreur ces derniers Allemands. L'Infini ! *comme ils disent.* Le sentiment de l'Infini ! Rien que..., etc.

Dans son texte, M. l'abbé Pierre a retranché *« comme ils disent »*, c'est-à-dire comme disent les Allemands. D'une simple sortie contre le mécanicisme anglais et l'idéalisme allemand, qu'il rattache à son ressouvenir embrouillé de l'argu-

1. Il s'agit de la Grande-Bretagne. *Note pour M. Pierre.*

ment du baron Cauchy, M. Pierre a tiré l'effet de scandale qu'il juge propre à m'accabler, et qui fournit, je crois, la preuve lumineuse que l'élémentaire effort d'adaptation exigé par tout document écrit, dépasse entièrement les mesures de sa pensée.

Est-ce toujours la faute de son intelligence et la volonté n'y est-elle pour rien ? On finit par avoir peine à maintenir cette bienveillante hypothèse.

Je lis chez M. Pierre, page 18 de sa brochure :

« M. Maurras loue le suicide chez les hommes victimes de l'infortune ou seulement victimes de leurs passions. »

M. l'abbé Pierre fonde ce beau grief sur deux textes :

Il a lu dans *Anthinea :*

« Qui se sent trahi par les dieux et rejeté de la fortune n'a qu'à disparaître du monde auquel il ne s'adapte plus. »

Disparaître du monde, c'est donc, tout uniment, « disparaître de la vie », aucun autre sens ne paraît possible à M. l'abbé Pierre. Il doit avoir pour cela de fortes raisons.

Sans doute, s'il n'examine pas davantage ce mot de « monde », qui parfois a le sens de société humaine, s'il ne s'arrête pas à l'idée (qui serait charitable) qu'en ce sens disparaître du monde pourrait vouloir dire s'effacer, s'en aller, s'exiler, à la manière du lépreux, de l'ermite ou du bohémien, peut-être même, pour mettre les choses au pis et correspondre à l'imagination catastrophique de M. Pierre, hasarder sa vie à la guerre ou tenter de fortes aventures sur mer, si toutes ces façons de lire demeurent inaperçues ou sont rejetées aussitôt par ce lucide esprit, c'est qu'apparemment le contexte doit écarter toute interprétation honnête : il a vu, ce qui s'appelle vu, que je conseille de mourir.

Moi, je veux bien. Après tout, mon livre date déjà d'assez loin. Qui sait si quelque locution équivoque, échappée aux tristesses du premier rayon de la vie, n'a pas permis à M. l'abbé Pierre de relever la piste des intentions coupables. Rouvrons *Anthinea*. A la page indiquée, je trouve ceci :

« Passé les bouches de Bonifacio, nous avons pénétré dans le cœur du monde classique, patrimoine du genre humain. Ulysse est venu jusqu'ici, Ulysse, le prudent et fertile esprit de la Grèce. S'étant échappé du Cyclope, il aborda dans les parages des Iles Eoliennes, que

des chaînes solides n'avaient pas encore amarrées au fond de la mer. Elles étaient flottantes à la manière de Délos. Eole, cher aux dieux et maître des vents, y régnait. Ce roi, disait Ulysse quand il racontait cet épisode d'un sens si fort, « a douze enfants, six garçons et six « filles. Il a marié les frères avec les sœurs et ces jeunes gens passent « leur vie auprès de leur père et de leur mère dans des festins con- « tinuels où ils n'ont rien à désirer pour la bonne chère. Pendant le « jour, le palais parfumé de parfums délicieux retentit des cris de « joie, on y entend un bruit harmonieux, et, la nuit, les maris vont « coucher près de leurs femmes sur des lits et sur des tapis magni- « fiques. » Emus de pitié sur Ulysse, les heureux furent bienveillants. Ils le retinrent dans les fêtes et les plaisirs pendant un mois entier et, pour avancer son retour, lui livrèrent les vents de la mer enchaînés dans une outre de peau de bœuf.

Mais lorsque, par son imprudence et le pauvre esprit de ses compagnons, Ulysse leur revint, fouetté de nouvelles tempêtes, éprouvé de nouveaux revers, Eole n'eut que de l'horreur. « Va-t-en, s'écria- « t-il, du plus loin qu'il l'eût aperçu, fuis au plus vite de cette île, ô « le plus méchant de tous les mortels. Il ne m'est pas permis ni de « recevoir ni d'abriter un homme que les dieux immortels ont déclaré « leur ennemi. Va, fuis, puisque tu viens dans mon palais chargé de « leur haine et de leur colère. » Ulysse qui trouvait Eole inhumain, ne l'accusa pas d'injustice. Le plus sage et le plus patient des hommes savait qu'il convient de ne pas être trop malheureux. C'est une espèce de devoir. Qui se sent trahi par les dieux et rejeté de la fortune n'a qu'à disparaître du monde auquel il ne s'adapte plus. Ulysse, il est vrai, persista et le héros supérieur aux circonstances par la sagesse éleva son triomphe sur l'inimitié du destin. »

Comme on le voit, l'idée de suicide ne se trouve ni indiquée ni impliquée dans cette page ; non seulement je n'y saurais *louer* une idée qui en est absente, mais mes derniers mots *louent* exactement le contraire du suicide, la persistance de l'effort courageux, la supériorité possible de l'homme sur le destin. Il est vrai que M. l'abbé Pierre a soigneusement omis cette fin.

Tel est le premier texte invoqué pour bien établir que je donne à la France des maximes pisithanates. L'accusation de M. Pierre est entièrement inventée. Elle est même opposée à l'idée que j'ai exprimée sans ambages et en toutes lettres.

Le second texte sera-t-il plus avantageux ? Il faut citer :

Il (M. Maurras) écrit de même : « Celui qui souffre trop de haïr ou de trop aimer sera contraint ici (à Florence) de retourner au dehors la pointe de son sentiment. Il obtiendra la force de se délivrer par

un acte. Et cet acte sera facile encore, car la ville regorge de conseils et d'indications raffinées. »

Tout d'abord les lecteurs de mon livre observeront que le texte n'en est pas exactement copié. Je n'ai pas dit « facile », mais « facilité ». Je n'ai pas dit : « Celui qui souffre trop de haïr ou de trop aimer. » J'ai dit : « Celui qui souffre de trop haïr ou de trop aimer. » Je n'ai pas écrit « retourner », mais bien « tourner ». En outre, quelque latitude que l'on accorde à la fantaisie des copistes, on recherchera vainement, dans les lignes qui précèdent, soit l'éloge, soit la simple pensée du suicide. Admettons que nos sentiments, à force de s'aiguiser en pointe cruelle, deviennent comparables à des poignards toscans, est-ce que je conseille de retourner cette pointe immatérielle contre soi-même? Je conseille tout le contraire ! Lisez : l'air de Florence nous contraint à tourner cette pointe « au dehors ».

J'ai pris la peine d'ajouter qu'ainsi l'on se délivrera par un acte. Assurément, c'est bien un acte que celui de Werther et de Rolla, mais ce n'est pas le seul au monde. Il y en a même un nombre infini de beaucoup plus doux. M. Pierre croit-il que ce soit le seul qui délivre? Mais se délivrer par un acte, cela peut consister aussi bien à faire un sonnet ou un pèlerinage qu'à mettre par écrit la déclaration de sa flamme ; cela peut signifier encore un parti décisif et réparateur : le choix d'une carrière, la réponse à l'appel d'une vocation. On se délivre par un acte quand après avoir bien lanterné, on décide d'agir et que l'on agit. L'atmosphère florentine, stimulante au sublime pour le lettré imaginatif et sensible, irrite la passion, échauffe le rêve, enfin conduit les sentiments à leur état défini de conscience supérieure et, la limite ainsi touchée, les jette ou les réduit à l'acte. Tout cela est en toutes lettres, huit lignes après les lignes que M. l'abbé Pierre a citées de travers.

Ayant redit que Florence m'apparaît comme un *Musée des passions*, j'ajoute :

... mais de passions vivantes, non de celles qui sont inhumées et incinérées ; rempli, non de débris sans fonction, sans usage, ni des lambeaux livides d'anciens corps déchirés et liquéfiés, mais peuplé, *en vue de la vie*, de ces formes incertaines et fumantes encore, sortes

de mannequins préparés au métal ignescent qui s'échappe du bouillonnement d'un grand cœur... Parmi tant d'exemplaires et de schèmes possibles que lui montrent les vastes promenoirs du riche musée, un jeune être distinguera sans hésitation ni retard, *les caractères de sa vie* et les deux ou trois grandes règles de sa pensée.

« En vue de la vie. » M. l'abbé Pierre a lu : « En vue de la mort. » Je répète : des « caractères de la vie », des « grandes règles de la pensée ». Ces termes, qui supposent un développement à venir, n'auraient point de sens s'ils contenaient l'idée de se porter le coup fatal. M. l'abbé Jules Pierre l'y a trouvée facilement. Il lui a suffi de n'avoir aucun égard à ce qu'il lisait ou de le prendre au contre-pied. Le oui, c'est le non. Le blanc, c'est le noir. A lire ainsi, on peut réussir à tout coup les tours qu'on se joue à soi-même.

Cette douce manie de l'inexactitude s'égare parfois sur des points insignifiants et qui ne peuvent même pas me nuire. Le démon de l'erreur de fait mène la plume de M. Pierre. Si j'écris que l'on a cru reconnaître une figure sur un rocher des Alpilles, cette roche du pays d'Arles devient chez notre abbé *une pierre du mont Sainte-Victoire*, c'est-à-dire qu'elle est magiquement transportée dans le pays d'Aix : encore a-t-il soin de mettre mon texte, qui n'existe pas, entre des guillemets que le lecteur prendra pour une citation littérale. Si j'ai le plaisir de me dire élève du « Collège catholique d'Aix », il répète obstinément du « Petit Séminaire » et, bien que le chemin du séminaire au collège soit beaucoup plus court que de Sainte-Victoire aux Alpilles, on se demande à quoi peut servir d'ainsi voyager d'erreur en erreur.

M. Pierre ne me fait pas l'honneur de me réserver le privilège de ses caprices transformateurs. Un autre collaborateur de l'*Action française*, M. Pierre Gilbert, avait dit qu'il faut « tenir la vie comme un navire tient le flot ». M. l'abbé Pierre répond : « C'est sans doute une manière prudente de dire qu'il faut se laisser aller où pousse le vent. » On a écrit « tenir », il lit « être tenu ». Le moyen de résister à ce diable d'homme !

Tel il est toujours et partout. La fréquence de son erreur n'a d'égale que la majesté innocente avec laquelle il s'y enfonce, s'y carre et s'y étire comme un heureux gaillard qui a trouvé son port. Nulle idée de rectifier, nulle crainte d'avoir à regretter

un jour. La sombre et merveilleuse image qu'il s'est faite de nous sort de son cœur à la manière de ces fumerolles de brume qui s'étendent et s'épaississent entre le regard et les choses. Elle a réduit à rien son ancienne habitude de déchiffrer la lettre moulée. Les discours rédigés dans le clair et commun langage français perdent leur sens dans le chemin qui va des yeux à sa pensée; le latin, langue de l'Église pourtant, ne lui est pas devenu moins étranger. Dans une épigraphe romaine de ma composition, la phrase qui commence ainsi : *Optumo Sive Pessumo Pejori Tamen Et Meliori* apparaîtrait à tout élève de septième formée d'un superlatif suivi d'un comparatif qui le gouverne; elle serait donc traduite *A la chose* (ou à l'être) *encore pire et meilleure que le meilleur ou que le pire...* Mais la version correcte priverait M. Pierre de l'un de ses plus beaux effets : il ne pourrait plus m'accuser de rédiger une « dédicace blasphématoire à la divinité considérée comme le « principe du bien et du mal, ce qui est l'expression la plus « formelle et la plus effrontée du nihilisme manichéen »; pour avoir le plaisir de m'asséner toutes ces gracieuses sottises, M. l'abbé Pierre prend la responsabilité de mettre à mon compte l'abject non-sens que voici : *« Au Très Bon ou au Très Mauvais, du moins, au pire ou au meilleur... »*

M. l'abbé Pierre ayant déclaré qu'il a l'épithète vive en horreur et ne m'ayant comparé en somme qu'à M. Thalamas, quand il aurait pu m'égaler au traître Dreyfus, je lui rendrai sa politesse et m'abstiendrai de donner aucun nom de quadrupède ou d'oiseau à ses thèmes et à ses versions. Je n'ai du reste pas encore trouvé une explication raisonnable de ses erreurs. Distraction monstrueuse ? Ou pure démence ? Dans tous les cas, à chaque ligne, son emportement effréné fait sentir l'aptitude à être mis en mouvement plutôt qu'à se mouvoir lui-même, à se laisser manœuvrer et conduire plutôt qu'à agir et penser. Considération qui doit éveiller notre indulgence, puisque les mauvais coups qui arrivent par lui peuvent ne pas venir de lui et lui être suggérés de l'extérieur.

Pour achever de le griser et de le mettre hors de sens, on lui fait beaucoup de guirlandes. Il se rengorge de celles que lui ont tressées les députés de l'*Action libérale populaire,* mais nous aimons encore mieux le compliment d'une petite feuille ita-

lienne, la *Settimane sociale,* qui, passant en revue les compilations de M. Pierre, les appelle *gli studi accuratissimi compiuti con finezza di intuizione e profondità di dottrina da un nostro carissimo amico, l'abbé J. Pierre, di Parigi, conoscitore perfetto di uomini e di cose :* « Très soigneuses études « menées avec finesse d'intuition et profondeur de savoir par « un très cher ami à nous, l'abbé J. Pierre, de Paris, connais- « seur parfait des hommes et des choses. »

Je demande pardon au costume que porte M. l'abbé Pierre, à ce visage humain dont il est décoré, pour la bouffonnerie et la mélancolie des louanges qu'il a bien fallu rapporter !

III

LE PROBLÈME DES INTENTIONS

Cet « intuitif, délicat et profond », ce « parfait connaisseur des hommes et des choses » ne s'est pas contenté d'exposer et de critiquer les propositions émises par l'*Action française.* M. l'abbé Pierre s'est flatté surtout de pénétrer notre dessein et d'amener au jour le secret de nos intentions criminelles.

D'après lui, les plans de campagne suivis par nous, sont fort différents de ce qu'ils paraissent, et, quand on les examine avec sa méthode, si sûre, ils ont bientôt fait de révéler une « dérision sanglante » non point seulement de l'Église, mais des institutions au salut desquelles nous feignons de nous dévouer. M. l'abbé Pierre nous reconnaît sans hésiter pour une compagnie de loups vêtus de l'habit du berger. Ce que nous affectons de couvrir et de recommander trouve en nous de ces ennemis sournois, qui sont les plus cruels de tous. Notre respect du prêtre, du soldat, du juge, notre amour de l'autorité, tout autant de grimaces perfides ! Au fait, je ne suis pas Français, et cela se devine : il suffit de prendre garde à ce que je préfère Jules César — mon « divin Jules » — à Vercingétorix. Je ne suis pourtant pas Romain, bien que j'en aie la prétention : M. Pierre remarque que j'ai mis une épigraphe de Rabelais[1]

1. « *Qui vous meut ? Qui vous poinct ?* » Pour moi, qui l'y ai mise, cette épigraphe signifie qu'il n'y a pas lieu de pousser des cris d'étonnement à la lecture du *Syllabus,* qui est la plus simple et la plus naturelle des choses.

à mon commentaire du *Syllabus;* en faut-il davantage pour dévoiler à qui sait voir que « sous le masque d'une admiration affectée », je ne ressens que « haine et mépris » pour le document pontifical... Une série de preuves de la même vertu fait ainsi apparaître que nous ne sommes même pas monarchistes : la cause de la royauté sera trahie par nous, à fond.

Le lecteur qui commencerait à craindre pour sa raison est prié de se rassurer; nous n'allons pas recommencer à lui soumettre les effarantes combinaisons de textes qui servent de substance au raisonnement de M. l'abbé Pierre, mais, avant de pousser plus loin, nous avons le devoir de faire observer que la folle thèse d'un profond dessein antireligieux, antipatriote et antiroyaliste nourri et poursuivi par l'*Action française* n'est pas un ornement de pure fantaisie : cette thèse sert un intérêt, elle rend aux employeurs de M. Pierre un service très défini qu'il est important de connaître.

L'utilité de cette folie, aménagée dans l'intérêt de ses inspirateurs, c'est, tout bonnement, de créer une espèce de ressemblance entre la situation des « incroyants » d'*Action française* et celle des catholiques poursuivis ou condamnés comme modernistes. Les modernistes ont déterminé des infiltrations protestantes, libérales et rationalistes dans le monde catholique français : l'*Action française* n'aurait-elle pas déterminé des infiltrations païennes ? Rien ne serait plus profitable que d'établir l'existence d'une infiltration symétrique, bien que toute contraire, due à nos efforts ténébreux : portant aussi nos coups secrets au dogme, à la morale ou à la discipline, nous deviendrions (fort justement, ma foi) justiciables des mêmes rigueurs. Les sollicitations de textes, les interprétations absurdes, les faux matériels qu'on a trouvés dans les chapitres précédents doivent être entendus par rapport à cette manœuvre. Elle ne tend qu'à nous assimiler par une analogie artificieuse aux prêtres et laïcs qui ont été l'objet des sévérités du Vatican.

Tel est l'intérêt et telle est la fable. Il serait misérable de la combattre. Mais il est bon de rétablir la vérité sur notre pensée, telle que nous l'avons toujours dite, agréable ou non, commode ou non, mais pure. Nous ne nous en sommes jamais cachés. Cette vérité, c'est qu'à l'*Action française*, image réduite mais fidèle de notre patrie au XIXe siècle et au XXe siècle, il y a, côte

à côte et souvent la main dans la main, des croyants et des incroyants. Comme le pays, comme ses provinces, ses villes, ses villages, comme ses familles elles-même, l'*Action française* comporte bien des dissentiments religieux. Ainsi que le disait un ecclésiastique de nos amis, *est-il, en France, un prêtre ou un moine qui ne compte pas d'incroyants dans sa famille ?* La seule différence entre notre ligue et la France, c'est qu'à l'*Action française*, la situation, si elle est délicate comme partout, est plus franche que nulle part.

La situation est délicate, parce que tous les croyants qui rencontrent des incroyants sont exposés à vivre, à frayer, à travailler avec eux, et que vie et travail en commun comportent des risques matériels pour la foi. Il ne servirait de rien de prétendre qu'une collaboration s'exerce sur le terrain purement politique. Nous le savons très bien, la philosophie, la morale et la religion exercent un contrôle de droit sur un grand nombre de questions qu'aborde ou qu'effleure la politique, surtout traitée d'une certaine hauteur. Nous n'avons pas à faire les modestes sur l'importance de notre dessein directeur : pour être politique, il n'est pas médiocre, il vise très haut, puisqu'il veut opérer la Contre-Révolution française, en ralliant et réorganisant toutes les forces positives de la nation.

Nous ne pouvons dès lors manquer de mettre en jeu des pensées ou des sentiments qui, dans l'ensemble et le détail, ressortissent soit au *dominium*, soit au *condominium* religieux : au domaine que la religion partage avec d'autres puissances et au domaine qu'elle s'est particulièrement réservé. Il n'est pas niable que ces interférences du politique et du religieux peuvent et doivent éveiller dans la conscience catholique, et en très grand nombre, les cas, les doutes, les questions, les scrupules, tant généraux que personnels.

Telle est, en termes nets, la position des catholiques à l'*Action française*. En ai-je diminué la difficulté ? Je ne le crois pas.

Si je puis ajouter que leur situation est ici très franche, c'est qu'elle y est connue et définie lumineusement. On la trouve chez nous beaucoup mieux définie, j'ose le répéter, qu'on ne la trouverait dans la vie générale de la France contemporaine. Là, le catholique français est exposé, à tout instant, au com-

merce obligatoire et au contact inévitable des incroyances ou des croyances les plus différentes des siennes : mais c'est bien souvent sans qu'il puisse en connaître exactement grand'chose, parfois aussi sans qu'il lui soit possible de montrer impunément sa propre pensée, car le milieu administratif, l'État entier sont contre lui. A l'*Action française*, où l'autorité directrice proclame le respect du catholicisme, où les esprits sont expurgés des passions et des intérêts anticléricaux, il y a de plus l'avantage du grand jour. Qui est croyant s'en fait gloire. Qui est incroyant jugerait déloyal de ne pas en faire déclaration. Nulle confusion n'est possible. M. Laberthonnière a bien écrit de nos amis incroyants qu'ils *« se reconnaissaient le droit de se dire plus catholiques que n'importe qui »*. Mais, à peine connue, l'imputation a été repoussée d'un revers de main par Lucien Moreau[1] :

> Nous ne nous sommes jamais reconnu rien de tel, et nous avons vingt fois dit expressément le contraire, savoir que nous sommes non pas catholiques, mais les amis respectueux et dévoués du catholicisme. Ou M. Laberthonnière a rêvé, ou il en prend singulièrement à son aise avec les vérités qui le gênent : on voit dans les deux cas ce que peut valoir sa critique.

Partout où l'on sait ce dont il s'agit quand on prononce le nom de l'*Action française*, on sait qu'un des reproches faits aux incroyants de ce groupe aura été de trop dire, de dire trop honnêtement qu'ils ne partagent pas la foi catholique de l'immense majorité des Français morts et vifs. Avec des nuances diverses, qui vont du profond regret amical au sensible ennui de ne pas trouver trace de fausse diplomatie parmi nous, ce reproche signifie que nous serions bien plus gentils, bien plus commodes à vivre et de recommandation plus aisée si nous insistions moins sur cette malheureuse diversité religieuse. Mais tous les catholiques vraiment pénétrés et sérieux, en regrettant à haute voix l'état d'esprit qui nous sépare, nous approuvent complètement de ne pas en escamoter la formule. C'est au plein jour qu'on peut et que l'on doit traiter : le traité, dût-il entraîner parmi ses conséquences une séparation, restera

1. *La politique de l'Action française. Réponses à MM. Lugan et J. Pierre*, par Lucien Moreau et Léon de Montesquiou.

pourtant un accord en ce sens qu'il aura été échangé des demandes et des réponses précises, dont le sens n'est point double et dont la netteté devra laisser, de part et d'autre, un sentiment d'estime, un distinct souvenir de droiture et d'honneur.

Enfin, s'il était supprimé entre nous, ce tête-à-tête des Français croyants et des Français incroyants n'en subsisterait pas moins dans le pays, et la question reparaîtrait posée dans de moins bonnes conditions, en termes aggravés, obscurcis. De toute manière, il faut la résoudre, cette question : — Dans un pays si divisé de sentiments et de croyances, où l'unité de foi est loin de se refaire, comment les catholiques trouveront-ils la paix ?... Bien posée, la question pratique paraît pouvoir être réglée par nos solutions, telles qu'on les formule et telles qu'on les pratique chez nous : nos solutions comportent l'autonomie complète du catholicisme énoncée, proclamée par un État faisant profession de la respecter. Plus on connaît la prise de l'État sur la société moderne, plus on se persuade qu'il n'y a point d'autre solution pacifique : la neutralité ou le droit commun constituent d'insolentes primes d'encouragement à l'offensive des confessions dissidentes. L'autonomie expresse du catholicisme comporte la reconnaissance de sa primauté. C'est le moyen sûr d'éviter à l'Église et à l'État des guerres cruelles.

Les membres de l'*Action française* qui n'ont pas la foi catholique sont des premiers à reconnaître qu'on n'entreprend rien contre l'autonomie de l'Église qui ne se retourne aussitôt contre la nation et généralement contre la société et le genre humain. L'histoire est bien d'accord avec l'analyse sur tous ces points. Il faut en tenir compte ou sortir des réalités de la politique religieuse française.

Pour en tenir un compte véritable, que faut-il ? D'abord, sans doute, le vouloir bien ; mais, en outre, connaître le catholicisme tel qu'il est. J'y ai mis, pour ma part, un soin particulier. J'ai décrit de mon mieux les caractères spirituels, moraux, historiques, sociaux de l'Église romaine, et cette étude, à laquelle j'ai apporté l'esprit de soumission impartial qu'il faut appliquer à l'étude des faits, a été jugée en général, non point irréprochable certes, — je ne suis pas théologien — mais, dans

ses grandes lignes, juste et exacte. Assurément, ni mon langage, ni ma pensée ne peut être toujours de nature à satisfaire la conscience catholique en ce qui touche à l'appréciation du dogme sacré ou à l'énoncé de l'histoire ecclésiastique ; mais si, sur l'un ou l'autre des deux sujets, une entière satisfaction eût été donnée par mes semblables et par moi, la difficulté se serait évanouie, le problème examiné ne se serait plus posé, il n'y aurait eu à l'*Action française*, il n'y aurait en France que des catholiques parfaitement orthodoxes.

Nous n'en sommes pas là.

Je ne demande point s'il est bon qu'il y ait une *Action française*. Doit-il y avoir une France, même divisée et déchirée entre les factions ? Je n'ai rien à répondre à qui voudra considérer l'existence de la patrie française comme un bien purement négligeable. A ceux qui sentent comme moi, j'ose dire que le problème qui subsiste si la France subsiste, est celui d'y faire coexister les croyants qui existent et les incroyants, qui existent aussi, sans sacrifier le premier des biens de l'Église, à savoir sa constitution. Comment pourront-ils se tolérer, se supporter les uns les autres sans toucher à ce bien précieux ?

Une action politique française n'a point l'objet immédiat de guérir des dissentiments qui portent sur l'être premier et dernier de toutes choses. Cette action correspond cependant à des nécessités et à des besoins qui ne sont pas contestables et dont la bonté, pour être théologiquement secondaire, ne semble pas à mépriser. C'est à rendre cette action possible, c'est à réaliser ce bien que nous travaillons.

Ceux d'entre nous qui ne peuvent penser comme les catholiques se sont fait un devoir de tout combiner pour éviter de les choquer à la légère, et de les contrarier par mégarde. Ce n'est point parmi nous que l'on a pu exhorter les catholiques à professer leur religion à la manière de Bossuet ou de Fénelon, ni qu'on a opposé aux décisions du dernier Concile la « tradition » des théologiens gallicans ou les visions d'un fidéisme condamné. Là-dessus, justement parce que les méprises innocentes étaient possibles, nous avons tenu à aller aux limites de la rigueur : quand l'Institut d'*Action française* s'est fondé, la question d'un enseignement catholique s'est posée naturellement en première ligne; pour signifier ce qui doit être entendu

par catholicisme, un non-croyant proposa la fondation d'une Chaire du Syllabus. De cette façon, personne ne se trompait et personne n'était trompé.

Ces procédés dont l'inspiration semble sans reproche eurent pour effet naturel de nous attirer l'attention, puis la faveur de ceux des ecclésiastiques français dont la doctrine générale était estimée la plus pure au point de vue du Siège romain, tandis que le clan libéral et moderniste s'agitait avec une remarquable unanimité contre nous.

Nous avions eu pour nous, dès nos premiers efforts, quelques-uns des hommes éminents qui, en 1892, avaient fondé la *Vérité française*, autour d'Élise Veuillot, à leur tête, M. l'abbé Charles Maignien dont les encouragements sont contemporains de nos plus anciens travaux politiques ainsi qu'en témoigne son livre *Catholicisme*, *Nationalisme*, *Révolution*. Son suffrage fut confirmé par ce qu'on pourrait appeler l'école de l'évêque de Poitiers, Mgr Pie, et aussi l'école de l'*Association catholique* dont M. l'abbé de Pascal, notre vénéré collaborateur et ami, demeure le premier représentant dans l'ordre du clergé. De cette façon, abstraction faite de toute arrière-pensée politique, on trouva de tout temps dans la zone de l'*Action française*, ceux des catholiques français qui étaient le moins capables de transiger sur les principes et dont l'attitude intellectuelle et morale correspondait aux initiatives dogmatiques ou disciplinaires qui marquent la fin du pontificat de Léon XIII et tout le cours du pontificat de Pie X.

Car les événements furent assez malicieux pour fortifier nos raisons en les vérifiant contre ces amis personnels (nous en avions partout) qui nous frondaient en souriant.

Nous objections à certains historiens et romanciers de la philosophie religieuse : — Ce que vous dites là peut être bel et bon, bien que fort déplaisant, à notre humble avis ; mais ce sera tout ce que vous voudrez, excepté du catholicisme. Nous n'irons point de ce côté-là. Cela n'a aucun avenir... Et l'encyclique *Pascendi* vient en effet déclarer, peu de temps après, que, au point de vue catholique, il fallait rejeter absolument ces doctrines.

Même confirmation de pronostics, en ce qui touchait le *Sillon*. Pendant sept ans entiers, l'auteur du *Dilemme de Marc*

Sangnier disait à son héros : — Prenez donc garde que de telles propositions exorbitent le catholicisme ; il est impossible qu'elles ne soient point désavouées tôt ou tard... Ce qui est arrivé. Ce qui ne pouvait pas ne pas arriver.

Nous n'y étions pour rien. Nos pronostics étaient aussi objectifs que la couleur de l'air ou l'heure du jour. Il restait les hommes. Quelque modérés qu'eussent été nos triomphes, ceux que nous avions avertis inutilement devaient finir par extravaser en nous leur personnalité avec ses rancunes et ses passions, mais aussi leurs croyances. C'est ainsi qu'ils nous imputèrent cette prétention à une orthodoxie de foi dont nous estimions n'avoir même pas le droit de nous occuper.

Nous n'avons jamais parlé d'orthodoxie ni de foi. Ce que nous avons dit, et redisons, c'est que la politique religieuse de la France doit être catholique et comporte le privilège [1] du catholicisme dans la société comme dans l'État. Ce programme est le seul point sur lequel nous ayons qualité pour entrer en discussion avec les libéraux. Mais ils tiennent à fuir cette discussion. Ils préfèrent se rappeler tous les torts qu'ils ont faits ou laissé faire à leur propre programme et, armés de ce beau souvenir, nous répondre qu'un programme n'est qu'un programme, que nous avons beau jeu à le rédiger dans l'éther et que, somme toute, il n'est guère lié qu'à notre goutte d'encre et à nos feuilles de papier.

Cependant, ce programme adhère assez visiblement à toutes les racines de nos pensées. Faut-il expliquer que voilà une garantie de sérieux ?

Les rencontres qui s'opèrent sur ce programme expriment la convergence de dispositions intellectuelles profondes, ces dispositions visent des matières autrement graves que l'objet courant des alliances que l'on conclut tantôt pour des campagnes de presse ou des campagnes électorales, tantôt pour le choix d'un candidat aux portefeuilles ou aux sièges. Nous ne nous bornons pas à tomber d'accord qu'il faut un Roi à la France ou que la royauté en France est de tradition catholique : notre accord représente la synthèse de communes vues générales sur les maux de l'Individualisme et de l'Étatisme ; l'accord

1. J'emploie ce terme de *privilège* au sens large et courant.

vient, par exemple, de ce que, pour nous tous, l'enfant appartient aux parents et non à l'État ; que l'école dépend non de l'État, mais des familles soutenues ou suppléées par d'autres organisations autonomes ; que la législation du mariage comporte l'indissolubilité ; que l'autorité publique ne repose pas sur la volonté du peuple ; que la source réelle en est l'intérêt commun, en latin scolastique *bonum commune ;* que ce bien commun a des règles qui dépendent de la nature des choses et des gens, de leur place et de leur fonction sur la terre ; que, par conséquent, le sort des collectivités naturelles n'est pas livré à la fantaisie ni à l'arbitraire des individus qui les forment, il dépend de lois fixes, indépendantes de nous et nos supérieures, qu'il est possible de connaître avec exactitude [1] et,

1. Il est intéressant de voir comment un ecclésiastique dont la pensée est singulièrement éloquente et communicative, M. l'abbé Appert, a exprimé cette notion d'un ordre naturel aux sociétés :

« ... Déclarons-le hardiment aux hommes politiques : La voie. la vérité, la vie, c'est le Christ. Tout ce que vous bâtirez en dehors de cette pierre fondamentale croulera.

« Mais qu'est-ce que le Christ ? Le Christ est une personne qui s'appelle le Verbe, la Sagesse éternelle, la Raison immuable, la Vérité subsistante, par qui le monde a été fait, et sans laquelle rien n'a été fait.

« Dans cette Raison qui est une personne puisque la Pensée de Dieu ne peut être que comme Dieu, éternelle, pleine, immuable, vivante, luit, de toute éternité, l'ordre des choses créées : les lois des êtres, l'équilibre de l'univers, la constitution vitale des plantes, des animaux, des hommes et des anges.

« Avant d'être l'auteur de la grâce, le Verbe est l'auteur de la nature. La société humaine est fondée sur les lois de la nature ; la grâce les redresse, les assouplit et les élève ; elle y ajoute un nouvel élément d'un ordre supérieur, mais elle ne les contredit pas, elle ne les abolit pas. M'établir dans l'ordre de la grâce, en écartant du pied l'ordre de la nature, c'est poser l'accident sur lui-même, sans substance. L'humanité subsiste sans l'Eglise comme le sauvageon sans la greffe : elle ne subsiste pas sans le Verbe, c'est-à-dire en dehors des lois établies par la Raison divine au cœur même des choses.

« Que des catholiques arborent le Christ contre le Verbe ! N'est-ce pas chez les catholiques que le Christ, qui siège à Rome, releva tant d'erreurs contre le Verbe, c'est-à-dire contre la Raison, et contre l'ordre naturel dans ce recueil qui, sous le nom de *Syllabus,* offusqua tant d'éminents chrétiens ? Ils l'interprétèrent, le travaillèrent, le tordirent, finalement l'enterrèrent, et ils reprirent leurs déclamations sur le nouveau régime de la Liberté de conscience, de la souveraineté du peuple, de l'égalité des cultes devant la loi, de la Séparation de la Politique et de la Religion, principes qu'ils appelaient le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne, et que Rome, devenue, dans un siècle insensé, l'unique soutien de la raison naturelle, de l'expérience et de la tradition naturelles, condamnait d'autant plus nettement que c'étaient de ses meilleurs fils qui la suppliaient de s'y rallier.

« Ce sont des catholiques qui depuis trente ans ont élevé comme étendard sur le peuple chrétien, un Christ signataire des Droits de l'Homme, un Christ simple citoyen, un Christ, jeune époux de la jeune Démocratie, un Christ de la Liberté et de la *Marseillaise,* un Christ acharné surtout contre l'autorité traditionnelle et

dès lors, d'utiliser à peu près comme on fait des autres lois de l'univers...

Par là, les vues qui animent chacun des incroyants d'*Action française*, quelle que soit sa philosophie personnelle, les doivent attirer vers l'ordre naturel catholique et, sur les mêmes points précis, ces mêmes vues nous éloignent aussi des différentes communions religieuses qui sont, en France, les plus opposées au catholicisme, à savoir le protestantisme, la maçonnerie et le monde juif.

Par là encore, ce qui retrancha de l'Église toutes ces sectes, c'est ce qui nous rapproche d'elle. Ce rapprochement d'ordre politique et social se répète en matière de littérature, d'art, de mœurs : rencontrant les mêmes adversaires individualistes, nous rencontrons aussi dans les mêmes accords, limités et précis, la pensée organique des catholiques religieux.

Contre eux et contre nous se prononce l'esprit des révolutions de la France et de l'Europe au siècle écoulé. Pour eux et avec nous, se prononce la volonté de réorganiser. Fuir l'anarchie, rechercher l'ordre, est-ce une raison méprisable de se trouver réunis et retranchés dans le même camp? Un commun désir de la paix dans l'ordre ne peut-il pas fonder une action commune, pour un pays aussi profondément troublé que la France? C'est le contraire qui choquerait! Comment les défenseurs de l'ordre se désintéresseraient-ils de l'Église? Les catholiques ont-ils avantage à refuser le concours de défenseurs réfléchis et courageux de l'ordre public?

Le sérieux de ces accords et du programme qui en découle est donc certifié par la force et la profondeur de leurs raisons d'être au fond de nous-mêmes.

la sujétion légitime : les meilleurs, un Christ indifférent au gouvernement temporel des sociétés dont il est le fondateur et le législateur.

« Combien est plus respectueux le positiviste à qui Dieu n'a pas encore accordé le don de la foi, mais qui cherche avec une entière sincérité dans l'histoire, dans les épreuves des peuples, dans la Grandeur et la Décadence des Empires, dans les témoignages successifs et identiques des grands hommes la lumière du Verbe, c'est-à-dire les lois de la vie! Il regarde l'Église Romaine ; il y rencontre parfaitement pures toutes les parties de la Sagesse qu'il a démêlées çà et là dans les ruines du monde. Il admire l'admirable harmonie de son dogme et de sa discipline avec ce qu'il a reconnu des conditions du bonheur ; du bonheur éternel? Il ne sait pas : mais du bonheur individuel, familial, social, national dans l'empire du Temps. Il félicite, il envie ceux qui l'ont prise pour leur guide vers la société invisible, elle les introduira comme Béatrix aux plus hauts royaumes de la Vie. »

Reste à les vérifier par leurs résultats.

Car il y a des résultats. Nous ne vivons pas dans le simple face-à-face de notre plume et de notre papier, ni dans le pur essor des spéculations de la philosophie. Beaucoup plus et infiniment plus qu'aucun des hommes politiques de l'opposition parlementaire, l'*Action française* agit : elle a donc eu à régler et à trancher souverainement dans l'ordre de son action ces questions pratiques qui sont des questions de gouvernement; l'accord conçu par nous a été aussi pratiqué et vécu. Son application a eu lieu dans une enceinte très limitée, assurément, — ce qui peut affaiblir la valeur de l'expérience, — mais avec des moyens matériels inférieurs à ceux dont dispose un gouvernement établi, — ce qui apporte à notre expérience une signification et une force probante supérieures.

Eh ! bien, d'après ces résultats réels du concert d'*Action française* à l'intérieur de nos groupes, la situation des catholiques parmi nous a-t-elle été accrue ou diminuée? Et leur influence? Les faits répondent. Dans notre Institut, non seulement la chaire du Syllabus est toujours occupée par un prêtre ou un religieux, qui est laissé parfaitement maître de son enseignement, mais le secrétariat général de l'Institut, autant dire la gestion, la surveillance et la haute main appartiennent à un catholique. Ce catholique, M. Louis Dimier, dira s'il eut jamais un litige avec ses collègues sur aucune question d'ordre spirituel. Les autres catholiques, nominalement étrangers à la direction de l'Institut, ont toujours été écoutés dans les vœux et désirs qu'ils exprimaient.

Après l'enseignement direct, voyons la politique du journal. On peut dépouiller toute la presse conservatrice et religieuse, monarchiste ou républicaine, de Paris et des provinces, on n'y trouvera point d'organe dont l'attitude ait jamais été plus correcte à l'égard de la hiérarchie catholique, à commencer par le plus humble des clercs et à finir par ceux des membres de l'épiscopat français qui furent cités (à tort, nous l'espérons) pour adversaires acharnés de notre cause ou de notre œuvre. Nous nous sommes, à cet égard, interdit jusqu'à la discussion, jusqu'au simple fait d'examiner. Raison : cette autonomie absolue du catholicisme qui avait été stipulée en tête de tous nos projets. C'est à l'Église à régler ses affaires intérieures, non à

l'État, ni aux membres de l'État, fonctionnaires ou citoyens. Dans tous les cas souvent fort difficiles, imposés à *Action française* par les agressions dont elle était l'objet, elle s'est toujours souvenue de sa qualité éminente de sujette du Roi de France, et coopératrice d'une tradition nationale et royale, qualité qui impose le respect du domaine religieux et des autorités qui y règnent. Je voudrais pouvoir baisser un peu la voix pour ajouter : aurait-on osé prendre à notre égard tant de libertés odieuses, qui seraient dangereuses avec d'autres que nous, si l'on ne nous savait fermement résolus à la règle de ce respect ?

Nous avons bien des ennemis. On les défie tous d'apporter, d'alléguer un seul fait de manquement volontaire à la ligne ainsi adoptée. Si l'on pense que ce n'est rien, il n'y a qu'à rouvrir les collections de la presse — de la presse de droite — depuis vingt ans...

L'organisation qui s'est imposé une règle si ferme et qui l'a suivie était cependant une œuvre de violents, de fanatiques, de fous furieux, on l'a dit à satiété. Nous nous honorons d'avoir fait porter nos plus dures violences sur les hommes, sur les partis, sur les institutions qui avaient fait violence aux intérêts de l'Église autant et plus peut-être qu'à ceux de la Patrie : « par tous les moyens » (selon la devise trop diffamée, et qui sera examinée plus loin) nous avons attaqué les ennemis, les oppresseurs, les diffamateurs du catholicisme, nous avons défendu l'Église, ses héros, ses saints, ses actes, son honneur, son histoire, en quoi nous ne faisions qu'exécuter ce que nous avions formulé, et, toutes les fois que nos amis catholiques, dans la zone croyante où nous ne pouvons pénétrer, ont accompli quelque devoir public du même ordre, ils ont trouvé en nous, soit la sympathie et l'admiration, soit l'appui matériel que comportait un si noble exercice de leur dignité.

Mais il est vrai qu'on leur adresse alors un reproche singulier : qu'ils offrent une cloche à l'église de leur paroisse ou plantent une croix de granit commémorative d'un grand désastre sur l'Océan, ils se voient accusés et incriminés pour ce zèle. Oui, les mêmes hommes dont nous aurions ralenti, attiédi ou même troublé la foi catholique subissent alors l'accusation opposée. Ils sont jugés coupables ou suspects d'en trop faire.

La perfidie murmure et siffle que des manifestations religieuses, irréprochables, ne sont pour eux que des « moyens ». S'il vous plaît, le moyen pour quoi ? Ce n'est toujours pas un moyen pour se faire nommer députés, puisqu'on leur reproche parfois aussi de ne pas songer à se présenter. Serait-ce le moyen de seconder leur propagande monarchiste ? Hélas ! l'anticléricalisme juif, libéral, radical et maçon a fait assez d'avances — assez vaillamment repoussées et d'ailleurs repoussées spontanément et sans effort — depuis les tentateurs de Louis XVI jusqu'à certains agents louches, au cours de la crise royaliste de 1910 — pour qu'il ne soit plus dit que la fidélité au catholicisme, qui surélève certains obstacles immédiats au dessein royaliste, le simplifie ou le facilite[1].

Adhérant à la tradition des rois de France, les royalistes d'*Action française* ne séparent pas le roi des raisons du règne. Un roi de France apostat du catholicisme romain ne se comprendrait plus lui-même et susciterait contre lui une nouvelle Sainte Ligue; des Français de tradition, politiquement séparés de l'Église, ne seraient pas intelligibles à leur propre pensée.

Les actes religieux de nos amis catholiques ne font que s'accorder avec leurs idées politiques, au lieu que bien souvent leurs actes politiques ont commencé par servir leur foi religieuse. Non moins souvent, tous les nôtres, sans distinction aucune de croyance ni d'incroyance ont cru devoir prendre part à ce bon service et à ce bon combat. C'est ainsi qu'ils ont imposé la célébration pacifique dans les rues de Paris de la fête de Jeanne, vengé la libératrice de la patrie des injures de Thalamas ou des honteuses infamies de quelques rapins, organisé la protestation contre une pièce de théâtre dans laquelle les œuvres catholiques étaient diffamées. Toutes les fois que des images outrageantes pour le clergé se sont étalées sur nos places, les nôtres sont intervenus pour mettre en morceaux ces outrages et rétablir l'honneur du sacerdoce et de la foi.

1. Vers 1894 ou 1895, peu après la mort du comte de Paris, un écrivain royaliste considérable vint trouver Monseigneur le duc d'Orléans pour lui proposer un programme de monarchie anticléricale et laïque. C'était le temps où M. Joseph Reinach écrivait du prince : « *Je dis qu'il y a là quelqu'un...* » et ne croyait pas si bien dire ! Le prétendant sollicité répondit qu'un roi de France ne se souciait pas de faire la guerre à l'Eglise.

Enfin l'échec des fêtes de Rousseau provient d'eux et d'eux seuls.

La précision importe ici. J'insisterai donc : non seulement ces actes de défense religieuse sont l'œuvre de l'*Action française* et de ses admirables camelots du roi, mais elle est leur œuvre exclusive. Il n'existe aucune organisation religieuse ou patriotique qui ait le droit de s'enorgueillir de pareils faits d'action directe en l'honneur de l'Église. Action d'autant plus méritoire qu'elle a dû être payée par la prison, l'amende, les coups, le sang versé, les interruptions de travail, toute sorte de risques personnels et professionnels. Action qui peut ressembler à une duperie, car toutes les fois qu'elle se produit, elle semble étouffée de propos délibéré par les porte-paroles des associations religieuses que je m'interdis de nommer ici, certains affectant d'en rougir, et certains autres de l'ignorer. Mais peu importe, et même tant mieux, car il n'est pas mauvais d'être ou de paraître des dupes ! Dupes ou non, les actes restent et par eux-mêmes ils comptent. A supposer qu'il n'y ait de notre part qu'une habile machination d'apparences, il faut avouer que ces apparences à elles seules représentent d'appréciables réalités. Jamais des candidats n'auraient donné des promesses aussi voisines des réalisations. L'*Action française* garde jusqu'à présent le privilège d'inscrire sur ses drapeaux autre chose que des paroles.

Les témoins de l'*Action française* ce sont ses actes. Témoins qui se font assommer et emprisonner ! Beaux et rares témoins, que Pascal aurait crus. Ceux qui ont la croyance moins aisée que Blaise Pascal me permettront de leur dire encore :

— Eh ! bien, soit ! Soit, les raisons de notre rencontre restent insuffisantes. Soit, ni l'éclat des résultats, ni leur abondance ne suffit non plus. Écartez donc le critère évangélique de la vertu de l'arbre, obstinez-vous à vous demander, avec l'entêtement de l'imagination et de l'idée fixe, si, malgré tout, il n'y a pas, chez nous, *quelque chose*, *autre chose*, et qui ressemble de près ou de loin à ce que racontent ceux qui flairent un piège ou qui prétendent même l'avoir vu de leurs yeux. Condescendons à examiner la question.

Ou la question est insoluble, et vous croirez cette infamie, une infamie en l'air, pour le seul plaisir de la croire, ou bien

vous chercherez à savoir qui flaire et qui ne flaire pas, qui voit les pièges et qui les nie. Dans cet ordre de l'intuition, où les raisons ne comptent plus, une seule chose doit importer : le sens et le bon sens de l'appréciateur. L'on connaît déjà l'abbé Pierre et sa façon de lire ou de commenter. On connaîtra plus loin ses émules et l'on dira si leur méthode vaut beaucoup mieux.

A la faiblesse de la vue, de l'odorat ou de la pensée, ils ajoutent ce grand principe d'erreur ou de fantaisie : ils sont parties dans cette cause. M. Laberthonnière, est un moderniste condamné plusieurs fois par l'Église, M. Lugan a écrit une brochure contre nous dans une revue ésotérique et vaguement spirite, tous les autres empestent les ragoûts de la démocratie et du sillonisme. De tels antécédents ne plaident pas le sang-froid ni l'impartialité du témoignage. Enfin, un fait matériel, flagrant, auquel il faut s'arrêter un instant : ces Messieurs ignorent tout de nos personnes, de notre caractère, de notre existence. Ils ne nous connaissent pas plus que nous ne les connaissons. Ils n'ont pas d'autre information directe sur nous que celle qu'ils tiennent de la lecture de nos articles et de nos livres, et l'on peut imaginer comment ils la font. Ils sont donc livrés sur ce point au caprice fertile de l'idée préconçue.

Nous vivons en revanche en relations constantes et quotidiennes avec des catholiques, croyants et pratiquants, qui sont nos amis et nos compagnons de toutes les heures. Depuis quinze ans, ils nous prodiguent les marques d'une affection à laquelle nous espérons avoir correspondu. Ces catholiques, on ne saurait trop le redire, appartiennent à la règle la plus sévère, au groupe le plus militant. Ils sont aussi de ceux qui ont hasardé quelque chose de leur carrière, de leur avenir, de leur vie, pour l'honneur de la foi. Voici un professeur sorti de l'Université pour être allé saluer des religieux expulsés, voici un officier qui a brisé son épée pour ne pas violer la porte d'un sanctuaire, voici un défenseur d'église qui, aux Inventaires, s'est fait condamner à deux ans de prison. Ces hommes d'une rare trempe morale sont d'ailleurs bien connus, chacun dans son ordre, par la hauteur de la raison, la vivacité de l'intelligence et la fermeté du bon sens. De l'avis de bons juges, il n'y a pas à Paris un état-major politique qui, pour la réunion des talents et des valeurs, soit comparable à celui de l'*Action*

française; parmi les catholiques, l'un est ancien élève de l'École polytechnique, l'autre collectionne les diplômes de doctorat et d'agrégation universitaire, le troisième, fils d'une de ces longues lignées de soldats, comme en produit l'Ouest vendéen et breton, était cité par ses chefs pour un des espoirs de la jeune armée. A qui fera-t-on croire qu'ils aient pu vivre si longtemps près de nous sans prendre garde à nos embûches, et que leur œil, leur nez, leurs oreilles n'aient jamais perçu les indices d'un abominable et grossier complot tramé par nous contre la pensée catholique, quand l'œil, le flair, l'ouïe d'un Pierre ou d'un Laberthonnière les auraient pu saisir et déchiffrer sans difficulté, à longue distance de nos maisons, de nos bureaux, de nos salles de réunion ?

Ces catholiques d'*Action française*, on les confesse, on les dirige. Ils fréquentent les sacrements. Leurs guides spirituels ne se sont jamais aperçus que leur foi ou leur conduite eût souffert le moins du monde, ni qu'elle eût fait souffrir en rien l'Église de France. Pourtant, si, comme dit une des dupes de M. l'abbé Pierre, nous travaillons « *avec une hardiesse débridée et une énergie inlassable à restaurer le paganisme en France et à dresser dans les cœurs des Français des autels à l'infamie païenne* »[1], comment ce travail n'a-t-il été ni aperçu ni subodoré par les témoins de la première heure et du premier plan, dont l'intégrité catholique n'a jamais été contestée ?

Admettrons-nous un aveuglement momentané de leur part ? Soit encore : mais comment l'alarme, une fois donnée par M. l'abbé Pierre, ne leur a-t-elle pas ouvert les yeux ? Eût-elle été seulement spécieuse et justifiée au moindre degré, l'accusation devait nécessairement réveiller en eux le souvenir certain d'impressions correspondantes et confirmatives. Ils ne se sont rappelé rien de semblable. Au lieu de se souvenir et de réfléchir, ils ont ri ! Parfaitement : ces catholiques, si éprouvés, si réguliers qu'on les appelle les catholiques du Syllabus, ont éclaté de rire au nez de nos diffamateurs...

Même, ils nous ont fait, à nous, accusés, un crédit croissant, ils nous ont prodigué les marques d'une amitié de plus en plus affectueuse. Que le lieutenant de Boisfleury, en particulier, me

1. Flavio dans l'*Avenir de Reims* du 4 juillet 1913.

permette de lui dire combien son attitude étonne et même révolte ce que j'ai, malgré tout, d'honnêteté obscure : n'est-ce pas lui, le beau premier, qui devrait m'accabler en consommant le triomphe de l'abbé Pierre? Il doit savoir ce qu'il faut savoir, s'étant dévoué, de longues soirées, parfois des nuits entières, à la dure besogne du secrétariat de la rédaction. Souvent, seul avec moi, à l'Imprimerie, dans ces heures nocturnes où affluent les bonnes nouvelles, les nouvelles de nos succès, du triomphe des bons et de la déroute des pires, tous événements qui tendraient à démontrer le gouvernement temporel d'une providence, il m'a entendu m'écrier dévotement : *« Il y a des dieux immortels ! »* A quoi il se contentait d'opposer d'une voix grave : *« Non, il n'y en a qu'Un... »* Que fallait-il de plus pour le persuader que je conspire une renaissance du paganisme?

Après ces amis et ces collaborateurs catholiques, il y a, tout voisins, établis aux degrés les plus variés de la hiérarchie religieuse, des prêtres savants et pieux, des moines de tous Ordres, les uns blanchis dans l'étude et l'obéissance, les autres dans la plénitude du zèle ardent de la jeunesse, il y a même des prélats universellement respectés et admirés, dont l'amitié pour nous ne fut jamais un mystère. Il leur est très facile, à tous, de connaître ce qui se dit, ce qui se fait, se pense à l'*Action française*. Pour être informés de première main, il leur suffit de demeurer en relation suivie avec nos meilleurs compagnons. Comment donc ces prélats, ces religieux, ces prêtres n'ont-ils pas su le premier mot du noir complot qu'allèguent M. Pierre et tous ses pareils? Quand on leur en a rapporté le conte, comment n'en ont-ils cru absolument rien? On ne dira pas que ces hommes d'Église soient connus pour une tendance quelconque au latitudinarisme : ils se trouvent être les plus fermes sur la doctrine, on les cite pour ceux *« dont la délicatesse est extrême, toute l'Église le reconnaît, non seulement en charité mais encore et plus encore en intégrité de foi*[1] ». En constatant et en condamnant l'incroyance de tel ou tel de nous, ils déplorent à titre égal le manque de bon sens, le manque d'équité que dénotent les infamies colportées contre nous.

1. Expression de M. l'abbé Appert, à propos d'un prélat éminent, ami de l'*Action française*.

Seraient-ils égarés par l'affection ? A supposer que l'affection puisse les égarer au point où notre ennemi se montre égaré par la haine, encore est-il qu'ils aiment ce qu'ils connaissent : notre ennemi déteste ce qu'il ignore absolument. Qu'il ne dise pas : — Mais je connais bien leurs écrits ! — Les écrits qu'il diffame de manière honteuse sont précisément ceux qui nous ont valu quelques-unes des hautes amitiés qui nous honorent le plus.

J'appellerai aussi les morts dont le témoignage est incorruptible. Sur le cénotaphe idéal qui réunit au grand nom de Charette, à ceux des camelots du Roi Gripon et Lejeune, les noms d'André Buffet, de Frédéric Amouretti, du colonel de Parseval, de Richard Cosse et de tant d'autres nobles Français inséparables de l'historique de notre action, un nom s'inscrit avec une clarté de vertu et de gloire que nul n'égala jusqu'ici et que bien peu pourront atteindre par la suite, c'est celui de l'enseigne de vaisseau Jean Gabolde, du cuirassé *Léon Gambetta*, mort glorieusement, le 25 septembre 1911, dans la catastrophe du cuirassé la *Liberté*. Jusqu'ici nul des nôtres n'est tombé devant l'ennemi ; mais Jean Gabolde a succombé sous l'uniforme, à la tête de ses hommes, au secours de ses camarades et pour le service de la patrie. Le faible hommage que nous sommes en état de lui rendre doit consister à conserver son acte dans la mémoire de nos amis en perpétuant le lien qui l'unissait à notre pensée. C'est à lui qu'il faut demander si nous avons été ses « mauvais conseillers ».

Dix-huit jours après le désastre, j'ai reçu de Toulon cette lettre d'une singulière beauté.

12 octobre 1911.

Monsieur,

Le 25 septembre 1911, à cinq heures trente du matin, l'enseigne de vaisseau Jean Gabolde, du *Léon Gambetta*, était réveillé par les premières explosions de la *Liberté*.

Habillé en hâte, il arrivait sur le pont, premier officier de son bord. « Sans alarme », a témoigné un quartier-maître, il faisait mettre la chaloupe à la mer et disait à ses hommes : « On a besoin de nous là-bas. »

Et lorsque le commandant montait sur le pont, il voyait la chaloupe cingler vers la *Liberté* et l'enseigne, debout à son banc, les bras croisés et fixant le danger.

Quelques minutes plus tard, la chaloupe accostait la coupée de la *Liberté*. C'était à l'instant précis de l'explosion finale ; criblée de débris, elle coulait à pic avec tout son armement dont un seul homme fut sauvé.

Le premier corps retrouvé fut celui de l'enseigne Gabolde. Intact, il avait gardé sur la face un sourire de confiance et d'orgueil. Et lorsque quinze jours plus tard, on renfloua la chaloupe, la dernière relique qu'on en retira fut le galon de la casquette de l'officier. L'insigne du chef était resté à bord, attendant la prise du commandement d'un autre chef.

Cet enseigne de vingt-neuf ans — mon ami — était, Monsieur, un de vos fervents disciples. Dès longtemps il avait émondé son esprit de tout romantisme, il avait élu pour règle de sa conduite l'accomplissement journalier du devoir professionnel et, lucide jusque dans son dévouement, il voyait un but précis à atteindre et il y marchait droit.

Nous avons souvent, ensemble, lu et commenté vos ouvrages. Il en était tout imprégné et j'ai retrouvé dans ses papiers quelques essais très brefs où c'est à travers votre influence que s'affirme une âme ayant discipliné sa passion.

Aussi, Monsieur, je ne crois pas me tromper en vous adressant comme un hommage ces quelques détails sur sa mort, et je vous prie d'agréer l'expression de mon profond et reconnaissant respect.

Ces noms d'*hommage* et de *disciple* sont absolument inacceptables pour moi. Je ne les ai transcrits qu'afin de bien établir la vivacité et la force des amitiés qui s'étaient nouées entre la pensée de Jean Gabolde et cette *Action française* qui se doit maintenant de lui assurer une postérité intellectuelle et morale digne de le continuer. Les conscrits auxquels nous avons si souvent répété la vieille devise : *au premier rang*, voient par lui comment on se tient, comment on vit et comment on meurt au poste désiré par tous. A la prochaine occasion, par exemple, à la prochaine guerre, on saura ce que peut un si noble modèle sur les cœurs dignement préparés. On verra briller d'autres âmes qui auront aussi *discipliné leur passion* à l'école de nos idées. En attendant, que cette belle mort du jeune enseigne porte témoignage pour nous ! J'écrivais dans notre journal le 29 octobre 1911, et pour ainsi dire sur la sépulture fumante :

Les renseignements personnels que je me suis empressé de recueillir me font une obligation de compléter la fière et pure image qui risquerait d'être faussée par une omission de grave importance : Jean Gabolde était un catholique romain animé d'une foi profonde. *Cette foi*, m'écrit-on, *était pratiquée avec une sérénité et une fermeté qui ne se sont jamais démenties.*

Ni cette foi, ni l'accomplissement journalier du devoir professionnel, jusqu'au plus entier et au plus lucide des sacrifices, ne l'ont empêché d'être ainsi, de tout son cœur, de tout son esprit, avec ce qu'il y a de plus intimement essentiel à notre œuvre. La magnifique adhésion qui nous arrive d'outre-tombe — et de quelle tombe! — n'empêchera point les sophistes et les rhéteurs de nous accuser de corrompre la jeunesse. Cet unique témoin suffirait à leur répliquer. Si d'ailleurs nos doctrines politiques, toutes pétries des idées de patrie et d'honneur, avaient ému ce héros de la jeune France, c'est qu'elles étaient déjà en lui dans la force du germe et dans la beauté de la fleur. Nous ne gardons que le très grand avantage moral d'avoir été admis dans la société constante d'un esprit et d'un cœur de cette élévation. Le drapeau de l'*Action française* en demeure impérissablement honoré.

J'avais le devoir de recueillir et de rappeler dans un ouvrage de défense l'honneur que nous faisait cet esprit inconnu mais étroitement uni à notre pensée, ainsi que j'en ai pu juger quand j'ai tenu entre mes mains quelques-uns de ses manuscrits [1].

Ainsi, quand le diffamateur est éloigné de nous, tant de corps et de fait que par les quiproquos risibles accumulés dans sa lecture et son commentaire, nos témoins sont moralement ou matériellement avec nous : ils ont le droit de nous désigner, d'un très beau terme de la langue catholique, comme « leur prochain » très direct. Nous les approchons et ils nous approchent physiquement ou non, mais de toute part. D'après certains mots mal compris, quelqu'un a supposé que nous étions obstinément résolus à ne rien connaître ni aimer en dehors de l'étroite enceinte d'un petit clan organisé sur le modèle d'une famille. C'est exagérer une idée que nous croyons juste : nous ne sommes pas convaincus que la « charité du genre humain » soit une passion d'usage habituel dans la vie ; selon moi, c'est de proche en proche que de tels sentiments prennent efficace et vigueur : la meilleure façon d'aimer et de connaître l'humanité est de connaître et d'aimer son frère d'abord. Ces frères, ces amis, ces lecteurs, dont la foule cordiale nous presse, méritent bien qu'on les écoute les premiers si l'on tient à se faire une idée équitable de nos actions.

1. Il ne m'appartient pas d'invoquer un autre ordre de témoignages, celui des jeunes gens qui sont entrés en religion après avoir fait partie de nos groupes. Voir l'appendice II.

CHAPITRE II

L'INCROYANT ET LE BIENFAIT DU CATHOLICISME

Ces points généraux bien réglés, il me faut dire tout de suite qu'il reste une grosse difficulté et un fardeau assez pesant, dont je juge mieux que personne. Il y a moi. Que penser et dire de moi ?

J'ai montré, à propos de folles citations et de commentaires extravagants, les bons côtés de l'homme si facilement accusé d'attentats sacrilèges et d'assassinats par persuasion. Regardons maintenant au revers de cette médaille. Pas plus que je n'accepte la réputation d'ennemi déclaré ou perfide du catholicisme, d'autant moins supportable qu'il ne m'est jamais arrivé d'enseigner ou d'approuver rien qui fût une invitation ouverte ou dissimulée à en combattre les croyances ou à s'en détacher, je n'ai aucune envie de me mettre en niche comme un petit saint, et l'on va voir quels torts seraient certainement relevés contre moi du point de vue de la foi catholique.

Des directions intellectuelles que j'ai suivies, l'une m'a déçu, et c'est la plus ancienne de toutes, celle que j'ai courue avec l'intérêt le plus passionné ; dans la poursuite de la vérité première et dernière, je n'ai pas trouvé ce que je cherchais. Mais je ne me suis jamais vanté de tenir cette vérité, et les gens qui m'accusent de produire un enseignement philosophique ou religieux particulier ne savent pas l'impossibilité qu'ils dénoncent. Qui connaît un peu ma pensée la tient pour incommunicable, son « paganisme » se réduit à représenter par le signe concret des images divines la position et l'énonciation pure et simple du grand problème.

Ce problème, il est vrai, m'avait attiré fort jeune et de façon si vive que je ne distingue pas toujours, dans mes souvenirs,

le moment où ma foi s'affaiblit de l'heure où ma raison demeura muette devant ses propres objections aux moyens de mettre en rapport l'ordre humain et l'ordre divin.

Mes points de départ essentiels sont dans la manière de penser de Pascal, que je connus dès l'enfance. Quelques lignes de lui, trouvées dans un recueil de « Morceaux choisis », marquèrent ce premier éveil. Son commerce eut peut-être le défaut de me tenir orienté même malgré moi vers le double objet de la spéculation cartésienne : d'un côté, le mystère de l'immense monde visible, d'autre part, l'impatiente et impérieuse exigence de l'esprit pur. Quand Pascal débordait ces deux ordres de considération, il débordait aussi la capacité d'un très jeune esprit, d'ailleurs fermé à son mysticisme elliptique.

Après Pascal, je découvris, à peine adolescent, un aperçu de la philosophie de Kant dans les résumés qu'en ont donnés M[me] de Staël, puis Henri Heine. L'étude que je fis de lui me procura ensuite autant de déceptions que son maître anglais Hume me valut au contraire de vifs plaisirs d'intelligence. Avec Kant, je n'eus que le choix des irritations de deux sortes que me causèrent sa *Raison pure* et sa *Raison pratique*, dont je me reposai dans l'excellente *Critique du jugement*, relative à la philosophie des beaux-arts. Toutefois sa manière de penser ne laissa point de m'influencer comme toute ma génération. Ce que, à dix-huit ans sonnés, j'entrevis du thomisme m'a toujours apparu comme au travers d'une glace. Beauté distincte, inaccessible. Les années de travail et de méditation passées à agiter les antinomies ne représentent donc que des satisfactions de critique maligne ou de clarté assez stérile. Tel aura été tout le fruit de mon stade philosophique. Je n'en trouve aucun autre. Le Positivisme lui-même, abordé à la fin, n'a jamais pu me rallier à son dogme central : j'ai toujours contesté à Auguste Comte le passage nécessaire de l'esprit humain par la série des trois états de théologie, de métaphysique et de science. Mon enquête ne m'a conduit qu'à des synthèses extrêmement subjectives. En bref, je n'ai pas abouti. En esthétique, en politique, j'ai connu la joie de saisir dans leur haute évidence des idées-mères ; en philosophie pure, non.

Quant à l'argument historique, par lequel tant d'autres ont été conservés à leur foi, l'action en était annulée d'avance :

l'esprit qui craint d'être abusé par les formes de la raison, déçu par les cris de la conscience, en méfiance même sur le témoignage des sens, songera difficilement au secours de l'histoire pour ressaisir un absolu qui échappe de toute part.

Je fus sauvé de l'angoisse métaphysique parce qu'à aucun moment, je n'avais cessé de me sentir intéressé jusqu'à la passion par la critique littéraire et par les soucis du patriotisme français. Le jargon des écoles philosophiques avait eu beau me gâter le style en un âge où il aurait dû se former et mûrir : ni la magie des poètes et des écrivains, ni la splendeur des arts n'arrêtèrent de me soutenir et de m'exalter. En même temps, un intérêt inexplicable (un intérêt dont ne rend compte ni ma situation d'écolier solitaire, sans biens à acquérir, sans fortune à défendre, n'ayant rien désiré que d'intellectuel, ni ma condition de nouveau venu à Paris, d'une modeste bourgeoisie de petite ville éloignée), un intérêt pourtant très fort et qui dut procéder de quelque instinct profond, m'attachait et me suspendait, de plus en plus, à cette poignante question de l'ordre social et du salut politique français. Déçu, un peu perdu et désemparé par l'échec essuyé chez les philosophes, il me restait deux accès vers la vie.

Comme l'esprit que je portais dans l'une et l'autre voie était alors vidé de la foi et du sentiment religieux, il eût peut-être convenu à certains logiciens[1] que j'y portasse également un esprit d'hostilité au catholicisme, mais ici je dois avouer que, l'eussé-je dû, je ne l'aurais pas pu.

Non que les facilités matérielles m'eussent manqué. Né conservateur et catholique, l'idée de mettre en rapport de synthèse les sentiments traditionnels du monde de droite et des idées philosophiques, historiques ou scientifiques professées à gauche ne me serait vraisemblablement pas venue, si, de ma vingtième à ma trentième année, je n'avais tout d'abord vécu au contact perpétuel et familier de l'adversaire, parmi des parlementaires méridionaux plus ou moins radicaux, ensuite sur

1. Je doutais encore de l'existence de tels logiciens au moment où j'évoquais cette silhouette possible. Mais ce ne sont pas des fantômes. Une petite brochure qui semble venir de Limoges : « Quelques réflexions sur la *Politique religieuse* de M. Charles Maurras », développe avec complaisance ce thème : Si, incrédule, il avait combattu l'Eglise, personne ne s'en serait étonné, etc.

les frontières du monde juif. La faveur des maîtres du jour n'eût guère dépendu que des concessions qu'il m'aurait convenu de faire. Mais le goût décidé pour un certain nombre d'idées qui, par d'étranges faits-exprès, n'étaient jamais celles dont on m'aurait su gré, m'a toujours mis en contradiction, et quelquefois en lutte, avec ces premiers compagnons. En 1898, l'affaire Dreyfus sonna la décision de l'âge mûr : tout comme, quatre années plus tôt, ma passion provincialiste m'avait fait solennellement expulser du cercle officiel des Provençaux de Paris, les relations qui m'étaient chères furent alors rompues par conviction antisémite et par horreur extrême du parti de Dreyfus. Ni dans un cas ni dans l'autre, il n'y avait eu froissement de personnes ni d'intérêts, mais simplement le goût et le soin des idées.

Le même goût et le même soin me gardaient d'attaquer le catholicisme.

Comment l'aurais-je fait ?

Mes idées sociales et politiques tendaient à la défense du Foyer, du Métier, de la Cité, de toutes les institutions qui composent un ordre et soutiennent la société et la France. Croyant ou non croyant, comment méconnaître que cette France était la fille de ses évêques et de ses moines ? Quand tout en serait oublié, leur nom demeurerait inscrit sur une terre qu'ils ont modelée. Les appellations de la carte restent le trophée continu de la victoire et du labeur ecclésiastiques. Cette religion à laquelle nous devons l'organisation et la conservation du pays, n'a pas cessé d'être le centre de la plus ferme résistance aux divers efforts d'anarchie et de révolution qui l'abaissent depuis cent ans. L'esprit civique et social retrouve dans la moelle de l'enseignement catholique toute la critique des usurpations de l'Etat moderne, il y retrouve encore la censure et la dérision des idées de libéralisme et d'égalitarisme politique, de nivellement international, dont l'intelligence française doit venir à bout ou périr.

Même accord, mêmes harmonies quant aux idées de salut, qu'il s'agisse de maintenir la propriété, de continuer l'hérédité ou de sacrer l'autorité. La tradition m'apparaissant comme le plus précieux des biens, non seulement d'un Français, mais d'un homme soucieux de ne pas tourner à l'état sauvage, cette

tradition éclatait non point seulement défendue ou vantée, mais incarnée dans le Catholicisme, qui en faisait en quelque sorte sa mémoire et la moitié de sa pensée. Dans mon culte juvénile pour la science, il me fallait bien admirer cette organisation spirituelle unique presque toute-puissante pour le progrès universel, alors surtout que je comparais l'Église romaine, — avec ses prêtres et ses moines si éveillés, actifs et prompts dans le service de la raison sacrée ou profane, — à la poussière des conglomérats religieux similaires, chrétientés de l'Orient paresseusement enfoncées dans leur incurie, sectes d'Amérique ou de Russie agitées par les convulsions et les tremblements. Le point de vue humain de la civilisation générale fortifiait mon premier point de vue national et c'est non seulement de la formation des Français, mais des progrès de l'homme même qu'il fallait faire honneur à ce grand esprit religieux.

Des attaches plus tendres m'auraient aussi retenu, je l'avoue, elles auraient communiqué aux vues générales l'humble pathétique du souvenir personnel, si l'idée d'une ingratitude, qui n'a pu me venir, s'était présentée à mes yeux. Ces hommes droits et simples, parmi lesquels certains esprits supérieurs, que j'avais suivis dans mon enfance et dans ma jeunesse comme des guides et des amis, n'avaient de titres qu'à mon respect, et je ne saurais dire d'où j'aurais pu tirer un mot blessant ou un signe hostile pour les pasteurs qui avaient assisté au dernier moment, sans exception connue de moi, tous les miens. La coïncidence ordinaire de leurs conseils et de leurs maximes avec toutes les convenances privées et les nécessités publiques, aurait suffi à désarmer une hostilité dont j'aurais recherché en vain la raison, la cause, le grief matériels. Je n'étais pas moins sans défense contre une beauté morale éclatante. Cette prédication qui ne tend qu'à élever et à épurer, cette éducation méthodique de la conscience, dont l'objet est de l'affiner et d'en développer les délicatesses secrètes en l'unissant par toutes sortes de liens concrets au type d'une perfection idéale, comment et pourquoi l'aurais-je traitée en ennemie ?

Enfin les systèmes religieux que proposaient la voix du siècle et le murmure des écoles comportaient au grand complet toutes les difficultés que j'avais rencontrées dans son dogme théologique ; mais, il fallait me rendre compte que ces systèmes

allaient en diminuant de grandeur à proportion qu'ils s'éloignaient du formulaire catholique : un monothéisme dépouillé des magnificences de l'Incarnation ; un christianisme arraché aux autels brillants et doux de la Vierge, appauvri de la Communion des vivants et des morts, ceux du moins dignes de survivre, ou dans lequel on a biffé le Purgatoire, le lieu de l'épreuve et de la consolation, comme pour contester aux âmes le droit, si naturel, le bonheur, si touchant, de mériter et de souffrir pour les autres âmes... A la dégradation du dogme s'ajoutaient, à perte de vue, le desséchement du culte, l'énervement de la discipline morale et la perte de l'unité, enfin ces caractères de laideur et de dénuement que présente l'histoire des schismes dans toutes les nations d'Europe et d'Asie. En vérité, il est impossible d'avoir été moins tenté que je ne le fus !

C'est même en sens contraire que furent sollicitées toutes mes ressources d'aversion et de haine. Mais, avec quelle force ! On ne peut s'en douter quand on n'a pas vécu sur certains points de Paris à la fin du XIX[e] siècle, où l'esprit juif et protestant se sont montrés à vif. Cette sinistre vérité finira bien par être sue. On verra quelle intrigue conquérante se préparait. Je ne sais s'il faut parler d'un complot des volontés ; il y eut au moins le confluent de plusieurs courants d'idées, venues les unes de l'État et de l'administration de la République, les autres d'imposantes coteries académiques et mondaines, qui tendirent à établir, bien autrement que par des lois ou des décrets, quoique par des moyens tout aussi matériels, mais, étant obliques, plus sûrs, non seulement la déconsidération, le mépris du catholicisme, mais l'estime, l'honneur et la vénération de toutes les dissidences qui ne pouvaient se définir ou s'allier qu'en le combattant. Heureusement c'était très bête. Mais ce n'était pas faible, et on allait très loin. Le rêve d'Edgard Quinet se réalisait, tel qu'il avait été rêvé avant 1870 :

« *Un acte, une œuvre... une alliance de tous les esprits libres de la terre pour l'affranchir en commun de l'esprit qui la possède et la stérilise.* »

Quel esprit ? L'esprit du moyen âge, celui de l'Église.

Je m'adresse, disait Quinet, à toutes les croyances, à toutes les religions qui ont combattu Rome : elles sont toutes (qu'elles le veuillent

ou non) dans nos rangs, puisqu'au fond leur existence est tout aussi inconciliable que la nôtre avec la domination de Rome. Qu'y a-t-il de plus logique au monde que de faire un seul faisceau des révolutions qui ont passé dans le monde depuis trois siècles, de les réunir dans une même lutte, de reparaître ainsi sous le soleil pour achever la victoire sur la religion du moyen âge ? Le malheur de la Révolution française, c'est de s'être isolée des révolutions qui l'ont précédée. Réparons cette faute... [1]

Quinet voulait faire la *somme* des dissidences, des hérésies. Telle que MM. Buisson, Ferry, Pécaut, Steeg, essayèrent de l'imposer à l'intelligence française dans un effort dont nous avons vu de nos yeux, les débuts et les échecs, cette *somme* des négatifs de l'histoire philosophique et religieuse, eut le solide privilège de m'inspirer une hostilité presque furieuse. Je me sentais toujours moralement certain de rencontrer de ce côté tout ce qui méritait mon inimitié en matière morale, politique, littéraire même. Il n'y avait, pour ainsi dire, qu'à taper les yeux fermés, et à corps perdu, dans le tas, on était sûr d'atteindre une erreur malfaisante ou de sombres folies indignes du jour. Inversement, je ne pouvais me donner le plaisir d'envoyer un carreau bien forgé, aigu et bien pointé sur quelque ennemi détestable sans faire crier les ennemis du catholicisme presque tous à la fois. Ainsi, sans qu'il y eût délibération de ma part, la position des camps et des doctrines en présence, la force des choses et la logique des idées me rendaient tour à tour antiprotestant, antijuif, antimaçon et, loin de me porter à l'anticatholicisme, j'étais *procatholique* presque sans le vouloir ; la situation ne cessait de me tourner à rendre un certain nombre de services indirects à la cause que l'antagoniste commun s'accordait toujours à viser.

Ainsi j'ai défendu l'Église. Sans titre et peut-être sans droit, certainement sans grande force, mais enfin de mon mieux et tant que je l'ai pu. Je ne pouvais la défendre que de l'endroit où j'étais, de la position que j'occupais et qui, pour un fidèle, n'était assurément ni forte, ni brillante. Cependant j'y étais, et je n'étais pas autre part, c'est de là qu'il faut regarder pour voir ce que j'ai fait et comment je l'ai fait.

1. Quinet. *L'Enseignement du peuple,* cité par *Memor* dans l'*Action française* du 15 septembre 1913

Je le vois aujourd'hui : du point de vue d'un abbé Pierre, mieux eut valu passer à l'ennemi, me faire huguenot, solliciter l'initiation d'une loge, ou même (telle étant son insatiable férocité) m'offrir en sacrifice au baptême juif. Mais je ne sais pas être absurde, voilà le genre d'héroïsme dont je suis le plus démuni. De combien de façons faudra-t-il répéter que le silence de la pensée religieuse ne pouvait éloigner de moi l'idée plus ou moins nette, plus ou moins haute, toujours forte, du profond bienfait catholique ? Ni la haine, ni l'ingratitude à l'égard de la religion n'auraient germé en moi d'elles-mêmes, et je doute qu'on réussisse à les y faire entrer à coups de calomnie ou de diffamation, fussent-elles enfoncées par la main d'un homme d'église.

M. Pierre et les siens peuvent continuer, je ne me ferai pas franc-maçon.

CHAPITRE III

HÉCATÉE DE MILET, M. LABERTHONNIÈRE ET LES ZOUAVES PONTIFICAUX

Le 15 août 1901, je publiais dans notre vieille revue *L'Action française*, une sorte de méditation philosophique ou, si l'on aime mieux, poétique. Une douzaine de pages qui m'étaient suggérées par trois ou quatre lignes du logographe Hécatée le Milésien et surtout par l'intéressant commentaire qu'en donnait, dans son livre sous les « formes littéraires de la pensée grecque », un jeune helléniste de beaucoup de goût et de talent, mon ami regretté M. Henri Ouvré.

Après Henri Ouvré, j'avais admiré chez le vieil Ionien un ton de modestie et d'enthousiasme scientifiques, l'accent de sa foi, la nuance de son dédain à l'adresse des gens qui parlent des choses sans les savoir :

« Moi, Hécatée le Milésien, je dis ces choses et j'écris comme elles me paraissent ; car, à mon avis, les propos des Hellènes sont nombreux et ridicules... »

Henri Ouvré, pour souligner l'importance de cette attitude dans l'histoire des sciences historiques et géographiques, ajoutait que le texte montre comment les sages du temps d'Hécatée « connurent par occasions l'allégresse que nous donne la vérité, la possession du renseignement petit, mais indestructible, atome qui restera identique dans toutes les synthèses futures... » L'excellence de la perspective ainsi ouverte sur une époque où la science et la fable se confondaient encore me fit renchérir, tant sur Ouvré que sur son vénérable inspirateur ; je me laissai aller à généraliser dans une sorte de lyrisme, puis à tirer de ce vieux texte une application au présent :

Avoir raison, c'est encore une des manières dont l'homme s'éter-

nise : avoir raison et changer les propos nombreux et ridicules de ses concitoyens, Hellènes ou Français, en un petit nombre de propositions cohérentes et raisonnables, c'est quand on y réussit, seulement sur un point, le chef-d'œuvre de l'énergie...

Ainsi je comparais la raison à la force, mais pour humilier la force, pour en faire l'inférieure de la raison.

La « méditation » intitulée « L'AVANTAGE DE LA SCIENCE » ne s'arrêtait pas là et je la portais du domaine de l'histoire et de la géographie dans celui de la politique pure :

Quelles que soient nos origines et quelles que soient nos méthodes, même quelles que soient nos philosophies divergentes, il est en politique des vérités que tout établit, que rien ne dément et contre lesquelles le verbiage de l'orateur et la manœuvre de l'intrigant ne feront que pitié. Elles triompheront ainsi que triomphèrent les renseignements d'Hécatée, au fur et à mesure que le monde sentira le besoin de les vérifier.

Là-dessus, je montrais que les « propos nombreux et ridicules » soufflés par les nuées de 1789 aux modernes Hellènes devaient certes inspirer un vaste dégoût. Mais l'avenir n'est pas à l'absurdité, même autorisée par le nombre. Le monde aura besoin de la vérité politique, comme il a eu besoin de la vérité historique et géographique : et alors il la cherchera, et, alors, il l'apercevra. Les peuples serrés à la gorge par le besoin seront forcés d'étudier l'organisation nécessaire : « Heureux qui, averti par les ruines d'autrui, se mettra le premier à ce salutaire examen ! » Ainsi, me rassurais-je. Faisant retour sur la France et l'*Action française* j'ajoutais pour le groupe infime que nous formions il y a douze ans :

Aujourd'hui nous ne voyons pas l'avantage de nos paroles. Nous étant donné la peine d'étudier et de réfléchir nous savons : et le savoir ne nous sert de rien. Je veux dire qu'il ne sert de rien à notre patrie. Ceux que nous avions convaincus ont encore dans l'oreille le poids de nos discours ; ce plat rhéteur qui passe, ce chiffon de papier, n'importe quelle distraction le leur fera oublier. Quoi d'étonnant ? Deux cent mille cadavres ont jonché nos campagnes voici trente ans : mais ils n'ont pas encore persuadé nos concitoyens de la vérité qu'ils montrèrent à Renan : que la démocratie est le grand dissolvant de l'institution militaire. Ce sont des patriotes qui flattent la démocratie ! Vainement M. de Vogué, dans la *Liberté*, l'autre soir, à propos des notes de Villebois-Mareuil au Transvaal, invoquait-il ce beau témoi-

gnage taché de sang. Il n'y a pas encore d'intérêt assez vif pour faire préférer aux fables politiques une vérité politique. Comme pour la géographie du temps d'Hécatée, c'est de fictions que le public a faim et soif, c'est de fictions que les fournisseurs de ce public se sont approvisionnés le plus largement ; oui, le meilleur de ce public, le meilleur de ses fournisseurs, je dis les royalistes et je dis les nationalistes.

Paroles pessimistes qui, certainement, sont outrées. L'accueil que depuis douze ans le public patriote a fait à nos exposés ne permettrait plus de parler de la sorte. Si les peuples sont négligents, distraits et frivoles, il y a en France une élite qui comprend et qui n'oublie pas. L'élite royaliste et l'élite nationaliste ont montré qu'elles ne méritaient à aucun degré nos graves reproches. Mais à gauche et à droite de cette légion résolue à tout, il existe en France, comme partout, une masse d'hommes occupée de son pain ou de son plaisir quotidiens et qui ne sera jamais attentive à son intérêt le plus général et le plus profond.

C'est pour elle que le régime républicain est cruel : car un tel régime la suppose capable de pourvoir spontanément à son propre salut et, comme cela n'est pas vrai, ce régime, si actif quand il ne s'agit que de sa défense, est sans action pour la défense du pays qui demeure découvert et démantelé. Le pays sera-t-il capable de sentir quelque jour, unanimement, cette fatale infériorité politique et militaire de la démocratie ? Ou, sans se soucier des sentiments qu'éprouve le pays, devra-t-on commencer par le débarrasser de la démocratie et lui rendre, *de force*, les conditions de la santé, de la puissance et du bonheur ?

Dans cette préoccupation j'écrivais :

On pourrait imposer la vérité de force. Les dégâts que pourrait entraîner cette imposition seraient de peu en comparaison de tant de dégâts futurs qu'elle épargnerait. Je ne crains pas de dire que, pour un esprit libre et un bon esprit, voilà l'espoir le plus sacré.

Et, notre dette envers l'intérêt national à peine réglée par ce recours au coup de force libérateur, je revenais à mon sujet, c'est-à-dire à l'apologie de la vérité, de la vérité sans défense matérielle, de la vérité toute nue, de sa force, de sa valeur, de son « indestructible » et perpétuelle solidité :

Mais cet espoir peut être trompé. L'énergie organisatrice peut ne point faire son coup d'éclat au temps nécessaire. Elle peut le faire et le manquer. Elle peut ne point le manquer, et son entreprise commencée finir mal. Car tout est possible. Ce qui est impossible, c'est que l'art, c'est que la science de la politique, plus nécessaires chaque jour, se composent sur d'autres bases que celles que nous ont déterminées nos maîtres et que nous essayons d'affermir après eux : de nos petits faits bien notés, de nos lois prudemment et solidement établies, de nos vérités incomplètes, mais en elles-mêmes *indestructibles*, de là et non d'ailleurs, la science politique s'élèvera. Nous sommes — à trois ? — à quatre ? — à cinq ? — à dix ? — nous sommes Hécatée le Milésien. Placés aux commencements de notre science, nous avons néanmoins le droit de répéter la fière et dédaigneuse profession du savoir : — *Moi, Hécatée le Milésien, je dis ces choses et j'écris comme elles me paraissent, car, à mon avis, les propos des Hellènes sont nombreux et ridicules.*

Répétons cela fermement.

Il serait difficile d'écrire un acte de foi plus net et, je pense, plus énergique dans l'autonomie de l'esprit, dans la résistance essentielle de la raison de l'homme, roseau pensant que l'univers peut tuer, mais qui tient le dépôt d'une vérité immortelle.

Eh ! bien, c'est d'après cette page, c'est d'après deux mots de cette page, dont le tort est peut-être de parler avec une passion presque orgueilleuse et une confiance presque arrogante des irréductibles prérogatives de la pensée, c'est là-dessus que M. Laberthonnière imagine de m'adresser l'incroyable reproche d'avilir la raison et l'esprit de l'homme sous les forces matérielles !

Isolant de mon texte une ligne, une seule, celle où je dis qu'on pourrait imposer la vérité par la force, il suppose que j'entends par là non le *contenu*, non *l'expression extérieure*, non, à vrai dire, la conséquence matérielle de la vérité, d'une vérité politique et toute pratique, non ce régime de bienfaisance et de salut qui, en durant, établirait l'évidence de son bienfait et saurait conquérir le suffrage des cœurs, mais exactement le contraire : la vérité que je voudrais imposer de force, ce serait une idée, un culte, une foi !

Il écrit donc sans rire que les catholiques qui nous font l'honneur de sympathiser avec nous sont égarés par la promesse d'un triomphe matériel de l'Église, ce qui, en dernière analyse, dit-il, avec une justesse fort comique « *aboutirait à*

en faire » (de l'Église) « *une sorte de mahométisme s'imposant d'abord par le sabre...* » Encore ces catholiques comptent-ils sans ma déloyauté profonde. M. Laberthonnière, qui n'est point dupe,lui, « sait » très bien que mon sabre, à moi, mon cimeterre, mon yatagan, ce n'est pas au service de l'Église que je le mettrai. Pas si bête ! Le culte que j'imposerai ainsi ce sera « *peut-être* », dit M. Laberthonnière, « *la religion positive du grand Être humain...* »

Le lecteur est prié de se dire que je n'embellis rien. Ces imaginations de M. Laberthonnière sont écrites en divers endroits de son livre, notamment à la page 391, avec mon texte dûment tronqué [1], suivi de ma signature et d'un renvoi à la revue d'*Action française* (tome V, p. 296), à quoi, je le suppose, l'auteur espère bien que nul ne se référera. Ce qu'il y a dans notre tome V, page 296, je viens de le dire : sans montrer à M. Laberthonnière tous les vices de sa manière de me citer (changement de temps dans un verbe, une vingtaine de mots supprimés), je crois avoir montré que le sens qu'il me prête n'est pas différent du mien, car il en est tout le contraire. Il me fait dire : « Crois ou meurs. » J'avais dit que la vérité, même purement politique, est supérieure à la mort.

Il est au-desus de mes forces de donner à M. Laberthonnière les qualités qui lui reviennent, et je le laisserai s'en aller sans un mot. Mais je dis au lecteur :

— Voilà de quoi sont faites les imputations qui ont eu cours sur notre pensée. Voilà sur quoi se fondent les jugements auxquels on a tenté de donner crédit. J'ai choisi un sujet très simple, très clair et qui, en lui-même n'était susceptible d'éveiller aucune passion ; car, enfin, il ne semble pas que personne ait aucun intérêt à conter cette bourde que je suis musulman et, sauf M. Lucien-Victor Meunier dans son ineffable journal, on ne s'était guère avisé de dire qu'un écrivain

1. Voici son texte à la page 391 :

Prétendre communier « dans un esprit tout différent », décidément, c'est éliminer l'esprit : oui, c'est pécher à mort contre l'esprit ; c'est, en dernière analyse, se rencontrer sur cette unique proposition : « on peut imposer la vérité de force. Je ne crains pas de dire que, pour un esprit libre, voilà l'espoir le plus sacré. (*Ch. Maurras*, Action française, *p. 296*). *Le culte qui s'impose ainsi, c'est « peut-être la Religion positiviste du grand être humain » ; ce ne sera jamais, etc.*

qui discute matin et soir, sans grand désavantage, ait l'obsession de verser de l'huile bouillante et du plomb fondu dans la gorge de ses contradicteurs. Sur un thème aussi neutre, aussi indifférent, aussi simple, les divagations de M. Laberthonnière ne peuvent résulter que d'une vraie concupiscence de l'erreur. S'il la choisit à ce point de simplicité, de grossièreté, d'évidence, c'est bien qu'il l'aime. A plus forte raison doit-il se tromper ou tromper, se méprendre ou fausser les termes en présence quand il s'agit d'une matière aussi complexe que la haute philosophie religieuse. J'en avertis donc le public, et j'ai le regret d'appliquer à M. Laberthonnière ce qui fut dit à M. Reinach : qui fraude en plein midi sur le port de Palerme, fraudera d'autant mieux à Londres, à onze heures du soir. Chaque mot tracé par sa main se désigne à la vigilance de la police intérieure de nos esprits.

Quant à ce qui ne rentre pas dans la catégorie de la fraude pure, on peut le ramener à un genre de faiblesse d'esprit qu'explique la passion [1]. Ce lettré raffiné, ce métaphysicien enivré, aura pu se faire l'écho d'une des calomnies les plus stupides qui aient été élevées contre l'un de nos collaborateurs. L'abbé Pierre avait dit en parlant de l'épée crucifère qui a été placée sur la couverture de la première édition de l'*Homme qui vient*, de notre ami Georges Valois :

> Regardez la croix ci-contre, gravée en tête du volume, et vous reconnaîtrez sans peine que cette croix, qui porte la devise *In hoc signo vinces,* n'est autre chose qu'un poignard, le symbole exact de tout l'ouvrage composé tout exprès pour démontrer que c'est par la violence que le surhomme triomphe.

Sans rien vérifier, ni voir, ni écouter, M. Laberthonnière s'est hâté de faire chorus :

> Sur la couverture du livre de M. G. Valois : *L'Homme qui vient*, on aperçoit une figure qui ressemble à une croix. Quand on regarde de plus près, on se rend compte que cette croix est un poignard, et sur la lame on peut lire alors : *In hoc signo vinces*. Un mot revient toujours sous la plume de ces messieurs : « Il n'y a qu'une seule vraie vertu, la force » ; c'est le plus fort qui a raison.

1. Il est impossible de ne pas signaler les procédés de discussion abominables de M. Laberthonnière à l'égard de M. l'abbé Descoqs.

Renseignements pris, le poignard diabolique, l'épée crucifère hantée des démons nietzschéens, n'est autre que « l'insigne des zouaves pontificaux »[1].

1. Lettre de Georges Valois à Charles Maurras, *Action française* du 1er août 1911.

CHAPITRE IV

PROUDHON

L'EUROPE s'en mêle. Une suffragette ardente que je me plais à supposer jeune et jolie, car elle m'appelle « *a young man of high culture and ability* [1] » et qui tient avec éloquence et autorité la rubrique *Lego et penso* à la revue *The New Freewoman*, de Londres, Mme ou Mlle Benj. R. Tucker, s'écrie au numéro d'octobre 1913 en brandissant une page révolutionnaire de Proudhon :

« Ceci en main » nous pouvons « démolir l'audacieuse prétention des néo-royalistes », et les « anarchistes peuvent répondre à Charles Maurras ainsi qu'à tous ses suiveurs : — Non, l'auteur de l'*Idée générale de la Révolution au XIXe siècle*, notre grand Proudhon, il n'est pas à vous ; il n'appartient qu'à nous ! »

Le bruit de nos usurpations aura donc passé le détroit comme il a franchi les montagnes, depuis la fondation du « Cercle Proudhon ». Qu'est-ce que le Cercle Proudhon ?

Écoutons, comme nous l'avons fait, l'abbé Pierre, et nous lirons ensuite les pièces du procès.

1. Les dieux me gardent de rectifier des erreurs aussi gracieuses ! Mais je dois avertir ma critique anglaise, au cas où sa pensée ne serait point totalement affranchie de la tyrannie de la vérité, qu'il n'est point vrai de dire que « le néo-royalisme » de l'*Action française* se distingue de l'ancien royalisme par ce fait que « ses chefs (c'est-à-dire, si je comprends bien, tous ses chefs) sont privément des « athéistes ». J'ose enfin soutenir que si Mme ou Mlle Tucker nous eût fait l'honneur d'approcher les camelots du roi, les ligueurs d'Action Française ou même les membres de nos Comités directeurs, elle ne se serait jamais permis de les appeler *these impudent young rascals*, et peut-être conviendrait-elle que ce sont ses informations de Paris qui lui sont arrivées par d'audacieux garnements qui appartiennent, jeunes et vieux, au plus usé, au plus méprisé de tous les groupements politiques français.

Au contraire de notre contemptrice de Londres, M. l'abbé Pierre ne pense pas du tout que nous ayons voulu associer le nom de Proudhon ou son œuvre aux intérêts de la réaction ; non, non, assure-t-il, le cercle Proudhon a été fondé à l'*Action française* pour avilir le catholicisme et corrompre les catholiques en les abêtissant. Tel étant notre « but caché mais toujours présent », la réalisation de ce « plan de campagne habilement organisé » ne peut être signée que de moi. Je suis le fondateur et l'âme du Cercle : mon « fertile génie » a nécessairement conçu et mis sur pied la machine nouvelle appliquée à une fin abominable, mais certaine : n'ai-je pas présidé la séance inaugurale du Cercle ? et le premier des *Cahiers du Cercle Proudhon* ne commence-t-il pas par un article de moi ? Si l'on doutait, voici le troisième et dernier argument qui correspond à merveille aux habitudes de mon esprit : pendant que je donnais ainsi mon patronage, je m'attachais à m'en dégager et m'efforçais de tirer mon épingle du jeu !

« Prudemment », dit M. Pierre, l'article commençait par ces mots : *« Les idées de Proudhon ne sont pas les nôtres... »* Simple, mais satanique précaution de langage destinée à tromper les humbles. Elle ne trompera point notre Argus. Pourtant qu'eût-il pensé s'il eût ouï les autres précautions plus subtiles encore dont mon discours inaugural était émaillé !

Il ne me reste rien de cette conférence moitié lue, moitié parlée, d'après des notes que je n'ai plus ; mais l'article a été heureusement conservé. En le relisant aujourd'hui, je dois convenir tout de suite que ma rouerie a si bien dépassé la mesure des habiletés concevables que je m'y trouve pris. Les lignes que voici expriment bien les idées que je me connais sur Proudhon :

Les idées de Proudhon ne sont pas nos idées, elles n'ont même pas toujours été les siennes propres. Elles se sont battues en lui et se sont si souvent entredétruites que son esprit en est défini comme le rendez-vous des contradictoires. Ayant beaucoup compris, ce grand discuteur n'a pas su tout remettre en ordre.

Il est difficile d'accorder avec cet esprit religieux, qu'il eut vif et profond, sa formule *« Dieu, c'est le mal »*, et dans une intéressante étude du *Correspondant* [1], M. Eugène Tavernier nous le montre fort

1. *Correspondant* du 10 août 1910.

en peine d'expliquer son fameux « *La propriété, c'est le vol* ». Nous remercions Proudhon des lumières qu'il nous donne sur la démocratie et sur les démocrates, sur le libéralisme et sur les libéraux, mais c'est au sens large que notre ami Louis Dimier, dans un très beau livre, l'a pu nommer un « Maître de la Contre-Révolution ».

Proudhon ne se rallie pas à la « réaction » avec la vigueur d'un Balzac ou d'un Veuillot. Il n'a point les goûts d'ordre qui dominent à son insu un Sainte-Beuve. Ses raisons ne se présentent pas dans le magnifique appareil militaire, sacerdotal ou doctoral qui distingue les exposés de Maistre, Bonald, Comte et Fustel de Coulanges. La netteté oblige à sacrifier. Or, il veut tout dire, tout garder, sans pouvoir tout distribuer ; cette âpre volonté devait être vaincue, mais sa défaite, inévitable, est disputée d'un bras nerveux. On lit Proudhon comme on suit une tragédie : à chaque ligne on se demande si ce rustre héroïque ne soumettra pas le dieu Pan.

Son chaos ne saurait faire loi parmi nous, et nous nous bornerions à l'utiliser par lambeaux si ce vaillant Français des Marches de Bourgogne ne nous revenait tout entier dès que, au lieu de nous en tenir à *ce qu'il enseigne*, nous considérons *ce qu'il est*.

On voudrait assister d'ici aux impressions de lecture de quelques-unes des dupes de M. l'abbé Pierre, pour demander que leur en semble : mes prudences leur apparaissent-elles sincères ou non ? Il me semble a moi que ces lignes disent la vérité. Proudhon s'y trouve mis à part des Maîtres de la Contre-Révolution. Pour les défaillances de sa méthode et pour les désordres de son esprit, il est aussi tenu à l'écart du grand courant de la tradition nationale. Ce qui est distingué, enfin, avec une netteté presque brutale, et comme séparé des sympathies qu'éveille sa personne, c'est son « enseignement » : avant de s'exprimer sur l'homme, on a partie exclu, partie réservé sa doctrine.

Un peu plus loin, on le déclare « débordant de naturel français », mais les mots qui développent ce point de vue commencent par une nouvelle réserve aussi formelle que les précédentes :

Abstraction faite de ses idées, Proudhon eut l'instinct de la politique française : l'information encyclopédique de cet autodidacte l'avait abondamment pourvu des moyens de défendre tout ce qu'il sentait là-dessus.

Or, de quelle « politique française » est-il question ici ? Et

en quoi l'instinct qu'en avait Proudhon coïncide-t-il avec nos idées ? Pourquoi cet instinct est-il qualifié par nous de « sentiment » et sentiment « fort » de l'intérêt national » ? C'est ce qui apparaît par la suite de l'article, que M. l'abbé Pierre se garde bien de citer :

... Là-dessus Proudhon est si près de nous que Jacques Bainville, en tête de son écrasant réquisitoire contre les hommes de la Révolution et de l'Empire, à la première page de *Bismarck et la France* a pu inscrire cette dédicace : « A la mémoire de P.-J. Proudhon qui, dans sa pleine liberté d'esprit, retrouva la politique des Rois de France et combattit le principe des nationalités ; à la glorieuse mémoire des Zouaves pontificaux qui sont tombés sur les champs de bataille en défendant la cause française contre l'unité italienne à Rome, contre l'Allemagne à Patay. » — Quoi ? Proudhon avec les Zouaves pontificaux ? — Oui, et rien ne va mieux ensemble ! Oui, Proudhon défendit le Pape ; oui, il combattit le Piémont. Au nez des « quatre ou cinq cent mille badauds » qui lisaient les journaux libéraux, il s'écriait, le 7 septembre 1862 :

« Si la France, la première puissance militaire de l'Europe, la plus favorisée par sa position, inquiète ses voisins par le progrès de ses armes et l'influence de sa politique, pourquoi leur ferais-je un crime de chercher à l'amoindrir et l'entourer d'un cercle de fer ? Ce que je ne comprends pas, c'est l'attitude de la presse française dominée par ses sympathies italiennes. Il est manifeste que la constitution de l'Italie en puissance militaire, avec une armée de 300.000 hommes, amoindrit l'Empire de toutes façons. » L'Empire, c'est ici l'Empire Français, dont je vois le timbre quatre fois répété sur mon édition princeps de *La Fédération et l'Unité en Italie*.

« L'Italie », poursuivait Proudhon, votre Italie unie « va nous tirer aux jambes et nous pousser la baïonnette dans le ventre, le seul côté par lequel nous soyons à l'abri. La coalition contre la France a désormais un membre de plus... » Notre influence en sera diminuée d'autant ; elle diminuera encore « de tout l'avantage que nous assurait le titre de première puissance catholique, protectrice du Saint-Siège ».

« Protestants et anglicans le comprennent et s'en réjouissent : ce n'est pas pour la gloire d'une thèse de théologie qu'ils combattent le pouvoir temporel et demandent l'évacuation de Rome par la France ! »

Conclusion : « Le résultat de l'unité italienne est clair pour nous, c'est que la France ayant perdu la prépondérance que lui assurait sa force militaire, sacrifiant encore l'autorité de sa foi sans la remplacer par celle des idées, la France est une nation qui abdique, elle est finie. »

Et comme ces observations de bon sens le faisaient traiter de catholique et de clérical, *« oui »*, ripostait Proudhon, *« oui, je suis, par*

position, catholique, clérical, si vous voulez, puisque la France, ma patrie, n'a pas encore cessé de l'être, que les Anglais sont anglicans, les Prussiens protestants, les Suisses calvinistes, les Américains unitaires, les Russes grecs : parce que, tandis que nos missionnaires se font martyriser en Cochinchine, ceux de l'Angleterre vendent des Bibles et autres articles de commerce. »

Des raisons plus hautes encore inspiraient Proudhon, et il osait écrire :

« La Papauté abolie, vingt pontificats pour un vont surgir, depuis celui du père Enfantin jusqu'à celui du grand-maître des Francs-Maçons. »

Et il répétait avec une insistance désespérée :

« Je ne veux ni de l'unité allemande, ni de l'unité italienne, je ne veux d'aucun pontificat. »

Ainsi, ce que j'ai pris, ce que j'ai isolé de Proudhon, c'est ce qu'il eut d'inimitiés contre la Franc-Maçonnerie, contre le Saint-Simonisme et les contrefaçons du catholicisme. J'ai distingué en lui l'ennemi des ennemis du Saint-Siège, l'adversaire de l'Italie-Une, le combattant placé dans une position tout à fait convergente à la position des Zouaves pontificaux. Il ne plaît pas à M. Pierre que Proudhon ait été « papalin » ? Son déplaisir n'est pas la mesure des faits. M. Pierre demande : *« En quoi »* le fait de voir *« la folie des libéraux qui travaillaient à l'unité de l'Italie », « vue politique judicieuse » « fait-elle »* de Proudhon un *« appui du pouvoir temporel du Pape »* ? Mais en cela, Monsieur l'abbé ! En cela même ! Proudhon donne en faveur du pouvoir temporel des raisons, et ces raisons excellentes se trouvent être bien supérieures, pour le poids et pour l'éloquence, à celles qu'il a pu lui plaire d'aventurer aussi pour la thèse opposée. Quand mon humeur personnelle serait parfois de faire bon marché de Proudhon, je ne voudrais pour rien au monde céder aucune des raisons qu'il a mises au service d'un certain nombre de bonnes choses et, moins encore, celles qu'il a pu projeter, de son train furieux, à l'assaut de la sottise ou de l'erreur.

Je ne suis quant à moi ni un fils spirituel ni un amoureux de Proudhon, mais, dès la première lecture, sa brochure du *Rhin*, sa *Fédération et l'Unité en Italie* m'ont charmé et m'ont retenu tant par ce que j'y rencontrais de favorable et d'utile à notre action que pour la découverte d'un tour de discussion, d'un

élan de pensée, d'un état d'esprit et d'humeur extrêmement hostile aux « idées » qu'on peut bien appeler les idées de Proudhon et qui lui sont attribuées le plus communément.

Ce que j'aimais chez lui, c'était donc, somme toute, des verges souples pour le battre, qui ont été coupées de sa main...

La moitié du *Cercle Proudhon* me fera ici les gros yeux. J'y suis accoutumé, ce sont les yeux que l'on me fait toutes les fois que ce sujet est abordé familièrement entre nous. De vive voix ou par écrit, que de fois on s'est jeté à la tête les textes de Proudhon ! Ils sont certes aussi divergents que possible. Proudhon, c'est le Père Chaos ; à tel point que M. l'abbé Pierre lui-même est forcé d'avouer, à peu près comme tout le monde, combien Proudhon est le lieu des contradictoires. Mais l'importance de son aveu échappe à M. Pierre.

Pour nous, faisons Proudhon trois et quatre fois plus révolutionnaire qu'il n'apparaît, ses boutades et ses formules anti-démocrates et contre-révolutionnaires en prendront une autorité triplée et quadruplée, parce qu'elles sont mises dans une forme dialectique très remarquable ! N'est-ce rien ? C'est beaucoup. J'en tombe d'accord sans plaisir, mais non sans mérite.

En effet, ce qui m'éloigne toujours un peu de Proudhon tient moins à ses doctrines qu'à sa méthode, à l'élément le plus personnel de sa pensée. Personnellement, elle me déplaît. La conduite de sa raison, la démarche de son esprit n'est, en vérité, ni celle qui me convient, ni celle que je tiens pour fructueuse et sûre. L'esprit proudhonien est juridique et déductif. On peut rendre justice à l'intérêt majestueux des idées du Droit, sans se défendre d'observer qu'il n'y a point de voie plus complexe, plus captieuse, plus fertile en causes d'erreur.

Prenons l'autre méthode. L'examen des faits sociaux naturels et l'analyse de l'histoire politique conduisent à un certain nombre de vérités certaines, le passé les établit, la psychologie les explique et le cours ultérieur des événements contemporains les confirme au jour le jour ; moyennant quelque attention et quelque sérieux, il ne faut pas un art très délié pour faire une application correcte de ces idées, ainsi tirées de l'expérience, à ces faits nouveaux que dégage une expérience postérieure. La déduction est en ce cas la suite naturelle des inductions bien faites et le sens critique éveillé dans la première partie

de l'opération n'éteint pas son flambeau pendant les mystères de la seconde puisque l'on vérifie au départ et à l'arrivée! Mais la déduction juridique se tient autrement loin de ces bonnes et lucides réalités tutélaires. Elle part des principes du Juste et de l'Injuste, ses notions premières représentent déjà la deuxième ou la troisième puissance d'une haute abstraction, et ses définitions si vastes sont nécessairement flottantes quand il s'agit d'en adapter la généralité à la vie pratique : entre la multitude des faits particuliers souvent très divers, parfois même contraires, l'esprit est à peu près fatalement induit à perdre de vue les raisons impersonnelles d'arrêter son choix ou même de conduire son attention ; c'est alors, qu'à défaut des raisons impersonnelles, apparaissent les autres : le motif personnel surgit actif et vigilant, et l'idée du droit ne reste plus éclairée et guidée que par l'idée du *moi*, de ce *moi* qui n'est pas sans droits, mais qui prétend les avoir tous et qui gouverne instinctivement les démarches de la pensée vers son intérêt seul, parfois compris dans un sens tyrannique, mais toujours, à quelque degré, insoucieux du bon ordre, inconsciemment favorable à quelque anarchie.

Me préservent les cieux de dire que le Droit mène à l'anarchie, lui qui veut au contraire la régler et la pacifier! A mon avis pourtant la préférence donnée à la méthode juridique sur la méthode empirique doit convenir aux sociétés florissantes, fortement assises sur des principes qui éclatent de toute part et sont obéis de chacun. En ce cas, mais, je crois, en ce cas seulement, la philosophie juridique voit s'ouvrir devant elle une route spacieuse et clairement tracée, illuminée de feux qui épargnent l'incertitude.

Dans les conditions toutes différentes qui sont les nôtres, l'insécurité comme l'hésitation est inévitable, l'erreur est fréquente. Aussi, dès ma brochure *L'Idée de la Décentralisation*, avais-je mis, il y a quinze ans, un soin extrême à distinguer le fédéralisme contractuel et juridique de Proudhon d'avec les fédérations historiques réelles, objet privilégié que je croyais devoir signaler à l'étude et à l'attention du lecteur. Tout en soutenant, contre la prudence un peu anglaise de Taine, la légitimité de la méthode déductive en matière sociale et politique, j'ai toujours estimé que le rôle devait en être attentivement modéré

et réglé dans l'anarchisme et le scepticisme de notre temps ; il faut ajouter que son application utile dépend aussi de la vigueur, je ne dirai pas des personnalités qui l'appliquent, mais de celle de leur esprit, ce qui n'est pas absolument la même chose. Inoffensive et fertile pour une tête puissante cultivée et ornée comme celle d'Auguste Comte, la déduction contenait pour Proudhon, âme forte, pensée moins forte, pensée née d'elle-même, développée sans maître, autant de pièges que de périls.

Lorsque, en 1896, un écrivain catholique libéral, M. Arthur Desjardins, membre de l'Institut, avocat général à la Cour de Cassation, publia sur *Proudhon* deux volumes qui font encore autorité, je ne pus m'empêcher de témoigner l'étonnement que m'inspira cette apologie. M. Arthur Desjardins n'hésitait pas à comparer l'éloquence de Proudhon à celle de Bossuet ! Je lui proposai, dans le journal *Le Soleil*, de descendre jusqu'à Rousseau, ce qu'il ne fit pas de difficultés d'accepter. Il me semble que j'étais alors au point juste, auquel je me suis tenu. Déductif comme Rousseau, enivré comme Rousseau de *ce qui « doit » être,* emporté comme lui par des courants antagonistes, tenté par le même individualisme, Proudhon correspond aussi à Rousseau comme philosophe ; mais il eut aussi sur Rousseau ces profondes supériorités morales nées de la tradition et du sang, qui, à l'heure critique, savent quelquefois opérer le demi-sauvetage d'une pensée.

Quel contraste entre l'existence du vagabond génevois, être sans feu ni lieu, sans cœur ni vertu véritable, que perdirent nécessairement tous les dévergondages de l'imagination, et ce robuste Franc-Comtois, puissamment établi sur sa race, sur sa famille, sur son foyer, fidèle époux, père rigide, aussi incorruptible et probe à l'état de travailleur que de débiteur, riche des vieilles qualités héritées qui expliquent son profond malaise dans ses erreurs et tant de brusques sauts en arrière ! Les retours de Proudhon lui faisaient rejoindre toute sorte de vérités, mais chez lui et pour lui ces vérités restent assez souvent indistinctes, plutôt senties ou entrevues que vues largement et à découvert ; elles semblent l'incliner, l'appeler à elles par une sorte d'attrait chaleureux plutôt que par l'autorité de la pure lumière... Proudhon est un bon type de Français qui se trompe. Mais quel Français et quel patriote ! Quel père et quel citoyen !

Ceux qui ont bien voulu me lire depuis quelques années n'auront aucune peine à penser qu'une œuvre ainsi faite, si forte soit-elle, mais étroitement assujettie aux impulsions du caractère physique et moral, me plaise peu. Ceux-là savent également que ce ne fut jamais par des *plaît* ou *plaît pas* que se régla notre conduite. Je ne me suis jamais soucié de traiter les idées à coups de bâton ou d'imposer autre chose que l'évidence du bon sens, et l'idée répandue par quelques sots de « l'autoritarisme » de l'*Action française* ou du mien ne tient pas debout. En voici un nouvel exemple : Quand un groupe d'esprits d'une haute distinction et dont la rare élévation morale était encore rehaussée par le rayonnement de la curiosité, de la jeunesse et de la bonne foi, vint nous raconter comment Proudhon, par l'élément personnel, traditionnel, national, social qui agite et dramatise parfois toute sa pensée, les avait induits peu à peu à l'étude méthodique des points d'intersection entre la route nationaliste et la route syndicaliste, je n'ai pas cru de mon droit, ni de mon goût, ni en mon pouvoir de répondre : — Vous faites erreur, car ce n'est pas par ce chemin qu'il fallait venir à la vérité où nous sommes ; retournez d'où vous venez, allez vous réinscrire à la Confédération générale du Travail et de là vous nous reviendrez après avoir pris soin de suivre une voie différente, car la vôtre, n'étant point admise par nous, n'a pu ni dû être prise par vous.

Bien au contraire, comme tout homme de bon sens l'aurait fait à ma place, j'ai répondu en félicitant les voyageurs de s'être tirés d'affaire en suivant la voie difficile, je leur ai souhaité d'avoir beaucoup d'imitateurs parmi leurs anciens compagnons d'armes révolutionnaires. Ah ! oui, quel bonheur si, tous, jusqu'au dernier, le proudhonisme, en les tirant du collectivisme de Marx, les conduisait à la vue exacte des conditions réelles de la vie des sociétés !

Je ne dirai jamais : *Lisez Proudhon* à qui a débuté par la doctrine réaliste ou traditionnelle, mais je n'hésiterai pas à donner ce conseil à quiconque, ayant couru les nuées de l'économie libérale ou collectiviste, ayant posé en termes juridiques et métaphysiques le problème de la structure sociale, a besoin de retrouver les choses vivantes sous les signes sophistiqués et sophistiqueurs ! Il y a dans Proudhon un fort goût des réalités qui peut éclairer bien des hommes.

Voici la déclaration du Cercle Proudhon. Elle a été arrêtée par MM. Darville, Galland, Vincent, Georges Valois, René de Marans et Henri Lagrange. Je ne vois pas qu'on puisse lui reprocher quoi que ce soit :

Les Français qui se sont réunis pour fonder le Cercle P.-J. Proudhon sont tous nationalistes. Le patron qu'ils ont choisi pour leur assemblée leur a fait rencontrer d'autres Français, qui ne sont pas nationalistes, qui ne sont pas royalistes, et qui se joignent à eux pour participer à la vie du *Cercle* et à la rédaction des *Cahiers*. Le groupe initial, ainsi étendu, comprend des hommes d'origines diverses, de conditions différentes, qui n'ont point d'aspirations politiques communes, et qui exposeront librement leurs vues dans les *Cahiers*. Mais, républicains fédéralistes, nationalistes intégraux et syndicalistes, ayant résolu le problème politique ou l'éloignant de leur pensée, tous sont également passionnés pour l'organisation de la Cité française selon des principes empruntés à la tradition française, qu'ils retrouvent dans l'œuvre proudhonienne et dans les mouvements syndicalistes contemporains, et tous sont parfaitement d'accord sur ces points :

La démocratie est la plus grande erreur du siècle passé. Si l'on veut vivre, si l'on veut travailler, si l'on veut posséder dans la vie sociale les plus hautes garanties humaines pour la Production et pour la Culture, si l'on veut conserver et accroître le capital moral, intellectuel et matériel de la civilisation, il est absolument nécessaire de détruire les institutions démocratiques.

La démocratie idéale est la plus sotte des rêveries. La démocratie historique, réalisée sous les couleurs que lui connaît le monde moderne, est une maladie mortelle pour les nations, pour les sociétés humaines, pour les familles, pour les individus. Ramenée parmi nous pour instaurer le règne de la vertu, elle tolère et encourage toutes les licences. Elle est théoriquement un régime de liberté ; pratiquement elle a horreur des libertés concrètes, réelles et elle nous a livrés à quelques grandes compagnies de pillards, politiciens associés à des financiers ou dominés par eux, qui vivent de l'exploitation des producteurs.

La démocratie, enfin, a permis, dans l'économie et dans la politique, l'établissement du régime capitaliste qui détruit dans la cité ce que les idées démocratiques dissolvent dans l'esprit, c'est-à-dire la nation, la famille, les mœurs, en substituant la loi de l'or aux lois du sang.

La démocratie vit de l'or et d'une perversion de l'intelligence. Elle mourra du relèvement de l'esprit et de l'établissement des institutions que les Français créent ou recréent pour la défense de leurs libertés et de leurs intérêts spirituels et matériels. C'est à favoriser cette double entreprise que l'on travaillera au Cercle Proudhon. On luttera sans merci contre la fausse science qui a servi à justifier les idées démocratiques, et contre les systèmes économiques qui sont destinés, par leurs inventeurs, à abrutir les classes ouvrières, et l'on

soutiendra passionnément les mouvements qui restituent aux Français, dans les formes propres au monde moderne, leurs franchises, et qui leur permettent de vivre en travaillant avec la même satisfaction du sentiment de l'honneur que lorsqu'ils meurent en combattant.

Il serait d'ailleurs très facile de collectionner à travers Proudhon plus de textes que n'en amoncelle M. l'abbé Pierre contre chacune des idées justes de Proudhon, invoquées soit dans cette déclaration soit dans mon article. Seulement (c'est que M. Pierre oublie de dire), les textes révolutionnaires rencontrent chez leur auteur des textes contraires, plus forts, qui en font justice. De plus, ces bons textes ne sont pas seuls à militer contre les mauvais, car ils trouvent à leur côté, disposé à marcher avec eux, s'il en est besoin, le gros bataillon des idées de l'*Action française* manié et conduit par ceux des proudhoniens qui sont de nos amis. Il se passe au Cercle Proudhon ce qui se passe dans nos corps où les microbes phagocytes voient la fin des bacilles pernicieux quand ils sont efficacement secondés par les énergies réunies d'une organisation florissante.

Pour ne citer qu'un seul des cas concrets, aussi nombreux qu'oiseux, énumérés par M. Pierre (*Proudhon contre la religion! Proudhon contre le Pape! Proudhon contre l'éducation chrétienne! Proudhon contre les Jésuites!* etc.), lisons, par exemple, ces lignes sur le fondement de la morale :

La transcendance, en posant Dieu comme principe de la raison pratique, a abouti, par le culte de cet idéal, à la déchéance de la dignité humaine..., par la haine de la nature, la peur de l'Enfer, la promesse du paradis aux misères de la vie et aux lâchetés de la mort. (*De la Justice*, t. III, p. 63.)

Ceci, lu et compris, veut dire que la seule morale est la morale indépendante, fondée sur le seul impératif immanent à la conscience autonome ; pour faire la partie belle à M. Pierre, supposons que cette maxime kantiste et roussienne ne puisse trouver son contraire dans le capharnaüm de Proudhon ; une chose reste certaine : il n'y a pas de lieu au monde où cette pensée soit plus inoffensive qu'à l'*Action française*. Là, durant quatorze ans, ont été critiquées sans relâche les morales de Kant et de Rousseau en tant qu'elles sont des morales indépendantes,

en tant qu'elles expriment une raison pratique se suffisant, bien que séparées de tout dogme, de tout culte, de toute foi : nos plus anciens accords ont justement porté, du premier jour de nos rencontres, sur le caractère essentiel de toute morale complète, qui est de dépendre nettement d'une dogmatique et d'une théologie.

Il faut d'ailleurs redire ici la magnifique parole de Vogelsang : « *L'histoire du monde est le jugement du monde* ». L'histoire du Cercle Proudhon devrait suffire à le juger. J'en parle d'autant plus librement que l'adhésion au Cercle Proudhon n'a jamais été proposée aux ligueurs de l'*Action française* et qu'il n'y a là qu'un territoire mixte adjacent à l'une de nos extrêmes frontières, sur lequel nos idées pourront opérer par voie d'influence, de discussion et d'assimilation progressive. Eh bien ! du point de vue qui doit le plus intéresser M. Pierre, une enquête sérieuse, menée par des personnes autorisées, établirait un fait qui sanctionne toutes les réflexions que je viens d'émettre. En 1911, deux des principaux membres du Cercle Proudhon, tous les deux pères de famille [1], représentaient, eux compris, dix personnes : de ce nombre, il y en avait six d'éloignées du catholicisme, sur lesquelles, aujourd'hui, l'une a abjuré le protestantisme, une autre est rentrée dans l'Église avec laquelle elle avait rompu, trois jeunes enfants ont été baptisés, et la dernière s'est placée « sur les marches du temple ». On ne peut songer à faire honneur à Proudhon, même au meilleur Proudhon, de ces résultats positifs ; mais il faut reconnaître que le mauvais Proudhon n'aura pas réussi à les entraver.

1. L'importance de l'institution domestique et de la fonction paternelle dans la pensée des membres du Cercle Proudhon s'accuse avec une rare énergie dans ce livre nouveau-né de Georges Valois, *Le Père*.

CHAPITRE V

SAINTE-BEUVE, RENAN ET COMTE

I

Scandaliser les esprits du premier degré, esprits simples ou mal informés, est facile : il suffit de prononcer devant eux quelques-uns des noms propres répétés à l'*Action française* en évitant de définir ce que nous en faisons, ce à quoi ils servent chez nous.

Il y a sept ans bien comptés, j'ai fait à l'*Institut d'Action française* un « cours fermé » dans une « chaire Sainte-Beuve ». Ce cours était fermé pour éviter un auditoire trop élégant. La chaire était dite de Sainte-Beuve parce que je me proposais d'appliquer à la politique une méthode d'analyse et de dissection que Sainte-Beuve a introduite dans la critique littéraire. Mais de très bonnes âmes ont préféré penser que mes dix leçons se passèrent à donner la recette du saucisson du Vendredi-Saint.

Comme ces leçons se bornèrent en somme à un examen de la notion de la liberté politique et à la lecture de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote commentée avec l'aide de Thucidyde, du faux Xénophon, de Montesquieu et de publications récentes sur les démocraties américaine, australienne et néo-zélandaise, double travail dont j'espère toujours extraire, au premier loisir, mon *Essai sur l'échec de l'aristocratie athénienne*, le public français, même catholique, finira par savoir que le dîner du prince Jérôme tint une place nulle dans ces leçons mystérieuses données à une vingtaine de jeunes gens dont les travaux et les succès nous firent, depuis, grand honneur.

J'avoue que je n'ai pas aperçu sans étonnement que le nom

de Sainte-Beuve pût être pris chez nous comme un indice d'anticléricalisme ou d'irréligion. Ce n'est pas que Sainte-Beuve n'ait été anticlérical ou irréligieux ; c'est plutôt que le nom de Sainte-Beuve sert à désigner tout autre chose. J'ai appris non à lire, mais à sentir et à traduire mes sentiments littéraires dans les *Lundis*. On serait bien surpris si je disais avec qui, sous quel maître, mais dès ces lointaines années de l'apprentissage, l'idée d'écouter ou de suivre le grand critique autrement que dans l'art de débrouiller et d'éclairer les biographies, les histoires et les poèmes, cette idée ne me serait pas venue toute seule. La première fois que l'on me fit remarquer chez Sainte-Beuve la nuance de scepticisme ou de nihilisme, qui marqua le milieu et la fin de sa laborieuse carrière, je laissai échapper un « ah ! » qui n'était ni de stupeur ni de confirmation, mais d'indifférence. En effet, cela importait extrêmement peu à ce que j'en faisais. Il me le semble encore, le fait me paraît presque sans rapport avec le sujet.

L'œuvre immense de Sainte-Beuve m'a toujours donné une idée exquise de l'analyse bien menée : en dépit d'un tiraillement de petites passions et d'instincts plus qu'inférieurs qui nuit au jugement sur les contemporains, la solidité et la vigueur de son intelligence, quand elle est impartiale et désintéressée, quand elle est elle-même, y mènent la pensée dans une voie qui n'est point celle des ruines : elle aboutit même, à peu près toujours, à construire quelque précieuse vérité, du moins lorsqu'il s'agit des sujets de haute littérature ou d'histoire très générale, auxquels ce grand esprit s'intéressait vraiment. C'est en ce sens qu'un Sainte-Beuve m'apparut plus tard le patron légitime de l'*Empirisme organisateur*, le prototype de cette Intelligence maîtresse qui, selon le vieux mot d'Anaxagore, « au moment où tout était confondu et mêlé, arriva et ordonna tout ». Un souverain instinct de l'ordre le distinguait tout à la fois des romantiques de gauche, comme Michelet, et des romantiques de droite, comme Chateaubriand.

En 1898, le cinquantenaire de la mort de Chateaubriand et le centenaire de la naissance de Michelet, qui l'un et l'autre donnaient lieu à de grands débordements de discours, coïncidèrent avec l'érection d'un buste à Sainte-Beuve dans le jardin

du Luxembourg : j'en profitai pour montrer[1] que la vraie position politique et sociale n'était ni dans Chateaubriand ni dans Michelet. La démocratie de l'un et l'anarchie de l'autre devraient céder, disais-je, à cette aspiration raisonnée vers un ordre dont je relevais les indices, non dans le personnage historique de Sainte-Beuve, jugé par moi, en termes explicites, assez chétif, mais dans le caractère épuré, dans la structure supérieure de son esprit, dans son « *essence impersonnelle* », écrivais-je ; de sorte que mon portrait de Sainte-Beuve, avec des détails qui serraient le réel au point de départ, finit par s'élargir, de page en page, et comme de degré en degré, jusqu'à devenir une sorte de figuration ou, comme a dit Bainville, de « statue » demi-symbolique et demi-satirique, la statue d'une doctrine pure. Si l'on me permet une comparaison ambitieuse, c'est à peu près ainsi que les *Mœurs des Germains* avaient fourni à l'historien latin, d'abord, l'utile emploi de ses renseignements sur la Germanie, ensuite le prétexte à la peinture d'une société idéale, contre-partie du monde romain de son temps.

Ainsi m'étais-je diverti chemin faisant à la dérision des intellectuels dreyfusards :

Il existe aujourd'hui un genre de fanatisme scientifique qui menace d'être funeste à la science ; il ferait tout sauter pour éprouver un explosif, il perdrait un Etat pour tirer des archives et mettre en lumière un document « intéressant ». Ce système anarchique et révolutionnaire est de source métaphysique. Il n'a rien de rationnel...

Cette superstition ne mérite pas plus de respect que les autres. Bien qu'elle soit fort à la mode parmi les savants, Sainte-Beuve ou l'empirisme organisateur lui donne son nom véritable : tantôt passion féconde, tantôt pure monomanie.

Les doux lettrés qui me reprocheront de dévoiler d'une façon si crue et si formelle un artifice littéraire un peu trop connu vont en apprendre la raison. Elle est gaie. Ma *Germanie* se terminait par une série de coups de crayon et de coups d'estompe ainsi orientés :

Il ne serait point surprenant que la France choisît un jour cette

1. Dans l'opuscule intitulé : *Trois idées politiques : Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve.* — Paris, Champion, 1898. In-16.

maison étroite, ce nom modeste et ce génie supérieur pour célébrer la fête de ses qualités distinctives. *Tout compté*, une fête nationale de Sainte-Beuve ne semble pas une *pure imagination*...

Et ce qui suit... Un sombre lourdaud s'est trouvé pour accepter argent comptant la fable transparente. Il l'a prise au pied de la lettre et il a écrit là-dessus neuf grandes pages, tout le second « livre » de son pamphlet, avec ce titre en gros caractères : « *Proposition d'une fête nationale...* » Oh ! la ferme proposition ! Si M. Pierre n'avait pas oublié que Boileau s'emportait à dire :

Minerve est la sagesse et Vénus la beauté,

il eût compris que j'usais de la même honnête licence et que, après avoir peint « Chateaubriand ou l'anarchie », « Michelet ou la démocratie », je traçais le portrait de Sainte-Beuve en divinité allégorique de l'Analyse, mais de l'analyse active et fertile, de l'analyse qui aboutit à organiser... Ce n'est pas Sainte-Beuve que je portais au Panthéon, mais ce qu'il eut véritablement de divin [1].

II

Pour Renan, le cas est tout autre.

Nous n'aurions jamais imaginé de donner le nom de Renan à une chaire de l'Institut d'*Action française*, parce que, pour un

1. *Majestati naturæ par ingenium*, peut-on dire de lui comme de Buffon. Et cet esprit, connu et même déprécié pour son extrême sécheresse, presque disqualifié pour un certain naturalisme péremptoire, a quelquefois paru aux croyants les plus sûrs, franchir et dépasser l'ordre de la nature... Une main amie me transcrit cette page du *Port-Royal* : « Quand on a à parler de Jésus-Christ, on entre dans une sorte de resserrement involontaire. On craint de profaner, rien qu'à répéter ce nom ineffable, et pour qui le plus profond même des respects pourrait être encore un blasphème.. » Ici Sainte-Beuve cite le mot de Pascal : « Comme il n'y a ni véritable vertu ni véritable droiture de cœur sans l'amour de Jésus-Christ, il n'y a non plus ni hauteur d'intelligence, ni délicatesse de sentiment sans l'admiration de Jésus-Christ. » Et le critique ajoute : « Ceux qui nient ce sentiment en portent la peine. Prenez les plus grands des modernes antichrétiens : Frédéric II, Laplace, Gœthe ; quiconque a méconnu complètement Jésus-Christ, regardez-y bien : dans l'esprit ou dans le cœur, il leur a manqué quelque chose. »

public très étendu, Renan est synonyme de scandale et d'outrage à l'adresse des catholiques. La question n'est pas de savoir s'il mérite sa réputation, car elle est. Cela se discute pour Sainte-Beuve, mais pour Renan, cela ne se discute pas.

Sans doute, nous n'avons cessé de redire, en des écrits nombreux, que la *Vie de Jésus* nous semble le morceau le plus faible des *Origines du Christianisme*, et que cette série ne présente elle-même que l'aspect inférieur, souvent fâcheux, de l'intelligence et du talent de Renan. Ces appréciations nous sont personnelles, elles peuvent être vraisemblables ou vraies; elles ne détruisent en rien le fait qu'il faut reconnaître. Étant donné ce fait, n'importe quel hommage public à Renan, quelles que fussent les intentions et les explications produites, eût signifié le contraire d'un hommage au catholicisme et c'est de quoi nous n'avons pas voulu.

On se tromperait en imaginant que, la *Vie de Jésus* et les *Origines* exceptées, Renan n'ait plus qu'à être promené en triomphe dans les rues de l'*Action française*. La méthode subjective qu'il rapporta de son histoire religieuse a été souvent l'objet, parmi nous, de ces critiques de principe qui tiennent au centre et à l'âme de notre action intellectuelle. Sa métaphysique de l'histoire générale n'a pas déterminé moins de critiques, ni moins importantes de notre part. Les « mœurs » de son esprit sont celles-là mêmes que j'ai personnellement critiquées chez les exégètes d'Homère. Enfin, pour les hommes dont les idées ont achevé de se fixer dans le moment critique de l'Affaire Dreyfus, certains procédés intellectuels de Renan ont un aspect de dérision inoubliable : un de ses *pas* habituels, celui qu'il nous est arrivé d'appeler le *pas du philologue*, relevait d'une de nos rubriques familières, pour le mélange de parti pris philosophique, de faiblesse critique et d'arbitraire souriant. Quand Paul Meyer ou Louis Havet commettaient à propos du Bordereau ou du Dossier secret quelque grosse bourde intéressée : « Bon », disions-nous, « le père Renan l'aurait faite ». Et de rire, comme dans le cerisier de Rousseau !

Même en politique et en politique religieuse, il y a chez Renan un libéral (très aristocrate, mais libéral) ; il y a un pro-

testant, un germaniste, un romantique[1], tous personnages correspondant chez nous aux types de l'anarchie intellectuelle dont nous travaillons à purifier le pays. — Alors, pourquoi l'employez-vous ? — Attendez ! et donnez-nous acte de notre mise en garde et de notre critique sur tant de points préliminaires !

Bien mieux ou bien pis : sur un certain sujet d'histoire de France, Renan est laissé de côté par l'*Action française* pour les raisons les plus contraires, car là Renan se place, si l'on peut dire, beaucoup plus à droite que nous et il est rudement plus « clérical » que nous. Les lecteurs, encore rares, de ses *Études religieuses du règne de Philippe le Bel*, composées pour l'*Histoire littéraire de la France*, verront que Renan y confirme exactement quelques-unes des idées de M. Coquille et qu'il témoigne à l'ordre féodal du XIIIe siècle un attachement si inviolable que, pour notre part, nous le trouvons incompatible avec l'intelligence des nécessités successives de l'Histoire de France. L'accession des légistes, la fondation de la monarchie administrative était un des besoins des peuples et du royaume, et là-dessus nous nous mettons avec Fustel contre Renan.

Nous sommes également avec Fustel contre Renan, comme aussi contre Gobineau, devant la folle admiration que ceux-ci montrent à l'Allemagne. Nous discutons la part exagérée que Renan a donnée à l'influence des Barbares dans la constitution originelle de notre France. Trois quarts de siècle d'exotisme littéraire, bien renforcé par quelques funestes manies de linguiste, avaient désorienté cet esprit, si ferme à son vrai centre, mais, il l'a fort bien dit, « profondément gâté » ailleurs :

— « Nous sommes corrompus, qu'y faire ? »

Nous y faisons ! D'autres maîtres, d'autres études nous tenant en garde contre cette langueur et nous défendant contre ce charme autant que peut être défendu un esprit humain, il reste à constater que Renan a dressé une critique rigoureuse de la Révolution et de la démocratie. Eussions-nous dû la négliger, nous ne l'aurions pas pu : un certain nombre d'entre nous

1. Ces remarques ne sont pas d'aujourd'hui. J'écrivais dans notre Revue de 1900 (II, p. 413, 419) qu'il y avait toujours chez Renan « un fumeron de germanico-romantisme », qu'il eut « des parties d'Allemand », etc.

étaient venus à la contre-révolution précisément par la voie de cette critique. Ce Renan-là leur avait été un maître, un initiateur et un guide. Il est l'onde dont le courant les a tirés de l'anarchie et conduits aux abords du rivage de l'ordre.

Tel est le fait. Il vaudrait peu sans les raisons que je dois en donner.

En matière si délicate, il faut prouver tout ce qu'on dit. Mais, en m'y attachant, je dois déclarer que les extraits qui suivent représentent une trop faible partie du puissant effort de contre-révolution qui est épars dans certains livres de Renan, comme les *Questions*, les *Dialogues philosophiques* et même les *Drames*.

Il est vrai que l'échantillon est admirable.

J'ai cherché, dit Renan, dans la préface des *Questions contemporaines*, à montrer ce qu'a de superficiel et d'insuffisant la constitution sociale sortie de la Révolution, les dangers auxquels elle expose la France, les malheurs qu'il est permis de craindre, la nécessité qu'il y a d'élargir l'esprit français, de lui ouvrir de nouveaux horizons, de le soustraire à des erreurs invétérées. Toujours grande, sublime parfois, la Révolution est une expérience infiniment honorable pour le peuple qui osa la tenter ; mais c'est une expérience manquée.

En ne conservant qu'une seule inégalité, celle de la fortune ; en ne laissant debout qu'un géant, l'Etat, et des milliers de nains, en créant un centre puissant, Paris, au milieu d'un désert intellectuel, la province ; en transformant tous les services sociaux en administrations, en arrêtant le développement des colonies et fermant ainsi la seule issue par laquelle les Etats modernes peuvent échapper aux problèmes du socialisme, la Révolution a créé une nation dont l'avenir est peu assuré, une nation où la richesse seule a du prix, où la noblesse ne peut déchoir. Un code de lois qui semble avoir été fait pour un citoyen idéal, naissant enfant trouvé et mourant célibataire ; un code qui rend tout viager, où les enfants sont un inconvénient pour le père, où toute œuvre collective et perpétuelle est interdite, où les unités morales, qui sont les vraies, sont dissoutes à chaque décès, où l'homme avisé est l'égoïste qui s'arrange pour avoir le moins de devoirs possible, où l'homme et la femme sont jetés dans l'arène de la vie aux mêmes conditions, où la propriété est conçue non comme une chose morale, mais comme l'équivalent d'une jouissance appréciable en argent ; un tel code, dis-je, ne peut engendrer que faiblesse et petitesse... Avec leur mesquine conception de la famille et de la propriété, ceux qui liquidèrent si tristement la banqueroute de la Révolution, dans les dernières années du XVIII[e] siècle, préparèrent un monde de pygmées et de révoltés. Ce n'est jamais impunément qu'on manque de philosophie, de science, de religion.

Comment des juristes, quelque habiles qu'on les suppose, comment de médiocres hommes politiques, échappés par leur lâcheté aux massacres de la Terreur, comment des esprits sans haute culture comme la plupart de ceux qui composaient la tête de la France en ces années décisives, eussent-ils résolu le problème qu'aucun génie n'a pu résoudre : créer artificiellement et par la réflexion l'atmosphère où une société peut vivre et porter tous ses fruits ?

Cette échappée sur l'œuvre, de la Révolution, appelée « grande et sublime » par simple précaution de langage, fut écrite à la veille de la guerre de 1870.

Sur l'avenir des idées démocratiques et des institutions révolutionnaires en France, voici ce que Renan disait, le 21 février 1889, à M. Jules Claretie qu'il recevait à l'Académie française :

La Révolution doit rester un accès de maladie sacrée, comme disaient les anciens. La fièvre peut être féconde quand elle est l'indice d'un travail intérieur ; mais il ne faut pas qu'elle dure ou se répète ; en ce cas, c'est la mort. La Révolution est condamnée, s'il est prouvé qu'au bout de cent ans elle en est encore à recommencer, à chercher sa voie, à se débattre sans cesse dans les conspirations et l'anarchie.

Vous êtes jeune ; vous verrez la solution de cette énigme, Monsieur. Les hommes extraordinaires pour lesquels nous nous sommes passionnés eurent-ils tort, eurent-ils raison ? De cette ivresse inouïe, réduite à l'exacte balance des profits et pertes, que reste-t-il ? Le sort de ces grands enthousiasmes sera-t-il de demeurer éternellement isolés, suspendus dans le vide, victimes d'une noble folie ? Ou bien ont-ils, en somme, fondé quelque chose et préparé l'avenir ? On ne le sait pas encore. J'estime que, dans quelques années, on le saura.

Si, dans dix ou vingt ans, la France est prospère et libre, fidèle à la légalité, entourée de la sympathie des portions libérales[1] du monde, oh ! alors, la cause de la Révolution est sauvée ; le monde l'aimera et en goûtera les fruits, sans en avoir savouré les amertumes. Mais si, dans dix ou vingt ans, la France est toujours à l'état de crise, anéantie à l'extérieur, livrée à l'intérieur aux menaces des sectes et aux entreprises de la basse popularité, oh ! alors, il faudra dire que notre entraînement d'artistes nous a fait commettre une faute politique, que ces audacieux novateurs, pour lesquels nous avons eu des faiblesses, eurent absolument tort. La Révolution, dans ce cas, serait vaincue pour plus d'un siècle. En guerre, un capitaine toujours battu ne saurait être un grand capitaine : en politique, un principe qui, dans l'espace de cent ans, épuise une nation, ne saurait être le véritable.

1. On peut jurer qu'à cet adjectif déplacé le dernier venu des étudiants d'*Action française* fera un sourire.

Telle est, au politique et au social, l'orientation générale de cet esprit. Ne la supposons pas dépendante des circonstances. C'était avant la Guerre et la Commune que s'exprimaient les craintes de 1869, ce fut longtemps après que jaillirent les prévisions désenchantées de 1889. Cette constance invariable dans le diagnostic donne une autorité particulière à la grande brochure de synthèse, contemporaine de nos malheurs, que Renan publia à la fin de 1871 sous le titre de *Réforme intellectuelle et morale de la France*.

Le livre contient quelques pages de premier ordre sur la génération de la France par la royauté capétienne. On n'a pas égalé ce large tableau, d'une telle lumière et d'un tel mouvement que les faits et la raison des faits n'y semblent former qu'un seul être, où les distinctions sont sensibles, mais où l'unité générale ne l'est pas moins :

Le jour où la France coupa la tête à son roi, elle commit un suicide. La France ne peut être comparée à ces petites patries antiques, se composant le plus souvent d'une ville avec sa banlieue, où tout le monde était parent. La France était une grande société d'actionnaires formée par un spéculateur de premier ordre, la Maison capétienne. Les actionnaires ont cru pouvoir se passer du chef, et puis continuer seuls les affaires. Cela ira bien tant que les affaires seront bonnes : mais, les affaires devenant mauvaises, il y aura des demandes de liquidation.

La France avait été faite par la dynastie capétienne. En supposant que la vieille Gaule eût le sentiment de son unité nationale, la domination romaine, la conquête germanique avaient détruit ce sentiment. L'empire franc, soit sous les Mérovingiens, soit sous les Carlovingiens est une construction artificielle dont l'unité ne gît que dans la force des conquérants. Le traité de Verdun, qui rompt cette unité, coupe l'empire franc du nord au sud en trois bandes, dont l'une, la part de Charles ou Carolingie, répond si peu à ce que nous appelons la France, que la Flandre entière et la Catalogne en font partie, tandis que vers l'est elle a pour limites la Saône et les Cévennes.

La politique capétienne arrondit ce lambeau incorrect, et en huit cents ans fit la France comme nous l'entendons, la France qui a créé tout ce dont nous vivons, ce qui nous lie, ce qui est notre raison d'être. La France est de la sorte le résultat de la politique capétienne continuée avec une admirable suite. Pourquoi le Languedoc est-il réuni à la France du nord, union que ni la langue, ni la race, ni l'histoire, ni le caractère des populations n'appelaient ? Parce que les rois de Paris, pendant le XIIIe siècle, exercèrent sur ces contrées une action persistante et victorieuse. Pourquoi Lyon fait-il partie de la

France ? Parce que Philippe le Bel, au moyen des subtilités de ses légistes, réussit à le prendre dans les mailles de son filet. Pourquoi les Dauphinois sont-ils nos compatriotes ? Parce que, le dauphin Humbert étant tombé dans une sorte de folie, le roi de France se trouva là pour acheter ses terres à beaux deniers comptants. Pourquoi la Provence a-t-elle été entraînée dans le tourbillon de la Carolingie, où rien ne semblait d'abord faire penser qu'elle dût être portée ? Grâce aux roueries de Louis XI et de son compère Palamède de Forbin. Pourquoi la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine se sont-elles réunies à la Carolingie, malgré la ligne méridienne tracée par le traité de Verdun ? Parce que la maison de Bourbon retrouva pour agrandir le domaine royal le secret qu'avaient si admirablement pratiqué les premiers Capétiens. Pourquoi enfin Paris, ville si peu centrale, est-elle la capitale de la France ? Parce que Paris a été la ville des Capétiens, parce que l'abbé de Saint-Denis est devenu roi de France...

... Voilà ce que ne comprirent pas les hommes ignorants et bornés qui prirent en main les destinées de la France à la fin du dernier siècle. Ils se figurèrent qu'on pouvait se passer du roi ; ils ne comprirent pas que, le roi une fois supprimé, l'édifice dont le roi était la clef de voûte, croulait. Les théories républicaines du XVIII[e] siècle avaient pu réussir en Amérique, parce que l'Amérique était une colonie formée par le concours volontaire d'émigrants cherchant la liberté ; elles ne pouvaient réussir en France, parce que la France avait été construite en vertu d'un tout autre principe.

Il faut également citer la curieuse page où le vieux caractère ecclésiastique de la royauté française éclate en traits de pittoresque grave et charmant :

Aucune nation n'a jamais créé une légende plus complète que celle de cette grande royauté capétienne, sorte de religion, née à Saint-Denis, consacrée à Reims par le concert des évêques, ayant ses rites, sa liturgie, son ampoule sacrée, son oriflamme. A toute nationalité correspond une dynastie en laquelle s'incarnent le génie et les intérêts de la nation ; une conscience nationale n'est fixe et ferme que quand elle a contracté un mariage indissoluble avec une famille, qui s'engage par le contrat à n'avoir aucun intérêt distinct de celui de la nation. Jamais cette identification ne fut aussi parfaite qu'entre la maison capétienne et la France. Ce fut plus qu'une royauté, ce fut un sacerdoce ; prêtre-roi comme David, le Roi de France porte la chape et tient l'épée. Dieu l'éclaire en ses jugements. Le roi d'Angleterre se soucie peu de justice, il défend son droit contre ses barons ; l'empereur d'Allemagne s'en soucie moins encore, il chasse éternellement sur ses montagnes du Tyrol pendant que la boule du monde roule à sa guise ; le roi de France, lui, est juste : entouré de ses prud'hommes et de ses clercs solennels, avec sa main de justice, il ressemble à un

Salomon. Son Sacre, imité des rois d'Israël, était quelque chose d'étrange et d'unique. La France avait créé un huitième sacrement, qui ne s'administrait qu'à Reims, le sacrement de la royauté. Le roi sacré fait des miracles : il est revêtu d'un « ordre » : c'est un personnage ecclésiastique de premier rang. Au pape qui l'interpelle au nom de Dieu, il répond en montrant son onction : « Moi aussi, je suis de Dieu ! »

... Nonobstant cela, son type le plus parfait est un roi canonisé, saint Louis, si pur, si humble, si simple et si fort. Il a ses adorateurs mystiques ; la bonne Jeanne d'Arc ne le sépare pas de saint Michel et de sainte Catherine ; cette pauvre fille vécut à la lettre de la religion de Reims. Légende incomparable ! fable sainte ! C'est le vulgaire couteau destiné à faire tomber la tête des criminels qu'on lève contre elle. Le meurtre du 21 janvier est, au point de vue de l'idéaliste, l'acte de matérialisme le plus hideux, la plus honteuse profession qu'on ait jamais faite d'ingratitude et de bassesse, de roturière vilenie et d'oubli du passé.

Le Renan de l'*Action française*, le voilà. Que l'on me dise à qui il peut faire aucun mal. La *Réforme intellectuelle et morale* étant peu connue, j'aurai contribué à la faire connaître : de bonne foi peut-on dire que de telles pages soient dangereuses pour n'importe qui ? Et, d'autre part, peut-on, comme fait M. Pierre, déclarer « évident », contre toute évidence, que « les catholiques monarchistes de l'*Action française* ne « peuvent absolument rien tirer de là pour leur politique » ?

Avec la mauvaise foi silencieuse, bornée, pédantesque et butée qui fait son caractère, le *Bulletin de la Semaine* a relevé dans ce volume de Renan quelques phrases teintées d'anticléricalisme ou d'un vague retour aux sentiments antimilitaires ou « apatriotiques » d'avant la Guerre, en un mot de « libéralisme » ; aussitôt le *Bulletin* a manifesté, à demi-mot, une grave horreur pour ces textes dont chaque parole correspond cependant à ses instincts les plus profonds. Le *Bulletin* s'est demandé, en somme, si la lecture de Renan n'allait pas rendre les camelots du roi libéraux, démocrates, antipatriotes ou amis du protestantisme comme la rédaction du même *Bulletin*. Nous ne perdrons pas notre temps à rassurer celle-ci, mais noterons que M. Pierre s'est empressé d'enchérir sur le *Bulletin* et de se récrier sur chaque renanisme un peu sot traînant dans la *Réforme*.

Ni le *Bulletin*, ni M. Pierre ne voient que ces sottises sont

annulées par l'effet général du livre ou par les textes précis tirés du contexte voisin. Au demeurant, qu'un écrivain signalé partout comme un adversaire de toutes nos traditions corresponde de temps en temps à ce signalement, le lecteur ne peut pas en être impressionné, il est sur ses gardes de ce côté ; ce qui l'impressionne, ce qui agit sur lui, ce qui le frappe, le retient et l'oblige à des réflexions salutaires, c'est que ce soit précisément un adversaire renommé qui écrive chapitre sur chapitre, dans le sens le plus opposé, autant dire à la gloire de toute la pensée ennemie !

Un écrivain sérieux et franc, M. le chanoine Delfour, a exprimé avec beaucoup de netteté dans l'*Univers*[1] la surprise que lui causa ce Renan inconnu de la *Réforme intellectuelle*, quand le hasard d'une lecture le lui eut révélé :

Que le livre où le vieil Antistius avait consigné sa confession ne soit pas devenu le manuel de tous les patriotes cultivés qui ont perdu la foi, c'est ce qui témoigne trop éloquemment de leur légèreté. Nous autres, catholiques, nous avons quelques bonnes raisons *a priori* de tenir pour suspecte la confession politico-religieuse de cet ancien clerc qui avait écrit tant de livres médiocres contre la vérité. Et cependant, si défectueux soit-il, le *mea culpa* de Renan a des parties magnifiques, et il constitue un hommage éclatant à la beauté transcendante de la doctrine révélée. Car Renan, Français et contre-révolutionnaire, se transporte plus aisément que Taine au centre de notre vie. De tenaces préjugés universitaires, l'ignorance théologique, de vieilles habitudes d'esprit un peu protestantes paralysent quelquefois le noble élan patriotique de l'auteur des *Origines*. Dès que la tragique commotion de 1870 a rendu Renan à lui-même, il parle, comme sa vraie langue maternelle, la langue de Bossuet et de Maistre, des théologiens et des papes...

Cette remarque littéraire est juste. Le Renan romantique s'est évanoui presque absolument des feuillets de la *Réforme*. Le chanoine Delfour discerne d'autres nouveautés :

Il est si peu libéral qu'il complète celles d'entre les sévérités de l'ancien régime qu'on peut appeler bienfaisantes, par ce qu'on connaît de plus draconien dans les mœurs et la législation prussiennes. Et il a beau s'attendrir sur les protestants, il n'en sape pas moins par la base leur doctrine et leurs institutions.

Une forte et patriotique pensée inspire toute cette confession et il

1. *Univers*, 15 octobre 1912.

la contraint d'aboutir à des conclusions pratiques. Renan voit d'une vue froide et claire que la France court à sa mort : « Le vrai moyen, dit-il, de relever notre pauvre pays, c'est de lui montrer l'abîme où il est ». Quel est cet abîme ? « La Révolution, ajoute Renan, fut irréligieuse et athée. La société qu'elle rêva est une sorte de régiment composé de matérialistes et où la jalousie tient lieu de vertu. »

Aucune des formes du mal révolutionnaire, ou peu s'en faut, n'échappe aux condamnations motivées d'Ernest Renan. En particulier, il s'attache à mettre dans une vive lumière les dangers de la démocratie, qu'il appelle deux ou trois fois seulement la démocratie mal entendue. Il démontre comment un peuple est voué, par ses institutions démocratiques, à l'infériorité et à la défaite. Appliquée au commandement militaire, l'élection est une sorte de contradiction. Appliquée au choix de la personne du souverain, l'élection encourage le charlatanisme, détruit d'avance le prestige de l'élu... A plus forte raison, ces objections s'appliquent-elles si le suffrage est universel.

Au moment où se réimpriment ces lignes admirables, il semble que se produise chez nous comme un réveil de patriotisme. Il ne faudrait pas qu'il allât se perdre dans une nouvelle et mauvaise édition du boulangisme. Qui prétend penser en homme sérieux, en homme intelligent et en bon Français, doit réfléchir avec l'aide de quelques livres, sur le mal profond de notre pays et les conditions de son relèvement. La *Réforme intellectuelle et morale* est là qui s'offre aux viriles méditations des patriotes. Elle a droit à une place de choix dans nos bibliothèques, entre les *Considérations* de J. de Maistre et les *Origines* de Taine, ou plus exactement après celles-là mais avant celles-ci.

Qu'après cela, le lecteur catholique puisse découvrir dans la *Réforme* une mèche d'ironie contre « l'officier élève des Jésuites » ou quelque déclaration assez fade sur la libre-pensée, il répondra comme le peuple : qu'est-ce que cela fait ? A la lettre, rien du tout : cela ne compte pas, cela ne porte pas. Le mordant et l'allant du livre, comme son imprévu, se tourne de l'autre côté, du côté où va notre monde, où chemine l'esprit public de la France contemporaine. Le Renan de 1848 a vieilli. Mais l'autre a rajeuni, reverdi et repris des forces nouvelles. Craindra-t-on que, par intervalles, il ne ramène son lecteur à Hegel ou à Strauss ? Mais, dans tous les morceaux de cet ordre, la voix de la sirène apparaît un peu éraillée.

Mgr l'évêque de Versailles disait à la dernière Semaine Sociale que le petit-fils de Renan[1] avait chanté le *Credo*

1. M. Ernest Psichari, l'auteur de ce curieux et fort roman *l'Appel des Armes*. — Mort héroïquement en Belgique le 22 août 1914. (*Note de 1921.*)

devant lui, dans sa propre église. La portion sainement politique de l'œuvre de Renan ne chante pas, à proprement parler, le *Credo* catholique, mais elle ne le contredit pas : elle rend aux Français patriotes un service public d'une indéniable importance. Pour un peuple qui a besoin de toutes les forces et de toutes les lumières afin d'ouvrir les yeux et de parvenir à voir clair, comment négliger ce secours ? En annonçant aux Français démocrates ou libéraux les vérités antidémocrates et antilibérales, comment se priver de l'ascendant décisif contenu dans la simple déclaration de cette référence :

— Ce n'est pas nous qui prétendons cela ! C'est votre Renan qui l'a dit, montré et démontré !

III

Il en est sensiblement de même pour Auguste Comte, mais avec un détail caractéristique et même, aggravant, qui pourrait être inquiétant et que je tiens à signaler en toute loyauté.

Chez le fondateur du positivisme, les ressemblances et les affinités avec le catholicisme sont si nombreuses et si fortes qu'elles pourraient alarmer légitimement l'autorité religieuse et lui faire craindre des confusions devant un auditoire étourdi ou nonchalant.

Seulement cette ressemblance n'alarme pas les seuls catholiques, voilà ce qu'il est bon de voir.

Le médecin huguenot Georges Dumas, aussi exubérant, jeune et gai que son cousin le substitut huguenot Jacques Dumas est stupide et funèbre, composa vers la fin du siècle dernier, pour la *Revue de Paris,* un gros article à mystifier les badauds, sous couleur de mettre en lumière les différences de la nuit et du jour, appelés cette fois positivisme et catholicisme : non moins sectaire que facétieux et non moins gobeur que gabeur, Dumas, dans son cœur, frémissait en songeant que des escadrons catholico-comtistes pourraient fondre un beau jour sur les villages des Cévennes ou les repaires genevois afin d'y massacrer toute la géniture de la Vache à Colas ! C'est pourquoi, de beaucoup en avance sur M. Pierre et sur ses pareils, M. Dumas avertissait les catholiques qu'on les trompait

sur Auguste Comte, rappelait sagement que le positivisme est le positivisme, qu'il exclut la recherche des causes premières ou des causes finales et borne son domaine à l'étude des lois. Dumas ne négligeait d'ailleurs point de transcrire, à cette occasion, quelques-unes des maximes les plus aiguës par lesquelles Comte esquissa son programme de réorganisation « sans Dieu ni roi ».

Georges Dumas était bien bon, mais n'apprenait rien à personne. Tout le monde savait fort bien ce qu'il rapportait là. Seulement, il n'en rapportait ni le plus curieux ni le plus intéressant : s'il n'y avait pas eu autre chose dans Auguste Comte, nous n'aurions eu évidemment ni à le quérir, ni à l'invoquer, ni à prendre acte de services qu'il n'eût jamais rendus à la contre-révolution européenne et française. Justement, ces services, il était de l'intérêt de la tribu des Dumas d'obtenir qu'ils restassent aussi peu connus que possible. Était-ce l'intérêt de la France ? Était-ce l'avantage des intérêts spirituels et moraux qui sont liés à la cause de la patrie ?

M. Pierre et les siens soutiennent avec les clameurs du désespoir que mieux vaut ignorer. Je n'ai pas qualité pour les contredire. Un éminent et savant ecclésiastique, M. le chanoine Lecigne, professeur aux Facultés catholiques de Lille et directeur de l'*Univers*, a fait des réflexions très sensées :

... Ces effrois et ces pudeurs sont bien tardifs... J'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer : le zèle intransigeant de la pureté de la foi est plutôt neuf en ces âmes délicates. Il y a quelques années — en 1904, si je ne me trompe — M. Brunetière... disait aux catholiques de France : « Puisqu'on se dispute Auguste Comte, c'est le moment d'intervenir au partage de ses idées. » Et c'était plaisir de voir ce petit homme jouer au commissaire priseur en un hôtel de ventes, adjuger à chacun sa part de dépouilles dans ce pillage du positivisme intégral.

Il tournait en dérision quelques théologiens qui le trouvaient un peu aventureux et, les repoussant avec sa modestie coutumière, il leur criait : « De son palais d'idées, qui tombe lentement en ruines, j'extrais la pierre ou le marbre que je crois nécessaires à la construction de mon humble et somptueux édifice. » Et il se promettait de faire « au besoin de la théologie, ou tout au moins de l'apologétique, avec les idées de l'homme qui s'en est cru le plus émancipé ». Où étiez-vous donc, ce jour-là, Monsieur l'abbé ? Je ne vous ai pas entendu protester contre « ces audaces si dangereuses ». Non seule-

ment vous n'avez pas protesté, mais vous avez trouvé la méthode de Brunetière généreuse, admirable, indiscutable. Vous l'avez écrit, vous l'avez publié, et je garde l'article pour vous le servir au besoin. D'où viennent donc vos scrupules soudains et la brusque fièvre qui fait battre votre pouls ? Si la stratégie de Brunetière, dégageant des livres d'A. Comte leur âme de vérité, vous a paru une idée de génie, comment se fait-il qu'elle soit devenue tout d'un coup si dangereuse et capable de faire « un mal épouvantable aux plus belles âmes » ? Vous ne répondez point. Je réponds pour vous. Brunetière flattait vos passions démocratiques et vous l'avez absous de tout le reste... Votre religion est double, Monsieur l'abbé : christianisme et démocratie. Il suffit qu'on attaque le second fétiche pour que votre conscience s'alarme. Vous êtes orfèvre, Monsieur l'abbé, et vous restez orfévre même quand vous faites de la théologie [1]. »

L'argument *ad hominem* est poussé brillamment. On le retrouve dans un autre article de M. le chanoine Lecigne trop beau pour être cité tout entier dans ce livre, et qui apostrophait aussi M. l'abbé Pierre en ces termes :

Et puis tenez, il faut que je vous dise tout. Je me souviens que jadis, vous et les vôtres, vous chantiez le dithyrambe derrière M. Brunetière, lequel se contentait alors de saluer dans l'Église « un gouvernement ». On nourrissait dans les métairies démocratiques je ne sais combien de veaux gras pour le banquet du retour définitif. Et pourtant M. Brunetière avait débuté dans sa chaire de l'École normale par nier la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; il avait plaisanté assez lourdement le dogme de l'Immaculée-Conception. Il écrivait de l'*Utilisation du positivisme* et, dans vos rangs on trouvait admirables ces pages où il était plus souvent question d'A. Comte et de Darwin que de nos théologiens. Il disait, il a dit un jour devant moi : « *Je mourrai dans la peau d'un hérésiarque* », et vous savez aussi bien que moi tout ce qui séparait son fidéisme inconscient de la vraie doctrine catholique. Et cependant cet homme qui aimait Stendhal, lui aussi, — qui magnifiait Taine, lui aussi, — qui exaltait Sainte-Beuve, lui aussi, vous ne l'avez dénoncé ni à Rome ni aux évêques de France ; au contraire, vous en avez fait quasi un Père de l'Eglise. D'où vient donc cette différence de traitement ? Et pourquoi traînez-vous le royaliste Maurras aux gémonies quand vous avez mis le démocrate Brunetière en une niche [2] ?

Un peu plus instruite que M. Brunetière, et de la vraie

1. *Univers* du 9 septembre 1913.

2. *Univers* du 29 septembre 1913. Il faut ajouter que dans cet article M. le chanoine Lecigne défendait l'utilisation de Proudhon, non d'Auguste Comte.

pensée de Comte, et des directions de la théologie catholique [1], l'*Action française* ne s'est jamais associée que par des objections et par des critiques [2] à l'aventure de « l'utilisation du positivisme » selon M. Brunetière, et ce ne fut aucunement comme apologiste de la religion qu'elle invoqua Auguste Comte. A la différence de nos calomniateurs libéraux qui laissent endommager le dogme et la science sacrée toutes les fois que la démocratie et le libéralisme ne sont pas en cause, nous avons pris toujours grand soin d'éviter d'empiéter sur un terrain hautement réservé. L'Auguste Comte que nous avons utilisé, c'est, — dans un ordre infiniment plus ouvert et plus libre, — le reconstructeur de la cité et de la patrie, de l'autorité et de la hiérarchie, le philosophe bien versé dans les lois de la nature sociale, le critique des formes modernes de l'anarchie.

C'est ce qu'il faut entendre quand on parle « d'alliance » possible entre catholiques et disciples directs ou indirects d'Auguste Comte.

Ce mot d'alliance est d'ailleurs assez captieux parce qu'il suppose un pacte consenti de part et d'autre, engagement bilatéral d'agir ou de penser ensemble. Tout réfléchi, je lui ai préféré le terme net de « rencontre ». Il y a des rencontres entre la doctrine catholique et la philosophie positiviste. Ces rencontres ont lieu sur le terrain de la politique, de la morale, de l'histoire. Quand on les constate, on constate des faits que je demande à rappeler en les désignant par leur nom.

Pour rendre ma pensée plus claire, j'userai d'une parabole grossière, empruntée à nos ridicules usages d'élection et de parlement.

Si les positivistes et les catholiques étaient réunis dans une

1. L'utilisation du positivisme par M. Brunetière se faisait à grands renforts d'extraits de théologiens protestants.

2. Lucien Moreau écrivait à l'*Action française* le 1er novembre 1904 : « Le positivisme, je crois, peut apporter au catholicisme, avec mille témoignages fortement motivés, de respect, d'admiration et de sympathie :

« 1° Une critique décisive de l'erreur protestante et révolutionnaire (mais cette erreur est assez différente de celle que dit M. Brunetière) ;

« 2° La démonstration de l'insuffisance de toute morale purement et vaguement sentimentale, des impossibilités d'une morale toute rationnelle, de l'utilité d'une religion bien liée.

« Cependant, il me semble bien que c'est tout. »

même salle-à-voter, leurs bulletins se trouveraient ensemble sur un certain nombre de problèmes politiques fondamentaux : la constitution première de la société, la législation de la famille, la législation de l'école, la législation des rapports du spirituel et du temporel, la loi des relations de l'Eglise et de l'Etat, la discipline générale de l'autorité souveraine et des libertés sociales...

Les catholiques et les positivistes seraient aussi d'accord pour rejeter toute morale indépendante et constater que le devoir ne prend pas son *unique* appui dans la voix de la conscience individuelle, mais doit se prévaloir d'une foi et d'un dogme exprimé par un culte, dogme enseigné, culte exercé par une organisation hiérarchique, un clergé, une Eglise. Enfin, dans l'histoire du monde, les positivistes honorent la distinction du pouvoir spirituel et du temporel inaugurée par le catholicisme ; ils comprennent comme une source de progrès l'organisation civique et politique du moyen âge catholique. Quant à la prétendue Réforme religieuse du XVIe siècle, le Comtisme y voit surtout un système destructeur, qu'il appelle l' « insurrection mentale de l'individu contre l'espèce ». Enfin parmi les conquêtes de la Révolution, il tient l'égalité pour « un ignoble mensonge », la démocratie pour « une mystification oppressive ».

Mais noter ces rencontres, les compter et les jalonner, c'est par là même constater que sur les autres points, il n'y a pas accord, mais divergence et séparation. Et c'est, aussi par là, exclure absolument toute idée que « des catholiques pourraient *accepter la philosophie* » de Comte. Tout homme sain d'esprit sentira qu'ils ne peuvent accepter ce que leur qualité de catholiques élimine par définition.

En effet, la philosophie de Comte ne se borne pas à omettre ce qu'on entend par surnaturel et miracle ; elle se cantonne dans l'ordre du monde *tel qu'il apparaît ;* elle exclut la recherche de l'origine et de la fin de l'homme ; elle s'interdit même de demander si les phénomènes de la vie intérieure ou extérieure reposent sur un fond de réalité permanente et substantielle. Il n'y a rien de plus séparé, ni de plus distant de la synthèse catholique où tout est suspendu non seulement dans l'ordre mystique, mais dans l'ordre rationnel, à l'être de Dieu.

Je m'étonne qu'un savant glorieux, catholique éminent, ait pu écrire : « Si Comte s'était contenté de dire, comme beaucoup d'autres, que la métaphysique et la théologie sont en dehors des limites de la science positive, les catholiques pourraient accepter sa philosophie. » Telle n'est point l'idée que se fait de soi le catholicisme. Mgr d'Hulst disait avec force : « On démontre la divinité de Jésus-Christ. » Il parlait de la démonstration la plus scientifique. Si mes informations sont exactes, la théologie catholique se déclare science positive, science des sciences, et le dernier Concile jette même hors de l'Eglise quiconque exclut de notre connaissance naturelle la notion et la preuve du Dieu créateur. Par sa négligence méthodique des causes, le positivisme est aux antipodes du catholicisme. On l'a dit à l'*Action française* aussi souvent qu'il l'a fallu. On ne l'a pas dit plus souvent parce que cela, ordinairement. va de soi.

Par conséquent, il faut le répéter à M. Pierre comme on l'a dit à Georges Dumas, si Auguste Comte avait limité sa philosophie à cette « négation » ou à cette exclusion, il n'y aurait jamais eu nulle part, sur aucun point, de rencontre possible entre les catholiques et lui.

Mais, au delà de sa négligence entière des causes, il y a sa manière de rechercher et de déterminer les rapports, les relations fixes, les *constantes* entre les phénomènes de la nature. Là, Comte rejoint une manière de penser qui est commune à tous les esprits humains, qu'ils suivent Aristote, Mahom ou saint Thomas. Et, là, sa portée philosophique est incontestable. Or, c'est là et, en particulier, dans la formule des lois morales et des lois sociales, que sa pensée a coïncidé, de façon régulière et frappante, avec l'ensemble et les détails de la pensée morale et sociale du catholicisme.

Ces coïncidences d'un génie loyal et profond peuvent être estimées dignes d'attention, d'examen, d'intérêt, au point de vue catholique. Elles peuvent aussi y être jugées superflues. Pure question de discipline et d'opportunité, qui, manifestement, ne doit regarder que l'Église. Le comtisme peut lui fournir la matière d'un chapitre de vérifications ou d'aveux comme en ont écrit ses apologistes de tous les temps. Et cela peut aussi être considéré par elle, temporairement ou définitivement, comme une occasion de malentendus, de confusions et de méprises.

Elle peut craindre que le scandale ne l'emporte sur le secours. Mais elle peut aussi dire que ce scandale, très sincère chez quelques-uns, est, chez les autres, très parfaitement simulé ou cache des intérêts politiques si bas que la sagesse doit s'arrêter à l'expectative et à la vigilance, le temps seul pouvant faire pratiquement le tri du bien et du mal.

De toute évidence, les esprits étrangers à l'Église n'ont pas à choisir entre ces positions. A elle de voir. D'après la loi du vrai Comtisme lui-même, le souci de l'autonomie de l'Église interdit toute immixtion aux non-catholiques. Telle est la position des idées et des hommes, comme je la distingue, en rapporteur impartial.

Plus la vie qui avance fait pénétrer dans l'intimité des esprits, dans l'expérience des choses, plus on se convainc de la haute nécessité de s'expliquer avec ménagement, précaution et respect sur les dissidences philosophiques et religieuses du pays. Rien ne fera, d'ici longtemps, que nous ne soyons un peuple profondément divisé, et nous avons besoin de vivre unis pour continuer de former une nation; ce qu'il faut donc trouver, c'est le *modus vivendi* qui soit possible, l'air commun qui soit respirable non seulement aux individus, mais aux Corps. Vouloir traiter le corps et l'âme de l'Église autrement qu'elle ne les conçoit et ne les définit elle-même, est une chimère qui décevra toujours quiconque l'aura poursuivie. Il n'y a qu'une politique religieuse tenable à l'égard du catholicisme, c'est celle qui commence par se placer à son point de vue.

Ce poste est naturel pour les fidèles catholiques. Il l'était un peu moins pour des mécréants, ou des incroyants ou des libertins. S'ils ont pu cependant y venir sans difficulté, c'est à l'étude du positivisme qu'ils le doivent en grande partie. Ils lui doivent une intelligence sérieuse et un sentiment juste du rôle médiéval de l'Église, un compte exact du caractère critique et destructif de la prétendue Réforme du XVIe siècle. Les sympathies de Taine allaient aux protestants. C'est Auguste Comte qui a vu et montré que l'anarchisme est inhérent à toute attitude anticatholique. Il nous a disposés à une réaction générale contre les calomnies dont la papauté est victime, et aussi contre les censures courantes de la réglementation morale dans le catholicisme. Tel est le « comtisme » que nous avons propagé.

On peut s'en rendre compte en jetant un coup d'œil sur les divers résumés publiés par Léon de Montesquiou, surtout l'admirable brochure de l'an dernier: *Auguste Comte : quelques principes de conservation sociale.* Comte a mis les Français non croyants en état de se rappeler tout ce qu'ils tiennent de l'Eglise ; c'est de quoi nous sommes très reconnaissants à ce maître ; c'est le point sur lequel il peut rendre service.

Mais aucune reconnaissance ne saurait être imposée ni proposée aux catholiques ; elle n'a pas été demandée, ni sollicitée d'eux. On n'a même point à la désirer. Cela ne nous regarde pas. Dire à des catholiques : « Auguste Comte a écrit telle et telle vérité favorable au catholicisme, vous devez l'en remercier », est, ce me semble, la moins juste et la moins soutenable des prétentions. Un comtiste sincère répondra, pour son maître, que trouver la vérité et la dire composent deux satisfactions qui dispensent d'en ambitionner une troisième. Quant aux catholiques, fatigués et tympanisés de ces réclamations, il leur sera parfaitement loisible de répliquer qu'il leur convient de lire les maîtres catholiques de Comte plutôt que Comte lui-même, ce qui sera toujours leur droit et, probablement, leur devoir.

Mais là encore la sagesse des catholiques les moins libéraux a voulu éviter certaine outrance, même dans la prudence et dans la discrétion. Un jour, dans l'*Univers*, M. le chanoine Delfour a invoqué sur ce sujet non seulement les libertés, mais les nécessités de l'apologétique. A un contradicteur qui l'avait accusé d'employer des autorités extérieures, M. Delfour a répondu :

Exige-t-il qu'on garde un systématique et absolu silence sur les écrits de nos ennemis ? Ce serait trop absurde, voire injurieux pour les Pères de l'Église et pour les apologistes.

Si, continue M. Delfour, on ne nous accuse pas d'avoir « proclamé vraies et bienfaisantes des paroles qui étaient fausses ou malsaines, il reste donc qu'au jugement de notre censeur, il est imprudent de louer, chez de mauvais écrivains, ce qui est intrinsèquement louable » :

Ceci encore est une condamnation formelle de tous les théologiens, polémistes et orateurs sacrés, cer ils employèrent tous le traditionnel

argument qui est connu ou trop connu sous ce nom classique : *aveux de l'adversaire*. En tête d'un livre qui est le chef-d'œuvre de la littérature française, et peut-être de toutes les littératures, Bossuet a écrit : « De ce que j'ai à dire contre les églises protestantes et leurs « auteurs, je n'en raconterai rien qui ne soit prouvé clairement par « leurs propres témoignages. Je n'ai pas épargné ma peine à les trans- « crire. »

Et en effet, il citait, avec une sorte de reconnaissance admirative, des pages entières de Luther, qu'il se contentait, ensuite, de paraphraser. « Luther, disait-il, confirmait la foi de la présence réelle par « de puissantes raisons : l'Écriture et la Tradition ancienne le sou- « tenaient dans cette cause. Il montrait... Mais ce qu'il faisait avec le « plus de force, c'était de détruire les objections qu'on opposait à ces « célestes vérités ; il mettait en poudre toutes les machines qu'on « élevait contre Dieu. C'est pourquoi on le voit encore invincible « quand il traite les dogmes anciens. »

Plus près de nous, remarquez, je vous prie, comment Veuillot parle de ce Sainte-Beuve, de qui l'âme était si méprisable et l'esprit si distingué.

M. le chanoine Delfour termine en demandant si l'on pourrait consentir à faire d'un journal catholique « un journal étranger à toute vie apologétique et intellectuelle » :

L'*Univers* s'adresse à des lecteurs cultivés et réfléchis qui souffrent, depuis longtemps ou depuis toujours, pour la France catholique. Il leur doit d'étudier avec eux, aussi consciencieusement qu'il est possible, les causes profondes du mal et ses remèdes ; ce qui revient à dire, la Révolution et la Contre-Révolution [1].

Comme le marque M. Delfour, l'aspect de la question varie avec le public auquel on s'adresse. La position de l'*Action française* n'est certainement pas identique à celle des apologistes de la foi ; mais elle est symétrique : nous rapportons, subordonnons, et au besoin sacrifions tout à la défense de l'ordre et de la patrie.

En effet à l'*Action française* les Comte, les Renan, les Sainte-Beuve, les Taine sont adaptés et, pour ainsi dire, emmanchés au système d'une doctrine. Ce système, par son corps et sa masse, développe un jeu d'attractions et de répulsions tel que ce qui s'engrène et s'emboîte, ce qui cadre, ce qui convient, ce qui *va* avec la doctrine, accourt et vole, pour ainsi dire, s'incrus-

1. *Univers*, 16 octobre 1913.

ter et s'agréger, pour le fortifier, au noyau central, mais tout le reste est repoussé et tombe de soi-même, poussière d'idées inerte et sans vie. Il en est ainsi de telle page « libérale » du grand Fustel ; ainsi de tel chapitre où Le Play lui-même semble absolument méconnaître les fonctions propres de l'État. Leur erreur s'en retourne là où doit retourner légitimement toute erreur, au néant. Et, de quelque honneur que nous entourions leur nom et leur mémoire, ni le libéralisme intermittent de Fustel ni, chez Le Play, une demi-méconnaissance de l'État ne peuvent susciter chez un lecteur d'*Action française* aucun sentiment favorable à deux erreurs aujourd'hui déconfites par les cinquante ans de discussions et d'expériences que l'*Action française* rappelle à tout bout de champ.

Il ne faudrait pas se tromper non plus sur l'honneur impliqué dans ce nom de « maître » utilisé par nous, puisqu'il faut bien user des mots et donner aux choses ou aux personnes une désignation courante : le terme n'eut jamais aucun sens d'adhésion générale à l'ensemble des formulaires d'aucun auteur. Ces maîtres sont nombreux, ils se contredisent entre eux, presque tous, excepté sur un point, et c'est le point par lequel ils concordent avec le plan de la régénération nationale. C'est à ce point précieux, presque sacré, que s'adresse notre reconnaissance. Leur magistère est limité à ce même point : le Comte apologiste du moyen âge, de la Famille, de la Société, le Renan critique de la Révolution, le Sainte-Beuve professeur d'analyse, et ainsi de tous.

Questions, les deux dernières, sur un article qui humilie cruellement l'intelligence du XXe siècle :

— Du monde entier, de tous les âges de l'humanité moderne, quel est l'écrivain qui lança les plus insignes violences contre le clergé et les papes ?

Mais quel est l'écrivain qui incarna la poésie du catholicisme et de la papauté ?

Deux questions qui comportent, on le sait, la même réponse ; je n'outragerai pas mon lecteur en affectant de lui souffler le nom de Dante. Mais quelle leçon que ce nom ! Ni le souvenir des pontifes flambant comme des torches au fond de l'Enfer, ni l'accablant *« mon siège ! mon siège ! mon siège ! »* proféré sur

le simoniaque à la cime du Paradis, ne pouvaient empêcher le Secrétaire d'État du Souverain Pontife régnant de s'associer, en cette année même, au sixième centenaire de la *Divine Comédie*[1]. Cela ne prouve rien ? Rien du tout, si ce n'est qu'il ne faudrait jamais prétendre juger la pensée et le sentiment d'une œuvre sur des détails, fussent-ils en apparence démonstratifs. Le préjugé impérialiste et les passions antisacerdotales de Dante ont vécu et péri : ce qui survit, ce qui agit de cette grande âme, c'est le chant de reconnaissance et d'amour à la splendeur de toute la Cité catholique.

Si inférieure que soit la position d'un écrivain ou d'un philosophe quelconque par rapport à celle du Poète altissime, toute œuvre humaine doit être estimée, comme la sienne, d'après ceux de ses éléments qui ont duré et agi.

1. En 1921, l'Église a pris une part prépondérante à la célébration du sixième centenaire de la mort de Dante.

CONCLUSION

VERS L'AUTORITÉ SOUVERAINE

L'ESPRIT est étonné de l'aisance avec laquelle ces difficultés se résolvent. Il nous aura suffi de faire constater la claire différence de ce que nous disons et de ce que l'on nous fait dire. Mais on ne nous fait dire ces pénibles insanités qu'afin d'incriminer non les idées que nous avons, non les actes que nous faisons, mais les tendances que l'on veut bien espérer de nous.

Cette ligne d'attaque a cela de beau, d'aimable et aussi de prudent qu'elle passe entre les idées et les actes ; sans contester ceux-ci, sans discuter celles-là, on met en cause les ténèbres d'une perversité insaisissable, dissimulée dans les replis d'une intention toute supposée.

Pourtant, entre l'acte et l'idée, entre l'action et la doctrine, on peut appréhender comme un cordon de chair accusant la filiation. Lorsque les actes conseillés sont les actes effectués, lorsque le conseil obéi coule, comme de source, de l'ensemble et du détail d'un système bien défini où tout se compose et se tient, l'injure seule et l'injustice peuvent oser intercaler et sous-entendre d'autres mystères.

Pourtant, et malgré tout, il reste lumineux que les forces ordonnées par l'*Action française*, et si diverses qu'elles soient, s'exercent dans la direction du rétablissement de la Monarchie traditionnelle, donc, catholique, Monarchie représentée par un Prince dont la foi ne fit jamais de doute. Le seul fait de cette direction et de cette tendance concorde à augmenter encore la part nécessaire du catholicisme dans le bénéfice moral du commun effort politique. Mais on raisonne comme s'il n'y avait dans les comités directeurs de l'*Action française*, ni la pensée du Roi de France, ni son autorité réelle et explicite, ni le poids

des dix siècles de sa tradition historique, ni un peuple, une armée, un état-major de catholiques fidèles, croyant, pensant, agissant ou réagissant de concert ; on veut que tout se passe comme si tout s'y réduisait au monarque, au dictateur et au despote Maurras.

Revenons donc à ce tyran qui entraîne la jeunesse française au suicide, gratte le souvenir de saints du paradis dans les annales de Provence et qui en fin de compte a concentré sur lui le poids de l'agression. Essayons de l'entendre une dernière fois et de savoir ce qu'il peut dire pour éclairer son rôle sans affaiblir ses responsabilités.

Quelque envie que j'en puisse avoir, je ne nierai ni son existence, ni son action. Mais, pour qu'on sache ce qu'elle est, il faut que l'on connaisse ce qu'elle a de proprement impersonnel.

Et d'abord je n'agis point seul, il y a même des sujets où je n'agis point du tout. Dès l'heure où, quittant la spéculation et la recherche pure, nous avons commencé de mettre en ordre non seulement les idées, mais les personnes, nos « administrations » ont toujours fonctionné en matière de politique religieuse sans que j'eusse à m'en mêler si peu que ce soit.

Plus d'une fois, l'ami bienveillant, l'étranger bien intentionné eut l'idée de franchir ma porte pour venir m'exposer une affaire religieuse : quel qu'il fût, la réponse reçue en pareil cas n'a pas varié durant huit années et elle a consisté à rappeler mon incompétence en indiquant à l'interlocuteur les pièces voisines où se tenaient Louis Dimier, Robert de Boisfleury, Bernard de Vesins, pour ne citer que les plus assidus et les principaux de nos collaborateurs catholiques. Qu'il s'agît d'un acte ou d'une pensée, cette consigne aura été uniforme, constante, et l'on n'a pas le droit de la travestir. Elle est donnée et observée au Journal comme à la Revue, à l'Institut comme à la Ligue. Personne d'informé ne saurait ni dire ni penser que, chez nous, les croyants se trouvent sous la coupe des incroyants ou que les catholiques y reçoivent les directions d'un chef qui n'est pas des leurs.

J'avoue ne point espérer tarir ce langage : il est absurde

intéressé et passionné, il doit agir et persuader à coup sûr. On n'en commet pas moins une malhonnêteté remarquable, doublée d'une rare et grossière injustice, envers des hommes de grand cœur et de haute pensée qui, pour prouver la réalité de leur existence objective n'ont fait que dévouer leurs forces, jusqu'à les prodiguer et les sacrifier, au service de l'Église et de la religion. Les uns sont rayés de notre vie politique, les autres considérés comme quantité négligeable et sur-nombre non avenu, pour ce seul fait qu'ils mènent leur combat à l'*Action française*. On n'outrage pas moins la vérité, en même temps que leur personne et que la nôtre quand on suppose qu'ils n'y comptent pas pour tout le plein de leur valeur intellectuelle et morale. Estimés de leurs pairs, admirés de juges compétents dans leur profession, comptés pour les meilleurs dans leur paroisse même, membres d'associations religieuses et charitables où ils sont bien connus pour leurs sentiments et leur zèle, on tente de les faire disparaître et littéralement de les escamoter. Du moment que chez nous d'autres influences s'exercent auprès de la leur, on veut que celle-ci soit perpétuellement éclipsée.

On leur ôte ainsi jusqu'au mérite du bien religieux qu'ils ont fait. Là, il est pourtant clair qu'ils ont dû agir et agi sans aucun partage.

On me demandera, alors, ce que je fais.

Voici. Voici ma part dans l'œuvre commune. Tout mon effort a consisté à dire ce que je voyais ou prévoyais, et c'est en cette considération qu'on s'est groupé autour de moi.

Il est des personnages, plus ou moins honorables, dont le rôle est de rallier autour d'eux leurs concitoyens pour en faire leurs partisans. Ils s'attachent à se montrer, à plaire, à entraîner. Leur personne, leur nom, leur caractère servent de garant au programme de leurs idées. C'est par eux qu'on arrive à elles. Au contraire, on n'est venu à moi que pour mes idées.

Ces idées, je l'avoue, je ne les ai pas défendues sans âpreté. On a vu par ce qui précède à quelles aventures je me suis laissé entraîner en vue de définir ou d'orner ces idées, de les mettre dans tout leur jour, d'en accentuer l'intérêt et l'importance afin d'obliger le lecteur à les recevoir pour ce qu'elles sont.

Ces idées ont fait du bruit dans le monde ; elles, et non pas moi. Cependant, ces idées n'étaient pas de celles qu'il fût facile de « placer », comme on dit, et de propager, il y a quinze ans ! Combien durent subir la nécessité de les recouvrir d'une gaze ou de les mutiler prudemment ! C'est que les uns étaient des candidats briguant un siège ou des publicites cherchant un public. Ma bonne étoile m'a gardé des sacrifices qui ne coûtaient qu'à la vérité. Je me suis trouvé être le contraire d'un candidat. Toute ma brigue aura été pour les idées.

Nos premiers auditeurs favorables témoigneront s'il leur fut jamais proposé de venir avec nous, de nous suivre, ni de nous croire. On leur disait : *Allez au Roi!* Allez-y si vous voulez que vos forces françaises et votre cœur français servent utilement notre France. Si votre programme est autre chose qu'une affiche, s'il tend à se réaliser, allez-y : c'est la seule voie qui soit restée praticable de nos jours dans notre pays et pour telle ou telle raison. N'était-ce point là faire le plus impersonnel des offices d'indication ? J'ai montré un chemin. Cela est si clair que le premier républicain démocrate amené par mes renseignements à la monarchie, mon ami Henri Vaugeois, fut présenté à Monseigneur le Duc d'Orléans avant que j'eusse, personnellement, accompli ce devoir et reçu cet honneur.

Ni orateur, ni conférencier, ignorant des arts de la parole, je fus longtemps à croire qu'il pût m'être possible de dire trois mots en public[1]. Quant à une fonction active, autre que celle de conseiller le peuple français la plume à la main, il est trop

1. La première fois qu'il m'arriva de le tenter fut, il y a dix ans, dans une réunion contradictoire tenue au *Sillon* entre les amis de M. Marc Sangnier et les orateurs de l'*Action française*. L'absence de plusieurs des nôtres, un exposé un peu abstrait donné par l'un d'eux et le tour généralement individualiste imprimé par les hommes du *Sillon* à leur tableau des problèmes contemporains me décidèrent à demander au regretté colonel de Parseval, qui nous présidait, la permission de dire quelques mots pour placer le débat sur le terrain de la communauté humaine et de la nation française. J'eus l'extrême étonnement de me tirer d'affaire. Cela témoigne encore que sur ce point l'occasion fut souveraine et disposa de tout. Il faut ajouter que ces interventions ont toujours été extrêmement rares ; je ne possède aucun des talents qui m'autoriseraient à les multiplier. — Puisque le souvenir de cet ancien débat courtois avec le *Sillon* est évoqué ici, je céderai au plaisir de rappeler que, « le camarade Pamard » ayant répondu à un exposé des grandes actions de nos rois que les rois n'avaient pas été seuls à les faire et qu'ils avaient eu avec eux toute la nation, j'eus le plaisir extrême de donner le signal des applaudissements.

palpable que je ne l'ai ni désirée, ni conçue et que je ne l'accepte en aucune façon. Si les choses écrites, qui démontrent leur vérité, m'ont valu de l'autorité, cette autorité n'est pas à moi, elle est à elles : ce n'était pas de ma faute si l'enchaînement des faits politiques se retrouva parfois au dehors tel qu'il était exposé chez nous. L'étude d'une part, l'expression de ses résultats, de l'autre, mon office privé à l'*Action française* s'est borné à cela.

Mais, sans être maîtresses de la vie, les circonstances la modifient et la colorent.

Pouvais-je refuser à de jeunes esprits qui me les demandaient, des éclaircissements sur des difficultés de politique ou d'histoire ? Ainsi eurent lieu mes leçons à l'Institut d'Action française, et les conférences faites depuis. Semblablement, pouvais-je m'abstenir envers qui sollicitait un conseil sur les idées, sur les doctrines et les réalités vérificatrices ? Ou, connaissant l'heure et le lieu de telle ou telle manifestation, pour Jeanne d'Arc, par exemple, ou contre Dreyfus, était-il en mon pouvoir de me soustraire à la convenance d'y prendre part ? Un homme ne saurait lutter par ses écrits sans payer de sa personne en quelque mesure.

Tel est l'engrenage où j'ai été pris.

Le service de nos idées ayant amené la fondation d'organes, de sociétés et de groupements, avec tous leurs rouages, ceux-ci ayant subi les heurs et les malheurs que comportent toujours les machines de cette sorte, il a fallu aussi me mêler à l'administration, à la gérance, aux juridictions qui s'y trouvaient naturellement impliquées. Que sais-je ? C'est la vie ? Ce fut la vie civique mise en commun plutôt que répartie entre les douze ou quatorze membres de nos Comités directeurs. Ceci n'étant point dit le moins du monde pour m'excuser, mais afin qu'on s'explique comment une telle existence s'est formée sans dessein et telle qu'on m'eût étonné, voilà quelque vingt ans, si on me l'eût fait entrevoir.

Je ne m'en plains aucunement. Cependant, voyons le revers de la médaille. Le public français est grand mythologue (cela fait une des causes profondes de sa prédestination à la Monarchie) et il aime à confondre une idée avec les esprits qui la soutiennent ; plus volontiers peut-être que tout autre peuple,

il devait voir un acte personnel, créé par une volonté ou sorti d'un tempérament, dans ce qui n'est parmi nous que déduction pratiquée, conséquence vécue d'une idée admise et adoptée complètement. Je ne pense pas que les Français puissent se guérir du goût de désigner la doctrine par le docteur. Quelque malaise que m'ait donné, à ce propos, l'amitié de lecteurs ardents à combiner l'ovation avec le triomphe, il n'y a pas à espérer d'empêcher toute identification fulgurante entre un pauvre nom d'homme et le vol brillant des pensées dont il n'est que l'observateur. Autant vouloir anéantir une force de la nature ; mais il faut s'appliquer à la modérer et à la régler.

Tous les directeurs de l'*Action française* se rendent témoignage d'avoir fait en ce sens ce qui pouvait dépendre d'eux. Cette volonté de modérer le penchant national nous était d'autant plus facile que, d'une part, les royalistes possèdent dans le Chef de la Maison régnante la synthèse vivante de l'idée directrice et, d'autre part, l'entité *Action française* nous désignait sans distinguer aucun de nous.

Il est naturel que M. Piou et M. Sangnier, qui se font centres et qui demandent des blancs-seings électoraux, fassent afficher ou admirer dans les salles de séances de leurs comités et de leurs sections les agréments de leur visage et les avantages de leurs personnes plus ou moins adroitement présentés en plâtre, en marbre ou sur la toile. L'*Action française* s'est privée de ces moyens de propagande. Par la nature des choses et de leurs raisons, autant que par sa volonté délibérée, elle les réserve à son Prince. En mon particulier, j'ai toujours déclaré incompatible avec nos campagnes l'hommage royaliste adressé à d'autres qu'au Roi. Certes, il s'en est produit, mais toujours contenus, toujours réprimés par l'application pratique et constante de ce principe que nous n'allons pas au public pour qu'il accoure à nous, mais afin qu'il prenne sa course dans la direction que nous démontrons seule bonne.

Il ne peut m'en coûter de me bannir de toute assemblée politique, mais les témoins de l'admirable puissance oratoire d'un Lur-Saluces, d'un Daudet, d'un Bernard de Vesins, d'un Montesquiou, d'un Louis Dimier doivent se dire qu'il faut que leur dégoût du parlementarisme et du régime des partis soit bien vif et leur noble fidélité aux méthodes d'*Action française* bien

scrupuleuse pour qu'ils ne soient pas sollicités et conduits à venir, eux aussi, devant l'électeur souverain, comme tous les autres :

— Nommez-moi. Moi! Moi! Moi!

Il faudrait retenir comme une autre preuve d'impersonnalité ce qu'un écrivain de gauche a bien voulu appeler de la « sauvagerie » et qui est le désir de ne pas trop mêler le public au privé, l'idée impersonnelle et désintéressée à la simple vie fugitive. Un exemple un peu gros me fera comprendre. Au 17 janvier dernier, M. Poincaré, ayant été nommé Président de la République, fut, naturellement, assailli d'un flot de félicitations ; non moins naturellement, le nouveau chef de l'Etat s'occupa, disent les journaux, de répondre à toutes celles qui le méritaient. Huit jours plus tard, l'auteur de ce livre, ayant contesté à un juge juif le droit de juger les Français, fut aussitôt pressé du même flot de dépêches et de lettres qui, parties de tout autres points du pays, valaient peut-être, pour leur nombre et pour l'intensité des sentiments qu'elles manifestaient, les acclamations qui avaient pris la route de l'Elysée. N'ayant pas de maison montée ni de secrétaires à mes commandements comme M. le Président de la République, il m'aurait été difficile de faire face par des réponses personnelles à cet orage d'enthousiaste amitié. Cela n'était pas impossible pourtant. Restait à savoir si j'en avais l'obligation. Je m'examinai là-dessus.

Que ces manifestations dussent figurer dans notre journal pour témoigner de l'état d'esprit du public, la réponse était évidente, mais fallait-il prendre la plume et répondre ou faire répondre en mon nom à ces milliers de correspondants connus et inconnus ? Oui, si mon point de vue était celui de l'homme politique qui offre le service de sa volonté aux volontés publiques, ses sentiments aux sentiments, sa personne à la personne de ses concitoyens, — si, d'eux à moi, la relation essentielle exprimait un lien personnel. Mais, dans le cas contraire, non. Non, si le lien était d'ordre intellectuel. Non, si l'accord dans un objet vrai fait la substance de notre communion politique. Non, en un mot, si la raison d'être et d'agir ensemble provient d'un ordre impersonnel. M. Poincaré avait bien fait de répondre. J'aurais eu tort de l'imiter. Je persévérai donc,

cette fois encore, dans la règle de m'abstenir, adoptée antérieurement dans les circonstances analogues. De quoi beaucoup pourront conclure à la rusticité. Toujours est-il que nul esprit sensé ne me soupçonnera d'aspirer par la popularité à la tyrannie.

Mais l'insanité même de ce soupçon le fera d'autant mieux accueillir par la déraison et la passion ! Un abbé Pierre nous attribue le caractère qu'il nous voit. Et il nous voit tel qu'il lui plaît.

Dans cette anarchie douloureuse personne ne peut nous retenir non plus de démontrer son imposture et son indignité. S'il suffisait de faire justice, ou de passer notre mauvaise humeur sur le compte du coupable, tout serait réglé : nous savons faire expier les torts qu'on nous fait. L'équilibre juridique est suffisamment rétabli par ce livre.

Mais les châtiments exemplaires peuvent donner satisfaction au sentiment de la vérité et du droit ; ils n'accordent qu'une satisfaction précaire et incomplète à l'esprit politique, qui se soucie de paix et d'ordre par-dessus tout. Punies ou impunies, telles que les souffre l'*Action française*, ces iniquités déchaînées, qui n'arrêtent point le cœur intrépide, le consternent ou le révoltent pour bien des motifs.

D'abord, le fléau se déchaîne en France et parmi les Français. Ensuite il peut atteindre et décevoir des gens de bien. Ensuite il se propage à peu près exclusivement dans une portion du peuple français, le clergé, que, dans sa moyenne, je nomme et nommerai toujours l'élite de notre nation. Enfin les divisions et les haines religieuses ainsi soulevées sont également déplorables dans leur source première et leur effort dernier : elles sont nées, il faut le redire, de jalousies et d'envies politiques ou de folles blessures subies par l'amour-propre et la vanité de quelques rhéteurs intrigants ; et elles ne tendent qu'à dépouiller la France honnête et patriote du service de ceux qui sont à l'avant-garde de son action, qui n'ont cessé de réussir, de gagner, d'avancer, qui sont les seuls à pouvoir arguer de ces résultats et qui, dans l'ordre politique, apportent seuls une doctrine générale, un programme complet, continu et lié. Ce qui part de sentiments peu honorables, ce qui retarde

un effort de salut public ne mérite pas seulement d'être réprimé, de quoi nous ne nous privons pas, mais, je le dis en toute maturité de réflexion et de conscience, cela vaudrait aussi la peine d'être arrêté.

Il faudrait en finir avec ce scandale moral et politique. Il faudrait en finir non seulement par les tableaux de la calomnie châtiée et de la vérité vengée qui abondent d'un bout à l'autre de ces feuillets, mais aussi et surtout par de franches explications, données d'une façon directe, à quelque tribunal supérieurement compétent.

Il faudrait pouvoir s'adresser aux prêtres catholiques de France, *« si français ! »* comme l'a écrit un prélat éminent [1], et leur montrer ce qui est, ce que nous sommes, ce que nous faisons ; par-dessus tout, leur rendre sensible quel état nouveau d'opinion nous avons aidé à former et comment désormais, entre les croyants et leurs ennemis incroyants s'étend une masse, déjà compacte et, en tout cas, active, d'hommes qui ne peuvent pas être appelés des fidèles mais qui sont profondément respectueux de l'Église, de sa pensée et de sa foi.

Les pires calomnies ne changeront pas le cœur de ces hommes. car leurs dispositions viennent de moins bas qu'on n'assure, mais ils souffrent amèrement d'être contrariés, dans leur effort pour la paix française, par toute cette abjecte écume d'absurdités et d'injustices. Ce qu'ils voudraient donc, ce serait d'atteindre, par delà tous les prêtres qu'ils connaissent et qui les connaissent, le corps sacerdotal du pays entier.

Mais comment faire pour avertir, un par un, tous les ecclésiastiques de France ?

Plus haut, sans doute, une démarche de respect confiant pourrait prendre à témoin l'épiscopat français, non du tort qu'on nous fait et que nous savons rendre, mais de la fausseté intrinsèque et de l'iniquité essentielle de ce tort. — En quoi, voudrait-on dire aux évêques de France, en quoi tant d'erreurs sur des hommes offerts à tous les coups des adversaires de

1. Mgr Latty, archevêque d'Avignon. — Cf. *supra*, p. 361.

l'Église, en quoi cet effroyable aveu d'incompétence littéraire, historique, philosophique, ainsi multiplié par nos ennemis, peut-il servir le catholicisme et l'Église ? Nous avons salué l'œuvre ecclésiastique comme un refuge de la pensée même purement humaine et de la civilisation même purement temporelle : est-ce pour nous en punir que cette barbarie est démuselée contre nous ?

Malheureusement, l'anarchie politique actuelle touche à tout. Autant il est facile, pour un diocèse donné, de rejoindre et de solliciter la juridiction de l'évêque, autant, du dehors où nous sommes, il nous est difficile de savoir ce que peut être, en droit et en fait, le corps entier de l'Église de France. L'État en France n'est pas établi sur une base assez saine pour aller prendre à Rome des lumières précises sur la constitution de l'épiscopat national, et cet État ignore les sentiments de piété émue qu'inspire la simple pensée des pouvoirs spirituels du Saint-Siège.

Non point seulement parce qu'il est administré par une majorité de garçons avides sans souci des besoins de l'esprit et de l'âme, mais aussi et surtout parce que la petite minorité des « intellectuels » et des idéalistes démocrates et républicains, représente elle-même un élément spirituel antagoniste de l'esprit catholique romain ! Elle est, selon les définitions de Quinet, l'esprit de la dernière Révolution fortifié par celui des révolutions religieuses antérieures, l'esprit de la Réforme et de toutes les tentatives de réforme, d'hérésie et de schisme qui ont manifesté les sursauts de l'individualisme depuis deux mille ans. La démocratie officielle, c'est l'anti-Rome. Comment parlerait-elle à Rome de l'épiscopat français ? Et comment sans aller à Rome serait-elle reçue par cet épiscopat ?

— Ainsi, du point de vue civil et politique, les Français non-croyants sont laissés par l'État dont ils sont les membres dans la plus complète ignorance de leurs relations possibles avec le corps des évêques. Un recours de cet ordre est donc difficile. Ne le serait-il pas, j'ignore même si je me reconnaîtrais le droit d'aggraver, par une question à demi-politique, donc épineuse, les difficultés attachées au règne spirituel des évêques français. L'unique parti raisonnable est donc de faire, en citoyen, ce que l'État démocratique républicain n'a pas su faire en corps et de

me tourner vers le lieu du monde catholique auquel se rattachent tous ses membres épars : au point où l'immense fraternité de l'Église acquiert toutes ses forces en prenant conscience de sa vaste unité. Comme les clercs se reconnaissent dans l'évêque, ainsi les évêques se reconnaissent tous dans le Père commun qui siège à leur centre et à leur sommet.

Cette paternité sacrée ne peut s'étendre qu'aux fidèles ; je ne crois pourtant pas qu'elle doive repousser et décourager les autres, lorsque ceux-ci l'approchent dans une intention de justice, et pénétrés de cette vénération séculaire qu'elle s'est acquise par tout le monde habité. Je ne vais d'ailleurs point à Elle en réclamant, ni en appelant ; je ne suis pas porteur de protestation ou de plainte ; mais, ma pensée, mon œuvre, mes desseins ayant été défigurés jusqu'à la calomnie, je vais rétablir ce qui est pour Celui dont la charge, la volonté et le désir consistèrent toujours à connaître afin de juger.

De plus, bien que la papauté se développe d'âge en âge comme un seul homme, beaucoup en France, parmi mes amis et mes proches, conservent au Pape régnant la dette d'une reconnaissance confuse, mais délicate et profonde, en raison de graves malentendus qui, pesant sur leur conscience, ont été dissipés par l'esprit de justice et la sagesse de S. S. Pie X.

D'autres Français encore, esprits lettrés, curieux, aimant à réfléchir sur tous les objets n'ont pu se défendre d'oser manifester au Pape régnant leurs sentiments de respectueuse admiration personnelle pour tout ce qu'ils ont pu saisir des belles lignes de Son œuvre décennale de Docteur et de Chef. En art, en philosophie, en politique, elle a ravi tout ce qu'ils ont d'âme, et pour moi l'exprimer n'est que me répéter. Du point de vue auquel je me trouve placé, on ne saurait donc concevoir un témoin aussi auguste de vérités plus hautes aux pieds de qui venir déposer le simple faisceau des explications énoncées dans ce petit livre. Sans me faire illusion sur la portée de ma parole, ni prétendre au plus disproportionné des dialogues humains, il ne me semble pas m'éloigner d'une vue exacte de la véritable économie de l'Église en disant et en écrivant :

Très Saint Père,

Sans l'avoir voulu, je suis cause de graves inquiétudes, de calomnies iniques envers quelques-uns d'entre les meilleurs fils de Votre Sainteté. Parmi toutes les voix qui s'élèvent à ce propos, autour du Siège romain, pourquoi me serait-il interdit de mettre sous les yeux de Votre Sainteté mes humbles explications ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes de l'*Action française*, tous, sans aucun égard à leur diversité de pensée profonde, se tournent du côté de Rome ; ce sentiment remonte même plus haut que les débuts de l'heureux règne de Votre Sainteté.

Voilà plus de douze ans, l'Encyclique relative à la « démocratie chrétienne » gagnait, du premier coup, notre adhésion d'antidémocrates. Nous n'oublierons jamais quel trait de lumière jaillit du Vatican lorsque nous entendîmes le pape Léon XIII définir *« la diversité des classes »* comme *« le propre d'un État bien constitué »*, conseiller d'imprimer à la communauté humaine *« une forme et un caractère » « en harmonie »* avec l'ordre des choses créées, convier aux initiatives de réforme et de progrès *« ceux à qui leur position, leur fortune, leur culture intellectuelle et morale donnent le plus d'autorité dans la cité »*, enfin manifester au regard de tous les Français un émouvant souci de cette *« conservation et amélioration de l'État »*, qui en 1902 formait déjà le fond de notre action publique et de notre intime pensée.

Par ces grandes pensées qui en faisaient concevoir beaucoup d'autres, ceux d'entre nous qui avaient gardé sur l'Église un certain nombre de préjugés, d'ailleurs ébranlés, achevèrent de se rendre compte du bienfait de son action sur le genre humain : je ne sais quel enthousiasme presque pieux se mêla dès lors aux sentiments de dégoût et d'indignation que leur inspirait le

spectacle des vexations et des persécutions infligées au clergé, aux congrégations, aux fidèles par la politique oublieuse des plus hauts intérêts de notre patrie.

Cependant, Très Saint Père, l'expression de cette émotion légitime et profonde fut réduite au silence par le sentiment de notre place extérieure à l'Église, jusqu'au jour où une autre voix qui partait du même sommet s'adressa à la France en termes si directs qu'il n'y a pas de bon Français qui ne l'ait sentie pénétrer ses fibres secrètes et tressaillir jusqu'à son cœur. La vibration de cette voix pontificale, rejoignant, ainsi qu'il était naturel, les accords réguliers des fidèles de France, semblait aussi vouloir toucher, atteindre, réveiller d'autres accords plus imparfaits, mais sincères, entre les membres de notre vieille nation : Votre Sainteté nous appelait tous, *Tous*, disait cette voix, *tous tant qu'ils sont, et les catholiques, et ceux qui ont au cœur le simple amour du Juste et de l'Honnête pour le bien commun et la prospérité de la patrie.* Les mêmes accents avaient convié, une autre fois, *non seulement ceux qui, en France, sont catholiques et pour lesquels défendre l'Église est un devoir, mais encore tous ceux qui veulent la paix et la tranquillité publiques, afin que tous unissent leurs efforts pour épargner à leur patrie un si grand désastre.*

A ces mots, beaucoup de Français reconnurent, comme nous, leur désir libéré du scrupule qui les retenait tout d'abord.

Dès lors, — sans indiscrétion néanmoins (on ne leur en reproche aucune), — avec une prudence contre laquelle on ne relève nullement qu'ils aient commis de fautes ; sous leur responsabilité personnelle, qui jamais ne visa à compromettre qui que ce fût ; mais enfin sans respect humain, sans fausse pudeur, les incroyants d'*Action française* ont écrit, parlé, agi de leur mieux, en faveur de ce qui leur apparaissait grand et saint dans la cause catholique sur le sol français. Ainsi faisant, nous ne contrevenions à aucune loi du pays et bien au contraire, puisque la forme actuelle du gouvernement de la France oblige chaque citoyen à se former une opinion complète sur un programme politique où les destinées de la religion occupent le premier plan. L'honnêteté et l'honneur auraient suffi à interdire de rester neutre dans la bataille, mais enfin nous étions

poussés et autorisés à l'action également par les exhortations de Rome et par les décrets de Paris.

Cette action, Très Saint Père, nous ne l'avons réussie que trop bien dans notre sphère. Seulement, il se trouvait, il se trouve encore que notre politique religieuse, comme au surplus notre politique militaire ou notre politique étrangère, fait partie d'un système politique étendu, qui revient à combattre le mode de gouvernement qui, au dedans comme au dehors, au matériel comme au moral, donna toujours les pires résultats pour la France. Nous ne sommes pas républicains, on ne dénie pas notre droit ; mais en s'emparant de ce fait, — notre hostilité à la République, notre dévouement à la Monarchie, — des adversaires dont je ne veux point apprécier la sincérité au pied du trône pontifical, ont cru pouvoir soutenir que notre attitude était de tactique pure et que nous ne servions qu'un intérêt de parti exclusivement temporel.

Est-ce sortir des justes bornes d'une dignité un peu fière que d'affirmer avec simplicité devant le Saint-Siège qu'un soupçon de cette nature tombe fort au-dessous de nous : le plus élémentaire bon sens en fait justice.

Au degré où nous avons placé nos exposés et nos discussions, et devant les pensées, les discours, les actes qui nous ont été inspirés par notre étude de l'Église, un soupçon aussi misérable a peu de valeur. Les petites manœuvres de la politique courante ne vont pas chercher leurs raisons d'être dans la sphère à laquelle nous avons attaché l'attention et la réflexion des Français. C'est à meilleur marché que les charlatans politiques essayent de ravir l'applaudissement fugitif ou l'approbation distraite de la foule mobile. En nous adressant à l'élite des esprits recueillis et méditatifs, nous avons donné une valeur d'engagement et presque de serment à nos raisons d'estimer, d'admirer, de servir, de défendre, comme la bienfaitrice de la nation française et du monde civilisé, comme l'auxiliaire naturelle de toute entreprise de restauration nationale, l'arche insultée et radieuse que Votre Sainteté maintient fermement sur les eaux. Écoutés par des hommes que l'élévation de la pensée et l'étendue de la culture désignent déjà pour le gouvernement moral du pays, comment aurions-nous pu nous flatter, en même temps, de nous en tenir aux vaines roueries de forum ou de parlement ?

On dit que nous pouvons changer. Cela veut dire que ceci n'est pas matériellement chimérique. Mais quand bien même, par impossible, notre parole changerait et notre jugement se pervertirait, est-ce que nos idées rassemblées et mises en ordre sous notre signature ne subsisteraient pas pour la défense de l'Église ? Tout ce qu'elles ont de vigueur et de clarté s'ajouterait alors aux réfutations de nos contradicteurs catholiques pour nous convaincre et nous accabler sous notre propre poids. L'enseignement donné par nous nous condamnerait, sans cesser de militer en faveur des idées que nous aurions abandonnées. En vérité, quel politique de carrière — en lui prêtant quelque prudence ou seulement en évitant de le supposer fou — aurait commis la faute de s'engager jusqu'au point où nous l'avons fait et sans se ménager la moindre porte de sortie honorable ! La vérité est que nous ne sommes pas des politiciens, mais les serviteurs d'une idée politique. Nous servons cette idée, non pas comme une intrigue, non pas comme un parti, mais bien comme une vérité. Cette vérité politique française en rencontre d'autres, plus générales, qui s'étendent au genre humain : de ce nombre la vérité historique, politique, sociale, morale sur l'Église. Eût-il fallu la méconnaître, eût-il fallu omettre un hommage dû à l'Église, ou changer cet hommage en persécution, pour ne pas donner lieu à l'indigne soupçon d'une tactique intéressée ?

Très Saint Père, pareil soupçon pourra paraître à Votre Sainteté d'autant moins mérité qu'Elle voudra jeter un regard plus attentif sur le nom et le visage de nos défenseurs les plus dévoués. De tous les catholiques français, les amis de l'*Action française* ont été, à toute époque, les moins disposés à la transaction, ils ont dépensé leur vie à défendre l'Église, et longtemps sans espoir de récompense ou de victoire terrestre ; quelquefois — dans un passé que nous avons réussi à faire oublier — ils désespéraient même de parvenir jamais à se faire comprendre dans leur propre pays. Cependant même alors, leur dévouement dont toute la France est témoin ne se relâchait pas. Au premier rang Votre Sainteté pourra voir les derniers survivants des régiments de ses zouaves qui sont sortis de Rome les armes à la main et des religieux chassés de France pour la rigueur et la sainteté de leur règle : milice temporelle et milice

spirituelle de la Papauté, l'une et l'autre diront si nous sommes capables de jouer d'une cause sainte, nous qui aurions horreur de faire servir la plus humble pensée humaine à des calculs formés hors du domaine de l'esprit. Ces bons catholiques romains de la plus vieille roche française ont vu l'*Action française* à l'œuvre et souvent à la lutte. Que Votre Sainteté daigne les entendre avant tous les autres.

Que surtout Elle daigne les regarder et les écouter plutôt que nous-mêmes !

Assurément le soupçon exposé plus haut, et l'ensemble des autres griefs dont nous nous défendons, forme un torrent bourbeux où l'incompréhension, le disputant à l'ignorance, est menée par des intérêts. Un consciencieux parallèle des allégations dirigées contre nous et de celles de nos paroles qui en ont fourni le prétexte fait apparaître à chaque instant la diffamation et la calomnie.

La justice que j'en ai faite dans ce petit livre est probablement suffisante, peut-être même outrée et (bien qu'elle me semble assez modérée) cette défense vigoureuse exercée directement m'ôte le droit de me plaindre de rien ni de rien demander : en bonne justice je me vois simplement autorisé à conclure que, pour nous imputer soit une volonté hostile à l'Église, soit l'intention ou le désir de la combattre et de l'offenser, nos écrits ne suffisent pas, il les faut travestir ; pour me composer un visage d'ennemi public ou secret de l'Église, il faut mentir. La vérité est que je n'ai rien approuvé, ni enseigné rien qui soit une invitation directe ou dissimulée à combattre les croyances ou à s'en détacher. La vérité est encore que, tout au rebours du langage des amis « libéraux » de l'Église, c'est au catholicisme entier, et au plus strict, c'est au catholicisme le plus soumis à sa loi, *parce que catholique* et non pas *quoique catholique*, au catholicisme comme tel, que sont toujours allés nos hommages d'admiration ou de respect donnés aux œuvres, aux actes ou aux enfants de l'Église. Tels sont les faits. Les uns et les autres peuvent parler en notre faveur, Très Saint Père.

Néanmoins, si cruels qu'ils puissent être pour nous, venant de catholiques et formulés quelquefois dans un corps de pasteurs que nous vénérons, ces mensonges haineux, ces injustes accu-

sations ne font pas que certains de nos écrits puissent être jugés par Votre Sainteté exempts d'erreurs ou indignes de blâme. Je ne l'ai jamais prétendu. On peut extraire de mes livres d'autrefois des paroles exprimant des pensées ou des sentiments inacceptables pour l'Église et qui lui sont même en horreur. Quand j'ai réédité plusieurs de ces écrits, j'en ai bien retranché ce qui pouvait être entendu ou interprété comme expression d'un acte intentionnel et volontaire d'offenser cette Église que j'avais saluée comme la plus antique, la plus vénérable ou la plus féconde des choses visibles et comme la plus noble et la plus sainte idée de l'univers : ainsi se montra le sentiment que m'inspire l'Église de l'Ordre. Mais nulle marque d'un respect, qui va croissant avec mes réflexions et le nombre de mes années, ne peut équivaloir aux marques de l'orthodoxie ni aux symboles de la foi, et je vois avec une clarté indubitable combien certaines de mes pages, de celles qui subsistent, peuvent et doivent choquer les âmes fidèles.

Bien que je n'aie surpris la confiance de personne et que j'aie même été le premier à faire avertir les catholiques de la réprobation spontanée que ces pages leur inspireraient forcément, ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai jamais considéré, toutes les fois qu'elle s'est produite, cette séparation morale d'avec quelques-uns de mes amis les plus chers et les plus admirés, d'avec ceux, d'avec celles à qui je suis uni des liens les plus directs et dont plusieurs eurent la grâce de s'agenouiller en pleurant de joie sous la bénédiction de Votre Sainteté. Le bienfait de l'unité, pour l'intelligence, comme la douceur de l'union pour les consciences n'ont jamais été blasphémés par cette plume. Tout ce qui m'en bannit m'inspire des regrets profonds ; l'âme isolée éprouve le même genre de besoins que les membres de la cité et rien ne peut être plus désirable pour elle, ni plus heureux, qu'un accord des pensées qui rejoint le ciel à la terre et embrasse la suite des destinées du genre humain.

Repos moral incomparable et stimulant spirituel d'une magnifique vigueur, la beauté de ce bien et son attrait sublime comporte, pour qui s'en éloigne, une mélancolie naturelle, comme un obscur remords dont on aurait horreur de forcer l'expression, de peur de la fausser, mais qui ressemble aux graves sentiments que nous inspire la solitude physique.

Une pensée profondément et passionnément sociale ne peut que souffrir de ce qui rompt l'élan ou disperse le chœur ; mais, de quelque façon que soit né le trouble, il existe ; ce mal déploré, cette désunion de l'esprit et de l'âme, je ne saurais point faire qu'ils ne vivent et qu'ils ne respirent en moi. Toute l'amertume qui s'en échappe ne me paraît pas capable de le résoudre et de l'effacer. Mais, s'il ne serait pas facile de vivre sans penser, partout où ma pensée s'aliène ce qu'elle respecte ou bien contriste ce qu'elle aime et quitte des esprits qui lui sont fraternels, il serait impossible d'éprouver plus que moi la vive impression du malaise inhérent à des peines de séparation et d'exil.

Il y a cependant un lieu où l'accord se refait, où l'union se resserre avec tout l'élan de sa joie, c'est au point où, devant les nécessités de la patrie, on se retrouve citoyen pour traiter des biens à sauver et des maux à exterminer. Là se rétablissent, dans tout leur jour, à mes yeux, quelques évidences parfaites que l'expérience n'a cessé de me démontrer et dont les pires contradicteurs n'ont jamais pu que nous apporter d'éclatantes confirmations. Aux abords de l'Église, sinon dans l'Église même, une unité d'action, sinon de pensée et de cœur, est alors restaurée, et elle est aujourd'hui, Très Saint Père, si lumineuse, elle est si forte, elle est si belle que la jeunesse de la France, qui en est le plus noble instrument, tend vers elle, de tous les points du territoire, de toutes les classes de la société, la vertu convergente de sa confiance et de son espoir. Tout le bien qui se fait ainsi, surtout celui qui se prépare, mérite-t-il d'être repoussé parce qu'une très petite portion en est faite en passant par ma main ?

On a beaucoup exagéré l'importance de cette main, et, si j'ignorais que la rumeur en a bourdonné jusqu'à Rome, je n'oserais pas répéter à Votre Sainteté que l'on me donne pour le chef ou l'un des chefs de ce mouvement, le maître ou l'un des maîtres de cette école. Cela n'est guère exact, hormis dans la mesure où ma parole a correspondu à quelqu'un des principes traditionnels qui sont les vrais maîtres et les vrais guides de ce réveil français. Je ne me suis jamais proposé pour aller en tête de

quoi que ce soit ; mais, du moment que les circonstances ou les hommes sont parfois venus me chercher, le poste indésiré et difficile auquel je me trouve ainsi établi m'impose fortement la tâche de maintenir le fruit de l'effort, de le défendre et de l'accroître, si je le puis, quelle que soit mon insuffisance soit par rapport à cet ensemble écrasant, soit pour l'extrême complexité de chaque détail. Mais il me semble que je me serais égalé à un déserteur si je n'avais rempli aujourd'hui mon obligation d'affirmer hardiment, comme je le fais, en présence de Votre Sainteté, toute la rectitude morale d'une œuvre politique dont la destinée, étant de combattre, est aussi d'être combattue, mais qui ne peut pas craindre la critique équitable ni l'examen loyal.

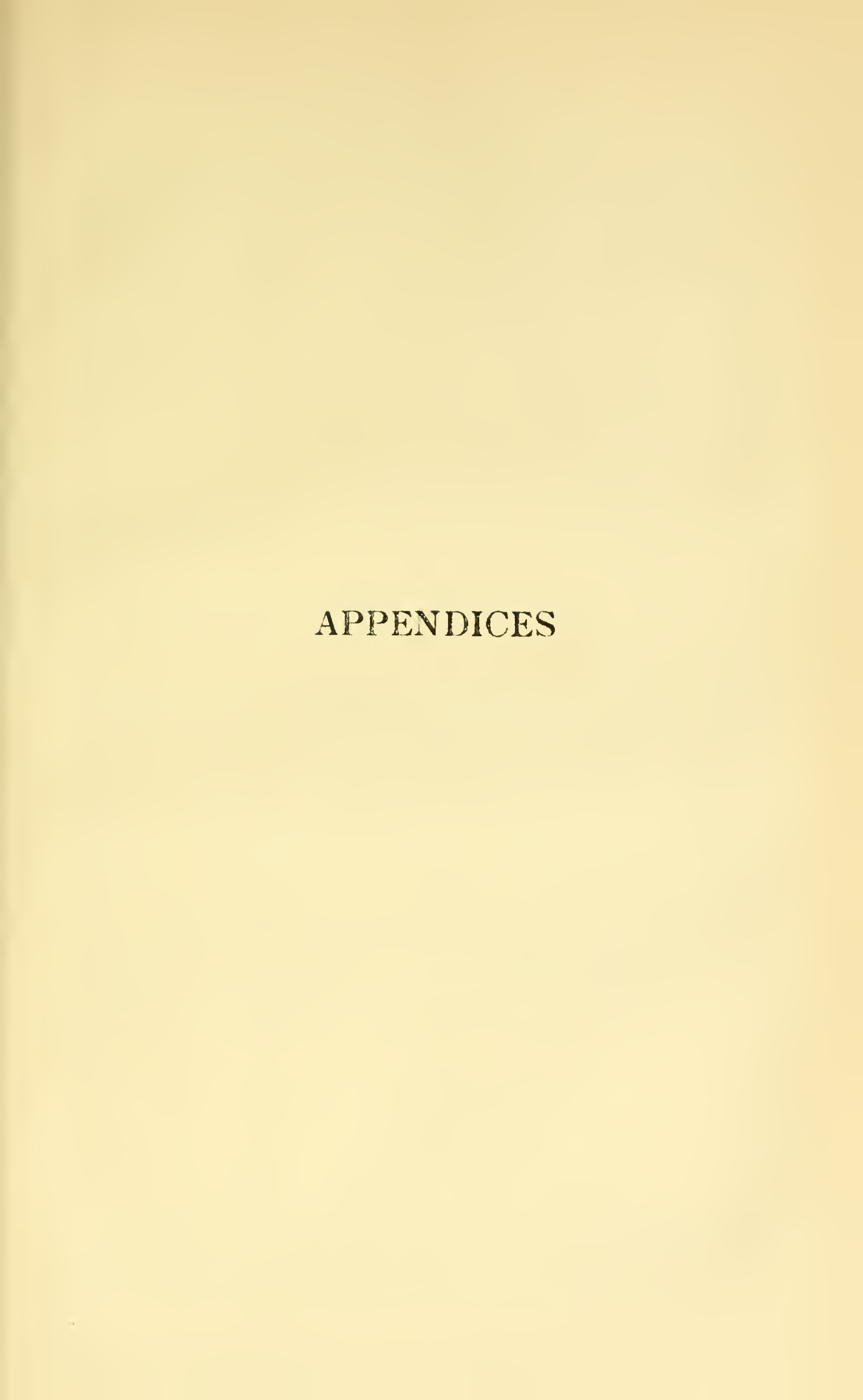
Ce n'est pas devant le Saint-Père qu'il puisse convenir d'exposer pourquoi je serais tenu pour le plus inoffensif des hommes et comment le plus noir de mes péchés ne compterait pour rien aux yeux de certaines gens sans mon crime de monarchisme, surtout sans mes deux autres crimes d'anti-démocratisme et de contre-libéralisme. L'*Action française* a eu le malheur de donner quelques exposés relatifs au bienfait de la hiérarchie et de l'autorité, qu'on ne lui a jamais pardonnés. Votre Sainteté daignera me dispenser de développer une idée sur laquelle on ne manquerait point de m'accuser d'avoir voulu mêler la haute majesté du Souverain Pontife aux discordes des partis dans notre nation. Notre œuvre est plus noble, je puis le dire! Elle tend beaucoup plus haut que toutes les embûches tendues à ce Gouvernement pontifical, dont nous ne chercherons jamais à compliquer la tâche difficile et sainte. Non l'esprit de parti, mais le patriotisme ; non un nationalisme étroit, mais le sentiment européen et planétaire du véritable bien de tous les peuples, intéressé à l'existence d'une France saine et puissante ; enfin l'intelligence, imparfaite et approximative sans doute, mais claire, des bienfaits humains de l'Église sont les seuls sentiments que j'aie pu ressentir en osant approcher de Votre Sainteté. S'il en est de plus religieux, il n'en est pas de plus respectueux ni de plus ardemment dévoués.

Par ces sentiments et par eux seuls, qui depuis longtemps ont veillé sur notre action, nous estimons avoir le droit d'élever, comme un vœu qui semble conforme à la justice et à la paix, notre extrême désir de dissiper les obscurités artificiellement

réunies contre nous, et de voir nos actions paraître, où il faut qu'elles soient connues, dans la simple lumière de leur exacte vérité.

Père Très Saint et Très Bon.

Cette vérité sur nous-mêmes, ce que nous en voyons, ce que nous en savons, nous le mettons aux pieds du Pape et, si le Pape sait et voit, cela sera comme si tous les catholiques de France, prêtres, évêques le voyaient et le connaissaient : la lumière de ce bonheur emportera et dissoudra les inimitiés et les maléfices, elle rassurera ces bonnes volontés, ces volontés de bien public qui ne sauraient sortir d'une audience, même idéale de Votre Sainteté, sans se prosterner respectueusement devant Elle et implorer, s'il est possible, notre commune part de l'auguste et universelle bénédiction.



APPENDICES

APPENDICE I

L'« ACTION FRANÇAISE » ET LA MORALE

I. — TOUS LES MOYENS : FRAUDE, VIOLENCE !

La déclaration de la *Ligue d'Action française* se termine par ces mots :

> Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.
> *Je m'engage à la servir par tous les moyens.*

Ce « *par tous les moyens* » a été retenu par tous nos ennemis. Il n'y a pas de thèse plus constamment ressassée contre nous.

Il nous aurait été facile de refréner l'abus par l'abus. Cela aurait même été d'assez bonne guerre. Nous n'avons pas été les premiers agresseurs de M. Piou : c'est le président de l'*Action libérale populaire* qui s'est permis d'articuler à notre égard les premiers mots désobligeants. S'il nous plaisait, nous aurions le moyen de le couvrir de confusion en lui rappelant qu'en 1911, à la clôture du Congrès de son *Action libérale populaire*, il encourageait ses concitoyens à « résister à la loi » et qu'il les exhortait « à s'opposer aux volontés des sectaires *par tous les moyens* ». S'il nous plaisait, nous pourrions également lui citer ce que la *Ligue patriotique des françaises* imprime en grosses lettres, en tête de son calendrier :

1913

Ligue Patriotique des Françaises

Secrétariat central.

368, rue Saint-Honoré. — Paris (Ier).

La Ligue Patriotique des Françaises est l'Union de toutes les Chrétiennes qui veulent travailler, *par tous les moyens d'action à la portée des femmes,* au triomphe de la Foi et de la Liberté.

Tous les moyens d'action à la portée des femmes?

Ah! si nous voulions rire! Ou si, en échange de tant d'indignités que la bande démocratique et libérale a, depuis huit ans, déversée sur nous *par tous ses moyens*, il nous plaisait de nous souvenir des pères Gaulois! Mais nous sommes plus rassurés encore sur la vertu des ligueuses de M. Piou que sur l'avenir des démonstrations belliqueuses auxquelles un excès de persécution pourrait réduire un jour leur très valeureux président. On sait parfaitement ce que sont les moyens, « tous les moyens », de M. Piou. Les plus extrêmes (voyez les papiers Montagnini) consistèrent à rechercher le « moyen des sommes d'argent » capables de fléchir le farouche anticléricalisme de M. Clemenceau et de son parti. Ce dernier moyen épuisé, il en est encore un : sitôt que les choses se gâtent M. Jacques Piou prend le train qui conduit à son domaine rural.

Je n'ai jamais lu nulle part, dans aucun organe catholique libéral ou démocrate chrétien, que M. Piou eût été blâmé d'avoir pris la fuite devant les foudres de M. Clemenceau, quelque éloge que ces américanistes eussent fait des « vertus actives » du christianisme nouveau. Il est plus curieux encore qu'on ne l'ait point repris d'avoir voulu faire l'emplette de la conscience de M. Clemenceau. Ceux qu'alarme notre pensée, qui est encore pure de tout essai de corruption effective, se taisent sur les projets de corrruption réelle tentée par M. Piou : pourquoi?

Je ne ferai pas l'hypocrite. Je crois qu'un politique a le droit, parfois le devoir, d'acheter ce qui est à vendre. La conduite de M. Piou montre que le chef de l'*Action libérale* en est également convaincu. Mais on m'attaque de toutes parts; personne ne l'attaque, lui ; pourquoi?

Cela s'explique par une simple anecdote. Je demande la permission de la raconter. Ceux qui trouveront qu'elle traîne sauteront les feuillets.

Un professeur de l'Université, qui fut l'oracle de la démocratie chrétienne au temps déjà lointain où il dirigeait la *Quinzaine*, M. Georges Fonsegrive, fut autrefois humilié de notre main. Il fut humilié dans une discussion, qui touchait à l'exercice de ses fonctions. Maître de philosophie, sa profession est de donner les leçons, non d'en recevoir. Il subit cependant la nôtre, l'ayant méritée.

M. Fonsegrive, soucieux d'établir sur de solides bases l'idée

de l'égalité sociale, avait écrit : « Dans une caravane, les forts portent plus, les faibles moins, et ceux qui sont chargés de la conduite des bêtes de somme ou de la sécurité du convoi sont libérés de tout fardeau. Tous cependant servent, et leurs services ont une *égale valeur*. *Par conséquent*, une démocratie, etc...[1]... » Cette idée étant fausse, nous n'hésitâmes point à le faire sentir. Nous montrâmes que les services n'étaient pas d'égale valeur. Celui qui conduit la caravane rend un service de grand prix. Celui qui fait agenouiller les chameaux rend un autre service, de moindre valeur. L'auteur comprit que sa plume avait fourché. Ce qui arrive à tout le monde. Ce qu'on peut réparer d'un cœur joyeux dès qu'on a le goût de la vérité. Réimprimant l'article, il modifia sa comparaison, mais se donna le tort de maintenir la thèse qu'il avait échafaudée par-dessus : « Dans une caravane, les forts portent plus, les faibles moins, et ceux qui sont chargés de la conduite des bêtes de somme ou de la sécurité du convoi sont libres de tout fardeau. Tous cependant servent, et leurs services *ont une valeur*[2]. » Et M. Fonsegrive ajoutait son *« Par conséquent... »* Halte-là ! *« Une valeur »* n'est pas *« une égale valeur »*. On ne peut pas déduire du cas d'une valeur quelconque ce qu'on déduit du cas d'une valeur égale. M. Fonsegrive espérait qu'on n'y prendrait point garde. Son étoile voulut que nous lussions le volume après avoir lu l'article et que, nos souvenirs étant fort nets, nous fissions la comparaison publique de l'article et du livre. La conséquence était éclatante. Nous eûmes la cruauté, avouons : l'insolence, de la tirer. Avec une grande douceur et dans un style très courtois, nous montrâmes comment M. Fonsegrive altérait ses prémisses sans rien changer aux conclusions. Il ne l'a pas encore digéré.

Cinq ans plus tard (sans dire mot, bien entendu, de l'escarmouche précédente), il recommençait l'assaut dans un journal ; mais, désespérant de l'issue d'un débat honnête il couvrait son attaque d'une rare déloyauté. Néanmoins, comme il s'agissait encore, dans une certaine mesure, d'idées générales, je le ramenai durement à la question d'abord, et bientôt au silence. Nouvelle humiliation dévorée. Nouvelle pause de trois ans, au bout desquels M. Fonsegrive reprit la campagne. Mais il avait compris que les idées, pures ou impures, ne lui valaient

1. *La Quinzaine*, 16 septembre 1900.

2. *La Crise sociale*. — Paris, Lecoffre, 1901, p. 422

rien. Il imagina donc un procédé tout matériel, qui promettait d'être efficace.

Ayant découvert dans un *« bulletin de la Ligue d'Action française* , au cours d'une lettre qui nous était adressée et que nous insérions sans aucun commentaire, que nous insérions comme « un fait »[1], quelques mots qu'il estima fructueux d'isoler, il cita, avec un grand cri, ces lignes de l'*« Action française »* :

« ... Nous ne pouvons pas ne pas réussir avec des généraux, comme j'en connais, qui, fils de la faveur républicaine, seront demain les plus ardents à briguer des faveurs royales plus grandes.

« Prenons donc les amis les plus chers du pouvoir actuel, les plus fidèles, de l'escorte prétorienne de Clemenceau. Ayons l'argent, et par l'argent, achetons tous les moyens et tous les mobiles. Achetons les femmes, achetons les consciences..., les trahisons. »

A ce fragment de lettre perdu dans un long texte, inséré sans approbation de nous, comme aussi sans improbation — et qui, en morale, valait exactement ce que valurent les illustres projets d'achat de M. Piou selon le dossier Montagnini, M. Fonsegrive jeta les hautes clameurs de sa vertu offensée :

« Femmes ! » « consciences ! » « argent ! »

« C'est abominable ! » s'écria-t-il et, déplorant les leçons, les exemples, que l'*Action française* donnait sans que personne protestât (si ce n'est lui, au risque de se faire « accuser de modernisme », ajoutait-il, héroïquement), M. Fonsegrive vengea huit ans de rancune[2].

Cette vengeance du *Bulletin de la Semaine* (février 1908) fit naturellement un bruit d'enfer parmi tous ceux que l'*Action française* gênait. Depuis, démocrates chrétiens, sillonnistes,

1. Cette lettre relatait une conversation où le général Dessirier, alors gouverneur de Paris, avait répondu à quelqu'un qui lui avait conseillé de fourrer en prison des malfaiteurs publics, maîtres légaux du pays : « Et après ? Qui mettrai-je à leur place ? » Nous ajoutions à cette lettre : « C'est bien le cas de rappeler que, en octobre 1659, George Monk faisait inscrire sur ses étendards que *le Gouvernement ne peut subsister que par l'entière soumission du pouvoir militaire au pouvoir civil* » et que « *la République doit être gouvernée par des parlements* » : en mai 1660, il faisait proclamer Charles II ! Voilà un fait. Le dialogue de notre correspondant et du général Dessirier est un autre fait. »

2. Les articles par lesquels nous répondîmes à ces attaques étaient reproduits dans la première édition de l'*Action française et la religion catholique*. Ils sont violents et durs. M. Georges Fonsegrive est mort. Le souvenir de nos anciennes relations, qui furent un moment agréables et amies, m'interdit de les publier désormais. (*Note de 1921.*)

modernistes ne cessent de reprendre le même hurlement, sur la même désolation de la même abomination.

Quant à ce qui est des achats de conscience, le plaisant est qu'abstraction faite de la vanité du texte invoqué, *lequel n'est même pas de nous*, ces moyens corrupteurs, dont on nous reproche de conseiller l'usage, ont toujours été la hantise du monde conservateur libéral, mais ont toujours été désavoués par nous en tant que moyens principaux. Il suffit de feuilleter le petit Manuel que j'ai écrit, en 1910, avec mon éminent ami l'historien Henri Dutrait-Crozon sur le point de savoir *Si le coup de force est possible*, pour y trouver notre pensée en termes nets. Il y est dit en toutes lettres (page 11) :

Les conservateurs se montrent bien légers quand ils assurent que, dans certains cas, tout pourra se réduire à un marché financier. Non. Qui réserve sa confiance à l'unique pouvoir de l'argent court grand risque d'être déçu. Cette obsession digne d'usuriers juifs ou d'écumeurs parisiens n'a rien de politique. L'argent est bien la plus efficace des ruses. C'est aussi la plus vaine. On ne fait rien sans lui ni avec lui seul et, pour l'utiliser, il faut les cerveaux, les cœurs et les bras. Quelques-uns de ces bras doivent tenir le fer. La monomanie du moyen financier conduirait à beaucoup dépenser pour n'obtenir que des complications dangereuses. La propagande (qui ne se fait pas sans argent) importe beaucoup plus que l'emploi direct de l'argent à la réussite du coup de force. Quand Henri IV acheta les chefs de la Ligue, ce fut après les avoir vaincus. Il était trop subtil pour leur offrir grand'chose avant d'avoir prouvé sa force, ses adversaires étant trop à l'aise pour le jouer.

Et plus loin, en réponse à un journaliste conservateur qui préconisait en tout et pour tout la formation d'un trésor de guerre de 40 millions (page 53) :

L'expérience montre qu'il faut le répéter : l'argent est nécessaire, mais si l'on s'en tenait à l'unique souci du moyen financier, on n'aboutirait qu'à des complications dangereuses. L'argent tout seul ressemble à la diplomatie réduite à ses propres moyens : telle, par exemple, que la pratiquait M. Delcassé, qui « manœuvrait » l'Empereur et le grand Seigneur, sans se mettre en peine d'un appui militaire. L'argent ne représente la force qu'à la condition d'être doublé et secondé par le fer.

En note de la page où nous effleurions ce sujet délicat, nous faisions même constater et toucher du doigt que la *doctrine de*

la corruption était *conseillée par un publiciste hostile aux idées de l'*Action française et que *les rédacteurs de l'*Action française *lui répondaient par une doctrine tout à fait différente.*

On dit, il est vrai, qu'à la ruse, nous préférons la force et les moyens du sang, comme il est trop sensible par l'inhumanité de nos polémiques...

Quelque jour, en glanant à travers la presse contemporaine, le paradoxal érudit qui voudra bien se souvenir de nous pourra se récréer à nourrir deux dossiers contradictoires des éléments de notre double réputation. Dans l'un, figurera l'hommage, unanimement rendu par des adversaires venus des points extrêmes de l'horizon politique, à ce que l'on veut bien appeler la modération raffinée, parfois exagérée, de notre discussion et le grand soin avec lequel nous nous appliquons à moucheter la pointe de nos idées de peur de blesser les personnes. L'autre dossier, parfois cueilli aux mêmes places, formé d'opinions souvent tombées des mêmes plumes, exprimera sur le même homme, exactement l'idée contraire : brutalité, violence, demi-cruauté ! Si le collectionneur est un imbécile, il terminera en demandant comme l'autre : *est-il bon? est-il méchant?* Il conclura peut-être en disant : *l'un et l'autre.* Mais si le scoliaste joint à l'intelligence quelque loisir, avec le goût des travaux compliqués, il aura bientôt en main la clef du contraste : il observera que nous avons raisonné, argumenté, traité en poussant au delà des limites du concevable les ressources de la conciliation aussi longtemps que ces procédés nous furent possibles dans chaque cas donné ; mais, une fois que l'antagoniste nous a privés des plaisirs de l'arme courtoise, nous avons manié de notre mieux celles qu'il nous a avancées.

II. — CONSCIENCE !

Je l'avouerai très rondement : nous avons fait jadis à peu près le nécessaire, le suffisant et le superflu pour donner à penser à tous les sots de France et de Navarre que nous composions un terrible ramas de bandits.

« Nous ne sommes pas des gens moraux », a grondé en riant notre farouche ami Vaugeois, et ce texte dûment tronqué de

toutes les ironies et de toutes les colères, de tous les sourires et de toutes les explications qui l'illuminaient, est allé rejoindre un certain nombre d'autres textes de nous qui, traités de même façon, faisaient amplifier cette énormité gaie.

La moindre connaissance du passé ancien et récent aurait dû avertir de la portée de tous ces textes. Comme la plupart de ceux qui ont trait aux interprétations révolutionnaires de l'Évangile, ils se rapportent à cet âge béni où le vocabulaire entier de l'Éthique avait été mobilisé et monopolisé pour Dreyfus. *Homme moral* signifiait dreyfusard. *Homme de conscience, homme à conscience de cristal,* une des *hautes conscience de notre temps :* telle était la monnaie courante qui correspondait, or pour or, aux noms de Gabriel Monod, de Mathieu Dreyfus, de Scheurer-Kestner, de Zola, et du Picquart lui-même !... Maintenant que l'on sait quelques-unes de leurs petites farces, on en rit. Mais, à l'époque, on ne riait pas, et sept ans encore après le procès de Rennes, un manifestant catholique, conduit devant le juge Worms, les menottes aux mains, notre ami Bernard de Vesins, s'il énonçait au tribunal l'impératif de sa conscience, se trouvait dans la nécessité d'expliquer que la conscience dont il parlait était une *conscience catholique* avec ses lois, ses règles, ses contrôles vivants : tant ce mot-là rendait alors le son de l'anarchie judaïque ! tant il respirait l'insurrection protestante et l'individualisme révolutionnaire !

Louer l'Église, comme je l'ai fait dans la préface du *Dilemme de Marc Sangnier,* d'avoir discipliné la conscience humaine en lui donnant les définitions du devoir, cela est-il amoindrir ce devoir ou nier cette conscience ? L'auteur de ces lignes est aussi l'écrivain qui, le 27 octobre 1913, a invoqué devant la Cour d'appel de Paris les *lois inécrites,* ce qui n'était d'ailleurs pas chose nouvelle pour lui ; il avait invoqué les mêmes lois quinze ans auparavant, les 5 et 6 septembre 1898, devant le cadavre sanglant du colonel Henry. L'écrivain qui a pris ces deux initiatives peut-il être classé parmi les adversaires du for intérieur ? On l'y classe pourtant, et cela ne l'empêche point de subir l'accusation inverse en raison même de la célèbre défense du soldat malheureux tombé la gorge ouverte, mais qui avait crié quelques heures avant de périr : — Ma conscience ne me reproche rien !

Nul ne prenant cette défense d'un bon serviteur trahi par les événements, par les partis, par le régime, il avait fallu m'en charger. Ceux qui ont suivi dans ses détails la campagne que

je menai, tant pour montrer la bonne foi d'un dévouement irrité et désespéré que pour établir par une analyse minutieuse l'inanité juridique de certaines accusations, pour montrer, par exemple, l'inexistence morale d'un « faux » proprement dit reproché au malheureux chef de notre Service des Renseignements, ceux-là savent très bien que ni le ridicule propos de « faux patriotique » ni aucune méconnaissance des lois de justice et d'honneur ne sont à relever contre moi dans cette campagne... Je fus mis en repos, voilà quinze ans entiers, par le grand mot qu'un ami savant, un maître pieux m'adressait, fin septembre 1898, dans la bonne tempête d'outrages furieux qui m'assaillaient de tous les points du monde protestant, maçonnique et juif :

— Ce mois durant, vous avez côtoyé tous les abîmes, vous n'avez pas lâché la crête du roc...

Admettons cependant que j'aie été précipité et fracassé, victime mémorable des égarements du sens propre. Il me faut maintenant répondre au reproche contraire : tout donner à la direction extérieure ecclésiastique, refuser tout crédit à la voix de la conscience ?

Au moment de la réhabilitation frauduleuse du traître Dreyfus, nous avons réuni 35.000 francs pour frapper dans le bronze et dans l'or, afficher, propager, la protestation du général Mercier : *Ma conscience... ma conscience... ma conscience.* Cela ne cadre pas très bien avec ce reproche. Admettons-le pourtant, admettons-le encore. Mais en l'admettant, en admettant que les termes de notre confiante admiration pour l'Église aient été de nature à inciter les catholiques à négliger le point de vue de leur sens intime, est-ce que cette Église que nous louons d'être le temple des définitions du devoir n'est point là, toujours prête à rappeler le terme oublié ? Notre « excès » porte donc avec lui son correctif. Il n'en est pas de même du cas inverse, le cas de nos contradicteurs qui n'exagèrent pas l'autorité de l'Église, ah ! non, mais le seul magistère du libre cri intérieur.

Ce cas inverse, on me permettra de le dire, n'est pas fictif, douteux, ni rare même, car il abonde justement du même côté d'où s'élèvent les diffamations contre nous. On sait ce que les professeurs de l'Université kantienne ont fait des malheureuses générations auxquelles ils vantaient le *quid inconcussum* d'un sens intime absolument autonome : le désordre n'est peut-être pas moindre là où circulent les doctrines de la démocratie chrétienne et du sillonnisme anarchique.

Une rencontre assez récente entre la *Démocratie* et l'*Action française* en témoignera.

Le 3 octobre 1912, dans un discours où il avait prétendu traiter de l'armée et de l'humanité, M. Marc Sangnier descendait sa pente ordinaire. Ayant beaucoup à se faire pardonner sur le chapitre du patriotisme, l'auteur du drame *Par la mort* (où la Revanche est bafouée) avait multiplié ses protestations de fidélité au vent nouveau de la renaissance du patriotisme ; mais ce faisant, il ne voulait pourtant renoncer à aucune de ses anciennes habitudes d'esprit ; aussi prêchait-il aux jeunes soldats l'obéissance, en insistant sur la faculté de désobéir, et leur conseillait-il la discipline, en soulignant qu'il dépendait de leur unique bon vouloir de s'y conformer.

La discipline militaire, disait-il, doit être consentie, et le service militaire librememt accepté. Il faut donc, avant tout, écouter sa conscience. Si la conscience défend au soldat de tirer, il ne doit pas tirer...

Un auditeur demanda :

— Et si la conscience d'un soldat anarchiste lui ordonne, comme on le lui apprend dans certains manuels, de tirer sur ses officiers ? Doit-il tuer ses chefs ?

Sangnier eut quelques secondes d'hésitation, mais, ne pouvant se dérober aux conséquences de son principe ni voir ce que la question comportait de contradictoire, il répondit :

— *Parfaitement, il obéira à sa conscience.*

La discussion se poursuivit dans l'*Action française* du 6 octobre 1912 au 1er novembre suivant.

Le Catéchisme à la main, l'*Action française* proposait les sages solutions de la théologie morale qui concordent avec celles du bon sens éternel : il n'y a pas à agir, en de tels cas, mais à s'abstenir ; l'abstention, motivée par le doute, conduit à consulter des personnes sages et à solliciter leur direction éclairée... Mais l'amour-propre de l'orateur du 3 octobre ne s'accommodait point de semblables mesures. Après avoir hésité tout d'abord à publier dans son journal le texte monstrueux de sa solution, M. Marc Sangnier en arriva à la maintenir telle quelle, et ses derniers mots à son public furent une sorte de : *Tue tes chefs si le cœur t'en dit,* que ratifia la mémorable consultation d'un ecclésiastique. M. l'abbé C... écrivit et signa

dans la *Démocratie* du 12 octobre 1912 les affligeantes lignes suivantes :

Quant à moi, je n'hésite pas à dire qu'un soldat à qui sa conscience ordonnerait sans hésitation de tirer sur son chef ne commettrait pas de faute en le faisant.

Comme l'*Action française* l'écrivait dès le lendemain, ce n'est pas au moment où la France a besoin de tous ses enfants qu'on peut lui souhaiter d'être abandonnée par ses prêtres.

Les diviniseurs de la conscience individuelle, ceux surtout qui mènent une action politique comme Sangnier, jouent avec le feu. Ils soufflent à des auditoires fort mélangés les passions, les sentiments et les idées les plus propres à suggérer des désordres irréparables. On ne voit pas très bien le mal qu'il peut y avoir à trop redire, même à redire à satiété qu'il faut respecter son général, lui obéir et, en tout cas, ne pas lui tirer des coups de fusil ; ou, si cette envie étrange passe dans l'âme, aller d'abord chercher les avis d'un bon confesseur. Mais au contraire on voit avec clarté le péril intellectuel et social institué par la proclamation indiscrète des droits incoercibles du dieu intérieur et de ses oracles définitifs. Ce péril est si grand, il détermine tant de risques et il éveille de telles possibilités de cruautés lâches, comme on en vit à la Commune de Paris, qu'il faut se demander si tous ces vulgarisateurs de l'idée de révolte qui nous parlent toujours de leur conscience en ont une.

Nous qui *ne sommes pas des gens moraux,* nous avons constamment déclaré que le devoir est au-dessus du droit et qu'il faut, quand le droit s'exerce sur quelque sujet épineux, l'entourer avec soin de toutes les lumières et de toutes les garanties qui sauvent d'erreur. Eux ont surtout souci de dégager, d'isoler, d'alléger et, en même temps, de surexciter les personnalités responsables, après les avoir réduites à la faiblesse de leurs impulsions les plus subjectives en s'efforçant d'éteindre un par un les flambeaux de raison, d'autorité, d'ordre social extérieur capables d'épargner ces méprises funestes dont l'occasion est recherchée avec une ardeur maladive, avec une sorte de sadisme sentimental.

Pareille besogne conduite en connaissance de cause serait moralement une scélératesse. Elle n'est innocente qu'en raison de l'inconscience à peu près fatale que la Démocratie impose peu à peu à ses défenseurs les plus « conscients ».

III. — SUR LE DUEL

On nous a souvent reproché, dans les milieux catholiques, de céder au préjugé courant sur le duel. Le plus simple est de reproduire ce que j'en écrivais dans l'*Action française* du 29 novembre 1911 :

... L'*Action française* est une image de la France, des raisons et des passions de la France, de ses points d'unité et de ses innombrables diversités. Cependant, à quelques actes que l'événement nous ait conduits et quelques calomnies qui en aient été tirées, je défie que l'on trouve chez nous une *apologie du duel*. Ce diable de Criton[1] lui-même avouait, au lendemain d'une de mes rencontres, que le vieil usage professionnel, condamné par la religion, n'était que faiblement défendu par la raison. Pour ma part, à chacune des six affaires qui m'échurent depuis une douzaine d'années, j'ai toujours entendu la voix intérieure me représenter avec fermeté que l'aventure n'avait pas le sens commun, qu'un coup d'épée donné ou reçu n'infirmerait ni ne fortifierait aucune de mes raisons, et qu'enfin il n'y avait pas de proportion entre le risque, si léger fût-il, et l'occasion de le courir, si grave fût-elle, ces deux ordres étant de nature trop différente et pour ainsi dire incommensurables.

Il ne me souvient pas d'avoir jamais su opposer quoi que ce fût à ces graves propos, ni, il est vrai, de les avoir écoutés avec attention. Il me semblait entendre réciter une table de logarithmes pour me dissuader de boire une tasse de chocolat. Mais la distraction ne m'absout de rien, et je n'ai jamais espéré de me justifier devant ma raison, à laquelle le cœur se bornait à présenter l'excuse suivante : — Je ne cesse d'écrire, d'affirmer, de juger. Mon papier souffre sans protestation tout ce que je lui confie, ce qui aboutit déjà à déterminer des actions. Je ne puis refuser d'assumer, dans la forme et dans l'ordre des mœurs de mon temps, la responsabilité de ces lignes écrites et de tout ce qui peut s'ensuivre. Le métier d'écrivain est déjà ravalé : je ne puis pas contribuer à diminuer, fût-ce d'un degré, le dernier reste des responsabilités de la profession.

Tel est mon plaidoyer au tribunal intérieur, et je le transcris pour le petit nombre que cela intéresserait. Pour le grand nombre, la question passionnante (à laquelle il ne peut toucher

1. C'était mon pseudonyme à la *Revue de la Presse* de l'Action française. (Note de 1921.)

« qu'en tremblant » a dit un maître), c'est la question religieuse, question posée aux catholiques croyants et pratiquants, pris entre la volonté déclarée de l'Eglise et les attraits fascinateurs d'un usage qu'elle proscrit.

A l'*Action française*, il y a des exemples connus et honorés de la stricte observance. Il nous est arrivé de la nommer héroïque, en raison des combats difficiles et obscurs que cette conduite suppose au fond des consciences, notamment chez tels hommes pénétrés d'une longue tradition militaire et pour lesquels le souvenir des édits du grand Cardinal demeure tempéré par d'autres souvenirs, ceux du duel régimentaire en vigueur dans nos armées jusqu'à ces tout derniers temps. Combien de colonels d'un catholicisme irréprochable, se succédant de père en fils dans les mêmes commandements, s'y pliaient sans y voir de mal, laissant leurs pioupious en découdre sous l'œil paternel du prévôt ! Ces bons soldats et ces bons chefs avaient-ils seulement notion d'aucune faute ?

Leurs enfants ont acquis un sentiment plus net de leurs obligations religieuses, et ce scrupule est assez fort pour les déterminer à tout subir, des injures ou des voies de fait, plutôt que d'enfreindre la prohibition de l'Eglise. Non seulement cela est beau en soi, mais ici, en ce rond-point où se retrouvent des Français de toute origine et de toute philosophie, on n'a jamais hésité à rendre hommage à ce beau moral. On l'a témoigné à Bernard de Vesins, on l'a témoigné à M. Jules Challamel. Et quand les écrivains du *Sillon*, en félicitant M. Challamel d'un refus « qui avait dû coûter à son tempérament batailleur », ajoutaient qu'il avait dû avoir de la peine à entraîner « jusqu'au bout de leur devoir », ses amis, c'est-à-dire ses amis de l'Action française, les écrivains du *Sillon* nous diffamaient gratuitement, car les catholiques et les incroyants de l'*Action française* s'étaient unis pour accomplir, de grand cœur, leur devoir qui était de faciliter à M. Challamel tous les moyens d'obéir à sa conscience catholique.

D'autres catholiques croient-ils leur loi moins impérieuse ? Ou se sentent-ils moins de liberté et de forces morales pour l'accomplir ? — « *Monsieur,* disait Barbey d'Aurevilly en une circonstance pareille, *sachez que je n'ai jamais hésité à sacrifier mes principes à mes passions.* » Il y a des passions généreuses et désintéressées. Il y a aussi des circonstances dans la casuistique desquelles personne n'a le droit de pénétrer de l'extérieur. Mais je ne serais pas surpris si plusieurs de ces catho-

liques (devenus latitudinaires pour exposer leur peau à une épée juive où à des pistolets huguenots) se disaient qu'après tout ils vivent sur le pied de guerre et que le combat singulier n'est qu'un épisode de leur vie militante où l'embûche les guette à tous les coins de rue.

De toutes les raisons qu'ils peuvent se donner, aucune ne doit les satisfaire, ou je le crains bien. Plus d'un peut se sentir emporté. En est-il qui cèdent aux mœurs, aux sollicitations, aux excitations ? Il ne faut pas oublier, en ce cas, que les saints, les purs du *Sillon* y font leur partie. Le printemps dernier, nous l'avons noté le 2 mars, l'organe sillonniste se montrait fort curieusement favorable aux propositions batailleuses d'Henri Bernstein et la *Démocratie* publiait en grosses lettres l'énonciation du scandale : « Les adversaires de M. Bernstein ne se battent pas », et ce fut absolument après qu'ils se furent battus que le pieux journal se ressouvint de « marcher » contre le duel...

... A Rome, où l'on se connaît en âmes, on a défini les disciples de Marc Sangnier des *âmes fuyantes*. Paris commence à reconnaître qu'il a une âme de fuyard.

De quelque façon que l'on juge le duel, il restera toujours quelque chose de plus absurde et de plus immoral : c'est la phobie des responsabilités, caractère commun à l'agitateur démagogue, qu'il soit Jaurès ou Marc Sangnier.

APPENDICE II

LA FOI CATHOLIQUE ET L' « ACTION FRANÇAISE »

Sous ce titre, le comte Bernard de Vesins a publié dans l'*Action française* du 23 mai 1913, l'article suivant :

On parle beaucoup dans un certain monde qui se dit très catholique, des « dangers de l'*Action française* ». Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, des dangers que courrait l'*Action française*, car on en parlerait avec joie; il s'agit de ceux qu'elle présente, assure-t-on, pour les catholiques et l'on affecte de s'en montrer extrêmement effrayé.

Ces dangers, qui ne seraient rien de moins que la perte de la foi et la corruption des mœurs, sont présentés comme particulièrement pressants et depuis quelque temps les articles, les libelles et les correspondances se multiplient où ils sont décrits avec un grand luxe de détails et un grand étalage de douleur.

Il y a déjà longtemps qu'on a essayé de cette tactique, avec beaucoup d'autres. Elle apparaît peut-être la meilleure après que les autres ont échoué : ne pouvant avoir raison contre la doctrine politique de l'*Action française*, on se rabat sur les appréhensions que l'on veut faire naître dans le public et on spécule sur un très noble et très juste conseil que l'Eglise donne à ses enfants : fuir le danger pour ne point risquer d'y périr.

Nous avons déjà constitué un dossier de cette discussion. Dans cette matière, nous avons été souvent retenus par une discrétion qui s'imposait : rien ne nous aurait paru plus indiscret que l'étalage public de cas de conscience souvent douloureux et l'avantage que nous aurions pu en tirer ne nous a jamais paru une excuse suffisante. Il s'est trouvé néanmoins que parfois les circonstances ont rompu le silence que nous avions gardé ou que les intéressés eux-mêmes ont voulu rendre hommage à la vérité.

C'est ainsi que, le 15 novembre 1908, notre revue publiait le

récit d'un de nos Ligueurs revenu à la pratique catholique et qui attribuait à la doctrine de l'*Action française* le mérite de ce retour. Dans le journal, on trouve à de nombreuses reprises l'annonce de l'entrée dans les ordres de Ligueurs ou de Camelots du Roi : en 1908, André Le Roy, au scolasticat de la Compagnie de Jésus ; en 1909, Joseph de Nailly et Emmanuel du Lac, au séminaire de Versailles ; René Bourges, au séminaire de Rennes ; Jean Ferrié, au séminaire de Montauban ; en 1910, Depeyre, au séminaire français de Rome ; José de la Colombière, au noviciat des Chartreux exilés en Espagne ; Pierre Dumoulin, au séminaire de La Rochelle ; Pierre Dumesnil-Leblé, au noviciat des Dominicains ; en 1911, Jules Chauvet, chez les frères Mineurs, exilés en Luxembourg ; en 1912, Cayron, au noviciat des Pères blancs ; Louis de Morant, entré chez les Bénédictins ; Georges de Viviès, chez les Bénédictins de la congrégation cassinienne de la stricte observance, exilés en Espagne ; Henri François, chez les Capucins ; Henri Poiget, lieutenant d'artillerie, au séminaire d'Orléans.

Voilà comment l'*Action française* occasionne la perte de la foi catholique. Nous ne parlons pas de notre ami L..., ce jeune protestant de Neuilly, qui abjura l'année dernière.

En fait, il est constant, d'ailleurs, que l'immense majorité de nos Ligueurs pratique la foi catholique comme le faisait l'héroïque Jean Gabolde, enseigne de vaisseau du *Léon-Gambetta*, mort glorieusement le 25 septembre 1911 dans la catastrophe de la *Liberté*, quand il accourait porter secours aux victimes.

Nous apporterons encore un fait nouveau au dossier de cette discussion. Nous l'empruntons au bulletin d'un patronage d'un diocèse du Sud-Est qui l'a publié sous ce titre : *Signe des Temps.*

« C'est une histoire bien touchante que celle que nous allons raconter ici. Elle s'est passée tout près de nous et nous a fait admirer d'une façon frappante les voies de Dieu, conduisant où Il le veut les âmes qu'Il a choisies. Nos jeunes gens, en la lisant, comprendront ce que peut être l'action d'un jeune chrétien sur ses camarades.

« Z... est le fils d'un socialiste unifié, farouche anticlérical, et il a toutes les idées de son père. A dix-huit ans, il n'a jamais entendu parler de Dieu et de l'Eglise autrement que par des moqueries et des blasphèmes. Le catholique est pour lui un imbécile, et le prêtre un exploiteur de la crédulité humaine.

Et voici que, dans un atelier, il se trouve en contact avec un jeune catholique qui, entouré de camarades impies et méchants, défend avec bravoure sa foi attaquée et les idées politiques de l'*Action française*. Notre jeune anticlérical est frappé de cette conviction et de ce courage et ne peut se défendre d'admiration. *Sans songer encore à la religion, il est attiré par les idées politiques de son camarade ;* bientôt il y est converti, et son hostilité envers le catholicisme disparaît en même temps. Le père s'aperçoit vite du changement survenu : dès lors, c'est une persécution continuelle, que le jeune homme supporte avec vaillance et qui n'a qu'un résultat : celui de l'ancrer davantage encore dans des idées qu'il croit bonnes. Sur ces entrefaites, son jeune frère tombe gravement malade et la mère, qui a gardé de son enfance une certaine religiosité, a l'idée de faire brûler un cierge à Notre-Dame de Fourvière. Le lendemain, l'enfant va mieux et guérit. Z... est frappé ; poussé par la curiosité, il se rend quelquefois à N... et assiste, sans y rien comprendre, aux cérémonies de l'église, les trouve belles, sent peu à peu ses préjugés disparaître. Ce n'est pas encore la foi. Les circonstances l'amènent également dans une usine où travaille également un jeune homme fréquentant un patronage catholique. Z... essaie de convertir ce dernier à ses idées politiques *(et il y a réussi)* ; celui-ci parle de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Eglise, à cette âme neuve, et sans s'en douter, par son exemple et ses paroles, il achève l'œuvre de Dieu. — La vie sépare bientôt les deux amis, mais Z... n'a pas oublié ce que lui a dit son camarade. Le hasard d'une rencontre (peut-on parler de hasard dans une œuvre si bien conduite ?) lui fait faire la connaissance d'un catholique zélé qui organise une retraite fermée. « Je veux en être, » demande Z... Ses camarades avertissent l'organisateur. « Vous savez, Z... n'a pas fait sa première communion ; nous ne savons même pas s'il est baptisé. » Z... interrogé, déclare qu'il est baptisé et tire de sa poche son acte de baptême trouvé par lui miraculeusement dans un tas de vieux papiers que sa mère allait mettre au feu. De suite, l'organisateur de la Retraite le met en rapport avec un prêtre, ami des jeunes gens, qui instruit sommairement le néophyte, surpris de son attention et de son désir de savoir. Et il y a quelques jours, entouré des retraitants, ses amis, Z..., l'âme inondée de bonheur, se rencontrait pour la première fois avec son Dieu dans le sacrement de son amour. »

Aucun commentaire n'est utile à cette belle histoire, mais

j'ajouterai quelques détails : la retraite fermée dont il est question était organisée par un ligueur de l'*Action française :* c'est lui qui a donné à Z... les leçons de catéchisme dont il avait besoin ; si le prêtre qui prêchait la retraite a cru pouvoir admettre Z... aussi vite à la première communion, c'est que celui-ci avait donné « sa parole de Camelot du Roi » de poursuivre ensuite son instruction religieuse. Cette garantie avait paru suffisante au vénérable ecclésiastique pour solliciter de l'autorité la permission d'aller plus vite en besogne que l'on n'aurait fait dans un cas habituel.

Nous ne tirons de ce retour à Dieu aucune vanité, nous nous en réjouissons profondément comme catholiques, nous éprouvons une grande douceur à y voir un heureux présage pour d'autres dans l'avenir et nous nous sentons assez rassurés sur « les dangers de l'*Action française* ».

Bernard DE VESINS.

M. Louis Dimier m'a écrit à la mi-novembre 1913 :

« Sur quatre élèves de l'Institut catholique de Paris entrés au séminaire à l'automne de 1913, trois sont de l'*Action française*. Notre ami Léon Challamel, secrétaire adjoint des étudiants d'*Action française* pour l'année scolaire écoulée (1912-1913) est entré au séminaire d'Issy. — Delalande, élève de Louis-le-Grand, chassé en raison des chahuts Millot-Madeyrand le professeur antimilitariste, et que j'ai préparé au baccalauréat, est entré au petit séminaire de Conflans. »

Le lecteur est prié de considérer que Louis Dimier a, comme Bernard de Vesins, cité des noms connus et des circonstances précises. Ce procédé reposera du système des petites feuilles diffamatoires intitulées : l'*Action française est-elle pour ou contre la religion,* dans lesquelles on a vu défiler des êtres bizarres signant des noms de Louis Martin, Louis Beaumont, Léon Maurice, Louis Dubar, des âneries grossières dont le langage infirme et le style uniforme trahissent un peu trop l'unité de conception et de rédaction.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

TABLE DES MATIÈRES

LE DILEMME DE MARC SANGNIER

LA POLITIQUE RELIGIEUSE

PREMIÈRE PARTIE

AFFINITÉS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

DEUXIÈME PARTIE

LA DÉMOCRATIE DANS L'ÉGLISE

TROISIÈME PARTIE

DÉFENSE POLITIQUE D'INTÉRÊTS RELIGIEUX

L' « ACTION FRANÇAISE » ET LA RELIGION CATHOLIQUE

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY. 11-21.



